This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 49553 3

Digitized by Google

J. PH. EBERLIN FILS
Relieur,
à la Bibliotheque
DE LA VILLE DE COLMAR

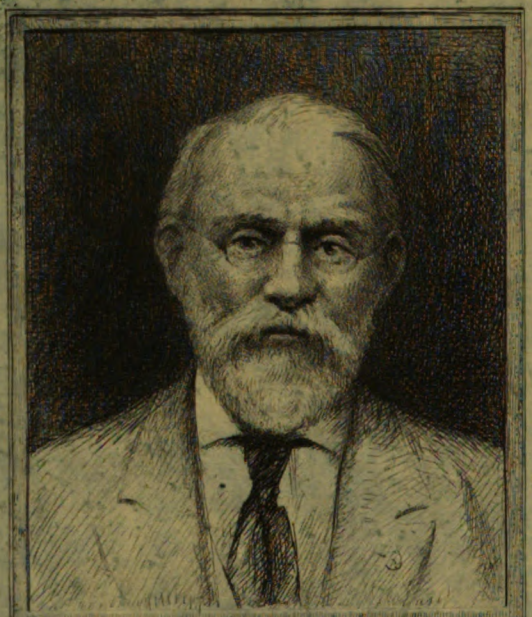

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
610
.A31
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

Digitized by Google

COLMAR, Imprimerie et Lithographie de Camille Decker.

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

HUITIÈME ANNÉE.

COLMAR,

AU BUREAU, RUE DES MARCHANDS, N° 8.

1857.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
4-5-27
13603

PHILIPPE DE GOLBÉRY.

Je vais esquisser le mieux que je pourrai et avec amour, en partie d'après mes souvenirs, mais surtout aidé de ceux d'une famille entière, le portrait d'un homme qui avait hérité d'un beau nom et qui l'a rendu célèbre ; d'un homme de beaucoup d'esprit, qui a occupé de hautes positions, a rendu de grands services à son pays et s'est distingué dans les lettres et dans la magistrature ; d'un homme qui vit dans la pensée de tous ceux qui l'ont connu comme un homme excellent, et comme un homme très-aimable. Je tracerai cette esquisse avec sympathie, avec amitié, avec affection ; je tâcherai de faire pour la mémoire de Golbéry comme il aurait fait pour la mienne. Car ce que je fais pour lui il l'aurait fait pour moi, s'il m'avait survécu : telles étaient nos promesses mutuelles. Je me garderai bien de tomber à son sujet dans une erreur vulgaire. On croit d'ordinaire servir la mémoire de ceux qu'on aime en les louant sans mesure ; mais on ne loue beaucoup qu'en exagérant beaucoup. Or l'exagération, loin de rien ajouter, nuit toujours au mérite. La vie d'un homme éminent n'a nul besoin de fausse pompe et celle d'un homme grave repousse le fard. Ce que toute vie offre de plus intéressant, ce n'est pas son éclat, ce ne sont ni les honneurs ni les dignités ni les succès qu'elle a conquis : ce sont les sentiments, les aspirations et les luttes, les triomphes et les revers, les joies et les douleurs même qu'elle présente. C'est par là qu'on est homme, et c'est par là que la carrière d'un homme est glorieuse, instructive et touchante, digne ici d'admiration, ailleurs d'imitation, de sympathie partout. Dans une vie noblement ambitieuse, dans une vie de combats, de dévouements et

Digitized by Google

de sacrifices, les erreurs et les défaites, les mécomptes et les amertumes elles-mêmes doivent être notées, signalées. Puisqu'elles ont leur place dans les jours de tous, nombreux ou non, ces choses ont leur prix et leur leçon, et avant tout pour celui qui a passé par là. Car on n'arrive que par ces choses que la philosophie appelle nos destinées et que la religion appelle nos épreuves, à ce qu'il y a de plus grand et de plus désirable dans la vie, la lumière suprême, l'appréciation la plus haute de tout, de la vie elle-même. On n'arrive que par elles à la foi héroïque et pure, à l'entière soumission, à la consécration absolue, aux fins providentielles pour lesquelles ces quelques jours sont donnés à chacun de nous.

Marie-Philippe-Aimé de Golbéry, qui n'en eut pas une mesure bien pleine, naquit à Colmar le 1er mai 1786 dans une famille d'origine irlandaise, venue en France, on doit le supposer, dit Philippe, soit à la suite de la reine Henriette, fille de Henri IV, soit pour des motifs de religion.

Une branche anglaise de la famille, visitée par le lieutenant-colonel du génie, Sylvain de Golbéry, en 1822, habitait alors le comté de Kent. La branche française habita d'abord, vers 1664, la province de la Marche. On ignore, disent mes notes, quel fut là le sort des premiers émigrants. Sur la fin du XVIIe siècle, le bisaïeul de Philippe-Sylvain de Golbéry fut nommé conservateur et inspecteur général des eaux et forêts en la maîtrise d'Ensisheim. Sa charge ayant été supprimée vers 1714, il acheta celle de greffier en chef au Conseil souverain d'Alsace, qu'il échangea plus tard contre celle de grand-bailli du Mundat supérieur, à la résidence de Rouffach où se remarque encore sa tombe. Son fils, Jean-André, conseiller au Conseil souverain d'Alsace, à la résidence de Colmar, transmit cette charge à Georges-Joseph-André, père de Philippe, qui, d'après les souvenirs de son fils, « joignait aux avantages de la figure un esprit élevé, un cœur droit et une urbanité qui le faisait rechercher de toute la noblesse de la province. » — Joseph-André, disons-nous, garda cette charge jusqu'à la suppression des Parlements.

Un frère d'André, Sylvain de Golbéry, qui avait accompagné M. de Boufflers au Sénégal, rédigea à son retour cette excellente relation qu'on cite encore et que l'on a quelque fois trop légèrement attribuée à celui qui est l'objet de notre notice.

Né dans l'aisance, d'une famille remarquable par sa position et ses

Digitized by Google

alliances et soutenue par d'honorables traditions, Philippe reçut dans ses premières années tous les soins d'une éducation distinguée. Sa mère, femme d'un esprit élevé, fut sa première institutrice. Née également dans une famille de magistrat Philippine de Muller destinait sans doute son second fils à la carrière héréditairement indiquée lorsque la révolution vint changer celle de son père en brisant, avec les Parlements du royaume, le Conseil souverain d'Alsace. Cette mesure si grave pour l'Etat fut sévère pour la famille de Golbéry dont elle ébranla la position.

Pour cette famille une seconde fut plus sévère encore, mais rapidement adoucie. André de Golbéry, transporté à Langres à titre de suspect, y fut incarcéré. Mais plus heureux que tant d'autres il eut la joie de recouvrer sa liberté et de pouvoir se retirer avec les siens en Suisse, où il trouva, à Bubendorf, dans la famille de Berckheim, des compagnons d'exil depuis longtemps connus. Ces malheurs ne furent pour l'âge qu'avait le jeune Philippe que des interruptions d'études, et ils n'eurent sur son éducation d'autre influence que de la rendre plus forte et plus simple. Sa studieuse enfance présagea un homme distingué, et malgré sa modestie les notes qu'il a rédigées lui-même sur ses premières années trahissent l'opinion favorable qui lui en est restée plus ou moins confusément (1). « Comment se passèrent les premières années de mon enfance, » y dit-il, « j'ai à ce sujet plus d'illusions que de mémoire. Personne dans ma famille n'a jamais pu ni me croire ni me détromper quand je prétendais de bonne foi que la cérémonie de mon baptême était restée dans ma mémoire, ayant été différée de trois mois pour attendre ma marraine. »

Le fait est qu'il apporta aux études une facilité merveilleuse et un goût très-vif dès le début.

Il fréquenta d'abord l'école primaire, puis le collége de Colmar, où il eut pour professeur cet excellent M. Hess, qui plus tard installa l'Académie impériale de Strasbourg, en sa qualité de proviseur du lycée et se distingua dans le poste d'inspecteur d'Académie à l'époque de la création de l'école normale du Bas-Rhin, la première en date parmi celles de la France. Quand le désir d'apprendre est accompagné de telles facultés les progrès sont rapides. Le jeune Golbéry ajouta aux bonnes leçons de Hess des lectures dont il fallut tempérer l'ardeur. Les goûts de son âge et l'ingénieuse tendresse de celle qui dirigeait son éducation, tendresse dont le souvenir lui fut si cher, y jetaient les

Digitized by Google

distractions nécessaires. Un dimanche passé au château de Schoppenwihr, dans la famille de Berckheim, où il retrouvait les goûts de la sienne et avec laquelle ses relations continuèrent toute sa vie, retrempait son énergie pour les prosaïques labeurs de la semaine.

Un voyage à Paris, fait avec ses parents, à l'âge de onze ans, auprès du général Scherer, qui avait épousé la sœur de sa mère, et qui était alors ministre de la guerre, 1797, fut pour lui plus qu'une distraction. Il lui donna occasion de manifester toute la vivacité de ses affections pour ses auteurs favoris. Lecteur enthousiaste du *Courrier des Enfants*, que publiait le *citoyen* Jauffret, il courut, à peine arrivé, à travers les rues de Paris, à la librairie du *Courrier*, demanda d'abord un *Traité d'histoire naturelle*, puis le bonheur de voir M. Jauffret. On le lui accorda très-gracieusement et il eut la satisfaction de parler à l'écrivain admiré selon son cœur.

Ce voyage entrepris avec sa mère amena d'ailleurs un événement qui eut une influence marquée sur l'éducation savante de Philippe : ce fut la nomination de son pére au poste de directeur des domaines pour le département de Rhin et Moselle, dont la résidence était Coblence, nomination facilement obtenue par le ministre Scherer du directeur Rewbel (Reibel), ancien avocat de Colmar. La translation de sa famille sur les confins de l'Allemagne mettait à la portée du jeune homme de plus fortes études que celles qu'offrait alors sa ville natale. Toutefois Coblence était une ville de garnison, et de l'hôtel Metternich qu'habitait le directeur des domaines on voyait trop de revues et de prises d'armes pour qu'il fût possible d'assurer, dans l'imagination de Philippe, la prédominance des goûts et des travaux qui menaient aux carrières du droit ou des finances sur les travaux et les goûts qui menaient à l'école polytechnique et aux armes. On le mit donc en pension à Munster-Meyenfeld, à quelques lieues de Coblence. Il y passa sans nul doute les trois années les plus décisives pour son avenir, à en juger par les souvenirs qu'il en garda, par les soins religieux avec lesquels il conserva ses livres de classe et par un pèlerinage qu'il y fit dans la dernière année de sa vie.

A Meyenfeld le jeune collégien s'éprit pour les études littéraires et notamment pour la langue grecque d'une sorte de passion, qu'il chercha plus d'une fois à communiquer à tous les siens, même à sa mère.

De cette maison, où il reçut de profondes impressions de religion, il passa à l'école secondaire de Coblence, et suivit les leçons de l'un

Digitized by Google

des hommes les plus savants à la fois et les plus éloquents de l'Allemagne, de Joseph Gœrres, dont les plus beaux talents ne furent pas toujours au service des plus belles causes, mais qui exerçait sur les jeunes esprits une fascination à laquelle n'a pas dû échapper notre ami. Peut-être a-t-il puisé dans le commerce de Gœrres ce goût pour la mythologie et le symbolisme de l'antiquité qui, plus tard, lui inspira une grave et grande entreprise. Malheureusement il ne nous reste sur ses travaux à cette époque qu'un seul fait, qui même demeura stérile en apparence, si brillant qu'il fût, j'entends un premier prix de mathématiques, remporté à l'âge de quinze ans.

Ce succès ranima le désir mal éteint de l'étudiant d'entrer dans la carrière militaire par une illustre école, et ses parents ne l'en détournèrent pas sans peine. Leur éloignement pour cette carrière était profond. Leur fils aîné, François, qui avait quatorze ans de plus que Philippe et qui avait embrassé l'état militaire, y avait fait un choix qui contrariait sa famille. Entré dans l'armée vendéenne par fidélité à un ordre d'idées dont l'ascendant se concevait à cette époque, il s'y était distingué comme capitaine d'état-major dans la division de Charette, mais il avait fallu la bienveillance de Scherer et de Rewbel pour l'en retirer et le faire passer dans l'administration forestière. Il était donc tout simple qu'en voyant la magistrature se rétablir et se trouvant dans une belle place de finances, André de Golbéry désirât mettre le plus jeune de ses fils dans l'une ou l'autre de ces utiles carrières. Sans doute celle des armes offrait plus d'attraits. C'était en 1804. Toutefois l'autorité paternelle l'emporta et notre ami, conduit à Paris par sa mère, y suivit d'abord les cours des Quatre-Nations, puis ceux de l'Ecole centrale. L'enseignement littéraire des deux l'eût enchaîné définitivement n'eût été sa soumission à la volonté paternelle qui le poussait vers la jurisprudence.

Apportant à l'étude de celle-ci toute l'ardeur de son esprit facile, jetant dans les rapports où le mit cette étude, toute l'ouverture d'un cœur aimant, il satisfit ses professeurs et se lia d'amitié avec plusieurs d'entre les plus distingués de ses camarades : Dupont-Delporte, Dunoyer, Hennequin, Blondeau, et surtout M. de Stassart, l'auteur des charmantes poésies, qu'il retrouva préfet à la Haye, et plus tard député à la chambre. Loin de négliger les lettres, il se partagea entre le droit et les langues, le grec surtout, pour lequel il suivit successivement Dansse de Villoison, qui attirait un auditoire si nom-

Digitized by Google

breux, et Gail, qui eut le bon esprit de l'adresser à M. Letronne. A ce dernier il voua la plus vive et la plus constante amitié, lui écrivant sans cesse, l'allant voir, le recevant chez lui, le pressant avec impatience à chacune des tournées d'inspection qui pouvaient le lui amener et lui prodiguant les plus purs témoignages d'affection.

Golbéry joignit l'étude de l'italien et de l'espagnol à celle du latin; et celle du grec lui donna le désir d'apprendre l'hébreu, auquel il fut peu fidèle.

Déjà le dessin et la musique, arts qu'il aimait depuis son enfance, lui prenaient une partie de son temps, et il sentait bien que si les travaux de l'esprit se fécondent les uns les autres, ils se nuisent par une variété trop grande, malgré toutes les facilités et les souplesses d'une aptitude générale.

Une école de droit ayant été donnée à la ville de Coblence en 1806, Mme de Golbéry retourna dans cette ville avec son fils, qui y fit sa troisième année de jurisprudence, apprit littéralement par cœur le code civil et y passa des examens qui laissèrent à l'examinateur le plus distingué, le baron de Beyts, inspecteur général des écoles de droit, des souvenirs si favorables qu'ils amenèrent bientôt la première nomination de Golbéry dans l'ordre judiciaire.

Souvent la conquête des grades, fruits de veilles laborieuses, est suivie dans la vie la plus studieuse d'une sorte de halte exigée par les fatigues antérieures. La société de Coblence offrait des distractions. L'Allemagne les aime comme la France, qui dominait dans une ville toute militaire. La comédie de société se jouait dans les salons de Lezay-Marnésia, ce préfet-modèle qui a laissé des traces si profondes partout où il a dirigé l'administration. Golbéry, alors doué de ces qualites brillantes que nous lui avons connues et de ces grâces de la jeunesse qui auraient embelli jusqu'aux distractions et aux solécismes que le nœud de sa cravate étala plus tard, fut « un des acteurs les plus recherchés de la troupe. » Il fut aussi, à ce qu'il paraît, celui qui se laissa aller aux passions dramatiques avec le plus loyal abandon. Toutefois la vigilance maternelle ayant aperçu des attachements plus profonds qu'il ne convenait d'en apporter à ces jeux, qu'on n'a jamais vu ne pas dégénérer d'une façon ou d'une autre, M. de Golbéry prévint un jour son fils avec toutes sortes de bontés, qu'il allait repartir pour Paris et qu'il avait trois heures pour faire sa malle. Golbéry en fit une maladie sérieuse, suivie d'une convalescence longue et diffi-

Digitized by Google

cile. Il passa dans la maison de sa tante, Mme Scherer, où il se lia avec le fils et fit la connaissance de la fille de M. Merlin (de Thionville), jeune personne d'un esprit distingué, d'une éducation accomplie.

Ces relations et la commensalité avec un jeune parent, M. de Salomon, fermèrent rapidement les plaies de Golbéry et le désir de se faire une position pour pouvoir contracter des liens auxquels il aspirait, le porta dès 1808, à peine âgé de vingt ans, à se faire inscrire au tableau des avocats de Colmar, dans sa ville natale.

Le jeune avocat trouva, avec le patronage du chef de la Cour, l'honorable Schirmer, celui de plusieurs familles notables, et les tendres assistances de sa mère. Celle-ci vint acheter dans le voisinage une propriété faite pour y attirer son mari, qui désirait rentrer dans la magistrature et dans Colmar, ce qui eut lieu en effet dès 1810.

Cette circonstance pouvait consolider la position du fils. Mais le barreau ne convenait pas à celui-ci. Aux dossiers, aux plaidoiries, aux joûtes plus avocassières qu'oratoires, se rattachent peut-être, au début, des habitudes d'assujettissement, des humilités de déférence, des finesses de captations, des simulations de dévouement et d'enthousiasme incompatibles avec l'austère simplicité des goûts littéraires. Peut-être l'impatience s'en méla-t-elle dans l'esprit de Golbéry. Du moins, dès 1811, il vint à Paris solliciter une place d'auditeur au Conseil d'Etat, Conseil quelque fois présidé alors encore par le chef de l'empire et dont le rôle était considérable. Une alliance avec une famille haut placée eût facilité la nomination ; mais Golbéry, fidèle à ses desseins plutôt qu'à ses engagements, négligea la nièce du grand dignitaire de l'armée qui eût prêté son patronage à son neveu et qui ne voulut pas le prodiguer à un étranger. Il fut négligé. Toutefois son ancien examinateur, M. de Beyts, alors procureur-général de la Cour impériale de la Haye, chargé de l'organisation de la justice en Hollande, qui ne l'avait pas revu depuis Coblence, le fit nommer substitut du procureur impérial à Aurich. L'éloignement était considérable et parut dur, mais les enivrements de l'empire facilitaient le dévouement.

Le jeune substitut allant débuter trouva dans son chef, le premier président de la Cour de Hambourg, M. de Serre, un parent dont les conseils et les directions applanirent bien des aspérités et des obstacles. Dans les pays conquis, au milieu des différences de langue et de

Digitized by Google

religion, il se présente des difficultés de toutes espèces, et contre lesquelles le fonctionnaire doit d'autant plus payer de sa personne qu'il est plus jeune. Ce fut chose facile pour le nouveau substitut plein de bienveillance de gagner la bienveillance de ses collègues et celle de la colonie administrative. Ce fut pour lui chose facile encore de plaire aux administrés dans ses relations privées. Mais sa position officielle le mit dans plus d'un conflit où il fallut faire preuve de cette fermeté tempérée et de cette prudence active qu'aucun conseil ne saurait mettre à notre disposition, qu'on ne puise qu'en soi-même, que les circonstances donnent aux âmes bien faites et qu'elles refusent aux autres.

Une mesure admirable, qui rencontre souvent des obstacles là même où elle a eu le temps de s'établir dans les mœurs, la conscription, sans laquelle on ne saurait faire pénétrer dans une armée ni ce principe de l'égalité ni celui de la nationalité qui en font l'héroïsme et la gloire, souleva des tempêtes plus ou moins violentes sur plusieurs points ajoutés à l'empire français par voie de conquête.

Le substitut d'Aurich eut bientôt occasion de faire preuve de tact et de sang-froid en face de cet ennemi. Les marins soumis à la conscription, arrivés au nombre de cinq cents pour le tirage, voyant le préfet en tenue trop négligée, prirent ce prétexte pour l'insulter et passèrent de l'insulte à une véritable émeute. Il fallut la réprimer. Le procureur impérial désigna son substitut pour assister le juge d'instruction chargé d'informer. Les deux magistrats n'étaient accompagnés que de quelques gendarmes. Cependant tout se passa tranquillement, et l'opération terminée, ils allaient se retirer quand le préfet et le général eurent la malheureuse idée d'envoyer de la troupe pour les soutenir et d'en envoyer peu. La vue du piteux renfort fut le signal d'une nouvelle exaspération. On voulut délivrer les prisonniers; et la population accourue au secours des séditieux en appelait aux armes. Le péril était imminent. Le jeune substitut le mesura de l'œil et ordonna à la troupe de rester immobile; un coup de fusil eût compromis la vie de tous. A la vue du calme la foule accourue se calma à son tour et se dissipa peu à peu. Plus tard, quand on sévit contre les coupables, dont plusieurs furent exécutés, le substitut obtint par ses démarches la grâce d'un grand nombre et le retour dans leurs foyers de ceux qui avaient été envoyés par voie de discipline pour servir sur les bâtiments de l'Etat.

Digitized by Google

M. Réal, commissaire extraordinaire envoyé sur les lieux pour constater les faits, annonça à M. de Golbéry que l'empereur était satisfait de sa conduite, et qu'il allait recevoir l'ordre de la Réunion.

Cette promesse eut sa suite sous une autre forme. Le 30 novembre 1811 il fut nommé procureur impérial à Stade (Bouches de l'Elbe), une proposition pour Niembourg n'ayant pas eu de suite. (2)

Golbéry regrettait Aurich, malgré l'avancement. Quand il fut rappelé à Aurich, le 9 janvier suivant, avec le même titre, il regretta la société du spirituel sous-préfet qu'il y avait trouvé. C'était M. David, fils du peintre célèbre, helléniste fort distingué, que nous avons eu le plaisir de rencontrer en 1815 aux cours de grec moderne de M. Hase et qui parlait cette langue avec la facilité d'un Athénien de nos jours, possédant les dialectes des îles et ceux de l'Ionie comme ceux du Péloponèse. A Stade il lisait avec Golbéry Homère et son commentateur du XIIIe siècle, l'évêque Eustathe.

Pendant son second séjour à Aurich, M. de Golbéry visita les points les plus intéressants de cette partie de la Hollande, surtout Emden, les bouches de l'Elbe, Norden, les plages de l'Océan. Il se rappela, toute sa vie, le danger qu'il courut, pendant une de ces excursions, d'être pris par les Anglais dans une auberge située au bord de la mer, où il eut l'imprudence de passer un jour et une nuit.

Le second séjour de Golbéry à Aurich fut à peine de deux ans. Pour faciliter son mariage, ses protecteurs, sa tante et M. Réal à la tête, obtinrent pour lui du garde-des-sceaux, M. Régnier, duc de Massa, la place de procureur impérial à Colmar. Cette nomination ne précéda pas, mais suivit de près une union vivement désirée, rapidement réalisée à l'abbaye de Commenchon en Picardie, résidence de M. Merlin, et depuis richement bénie des plus pures joies de famille.

La carrière du nouveau procureur impérial de Colmar fut plus courte encore que celles de Stade et d'Aurich.

Nommé le 29 janvier 1813, il fut amené par les événements de l'année et par la part qu'il y prit à donner sa démission dès 1814.

Rien de plus simple que sa démarche, mais cette époque de sa vie étant la première qu'on a diversement et sévèrement jugée, nous allons en dire les circonstances, sans la moindre prétention de la trouver marquée au coin de la perfection uniquement parce qu'elle figure dans la vie de notre ami. Et, comme nous le pensons, ce sont moins les vertus et les triomphes qui font l'intérêt d'une vie que les

Digitized by Google

luttes et les souffrances, y compris les chutes dont on se relève avec énergie et les injustices qu'on supporte sans découragement, nous sommes à l'aise même pour un fait discutable.

Douloureusement ému de nos catastrophes de 1813, comme un Français qui avait servi aux avant-postes de l'empire, dévoué comme un homme du parquet aux institutions du pays et à ce génie créateur qui les avaient fondées pour tous les besoins de grandeur de sa nation, Golbéry ne se consolait pas de la perte de tant de pays glorieusement conquis, où il avait débuté lui-même avec tout le feu de sa jeunesse. Dans cette situation d'esprit il reçoit de son oncle, le capitaine de Muller, une lettre pleine d'un patriotisme exalté et d'excitations belliqueuses à l'adresse de la brave Alsace. — « Après avoir vu ses plus nobles enfants combattre pour la gloire des conquêtes, souffrirait-elle l'invasion étrangère sans courir aux armes et défendre ses riches foyers avec l'invincible énergie qui caractérise sa population, celle du Haut-Rhin surtout ? » Le ton de la lettre n'était pas généreux seulement, il entraînait. Golbéry céda moins à la double autorité du patriote et de l'oncle, qui était un camarade, qu'à son enthousiasme personnel et répondit qu'il se ferait soldat lui-même. Il parcourut les villages pour y répandre l'ardeur. Elle eut de l'éclat et des partisans, mais il ne put arrêter avec une poignée d'hommes le cours des événements et il en subit les conséquences. Il donna sa démission de chef du parquet, motivée sur l'impossibilité de conserver des fonctions « qui pourraient le mettre dans la nécessité de poursuivre des personnes avec lesquelles il faisait profession de sympathiser. »

Ce qui étonne, ce n'est pas certes cette démarche, c'est la spontanéité laissée à un magistrat qui s'était fait une pareille position; c'est la bienveillance avec laquelle le garde-des-sceaux, le vénérable Barbé-Marbois, y répond. Il n'accepte la retraite de M. de Golbéry qu'avec l'espoir de le voir rentrer un jour dans la magistrature. Il avait raison, on peut blâmer la résolution d'un procureur impérial d'insurger une province, fût-ce même contre l'étranger; mais encore faut-il tenir compte des circonstances de l'acte, et rendre la justice toujours due au courage qui affronte les chances d'une défaite, au dévouement qui méprise celles d'une ruine.

D'ailleurs Golbéry avait porté les armes dans une cohorte de la garde nationale comme lieutenant de grenadiers et chacun se croyait soldat sous l'empire. (3)

Digitized by Google

Cependant, ainsi que le ministre l'avait prédit, la retraite de Golbéry ne fut pas longue. Elle ne lui fut pas non plus à charge. La campagne de son père était très-rapprochée de Colmar, il ne s'était pas encore établi dans cette ville ; il y venait le matin et en repartait le soir pour Kientzheim. Devenu libre, il y resta et reprit ses études favorites avec d'autant plus de vivacité qu'il sentait davantage le besoin de chasser de son esprit les agitations auxquelles il venait d'échapper et la nécessité de fuir celles qui pouvaient l'y chercher encore. On le sait, nul ne se dérobe aux agitations de ce genre aussi aisément que chacun y entre. Une fois qu'on s'est mis d'un parti, tous ceux qui se couvrent de son manteau veulent disposer de vous comme d'un aveugle. Car d'entre ceux qui se donnent dans les deux camps la mission de mener les affaires du pays, les uns veulent vous avoir pour ami, quoiqu'ils fassent, les autres pour ennemi, quoique vous fassiez. Les études même de Golbéry furent querellées par ses adversaires. Cette lampe qui éclairait des textes grecs, si tard le soir, si tôt le matin, ne révélait à leurs yeux qu'un conspirateur. Ils le dénoncèrent au préfet. Le comte de Castéja, homme de parti aussi, mais homme d'esprit, ami de Golbéry, son ancien commensal de Paris, répondit qu'il allait s'assurer du conspirateur en le logeant à la préfecture.

Ce mot charmant n'éclaira peut-être pas ceux qui l'entendirent, mais il mit fin aux dénonciations, et la famille de Golbéry, pour ne pas exposer celui-ci, à vingt-sept ans, aux attraits exclusifs de la littérature, le pressa de se faire inscrire, pour la seconde fois, au tableau des avocats de Colmar. Il s'établit donc dans cette ville, mais encore sans sa femme et ses enfants, plaidant avec toute la facile élégance de sa parole, mais rarement; préférant des textes classiques au dossier et le commerce de l'antiquité à celui d'une clientèle plus ou moins rustique. (4) Il chercha et trouva des distractions dignes de son esprit soit dans la composition de quelques dissertations et dans une série d'articles de journaux, soit dans des réunions littéraires auxquelles s'associèrent avec le comte de Castéja, Athalin, le frère du général qu'on a vu depuis dans une position élevée, Auguste Cramer, qui joua plus tard un rôle au Conseil souverain de Genève et le professeur Ozanneaux, depuis inspecteur général de l'instruction publique, penseur distingué, doué de talents variés, mort à 50 ans et trop peu connu malgré la publication d'un poème épique, d'une histoire de France et d'un volume de très-lucide philosophie.

Digitized by Google

Mais, nous l'avons dit, cette ère de loisir fut de courte durée. Dès 1818, la nomination de M. de Golbéry à la place de substitut du procureur général de la Cour de Colmar, qu'il avait demandée sur les instances de son ancien chef, M. de Serre, devenu premier président de cette Cour, mit fin à une existence peut-être trop littéraire pour un jurisconsulte, trop inoccupée pour un tel âge.

A partir de cette époque jusqu'en 1845 M. de Golbéry ne cessa d'appartenir à la Cour royale de Colmar, où il obtint la place de conseiller en remplacement de son père alors âgé de quatre-vingts ans (en 1820, 29 septembre). Cet avancement si parfaitement motivé par les services rendus fut bien apprécié par la Cour. (5)

C'est pendant ces vingt-trois ans que M. de Golbéry a publié la plupart et le meilleur de ses ouvrages, qu'il s'est associé aux travaux des corps savants les plus illustres et à quelques uns des journaux les plus utiles. Et puisque, de son propre aveu, ce sont ses travaux et ses relations littéraires qui l'ont le plus servi dans l'accomplissement de ses devoirs publics et lui ont donné le plus de crédit, même dans sa carrière parlementaire, c'est le moment de parler des rapports et des travaux qui ont pris les plus belles années et fait le plus bel ornement de sa vie.

Ce fut par des articles de journaux qu'il sonda le public et son génie. Il en adressa, successivement ou concurremment, au *Journal des Savants*, à la *Revue encyclopédique* de M. Jullien, au *Bulletin* de M. de Férussac, au *Courrier littéraire*, publié à Strasbourg, à l'*Europe littéraire*, qui était conçu sur un plan si vaste, à la *Revue germanique*, à l'*Univers religieux*, au *Moniteur universel*, aux *Annales de Heidelberg*, au journal de Mietermaier, *Kritische Zeitschrift*. Chacun sait la destinée commune de ces sortes de travaux, appelés à jouer leur rôle en un temps donné et dont les auteurs eux-mêmes se souviennent d'ordinaire avec des sentiments très-partagés, comme de leurs joies d'autrefois, se glorifiant des unes et s'humiliant des autres.

Des écrivains gâtés par leurs libraires se laissent quelque fois aller à la tentation de vouloir ressusciter des trépassés et réunir ces *membres épars* pour les présenter une seconde fois en volumes rentoilés à des lecteurs d'un autre temps et dans des circonstances qui sont loin de les soutenir. Mais s'ils en tirent quelque bénéfice, leur amour-propre, si polie que soit la critique, a rarement lieu de se féliciter de ces complaisances soufflées par la vanité. Au demeurant

Digitized by Google

rien ne serait plus propre à donner une idée favorable de l'ingénieuse fécondité, de l'érudition variée de M. de Golbéry, que ces morceaux détachés et ces articles jetés au vent du jour, qui roulent principalement sur la philologie grecque ou romaine, sur l'histoire et les antiquités. Les morceaux qui analysent les ouvrages de Daunou et de Letronne sont de véritables traités. L'auteur lui-même n'a pas négligé de tenir note de ces pages, dont la substance ou les développements se retrouvent d'ailleurs dans ses travaux plus sérieux et plus étendus. (6) Joints aux articles que M. de Golbéry donna pour différents recueils de mémoires, pour le *Dictionnaire de la conversation*, pour l'*Encyclopédie des gens du monde*, les morceaux dont nous venons de parler formeraient un ensemble qui paraîtrait suffire à la carrière d'un homme studieux qui aurait mis toute sa vie à cultiver les lettres. (7)

Ce qui passe plutôt à la postérité et ce que l'auteur lui-même apprécie tout autrement, ce sont les traités spéciaux, les mémoires approfondis, les dissertations savantes, œuvres d'inspiration et de patience qu'on élabore avec amour et avec loisir, sujets de prédilection auxquels on revient sans cesse et qu'on tient à éclaircir autant que l'état de la science ou le génie de l'homme le permettent. Golbéry avait plusieurs sujets de ce genre, d'abord la question spéciale des anciennes cités de la Gaule, puis les antiquités de la province d'Alsace. L'archéologie générale avait aussi pour son esprit classique de grands attraits et ses relations avec plusieurs des antiquaires les plus illustres de son temps, entretenaient chez lui ce goût si entraînant par lui-même. Toutefois il ne s'attacha qu'aux spécialités que je viens d'indiquer.

Sur la question des anciennes cités de la Gaule, M. de Golbéry publia un de ses écrits les plus remarquables, sous le titre plein d'une confiante provocation et d'un désir légitime d'émouvoir le monde savant : *Les villes de la Gaule rasées par M. A. Dulaure et rebâties par P. A. de Golbéry*, Paris 1821.

On sait que Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, si souvent dénuée de critique et de gravité, affirmait non seulement qu'à l'arrivée des Romains Paris n'était pas une ville, mais encore qu'à cette époque les Gaulois n'avaient point de villes. C'est ce paradoxe, présenté avec la prétention d'une découverte historique, que M. de Golbéry réfute par les textes de Polybe, de Strabon, de Tite-Live, de Pline, de Cicéron mais surtout de César. Il y ajoute quelques unes de ces plaisanteries

Digitized by Google

assez vives mais de bon aloi, qu'à cet âge l'auteur ne s'interdisait pas, et qui otèrent si peu à la solidité de l'argumentation, que Lemaire mit cette brochure, traduite en latin par l'auteur lui-même, dans sa collection des classiques.

Golbéry secoua du bout de sa plume un nombre considérable de ces publications. J'en ai sous les yeux deux volumes qu'il a fait relier pour lui et les siens, et dans ce recueil, qui n'est pas complet, il en est de fort remarquables, roulant sur les anciennes fortifications qu'on voit au sommet des Vosges; sur *Argentuaria*, ville des Séquaniens; sur la patrie primitive des Germains. J'aime surtout un essai sur Cicéron suivi d'une étude spéciale de son fameux passage sur les centuries de Servius Tullius.

Il rédigea, sur les monuments du Haut-Rhin, un grand nombre de mémoires, qui, presque tous adressés à l'Académie des inscriptions pour les concours de cette compagnie, obtinrent, sur les rapports de la commission des antiquités nationales, soit des médailles, soit des mentions honorables, et dont quelques uns furent imprimés parmi les *Mémoires des Savants étrangers* dans les volumes publiés par cette Académie.

Le résumé général de tous se trouve déposé dans les deux beaux volumes qu'il a publiés concurremment avec Geoffroy Schweighæuser et qui est son principal, son plus savant ouvrage : *Antiquités de l'Alsace; Châteaux, Eglises et autres Monuments des départements du Haut et Bas-Rhin.* (*) Cet ouvrage, fruit de travaux et de recherches qui ont pris un grand nombre d'années à ses infatigables auteurs, est à la tête de tout ce que les provinces de France ont publié sur leur histoire et leurs monuments. Malgré ses inévitables lacunes et ce qu'il peut laisser à désirer dans quelques unes de ses pages sous le rapport de la forme, il est trop connu pour qu'il soit besoin d'en faire remarquer le mérite, en outre qu'il serait impossible de faire avec quelque exactitude la part de chacun des deux auteurs, vu l'intime communauté de leurs investigations et l'échange presque journalier de leur pensée.

En effet, il est difficile de concevoir une communauté plus intime que celle des deux antiquaires et impossible d'en consacrer la mémoire dans des termes meilleurs que ne le fit Golbéry dans sa *Notice*

(*) Strasbourg, 1828, grand in-folio

Digitized by Google

biographique sur G. Schweighœuser et à la fin de son travail spécial sur le Haut-Rhin.

Voici ces nobles accents :

« Puissent nos compatriotes futurs, s'écrie-t-il, ne pas oublier la gloire de leurs ancêtres et la leçon des âges que nous lisons encore empreinte sur ces débris qu'ils ne verront plus ! Qu'ils se souviennent, s'il se peut, de la voix qui les leur rappelle, et quand leurs regards s'arrêteront sur les dernières pierres de nos monuments, qu'ils mêlent aux noms de ces ruines ceux des deux amis qui, ne pouvant arrêter la destruction dans sa course, ont du moins essayé de poser des bornes à l'oubli qu'elle entraîne à sa suite. »

L'Alsace, qui a dans ses moments d'ivresse patriotique la prétention de rappeler la Suisse, a toujours et très-naturellement celle de la continuer géographiquement et par conséquent de lui ressembler quelque peu. Dans tous les cas il existe entre les habitants de ces contrées de grandes analogies et de profondes affections. M. de Golbéry avait habité la Suisse dans son enfance, nous l'avons vu ; il en avait gardé les souvenirs que laisse toujours ce pays et il en avait sans cesse rencontré la présence dans les annales de sa province. C'était encore s'occuper de l'histoire de celle-ci que de retracer celle de la Suisse. Il esquissa cette dernière avec le triple caractère du voisin, de l'antiquaire et du touriste. Aussi son ouvrage sur la *Suisse*, élaboré pour la collection de l'*Univers pittoresque*, de M. Didot, est celle de ses compositions historiques où le style a le plus de mouvement, de trait et de fraîcheur. On le sent, le sujet, le pays, lui prête, mais il ne prête pas à tout le monde avec la même grandeur.

MATTER,
ancien inspecteur général de l'Université, en retraite,
et des bibliothèques publiques de France.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

NOTES

DE LA

NOTICE SUR PHILIPPE DE GOLBÉRY.

Note 1.

Nous donnons ici la première page de ces notes commencées après la retraite de Golbéry et quand déjà il était très-malade. On y verra les raisons qui nous interdisent d'en imprimer davantage.

SOUVENIRS. — VÉRITÉS. — ILLUSIONS.

HISTOIRE DE MA VIE.

O si præteritos referat mihi Jupiter annos.
VIRGILE, Eneïd.

Ich genoss einst, o ihr Todten, es mit euch.
KLOPSTOCK, die Sommernacht.

Ach wie war glücklich ich, als ich noch mit euch
Sah' sich röthen den Tag, schimmern die Nacht.
KLOPSTOCK, die frühen Gräber.

Je n'écris donc pas pour le public, ces souvenirs sont principalement destinés à ma famille ; la postérité pour moi ne doit pas franchir la limite des affections. Il se mêlera à mes écrits quelques considérations littéraires, quelques faits politiques d'un intérêt plus général, mais si la dent corrosive du temps laisse subsister mon nom quelque part encore dans l'histoire d'un pays dont j'ai longtemps défendu les intérêts après en avoir recueilli les souvenirs et décrit les monuments, j'avoue que cela m'importe peu et que je suis devenu fort indifférent sur les jugements des hommes. *J'ai contre la sottise et la calomnie la conscience du bien que j'ai fait :* Je remercie le ciel de m'en avoir donné la faculté et je confie le soin de ma mémoire à l'affection filiale de mon dévoué Philippe (M. Philippe de Golbéry, juge d'instruction au tribunal de Saint-Dié) pour lequel surtout j'ai réuni ces notes. Je le prie de les garder pour son fils.

Digitized by Google

Note 2.

Paris, le 14 octobre 1811.

F: BEYTS, Baron de l'Empire; Premier-Président *de la Cour impériale séant à Bruxelles, L'un des* Inspecteurs-généraux *de l'Université pour les Facultés de Droit*, Chancelier *de la troisième Cohorte de la Légion-d'Honneur*, etc.

A Monsieur GOLBÉRY, *Substitut du Procureur impérial près le Tribunal de 1re instance séant à Aurich.*

Monsieur,

Veuillez me dire, par retour du courrier, si vous accepteriez la nomination de S. M. aux fonctions de *Procureur impérial* de première instance près le tribunal qui siégera à *Niembourg*, plus au Nord encore, que là où vous êtes ?

La place vaut 3600 francs par an.

En cas d'affirmative, je ferai mon possible pour que S. E. le Grand-Juge vous propose à S. M. l'Empereur.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer.

Bon. BEYTS,
logé à Paris, hôtel des Princes,
rue Richelieu.

Note 3.

Nous apprenons de Golbéry lui-même cette circonstance. Voici comment il s'exprime dans un *Etat de service :*

« Ayant exercé en qualité de défenseur à la Cour de justice criminelle de Coblence depuis janvier 1807 je fus reçu avocat à la Cour impériale de Colmar, le 22 avril 1808, et y ai suivi le barreau jusqu'au 2 février 1809, époque où je fus appelé à faire partie de la garde nationale, levée dans les départements du Rhin pendant la guerre d'Autriche, et je fus promu au grade de lieutenant de grenadiers par son Excellence le maréchal Kellermann, duc de Valmy, près lequel j'avais été envoyé en mission que je remplis à mes frais. La cohorte fut licenciée après la paix et je repris le cours de mes études en droit, suivant le barreau à Coblence, où j'ai plaidé, et à Paris, le 26 janvier, je fus nommé substitut du procureur impérial à Aurich. »

Note 4.

Une note un peu informe, comme on en fait pour soi, atteste une grande application aux auteurs classiques. D'après ces indications Golbéry aurait lu, du 2 au 16 mai 1815, *deux* fois les *Géorgiques*, sans compter des textes d'Apollonius, de Platon, de Phèdre, de Musée, d'Ovide.

Sous la date du 20 avril 1816, on lit : J'achevai Démosthène. Or tout cela se fait en voyage, à Commenchon, à Paris, à Mulhouse.

On regrette vivement l'état de cette note mise en lambeau, on ne sait par quel accident.

Digitized by Google

Note 5.

M. Millet de Chevers, procureur général de la Cour royale de Colmar, prononça, pour la rentrée et l'installation de MM. de Golbéry père et fils, ces belles paroles :

« Un nouveau membre vient d'être admis à siéger parmi vous. Déjà recommandable par la manière dont il a rempli les fonctions du ministère public, il a « l'avantage de devenir un des vôtres sans que la mort ait éclairci vos rangs. « L'honorable vieillard auquel il succède jouit du double bonheur de vous donner « son fils et de rester votre confrère ; son souverain l'appelle aujourd'hui à une « retraite glorieuse autant que méritée ; il reste comme un anneau de cette chaîne « qui lie l'ancienne magistrature à la nouvelle, comme un témoignage de la considération qui suit la pratique des vertus et des devoirs, enfin comme une alliance, « qui sous un gouvernement tutélaire, nous démontre que les services des pères « ne sont jamais perdus pour les enfants. »

Note 6.

Au milieu d'un de ses cahiers intitulés : *Note des articles* envoyés au *Journal des Savants* et à la *Revue*, depuis le 1er janvier 1824, on lit ce qui suit, après une étonnante série d'articles fournis en juin pour le numéro de juillet :

« Septembre paru, octobre maladie grave qui dura deux mois et dont aujourd'hui, 31 octobre, je suis à peine convalescent. Cependant j'ai envoyé un article à la *Revue* sur les antiquités de Riegel ; je l'avais rédigé entre deux rechûtes. *Deus a tertia me immunem servare velit.* Novembre. »

Note 7.

Voici, pour appuyer cette assertion, le relevé des articles publiés dans la *Revue du* XIXe *siècle* en 1838, 1839 et 1840.

Sur *Bertrand de Rayns*, ouvrage de M. de Rosny, 20 avril.

Institut archéologique de Rome, 15 juillet.

Traité de législation et de jurisprudence, par Hennequin, 5 août.

Trois lettres d'Alix de Champé, mémoire de la bataille de Nancy, 5 septembre.

Histoire de France, mémoires de l'Estoile, 6 octobre.

Atlas d'Europe. Suisse, par Mœrl, 28 octobre.

Des journaux chez les Romains, Victor Leclerc, 11 septembre.

L'Italie antérieure aux Romains, par Micali, 20 janvier.

Histoire, stratégie, atlas des sièges et batailles, par Kausler, 10 février.

Hérodote, par Baehr, 7 août.

Niebuhr, 23 juin - 21 juin et 20 janvier 40.

Instituto di correspondenza archeologica, 10 novembre.

Histoire de la confédération suisse, par Jean Muller, 22 mars.

Digitized by Google

EXCURSION

GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE

DANS LA VALLÉE DE GIROMAGNY.

Suite. (*)

IV.

« Vous tous qui avez voyagé en tous pays, et qui n'avez pas vu la gorge romantique du Puix, il vous reste un voyage essentiel à faire, et ne craignez pas que j'anticipe sur les sensations délicieuses qu'il vous promet par une de ces descriptions postiches qui, au bout du compte, ne peignent rien. En effet, je n'ai jamais senti plus profondément l'impossibilité de peindre. Quand vous serez arrivés, de Giromagny au pied du Ballon, à travers cette route étroite, et cependant moins opaque d'horizon que d'ombre et de fraicheur, comme dit le poète latin, qui aboutit toujours à cette coupole si pure, qu'on croirait son hémisphère élégant émondé par le ciseau, ou, selon les aspects du ciel, bruni par le polisseur; quand vous aurez franchi ce dédale d'arbustes en fleurs jetés au travers d'un lac de verdure fraiche, soyeuse; émaillée, égayée par un ruisseau dont les reflets d'argent rient en bondissant jusqu'à la hauteur de la pelouse qui le cherche..... — Hélas! description, que me veux-tu? — Vous tous, disais-je, qui avez voyagé en tous pays, et qui n'avez pas vu la gorge romantique du Puix, quand vous serez arrivés de Giromagny au pied du Ballon, vous conviendrez qu'il vous restait à voir plus que vous n'aviez vu. »

(*) Voir la livraison de novembre 1856, page 506.

Digitized by Google

Ainsi s'exprime CHARLES NODIER dans une de ses jolies nouvelles, intitulée *Thérèse*, et vraiment, en arrivant au Puix, en voyant ce petit village si gracieusement groupé au fond de ce cirque entouré de majestueuses montagnes, en voyant cette Savoureuse qui parcourt, fraiche et limpide, ses mille méandres, on comprend l'enthousiasme et l'amour du père de *Trilby* et de la *Fée aux miettes* pour cette charmante vallée. Qu'il fait bon voir cette eau, transparente comme du cristal de roche, couler avec un doux murmure sur les petits cailloux de porphyre ! C'est maintenant surtout que je trouve pleine de vérité cette description poétique qu'un bon vieil auteur français fait de l'eau :

« L'eau, dit-il, se change en mille et mille formes, car se coulant parmy le grauier elle se dore, se froissant entre les cailloux elle escume, fendant les prez et trenchant la verdure, semble un saphyr glissant, et courant après soy mème, serpentant un jardin et le passementant; parmy les fleurs de lys ce n'est que du laict courant; parmy les roses, de l'escarlatte flottante; parmy les violettes du cristal azuré gazouillant; parmy les fleurs, un arc-en-ciel liquide, peint de mille couleurs ondoyantes; ès campagnes, vous diriez que c'est de la glace fondue, ès marets une eau morne et qui moisit, ès fontaines de l'argent glissant et du verre, en la mer elle est sombre et noirastre, ès forests elle est noire et portant le deuil, finalement c'est un caméléon qui s'habille de toutes les couleurs qu'elle arrouse en passant, et le mirouër de toutes les beautez. Ès lieux chauds, elle fume et bouillonne, à l'ombre elle se morfond; battue du soleil, elle s'attiédit; sursemée de glace et de neiges, elle blanchit et frisonne. Et comme elle est la nourrice des biens de la terre, et les nuées les mammelles dont Nature allaite les créatures, l'eau engraisse la racine, enfle les germes, pousse le branchage, teint le feuillage et le desplie, serre les boutons, desboutonne les fleurs, nourrit les fruits, leur donne l'embonpoint, forme la graine et l'arme de peaux fortes contre les orages de l'air. (1) »

V.

C'est dans le sein de ces montagnes majestueuses que des mineurs habiles et entreprenans osèrent creuser pour y chercher du cuivre,

(1) *Essay des merueilles de Nature*, par RENÉ FRANÇOIS. Lyon, 1636.

Digitized by Google

de l'argent et d'autres métaux précieux, il y a de cela bien longtems; car il ne parait plus possible maintenant, avec le seul secours de la tradition d'assigner l'époque à peu près précise de l'origine de ces mines. S'il faut en croire la tradition, on les aurait exploitées bien avant l'invention de la poudre; il y a effectivement d'anciens travaux où la poudre n'a pas été employée. Quoiqu'il en soit, ces premiers travaux, tantôt interrompus, tantôt repris, avaient produit dans le pays et des machines curieuses pour épuiser les eaux dans les galeries, et des fourneaux ingénieux pour fondre et séparer les métaux. On ignore totalement le nom des premiers entrepreneurs de ces travaux: mais il est naturel de croire qu'ils ont commencé par des gens du pays qui, trouvant le produit médiocre relativement à la grandeur des dépenses, recoururent à des étrangers pour essayer s'ils n'auraient pas des moyens moins couteux. C'est alors qu'une colonie d'ouvriers-mineurs vint de la Saxe s'établir au fond de la vallée de la Savoureuse, où leurs descendans habitent encore. Le grand nombre de noms propres d'origine allemande qu'on rencontre dans les familles de ce pays suffit pour donner à cette opinion beaucoup de vraisemblance. De là aussi le grand nombre de noms allemands que portent encore aujourd'hui la plupart des puits et galeries de ces montagnes, tels que le *Cougle* et le *Phenigtorne* (*Pfenning-Thurn*), sur le territoire de Giromagny; la *Selique*, la *Schelogue* et la *Tichegrund*, territoire du Puix; la *Scherchemitt* et la *Kelschaff*, territoire d'Auxelles-haut. Les autres mines portent des noms de saints, ou le nom de la montagne où elles sont percées.

Plusieurs villages du canton doivent aux mines leur origine, leur nom ou leur agrandissement. C'est ainsi que le village du Puix se forma non loin du Phénigtorne; c'était là l'emplacement qu'on avait choisi comme point central des travaux des mines. C'était là qu'était située la fonderie. On y voit encore les ruines du principal batiment, connu dans le pays sous le nom de *Château des mines*. C'est de même à ces mines que le village d'Auxelles-haut, appelé au XVIme siècle, le *Village-neuf*, *Neudorf*, *Oberdorf*, doit son origine. Il est historiquement établi par SCHŒPFLIN et par BILLING, qu'au moment de la création de cette commune, le territoire sur lequel elle est située a été distrait de la seigneurie du Rosemont pour être érigé en fief au profit d'un nommé HEYDENBOURG, directeur des mines. Ce fief a passé ensuite aux nobles de FERRETTE et de RIBOULET, et se trouvait encore

Digitized by Google

en 1789 entre leurs mains. L'exploitation des travaux à Giromagny remonte bien au delà, et dès les premiers temps du régime autrichien en ces contrées, on avait établi dans cette localité un prévôt des mines et d'autres officiers dont la surveillance s'étendait et sur les ouvriers, et sur les forêts nécessaires à leurs galeries et fourneaux, et sur les métaux et l'alliage. On ne peut rien dire de positif sur l'époque où la poudre à canon a été employée dans les travaux des mines de la vallée de la Savoureuse. On voit seulement des galeries, qui paraissent fort anciennes, et qui ont dû nécessairement être ouvertes à l'aide de la poudre. Il y a une chose bien positive c'est qu'au mois de novembre de l'année 1514, le prevôt des Mines condamna à une amende trois mineurs, *pour avoir porté dans les galeries ou rameaux, du feu en même temps que de la poudre qui s'était enflammée et avait causé du dommage.* Il parait par la sentence qu'on ne pouvait y introduire de charbons allumés que quand la mine était chargée.

Tant que nos pays furent fiefs de l'archiduché d'Autriche, les mines de Giromagny furent exploitées avec soin et quelqu'intelligence. Pour juger de l'intérêt que les archiducs d'Autriche apportaient à leur exploitation, et de l'importance qu'avaient ces mines à cette époque reculée, il suffit de jeter les yeux sur les vestiges et les ruines qui en restent. Des canaux, actuellement à moitié comblés, conduisaient les eaux à de grandes distances le long des montagnes. De vastes étangs, établis auprès, étaient destinés à recevoir ces eaux pour les déverser ensuite à la fonderie. Enfin les déblais immenses qu'on trouve à chaque pas, les amas de pierres calcinées qu'on découvre en creusant le sol, prouvent évidemment, que les mines ont occupé un grand nombre d'ouvriers.

En 1633, lors de l'occupation de la vallée par les troupes suédoises, les travaux furent abandonnés.

L'Alsace ayant passé à la France, par suite du traité de Westphalie, en 1648, Louis XIV donna à la famille Mazarin, par lettres patentes du mois de décembre 1659, le comté du Rosemont avec les seigneuries de Belfort, Thann, Ferrette, Delle, Altkirch et Issenheim : les mines firent aussi partie de ce don ; cependant il y a lieu de croire que ce fut d'une manière très-équivoque, car la maison Mazarin a demandé plusieurs fois la confirmation de ce dernier droit, et on la lui a toujours refusée.

Il n'y a rien de positif sur l'état des mines de Giromagny depuis

Digitized by Google

cette époque jusqu'au XVIIIe siècle; il parait cependant qu'elles furent concédées par la maison MAZARIN.

Paul-Jules Mazarin les fit valoir pour son propre compte depuis 1700 jusqu'en 1709, et l'on voit par des comptes arrêtés de sa main, qu'elles ont produit annuellement un bénéfice net d'environ 40000 fr. DIETRICH dit aussi, dans sa *description des gîtes de minerai* (Tom. II., pag. 62), que l'on a déposé aux archives de Belfort des comptes par lesquels on voit que ces mines ont rendu 50 p. 100 de bénéfice.

Depuis cette époque, les mines furent concédées ou données en bail à différentes compagnies; elles furent de nouveau abandonnées, en 1716; on lit dans les *anciens minéralogistes français* (page 728) que *le Seigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire par des raisons dont il est inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines; qu'elles restèrent sans exploitation jusqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.* On lit encore dans un manuscrit de cette époque que *le duc de Mazarin fit détruire précipitamment par un détachement de la garnison de Belfort toutes les machines qui jouaient dans ce temps là, et que tous les matériaux en provenant furent vendus à son profit.* De quelque manière que l'on veuille expliquer cette action, comment qualifier la conduite du seigneur de MAZARIN en cette occasion, si ce n'est de vandalisme brutal et féroce?

En 1732, une société anglaise, connue sous le nom de FLOID, fit avec le duc de MAZARIN, un traité qui fut confirmé par une concession du Roi, le 13 octobre 1733. Cette société trouva bientôt son traité onéreux, et cela n'était pas étonnant, car elle avait été tout d'abord obligée de se constituer dans des frais immenses, en machines, en maisons, en magasins, en fourneaux, en halles, &c., sans compter les gages trop forts qu'elle donnait aux ouvriers. En 1740, SAUR entra dans cette société et prit la direction des mines. En 1743, un Saxon, nommé KECHLER, lui succéda; au mois d'Août de la même année, le célèbre GENSANNE visita ces mines, les trouva dans le meilleur état, et déclara aussi que l'exploitation montait à 100 marcs d'argent par mois. (1)

---

(1) Voyez le mémoire intitulé: *Sur l'exploitation des mines d'Alsace et du comté de Bourgogne*, par M. de GENSANNE, *correspondant de l'Académie des sciences de Paris*, 1756; et inséré dans les *Anciens minéralogistes du royaume de France*, de M. GOBET, 2e partie, page 743.

Digitized by Google

Si l'on consulte les *anciens minéralogistes français*, (pag. 775), on voit que GENSANNE exploitait les mines d'Auxelles, et qu'en 1744, tous les travaux furent abandonnés, parce que le traité avec le duc de MAZARIN finit à cette époque. Il paraît cependant, d'après la reconnaissance des mines pour l'année 1748, que DELAHAUQUE et GENSANNE ne résilièrent leur bail, qui avait encore quelques années à courir, que le 1er octobre 1745. Il y a donc lieu de croire que la Compagnie anglaise ne garda pas les mines plus de huit à neuf ans ; que vers 1741 ou 1742, elles passèrent à DELAHAUQUE et GENSANNE, et que ceux-ci ne finirent pas leur bail.

On avait observé depuis longtemps que, dans les mines, on éprouvait une chaleur sensible que l'on attribuait soit à la décomposition des pyrites ou à d'autres réactions chimiques, soit à un feu central dont les anciens soupçonnaient déjà l'existence. La première explication fut facilement écartée. Pour savoir jusqu'à quel point la seconde était exacte, on se livra à une série d'observations thermométriques. GENSANNE est le premier qui ait étudié ce phénomène en 1741, et c'est dans les mines de Giromagny qu'il fit ses expériences avec un thermomètre placé à diverses profondeurs. « A 52 toises de profondeur verticale, le thermomètre se soutint à 10°, comme dans les caves de l'Observatoire. A 106 toises de profondeur, il était à 10° $^1/_2$; à 158 toises, il monta à 15° $^1/_5$; et à 222 toises de profondeur, il s'éleva à 18° $^1/_6$. » (1)

Les observations de M. GENSANNE mirent en évidence l'augmentation de la température avec la profondeur. Des expériences semblables furent faites par DE SAUSSURE, en 1785, dans le canton de Berne, dans un puits creusé à la recherche du sel gemme. M. DE HUMBOLDT, en 1791, dans les mines de Freyberg, D'AUBUISSON, en 1802, ensuite CORDIER, dans les mines de houille de France, et R. W. FOX, dans dix mines d'Angleterre, s'emparèrent de cette question qui n'a pas cessé depuis d'attirer l'attention des physiciens et des voyageurs.

A GENSANNE donc la gloire d'avoir, le premier, entrepris les expériences difficiles qui devaient aboutir à la solution de la question si importante de *la chaleur centrale;* aux mines de Giromagny l'honneur d'avoir été le théâtre de ces mémorables observations.

Après DELAHAUQUE et GENSANNE, *Paul-Jules* CATHÉNY, inspecteur

(1) MAIRAN, *Dissertation sur la glace*; Paris, 1749, in-12, page 60.

Digitized by Google

des mines pour une demoiselle DE DURAS, les fit exploiter au compte du seigneur jusqu'en juin 1747.

Le 23 juin de cette même année, les mines d'argent, cuivre et plomb, situées à Giromagny, Auxelles et autres lieux du comté du Rosemont, furent affermées à *Joachim* HUVELAIN, fermier des domaines de cette terre, à commencer du 1er juillet suivant et finir à pareil jour de l'année 1756.

Un traité du 24 février 1755 accorde la concession des mines à JASSAUD, mais il n'a commencé à les faire exploiter que le 1er juillet 1756; il paraît qu'elles ont roulé pour son compte depuis cette époque jusqu'au mois de juillet 1772. Elles étaient alors bien déchues de leur antique splendeur. Des personnes éclairées qui visitèrent ces mines quelque temps auparavant, avaient vu que les mineurs se conduisaient sans aucun secours de l'art, ne s'en rapportant qu'à leur vieille routine, s'en tenant toujours à leurs fourneaux sans étudier aucune forme nouvelle; que les entrepreneurs, de leur côté, n'avaient aucune connaissance de la géométrie souterraine et qu'ils ignoraient complètement la structure intérieure des montagnes.

Le 25 mars 1773, la duchesse de MAZARIN passa bail des mines, pour trente ans, à DUFRAISSE, entrepreneur, sous le cautionnement de PATU DESHAUTSCHAMPS et MILLIN DUPERREUX. Par les articles 3 et 4, il leur fut permis d'extraire, scier, travailler et polir les granits, porphyres et autres pierres, à la charge par eux de construire les bâtiments, hangars, etc., qui seraient utiles à cette entreprise, et de les abandonner en propriété et sans indemnité à la seigneurie, lors de l'expiration de leur bail. Ce traité fut résilié, du consentement des parties, par actes des 13 septembre 1775 et 18 février 1781.

Un nouveau traité fut passé le 19 février 1781 à MAUGELLIER et DUPERREUX seuls, qui se sont soumis à l'exécution des mêmes clauses du traité de 1773, pour ce qui concerne spécialement l'abandon en toute propriété à la seigneurie des constructions et nouveaux établissements, après l'expiration ou cessation du traité; mais la fortune de ces entrepreneurs ayant éprouvé des échecs, les travaux de toute espèce ont été abandonnés sans qu'ils eussent prévenus une année d'avance, ainsi qu'il était prescrit par l'article 13 du traité. Cette contravention fit pourvoir le seigneur contre MAUGELLIER et DUPERREUX; il fit ordonner la résilation du traité par sentence du 8 mai 1784.

Digitized by Google

Depuis le 9 décembre 1783, jusqu'au 1er août 1791, le duc de VALENTINOIS a fait exploiter les mines de Giromagny pour son compte; mais il ne s'est occupé que de la poursuite de deux percements auxquels neuf hommes suffisaient.

D'après les renseignements que fournit l'historique des mines de Giromagny, on voit qu'elles ont eu deux époques florissantes; la première du XIVe au XVIe siècle, lorsqu'elles étaient exploitées par les archiducs d'Autriche; la seconde, très-courte, de 1700 à 1709, pendant qu'elles furent travaillées au compte de *Paul-Jules* DE MAZARIN.

Depuis cette dernière époque, elles furent abandonnées ou exploitées avec peu d'art, de méthode et de succès. Le comte HÉRONVILLE DE CLAYES, lieutenant-général des armées du roi, qui les a visité vers 1740 et 41, explique très au long, dans un mémoire écrit en 1751 et inséré dans les *Anciens Minéralogistes du royaume de France* (2e partie, page 727), comment il se faisait que ces mines étaient exploitées avec aussi peu d'intelligence, et de quelles manières on pourrait remédier à ce fâcheux état de choses. (1)

Si l'on en croit les relations verbales, la société anglaise y aurait fait fortune. Cependant cela paraît bien peu probable, quand on songe au peu de temps qu'elle y est restée. On croit encore que JASSAUD y a fait de bonnes affaires, mais à en juger par les comptes-rendus au propriétaire, il n'a pas été beaucoup plus heureux.

Il n'est peut-être pas inutile de consigner ici une opinion assez accréditée dans le pays; on prétend qu'un des anciens directeurs visait à obtenir la concession des mines; à cet effet, il faisait faire une multitude de recherches dans les montagnes, et, quand il voyait qu'elles avaient du succès, il les faisait aussitôt combler.

Une autre tradition locale accuse la compagnie anglaise d'avoir eu une véritable conduite à la Mazarin. Lorsqu'elle quitta ces mines, elle aurait, dit-on, détruit ou brûlé la plupart des machines, inondé les galeries et dispersé les bons ouvriers, crainte que les Français n'en profitassent.

En 1791, les mines de Giromagny devinrent propriétés de l'Etat. L'Assemblée nationale constituante, tout en reconnaissant en principe, aux mines et minières, la qualité de propriété privée, les plaça

(1) Ce mémoire est encore inséré dans l'*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, article *Alsace*.

Digitized by Google

néanmoins par son décret du 12-28 juillet 1791, à la disposition de l'Etat. Elle en interdit l'exploitation sans son consentement et sa surveillance; toutefois, la préférence fut réservée au propriétaire pour la concession. Toutes celles où les travaux étaient interrompus devinrent propriété nationale. Les mines de Giromagny se trouvaient dans ce cas.

Pendant un temps, le gouvernement républicain avait songé à établir à Giromagny une *école nationale et pratique des mines;* il avait envoyé à cet effet deux ingénieurs distingués, DUHAMEL et BROCHIN, qui ont exploré les mines avec le plus grand soin. Leur avis fut que ces mines ne devaient pas être perdues pour l'avenir. Depuis 1745, disaient-ils, les mines de Giromagny ont été très-peu importantes. Leurs produits ont été extrêmement faibles; mais ce qui doit rassurer pour l'avenir, c'est qu'il est certain que les moyens employés pour les mettre en valeur ont toujours été très-bornés; que plusieurs raisons majeures ont plus contribué à leur perte que la nature elle-même; l'exemple du passé ne doit donc pas être une présomption désavantageuse pour l'avenir, mais un motif de plus d'éviter les fautes que l'on a commises. DUHAMEL publia dans les *Annales des mines* le résultat de ses recherches, et c'est dans ce travail consciencieux que nous avons puisé une grande partie des détails qui précèdent sur l'historique des mines de Giromagny. « Un des grands avantages de la situation de l'Ecole pratique à Giromagny, disait ce savant ingénieur dans son rapport, c'est de pouvoir n'employer aux travaux des mines que des gens du pays: tous sont nés avec ce goût qu'ils tiennent de leurs ancêtres; les femmes mêmes le partagent avec les hommes; il est très-ordinaire de leur entendre faire la description d'anciens travaux avec une précision, un ordre, une clarté vraiment étonnants. Il n'est pour eux aucun travail qui puisse remplacer celui des mines; il n'est peut-être pas de sacrifices auxquels ils ne soient disposés pour avoir la liberté de s'y livrer entièrement. Que ne doit-on pas attendre d'un goût aussi vif, d'un goût qui s'est perpétué de père en fils, et qui chez eux prédomine si fortement? Il est de la politique du gouvernement de le fortifier encore s'il est possible, et surtout de l'étendre aux autres pays à mines. Les mineurs de Giromagny aimant à voyager se répandront sur la surface de la République, et contribueront à régénérer les mines et à les faire prospérer.

« Il n'y a jamais eu d'endroit en France où l'on ait travaillé aux

Digitized by Google

mines à aussi bon marché. En effet, les mineurs de Giromagny, ayant tous quelques possessions, peuvent se livrer à leurs travaux à meilleur compte que des étrangers. Ils ont de plus acquis une sorte de renommée parmi les mineurs en général ; ils ont la réputation d'être probes, laborieux, de manier parfaitement la masse et le fleuret.

« L'Ecole pratique des mines ne pouvait donc être placée dans un pays qui réunit plus d'avantages ; tout porte à croire qu'elle deviendra célèbre, si le gouvernement lui accorde cette protection sans laquelle aucun établissement de ce genre ne peut se soutenir ; bientôt elle rivalisera avec celles de Schemnitz et de Freyberg ; dans peu nous aurons des mineurs qui vaudront les Hongrois et les Saxons, et la France aura conquis une nouvelle branche d'industrie qui influera sur tous les arts et concourra efficacement à la prospérité publique. » (1)

Le Directoire de la République française voulut aussi faire étudier les richesses métallurgiques de nos montagnes. Mais laissons CHARLES NODIER lui-même prendre la parole et dire pourquoi il vint, en 1799, habiter le Puix, au pied du Ballon d'Alsace :

« Il faut vous dire que, depuis la chute des assignats, le Directoire avait senti plus d'une fois la nécessité de mettre une grande masse de métaux en circulation. Comme il touchait à sa fin, et que les vieilles gens croient tout ce qu'on leur dit, le Directoire, qui s'était laissé dire que la France était extraordinairement riche en mines d'argent, dépêcha sur toutes les anciennes mines du pays des escouades d'explorateurs grassement payés, et qui, bon gré mal gré, n'ont jamais envoyé une obole à la Monnaie. Je me trouvai colloqué dans l'expédition des Vosges, où l'on cherche de l'argent de temps immémorial, et dont les Ballons, coupés de routes splendides attestent d'immenses et inutiles travaux.

« Nous étions tous jeunes, tous gens de bonne humeur et d'espérance, tous amis de notre devoir et impatients de découvertes. Nos travaux furent zélés et consciencieux, et, longtemps même, ils ne furent pas sans espoir. Je me souviens qu'il n'y en avait pas un de nous qui, au premier coup de marteau, n'eût découvert un filon ; mais ce filon ne menait malheureusement à rien, et les moindres frais

(1) Voy. le *Rapport sur les mines de Giromagny*, par GUILLOT-DUHAMEL fils, inspecteur des mines de la République, dans le *Journal des mines*, tome VII, page 213

Digitized by Google

d'exploitation excédaient toujours d'un grand tiers les plus brillants résultats. C'était une succession d'extases et de désappointements pour lesquels je n'avais pas alors de terme de comparaison. Je me suis aperçu depuis que cela ressemblait à la vie comme deux gouttes d'eau.

« Nous arrivâmes au terme des fausses ambitions, au découragement absolu. Il fallait alors épargner à l'État une dépense ridicule ; mais cette défection désintéressée ne pouvait s'appuyer que sur des calculs exprimés avec clarté.

« Je n'avais pas dix-huit ans, et toute ma science se réduisait à quelques bribes de latin, et à la connaissance fort mal approfondie de quelques spécialités d'histoire naturelle, parmi lesquelles la minéralogie tenait une toute petite place. Mes camarades, qui auraient distingué à la cassure, à l'odeur exhalée par friction, au contact de l'ongle, au happement de la langue, toutes les substances inorganiques alors reconnues en géologie, s'étaient aperçus de bonne heure de mon inaptitude ; mais ils ne me contestaient pas un assez joli mérite de rédaction que je rapportais fraîchement d'une école de rhétorique dirigée par le bon et judicieux Droz ; et il est vrai que je traduisais lisiblement leurs pages un peu confuses, quand je parvenais à y comprendre quelque chose. Il fut donc convenu que je résiderais à poste fixe dans un lieu central, où me parviendraient tous les documents, et d'où je ferais partir toutes les dépêches. Les employés se répartirent sur les mines; le chef se réfugia, comme c'est l'usage, dans les délices urbaines d'Epinal, et mon poste fut fixé à Giromagny, près du Ballon de ce nom, dont les trésors, trop vite abandonnés peut-être, étaient le principal objet de nos investigations.

« Par un élan de dévouement tout particulier, qui me fut avantageusement pointé sur mes notes de service, je me reportai d'une grande lieue de rayon vers le centre, dans un village qu'on appelle le Puix, parce qu'il est exactement à la base de la montagne ou du *Podium ;* mais ce n'était ni cet avantage de position, ni cette heureuse rencontre d'étymologie qui m'avaient déterminé dans le choix de mon domicile; je le pense du moins aujourd'hui, car alors je savais à peine ce que c'était.

« Ce qui m'inspirait pour le Puix une prédilection si marquée, c'était l'impression toute récente d'une promenade que j'y avais faite quelques mois auparavant, dans la ferveur de mes recherches ento-

Digitized by Google

mologiques, à la poursuite de deux magnifiques insectes vosgiens, la *Lamia edilis*, et la *Lamia Schæfferi*, et dont je n'avais rapporté qu'une amourette, mais une amourette qui avait bien son prix, car c'était la première. Cette émotion ineffable d'un cœur adolescent a depuis influé sur ma vocation littéraire et peut-être sur les autres. Elle m'a fourni les principaux détails de deux de mes *nouvelles* dont vous ne vous souciez guère, ni moi non plus. Jeune, je goûtais le plaisir le plus vif à ramener partout le roman de mon histoire ; vieux, je m'amuse encore à retrouver dans mes souvenirs l'histoire de mon roman.»

C'est ainsi que les troubles de la Révolution mirent fin aux travaux d'exploitation des mines de Giromagny. Mais ces troubles n'ont pas été la seule cause de cet abandon. L'incurie et l'ignorance des administrateurs, l'absence des moyens propres à pomper les eaux dans les grandes profondeurs, et, plus que tout cela peut-être, l'obstination de travailler à grands frais les porphyres et les granits les plus durs, dont le prix exorbitant rebutait les acheteurs, furent autant de causes qui déterminèrent promptement la décadence d'une industrie qui faisait alors la richesse du pays.

Quoiqu'il en soit, ces mines, plus ou moins riches, et cette manufacture pour couper et polir le granit, n'en ont pas moins attiré plusieurs illustres savants qui sont venus, pendant quelque temps fixer leur séjour au fond de la vallée de la Savoureuse. Qu'il nous suffise de citer DE MONTIGNY, DE SAUSSURE, GENSANNE, DOLOMIEU ; et dans des temps plus modernes, ELIE DE BEAUMONT et DUFRÉNOY.

Depuis la Révolution, divers particuliers ont demandé la concession des mines ; mais l'absence des moyens d'exploitation a empêché de les admettre. Abandonnées dès lors et demeurées inactives et improductives, pendant près de cinquante ans, dans les mains de l'administration des domaines, elles ont été concédées, par ordonnance royale du 26 mars 1843, à CH. P. COLLARD, chevalier de la Légion-d'Honneur, ex-substitut à la Cour royale de Nancy et membre du Conseil général des Vosges. Une société civile a été formée par le concessionnaire pour l'exploitation qui a été en pleine voie de progrès pendant quelques années.

Peu de jours après son arrivée dans nos pays, M. COLLARD écrivit au ministre des travaux publics pour obtenir la création d'une école pratique de métallurgie à Giromagny, et demanda à la Société industrielle de Mulhouse de l'appuyer auprès du ministère. Mais avant de

Digitized by Google

satisfaire à ces désirs, la Société consulta M. DAUBRÉE, ingénieur en chef des mines, à Strasbourg, sur l'opportunité d'une pareille mesure, et ce n'est que sur son avis favorable qu'elle adressa au gouvernement une demande pour l'établissement d'une école dans le département, en signalant Giromagny comme le point le plus favorable. Cette demande était en outre appuyée par le Conseil général du Haut-Rhin. Ce ne fut que l'année suivante (en 1844) que le ministre des travaux publics répondit à la pétition de la Société industrielle. Le ministre faisait observer que *si, autrefois, le gouvernement avait songé à fonder à Giromagny une école pratique des mines, il y avait renoncé de fait en accueillant la demande en concession de M.* COLLARD. Il annonçait également que *l'administration n'avait pas aujourd'hui les moyens de fonder un établissement de cette nature, et que, si les circonstances le lui permettaient ultérieurement, ce serait sur d'autres points que son choix devrait se porter.* (1)

Mais il arriva un moment où M. COLLARD, ne pouvant continuer l'exploitation, vendit sa concession à une Société anonyme locale qui reprit les travaux et se disposait à leur donner une vive impulsion, avec le concours de nouveaux bailleurs de fonds, lorsque les événements de Février 1848 sont venus arrêter presqu'entièrement ses opérations. Déjà cependant les épuisements des eaux étaient effectués, de nouveaux ponts et de nouvelles galeries étaient ouverts, et des massifs de minerai, de cuivre pyriteux et de cuivre gris argentifère étaient attaqués avec vigueur, en même temps que les fourneaux et usines étaient reconstruits. D'après le dernier rapport de l'ingénieur, disait le *Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics*, dans son numéro du 4 novembre 1848, toutes les dispositions étaient prises et les appareils préparés pour produire annuellement au moins 150,000 kilog. de cuivre, de 6 a 800 kilog. d'argent représentant un produit brut de 500,000 fr., et un bénéfice net de 350,000 francs. Il comptait obtenir ces résultats de l'exploitation d'un seul des filons, et ensuite augmenter successivement l'importance des produits en reprenant l'extraction de quelques autres filons non moins avantageux que le premier. Quoiqu'il en soit, et en admettant même

(1) Voyez les *Rapports annuels faits à l'assemblée générale*, les 27 décembre 1843 et 18 décembre 1844, par le secrétaire, M. EMILE KOECHLIN, dans les *Bulletins de la Société industrielle de Mulhouse.*

Digitized by Google

qu'on parvint promptement à doubler ce produit ou à obtenir 300 tonnes de cuivre, qui viendraient s'ajouter à une centaine de tonnes produites encore par l'usine de Chessy, ce serait bien loin de suffire à la consommation de la France qui tire annuellement de l'étranger 10,000 tonnes de cuivre, représentant une valeur de 25 millions.

Les habitants de la vallée de Giromagny, comme ceux de toutes les contrées où gisent des filons métalliques, prétendent que les mines renferment encore de très-grandes richesses, et que la reprise des travaux ne peut manquer de donner de gros bénéfices. Cependant, M. Rozet dit (1) qu'il est porté à croire que les filons sont à peu près épuisés.

A-t-on exploité de l'or à Giromagny? ce fait, rapporté dans des ouvrages qui ont fait mention de ces mines, et qui est en outre appuyé de la tradition, paraît peu probable; les métaux qui s'y trouvent le plus communément sont: l'argent, le cuivre, le plomb, le cobalt, le zinc et l'arsenic.

Tel est l'historique, aussi exact que possible, des mines de Giromagny.

Henri Bardy.

(La suite à une prochaine livraison).

(1) Dans sa *Description géologique de la partie méridionale de la chaîne des Vosges*, page 39.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

HENRI HARTMANN.[1]

Autrefois, l'opinion publique semblait réserver ses émotions et ses regrets seulement pour les morts qui parlaient avec quelque solennité à son imagination. Le soldat glorieux, l'écrivain célèbre, l'artiste illustre, le savant renommé, le tribun héroïquement tombé dans les luttes politiques, avaient seuls le privilège, en mourant, d'être comptés au rang des pertes véritables de la société. Notre temps est plus sage et plus reconnaissant. A côté des grands hommes qu'il exalte, il place avec justice les hommes utiles qu'il honore. Les uns ont augmenté sa gloire, mais les autres ont agrandi sa vraie puissance : le travail, le bien-être, la conquête pacifique de la nature, l'asservissement utile de la matière. Le général a vaincu l'ennemi ; mais cet autre ennemi de tous les jours, de toutes les heures, la pauvreté, le besoin, la misère, qui en a triomphé ? Le savant a reculé les bornes de la science ; mais qui a reculé les limites du génie de la production dans nos ateliers et nos manufactures ? Le philosophe, le poète ont étendu le domaine de la vie de l'esprit, mais le domaine de la vie réelle, cette vaste sphère où des millions d'existences humaines s'agitent avec des intérêts variés et des besoins divers, qui les a étendus et élargis ?... Voilà, en regard de l'œuvre prédestinée des élus, l'œuvre plus modeste, mais grande aussi et digne de souvenir, des hommes sérieusement utiles, des hommes, qui, par le mouvement et l'action, ont noblement répondu aux efforts et aux désirs des penseurs. Réunir les uns et les autres dans une même sympathie, dans une commune

(1) Né à Colmar le 17 mai 1782, mort à Munster le 23 novembre 1856.

Digitized by Google

vénération, c'est rendre à leurs services le seul hommage qui les honore dignement. C'est aussi, nous l'espérons, exciter, par l'ascendant des nobles exemples, cette émulation du bien et de la vertu qui doit, dans l'avenir, relever les grandes fonctions industrielles et les revêtir du lustre moral dont elles ont besoin pour se maintenir et pour durer.

La révolution française, de laquelle datent chez nous tant de fécondes impulsions, a suscité en Alsace une phalange d'hommes forts, énergiqnes, intelligents, stoïquement trempés au torrent des idées nouvelles, fermement résolus à seconder et à faire triompher l'œuvre moderne. Dans cette œuvre multiple et compréhensive qui embrassait tout, organisation sociale, législation, politique, arts, religion, mœurs, l'industrie prit une part large et glorieuse. Elle se signala comme une des ouvrières les plus hardies et les plus infatigables sur le terrain du progrès social. Empruntant à la génération de 1789, si valeureuse en toutes choses, quelques uns de ses hommes d'élite, elle fonda modestement, mais avec le courage de la foi et la conviction du succès, ces établissements qu'un demi-siècle d'efforts, de loyauté et de travail a rendus dignes de l'admiration et de l'envie du monde industriel. D'une petite ville arrachée à l'ancienne Suisse elle a fait une cité florissante, le Manchester de la France nouvelle; nos vallées, autrefois pauvres et sauvages, elle les a peuplées et enrichies; partout où elle a répandu la sève dont son génie ardent et jeune débordait, le travail s'est installé et organisé, la vie a succédé à la végétation, la fatigue productive au repos stérile, le bien-être à la misère, les lumières à l'ignorance. C'est l'industrie qui a fait jaillir du sol de l'Alsace militaire et agricole les sources de production et de richesse qui la placent aujourd'hui au premier rang de ces grands laboratoires où s'exerce, dans l'intérêt du monde, la puissance du génie de l'homme sur les forces aveugles de la nature et sur les produits de la matière.

Dans cette phalange d'ouvriers généreux et intrépides, de créateurs hardis et infatigables, M. Henri Hartmann, que la mort vient de frapper au sommet de son œuvre, a sa place marquée au rang d'honneur. Il fut avec ses deux frères, dont l'aîné, M. Frédéric Hartmann, lui survit, le continuateur des immenses établissements industriels de Munster, dont les produits jouissent depuis un demi-siècle d'une renommée universelle. Pendant cinquante ans, sa main

Digitized by Google

ferme autant que sage gouverna cette vaste manufacture que son esprit avait aidé à concevoir et à organiser. Plusieurs générations de travailleurs renouvelèrent l'armée laborieuse qui marchait fidèle et dévouée, sous sa conduite, à l'accomplissement de ce qu'il avait considéré comme son devoir, comme sa tâche dans la société. Une pareille œuvre, sait-on bien ce que c'est ? Ce n'est point la commode administration des grands domaines de la fortune féodale d'autrefois; mais un labeur, un combat perpétuel. Il y faut l'œil attentif à tous les signes du temps, l'oreille ouverte à tous les murmures précurseurs, ici de la tempête, là du progrès; il y faut l'esprit libéralement disposé à comprendre les innovations utiles et nécessaires et inexorablement fermé à la séduction des chimères; il y faut une main où la justice fasse équilibre à la puissance, et un cœur où la bonté, l'amour de l'homme, tempère la vigueur avec laquelle il faut savoir user de cet instrument sacré; il y faut le courage, la droiture, une loyauté supérieure, une parole inviolable, le travail de l'aube, les veilles de la nuit, le mépris de la fatigue et des plaisirs, une entière abnégaion de sa personne au profit de son œuvre, toutes les vertus qui ne seraient pas de trop dans le chef d'un Etat. Lorsque l'ensemble de ces rares facultés, de ces qualités singulières se rencontre dans un homme qui a rempli une destinée privilégée par la puissance industrielle et par la fortune, alors cet homme peut être proposé comme un exemple à ses pairs et à ses rivaux aussi bien qu'à ceux qui marchaient au-dessous de lui.

Tel fut M. Henri Hartmann, comme chef d'industrie. Nous ne le louons pas, nous le peignons, avec la certitude que tous les traits de cette figure sont dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu.

Avec le concours et sous la direction d'un tel homme, les établissements de Munster parvinrent à un degré de prospérité inouï. — La fortune, si souvent aveugle, se montra ici clairvoyante et bien inspirée. Elle se laissa vaincre par le travail, la loyauté, l'amour du bien public et le désir de répandre en bienfaits ce qu'elle aurait donné. L'opulence pour M. Henri Hartmann ne fut, en effet, qu'un moyen de satisfaire ses goûts de générosité. Il semblait avoir voulu la conquérir moins pour lui-même que pour la faire servir à la décoration des nombreuses existences groupées autour de lui. Il l'avait surtout recherchée pour le pouvoir qu'elle lui donnait d'organiser, selon son cœur, sa ruche d'ouvriers. Ce n'était pas assez pour lui d'en être le chef équitable et

Digitized by Google

attentif; sa manière de comprendre son devoir envers eux allait au-delà. A côté de la famille intime, de la famille du sang, il s'était créé une seconde et véritable famille, une famille élective et de raison, formée de tous ceux qui coopéraient à son œuvre depuis les plus hauts emplois jusqu'aux plus modestes, depuis l'artiste intelligent qui inspirait la vie des ateliers jusqu'à l'humble enfant qui n'apportait que le secours de sa main débile. S'il distinguait les services, selon leur ordre d'importance, il ne distinguait pas les dévouements, la bonne volonté, le désir de faire bien, la conduite, l'honnêteté, et il les honorait et les récompensait avec l'empressement et la satisfaction d'un cœur paternel. Cette façon philosophique de conduire les hommes jointe à la sympathie instinctive qu'il ressentait pour les ouvriers, a porté ses fruits. La vallée de Munster présente le tableau d'une classe ouvrière supérieure, par ses habitudes d'ordre, ses traditions, son bien-être et son instruction, à celles d'autres centres industriels de notre pays où les heureuses influences que nous signalons ne se sont pas encore fait resseptir dans une aussi large mesure.

C'est le propre des individualités fortes et originales seulement de présenter ce caractère de constante unité qui les fait reconnaître pour le même homme, malgré la différence des aspects où l'on les envisage. Les hommes importants se composent presque toujours un rôle pour leur situation publique et dominante. La droite simplicité de M. Henri Hartmann avait dédaigné ce calcul. Il n'avait point pris de rôle officiel, ni imposé des contraintes de convention à son caractère. Son esprit était trop probe pour en sentir l'intérêt, et sa nature trop franche et trop libre pour les pouvoir supporter. Il était le même homme, un, tout d'une pièce, à la tête de ses manufactures comme dans la vie privée. Il y déployait les mêmes qualités viriles, mais dans un sens plus doux, sur une pente plus abandonnée. Ses vertus domestiques ne peuvent pas être louées en public; leur parfum et leur souvenir appartiennent au cercle resserré de la famille; elle seule peut les vénérer dignement au sein du foyer intime. Dans les relations sociales, dans le commerce de l'amitié, M. Henri Hartmann était tout entraînement, tout élan; sa nature ardente et expansive le livrait entièrement à ceux qu'il aimait. La sincérité avec laquelle s'ouvrait son cœur commandait de vive force que les autres s'ouvrissent à lui. Habitué à exercer l'autorité que lui donnaient sa valeur personnelle et sa position, il l'abdiquait toujours spontanément dans la familiarité pour

Digitized by Google

jouir des fruits de la liberté des autres, montrant ainsi qu'il n'estimait que les caractères vigoureux et fermes, les natures sincères, les cœurs droits, les esprits convaincus. Intrépide à soutenir sa pensée et ses sentiments, il respectait religieusement l'expression des croyances les plus opposées aux siennes, et si sa brusque franchise ne ménageait ni les conseils, ni les attaques hardies, elle savait aussi recevoir, sans mécontentement et sans fiel, les résistances les plus indépendantes et les contradictions les plus obstinées. Jamais le souvenir de ces dissidences accidentelles ou continues n'a projeté le moindre ombrage sur ses sentiments de justice, sur son impartialité, sur l'attachement et l'estime qu'il avait une fois accordés; nous pouvons dire, au contraire, que la mâle élévation de son caractère y trouvait un nouveau sujet d'étendre son affection et de consolider l'opinion favorable qu'il avait conçue.

L'époque où M. Henri Hartmann est né, les devoirs et les nécessités qui l'ont saisi au sortir de l'enfance, la vie active et laborieuse qu'il avait embrassée à un âge où la jeunesse n'est encore occupée que de ses plaisirs, et aussi la dispersion des ressources de l'instruction pendant l'orage révolutionnaire, ne lui avaient pas permis de savourer tous les bienfaits d'une éducation complète. Il était de ce temps où l'action était plus prisée que les livres et où la vie valait plus par les œuvres que par le savoir. Mais par son attraction naturelle vers tout ce qui était noble, élevé, utile, il était consolé de la privation que la fatalité des temps lui avait imposée. Il sympathisait chaudement avec toutes les entreprises qui avaient pour but de développer la culture des esprits, d'exhausser le niveau intellectuel des générations nouvelles. Les arts, que sa nature effusive et cordiale aimait et appréciait d'instinct, n'avaient pas d'admirateur plus heureux et plus passionné que lui.

Cet homme de bien, ce chef d'industrie modèle, ce père des ouvriers, ce bienfaiteur de toute une contrée, ce philosophe actif, ne pouvait qu'être un excellent citoyen, un patriote éminent.

Rattaché par sa naissance à cette forte génération de 1789, il en avait toutes les qualités, la foi sincère, la conviction indestructible, la persévérance courageuse. Il a vu toutes les phases par lesquelles la liberté française a passé, ses défaillances inattendues et ses réveils soudains et terribles, sans en renier le culte, et sans désespérer d'elle. Il l'aimait pour le bien qu'elle a donné et pour celui qu'elle don-

Digitized by Google

nera encore; il l'aimait surtout pour la dignité à laquelle elle élève l'homme et pour les lumières qu'elle seule sait répandre. Nous l'avons entendu la défendre, quand beaucoup de personnes se donnaient le facile mérite de l'attaquer. Il pensait que les erreurs inséparables de la grande crise sociale que nous traversons depuis soixante ans, n'étaient que des maux passagers qu'il fallait subir pour atteindre un bienfait désirable et permanent. Sa vie politique, volontairement modeste et cachée pour tout ce qui tenait de sa personne, ostensible et évidente pour tout ce qui touchait aux principes, était invariablement réglée sur cette conviction. Il en donna des preuves dans toutes les occasions où sa conduite pouvait servir d'exemple et d'encouragement, sous la restauration, en 1830, et sous la république de 1848. Il reçut et accepta sous le gouvernement provisoire la mission de sous-commissaire du canton de Munster. Il l'accomplit comme tout ce qu'il faisait, avec une prévoyance, une fermeté et une bienveillance qui ne laissèrent place ni à une plainte, ni à un désordre.

Dans sa pensée, et il avait raison, la liberté était indissolublement liée à l'indépendance du territoire. « Les dissidences d'opinion, « disait-il, sont les querelles du ménage politique des Français; elles « doivent s'arranger chez nous et par nous. L'étranger c'est l'ennemi. » Aussi, lorsque la seconde invasion menaça l'Alsace, vit-on M. Henri Hartmann mettre sa conduite d'accord avec ses principes. Il monta à cheval, et à la tête d'un escadron de lanciers volontaires, il marcha contre l'ennemi. La résistance fut vaine, on le sait; mais ce qui ne fut point vain, ni inutile, ce fut l'exemple de ces patriotes qui abandonnèrent leurs foyers et leurs affaires pour courir au devoir et qui restèrent pendant quinze ans les représentants inflexibles de la haine contre l'étranger.

La vivacité du sentiment national inspira un peu plus tard à M. Hartmann une autre démarche, que les retours de la fortune font paraître bien simple aujourd'hui, mais que les passions d'alors et les ressentiments ombrageux du pouvoir royal rendaient dangereuse, par conséquent hardie. Il adressa à la Chambre des députés de 1821, avec le général Gourgaud, le colonel Fabvier, et le colonel Bricqueville, une énergique pétition pour réclamer les cendres de Napoléon qui venait d'expirer à Sainte-Hélène. Cette demande avait un caractère qui la fit considérer comme séditieuse et révolutionnaire. Au fond, elle l'était, ne fût-ce que par la date que les pétitionnaires avaient donnée

Digitized by Google

à leur demande : le *14 juillet 1821*. On peut croire que des patriotes comme Bricqueville et comme M. Hartmann tentaient d'atténuer et d'expliquer leur culte pour l'empereur par le rapprochement d'une grande date de la révolution, la prise de la Bastille. Ce qui est sensible toutefois, c'est qu'ils blessaient deux fois la royauté du droit divin.

A côté de ces hardiesses de la vie politique, nous aimons à placer un acte de courage et de dévoûment emprunté à la vie familière et domestique. Il achève de peindre M. Henri Hartmann, en nous le montrant partout simple, modeste et intrépide. Le hasard l'avait rendu spectateur, en 1818, à Nîmes, d'une de ces scènes où la richesse oisive et déréglée se complait. Des plongeurs allaient, au risque de la vie, chercher au fond d'une eau profonde les pièces de monnaie qu'on y jetait. L'un d'eux se débattait, au fond du gouffre, dans les horreurs de l'agonie. M. Hartmann offre une riche prime à celui qui le sauvera. Personne ne répond. Cependant un malheureux va mourir. N'écoutant alors que l'humanité et le devoir, M. Hartmann s'arrache du bras de sa jeune femme, se dépouille de ses vêtements, se précipite dans les flots et en retire vivante encore la triste victime de ce jeu barbare. Les assistants l'acclament et veulent connaître son nom ; mais cachant, comme toujours, la main qui donne le bienfait, M. Hartmann refusa de se faire connaître et quitta la ville sur-le-champ.

Telle fut cette vie si honorable et si dignement remplie. La mort l'a éteinte, mais elle ne la fera point oublier. Son souvenir durera parce que ses œuvres aussi sont destinées à durer. La vaine renommée, le faste, la puissance ne laissent après eux que quelques fleurs éclatantes, mais passagères. Le bien répandu par la main de l'homme fait lever une moisson de plus en plus productive et belle, parce que Dieu la bénit. La mémoire de l'homme de bien, de l'homme utile, du démocrate véritable, est gardée par le meilleur et le plus fidèle des livres, le cœur du peuple. Nos descendants la trouveront pendant de longues années vivante et vénérée parmi les pâtres et les ouvriers des vallées de Munster.

CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES ALLEMANDS

POUR LA PUBLICATION DES SOURCES DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE ANCIENNE.

Il vient de se constituer, dans la ville d'*Hanovre*, une société littéraire qui a pour but de faire réimprimer des ouvrages devenus rares ou dont il n'existe pas de bonnes éditions et relatifs à l'époque de la littérature allemande comprise entre l'invention de l'imprimerie et la guerre de trente ans. Cette société marche sur les traces d'une autre de ce genre, fondée, il y a quelques années, à Stuttgart, et à laquelle l'Alsace est redevable d'une édition complète de la *Chronique* de Fritsch Closner, confiée alors aux soins de feu A. W. Strobel; elle se nomme : *Verein deutscher Bücherfreunde zur Verbreitung der Quellen der älteren deutschen Literatur*, (Société de bibliophiles allemands pour la publication des sources de la littérature allemande ancienne).

Le comité provisoire, qui compte dans son sein des savants du premier ordre, tels que *J. Grimm*, *Th. Colshorn*, *K. Gödéké*, *C. L. Grotefend*, *J. M. Lappenberg*, *A. Telikampf*, a choisi pour son début les poésies comiques du plus célèbre des *Meistersänger*, de Hans Sachs de Nüremberg.

Voici les principales dispositions renfermées dans le prospectus de cette jeune Société, qui ne manquera certainement pas de compter, sous peu, de nombrex adhérents et qui dotera successivement les bibliothèques publiques et celles des amateurs de la tittérature ancienne de l'Allemagne, d'utiles et d'intéressants ouvrages :

Digitized by Google

La Société admet des membres allemands ou étrangers.

L'abonnement est fixé à *cinq* écus (Thaler Cour.); pour cette somme chaque souscripteur recevra 70 à 80 feuilles d'impression, grand in 8° et sur beau papier blanc; il aura, en outre, le droit de concourir, (par l'envoi d'un bulletin de vote), à l'élection du comité définitif et de proposer à ce comité les ouvrages dont il désirera la publication.

Toute personne qui prendra cinq actions, recevra *six* exemplaires des livres édités dans le courant de l'année.

Les ouvrages imprimés par les soins de la Société ne seront pas livrés au commerce.

Les publications commenceront dès que l'on aura réuni 200 actions.

L'agent de la Société est M. *Ch. Rümpler*, libraire à Hanovre.

AUG. STOEBER,
régent au collége de Mulhouse.

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE, publiée par l'abbé MIGNE, aux ateliers du petit Montrouge, à Paris, — in-4°.

Je ne m'occuperai aujourd'hui que de la partie historique proprement dite de la collection de M. l'abbé Migne, me réservant de consacrer un second article à sa Patrologie, recueil non moins curieux et non moins digne d'éloges.

M. l'abbé Migne a adopté la forme du dictionnaire pour cette vaste *Encyclopédie théologique* à laquelle viennent se souder toutes les branches des connaissances humaines; le titre adopté par l'éditeur est en contradiction avec l'œuvre qu'il désigne, et, contrairement à ce qui arrive malheureusement tous les jours, le titre en dit moins qu'il ne devrait. On croirait que la science ecclésiastique est seule étudiée dans l'encyclopédie, tandis que, comme je viens de le dire, toutes les sciences y sont successivement passées en revue. La forme de dictionnaire enlève aux volumes de l'abbé Migne l'avantage de pouvoir être lus d'une manière suivie, mais comme ils sont édités avec la pensée de servir à eux seuls de bibliothèque, je trouve que l'éditeur a eu une heureuse et ingénieuse idée; les recherches sont très-faciles à faire: celui qui n'a que ces volumes à sa disposition, y trouve tout ce qui peut lui être nécessaire; et celui qui, voulant pousser plus loin ses recherches, est assez heureux pour avoir à sa disposition une bibliothèque, trouve dans l'*Encyclopédie* toutes les indications qui peuvent le mettre à même de chercher et de trouver, deux choses qui ne sont pas toujours aussi faciles qu'on veut bien le croire.

On comprendra sans peine que dans cette vaste collection du Dictionnaire qui ne compte pas moins de cent cinquante-quatre volumes, je ne puisse même songer à appeler l'attention sur tous. Je dirai seulement qu'ils sont tous précieux pour l'homme érudit et désireux de

Digitized by Google

savoir et de pouvoir à chaque minute contrôler avec sécurité ce qu'il s'apprête à écrire; cependant je ne puis m'empêcher de m'arrêter en passant sur quelques uns de ces volumes, qui m'ont frappé plus particulièrement, et qui sont en effet d'une utilité constante pour ceux qui s'occupent de nos annales. M. l'abbé Migne a réédité l'excellente histoire des ordres religieux du R. P. Hélyot, ouvrage devenu excessivement rare aujourd'hui et qui seul traitait avec une sérieuse autorité cette intéressante matière. M. l'abbé Badiche, du clergé de Paris, a mis l'œuvre du père Hélyot au courant en y ajoutant des études sur les institutions ecclésiastiques postérieures au savant Franciscain, en indiquant avec soin les sources auxquelles ont été puisés ces renseignements : telle qu'elle est cette *Histoire des ordres religieux*, est l'un des ouvrages les plus utiles à consulter et je me permettrai en passant de le recommander tout spécialement à nombre d'historiens, qui ne se doutent pas souvent le moins du monde de l'origine des associations dont ils parlent.

Le *Dictionnaire hagiographique* est encore plus utile parce qu'il s'adresse à tous ceux sans exception, qui s'occupent de l'histoire et de l'archéologie : historiens, statuaires, dessinateurs, peintres, architectes, tous ont besoin de connaître la vie des saints, et le dictionnaire, publié par M. l'abbé Migne, réunit en deux volumes toutes les notions désirables sur cette matière; j'y ai même trouvé quantité de noms de saints locaux généralement inconnus hors des diocèses où ils sont honorés et qui déconcertent bien souvent les recherches des archéologues; c'est un indice certain du soin avec lequel ce catalogue a été dressé et qui doit le faire remarquer.

Le *Dictionnaire des abbayes* est un travail du même genre et qui, extrait à peu près exclusivement de la *Gallia christiana*, renferme la nomenclature exacte de tous les caractères de la catholicité, je dis exacte, et je me hâte d'en donner les motifs, car autrement une pareille assertion pourrait sembler exagérée; mais j'ai porté ce jugement après avoir lu les articles consacrés à certaines abbayes, dont mes études m'avaient fait connaître le passé; l'exactitude des renseignements sur ces monastères pris au hasard par moi, m'a déterminé à juger très-favorablement cet intéressant catalogue à la suite duquel sont rapportées de bonnes études sur les cartulaires et le monachisme; cette dernière due à la plume de M. Lenormand, le savant académicien.

Je serai moins bref sur le *Dictionnaire des confréries;* c'est un sujet

Digitized by Google

que j'ai toujours travaillé avec plaisir et que M. Toussaint Gautier me semble avoir heureusement compris. L'introduction résume très-habilement tout ce qui est relatif aux anciennes corporations en les prenant à l'origine, c'est-à-dire aux commencements de la société chrétienne, et montre surtout avec beaucoup de vérité le rôle qu'elles ont joué dans les villes au moyen-âge, quand elles contribuèrent activement au mouvement communal si vigoureusement senti en France aux XIIe et XIIIe siècles. Les corporations d'arts et métiers se composaient de tous les ouvriers d'un même état dans une même ville : la confrérie ainsi constituée se rédigeait une charte qu'elle faisait reconnaître par l'autorité ecclésiastique : chaque année on nommait par voie d'élection les officiers de la compagnie, officiers qui variaient selon les confréries, et qui avaient l'exercice de la justice pour les contestations soulevées entre les confrères ; dans quelques unes on choisissait des membres de familles nobles pour y exercer les premières dignités. J'aimerais à pouvoir parcourir les nombreuses et curieuses pièces qui constituent la principale partie du volume de M. E. Gautier et les documents inédits qui le terminent, notamment un très-long traité de Simon Stoch, le fondateur de la confrérie du Saint-Scapulaire et un extrait des inventaires des archives départementales en ce qui concerne les corporations des arts et métiers. M. Gautier a eu une excellente pensée en dressant ce catalogue, mais il aurait fallu qu'il le complétât en notant les sources qui peuvent exister aux manuscrits de la bibliothèque impériale, aux archives de l'Empire et surtout les archives municipales des principales villes de France, où se trouvent habituellemnet les débris des chartriers de nos anciennes corporations.

Je signalerai encore avant de terminer ce premier article les dictionnaires d'épigraphie, des manuscrits, d'archéologie, de numismatique, de diplomatique, d'iconographie, des pèlerinages et surtout des conciles. Ce sont d'excellents traités pour la confection desquels les éditeurs ont su mettre en œuvre les meilleurs éléments, en citant toujours consciencieusement les sources auxquelles ils ont puisé. Dans un second article, comme je l'ai dit, je passerai en revue la partie de la collection consacrée aux œuvres des Pères et qui n'est pas la moins intéressante, mais je tiens dès aujourd'hui à faire hommage à l'entreprise de M. l'abbé Migne qui rend et rendra des services réels.

EDOUARD DE BARTHÉLEMY, auditeur du Conseil d'Etat.

Digitized by Google

PHILIPPE DE GOLBÉRY.

Suite. (*)

Des simples mémoires, des dissertations archéologiques et des ouvrages d'histoire qui en furent le résumé, M. de Golbéry passa à des travaux de philologie, s'attachant à l'interprétation de deux poètes, d'un orateur et d'un historien, Virgile, Tibulle, Cicéron et Suétone.

Son Tibulle, qui fait partie de la collection de Lemaire, est le principal de ces travaux. Ce n'est pas une de ces éditions qui se présentent avec les grandes prétentions d'une critique rénovatrice; c'est un texte revu d'après les meilleures éditions, précédé d'une biographie du poète très-gracieusement conçue et annoté avec goût, avec le sentiment de la poésie et avec la connaissance des commentaires qui font autorité. Cette publication mit l'auteur en parallèle avec Dissen, dont le Tibulle parut à Gœttingue en 1835. Dissen reproduisait le beau texte de Lachmann en y ajoutant des corrections tirées des *Excerpta Frisingensia* et de la collation de l'*Editio Pinelliana*, qui avait échappé à Huschke et que Bardili avait procurée au nouvel éditeur. Il joignait à ce mérite celui d'une interprétation très-bien guidée par la connaissance du rythme et des types de la poésie grecque, et le monde savant accueillit le travail de l'habile helléniste avec une bienveillance méritée. Mais cette faveur ne l'empêcha pas de rendre justice à l'édition de son émule français.

Et puisque son Tibulle est sans contredit le plus érudit de ses ouvrages, nous devons nous y arrêter un instant.

(*) Voir la livraison de janvier, page 1.

Digitized by Google

Il est deux classes d'appréciateurs ou de lecteurs de Tibulle exagérant l'une comme l'autre.

La première, représentée par M. Tissot, ne voit dans l'illustre élégiaque que le poète « insoucieux de la gloire, ami du repos, enchanté de n'être rien dans sa propre maison, vivant pour l'amour, les muses et la divine amitié. » Et tout est trouvé bon et beau, tout est pardonné, admiré dans les vers de Tibulle en faveur de cette poétique insouciance. M. Tissot, à la vérité, pense que « les maîtresses de Tibulle, prises dans la classe des courtisanes, et sujettes à beaucoup d'infidélités, ne peuvent inspirer le même intérêt qu'une La Vallière ou *telle autre femme de nos jours*, tendre, sensible, délicate et *vertueuse* jusque dans sa faiblesse par sa fidélité à un attachement unique. « Cependant il trouve ces maîtresses charmantes et le poète heureux. « Mais voyez, s'écrie le singulier moraliste, voyez quel est le prestige d'un sentiment vrai exprimé avec l'éloquence du cœur; nous prêtons un charme particulier à Délie et à Némésis, et surtout nous nous attendrissons avec Tibulle en partageant ses craintes, ses espérances, ses joies, ses tristesses, ses retours au bonheur; et, tout balancé, nous voudrions être heureux, malheureux ou consolés comme lui. »

La seconde classe, représentée par Dissen, découvre une grande profondeur de vues dans les idées de ce poète sur la vie humaine, une singulière beauté dans la nature de ses affections et dans ses chants d'amour, un penchant décidé pour la fantaisie idéale et pour la mélancolie; s'attachant, malgré la vivacité de ses sentiments, à la poursuite d'un seul but, le *requies curarum*, la paix du cœur, l'harmonie et l'équilibre de toutes les émotions de l'âme dans la *tranquille jouissance*. » (Voyez la dissertation spéciale de cet écrivain sur la poésie de Tibulle).

Entre ces deux classes, l'une beaucoup trop érotique, l'autre beaucoup trop métaphysique, il en est une troisième, composée de gens de goût et de gens de lettres, mais surtout de gens de sens qui, loin d'idolâtrer les Lydie et les Délie ou le chantre des Lydie et des Délie, loin de s'exalter sur le mérite de cette frivole poésie toute consacrée au coupable désir d'immortaliser des faiblesses très-communes en elles-mêmes, et loin de pardonner cet égarement de la raison en faveur de quelques beautés de style ou de rythme, s'affligent de voir des hommes élevés aux meilleures écoles étaler ainsi avec complaisance des misères qui dégraderaient leur mémoire, si l'on prenait

Digitized by Google

à la lettre ce que dans leur délire lyrique, ils aiment à nous raconter de leur doux esclavage.

C'est cette troisième classe que représente M. de Golbéry, et c'est ce qui valut à son Tibulle un rang honorable dans la philologie française, dans le temps même où les amis et les élèves de Dissen, et j'étais du nombre, se plurent à faire ressortir les mérites de l'édition du savant helléniste.

Aux travaux de littérature classique Golbéry rattacha une série de traductions.

Ce genre d'occupation imitatrice n'est peut-être pas apprécié de tout le monde selon son mérite, et assurément de personne selon les peines qu'il donne, les luttes incessantes qu'il impose, les perplexités et souvent les désespoirs où il jette les plus généreux efforts. Mais Buffon a traduit, et il est permis de traduire encore de nos jours. D'ailleurs tout ce que notre laborieux ami a traduit porte, avec la trace de ces luttes généreuses, le cachet de la facile élégance qui est le caractère de son style comme il était celui de son esprit.

Dans la collection des classiques de Panckoucke il a traduit :

1° les lettres de Cicéron, sur lesquelles il trouvait dans Wieland un guide si sûr et si entraînant ;

2° les œuvres de Suétone, si dignes d'occuper un magistrat lettré.

Traduire ces écrivains c'était vivre dans la meilleure compagnie, se nourrir de la plus belle littérature et se délasser de la manière la plus convenable à un jurisconsulte et à un homme politique.

Golbéry aimait à traduire. Et si l'on avait quelque peine à s'expliquer ce goût dans la vie d'un homme si occupé et d'un esprit si vif, on en trouverait peut-être les raisons d'abord dans cette activité si dévorante, dans cette assiduité si étonnante au travail de la plume, puis surtout dans les fatigues si nobles sans doute mais souvent si fastidieuses de la carrière du dossier, du réquisitoire et de l'arrêt.

D'ailleurs notre ami ne s'attacha qu'aux écrivains éminents. Son savant professeur d'histoire, Gœrres, lui avait signalé les mérites de trois écrivains allemands dont les pages se distinguaient par ce triple caractère, une érudition immense, un grand talent, et un esprit profondément religieux, uni à celui d'une critique pure. C'étaient, Schlosser, Niebuhr et Creuzer.

Il traduisit :

L'Histoire universelle de l'antiquité, de Schlosser (3 volumes) ;

Digitized by Google

L'Histoire romaine, de Niebuhr (7 volumes) et il avait commencé à traduire les Symboliques de Creuzer, lorsqu'il apprit que M. Guigniaut l'avait devancé.

Je l'ai dit, tout le monde ne rend pas justice aux traducteurs ; on a la persuasion qu'ils ne peuvent offrir que de pâles copies, ce qui est bien la règle, et personne ne leur tient compte de tout ce qu'ils ajoutent souvent de clarté à la pensée et de solidité aux arguments des écrits originaux, ce qui est l'exception. Personne ne leur en tient compte, dis-je, à moins qu'ils ne fassent comme M. Guigniaut que nous venons de nommer, qu'ils ne tuent les auteurs, en refaisant leur travail. M. de Golbéry n'a pas poussé l'esprit de transformation jusqu'à l'œuvre de la création ; mais il n'en a pas eu moins de peines. Celles que lui donnèrent les délicatesses de goût, d'exigence et d'amour-propre de Schlosser et de Niebuhr, avec qui il s'était mis en correspondance et en état de déférence, seraient ineffables. (8) Mais rien ne put le décourager et les encouragements d'une exquise bienveillance que lui prodiguèrent le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, encouragements joints à ceux de quelques journaux, eussent suffi pour fermer des plaies bien plus saignantes.

Golbéry traduisit pour la collection Lemaire des notes choisies dans les deux volumes si pleins d'excellentes choses, que J. H. Voss, le chantre si bien inspiré de *Louise* a publiés sur *les Géorgiques*, composition dont le sujet était cher à la famille de Voss, originaire des vertes plaines du Holstein, qui ne cessèrent de dominer les souvenirs et les inspirations poétiques de toute sa vie.

L'esprit actif de Golbéry avait projeté ou ébauché d'autres travaux. Aimant le conte et le faisant avec grâce, il avait, dès 1810, traduit quelques fables d'Yriarte, et nous en citerions facilement l'une ou l'autre dont le sel conserve sa mordante saveur à tout âge, toujours de circonstance même pour ce que nous faisons ici.

L'écrivain qui publie le plus ne donne jamais tout ce qu'il tient en porte-feuille et ne parvient jamais à écrire tout ce qu'il projette. Golbéry nourrit toute sa vie l'intention d'écrire l'histoire de l'Alsace. Sa carrière politique lui en ayant pris le loisir, il en reprit le dessein lorsqu'il eut reçu sa retraite ; mais sa santé était épuisée, et ce fut le sujet de sa plus grande tristesse d'auteur d'être incapable de faire ce

Digitized by Google

travail. Toutefois il a laissé une multitude de Notes extraites des meilleurs documens sur l'Alsace.

Des travaux aussi nombreux et aussi graves trouvèrent leur encouragement légitime dans les honneurs et les distinctions académiques dont ils furent l'objet. Longue est la liste des Compagnies savantes qui se l'associérent depuis la Société d'émulation en 1808, jusqu'à l'Académie de Besançon, 1842; dans cette liste la Société royale des Antiquaires de France figure dès 1821, et l'Institut, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dès 1827. (9) La plupart de ces associations furent la récompense de travaux spéciaux. D'autres imposaient ou provoquaient des travaux ultérieurs, j'entends la qualité d'Inspecteur divisionnaire des monuments historiques pour la Société de conservation fondée à Caen par l'honorable M. de Caumont, et celle de membre de divers comités du Ministère de l'Instruction publique.

Il en est sans doute, dans le nombre de ces associations, qui purement honorifiques, sont aussi de pures distinctions et qui n'ajoutent aux satisfactions de l'amour-propre que les simples et faciles devoirs de la reconnaissance. Mais d'autres emportent avec elles des excitations permanentes et de laborieuses correspondances.

Peu de *Correspondants* de l'Institut, je crois, ont plus efficacement *correspondu* avec cette illustre Compagnie que M. de Golbéry, qui de ses divers titres préférait celui-là à tous les autres, et qui, à son tour, fut l'objet de beaucoup d'encouragements de la part de ce grand corps.

Il entretenait d'ailleurs une correspondance particulière plus ou moins suivie avec plusieurs de ses membres, MM. Dacien, Letronne, Walckenaër, Guigniaut, Champollion jeune, Eméric-David.

Son commerce de lettres, ouvert de bonne heure et continué jusqu'à sa dernière maladie, était étendu.

La plus ancienne de ces lettres, par Masson, l'auteur des Mémoires secrets sur la Russie, est adressée à M. Golbéry, bachelier en droit en son étude. Elle doit donc remonter à 1809. (10)

Ses travaux le mirent successivement en rapport avec Gœrres, son ancien professeur, M. Schlosser, Niebuhr, Geoffroy Schweighæuser, Arnold, M. Champollion-Figeac; M. le Baron Chandruc de Crazannes, A. Cramer, Rilliet-Pictet, le savant Jean Humbert de Genève, notre très-regretté ami commun; Micali de Florence, l'auteur de ces belles

Digitized by Google

recherches sur les anciens peuples de l'Italie que M. Raoul-Rochette n'a pas dédaigné de traduire, et qui ont porté de beaux fruits; Duvernoy, Inspecteur ecclésiastique de Montbéliard, le baron d'Eckstein; M. Quérard, le consciencieux auteur de la France littéraire, dont notre savant ami seconda la publication; l'excellente famille Panckoucke, l'entreprenant Baron de Férussac, directeur d'une œuvre plus généreuse que lucrative, les fameux Bulletins; M. Philarète Chasles, M. Theobald Walsh, qu'il rencontra chez Madame la Grand-duchesse Stéphanie; Mr Berville, l'avocat-général, M. Rives, de la Cour de cassation; M. Andrieux, Parisien, s'il en fut, mais qui dans ses moments de bonne humeur aimait à se dire de Strasbourg, où il était né en effet, et dont il recevait les enfants en compatriotes; M. Villemain, M. le marquis de Pastoret, M. le comte Portalis, dont il recevait des épîtres précieuses.

Que n'avons-nous aussi les lettres qui provoquèrent ces réponses. Mais c'est la triste condition des biographes, de n'avoir d'ordinaire, qu'une sorte de revers de médaille pour faire leur esquisse et de ne pouvoir produire ce qu'ils possèdent eux-mêmes des lettres de leurs amis; mais, n'était le devoir de s'effacer, le premier de tous, que de traits charmants de grâce, d'esprit et de gaité je pourrais emprunter à ma propre correspondance avec le spirituel, l'infatigable écrivain.

Entre cette correspondance littéraire (car il ne s'agit pas encore de correspondance politique) et la correspondance de famille de Golbéry, qui est devenu un trésor sacré pour la tendresse et la piété des siens, il s'en place une autre, moins intime que la seconde et plus que la première, et dont je puis un peu soulever les voiles. C'est celle de l'amitié confidente de ces intérêts et de ces affaires qui jouent un rôle important dans la vie d'un homme diversement occupé, et pour lesquelles on a si grand besoin d'être aidé. Et ici je n'entends pas les affaires personnelles seulement, j'entends encore celles des autres, dont il faut s'occuper d'autant plus qu'on est plus haut placé et qui vous prennent d'autant plus de temps qu'on y apporte plus de bienveillance et de dévouement. Peu de personnes savent ce qu'il en coûte de démarches, de lettres, de complaisances et de services de toute espèce pour obliger, surtout quand il s'agit de hâter un peu le pas de la fortune, toujours si lente à rendre justice aux gens qui se bornent à bien faire. M. de Golbéry, qui avait l'abord facile pour les sollici-

Digitized by Google

teurs et la parole aussi rapide que le cœur, eut beaucoup d'affaires de ce genre ; mais il eut aussi le bonheur de trouver dans l'administration, et surtout dans celui des ministères dont il relevait comme magistrat, des aides aussi bienveillants que lui. Qu'il nous soit permis d'emprunter à celui d'entr'eux qui représente le mieux tous les autres, l'appréciation de cette partie de la vie et de la correspondance de notre ami. Ce n'en est pas le côté le moins brillant. (11)

On est en effet d'autant plus ébloui de cette multitude de lettres écrites au milieu de tant de travaux que ces lettres s'écrivaient dans des heures encore plus souvent dérobées au sommeil qu'à la société et à ses exigences. Il fallut que la lampe du conspirateur brûlât souvent tôt et s'éteignit tard pour éclairer des pages si nombreuses.

Ce qui explique un peu le fait, c'est cette circonstance, que M. de Golbéry, pendant plus de trente ans, et trop longtemps pour sa santé, se levait à ces heures auxquelles on est obligé d'allumer son feu soi-même et souvent il se passa de feu plutôt que de perdre son temps à en faire.

De ce temps la partie la plus considérable était reclamée par des devoirs publics, chaque jour plus variés. Aux séances de la cour s'ajoutèrent successivement des présidences de cours d'assisses, des sessions de conseil général, et enfin les interminables sessions de la chambre des députés. Et, dans toutes ses fonctions, M. de Golbéry déploya la même activité qui l'y avait élevée. Jamais il n'y eut pour lui de sinécure.

D'ordinaire la place de conseiller d'une cour de justice est douce. Dans des tems pleins d'agitation elle participe à l'ébranlement général. D'ailleurs la cour de Colmar eut à juger quelques unes de ces affaires qui eurent le privilége d'émouvoir les années de la Restauration, de véritables conspirations, des tentatives de révolte, des mouvements d'insurrection. Elle eut l'affaire de Belfort en 1822, dès l'entrée en fonctions de M. Golbéry, qui y remplit le rôle de conseiller-instructeur et dont la conduite fut d'autant plus facile à blâmer, qu'il avait plus de sympathie pour un tout autre régime que celui du jour. Encore eut-il ce rare bonheur d'avoir à se justifier auprès du Procureur-général pour avoir donné en faveur des prisonniers des ordres empreints de douceur, et de recevoir de ceux-là même qu'il eut à condamner de sincères et de légitimes témoignages de reconnaissance pour tout ce que son humanité lui avait suggéré de bons pro-

Digitized by Google

cédés pendant leur détention. Rien n'est plus palpitant d'intérêt, si l'on me permet cette locution, que sa correspondance à ce sujet. D'une part calmant les vingt-deux militaires qui réclament des adoucissements avec toute l'impétuosité du sang et du malheur, se plaignent du manque d'air, du manque de feu, (de Janvier en Avril) de l'élévation des prix de tout par l'avidité du concierge, et d'autre part, plaidant leur cause auprès du Maire, qui fait de bonnes choses et de belles promesses, et auprès du chef du parquet, qui veille à l'ordre, ne connaît que la loi et querelle peut-être en apparence ce qu'au fond du cœur il approuve. (14) Nous avons sous nos yeux des lettres touchantes, pleines de la plus vive reconnaissance, du colonel Pailhès et de sa femme, l'un et l'autre aussi fermes dans leur malheur que sensibles aux adoucissements qu'y apporta le juge d'instruction.

On sait l'histoire de toutes les conspirations de province, leurs commencements si téméraires, leurs succès d'une heure, leur infaillible dénouement, c'est-à-dire la mort de quelques infortunés encore plus coupables de déraison que de tout autre chose. Aussi, pour toute espèce de juge, c'est une véritable infortune d'être saisi d'une affaire de cette nature. La cour de Colmar, devant laquelle M. Barthe dit l'un de ses plus beaux plaidoyers, fut indulgente; il n'y eut pas de sang répandu; mais ses membres eussent été affligés comme juges et comme citoyens de voir se renouveler dans son ressort des tentatives aussi insensées, et dans ses débats des scènes aussi pénibles.

Celle des attributions d'un Conseiller de cour royale que M. de Golbéry devait affectionner le plus, si fatigantes qu'elles soient, c'était la présidence des assises, où son élégante et facile parole, où l'aisance avec laquelle la haute impartialité du magistrat gouvernait en lui les promptes et vives émotions de l'homme, brillaient avec le plus de pureté. Il présida de 1821 à 1841, sans interruption, soit les assises du Haut-Rhin, soit celles du Bas-Rhin, et dirigea quelquefois jusqu'à trois sessions par an, ne redoutant ni la fatigue, ni le temps. Loin de là, la vivacité pleine de ménagement avec laquelle il corrigea un jour sur la question du temps perdu, un mot prononcé par un des organes du ministère public, atteste toute l'étendue de son dévouement et tout son respect pour la justice. (16)

Quelques épitres poétiques que lui adressa le professeur de littérature le plus passionné pour Ciceron et Virgile que nous ayons rencontré dans la vie, M. de Saint-Venant, membre de plusieurs jurys,

Digitized by Google

si poétiques qu'elles soient, ne sont qu'un tribut légitime payé à ce dévouement.

Cette vie consacrée aux lettres et à la magistrature tout-à-coup se transforma ; l'homme de lettres, le magistrat s'engagea dans l'administration et dans la politique, qui offraient à cette époque, ce qu'elles offrent à toutes, de brillantes séductions mêlées de grandes jouissances et d'amers désillusionnements.

Porté au conseil général du Haut-Rhin dès 1833, par les électeurs de son canton, celui de Kaysersberg, M. de Golbéry remplit ces honorables fonctions et celles de secrétaire du corps depuis ce moment jusqu'en 1847, époque à laquelle il fut obligé, à la suite d'une très-grave maladie, d'en refuser le fatigant honneur. Cette circonstance indique suffisamment la part qu'il prit aux délibérations, nul n'étant obligé de les suivre avec plus d'attention que celui qui est appelé par tous à les consigner sur les registres et qui a toujours la délicate mission d'en préciser ou d'en arrêter la forme, souvent même celle de parfaire ce qui a été plus ébauché que défini. On dit que l'habile secrétaire, qui savait veiller, fut toujours prêt à lire ses procès-verbaux le lendemain de chaque séance, ce qui a son prix, et ses collègues aiment à rappeler spécialement la part qu'il prenait aux questions alors et toujours si intéressantes de l'instruction primaire, et à celles de la conservation des monuments historiques de la province. Sa correspondance atteste d'ailleurs que sur ces questions les préfets prenaient son avis même hors session.

Remplies avec conscience et talent, les fonctions de Conseiller de département conduisaient d'une façon naturelle à celle de Député. M. de Golbéry, qui avait été porté à une présidence de collège, dès 1831, fut nommé député en 1834.

Ces fonctions, toujours ambitionnées, se disputaient alors avec une vivacité présente à nos souvenirs et la manière dont chaque élu les remplissait à la chambre se discutait chaque jour dans les journaux, dans les salons et ailleurs avec toutes les véhémences des partis. La candidature de de Golbéry, proposée dès 1833, contre la réélection du conseiller André, nommé président de chambre, je crois, avait été l'objet, à ce qu'il paraît, d'une de ces manœuvres, qui sont toujours de bonne guerre aux yeux des amis et que les adversaires qualifient toujours des épithètes les plus sévères. Je crois que les amis de M. de Golbéry le firent avec raison, car je vois par les journaux du

Digitized by Google

temps qu'on reprocha à leur candidat, non pas précisément ce que les américains reprochent aux candidats qui ne sont pas les leurs, mais des assiduités aux salons de la préfecture et des complaisances d'amitié pour le préfet, incompatibles avec le rôle d'un député constitutionnel.

A ces accusations articulées avec véhémence, au moment le plus décisif, le candidat répondit avec une grande vivacité. (17)

Mais, en politique, en toute matière, qu'est-ce qu'une apologie, si brillante soit-elle, auprès de la plus sotte des calomnies? J'ai vu la candidature d'un homme de lettres échouer contre le bruit grossièrement répandu la veille du vote, qu'il ne voulait entrer à la chambre que pour arracher au ministère une concession pour la fabrication du sucre de betterave.

La meilleure réfutation de ce que les adversaires de de Golbéry appelaient la *Comédie politique du Champ-de-Mars de Colmar* sortit de l'urne de 1834. Mais être élu, n'était qu'un moyen d'être un bon député, qu'une mise en demeure de justifier un éclatant témoignage de confiance, qu'une sorte d'invitation publique à l'élu d'un arrondissement à se montrer l'élu de la France. M. de Golbéry n'eut pas moins que cette ambition, et cette ambition était légitime, inspirée par les plus grandes considérations.

Le gouvernement de Juillet, sorti du parlement, était dans l'opinion le régime parlementaire par excellence. L'opinion constitutionnelle le voulait dans toute sa pureté: la raison dirigeant le pouvoir par l'organe de la majorité, pleine de déférence elle-même pour l'opposition, pour l'idéalité, pour l'avenir, tenait peu de compte des imperfections plus ou moins excusables du jour. Dans ce régime on entrevoyait toutes les sources d'une prospérité merveilleuse, sans parler de la gloire nouvelle qu'elle allait faire rejaillir sur la nation et de celle qu'elle offrait au génie de ses interprètes. La prospérité matérielle était au fond la grande illusion et l'aspiration universelle. De là cette prédilection si singulière qui recherchait l'homme d'affaires, l'homme d'argent, le grand banquier, le grand industriel, le grand propriétaire. L'homme de talent n'arrivait à la Chambre que par quelques collèges d'élite, qu'à la faveur de quelque vernis d'opposition. Le fonctionnaire était généralement proscrit, c'était l'homme du pouvoir; mais pouvoir lui-même, le ministre qui pouvait favoriser les intérêts positifs se faisait nommer partout.

Digitized by Google

Telles étaient les observations saillantes. Elles ne triomphèrent pas de la raison qui n'abdique jamais, et Royer-Collard a pu dire, parlant d'une chambre dont il n'était pas charmé, qu'il n'y avait pas mieux.

Généralement les députés se divisaient en trois catégories, dont chacune offrait des nuances. Les princes de l'éloquence s'occupaient des questions de politique générale, des affaires de l'Europe, de l'esprit public du pays, des institutions qui devaient la former, en un mot des questions de cabinet. Ceux du second rang faisaient les affaires du pays; et ce n'étaient pas les hommes les moins capables, ni les moins occupés. Ceux du troisième ordre faisaient moins leurs propres affaires que celles de leurs parents et de leurs électeurs, ou quelquefois celles de leur arrondissement. Dans les faveurs de l'opinion générale et dans la grande Presse il n'y avait place que pour les premiers. Encore fallait-il être le pouvoir ou l'opposition, c'est-à-dire ministre ou chef de parti, représenter l'autorité ou la liberté pures, pour avoir l'appui complet et quand même de l'un des deux camps les plus fortement retranchés du journalisme. Le rôle d'un simple soldat, soit du *grand* parti de l'ordre, soit du *grand* parti du progrès, était une position ingrate, si peu douteuse qu'elle fût. Pour avoir les honneurs de la guerre, ici ou là, il fallait être, non pas du pouvoir, mais au pouvoir, et non pas de l'opposition, mais à la tête de l'opposition.

Et telles étaient nos illusions sur ce régime, qui devait nous donner mieux que le régime anglais et mieux que le régime américain, ses deux types, que dans l'opinion de la majorité même raisonnable de la nation, il n'y avait de salut que là. Le progrès, la liberté, l'opposition avaient d'autant plus de faveur qu'on les voyait plus fréquemment arriver aux affaires; et l'engouement général était si vif que, semblables aux nobles tant raillés de l'ancien régime qui applaudissaient avant 89 les déclamations les plus passionnées contre leurs privilèges, nous battions des mains aux harangues les plus exaltées qui nous préparaient 48, et que nos Lamartine et nos Odilon-Barrot semaient encore avec entraînement, en Janvier, dans les salles des banquets les tempêtes qu'ils devaient essayer de conjurer en Février.

Voilà quelles étaient les situations, les illusions, les aveuglements et les aspirations pleines d'ardeur et de générosité du régime de 1830. Lorsque M. de Golbéry entra dans la chambre, sa place comme conseiller de la cour royale et conseiller de département était marquée parmi les députés voués aux affaires du pays; et certes, ses aptitudes

Digitized by Google

spéciales, son talent, son activité, ses plus nobles tendances l'appelaient là. Mais son esprit libéral, ses vues politiques d'accord avec la pensée de sa province et quelques uns de ses antécédents, peut-être aussi les vœux manifestés par le collége et les journaux qui l'avaient porté, appartenaient à l'opposition.

Magistrat inamovible, rien ne l'empêchait de suivre celles de ses prédilections qui le mettaient le mieux d'accord avec ces intérêts électoraux qu'en dépit de ses volontés les meilleures, le député le plus entraîné par ses convictions ne perd pas de vue.

Ayant choisi sa place sur les bancs les plus rapprochés du centre gauche, M. de Golbéry marcha d'abord avec l'opposition, mais sans se livrer à sa politique demandant plutôt des réformes d'économie que de politique générale et plaidant spécialement l'extension des droits électoraux. Les débats qu'il aimait le moins, à cette époque, c'étaient ceux que ses amis politiques chérissaient le plus, j'entends ceux que soulevaient les affaires de l'église, les intérêts du clergé et les tendances des congrégations, débats qui toujours devenaient d'autant plus brusquement irritants et orageux que personne ne s'y sentait dans le vrai. Les questions où notre ami était le plus à l'aise, c'étaient celles que présentaient les intérêts de sa province, qu'il abordait toujours avec empressement, et ces questions de justice équitable ou de bienveillante indulgence qu'amenaient quelquefois les agitations politiques du temps. En 1835 il parla des prisonniers de Ham, avec noblesse et avec dignité, à propos d'une pétition. Il ne manqua, dans cette période de sa vie, aucune occasion de manifester ses sentiments libéraux, sans engager sa pensée dans une guerre systématique, sans abdiquer le droit de voir où il allait, sans cesser d'apprécier la loi et de gouverner son vote, le donnant favorable quand la loi était bonne, et ne frappant sur le cabinet qu'autant qu'il affectait l'omnipotence, ou sur le budget, qu'autant qu'il affectait le luxe, rendant justice aux lumières, applaudissant le patriotisme et la bonne éloquence sur quelques bancs qu'ils apparussent, comme il convenait à un homme qui plaçait le talent au-dessus de tout et qui aimait que le sien fût apprécié de tous avec la même largeur de bienveillance.

Cette position, que rêvent tous les hommes nouveaux en politique et que l'histoire de tous les parlements qualifie d'impossible, Golbéry s'efforça de la soutenir pendant plusieurs sessions, qui forment la première phase de sa vie politique. Un jour il eut la satisfaction de

Digitized by Google

voir les députés de l'opposition venir le remercier d'avoir apporté, au plus fort d'une maladie, un vote négatif contre cette fameuse loi de disjonction qu'on avait présentée aux chambres à la suite de l'acquittement par le jury des accusés du complot de Strasbourg et qui a joué un si grand rôle, pour un instant, dans nos débats parlementaires, ainsi que dans les feuilles publiques, qui formaient alors, tantôt leur écho, tantôt leur oracle.

Bientôt l'expérience l'éclairant sur sa situation de fonctionnaire public, car le magistrat si inamovible qu'il soit, est fonctionnaire de l'état, le temps modifiant d'ailleurs son point de vue sur la marche des affaires, la transformation générale aidant, M. de Golbéry prit sa place véritable, celle d'un député dévoué aux intérêts publics, s'attachant à amender les propositions du gouvernement; mais ne craignant plus de les appuyer, d'être non pas un homme du ministère, mais un appui du pouvoir public, faisant les affaires du pays.

Telle fût la seconde et la dernière phase de sa vie parlementaire, phase qui le rapprocha des idées ou l'amena dans l'intimité de M. de Barante, de M. de Guizot, du comte de Molé, et du très-regrettable comte de Salvandy.

Cette phase le mit en rapport encore plus direct avec Louis-Philippe, dont il aimait les entrevues et écoutait les avis ou les discours, comme tout le monde, mais sans empressement obséquieux et avec le droit de combattre les désirs royaux les plus chers. Il parla, par exemple, contre le projet des fortifications de Paris le lendemain d'une invitation acceptée au château et faite évidemment dans le but d'amener une conquête sur l'indépendance parlementaire. C'était une noble conduite, et aujourd'hui encore on est frappé en relisant la discussion sur le projet des fortifications de Paris, des solides arguments que présentait le magistrat, appuyant le poète, M. de Lamartine, contre le conseil présidé par le maréchal Soult.

Et certes il était de bonne guerre de sa part de produire contre le projet la triple autorité de Napoléon, de Carnot et de Soult; (*Monit.* du 22 Jan. 1841.) Mais la grande erreur du poète et du magistrat, c'était de croire à une combinaison de stratégie générale quand il n'y avait qu'une combinaison dynastique. Or c'est la plus funeste pensée où puisse tomber une famille règnante que d'imaginer qu'elle a des intérêts qui ne sont pas ceux de la nation. Mise à part par la providence comme la race d'Aron, les races royales doivent comprendre

Digitized by Google

qu'elles le sont pour le service de la loi. C'est la grande leçon de *l'intelligite Reges*, et ne plus l'entendre, c'est revéler au monde qu'on est rejeté de Dieu.

Il est une erreur plus grossière encore, et sur laquelle les plus sincères amis d'une maison règnante gémissent plus encore, c'est celle de vouloir s'enrichir. Golbéry, si dévoué au gouvernement, à la dynastie, à la personne de Louis-Philippe, ne se gênait pas de relever cette aberration même d'une manière mordante. A un aveugle qui lui dit au sujet d'une loi de dotation qu'il désapprouvait, « mais, c'est donc un divorce que vous voulez, » non pas, dit-il, ce n'est qu'une séparation de biens. Le mot valait tout un discours. Mais les partis ne tiennent compte ni des arguments, ni des principes, ni des noms propres, ni des motifs, et cet acte d'indépendance ne fut pas apprécié des anciens amis politiques de Golbéry comme il pouvait désirer qu'il le fût.

MATTER,
ancien inspecteur général de l'Université, en retraite,
et des bibliothèques publiques de France.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

NOTES

DE LA

NOTICE SUR PHILIPPE DE GOLBÉRY.

Note 8.

« Niebuhr, disent les notes de la famille, était à ce point difficile et exigeant qu'il ne permettait à son traducteur l'emploi d'aucun synonyme. Un jour il adressa à M. de Golbéry une lettre fulminante parcequ'il avait écrit Pompëi au lieu de Pompeïa. Cette minutieuse exigence de l'auteur occasionna bien des tribulations au traducteur, qui lui soumettait toutes les feuilles d'épreuves avant le tirage. C'était une chose convenue dès la remise de l'ouvrage.

Note 9.

TITRES ET DISTINCTIONS LITTÉRAIRES DE M. DE GOLBÉRY.

1. 6 septembre 1808. Membre de la Société d'émulation de Colmar.
2. 21 mars 1820. Confirmation de la qualité d'Inspecteur des monuments anciens du département du Haut-Rhin.
3. 15 août 1821. Membre correspondant de la Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg.
4. 22 novembre 1821. Membre correspondant de la Société d'amélioration pour l'enseignement élémentaire.
5. 9 décembre 1821. Membre correspondant de la Société royale des antiquaires de France.
6. 4 février 1824. Membre correspondant de la Commission des antiquités des Vosges.
7. 30 juillet 1824. Pemier prix de l'Institut pour le meilleur mémoire sur les antiquités nationales.
8. 3 juin 1825. Membre de la Société des antiquaires de Normandie.
9. 1er mars 1826. Prix de l'Académie de Toulouse sur la question mise au concours concernant l'état de la Gaule avant les Romains.

Digitized by Google

10. 7 avril 1826. Membre de la Société géographique.
12. 1er juin 1826. Membre correspondant de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse.
12. 9 décembre 1826. Membre correspondant de la Société historique de Fribourg.
13. 20 avril 1827. Membre correspondant de l'Institut. (Académie des inscriptions et belles lettres).
14. 1er février 1829. Membre correspondant de l'Académie royale de Metz.
15. 2 février 1831. Membre de l'Institut de correspondance archéologique de Rome.
17. 25 avril 1835. Inspecteur divisionnaire des monuments historiques des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Ardennes, de la Meurthe, des Vosges et de la Moselle au nom de la Société pour la conservation des monuments historiques de France établie à Caen.
18. 5 mai 1835. Membre correspondant de la Société de l'histoire de France.
19. 23 janvier 1838. Membre du Comité de la langue et de la littérature française au ministère de l'instruction publique.
20. 3 février 1838. Membre du Comité historique des chartes, chroniques et inscriptions au même ministère.
21. 30 septembre 1839. Membre de la Commission des monuments historiques au ministère de l'intérieur.
22. — — — Membre correspondant de l'Institut historique, 6e classe.
23. 28 août 1842. Membre de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon.

Note 10.

Lettre de Masson.

Je vois bien que si je n'adresse pas une épître à Monsieur le bachelier, il ne m'enverra pas celle à Voltaire qu'il m'avait promise.

A vous donc, gentil Bachelier;
Le plus savant et le premier
Qu'on ait jamais fait à Coblence,
Salut! honneur, réminiscence!

Et bonjour. Masson.

Dimanche matin.

Note 11.

Monsieur le Conseiller,

Le retard que j'ai apporté dans ma réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, aura peut-être été pris par vous pour de l'indifférence, relativement à la proposition que vous me faites dans cette lettre de me fournir un

Digitized by Google

travail complet sur les écrivains de l'Alsace. Pressé de livrer à l'impression la fin du manuscrit de la troisième livraison de mon livre, laquelle paraîtra sous huit jours, je n'ai pu, courrier par courrier, comme je l'eusse désiré, vous remercier, Monsieur le Conseiller, de votre offre obligeante, et vous dire que je l'acceptais avec reconnaissance. Le mérite d'un travail tel que la *France littéraire* est tout entier dans son exactitude; aussi m'empressai-je d'accueillir les propositions du petit nombre de véritables amis des lettres qui comme vous, Monsieur le Conseiller, daigne prendre un peu d'intérêt à cette publication, car c'est le moyen d'arriver à cette exactitude.

Je vous remercie beaucoup de la réussite que vous souhaitez à mon livre. Quelques journaux scientifiques en ont parlé avec bienveillance, *und doch sein Fortgang ist noch sehr ungewiss. Die Bücherkenntniss ist etwas für Deutsche, für Franzosen aber, nichts.* Quoiqu'il soit assez triste de s'être occupé dix ou douze ans d'un même travail, et cela infructueusement, il ne me conviendrait pas de m'en plaindre, puisque c'est à ce travail que je suis redevable de mes relations avec plusieurs savants estimables, et dont vous voulez bien, Monsieur le Conseiller, me faire l'honneur d'augmenter aujourd'hui le nombre.

Je me conformerai, Monsieur le Conseiller, à votre désir de ne point vous nommer pour les articles que vous me communiquerez, malgré qu'il m'en coûte de ne pouvoir vous donner des témoignages publics de ma reconnaissance.

J'aurai l'honneur de vous envoyer dans son temps l'épreuve de votre article à corriger ainsi que vous le désirez.

J'ai l'honneur d'être, etc. J. M. QUÉRARD.

Paris, ce 11 juillet 1828.

Note 12.

Voici dans quels termes M. Cramer parle de son ami dans une lettre à Madame de Golbéry.

Genève, 28 Août 1834.

« Dieu lui a dispensé des épreuves douloureuses de diverse nature après une carrière heureuse et brillante. Il a supporté celle du bonheur et celle des peines avec courage et égalité d'âme. Moi qui ai vu les premières je sais combien il était bienveillant, modeste, indulgent pour ses amis et pour ses adversaires. Quelle belle carrière de magistrature il a parcourue, depuis la Hollande en 1810 jusqu'à la première Présidence honoraire! Que de services il a rendus à la chose publique et à tant de personnes qui s'appuyaient sur son inépuisable obligeance! Que de grâce dans l'esprit, quelle gaîté sans méchanceté! Vous rappelez-vous, Madame, votre petite maison de la rue des Bleds, où je le trouvais devançant le jour, travaillant à la traduction des Notes sur les Classiques latins, d'allemand en latin, vrai travail de Bénédictin quand on pense à tous ceux qu'il y joignait, et où on le retrouvait le soir, pour faire si aimablement avec vous les honneurs de cette petite maison! Ozanneaux, Athalin, Costé, De Metz, et tant d'autres vous n'êtes

Digitized by Google

plus de ce monde depuis plusieurs années. Et cette excellente maison De Chevers autour de laquelle on se ralliait ! Le peu de ceux qui restent conserve à ceux qui sont partis les premiers un souvenir bien vivant. Je vous en réponds pour moi, Madame, qui compte ces jours là pour les meilleurs de ma vie. »

Note 13.

Paris, le 26 juillet 1856.

« J'ai consacré quelques heures à parcourir les lettres que j'ai conservées de M. de Golbéry. J'ai reconnu qu'il n'était pas toujours facile de détacher de leur cadre les parties de ces lettres qui offriraient le plus d'intérêt ; cependant il m'a semblé que cette difficulté n'était pas insurmontable. Ce qui domine dans toute ma correspondance, c'est le sentiment de l'attachement très-sincère et très-affectueux que M. de Golbéry avait conçu pour la Franche-Comté en général, et pour la magistrature de ce pays en particulier ; c'est aussi la reconnaissance que lui *inspirait la justice généralement rendue à ses intentions et à ses efforts*. Là comme partout, sans doute, il y a eu des exceptions, des ombres au tableau ; mais il ne s'en étonnait ni ne s'en affectait outre mesure. Ainsi, après sa nomination comme Président honoraire en 1850, il m'écrivait :

« S..... m'a écrit chaudement ; vous voyez qu'il ne faut douter de rien, si ce « n'est de XXX, c'est à dire de presque rien. Il est tout simple que ceux que je « n'ai pas coiffés d'un mortier mettent leurs bonnets de travers pour les conformer « à la direction de leurs têtes. »

Vous voyez qu'il prenait, avec sa gaité spirituelle, les petits mécomptes qui lui venaient de ce qu'il appelait les ambitions contenues et les incapacités retenues.

Au mois d'août 1849, il m'écrivait :

« Vous avez dans le garde-meuble judiciaire un vieil ami entêté dans ses affec- « tions, non-seulement parce qu'il vous connaît bien, mais parce que cette « amitié est fondée sur une communauté d'efforts pour le bien d'un pays qui me « sera toujours cher. »

Une lettre fort triste, contre ses habitudes, qu'il m'a écrite le 9 mai 1851, me semble le peindre assez bien :

« Pendant que je finissais la notice de M. Clerc, quelque chose me disait qu'il « fallait bientôt penser à la mienne : la fin vous montrera cette préoccupation ; « et en effet, sans le courage et la présence d'esprit de ma femme, je ne récla- « merais plus votre souvenir que dans vos prières. Je viens de demander plusieurs « exemplaires de cette notice pour pouvoir en donner aux personnes, qui, comme « vous, ont gardé de moi bon souvenir. Je vous demande indulgence pour ces « quelques lignes, écrites déjà sous l'influence du mal, qui, au premier jour, « sera plus fort que toute la prévoyance et les soins de ma pauvre femme. Je m'y « prépare avec calme, confiant en la bonté de Dieu, qui sait mieux que les « hommes quelle fut ma vie et quelles furent mes intentions. »

Mais, en général, ses lettres étaient pleines de traits charmants, et ici je n'aurais que l'embarras du choix.

Digitized by Google

Le 15 janvier 1848, Il m'écrivait :

« S.... arriva à Paris par le même courrier que cette lettre : je n'ai pas voulu « la lui donner de peur qu'il ne la portât lui-même et ne vous en fît ainsi payer « le port en ennui. »

Une autre fois, il me rapportait le propos suivant d'un député, et sa réponse :

« Vous le savez, disait XXX, nous autres députés, nous avons toujours, comme « les jolies femmes, une petite vengeance toute prête. — Oui ; mais quand elles « se vengent ainsi, vous savez comment on les appelle. »

Une autre fois encore, faisant allusion à son indéchiffrable écriture, il me disait qu'il avait écrit lui-même à certains magistrats désappointés, afin que le temps qu'ils emploieraient à le deviner les empêchât d'apprendre leur malheur tout d'un coup. »

E. Reverchon.

Note 14.

Nous donnons ici une des nombreuses lettres des detenus, et la belle réponse de M. de Golbéry au procureur-général.

Maison d'arrêt de Colmar, le 23 mars 1822.

A Monsieur de Golbéry, Conseiller à la Cour Royale de Colmar.

Monsieur,

Après toutes les réclamations que nous avons eu l'honneur de vous adresser, pourquoi faut-il que nous nous voyions obligés de vous fatiguer encore? Pourquoi le faut-il surtout dans un moment où nous avons appris que vous êtes indisposé. Si nous avions pu, Monsieur le Conseiller, nous adresser à quelqu'autre personne, nous vous aurions épargné la peine d'entendre nos plaintes, et nous vous prions même de ne vous en occuper qu'autant que votre état présent vous le permettra ou de les renvoyer à qui de droit.

Voici, Monsieur le Conseiller, l'objet de notre réclamation.

On nous a communiqué ce matin un arrêté de Monsieur le Préfet dont les principales dispositions tendent, sous un prétexte de sureté, à restreindre, autant qu'il est en lui, la faculté qui nous a été accordée et à rendre ainsi notre détention la plus rigoureuse possible.

M. le Préfet se fondant sur l'article 613 du code d'instruction criminelle qui lui attribue la police des maisons de justice et d'arrêts, régle les communications entre les prévenus de manière à faire voir qu'il ne leur laisse absolument que ce qu'il ne peut leur arracher. Si encore Monsieur le Préfet, usant envers nous de la plus grande sévérité, s'arrêtait là où est le terme de ses attributions, nous n'aurions rien à dire et nous nous garderions bien de réclamer dans la crainte de nous voir obligés à une reconnaissance pénible ; mais Monsieur le Préfet empiète visiblement sur l'autorité judiciaire, son arrêté est illégal et vexatoire, nous réclamons.

L'article 613 donne aux Maires et aux Préfets le droit de pourvoir à la sureté des maisons d'arrêt, mais par des mesures de localités et jamais par des mesures

Digitized by Google

individuelles ; s'il en était autrement quel serait le terme de ce pouvoir, ne pourrait-il pas s'étendre jusqu'à neutraliser entièrement les dispositions bienfaisantes de la justice ? Monsieur le Préfet ne l'a pas ignoré, car, à ce qu'il paraît, Monsieur le Maire est de moitié dans l'acte dont nous nous plaignons et c'est de Monsieur le Maire que nous tenons « que l'autorité administrative ne peut rien « sur nous jusqu'au jugement et que nous ne devrions tomber sous cette autorité « qu'après notre condamnation. » Si Monsieur le Maire a raison aujourd'hui, il avait tort il y a un mois, et dans cette supposition il ne nous resterait qu'à vous faire voir l'intention de Monsieur le Préfet dans le détail de son arrêté.

Une de ses dispositions nous prescrit de ne descendre dans la cour qu'au nombre de cinq et défend à ces cinq personnes de *s'y livrer à aucune espèce de jeu*, (cette défense de faire de notre promenade une récréation enlève tout le prix que nous attachions à cette liberté) parmi les motifs que nous avons cherché de cette prohibition nous n'avons pas osé admettre l'intention de compromettre nos santés et d'affaiblir ainsi le moral par l'affaiblissement du physique.

Une seconde disposition nous interdit la seule jouissance un peu vraie que nous ayons encore goûtée depuis que nous sommes détenus, celle de nous trouver réunis tous à la même table. Aucun de nous n'a pu deviner la raison d'une mesure en vertu de laquelle nous sommes forcés de prendre nos repas séparément, tandis que nous communiquons avant et après les repas et que pendant les repas même nos portes restent ouvertes.

Nous ne vous entretiendrons pas, Monsieur le Conseiller, d'un autre article qui règle la quantité de liquide que nous devons consommer par jour. Cette disposition ne nous prive en aucune façon, elle n'est qu'injurieuse.

Ces mesures, que nous n'avons nullement provoquées, ne s'appliquent qu'à nous. Il est affligeant de nous voir traités moins favorablement que les condamnés et nous croyons que M. le Préfet a méconnu toute justice à notre égard ; on croirait qu'il est intéressé à nous porter à quelqu'acte, qui serait l'effet de ces vexations ; mais nous saurons nous contenir dans la modération qui suit la conscience d'une bonne cause, tant par respect pour les juges de qui nous devons tout attendre que par respect pour nous-mêmes.

Nous terminerons, Monsieur le Conseiller, par vous prier d'observer qu'à Paris la conciergerie renfermait jusqu'à trente prévenus dans l'affaire du 19 août ; ces prévenus prenaient leurs repas ensemble et communiquaient librement jusqu'à dix heures du soir ; nous ne prétendons pas à une aussi grande faveur : nous désirons seulement que les nouvelles mesures soient abolies, et, dans tous les cas, il est étonnant que l'article 613 soit interprété à Colmar autrement qu'à Paris.

Nous avons l'honneur d'être avec respect, etc.

Note 15.

Monsieur le Procureur-général,

Il est faux que j'aie voulu faire promener aucuns détenus jusqu'à huit heures du soir.

Digitized by Google

Je n'ai jamais ordonné aucune promenade à la maison d'arrêt. J'ai permis qu'elles eussent lieu en tant que l'administration les ferait faire. J'ai soumis ces promenades à la présence des gendarmes, et j'ai fait donner pour consigne, que tant ces gendarmes que les militaires empêcheraient toute communication avec les autres détenus. Au surplus ceux de la conspiration ne sortaient que les uns après les autres et par chambrées. Ces promenades ont eu lieu, en février de 9 heures du matin à 4 heures du soir, en mars, depuis 9 heures du matin à 5 heures : L'Administration les a plusieurs fois suspendues à l'égard de telle ou de telle chambrée : la santé des détenus exigeaient cette tolérance.

Je n'ai jamais permis que les détenus de la maison d'arrêt se fissent rien apporter du dehors ; cela est de toute fausseté. Mais j'ai engagé l'autorité militaire à permettre que les sous-officiers détenus à la gendarmerie, tous prévenus de non-révélation, pussent se faire apporter des alimens sous la surveillance du caporal de poste ; précaution même inutile, puisque ces individus n'étaient pas au secret. J'ai voulu cela parce qu'ils sont pauvres, parce qu'ils sont mal nourris, et que le concierge leur vend fort cher ce qu'ils peuvent avoir à bon marché ailleurs. J'ai dit à l'autorité militaire qu'il ne devait pas avoir le monopole de leur soif et de leur faim.

Enfin, Monsieur le Procureur-général, j'ai voulu que les mêmes sous-officiers eussent la faculté de se promener dans la cour de la gendarmerie deux fois par jour, parce qu'il est constaté que leur chambre (et ils n'en ont qu'une) est humide et malsaine, parce qu'il était question de les en tirer pour les mettre de nouveau à la maison d'arrêt. Je ne l'ai fait qu'après de fréquentes réclamations, et qu'après une déclaration des médecins, qui porte que le local est inhabitable.

Voilà, Monsieur le Procureur-général, tout ce que j'ai exigé ou plutôt conseillé ; car je ne suis pas sorti de mes attributions. Je ne crois pas avoir pris une seule mesure dont on puisse se plaindre, et je méprise beaucoup les délations de ceux qui se donnent mission de surveiller les Magistrats.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Colmar, le 21 mars 1822.

Tous mes ordres sont écrits ; je vous les ai communiqués, et j'y joins le procès-verbal du Commissaire de police et des Médecins.

Note 16.

Aux dernières assises du Haut-Rhin, un accusé parlant avec facilité donnait de nombreuses explications sur les dépositions des témoins à charge. Le ministère public l'interrompt par cette observation : « Si l'accusé fait un plaidoyer sur chaque « déposition, l'audience, attendu le grand nombre de témoins, se prolongera « indéfiniment. » *Il n'y a rien de pressé en matière criminelle*, s'écrie M. le président de Golbéry ; *accusé parlez librement, et dites tout ce que vous croyez avoir à dire pour votre défense.* — Il est bon que cette anecdote, extraite de la *Gazette des Tribunaux*, soit consignée partout.

Digitized by Google

Note 17.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez inséré dans votre numéro du 4 une lettre non signée qui renferme à mon égard les assertions les plus mensongères.

Jamais un propos du genre de celui que m'impute votre correspondant n'est sorti de ma bouche ; quiconque me le prête *en a menti*.

Jamais il n'a été joué de comédie au Champ-de-Mars. M. de Castéja, préfet du Haut-Rhin, l'ami de ma jeunesse, a fait représenter une pièce de société dans une fête qu'il donna. Pour lui j'y ai joué un rôle comme plusieurs personnes de mon intimité, ce rôle n'avait rien de politique.

Quoi ! le 3 décembre vous vous refusez, dites-vous, à l'insertion de ces infamies, parce que je ne pourrai y répondre, et vous les lancez le 4 au milieu du collége électoral. On y a été saisi d'une indignation générale, qu'ont partagée ceux de vos actionnaires qui en font partie. Je m'abstiens de qualifier votre conduite et l'insinuation que je serais moi-même l'auteur de l'article du *Courrier du Bas-Rhin* sur ma candidature. Accordez, si vous le voulez, de l'estime aux auteurs de ces intrigues, accordez-leur en beaucoup, ce ne sera pas une compensation du mépris et du ridicule qui s'attache ici au nom de ceux que l'on devine avoir tramé cette infamie.

Je vous invite à insérer ma lettre dans votre plus prochain numéro et au besoin vous en requiers.

P. DE GOLBÉRY, conseiller.

Digitized by Google

FRÉDERIC DE DIETRICH,

PREMIER MAIRE DE STRASBOURG.

Suite (*).

Je multiplierais des citations de lettres pareilles accumulées quelquefois sur un seul et même jour, sans compter celles qui ont dû se perdre dans les soixante-cinq ans écoulés depuis cette époque de luttes et de désastres. Le maire de Strasbourg, en un mot, était harcelé par amis et ennemis ; il suffisait à tout par un travail opiniâtre qui ne se donne pas un jour de relâche, et qui peut à la rigueur se soutenir au milieu de la surexcitation fiévreuse des grands événements. J'ai déjà dit ce qui se préparait le long du Rhin et en Suisse. Sur la frontière du Luxembourg le même danger menaçait. Le maire de Thionville écrit à la fin de juillet à M. de Dietrich que les émigrés réunis aux Prussiens, sont prêts à fondre sur la France, et que les bourgeois de Thionville travaillent nuit et jour aux fortifications (1). « La contre-révolution nous sapera par la misère, » dit-il, « et forcera « la pauvre classe, d'égorger les aristocrates et les patriotes qui ont « quelque chose à perdre. Veillons et soutenons-nous, mon cher « confrère, car nous sommes trahis. »

Puis, ces cris d'alarmes sont interrompus par de bonnes nouvelles. M. de Schwendt lui annonce que l'Assemblée vient de décréter l'inviolabilité du roi (15 juillet), en ajoutant avec une naïve complaisance : « Les têtes couronnées de l'Europe doivent être contentes de nous ! » Je ne doute pas que M. de Dietrich, plus clairvoyant que son ami le député, n'ait parfaitement jugé la satisfaction qu'éprouvaient des

(*) Voir les livraisons de novembre et décembre 1856, pages 481 et 529.

(1) A Strasbourg la population avait, sur l'appel de la municipalité, démoli les *forts blancs* et *forts de Pierre*, qui étaient considérés comme les bastilles de la ville.

Digitized by Google

souverains allemands ! Il ne ralentit en rien ses préparatifs de défense, et, il faut le dire à l'honneur de la majorité de ses concitoyens, on lui rendait pleine et entière justice. Rien de plus significatif sous ce rapport qu'un simple extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du Bas-Rhin, qui venait, le 29 août, de nommer les députés pour la nouvelle assemblée législative. « Un membre, » y est-il dit « donne « lecture d'une déclaration signée par un grand nombre d'électeurs « et portant en substance que, reconnaissant les services signalés « que F. Dietrich, maire de Strasbourg, a rendus à la patrie et au « département du Bas-Rhin par sa prudence, son patriotisme, son « amour pour la constitution, et *par sa fermeté mâle et inébranlable*, « ils n'auraient pas un désir plus vif que celui de le députer, de pré- « férence à tout autre, à la première Assemblée législative; mais que « le regardant comme le principal soutien de la constitution et le « conservateur de la tranquillité publique, ils *n'avaient pas voulu* « l'éloigner d'une contrée qui ne pouvait pas encore se passer de ses « services. »

Le diplôme de civisme qui le retenait dans sa ville natale par des liens d'amour et de confiance, lui fut porté par une députation d'électeurs et envoyé ensuite par extrait, couvert de quelques centaines de signatures à l'Assemblée nationale et à tous les électeurs du royaume. A la date du 2 octobre, son ami Briche peut lui mander de Paris, que l'Assemblée constituante, avant de se séparer, avait entendu la lecture de cet extrait, et que le témoignage éclatant donné au maire d'une grande ville frontière, avait été couvert d'applaudissements.

Il recueillait en ce moment encore et coup sur coup, la récompense des efforts appliqués depuis plus de deux ans au service de Strasbourg. Lorsque le 25 septembre on célébra, dans le Bas-Rhin, l'acceptation de la nouvelle constitution par le roi, une députation de dames vint, après le *Te Deum*, offrir au maire une couronne civique.

M. de Dietrich déclina cet honneur, déposa la couronne sur un exemplaire de la constitution et dit, avec son sourire le plus gracieux, au cercle charmant qui l'entourait : « Je n'ai fait que mon devoir ; la « satisfaction de mes concitoyes est ma plus belle récompense ; s'ils « sont heureux, ils le doivent à la constitution ; je crois répondre à « leurs intentions en couronnant notre nouveau code d'alliance de ces « feuilles de chêne, offertes par vos mains. »

Après la cérémonie religieuse et militaire, un dîner fut servi aux

Digitized by Google

orphelins, aux enfants trouvés, aux vieillards de la maison des pauvres sur la terrasse de l'ancien château épiscopal, transformé en maison de ville. Le maire, sa femme, les dames de Strasbourg, les officiers municipaux, les notables, servirent les mets spartiates de cette table républicaine. A ne voir que la surface des choses, toutes les opinions semblaient, ce jour-là, fondues en un seul et même sentiment patriotique. On se rappelle qu'à Paris aussi les fêtes de la constitution avaient fait trève à l'agitation des discordes civiles. Mais c'était la dernière lueur de cette aurore de 1789, saluée par tant de vœux et tant d'espérances. A Strasbourg comme à Paris, les difficultés de la situation grandissaient chaque jour. A côté et au-dessus des amis de l'ordre et des lois, qui voulaient sincèrement la constitution *avec le roi*, des fauteurs d'anarchie travaillaient à rendre impossible l'exécution même transitoire de cette charte vilipendée dès son origine. Au mois d'octobre déjà, le vicaire général de l'évêque constitutionnel de Strasbourg signale au maire le danger de l'enseignement donné par Euloge Schneider au séminaire, la connivence de l'évêque Brendel avec ce fougueux professeur et les doctrines détestables répandues par la feuille de Kammerer.

Il faudrait avoir vécu dans l'intimité de M. de Dietrich, à l'époque même dont je parle, pour savoir jusqu'à quel point il était troublé ou non par des renseignements de cette nature. Dans son compte-rendu, présenté au conseil général de la commune le 24 novembre 1791, sur les travaux de la municipalité en 1790 et 1791, rien ne trahit, même de loin, une appréhension sérieuse; c'est le rapport d'un fonctionnaire qui a traversé des temps difficiles, mais qui s'efforce de convaincre ses administrés qu'on touche à des temps plus calmes. En passant en revue les affaires de police, de finances, de domaines, de travaux publics, traitées à la mairie, il fait ressortir, avec quelque complaisance, l'assiduité du maire et de ses aides, pour maîtriser le courant de chaque jour; il se félicite d'avoir fait démolir la tour aux questions, le gibet et les armoiries, mais sans vouloir pressentir l'instrument de supplice qui allait se dresser à la place des tortures féodales, ni les insolences démocratiques qui se pavaneraient à la place des armoiries inoffensives. Il venait de recevoir, d'ailleurs, une nouvelle ovation à l'occasion de sa réélection à la mairie: sur 5000 votants 4000 lui avaient été favorables. Le substitut du procureur de la commune lui offrit, au nom de la bourgeoisie, une médaille d'or représentant

Digitized by Google

un aigle qui prend son essor vers le soleil, et sur le revers, la ville de Strasbourg sous les traits de Minerve, présentant au maire une couronne civique avec cet exergue: A Dietrich, premier maire de Strasbourg. De semblables témoignages devaient, sinon enivrer, du moins rassurer Dietrich sur l'avenir de sa carrière administrative. Il croyait devoir compter sur le concours des bons citoyens, n'ayant pas encore fait l'expérience de leur pusillanimité; car, en général, les études historiques n'instruisent qu'autant que les faits personnels et contemporains sont venus les éclairer et leur donner une consécration dernière. Si F. de Dietrich croyait, dans les derniers mois de 1791, à un danger sérieux, il le voyait au-delà du Rhin, où la légion noire des émigrés formait un corps de 23,000 hommes ; il le voyait dans les protestations de l'empire germanique contre la dépossession des princes allemands, *dynastes alsaciens* (1), et dans la déclaration de l'empereur Léopold II, qui confirmait les récès de l'empire (10 décembre 1791). Mais notre armée commandée par Luckner, comptait 35,000 hommes ; mais M. de Narbonne, le ministre de la guerre, qui venait de visiter Strasbourg, rendait, le 1er janvier 1792, bon témoignage à Paris de notre attitude ; « l'activité du maréchal Luckner, sa vigilance, son patriotisme, et les « talents du maire garantissent la sécurité de cette place forte. »

Ainsi cette année néfaste de 1792 s'était encore ouverte, pour Dietrich, sous d'heureux auspices; il avait reçu, le 1er de l'an, de loin et de près, de nombreuses lettres de félicitations ; le commissaire des guerres, Mathieu-Faviers, lui écrivait de Toulon, que le seul moyen de multiplier les partisans de la constitution, serait d'établir partout des municipalités pareilles à celle de Strasbourg, en ajoutant : « mais « où trouver des maires, comme celui, qui n'a pas son pareil ?..... » Tous ses amis de Paris, sans exception, lui mandent, pendant les premiers mois de 1792, qu'on le désigne pour le ministère de l'intérieur, sans le féliciter au surplus de cette éventualité, qui, dans ces temps de crise révolutionnaire, ne lui vaudrait, pour tout profit et tout honneur, que d'être en butte aux traits de la calomnie. A Strasbourg, du moins, rien n'était changé à la surface; mais le fractionnement du club du Miroir ouvrit pour le maire cette série de disgrâces, qui, par une gradation fatale, devait aboutir à la révocation, à l'exil, à la prison et à l'échafaud.

(1) STROBEL-ENGELHARDT, tom IV, pag. 8-9.

Digitized by Google

M. de Dietrich avait eu le grand tort de laisser introduire, dans la réunion du Miroir, plusieurs membres fanatiques, étrangers soit à la France, soit à l'Alsace; tels qu'Euloge Schneider, le prêtre rénégat, le savoyard Monnet, le lyonnais Téterel, Laveau et Simond. C'étaient, sans exagération métaphorique, des serpents qu'il avait réchauffés dans son sein. Lorsque le 21 janvier, eu vue de la situation dangereuse de la frontière, Dietrich demanda que la place de Strasbourg et les autres places fortes situées sur le Rhin, fussent déclarées en état de guerre (il s'abstenait de prononcer le mot d'état de siège), ses adversaires politiques exploitèrent immédiatement cette proposition : « Le maire de Strasbourg voulait livrer la liberté civique à la force militaire qui dépend de l'autorité royale. » Après quinze jours de débats au club et d'une guerre de libelles, cent citoyens notables, amis de Dietrich, se séparèrent brusquement de la réunion du Miroir, qui prit de ce moment le titre de club des Jacobins et fit attaquer le maire avec virulence dans le *Courrier du Bas-Rhin*, alors rédigé par Laveau. Le journal allemand, intitulé l'*Argus*, l'organe d'Euloge Schneider, qui déversait son fiel dans ce réceptacle, renchérit encore sur les accusations du *Courrier*. Le maire, on le pense bien, n'était pas dénué de défenseurs ; il avait pour lui : la *Gazette de Strasbourg*, alors rédigée par Saltzmann, l'ami paternel de Gœthe, et un membre du conseil départemental, nommé Ulrich [1], qui lançait de temps à autre de spirituels pamphlets dans le public. Mais M. de Dietrich avait l'esprit trop sérieux et des tendances trop pacifiques, pour approuver ce mode de procéder; il eut la malheureuse idée de tenter un rapprochement entre les Jacobins et le club modéré ; il eut déjà quelque peine à entraîner ses amis avec lui ; mais arrivés au Miroir, ses partisans y rencontrèrent une résistance forcenée; un acte officiel d'accusation contre le maire était déjà dressé ; les rédacteurs de ce libelle ne voulurent point renoncer à leur œuvre et la transmirent au club central de Paris (avril 1792). Cette première tentative contre Dietrich échoua ; les modérés avaient, de leur côté, dénoncé à l'Assemblée législative les intrigues impudentes des Jacobins strasbourgeois et demandé la clôture de toute espèce de société politique. Laveau, le rédacteur incendiaire du *Courrier*, avait même été cité

[1] L'auteur du *Livre bleu* qui renferme de curieuses révélations sur la révolution à Strasbourg.

Digitized by Google

en justice, mais, acquitté par le jury, il redevint plus insolent que jamais.

Détournons nos yeux un moment de ce pénible spectacle. Le maire de Strasbourg méprisait, trop peut-être, ces adversaires de bas-étage qui allaient se gonfler et grandir sous le soleil de juin et d'août et dans la rosée sanglante de septembre. Il se réfugiait, loin de ces clameurs, dans le sein de sa famille et dans un cercle d'amis restés fidèles au culte des beaux-arts et aux traditions d'une société d'élite. On était en avril; sur la provocation de l'Autriche la guerre était déclarée; en face de l'étranger, un seul cri se fit entendre sur tous les points de la France; et ce cri d'enthousiasme guerrier étouffa un moment toute autre pensée, couvrit un moment toute autre clameur. Sur la frontière de l'Est, la plus exposée du territoire national, l'enthousiasme guerrier fut au comble, et le chef municipal de Strasbourg, lui, qui depuis deux ans avait invariablement inspiré à ses concitoyens l'idée qu'il s'agirait peut-être de défendre par les armes cette liberté sortie des ruines de la bastille, le maire de Strasbourg resta fidèle à ses antécédents, en donnant une impulsion dernière à ce mouvement de défense qu'il avait lui-même organisé. On improvisa, dans les murs de Strasbourg, trois nouveaux bataillons de volontaires et l'un des jeunes fils du maire se fit inscrire sur cette liste. (1)

Dans le cours du dernier hiver, un jeune officier d'artillerie s'était fait remarquer dans le modeste salon de Mme de Dietrich, en prenant une part active aux délassements musicaux que se permettait le maître de la maison dans ses moments de loisir. Cet officier, tous mes lecteurs l'ont nommé avant moi, c'était Rouget de l'Isle. Parler aujourd'hui de la composition de la Marseillaise, qui fut, non pas écrite, mais exécutée pour la première fois, dans le salon de Mme Louise de Dietrich, en parler après l'auteur des Girondins, après les millions de voix qui l'ont entonnée ou hurlée sur tous les points du globe, avec ou sans intelligence, brutalement ou héroïquement, pendant les festins ou sur les champs de bataille et presqu'au pied des échafauds, ce serait assumer une tâche ingrate. Ce que je puis me permettre, sans encourrir le ridicule, c'est de fixer, à l'aide des documents dont je dispose, une circonstance qui a quelque valeur lorsqu'il s'agit d'un chant de victoire et de colère, qui a eu, depuis plus de

(1) L'aîné de ses fils servait déjà sous les murs de Landau.

Digitized by Google

soixante ans, le privilége inouï de passionner jusqu'à l'exaltation les masses et d'arracher même aux adversaires de la révolution française l'aveu tacite d'une commotion électrique.

A quelle époque précise la Marseillaise a-t-elle été composée par Rouget de l'Isle? . . . . La déclaration officielle de guerre de la France à l'Autriche est du 20 avril 1792; elle n'a pu être connue à Strasbourg que le 24; c'était le temps nécessaire à cette époque pour la transmission la plus prompte des dépêches. Or, je tiens en main une lettre de M. Duchastellet, commandant de la forteresse de Schlestadt, qui écrit à M. de Dietrich à la date du 29 avril: «Ayez la charité « de me mander un peu ce qui se passe dans le monde, car mes « lettres et mes gazettes ne me viennent pas de Strasbourg, en sorte « que je suis dans un abandon total. Je n'ai point reçu le chant de « guerre de M. de l'Isle que vous m'aviez promis. »

Il est donc présumable que l'hymne de la Marseillaise a été composé, comme le veut la tradition, d'inspiration, au moment même où la déclaration de guerre a été connue, dans la nuit du 24 au 25 et exécuté sur le piano de la maison Dietrich dans la soirée du même jour.

Sous l'empire de l'émotion éprouvée, M. de Dietrich a pu écrire à son ami le commandant de Schlestadt dès le 26, sans avoir eu le temps de faire copier immédiatement les paroles et la musique.

M. Rouget de l'Isle a dû quitter Strasbourg peu de temps après la soirée qui lui a valu un renom immortel. Dans une lettre de Huningue à M. de Dietrich, à la date du 12 juin 1792, il s'énonce en homme qui est resté sérieusement dévoué à la famille dont l'hospitalité avait été pour lui l'occasion d'un triomphe inattendu: « Nous sommes ici « dans une violente inquiétude, dit-il, sur les troubles qui ont agité « Strasbourg ces jours derniers. Les versions, à ce sujet, varient à « l'infini, comme cela arrive toujours. Nous attendons avec impa- « tience le courrier d'aujourd'hui qui doit mettre fin à notre incerti- « tude. D'après la scène qui s'est passée au Miroir, et la manière « dont vos ennemis se défendent et battent la campagne, j'ose vous « prédire que désormais vous en aurez bon compte. » (Hélas! il n'a pas eu le don de prédire juste....) « Encore quelques coups de mas- « sue du brave Éleuther [1], encore quelques arguments de M. Champy

[1] C'est évidemment un nom de guerre servant à désigner quelque ami du maire.

Digitized by Google

« dans le genre de ceux qu'il a poussés dernièrement à ce scélérat « de Schneider, et je tiens toute cette canaille pour anéantie. Ce ne « sera pas le moindre des services que vous et vos amis aurez rendus « à la chose publique. De mon côté, je m'occupe très-sérieusement « à recueillir un certain nombre de faits qui prouveront au public la « manière dont il doit apprécier les éloges et les satyres de Laveau « et de ses adhérents. Vous ne concevez pas, Monsieur, à quel point « on est soulevé dans ce pays-ci contre la conduite du département, « et ce que vous concevez encore moins, ce sont les actes de violence, « les arrestations, les taxations arbitraires, les infractions journalières « aux lois dont les administrateurs du peuple se rendent coupables « dans cette malheureuse contrée. Le rapport conforme et unanime « de cinquante personnes les a à peine rendus vraisemblables pour « moi. Lorsque j'aurai acquis les preuves légales qu'on m'a promises, « je tâcherai de trouver le temps de les rédiger; sinon je les enverrai « à M. Chairon, qui pourra en faire son profit.

« Je me suis présenté chez M. Ochs sous les auspices de M. Fritz (1), « et j'ai reçu de lui et de Madame votre belle-sœur toutes les honnê- « tetés auquelles je suis accoutumé dans votre famille.

« ....Daignez me rappeler au souvenir de Mme Diétrick (*sic*) et lui « faire agréer mes hommages. Ne m'oubliez pas non plus, de grâces, « auprès de la petite société du soir où l'on parle si bien *patriotisme* « et où l'on rit quelquefois de si bon courage aux dépens . . . . de « ceux qui le méritent. Je ne vous dirai rien de mes sentiments pour « vous, Monsieur; ils sont ceux de toutes les personnes qui ont le « bonheur de vous connaître, et vous n'êtes pas à savoir qu'elles » n'ont pas deux manières de penser à votre égard. »

A la date du 19 juin, il continue en ces termes: « Un autre vous « féliciterait des marques d'estime et d'attachement que vous avez « reçues de vos concitoyens dans ces dernières circonstances. Je ne « vous féliciterai, moi, que lorsqu'à force de soins, de peines, de « périls peut-être, vous serez parvenu à démasquer les scélérats, « auteurs de tous ces troubles qui nous agitent. Je ne tiendrais pas « ce langage à un homme dont le caractère me serait moins connu. « Mais il n'y a plus de milieu à garder avec ces hommes pervers. Il « faut non plus les réduire à l'inaction et au silence, mais que le

(1) Le fils du maire.

Digitized by Google

« poids de leurs crimes retombe sur eux et les écrase, ou bien il vous « écrasera vous-même et tous les bons citoyens. »

A partir de ce moment, il n'existe plus de trâces de relations suivies entre l'auteur de la Marseillaise et le maire de Strasbourg. Les évènements emportaient les hommes dans un effroyable tourbillon. Rouget de l'Isle, l'auteur de l'hymne qui a contribué sans aucun doute au succès matériel de la France contre la coalition de l'Europe entière, Rouget de l'Isle, on le sait, fut emprisonné, et ne dut son salut qu'au 9 thermidor. (1) Nous assisterons bientôt au lent martyre de son ami.

Les troubles de Strasbourg auxquels Rouget de l'Isle fait allusion, avaient été, en effet, très-graves. Les enrôlés volontaires en étaient venus aux mains avec le régiment suisse Vigier (le 8 juin); le maire de Strasbourg avait été obligé d'intervenir avec le vieux Luckner pour rétablir l'ordre,

Au sortir des luttes de la rue, il se trouvait en face des Jacobins, en face de l'ancien clergé, en face du clergé assermentée. Les catholiques sérieux, partisans de l'ancien ordre de choses, représentaient le maire comme un ennemi de la religion; les membres du clergé constitutionnel le prirent en aversion, parce qu'il était juste et qu'il empêchait leurs manifestations intolérantes envers leurs anciens collègues. C'est un fait avéré qu'en temps de révolution, il faut, pour avoir un point d'appui, prendre parti pour le rouge ou le noir; les hommes qui cherchent à transiger se perdent presque irrévocablement et ne satisfont que leur propre conscience.

Le club des Jacobins, sous la pression de Laveau, et en partie de Schneider, persistait à anéantir l'influence de Dietrich, par le canal de la société-mère. Un nouvel acte d'accusation fut présenté contre lui dans la séance du 11 juin, du club de Paris, et cette fois, avec plus de succès qu'en avril. Maurice de Hesse et le baron Frey, deux Allemands réfugiés, appuyèrent vivement le factum de Laveau, et le même jour, 11 juin, le ministre de l'intérieur, Roland, écrivit à Dietrich: « Un bruit, Monsieur, qui vous inculpe, ainsi que les administrateurs du département du Bas-Rhin, s'est répandu dans cette ville. On parle d'une conspiration pour livrer Strasbourg aux ennemis

(1) Il a célébré la chute de Robespierre par une hymne très-éloquente, mais qui n'a eu aucun retentissement, pas plus que son hymne à la raison.

Digitized by Google

de la France ; ce bruit est fondé sur des lettres qui m'ont été communiquées, venues de l'étranger, et de Strasbourg même. Il en est question ici dans les sociétés patriotiques, dans les papiers publics. Il est parvenu au conseil du roi. Je crois devoir vous instruire de cette espèce de dénonciation, puisqu'elle a acquis ce degré de publicité. J'ignore sur quels fondements elle peut s'appuyer ; mais je ne doute pas que vous ne preniez de promptes mesures pour détruire les impressions désavantageuses qu'elle ne peut manquer de faire dans le public. Il importe de rassurer toute la France sur le sort d'une ville aussi importante que Strasbourg, et je suis en droit de vous demander tous les renseignements qui peuvent me servir de moyens pour vous conserver la confiance que le roi a dans votre civisme et votre fidélité.

« J'ajouterai qu'on va jusqu'à citer les sommes d'argent répandues pour effectuer la corruption et les infamies dont je viens de vous entretenir. Signé : ROLAND. »

L. SPACH,
Archiviste en chef du Bas-Rhin

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

SUR LA STATISTIQUE DE LA SUISSE.

Jusque dans ces derniers temps la statistique en Suisse, malgré de nombreux travaux, n'avait abouti qu'à des résultats imparfaits. Peut-être lui a-t-il manqué, pour faciliter sa tâche, d'être érigée en science officielle, à l'instar de la Belgique, de l'Allemagne et de la France, où cette base de l'économie politique entre dans les attributions administratives. Quoiqu'il en soit, depuis quelques années les études statistiques ont reçu en Suisse une impulsion nouvelle, comme l'atteste le travail entrepris sous la direction de M. Franscini, membre du conseil fédéral et directeur du département de l'intérieur. M. Franscini a eu la pensée de réunir les matériaux épars, de coordonner les documents statistiques de toute nature concernant la Suisse, et d'en faire le relevé. Une grande partie de ce travail est terminée. Elle a pour objet la topographie, le mouvement de la population, l'agriculture et l'industrie. Les circonstances récentes qui ont fixé l'attention de l'Europe entière sur ce pays ajoutent encore à l'intérêt qu'offre cette publication, et peut-être les lecteurs de la *Revue* nous sauront-ils gré d'en donner ici, non pas une analyse détaillée, un ouvrage de statistique n'étant guère susceptible d'analyse; mais un simple aperçu que nous bornerons aux indications essentielles.

D'après l'évaluation du général Dufour, la superficie de la Suisse est de 2,030 lieues carrées, c'est-à-dire environ treize fois plus petite que celle de la France. Les lacs et les rivières sont pour un quatorzième dans cette superficie; on peut assigner une étendue plus grande encore aux parties montagneuses inhabitables et impropres à la culture. 202 lieues de montagnes, 79 lieues de plaines, et 68 lieues

Digitized by Google

d'eaux forment la ligne de frontière de la confédération. On voit que si la nature a pourvu ce pays de puissants moyens de défense, ces barriéres protectrices lui font défaut sur plusieurs points. Ainsi Schaffhouse, situé sur la rive droite du Rhin, offre toute facilité à une agression étrangère; il en est de même de Genève et de Bâle, qui touchent de plain-pied à la France, et du lac Léman dont la rive méridionale appartient aux états sardes.

Le territoire de la Suisse présente trois régions distinctes; les Alpes, le Jura et la partie appelée le Plateau. Cette dernière s'étend sur une largeur de dix à douze lieues, du nord-ouest au sud-est, entre ces deux chaînes de montagnes, et en longueur, du sud-ouest au nord-est, depuis le mont Jorat qui domine le Léman, jusqu'au lac de Constance. La hauteur de ce plateau, sillonnée par plusieurs vallées, varie de 1200 à 1800 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La chaîne du Jura parcourt une longueur de 90 lieues, depuis le Rhône au-dessous de Genève jusqu'au Rhin, en décrivant une courbe du sud-ouest au nord-est. Sa hauteur moyenne dans la partie méridionale dépasse celle des Vosges; elle s'affaise sensiblement du côté de Bâle pour ne plus former qu'une suite de collines qui se prolonge jusque vers Schaffhouse.

La Suisse alpestre forme avec les Alpes de la Savoie et du Piémont la région culminante de l'Europe. Eu égard au peu de place qu'elle occupe, (les Alpes suisses ont un développement total d'une centaine de lieues) son importance sous le rapport hydrographique est énorme. De ses six cents glaciers, véritables réservoirs d'irrigation, découle une multitude de cours d'eau qui répandent au loin la fécondité et la vie, et réunis en quatre grandes artères, l'Inn, affluent du Danube, le Rhin, le Tessin et le Rhône, vont se déverser dans la mer noire, l'Océan et la Méditerranée.

Des quatre fleuves et rivières qui servent d'écoulement aux eaux de la Suisse, le Rhin est le plus considérable par l'étendue de son cours et le nombre de ses affluens. Il absorbe à lui seul plus de la moitié des innombrables torrents et ruisseaux qui parcourent la Suisse; le reste se partage entre le Rhône, l'Inn et le Tessin. On n'estime pas à moins de 32,000 pieds cubes par seconde la masse d'eau que charrie le Rhin près de Bâle, en temps ordinaire.

Aucun pays, si ce n'est la presqu'île Scandinave, ne possède en proportion autant de lacs que la Suisse. Quelques uns ont une grande

Digitized by Google

importance au point de vue de la navigation, tels sont le lac Majeur, le lac de Constance et le lac Léman que leur situation sur la ligne de frontière, aussi bien que leur étendue, place au premier rang comme voies de communication. Parmi les grands lacs, au nombre de douze, le plus élevé au-dessus du niveau de la mer est celui des quatre cantons; sa hauteur est de 1340 pieds; celle du lac Majeur, le moins élevé de tous, est de 646 pieds.

On comprend qu'elle influence doivent exercer sur le climat ces circonstances réunies de l'abondance des eaux, de l'élévation générale du sol; et des amas de neiges et de glaces en permanence sur les sommets et dans les anfractuosités des Alpes. Ainsi, sous une latitude qui est celle du centre de la France, la température moyenne à Berne et à Zurich diffère peu de celle de Copenhague. Une autre cause contribue encore au refroidissement de l'atmosphère : par l'inclinaison de son plateau et la direction de la plupart de ses vallées, une grande partie de la Suisse est exposée à l'action des vents du nord; cette partie comprend le bassin de l'Inn et celui du Rhin auquel appartient tout le plateau jusqu'au mont Jorat, qui forme la ligne séparative des eaux de la Méditerrannée et de celles de l'Océan. Le canton du Tessin, situé sur la pente méridionale des Alpes jouit, ainsi que la partie centrale du Valais, d'une température exceptionnelle, grâce aux hautes montagnes qui les abritent du côté du nord. Aussi la Suisse réunit-elle dans un très petit espace les différentes zônes comprises entre le 40me et le 80me degré de latitude.

Le recensement de 1850 fournit un total de 2,392,740 habitants très-inégalement répartis entre les 22 cantons. Le canton de Berne entre pour près d'un cinquième dans cette population. Six autres cantons ont au-delà de cent mille habitants, ce sont Zurich, Argovie, Vaud, St. Gall, Lucerne et le Tessin. Le moins peuplé, qui est le canton d'Uri, n'en a que 14,500 et représente conséquemment le 165me de la population de la Suisse. Les vingt-deux cantons se subdivisent en 177 districts et 3,059 communes. Si la part la plus grande revient encore à Berne dans cette répartition, proportionnellement l'avantage est au canton de Vand, lequel, avec une population de moins de deux cent mille habitants, contient 19 districts et 389 communes. Bâle-ville, qui est le plus petit canton, ne compte que quatre communes et deux districts.

Le tableau de l'accroissement de la population, de 1836 à 1850,

Digitized by Google

présente des différences très notables entre les cantons. Ici c'est Bâle-ville et Neufchâtel qui ont la priorité. L'augmentation annuelle dans cette période a été pour Bâle-ville de 1 sur 66, et pour Neufchâtel de 1 sur 69; tandis que pour le Tessin la proportion n'a été que de 1 sur 399, et à Glaris de 1 sur 444. Le faible accroissement de ces deux cantons a pour cause l'émigration qui leur a enlevé près d'un dixième des habitants.

Depuis la réunion de Neufchatel à la confédération, c'est-à-dire depuis 1814, la population industrielle de ce canton s'est accrue dans des proportions dont on ne trouve guère d'exemples qu'en Amérique; celle de La-Chaux-de-fonds, entr'autres, a plus que sextuplé en moins de cinquante ans.

La grande quantité d'étrangers en Suisse est un fait digne de remarque. Le recensement de 1850 en fixait le chiffre à 71,570; les Français y figurent pour un peu plus d'un cinquième et sont en majorité. Le nombre d'étrangers que renferment Genève et Bâle-ville dépasse de beaucoup celui des autres cantons; il est à Genève dans la proportion de 236, et à Bâle-ville de 230, sur mille âmes. Ces chiffres ont une signification bien éloquente si on leur compare celui de la population étrangère en Russie: ce vaste empire avec ses 63, 000,000 d'habitans, ne compte que 42,000 étrangers, trente fois moins que la Suisse.

La population des villes est au chiffre total des habitans à peu près comme 1 est à 5; c'est sur le plateau et aux bords des grands lacs qu'elle est le plus agglomérée. Les villes et bourgs du bassin du Léman ne comptent pas moins de 300,000 âmes, les environs des lacs de Neufchâtel, de Morat et de Bienne sont également très-peuplés, la population est plus dense encore sur les rives du lac de Zurich. La Suisse n'a pas de villes qui puissent être comparées, sous le rapport de la population, aux villes de second rang de la plupart des autres pays; Genève n'a que 31,000 habitans, Berne et Bâle n'atteignent pas le chiffre de 30,000. M. Franscini fait à ce sujet une reflexion très juste: si la Suisse, dit-il, n'a pas une capitale forte et puissante, elle peut se glorifier d'avoir un nombre assez grand de villes bien réparties sur la surface du pays exerçant une influence salutaire. Si les Suisses sont sages, ils se garderont d'envier les grandes capitales des autres pays, avec leur population misérable et dangereuse.

Digitized by Google

La différence d'origine des confédérés se manifeste dans les quatre langues qu'on parle en Suisse. La langue française règne sur une étendue de 400 lieues carrées, 120 dans les Alpes, 160 dans le Jura et 120 sur le plateau; l'italien sur 140 lieues carrées (le versant méridional des Alpes) et le romanche, débris de la langue antique des Rhétiens, sur 150 (la moitié des Grisons). L'allemand est la langue dominante, près des trois quarts de la Suisse lui appartiennent. La fin du 18me siècle fut le signal d'une réaction en faveur de la langue française, que la restauration de 1814 chercha vainement a neutraliser. A cette époque Berne, Fribourg et le Valais déclarèrent l'allemand langue officielle, mais ces efforts n'empêchèrent pas l'usage du français de s'étendre de plus en plus dans ces cantons. Le procès-verbal des séances de la Diète fédérale était rédigé en allemand; seize députations se servaient de cette langue, les six autres, celles de Fribourg, Vaud, Tessin, Valais, Neufchâtel et Genève parlaient français. La nouvelle constitution fédérale a reconnu les mêmes droits à l'allemand, à l'italien et au français et les a proclamés langues nationales.

La population d'après les cultes se divise de la manière suivante, selon le dernier recensement: 1,417,786 réformés, 971,809 catholiques et 3,145 israélites, soit deux cinquièmes catholiques et trois cinquièmes protestants. Les cantons catholiques sont au nombre de neuf: Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg, Soleure, Tessin et Valais; Zurich, Schaffhouse, Bâle, Vaud et Neufchâtel sont protestants, les autres cantons sont mixtes. De 1836 à 1850 l'accroissement de la population catholique a été d'un quart plus faible que celui de la population protestante,

Il résulte du même recensement que la Suisse compte aujourd'hui 382,000 propriétaires fonciers, ce qui équivaut presqu'à 1 sur 6; la propriété y est donc un peu plus divisée qu'en France où la proportion est de 1 sur 7. Les redevances féodales dont les tenes étaient grevées n'ont pas entièrement disparu, bien que l'affranchissement du sol ait été décrété en principe dès la fin du siècle dernier. Après la chûte de la république helvétique, et le rétablissement de la souveraineté cantonale, le principe du rachat forcé fit place presque partout à celui du rachat facultatif; mais l'inefficacité de ce dernier mode ayant été reconnu, on en revint, après 1830, au premier moyen dont les résultats heureux ne tardèrent point à se faire sentir.

Digitized by Google

Ce fut le canton de Vaud qui en prit l'initiative ; il maintint le rachat forcé, même après la chûte de la république helvétique ; et en peu d'années ce canton fut totalement affranchi des charges dont le sol était grevé. A Berne le rachat obligatoire fut proposé en 1845 ; ce canton est, avec celui de Vaud, le seul qui jusqu'à-présent ait racheté toutes ses redevances. Enfin Neufchâtel, longtemps placé au-dehors du droit commun, réalisa à son tour cette réforme, après avoir secoué le joug de la Prusse. Jusqu'en 1831 aucune réforme n'avait été introduite dans cet état, et les droits féodaux subsistaient en entier. Au commencement de cette année le gouvernement prussien en abolit quelques uns, tels que la redevance du fournage, droit qu'on payait pour avoir la faculté de cuire son pain; les redevances personnelles; la banalité des moulins, obligation de faire moudre dans tel ou tel moulin ; le droit *tot quot*, c'est-à-dire le droit perçu par le seigneur pour l'admission d'un communier, droit égal à celui que percevait la commune. Il déclara rachetables toutes les censes et les fiefs, le droit des langues de boucheries ; enfin il abolit les *grands vassaux*, le prince s'emparant des droits de juridiction appartenant à quelques communes. Cependant beaucoup d'autres droits seigneuriaux restèrent encore en vigueur, et ce ne fut qu'en 1849 que les conseils issus de la révolution décrétèrent le rachat obligatoire des redevances féodales, dîmes et censes foncières, envers l'État, les communes et les particuliers, et l'abolition générale des droits seigneuriaux et des prestations.

La répartition du sol de la Suisse présente les résultats suivants, en chiffres approximatifs :

		prop. %
Terrain alpestre et pâturages	2,400,000 —	20
Bois et forêts	2,000,000 —	17
Terres arables.	1,300,000 —	11
Prairies naturelles	2,400,000 —	20
Vignes	110,000 —	1
Cours d'eau, habitations, routes	3,760,000 —	31
	12,000,000 —	100

L'exploitation des bestiaux est une des principales sources de richesse de la Suisse ; on a pu admirer à la dernière exposition universelle ces beaux produits de la race bovine dont les montagnes de la Gruyère dans le canton de Fribourg, quelques districts bernois et

Digitized by Google

Schwitz fournissent les types les plus remarquables. Cette branche si importante de l'industrie agricole, non compris le menu bétail, fournit un revenu annuel d'environ 36 millions de francs.

Quoique la culture des céréales ait pris un très-grand développement en Suisse, elle est loin de suffire à la consommation du pays. Il est certain que les bleds étrangers y entrent pour une forte proportion, toutefois on manque de données exactes sur les rapports qui existent entre la production et l'importation de ces denrées.

On est étonné de l'extension qu'a prise la culture de la vigne dans un pays en apparence aussi peu favorable à ce genre de culture. A l'exception des petits cantons d'Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Glaris et de l'Oberland bernois, qui ne produisent que peu ou point de vins, la vigne est cultivée dans toute la Suisse avec assez de succès. Elle réussit sur le plateau jusqu'à une hauteur de 1800 pieds au-dessus du niveau de la mer; dans le Valais et le Tessin jusqu'à 2200 pieds. Cette culture s'étend dans la vallée du Rhin depuis Coire jusqu'à Bâle, dans celle du Rhône, de Viege à Genève; le long du Jura, de la Sarraz à Brugg, et généralement dans les vallées basses du plateau, sur les bords de la Reuss, de la Limmat, de la Tœss et de la Thour. La région alpestre produit, mais en petite quantité, des vins très-estimés, principalement des vins rouges, qu'on récolte aux environs de Coire et dans la vallée du Rhone; Zurich, St. Gall, et Thurgovie ont d'importants vignobles, mais d'un produit inférieur en qualité. Les cantons de Vaud et de Neufchatel sont les pays vignobles par excellence, et leurs vins jouissent d'une réputation méritée. Dans le seul canton de Vaud, cette culture occupe les bras de 20,000 vignerons. On peut évaluer la totalité du vignoble en Suisse à 37,700 hectares, produisant 900,000 hectolitres de vin d'une valeur approximative de 18 millions de francs. Cette production qui tend à s'accroître tous les ans, est cependant insuffisante, et la Suisse importe encore beaucoup de vins étrangers fournis par l'Italie, l'Alsace et le Margraviat; cette importation s'élève à 230,000 hectolitres.

La culture du mûrier et l'éducation des vers à soie ont été l'objet de nombreux essais à Genève, dans les Grisons, à Bâle campagne, à Soleure et à Lucerne, mais sans grands résultats jusqu'ici. Cette branche d'industrie n'a acquis de véritable importance que dans la Suisse italienne, le revenu brut en est estimé à 1,200,000 francs.

Digitized by Google

L'introduction de la culture du tabac ne date que de quelques années ; la production de cette denrée, qui a doublé en moins de dix ans, est de 12,000 quintaux. Cette culture est limitée aux cantons de Vaud, Fribourg, du Valais, du Tessin et des Grisons.

Nous ne pousserons pas plus loin cette revue rapide de l'industrie agricole en Suisse. En la résumant par chiffres nous trouvons :

1° Que l'agriculture occupe 1,860,000 habitants, soit les 4/5 de la population ;

2° Que son produit net est de 154 millions, ce qui fait pour chaque habitant 66 francs.

Le revenu net de l'agriculture en Angleterre est évalué à 122 frs. par tête ; en France, il est à peine de 45 francs.

Dans l'ordre industriel, la Suisse s'est élevée au niveau des nations les plus florissantes de l'Europe. Ce développement de prospérité est assurément un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire de la civilisation ; il donne la mesure de ce que peut l'énergie d'un peuple libre que la nature a placé dans des conditions défavorables. Dès le principe, la Suisse dut suppléer à l'insuffisance de ses ressources en appelant à elle les produits étrangers ; aussi, loin de recourir au système d'entraves qui, depuis des siècles pesait sur les nations voisines, leur ouvrit-elle un libre accès. C'est au souffle vivifiant de la liberté qu'est éclose son industrie. Déjà au quinzième siècle elle avait pris rang sur tous les grands marchés de l'Europe ; à cette époque Fribourg, un des centres industriels les plus importans de la confédération, avait des relations très-étendues ; ses draps et ses cuirs s'exportaient en Allemagne, en Italie et jusque dans le midi de la France. Dans le siècle suivant Zurich vit s'accroître son industrie par l'établissement des Calvinistes français réfugiés, en même temps que les proscrits accouraient de toutes parts à Genève, et lui apportaient les industries qui ont fondé sa richesse.

La révolution de 1798 fut le signal d'une ère nouvelle pour la Suisse ; les monopoles des villes souveraines et les corporations de métiers furent abolis, mais ces réformes ne portèrent leurs fruits que plus tard, quand le pays fut délivré de la guerre et rendu à lui-même. Tandis que Napoléon fermait le continent aux produits des manufactures anglaises, Zurich construisit les premières machines à filer le coton, imitées des meilleurs modèles anglais. Cet exemple fut

Digitized by Google

aussitôt suivi dans le reste de la Suisse, en Italie, en Autriche et en Alsace où les manufactures de Zurich servirent de modèles.

L'industrie cotonnière a rapidement progressé depuis cette époque; le nombre des filatures a plus que doublé dans les vingt dernières années ; il s'élève aujourd'hui à 131, repartis comme suit : Berne, Lucerne, Zug et Schaffhouse chacun 1, Schwitz et Vaud 2, Bâle et Thurgovie 4, Glaris 10, St, Gall 15, Argovie 20, Zurich 70. Ces filatures livrent annuellement huit millions de kilogrammes de fil, dont la majeure partie est employée dans les manufactures du pays ; le reste est exporté en Allemagne, en Autriche et en Italie. On compte 18 tissages mécaniques et 90,000 métiers ; il n'y a pas moins de 20,000 tisserands dans le seul canton de Zurich. D'après des calculs approximatifs, la quantité de produits fournis par les tissages est estimée à 2,240,000 pièces de cotonnades. La quantité moyenne de coton en balle que la Suisse importe est de 10,500,000 kilogrammes, et de 500,000 kilogrammes en fil. En admettant que le prix d'un kilogramme de coton brut soit de 1 fr. 50 c., et celui d'un kilogramme de fil de 20 francs, on aurait en marchandise importée une valeur de 26 millions de francs, qui par la fabrication peut s'élever à 70 millions environ. Cette production dépasse de beaucoup les besoins de la consommation locale, et s'il est vrai, comme on l'a dit, que les fabriques suisses livrent plus d'étoffes en une semaine que le pays n'en consomme dans toute l'année, on peut se faire une idée de l'importance du chiffre d'exportation.

Nous ne devons pas omettre, parmi les industries secondaires qui se rattachent à celle-ci, un article dont les élégantes de Paris et de Londres font grand cas, et qui est peut-être sans rivales, ce sont les mousselines brodées, qui occupent un très grand nombre d'ouvrières dans les cantons de St. Gall et d'Appenzell. Une grande quantité de ces broderies est expédiée à Paris qui en fournit les dessins et qui les livre au commerce comme produits de l'industrie parisienne.

Une branche d'industrie non moins importante que celle du coton, c'est la fabrication des soieries. Elle remonte à une époque très-ancienne, car elle existait à Zurich au treizième siècle ; mais son véritable développement ne date que du temps de la Réforme. Zurich et Bâle sont à la tête de cette industrie, qui, pour les soieries de luxe, ne saurait lutter avec la fabrique de Lyon, malgré l'introduction des métiers à la Jacquard, mais qui par le bas prix de la main-d'œuvre,

Digitized by Google

fait une grande concurrence aux autres pays. On porte à 6,600 le nombre des métiers dans le canton de Zurich; huit fabriques montées à la Jacquard y travaillent la soierie fine; la principale se trouve à Horgen, sur la rive gauche du lac, elle occupe à-peu-près 400 ouvriers. Le canton de Bâle a deux fabriques considérables qui emploient près de 1200 ouvriers dans le district bernois de Delémont et dans le canton de Soleure; en outre, une trentaine d'industriels occupent pour la fabrication des rubans 6000 métiers. La ville de Bâle en renferme 600. Enfin les cantons de Berne, d'Argovie et de Soleure possèdent aussi des établissements de ce genre, mais de moindre importance. La quantité de soie brute importée qui alimente les fabriques suisses se monte à 1,600,000 kilogrammes donnant un produit d'une valeur de 76 millions de francs, dont les 7/8 sont livrés à l'exportation.

L'horlogerie fut introduite à Genève vers la fin du 16me siècle; elle s'étendit plus tard dans le Jura où cette industrie s'est tellement développée qu'elle occupe aujourd'hui environ 18,000 ouvriers. L'horlogerie de Genève acquit de bonne heure une grande célébrité; ses produits se recommandent surtout par leur qualité supérieure. Elle fabrique de 30 à 40,000 montres, fournit les boites pour 20 à 25,000, dont le mouvement est fabriqué hors du canton, principalement à Neufchâtel. La production est bien plus forte au Locle, à La-Chaux-de-fonds et au val de Travers; on y confectionne annuellement 105,500 boites de montres, dont un tiers en or. Le Jura bernois en fournit 38,000, généralement de qualité médiocre. Somme toute, la Suisse fabrique en moyenne 200 à 230,000 montres par an. La bijouterie genèvoise emploie en outre plus de 2000 ouvriers et livre pour 4,500,000 fr. de produits.

Nous avons dû laisser de côté, dans cette courte énumération, une foule d'industries plus ou moins importantes, pour ne passer en revue que les trois grandes branches, qui à elles seules ont valu à la Suisse le rang distingué qu'elle a conquis dans le monde industriel.

La plupart des économistes attribuent les progrès des Suisses dans l'industrie à la liberté illimitée de la concurrence, mais d'autres causes concourent aussi à favoriser ce développement. Une vie simple, des impôts peu élevés, l'aptitude de certaines populations pour les travaux industriels; l'abondance des capitaux et le crédit solide, fondé sur la probité et la ponctualité dans les transactions, l'avantage qui résulte de l'économie de combustible dans un pays ou presque

Digitized by Google

partout l'eau remplace avec succès la vapeur comme force motrice; enfin cette particularité du système de travail de la Suisse, où presque tous les ouvriers fonctionnent à domicile et cultivent un terrain d'où ils retirent, du moins en partie, les aliments les plus nécessaires, ce qui leur permet de travailler à si bon compte qu'ils n'ont pas à craindre la concurrence des ouvriers étrangers.

« L'industrie et l'agriculture, dit un auteur suisse, marchent unies et du même pas, et leur union explique comment le fabricant suisse, homme sans apparence et de peu d'instruction, non seulement subsiste à côté de ces établissemens pourvus de grandes ressources financières et surtout intellectuelles, mais augmente son aisance. Même dans les parties du canton de Zurich où l'idustrie a pris le plus de développement, un septième seulement de toutes les familles s'y adonne d'une manière exclusive, les autres allient la fabrication et l'économie rurale. L'avantage de cette industrie à domicile consiste à laisser subsister toutes les autres occupations, ou plutôt à n'être considérée elle-même que comme un gain accessoire. Pendant l'hiver, la famille entière s'occupe du travail des mains, comme on dit: les hommes faits tissent, les enfans et les vieillards dévident. Dès que le printemps s'éveille, ceux qui sont chargés des premiers travaux de la campagne quittent la chambre; bien des navettes se reposent. A mesure que les exigences agricoles se multiplient, les uns après les autres se rendent dans les champs, jusqu'à ce qu'enfin la moisson et les grands ouvrages réclament tous les bras. Mais aux jours de mauvais temps, aux heures de loisir, on retourne au travail sédentaire. A l'approche de la saison morte, les habitans de la maison y rentrent successivement comme ils l'ont quittée, jusqu'à ce que l'hiver les ait de nouveau rassemblés.» (1)

Le commerce intérieur de la Suisse est évalué à une somme de 675 millions, repartie de la manière suivante:

Produits de l'agriculture indigène . . .	344 millions.
Industrie nationale.	116
Produits étrangers.	215

L'importation s'élève à 225 millions de kilogrammes d'une valeur de 250 millions de francs. Quant à l'exportation, on n'a pas de données positives, les produits nationaux n'étant généralement frappés

(1) MONNARD, *Histoire de la Suisse*.

Digitized by Google

d'aucun droit d'exportation, il n'est pas tenu d'état régulier de sortie dans les différents cantons. Toutefois le tableau de récapitulation fournit les chiffres suivants :

pour l'année 1852 . . . . . 1,273,416 quintaux
1853 1,166,105

Enfin la moyenne du transit est portée à 300,000 quintaux par an.

Comme pays de transit, la Suisse est aujourd'hui dans une situation d'infériorité notable. Certes, elle a lieu d'être fière de ses belles voies de communication auxquelles on ne peut rien comparer en Europe, sous le rapport de l'art et des difficultés vaincues ; les routes du Splugen, du Bernardin, du St. Gothard et du Simplon feront toujours l'admiration du voyageur ; mais elle n'a que peu de rivières navigables et point de canaux ; les chemins de fer, ces puissans auxiliaires de l'industrie et du commerce, y sont à peine en voie de construction.

Depuis l'établissement des voies ferrées dans les états voisins, qui donne à ceux-ci un avantage considérable sur la Suisse, par la célérité et le bas prix du transport, son commerce de transit est nécessairement en souffrance. Les péages cantonnaux qui soumettaient les marchandises à des droits multipliés, ont longtemps aussi entravé ce commerce. Le pacte fédéral de 1848 ayant centralisé cet impôt, ces obstacles ont été levés, mais la Suisse ne rsste pas moins dans des conditions insuffisantes pour soutenir la concnrrence en matière de transit. Il devient donc urgent pour elle de se mettre au niveau des Etats limitrophes par la création de chemins de fer, auxquels sa position entre la péninsule, l'Allemagne méridionale et la France, assure à l'avance un avenir fructueux. Aucun pays, il est vrai, ne présente un terrain plus rebelle à l'exécution des chemins de fer ; mais la Suisse ne reculera pas devant les difficultés d'une œuvre dont la réalisation sera pour son commerce une source nouvelle de prospérité.

THÉOD. KOENIG.

Digitized by Google

ADDITION A L'ARTICLE DE M. A. STŒBER SUR LES BALLONS.

Dans l'intéresssant travail sur l'*origine et la signification des noms Bélch, Balon*, publié naguères par la *Revue d'Alsace*, M. Auguste Stœber a énuméré huit montagnes des Vosges, du Jura et de la Forêt-Noire qui portent ces noms, et qui toutes, comme il l'a incontestablement établi, étaient consacrées, dans les temps païens, au culte de Baal ou du Soleil.

Je suis à même d'en indiquer une neuvième qui paraît avoir échappé à l'attention de notre savant compatriote, et qui mérite d'autant plus d'être signalée que, sous le rapport grammatical et étymologique, elle offre le plus grand intérêt. C'est le mont *Beilage* qui, du côté du Hohwald, domine le val de Villé. La cîme en est assez élevée et se distingue par conséquent de loin. Vue des hauteurs aux environs de Barr elle affecte une forme de type conique. Les habitants français de la contrée en prononcent le nom comme je viens de l'écrire. On a déjà essayé de l'interpréter en allemand par *Beilage*, comme si l'on voulait dire une montagne située près d'un endroit, et en français par *baillage;* mais il saute aux yeux qu'aucune de ces deux explications ne saurait être admise.

Evidemment, ce nom francisé ou plutôt romanisé de *Beilage* n'est autre chose qu'une dérivation ou une corruption de l'ancienne dénomination *Bélch* ou *Bœlch*, *(Bél-a-cha, Bœlacha)* comme M. Stœber a essayé d'écrire la prononciation usitée dans nos pays. Pour qui a lu la savante notice de notre ami, la chose sera tellement frappante, qu'il serait vraiment superflu de s'y arrêter. La position, la forme et surtout la hauteur de la montagne corroborent, à leur tour, cette assertion.

Ajoutons encore que la dénomination *Beilage* semble confirmer l'opinion de M. David de Saint-Georges rapportée par M. Stœber, page 407, notes 4 et 5, d'après laquelle *Beil* serait l'étymologie la plus ancienne et la plus raisonnable de l'épithète *bel*, *beau*, qui, selon MM. Court de Gebelin et Monnier, serait identique avec *Bal* ou *Bel*, et signifierait primitivement Soleil.

L. Schneegans.

Digitized by Google

DOCUMENT HISTORIQUE.

Lettre inédite de Catherine de Médicis.

« Mon fils, nous avons tous maintenant receu la lettre du Sr de Sigongne laquelle j'ay advisé vous envoyer affin que vous verriez par icelle ce qu'il escript au Roy vostre frère de la délibération et du Comte de Montgonmery.

« Sur quoy je ne vous diray aultre chose que ce que vostre dict frère a ci devant escript. A quoy je m'asseure que vous aurez si bien satisfaict et pourveau et donnerez encore si bon ordre que si le dict Comte de Montgonmery s'attaque à l'armée navalle qu'il sera battu. Dieu vous veuille tousjours bien conserver et vous avoir en sa saincte et digne garde. Escript à Fontainebleau le 4e jour d'avril 1573. »

Ajouté de la main de la Reine mère.

« Vous voyez cet que vous porte Frégose et entendrez par lui que la Rochelle prise tous nos ennemis nous seront amis; à quoy je vous prie considérer de quelle importance ayt de se hâter.

« Vostre bonne mère
Catherine. »

L'adresse porte :

A gauche : *La Royne du IIIIe jour d'Avril 1573*,

A droite : *A mon fils le duc d'Anjou.* —

Au milieu : l'empreinte d'un *sigillum* mi-partie aux armes de France et des Médicis et surmonté d'une couronne royale fleurdelisée.

Communiqué par M. H. Lebert.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Gedichte von August Lamey. (POÉSIES D'AUGUSTE LAMEY.)

Strasbourg 1856.

Une première fois déjà, la *Revue d'Alsace* a entretenu ses lecteurs des poésies de M. Lamey. (*) Alors pourtant on ne pouvait les juger que sur un recueil très-incomplet. Il y a peu de mois, M. Lamey en a fait paraître un plus riche, en deux volumes, et cette publication nous engage à revenir de nouveau sur les poésies de notre compatriote. Le peu que nous en disons pourra, en même temps, servir de supplément à l'article bibliographique de 1852.

Nous adhérons sans réserve, disons le tout d'abord, au jugement que l'honorable critique a porté dans le temps sur les productions humoristiques, gaies ou légères de M. Lamey; nous nous hâtons cependant d'ajouter que nous ne prisons pas moins ses compositions de nature sévère, ses tableaux émouvants, ses odes, ses cantates. Deux genres, particulièrement, nous semblent éminemment propres au talent varié de notre poète, l'Épique et le Dramatique. De divers ouvrages qu'il avait achevés dans l'un et l'autre genre et qui se sont, dit-on, perdus en manuscrits, quelques fragmens remarquables sont contenus dans le recueil dont nous parlons. Il n'est pas sans intérêt non plus d'apprendre à nos lecteurs que deux drames français de M. Lamey ont été joués à Paris : *Romulus ou la fondation de Rome*, et *Zuza ou les Conjurés à Tescuco;* l'un en 1807 sur le théâtre de la Porte St. Martin, l'autre en 1811 sur le théâtre de l'Ambigu; les deux pièces ont attiré la foule.

Mais revenons au dernier recueil de poésies de notre compatriote. Selon nous, un éloge est dû particulièrement à M. Lamey pour avoir, mieux que beaucoup d'autres, soigné l'harmonie de ses vers, tâche

(*) V. l'article bibliographique, 4e année, p. 486.

Digitized by Google

méritante certainement quand elle sait s'allier à la verve, à la justesse et à l'aisance de l'expression. Toutes ces qualités, du reste, se font surtout remarquer dans les poésies de nature épique; là la forme serrée et contenue, l'énergie des contours, la richesse des images, jointe à une certaine sobriété rappellent en beaucoup d'endroits les œuvres classiques de l'antiquité, ces modèles inimitables, que les poètes et les littérateurs d'aujourd'hui ne négligent que trop souvent.

Ce qui sera toujours, pour M. Lamey, le titre principal à l'estime de ses concitoyens, c'est d'avoir été, dans toutes les phases de sa longue et laborieuse carrière, le chantre incorruptible et constant de sentiments généreux, de hautes et nobles pensées. Ses plus ardentes aspirations sont aussi éloignées d'un vain et vague idéalisme que des exagérations fanatiques des partis. Ses poésies, on le sent immédiatement, ont l'avantage peu commun d'être issues du sol historique; à chaque époque elles sont dictées par les désirs ou les émotions les plus élevées du pays. Aussi, est-ce bien le lieu, ici, de reconnaître qu'il y a gloire pour le vétéran de nos poètes alsaciens dans le fait seul d'avoir, en 1793, composé, publié, fait chanter avec enthousiasme dans les *Temples de la Raison*, qui en Alsace, comme partout en France, remplaçaient les églises chrétiennes, ces cantiques dits *Décadaires*, dont le premier tome du recueil en question renferme un choix, et d'avoir ainsi, jeune encore, courageusement concouru à soutenir et à relever le culte de la morale, privée de ses antiques et saintes bases. Le même patriotisme qui animait M. Lamey à cette époque déjà si éloignée, lui a fait composer, dans les derniers temps, une série de petits poèmes, intitulée : *Chronique des Alsaciens*, qui se retrouve dans son nouveau recueil. Si notre cadre le permettait, nous voudrions citer textuellement quelques passages de ces deux poèmes: *la Bataille de Hausbergen*, et *la Guerre des Paysans*, qui nous ont paru les plus notables.

Une courte appréciation a dû nous suffire ; nous l'offrons sans détail critique, mais avec assurance. Oui, cette lyre presque séculaire, dont il se peut que les sons frappent comme étranges mainte oreille moderne, fait encore, nous nous le persuadons, palpiter plus d'un cœur et les applaudissements ne lui manquent pas. Félicitons le vieux Barde de voir, au terme de sa carrière, une génération qui lui représente la postérité, l'honorer de son suffrage et de ses sympathies.

G. Mühl.

Digitized by Google

PHILIPPE DE GOLBÉRY.

Suite et fin. (*)

Il était tout simple, aussi, que la pensée contemporaine voulût se rendre compte de la transformation qui s'était faite dans la sienne; et tout simple que là où les uns virent un progrès désiré et une heureuse conversion, les autres ne vissent qu'une chute, qu'une triste désertion. Notre jeune génération ne se ferait pas facilement une idée exacte des difficultés de position d'un député d'autrefois dans l'attitude de M. de Golbéry, refusant de se parquer étroitement dans les idées, le langage, les préventions et les intérêts d'un ministère ou d'un parti. Ces difficultés, énormes par elles-mêmes, étaient agravées chaque jour par la polémique incessante des journaux, heureux de puiser partout l'aliment quotidien de leurs lecteurs plus avides de plaisirs que de conseils. Ce n'est pas que notre ami fût d'une grande timidité sous ce rapport, et une lutte avec les mêmes armes eût été, certes, si non de son goût du moins à son avantage, car il avait la répartie aussi prompte que vive, et l'épigramme s'échappait de ses lèvres aussi mordante qu'il la voulait. Mais il avait les défauts de ses qualités. Très-aimant, il voulait être aimé; plein de respect pour les grandes et belles qualités, il demandait le respect des siennes. Toutefois rien ne l'empêcha de payer de sa personne quand le droit et la raison le réclamaient. J'en trouve un exemple qui me frappe plus que d'autres. S'il est un impôt juste et convenable à nos yeux, maintenant, c'est celui que paie cette multitude d'animaux de luxe la plupart si inutiles et souvent si dangereux qu'un ancien député de Rouen

(*) Voir les livraisons de janvier et février, pages 1 et 49.

Digitized by Google

proposa plus d'une fois de frapper d'une mesure de ce genre. La chambre, les journaux, le public, le gouvernement ne trouvèrent d'abord dans cette proposition qu'une idée étrange, et le nom de M. de Remilly ne se prononçait plus par ceux qui ne connaissaient pas cet excellent économiste que le sourire sur les lèvres. Golbéry, à la vérité, combattit la proposition avec M. de Lamartine sous un point de vue très-respectable, comme un impôt sur le cœur du pauvre; mais il eut le courage de venir en aide au député de Rouen pour établir une discussion véritable. M. Duprat, pour faire tomber encore une fois la proposition de M. de Remilly, ayant objecté qu'il avait oublié de dire à quel âge les chiens commenceraient à être soumis à la taxe et « l'hilarité stéréotypique ayant éclaté sur tous les bancs, » M. de Golbéry monta à la tribune et déclara que l'incident était pour lui une raison de plus pour traiter sérieusement une question qui lui paraissait très-sérieuse. Puis il lança, soit de la tribune, soit de sa place, des mots pleins de sel et plus efficaces que maints arguments.

Mais ce genre de combat n'était guère possible dans d'autres occasions et avec des adversaires moins courtois, transportant volontiers la lutte sur un autre terrain.

La plus grande douceur de Golbéry, au sein des agitations de sa carrière de député et de la polémique qui l'accompagnait, il la trouva dans les sympathies de ses électeurs, qui ne cessèrent de le renvoyer à la Chambre. Aussi, en leur adressant ses remerciements pour une de ses élections, il leur dit avec beaucoup d'émotion : « Je n'ai jamais fait et ne ferai jamais d'opposition ni d'adhésion systématique. J'ai combattu les mauvais ministères, j'ai soutenu les bons; j'ai adopté les bonnes mesures même de la part des mauvais, j'ai combattu les mauvaises même contre les bons.

« En venant à moi, votre majorité a fait justice des calomnies dirigées contre mes amis politiques et moi.

« Il y a quelques années, quand je briguai vos suffrages pour la première fois, le mot d'*ambition* fut prononcé et revint à mon oreille... Oui ! m'écriai-je alors, oui, je suis ambitieux, mais d'une noble ambition, celle d'être au sein de la représentation nationale l'écho des vœux de notre chère Alsace, de vous rendre compte un jour des efforts que j'aurai faits pour le bien, de déposer entre vos mains un mandat pur de tout usage personnel..... Le moment est venu, j'ai

Digitized by Google

tenu parole ; chacun de vous possède le récit de ma conduite parlementaire. Vous venez de me continuer votre confiance ; il me sera donc permis de consacrer encore quelques années à la défense de vos droits, au service de vos intérêts, avant de terminer au milieu de vous une vie tout entière employée à ranimer les souvenirs du passé, à fonder les espérances de l'avenir de notre beau pays. »

Le choix sans cesse renouvelé de ses électeurs était à ses yeux la confirmation, l'encouragement officiel de sa politique personnelle. Et, hâtons-nous de le dire, quand même l'opinion de ses juges naturels et contemporains lui eût été moins favorable, la postérité qui est venue pour Golbéry, ferait abstraction des jugements et des émotions du jour, inspirés par les préventions des partis, pour ne voir que ce qu'il a fait, et les motifs qui l'ont fait agir. En examinant dans le *Moniteur* les travaux accomplis, les rapports élaborés, les discours tenus, les votes émis, elle approuve avec toute l'autorité de sa noble justice le bien qu'on a fait, le mal qu'on a combattu, le dévouement avec lequel on a donné à la patrie ses plus belles années. Placée toujours plus haut, par les lumières venues plus vives, elle juge avec indulgence même l'erreur, et console avec bonté même la passion l'inévitable partage de tous, quand l'une et l'autre sont protégées par la pureté des motifs.

Or, il est une chose dont on n'accusera jamais la mémoire de Golbéry, c'est d'avoir fait ses affaires au lieu de celles du pays. Sa fortune, qui était médiocre quand il fut élu, est toujours restée la même, et son avancement dans la magistrature, demeuré en définitive au-dessous de son mérite, s'est fait avec une parfaite simplicité. Être nommé procureur-général, après avoir rempli pendant trente ans des fonctions judiciaires, et après s'être distingué par de brillantes présidences, par de nombreux écrits et beaucoup de titres académiques ; s'arrêter à la tête du parquet et n'arriver jamais à la première présidence, malgré quatorze ans de députation, c'était assurément mal faire ses affaires, à une époque où d'autres, et de moins actifs, passaient si rapidement, grâces au Palais Bourbon, de la position de simple avocat à la dignité de garde des sceaux.

Aussi les électeurs réélurent le nouveau procureur-général presqu'à l'unanimité.

La distinction avec laquelle ces fonctions furent remplies par M. de Golbéry, qui montra facilement, au besoin, vis-à-vis du Préfet de

Digitized by Google

Besançon, en faisant rayer de la liste électorale des citoyens inscrits à tort, le même degré d'indépendance qu'il avait montré ailleurs, eût justifié même une nomination quelque peu anticipée.

Mais loin de là, il y avait opportunité, puisqu'il y avait maturité. Il y avait autorité, on le sent aujourd'hui encore en lisant le discours de réception, où Golbéry rappela si savamment cette définition du magistrat faite par un ancien : « le magistrat c'est la loi parlante ; la loi, c'est le magistrat muet. » (6 Décembre 1841.)

Ces discours de rentrée furent toujours appréciés. Trop incompétent pour en juger par nous-même, nous n'avons qu'à écouter les suffrages des bons juges ; il en est dont l'appréciation est conçue dans des termes aussi choisis que touchants, et la famille de notre ami les conserve avec orgueil. (18)

Malgré les devoirs et les préoccupations du député, M. de Golbéry remplit ses fonctions, pendant sept ans, avec la même ardeur de dévouement qu'il avait toujours apportée à celles de Conseiller et de Président des Assises, et cette double position lui permit d'aider à la fortune, à l'avancement de plus d'un ami. Plus d'une fois aussi, on eut l'idée d'élever à la première présidence un magistrat qui présidait si bien. On croira sans peine qu'il secondait cette pensée, qu'il y aidait de tout son cœur. Un mot tracé de sa main, et que nous avons sous les yeux, montre surtout qu'il y aidait de tout son esprit. (19)

A la suite de la Révolution de Février, le Ministère de la Justice paraît avoir fini par croire qu'il avait mis un peu de lenteur aux promotions de Golbéry. Quand il vit la carrière du magistrat brisée par la politique et arrêtée dans la position de procureur-général par la révocation de Février, il y joignit, en 1851, à la demande de la magistrature de Besançon, qui voulait que M. de Golbéry lui restât sous cette forme, la première Présidence. Elle semblait lui manquer. Ce ne fut, il est vrai, qu'une nomination honorifique, mais on la fit avec raison. Un pays s'honore en honorant ceux qui le servent, et tout gouvernement qui comprend ses intérêts, sait qu'il les sert en réparant les distractions de ses prédécesseurs.

Cette mesure a rencontré sa signification complette dans la Cour d'appel de Besançon, qui a voulu s'y associer avec une entière solennité, et installer son premier Président en quelque sorte posthume avec tous les honneurs dûs à ce grand titre.

Il restait assez de forces au récipiendaire pour répondre à des

Digitized by Google

honneurs ; il n'en avait plus pour porter le fardeau d'une charge. Sa santé, dans le principe affaiblie par les veilles qu'il trouvait faciles et qu'il prolongeait par distraction plutôt que par insouciance, par les travaux qu'il cumulait avec une ardeur qui semblait croître par les luttes de la polémique électorale, où il pardonnait l'agression sans en souffrir moins, avait fini par s'altérer profondément. (20) Le mal prenait des formes diverses et funestes, surtout dans les organes de la respiration, menaçant de s'élever jusqu'à ceux de la pensée. La science consultée, ne luttait plus qu'avec des succès très-disputés et très-fugitifs ; le moment où elle succomberait était prévu du malade. « Jai un remède excellent, me dit-il un jour, mais j'en vois la fin, et quand il sera usé en trouvera-t-on un autre ? »

Cela était dit avec toute la gravité que donne un sentiment de cette nature, mais l'appréciation était faite sans tristesse. Les douceurs d'une vie intime, très-embellie, les charmes d'un séjour aimé, de l'ancien château de Kientzheim, où il recevait des amis depuis longtems chers à son cœur et des hôtes illustres à des titres divers, lui offraient toutes les jouissances d'une retraite devenue nécessaire après une vie si agitée.

Cette retraite, d'ailleurs, n'était pas absolue ; et n'empêchait pas Golbéry d'écrire aux ministres pour les intérêts matériels ou moraux de son département. Il correspondait encore avec M. Grün, en 1850, sur les articles littéraires du *Moniteur*. Il écrivit, en 1851, sur l'ancien président de l'Académie de Besançon, M. Clerc, son prédécesseur dans les fonctions de procureur-général, une notice remarquable.

On sait qu'aux jours où l'homme sent approcher le terme de sa carrière terrestre, il aime singulièrement à revoir les lieux qui ont été chers à notre jeunesse. Ces sortes de visites ont parfois de grandes douceurs ; elles ne sont souvent que de pénibles et mélancoliques pèlerinages.

En 1852, déjà gravement atteint de sa dernière maladie M. de Golbéry entreprit le sien à Munster-Meyenfeld, mais la mort avait enlevé ses professeurs, mais des ruines remplaçaient le pensionnat ! Au moment de quitter, un vieillard, témoin de son émotion, lui en demanda la cause. Ce vieillard était M. Ohlberger, son ancien professeur ! Ils restèrent longtems ensemble, heureux de s'être retrouvés et pouvant à peine se séparer. Ils se promettaient de se revoir.

Digitized by Google

De retour à Coblence, Golbéry se présente chez M. Bohl, auteur d'un traité sur les médailles tréviroises et le trouve mourant de la même maladie qui devait bientôt l'enlever lui-même.

Tant de si tristes émotions firent sur lui une si vive impression que Mad^e de Golbéry désespéra plus d'une fois de pouvoir le ramener à Kientzheim ! Au retour il eut une bizarre distraction. Depuis Strasbourg il se trouvait dans le même wagon avec deux dames qui disaient à un voyageur l'origine ou l'histoire de quelques uns des vieux châteaux dont les ruines décorent les hauteurs des Vosges. Elles étalaient aussi leurs regrets de ce qu'aucun auteur n'eût, jusque là, écrit les faits et gestes ou la vie *intime* des châtelaines, et déclarèrent *sec* et *ennuyeux* un ouvrage sur ces vieux châteaux, dont elles ne nommèrent pas l'auteur; mais dont elles trouvaient la science fort indigeste. Or, c'était bien après Sélestat qu'elles gémissaient ainsi, dit Mad. de Golbéry. Cela revenait donc bien à mon mari, et nous eûmes bien de la peine à retenir notre hilarité.

L'amour des lettres et le goût de sentiments plus consolateurs que tous les autres, soutenaient l'aménité naturelle de cet esprit si distingué.

Le rôle que les sentiments d'une sincère et tendre piété vinrent jouer dans l'arrière-saison de cette vie, en est peut-être le fait le moins connu, et il est assurément celui de tous qui la couronne le mieux.

Nous l'avons dit, une mère aussi pieuse qu'instruite avait présidé à l'éducation de Philippe de Golbéry. Elle avait déposé dans son âme des germes que les professeurs de Meyenfeld chargés de son instruction religieuse avaient cultivés mais sans les faire prévaloir. Le développement en fut bientôt étouffé par le courant des idées du siècle joint aux distractions d'une existence diversement occupée. La littérature, la jurisprudence et la politique semblaient n'avoir laissé à la religion dans l'âme de Golbéry que cette place exiguë qui lui était faite, naguère encore, dans celle de beaucoup d'autres littérateurs, jurisconsultes et publicistes. En effet, il ne s'en occupait pas plus sérieusement que tous ceux aux yeux de qui le catéchisme, qui ne donne pas de solution métaphysique, n'est fait que pour le peuple, la dogmatique qui en donne, que pour les prêtres. N'étant pas du clergé, et ne se croyant pas du peuple, ces grands esprits laissent là les enseignements du catéchisme et de la dogmatique pour flotter,

Digitized by Google

aussi honnêtement que la fortune le veut, dans une sorte de mélange de doctrines et de doutes qu'il serait impossible de définir. Dans cette disposition d'âme, cette ignorance, cette absence de lumières, que les mœurs tolèrent en matière de religion et qu'on subit soi-même sans en rougir, mais qui serait une affliction en politique, en philosophie et en littérature, on vit au jour le jour, esprit fort avec les incrédules, tolérant pour les convaincus, mais prenant en pitié leur faiblesse, raillant au besoin avec d'amères ironies au lieu de discuter avec une science qu'on ne croit pas même possible, ajournant de s'en assurer, quand seront venus les jours dont le roi de Jerusalem a dit : ils ne me plaisent pas.

Doué d'un cœur vif jusqu'à l'impétuosité, gai jusqu'à la pétulance, M. de Golbéry a pu railler avec les railleurs sur des choses secondaires, sur ces travers qualifiés d'erreurs par le catholicisme pur. Mais, d'abord, je ne pense pas que cela soit arrivé. Ensuite, ce que je puis affirmer, c'est que je n'ai jamais entendu de lui une parole de ce genre, et que j'accentuerais nettement, fortement un fait contraire, s'il m'était connu. J'infère de sa réserve, que l'œuvre de sa mère et des professeurs de Meyenfeld avait été plus efficace qu'il n'y paraissait. Je l'infère avec plus d'autorité d'une de ses lettres les plus belles et les plus intimes, la seule de cette nature que je communique. (21)

Jamais ses convictions religieuses ne s'étaient tout-à-fait éteintes, et si les premières impressions s'étaient affaiblies loin du toit paternel ou remplacées par la passion de l'étude, au lieu de s'en nourrir, il ne fallut qu'une occasion pour les faire revivre.

Quand, à Besançon, M. de Ravignan vint ouvrir ses conférences, Golbéry les suivit avec empressement et avec exactitude ; et l'autorité de cette parole, puissante à la fois de logique et d'éloquence, le ramena dans la pratique. Il a dû à ce retour un calme qui ne l'a point abandonné pendant ses longues souffrances, et dans sa douleur de ne pouvoir plus travailler, la religion seule avait la force de soutenir sa pensée. Pouvant à peine marcher, il se dirigeait encore vers sa bibliothèque, y cherchait quelques livres, les posait près de lui, gémissait de n'être plus en état de les lire ; mais se résignait dans la persuasion que cette épreuve était plus utile à son cœur que ne l'eût été la lecture à son esprit. Il envisageait la mort avec un calme qui ne s'est jamais démenti ; il en parlait souvent, plein de tous les regrets

Digitized by Google

de la séparation, mais aussi de toutes les assurances que la foi convertit en certitudes.

Les lettres de M. de Ravignan venaient de temps à autre soutenir son courage, relever sa ferveur et rafraîchir ses langueurs. Il n'avait pas attendu l'affliction pour revenir à la foi; mais le fait est que, les jours des épreuves étant venus, le germe déposé dans son cœur depuis sa jeunesse prit un accroissement rapide.

Golbéry trouva, dans les loisirs que lui faisaient une santé languissante et une révocation brusquement jetée sur sa belle carrière, des heures de méditation qui devinrent peu à peu, grâce à une sincère docilité, des heures de désillusionnement et de solution, suivies de jours de foi et d'espérance. Il crut comme Royer-Collard, et pratiqua plus que ce grand et austère penseur, mort si saintement, après une vie si pure.

Les méditations sérieuses de Golbéry, aidées, dirigées et élargies par des théologiens éminents, en possession d'une science éclairée par la pratique, amenèrent dans ses convictions un degré de ferveur qui recherchait l'exercice et une nuance de sûreté qui se manifestait sans hésitation devant des opinions contraires ou des communions différentes. Cette manifestation, empreinte des sérénités de la foi et éloignée de ce prosélytisme qui est une fièvre morale, est la pierre de touche de la force et de la santé d'un cœur converti.

Elle marqua les derniers jours de notre savant ami, et si je regrette l'absence de documents plus complets sur ces jours, si je regrette surtout de ne rien pouvoir produire sur ces heureuses dispositions d'après des pages pleines d'intérêt que, d'une main déjà affaiblie, il a essayé d'écrire sur lui-même, ce n'est pas que je fusse tenté de livrer au public ces mystères d'une âme aspirant à la vie sanctifiée par la grâce. Sur ces aspirations secrètes, la confidence directe n'est à sa place que dans la biographie des plus mûrs. Mais j'eusse été heureux d'asseoir sur ces confidences quelques unes de mes paroles.

Dans ces dispositions si graves, Golbéry se fit un devoir de reporter ses regards sur sa carrière politique et il eut le désir bien légitime de nous faire partager tous les sentiments avec lesquels il l'envisageait lui-même. (22)

Au mois de février 1854, déjà condamné par ses médecins et malgré leur défense de s'occuper, il se fit apporter la collection du *Moniteur* à partir de sa députation, c'est-à-dire 15 volumes, et il fit d'après ces

Digitized by Google

documents la revue retrospective de toute sa carrière parlementaire, avec toutes les émotions d'un adieu à ses contemporains. (23)

L'application qu'il mit à ce travail agrava beaucoup son mal, et cependant il se refusa au désir de Madame de Golbéry d'écrire pour lui, voulant que le tout fût tracé de sa main.

La mort, depuis longtemps prévue, arriva doucement au chevet de notre ami, entouré des siens, le 5 juin 1854. Il s'endormit en demandant si la personne que sa tendresse avait mandée auprès de Mad. de Golbéry, pour ces graves instants, était arrivée. Ses funérailles, présidées par M. l'évêque du diocèse, son voisin de campagne, furent célébrées au milieu d'une affluence extraordinaire de magistrats, de fonctionnaires et de voisins. Les hommages rendus à sa mémoire, sur sa tombe, par la bouche éloquente de M. Blanc, procureur-général à la Cour de Colmar, eurent des échos au loin, dans les journaux et dans le sein des Académies, qui perdaient un associé savant et aimé.

La mort de M. de Golbéry ne pouvait pas être un deuil pour sa famille seulement, où il est devenu un objet de culte, après y avoir été un objet d'une tendresse et d'une vénération ineffable comme les trésors de son esprit et de son cœur. Sa vie ayant appartenu à tant d'amis, de gens de lettres, de collègues et de confrères des corps savants et politiques, judiciaires et administratifs, sa mémoire vivra dans leurs affections, dans celles du pays, dans celles de l'étranger, qu'il aimait à faire apprécier, où son nom était cher, où se retrempait sa pensée, où elle allait chercher des écrits qu'il pût embellir des grâces et des clartés de sa noble intelligence.

Tous ceux qui l'ont assez connu pour l'apprécier dans ses belles qualités, garderont la mémoire de cette bonté que rien ne semblait en état d'épuiser ni d'affaiblir, que l'ingratitude pouvait blesser mais qu'elle était sûre de retrouver au moindre signe du repentir. Son esprit vif, enjoué, pétulant, souvent distrait, toujours charmant, impétueux quelquefois, avait des réparties promptes et piquantes. On ferait *un volume* de ses mots heureux. Souvent il lui en échappait de mordants, dont il subit les conséquences ordinaires. D'une grande simplicité, il causait des heures entières avec les vignerons de son pays. D'autres fois, absorbé par quelque pensée dominante, il lui arrivait de blesser par ses distractions ceux qui le connaissaient peu, ou de nuire à ses intérêts électoraux par ses négligences à

Digitized by Google

rendre les politesses vulgaires. Mais avec quel luxe d'idées ingénieuses et de paroles charmantes il faisait les frais d'une conversation qui lui offrait un intérêt réel! Quand je me le rappelle dans ses heures brillantes, aux belles années de sa vie, et que je viens à comparer cette image retrouvée avec l'idée que ceux de mes lecteurs qui ne sont pas aidés comme moi de ces vivants souvenirs pourront se faire de notre ami, d'après ces pages, je suis une fois plus, non certes humilié, mais frappé de l'impuissance de l'homme à imiter tant soit peu son créateur, et à reproduire si imparfaitement que ce soit même l'ombre d'une des œuvres de sa main.

MATTER,
ancien inspecteur général de l'Université, en retraite,
et des bibliothèques publiques de France.

Digitized by Google

NOTES

DE LA

NOTICE SUR PHILIPPE DE GOLBÉRY.

Note 18.

Paris, le 22 novembre 1843.

Mon cher Collègue et ami,

J'ai reçu le discours que vous avez prononcé le jour de la rentrée de la Cour royale de Besançon. Je l'ai lu avec empressement et j'ajouterai avec un grand plaisir Je savais que vous aviez beaucoup d'instruction et d'érudition, mais je ne soupçonnais pas encore toute l'étendue de vos connaissances. Votre excellent discours, dans lequel il y a à profiter pour tout le monde, me l'a appris. Ceux qui l'auront lu comme moi ne craindront pas de vous proclamer l'un des plus savants, des plus religieux et des meilleurs Magistrats que nous ayons en France. Recevez mes remerciments et mes félicitations.

Je suis, etc. etc.

MEILHEURAT.

Note 19.

Lettre de M. de Golbéry au Maréchal Soult, le 24 avril 1847. (C'est la 10e lettre. Pas une n'était pareille, ni plus longue. — On lui avait promis la première présidence de Nancy.)

Monsieur le MARÉCHAL,

Le combat s'engage : demain peut-être et bien certainement dans la semaine. Gagnez encore cette bataille pacifique. Autant les autres vous ont valu de gloire, autant celle-ci vous vaudra de reconnaissance. N'est-ce pas vous dire assez qu'elle vous en prie.

J'ai l'honneur &c. &c.

Digitized by Google

Note 20.

POLÉMIQUE ÉLECTORALE.

La famille a toute une collection d'articles de polémique, intitulée : *Calomnies* du Journal de Colmar, lancées contre M. de Golbéry, lors de sa DERNIÈRE élection. Il est écrit dessus, de sa main : « Pardonne comme moi ces pamphlets dictés par l'esprit de parti ! »

Note 21.

Voici comment M. de Golbéry décrit lui-même Kientzheim dans *la petite Alsace* de M. Yves.

« Au devant de l'une des plus pittoresques vallées des Vosges s'arrondit un bassin fertile dont les prairies sont sillonnées de torrents et dont les abords présentent au pied de chaque montagne un bourg du moyen-âge. Au sud Ammerschwihr, au nord Kientzheim, avec leurs remparts abaissés par la culture, avec leurs vieilles tours et leurs antiques murailles. Dans le fond, à l'ouest, le château appelé Barberousse par la tradition, domine l'étroite entrée qui conduit en Lorraine : ici, comme dans toute l'Alsace, et même encore on voit au-delà des plus riches moissons couler le fleuve, limite historique de la France, et par dà-là le fleuve, les cimes variées du Blauen, du Feldberg et de la Forêt noire, enfin vers le sud, à la faveur d'un beau ciel, la ligne bleuâtre du Jura et, quand le permet la transparence de l'horizon, les pics neigeux des Alpes, dont les imposantes croupes peuvent être reconnues et nommées. »

Note 22.

Lettre de Ph. de Golbéry à Madame Monnier, sa fille, alors à Rome. (Écrite à la suite de sa révocation.)

28 mars 1848.

Mes chers enfants,

« Sans les évènements qui viennent de briser mon existence et de confondre mes projets, votre mère et moi, nous serions en route pour vous rejoindre. Dieu en a décidé autrement et je suis encore à solliciter une retraite ; l'affaire adoptée au conseil d'état, me paraît pouvoir finir avec la semaine. J'ai hâte d'aller chercher votre mère à Kientzheim, dernier séjour de vos parens sur cette terre, je vous y reverrai, j'aurai donc encore des jours heureux. Allez de ma part voir M. de Ravignan, il m'avait promis de prier pour moi, au tombeau des St. Apôtres ! dites-lui que je l'en supplie, dites-lui que je garde toutes ses lettres dont les dates sont comme l'indication de mes stations vers le ciel, il m'en a montré le chemin et sans présomption coupable, j'ai la confiance que j'y arriverai ; car Dieu m'a beaucoup éprouvé et me purifie chaque jour par la douleur.

« Ne croyez pas, mes enfans, qu'il me faille ranger parmi les mécontents. Si ma patrie gagne en grandeur et en prospérité à la violente secousse qui m'a renversé, je serai le premier à en bénir le ciel

Digitized by Google

« Mais ma vie publique et ma vie de fonctionnaire sont finies et j'attendrai au soleil de Kientzheim que le grand jour de l'éternité commence pour moi, en priant Dieu d'être miséricordieux à mon passé, parce que mon cœur a toujours été bon et que je n'ai fait volontairement du mal à personne.

« Adieu ma fille, mon unique enfant.

(J'étais à Rome lorsque cette lettre me fut adressée.)

Note 23.

« Dans ma profession de foi je n'ai brigué aucun mandat et loin d'y songer je raconte ma vie passée. Bientôt je paraîtrai devant Dieu; je suis malade, infirme, mais j'ai l'esprit vigoureux. Le cœur est sain et la *conscience* aussi. Je veux vous dire un dernier adieu.

« J'ai été nommé député le 12 juin 1834. On venait de recommencer une législature, celle qui a suivi la révolution de Juillet : on devait croire que ce serait une nouvelle ère; les partis étaient encore brûlans; on ne parlait que d'amnistie, on voulait le progrès modéré. Quant à moi, mon premier devoir était de m'occuper de notre chère Alsace : je ne songeais qu'à notre agriculture, à nos vins, à notre industrie. La tâche suffisait à peine à cette mission, je m'y suis voué avec ardeur et dans quelques points j'ai parfois réussi, ainsi que je vais vous le prouver.

« Dès l'adresse de 1834, (Séance du 12 août 1834) je signalai l'état déplorable du vignoble, la détestable législation sur les boissons, qui charge la circulation en dégrévant les cabarets, sans profit pour le trésor. Mais peu de mois après j'attaquai le système de l'union prussienne, (Séance du 13 mai 1835. *Moniteur p.* 1703 *et* 1179,) et cependant on pouvait encore y porter remède. Le duché de Baden n'était pas encore couvert de ce funeste réseau..... Nos Ministres auraient pu prévenir le désastre. Je le dis, je le répétai avec énergie. (Séance du 14 avril. p. 715.) « *Hâtez-vous*, disais-je, *il en est encore temps. Traitez ou nous sommes perdus.* » Vaines déclamations, le fait fut accompli. On n'en a pas tenu compte, et le 5 juin nouvel avertissement, (Séance du 5 juin. *Moniteur* 1436.) et toujours en vain ! Quelle amère dérision ! »

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LES MONUMENTS FUNÉRAIRES

DÉCOUVERTS EN NOVEMBRE 1856

SUR L'OBERRIETH DE SCHLESTATT.

L'Ethnographie de l'Alsace payenne et barbare est un livre encore fermé. Nous connaissons, par les historiens et les géographes de Rome et de la Grèce, les tribus germaniques et gallo-celtiques échelonnées de l'Helvétie à la colonie Aggrippine sur la rive gauche du Rhin : nous savons les noms de quelques bourgades traversées par la voie romaine qui, débouchant de Bâle, courait le long du fleuve, au tems d'Antonin, et s'acheminait vers les *castra* de son cours inférieur, les légions et les courriers de l'empire. Mais l'état intérieur du pays, la constitution des sociétés éparses sur sa surface, leur densité, leurs mœurs, leur culte, leur langue, ensevelis dans les ténèbres vingt fois séculaires de ces tems sans histoire, resteront probablement toujours ignorés des générations qui leur ont succédé. Cette terre semble, avec les os de ses antiques habitans, avoir englouti les derniers monumens de leur existence.

Une découverte récente, dûe au hasard comme presque toutes celles qui ont conduit à de grands résultats scientifiques, vient de jeter une faible lueur sur ces ténèbres, et soulever un coin du voile jusqu'ici non pénétré, sous lequel se cachent les hommes et les choses de ce passé lointain.

A droite de la route de Schlestadt à Neuf-Brisach, à trois kilomètres de la ville, existe un terrain spacieux, depuis longtems utilisé comme pâturage du troupeau communal. Ce terrain, encadré sur ses flancs

Digitized by Google

et vers le fond par des forêts, et isolé par des courans d'eau profonds qui descendent de l'ouest vers l'est, forme une sorte d'île de gazon, découpée dans la masse des bois qui autrefois l'enfermaient aussi du côté de l'est. Le sol en est généralement bas, et la route de Neufbrisach qui le borde du sud au nord, formant obstacle au libre écoulement des eaux supérieures, l'expose à de fréquentes submersions.

Ces inconvéniens, joints à celui de son éloignement, ont, il y a deux ans, décidé l'autorité à y supprimer le pâturage, et à convertir le terrain en prairies. Cette entreprise nécessitait des travaux. Il fallait niveler les inégalités, combler les bas fonds, consolider les bords des cours d'eau. Les ouvriers furent mis à l'œuvre dans le courant de l'automne dernier.

L'on remarquait de tems immémorial sur cet espace vide, un certain nombre de tertres, couverts de gazon, les uns réunis en groupes de quatre ou cinq, d'autres isolés. Ils affectaient en général une forme circulaire, et n'avaient qu'un faible relief, eu égard à leur surface; les pâtres leur donnaient le nom de Rehbückel, et aussi celui de Römerbuckel, dont le premier ne paraît être qu'une contraction. Les habitans des villages voisins les désignaient traditionnellement sous la dénomination de Heiden-Bückel (buttes des payens). On considérait ces élévations comme des aspérités naturelles d'un sol inculte et mouvant, et personne ne parait avoir songé jamais à en interroger la véritable nature.

C'était une erreur. Ces tertres étaient des tombeaux, et chacun d'eux recélait un ou plusieurs corps humains. (1)

---

(1) Des tertres semblables ont certainement existé en grand nombre sur divers points de cette contrée, et ont toujours été considérés comme des restes de l'antiquité la plus reculée. Un passage de Beatus Rhenanus, écrit il y a 330 ans, exprime l'opinion que les hommes de science avaient déjà alors de l'origine barbare et payenne de ces singuliers monumens. Il s'agit de tertres vûs par l'auteur dans les forêts près d'Ebersheim-Münster.

« *Vidimus ipsi vestigia antiquitatis illic in nemorum collibus quos vulgus à paganis adhùc cognominat.* » *Rer. german. lib.* III.

Cette dénomination est évidemment celle de Heydenbühl donnée également aux tertres de l'Oberrieth. Toutefois rien n'indique que Rhenanus ait considéré les monticules dont il parle comme des monumens funéraires.

Au reste ce nom de Heydenbuckel, Heydenbühl, se retrouve dans presque tous les livres terriers de ces environs, comme dénomination de cantons ruraux.

Digitized by Google

Les travaux de nivellement s'étaient attaqués d'abord à la butte la plus rapprochée de la route. Sa forme circulaire avait un diamètre de plus de vingt mètres, et formait sur le sol une saillie de 76 centimètres seulement. Vers le centre était couché sur le dos, les bras étendus, un squelette encore entier, mesurant, du sommet de la tête aux talons, deux mètres, cinq centimètres. A son avant-bras droit était passé un bracelet de cuivre, et son cou était entouré d'un cercle de même métal, formé d'une baguette arrondie d'un centimètre d'épaisseur.

La surprise était grande, et la curiosité vivement excitée. Quinze buttes furent successivement visitées et ravalées. Chacune fit à son tour apparaître à la lumière son cadavre, plus ou moins dégradé, et dans la même position que le premier. Les uns portaient des bracelets comme celui-ci; chez d'autres des anneaux d'oreille, toujours en cuivre, gisaient aux deux côtés de la tête. Des fragmens de poteries de terre brune reposaient sur le sol, auprès des corps.

La plus spacieuse de ces buttes, au centre des autres, et mesurant trente-quatre mètres de diamètre, contenait cinq squelettes assez bien conservés, séparés l'un de l'autre par un intervalle d'environ quatre mètres. Celui-ci, placé au milieu du tertre, portait un collier semblable à celui décrit plus haut, mais dans lequel était passé un petit anneau, qui pendait sur la poitrine. Son bras droit était entouré d'un bracelet d'une forme particulière. Cet ornement formant boudin, était creux et fait d'une feuille mince de cuivre, cintrée en forme de croissant, dont chaque corne était terminée par un petit boulon, imparfaitement arrondi. La surface de la coquille était divisée par des lignes, et semée de petits fleurons semblables entre eux, et paraissant exécutés au moyen d'un poinçon.

Le squelette, couché à la droite de celui-ci, avait sur la poitrine une agrafe ou fibule plate et trilobée, et deux objets faits d'une substance légère et noire, ressemblant assez pour la forme et la dimension à des anneaux ou passans de serviette, un peu bombés vers le centre. De chaque côté de la tête se trouvait un cercle de cuivre, de huit centimètres de diamètre, formant une énorme boucle d'oreille. Ce squelette est sans aucun doute celui d'une femme.

Ces divers objets, si dignes de l'intérêt des hommes de science, ont été déposés à la bibliothèque de la ville, avec quelques débris humains qui ont résisté au contact de l'air, et y attendent ce que de

Digitized by Google

nouvelles fouilles ne manqueront pas de produire. Il reste encore des tertres à visiter, car dès qu'elle a eu connaissance des résultats obtenus d'une manière si inattendue, l'autorité a fait arrêter les travaux. Les recherches ultérieures, faites cette fois sous une direction intelligente, avec méthode et prudence, promettent à la science un précieux butin.

De sérieuses réflexions surgissent à l'aspect de ces tombeaux, de ces ornemens, de ces restes humains. Quels sont ces morts? A quel peuple, à quelle période du passé appartiennent-ils? Quelle pensée les a réunis dans cet espace perdu au milieu des forêts? Que signifient et ces groupes, et ces tertres isolés?

Ces questions ne peuvent être abordées qu'avec hésitation, ni résolus autrement que par des probabilités. Aussi n'est-ce que sous la réserve de nos propres doutes, que nous hasardons ici quelques appréciations.

Ces tertres dont l'antiquité ne peut être mise en question, ont dû être beaucoup plus élevés. Même en l'absence de toute notion d'art, le seul instinct des proportions a dû suffire pour repousser l'idée d'un monument ayant vingt ou trente mètres de base, et un mètre d'élévation. Un monument funéraire ne peut se comprendre que comme une intention d'attirer les regards, de fixer l'attention à distance; et dès-lors son relief doit être tel qu'il ne puisse se confondre avec le sol qui le porte. Les peuples barbares, comme les nations civilisées ont obéi à cette loi. Elle a dirigé la pensée des Pyramides de Memphis, comme celle des Tumulus des steppes de l'Asie russe, et des Cromlechs de l'Armorique. On peut donc admettre facilement ici une hauteur ancienne plus considérable, successivement abaissée par le tassement spontané des terres, par l'effet des eaux de pluie et d'inondation, et plus tard par le piétinement du bétail, quand le terrain est devenu un pâturage.

En adoptant un relief égal, à son point culminant, au tiers du diamètre seulement, l'accumulation de ces monceaux fait supposer des bras nombreux et un travail prolongé: elle fait supposer également une autorité commune ou un sentiment commun auxquels ces bras ont obéi; elle fait supposer enfin, par le nombre même des monumens et par leur destination, un état de société, fonctionnant avec sécurité et fixité, et arrivé à un certain développement moral.

Ces propositions qui ne peuvent guères être contestées en présence

Digitized by Google

des preuves matérielles qui sont là, conduisent logiquement à conclure que l'Oberrieth a dû être, dans les siècles reculés, le cimetière, la nécropole d'une peuplade assez nombreuse, organisée en société, établie régulièrement dans le pays, et occupant le sol sans contestation pendant une longue suite d'années: de plus, comme il serait absolument inadmissible que pour chacun de ses morts, la peuplade eût songé à élever un énorme monceau de terre comme monument funéraire, l'on peut présumer que les Tumulus de l'Oberrieth sont les sépultures de chefs de la peuplade ou des tribus dont elle était formée. Or cette espèce d'autorité était héréditaire dans les familles, ainsi que cela se voyait encore récemment dans les clans de l'Écosse et de l'Irlande. Cela conduit à penser que les groupes des monumens dont nous nous occupons, représentent des dynasties, ou des chefs du même sang, ou de la même tribu; l'aristocratie enfin de ce tems anté-historique.

Mais quelle époque faut-il assigner à ces monumens? A quelle race appartenaient ces morts, dont la dépouille ensevelie sous des montagnes factices, dans la solitude des forêts, foulée depuis des siècles par le pâtre et les troupeaux, apparaît à nos regards étonnés, encore couverte des bijoux barbares qu'ils ont dû porter pendant leur vie? Ici l'histoire et la science peuvent du moins, par quelques faibles clartés, guider le chercheur avide engagé dans ces ténèbres.

Que ces tombeaux, ces ornemens, ces morts appartiennent aux tems appelés barbares, c'est ce dont il n'est pas possible de douter. Dès qu'arrive la domination romaine, la vie de clan cesse ou s'altère. Avec elle s'introduit le christianisme dans les peuples riverains du Rhin. Les tombes gigantesques en terre, en pierres brutes sont remplacées par des monumens en pierres taillées. Les morts sont couchés dans des cercueils ou réduits en cendres. Le chef barbare aime encore les parures qui, au fond de ses forêts natales, le désignaient au respect de sa tribu; mais déjà il a aperçu sur le chevalier romain, devenu son prisonnier, sur le tribun cohortaire, abattu par sa framée, dans le pillage des villes et des campemens romains, l'or, l'argent, le bronze, richement ouvragés en chaînes, en meubles, en bijoux, en armes. Pour se parer il a besoin désormais d'or, d'argent, de bronze; et ces nouveaux ornemens, orgueil de sa vie, et monumens de sa valeur, le suivent dans sa tombe.

Tout au contraire, les objets recueillis sur l'Oberrieth et qui sont

Digitized by Google

certainement des ornemens aussi, sont grossiers, communs, presque primitifs. Ces colliers sont de simples tiges de cuivre, mal arrondies; leurs extrémités sont imparfaitement soudées. Ces immenses anneaux d'oreille, inégaux entre eux, rappellent le goût baroque et dépravé des femmes de la Nouvelle-Zélande, ou des négresses du Darfour. Ces aiguilles, que l'on a prises pour des Styles, (des Styles dans des Tumulus germains ou gaulois ! ! !) et qui servaient à retenir au sommet de la tête les nattes ou les touffes des longues chevelures, sont d'une simplicité agreste. Ces fleurons, inégalement espacés, ne révèlent aucune idée d'imitation. Ces deux rouleaux, que l'on a cru faits en ivoire, comme si l'ivoire pouvait devenir noir d'ébène, et dont nous ne pouvons comprendre l'usage, sont de la forme la plus naïvement simple. Tout cela est d'une rusticité qui exclut l'ombre même d'une pensée d'art, et le port seul de pareils ornemens, joint au costume qu'il faut supposer pour qu'ils fussent en vue, sont l'indice évident d'une barbarie profonde.

C'est donc à l'Alsace payenne et barbare qu'appartiennent ces restes singuliers; et le nom de Heyden-Bückel, donné à ces tertres, et maintenant si bien justifié, n'est sans doute qu'une tradition des ancêtres, transmise de génération en génération, et remontant à l'époque même où la foi chrétienne s'établit dans ces contrées et traça la limite entre le passé et l'avenir.

Mais la barbarie a existé sous deux formes bien différentes: l'une paisible, inoffensive, sédentaire, en possession du sol, vivant sous la règle d'une certaine organisation hiérarchique ou patriarcale, acceptée plutôt qu'imposée: c'était la condition générale des sociétés Européennes avant leurs luttes avec Rome, et plus particulièrement celle des Gaules avant la conquête. L'autre, armée, voyageuse, sanguinaire, dévastatrice, marchant sous des chefs de guerre qui personnifiaient toutes ses passions; c'est celle qui pendant les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne frappa aux portes de Rome, et finit par les briser.

A la quelle des deux faut-il reporter les monumens que nous étudions? C'est encore à la seule lueur de l'histoire que cette question peut être approfondie.

Les Gaulois, avant l'invasion romaine, étaient moins un peuple, qu'une collection de peuples différens de nom et d'organisation intérieure, subdivisés eux-mêmes à l'infini, mais unis entre eux par le

Digitized by Google

lien de la race et de la langue. La Gaule, c'était le pays qu'habitait la race, et où se parlait la langue des Gaulois; soit que cette race fût Autochtone, c'est-à-dire née du sol, soit que venue d'ailleurs, elle ait été la première à l'occuper. Le Rhin, qui au nord et à l'est, séparait cette contrée des contrées voisines comme une barrière établie par la nature même, a dû être choisi par les peuples de même race comme limite de leur état de possession, et l'histoire nous apprend qu'il en a réellement été ainsi. Dès lors l'Alsace a dû, par la force des choses, être habitée par un peuple de race gauloise ou celtique. Et ce n'est point là une vaine conjecture; sans parler des prétendus restes druidiques dont l'authenticité est trop contestable, il existe de ce fait une preuve bien autrement certaine. C'est la table théodosienne, retrouvée à Spire par Conrad Celtes, vers 1500, mise au jour par Peutinger, et sur laquelle sont tracés les noms des villes et stations traversées par les voies romaines. De Bâle à Mayence, ces noms, tels que Urunx, Arialbinn, Argentouar, Helvet, Argentorat, Bruochmag, sont indubitablement celtiques, c'est-à-dire gaulois. Les noms des deux de nos plus célèbres montagnes, Donon, Altitona, ont la même origine. Les Médiomatriciens, dont l'ancienne demeure en Alsace n'est pas douteuse, étaient un peuple gaulois.

Mais déjà avant l'invasion de la Séquanie par les Suèves Markomans, sous Arioviste, 72 ans avant J. C., de nombreuses tribus germaniques les Rauraques, les Triboques, les Némètes, les Vangions, avaient franchi le Rhin, et s'étaient établis violemment sur la rive gauche de ce fleuve, après en avoir chassé ou exterminé les anciens possesseurs. La limite de la terre gauloise fut alors reculée du Rhin aux Vosges. Le détachement fut définitif. Les maîtres du monde romain dûrent eux-mêmes respecter le fait accompli; car s'il est vrai qu'une partie de l'Alsace supérieure resta incorporée à l'empire, il est historiquement certain aussi, que l'Alsace inférieure n'en fit jamais partie intégrante, et fut même désignée sous le nom de première Germanie.

Toutefois dans cette situation ambigue, habitée par des peuples germains, mais limitrophe immédiate de l'empire, traversée par une route impériale, occupée d'une manière permanente par des légions rassemblées dans les campements, ou tenant garnison dans les places ou les bourgades, incessamment parcourue par les armées, les généraux, les empereurs même, qui descendaient de l'Italie sur le Rhin inférieur, l'Alsace fut profondément *romanisée*. La société barbare a

Digitized by Google

dû s'empreindre rapidement des mœurs, du culte, des arts, de la langue même du vainqueur civilisé en contact incessant avec elle. Les monumens de cette époque élèvent cette présomption d'assimilation à la hauteur d'une incontestable certitude.

Ainsi la première période de l'établissement des tribus germaniques sur la rive gauche a dû être une période de luttes et de guerres. Lutte contre les anciens possesseurs, lutte entre les conquérans pour le partage même de la conquête, lutte contre les nouveaux envahisseurs, attirés par le succès des premiers venus, pour la conserver; guerre contre les Romains et les Gaulois voisins, car Arioviste avait entraîné avec lui dans la Séquanie, des contingens Rauraques et Triboques, dont son armée de Suéves avait traversé les établissemens, et qui partagèrent sa victoire à Magetobria, et son désastre à Vesuntio.

La seconde période, qui commence à Auguste même, est un état de quasi conquête où l'élément civilisateur, imposé par la force, et propagé par la séduction et l'exemple, pénètre peu à peu toutes les couches de la population, et refoule la vieille barbarie de tous ses asiles. C'est exactement le phénomène qui s'accomplit de nos jours, presque sous nos yeux, dans l'Afrique française.

Est-ce sous l'une ou l'autre de ces périodes qu'il faut ranger les monumens de l'Oberrieth? Cela parait difficile. La première est trop agitée, la seconde trop près de la civilisation. Sous la première, les chefs des tribus ne sont plus ces pères vénérés de la peuplade, se transmettant de père en fils une autorité paisible, et s'endormant l'un à côté de l'autre, dans un commun champ de repos, sous des tombes colossales, à l'érection desquelles des centaines de bras travaillaient des mois entiers. Ce sont maintenant des chefs de guerre. Leur tombe n'est qu'une fosse creusée à la hâte par la pique de leurs soldats, qu'un étroit tertre de gazon, qu'une pierre brute surmonte, et dans laquelle descendent avec eux les armes qui ont fait leur gloire, et le cheval qui les a portés dans les combats. Sous la seconde, l'organisation en tribu a cessé d'exister, ou est profondément modifiée. Les chefs héréditaires des clans sont remplacés par des magistrats qui reçoivent leur investiture des dominateurs victorieux. A l'exemple de ceux-ci, les vaincus brûlent leurs morts sur les bûchers funéraires; l'urne cinéraire et le cénotaphe sculpté succèdent au tumulus, et le nom même du barbare dompté se dérobe sous une forme et un titre empruntés à Rome.

Digitized by Google

Dans les monumens de l'Oberrieth tout s'éloigne également de ces deux caractères. L'impression qu'ils produisent est une impression de paix, de sécurité, d'uniformité traditionnelle, de simplicité agreste et grossière. Pas une arme, pas même une trace de fer; point de monnaies, pas une pierre. Tous ces morts sont également couchés sur le dos, non dans le sol, mais sur le sol, les bras étendus, la tête vers l'orient: les matériaux des monumens, c'est la terre même des cimetières: le luxe est dans les grandes proportions des monticules. Ces grands tombeaux de gazon, groupés sans ordre, dispersés sur cette prairie humide, dans ce cadre d'eaux vives et de sombres forêts, repondent parfaitement par leur aspect froid et sévère à l'idée que nous nous faisons du monde des sociétés primitives.

C'est d'une part guidé par ces impossibilités, et soutenu de l'autre par de puissantes probabilités, que nous croyons reconnaitre dans les Tumulus de l'Oberrieth, non des restes de la première ou de la seconde phase germanique, mais de véritables monumens gallo-celtiques antérieurs à l'envahissement de la rive gauche par les tribus trans-rhénanes. Les vastes proportions des tombes, leur réunion sur un même terrain, le mode d'inhumation, la disposition des corps, la nature des ornemens, dans leur matière et dans leurs formes, la topographie des lieux, tout semble se réunir pour leur imprimer cette origine. La possibilité d'une erreur nous interdit une affirmation positive; mais il ne faudrait qu'une circonstance, qu'un fait secondaire, pour élever notre opinion sur ce point à la puissance d'une conviction entière. (1)

Que cette opinion soit ou non une erreur, il est un fait qui est dès maintenant dégagé des voiles du passé, et qui plane au-dessus de tous les doutes. Selon la tradition locale, d'immenses forêts couvraient seules autrefois la contrée, du sommet des Vosges au bord du fleuve. Le Rieth, cette zône qui s'étend entre le Rhin et la route

(1) Ce fait existe: les fouilles exécutées dans le sol des pilotis, mis à découvert en 1854 sur le lac de Bienne, ont amené au jour des objets en bronze absolument semblables, pour la forme et la matière, à ceux de l'Oberrieth. V *Magasin pittoresque*, 1855, pages 181 et 184, et planches. — Les demeures sur pilotis appartiennent à l'époque rudimentaire des sociétés, et l'Helvétie était Gaule encore au temps des guerres de Jules-César.

Digitized by Google

de Colmar à Strasbourg, n'était qu'un marécage, habituellement noyé, dont le sol mouvant se refusait à l'habitation de l'homme ; la chaussée de Schlestatt à Neuf-Brisack n'était qu'un pont jeté sur un amas de boue. Cette erreur ne peut être désormais soutenue en présence des découvertes faites sur l'Oberrieth. Il y a là la preuve de l'existence ancienne et prolongée d'une population organisée en société. Cette société, qui possédait une nécropole, a dû avoir ses champs cultivés, son bétail, ses villages, ses chefs. Nous ignorons son nom, sa langue, son culte, mais nous pouvons affirmer sa culture morale dans son respect pour ses morts ; et ses habitudes domestiques, son costume, son ethnographie enfin, se manifestent en partie dans les grossiers ornemens qu'elle a confiés avec ses frères décédés au sol sur lequel elle a vécu.

De nouvelles lumières jailliront peut-être des fouilles qui restent à faire. Outre les Tumulus encore intacts sur l'Oberrieth, on nous en signale d'autres dans le voisinage. Peut-être la butte qui a donné son nom à la ferme de Schnellenbühl, et qui existe encore, n'est-elle même qu'un énorme Tumulus. Attendons. La vieille terre d'Alsace n'a pas encore dit son dernier mot.

P. VATIN, avocat à Schlestadt.

Digitized by Google

QUELQUES OBSERVATIONS

AU SUJET DU PROJET DE RESTAURATION DU MUR-PAÏEN ET DES MUTILATIONS QUE VIENT D'ESSUYER CE MONUMENT.

Dans la dernière séance du comité de la *Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, tenue le 1er décembre 1856, mais dont le procès-verbal vient seulement d'être publié dans le *Courrier du Bas-Rhin* de vendredi dernier, il a été donné lecture d'une notice dans laquelle M. L. Levrault « *émet des vœux pour la restauration et la consolidation de quelques parties du mur-païen.* »

M. Levrault, est-il dit, « *propose, non point de relever ce mur dans* « *toute l'étendue de son immense développement, mais de le redresser* « *sur les quelques points d'intersection, où il est traversé par des chemins* « *plus ou moins fréquentés. Au moyen de ces restaurations partielles,* » est-il ajouté, « *les nombreux visiteurs de la montagne de Sainte-Odile* « *apprendraient à connaître cet ancien camp retranché (ou plutôt cette* « *antique enceinte sacrée), sans être obligés d'en chercher les débris à* « *travers les taillis et les fourrés, souvent peu praticables.* »

A en juger par cette communication sommaire et officielle, ce projet ne semble guère avoir été conçu uniquement dans un but purement scientifique et archéologique, mais plutôt encore, à ce qu'il paraît, dans celui de ménager aux touristes des aspects et des vues pittoresques sur celles des parties du mur-païen près desquelles passent « *des chemins plus ou moins fréquentés.* » Dès le début, M. Levrault a laissé entrevoir cette idée, en motivant sa motion sur ce que « *la montagne de Sainte-Odile est devenue pour les Alsaciens,* « *comme pour les étrangers, un des points d'excursion les plus re-* « *cherchés.* »

Quoiqu'il en soit, la proposition « *appuyée avec chaleur par quel-* « *ques membres,* » a été « *prise en sérieuse considération* » par le

Digitized by Google

comité; et le président, est-il dit, en terminant, a donné « *l'assurance à M. le grand-vicaire*, (1) *que, dès la belle saison, une* « *commission se rendra sur les lieux pour examiner la question et pour* « *en faire un rapport.* »

En appelant, à mon tour, l'attention publique sur le projet de restauration que M. Levrault a bien voulu prendre sous son patronage, mon intention ne saurait être, en aucune manière, de provoquer une discussion ni avec l'auteur ou le promoteur de la proposition, ni avec le comité qui l'a prise « *en sérieuse considération.* » Dans ma situation actuelle, cela ne m'irait nullement; et, sans cela même, et en principe, j'ai toujours eu l'habitude, en archéologie comme en toutes choses, de laisser à chacun son opinion, sans prétendre imposer la mienne aux autres. C'est à un tiers complètement impartial que reviendra de droit la décision entre les opinions divergentes. Mon but unique et hautement avoué, en traçant ces quelques lignes, est de signaler, à l'occasion du projet de restauration proposé par M. Levrault, les mutilations dont le mur-païen vient d'être l'objet, et d'en éviter d'autres à ce monument, sous quelque nom qu'on veuille les lui infliger.

Ce n'est point la première fois, du reste, que la question de la restauration du mur-païen a été soulevée. A plusieurs reprises déjà, des amis de l'antiquité qui, je le crois, n'en avaient pas encore pesé assez mûrement toute la portée, au point de vue archéologique aussi bien que sous le rapport pratique et financier, s'en sont préoccupés et se sont demandés si une pareille restauration ne pouvait et ne devait pas être entreprise? Il y a peu de mois seulement, deux admirateurs enthousiastes de nos anciens monuments ont gravement discuté, en ma présence, cette question de restauration. Pour moi, — je ne m'en cache pas, — elle m'a toujours paru jusqu'ici passable-

(1) Il y a quelques années, on le sait, l'évêché de Strasbourg a fait l'acquisition du ci-devant monastère de Sainte-Odile et de ses dépendances. Les constructions et restaurations qui y ont eu lieu, ont été exécutées sous la haute direction de M. le grand-vicaire Schir, qui, depuis peu de mois, a également été désigné comme vice-président de la *Société pour la conservation des monuments d'Alsace.* C'est là ce qui explique le passage du procès-verbal du comité, que je viens de transcrire et l'assurance donnée à M. le grand-vicaire, dont il est question au texte.

Digitized by Google

ment énigmatique et fantastique même, et, de plus, contraire aux principes fondamentaux d'une saine et véritable restauration archéologique.

Je me bornerai à en indiquer sommairement le motif, ici, afin de préciser nettement le point auquel je veux arriver et que je tiens à établir ; car, encore une fois, je suis bien éloigné de vouloir aller audevant d'une discussion, ailleurs que devant l'autorité uniquement et exclusivement compétente en pareille matière.

De tous les monuments historiques, dont l'Alsace peut se glorifier à juste titre, le mur-païen de la montagne de Sainte-Odile est, sans contredit, l'un des plus remarquables et des plus importants. La circonstance à elle seule, qu'il remonte à l'époque la plus reculée de notre histoire locale, à une phase de notre passé, dont il ne nous reste plus que très peu de débris, et parmi ces derniers aucun, sans doute, qui sous le rapport archéologique offre autant d'intérêt ; cette circonstance à elle seule donne au mur-païen une valeur monumentale sans pareille. Outre cela, cette enceinte offre une autre particularité non moins digne de remarque. Elle présente le double caractère d'un monument dont les assises fondamentales ont été posées, inébranlables et grandioses, par la nature même, et dont l'homme a seulement tiré parti pour les surbâtir et pour en former une enceinte continue et fortifiée, qu'en beaucoup d'endroits on dirait remonter aux temps des géants et des cyclopes. Ce double caractère augmente encore la valeur du monument et lui assigne une place des plus éminentes, une place hors ligne même parmi nos monuments alsaciens. Aussi, le mur-païen a-t-il été compris, dès 1841, dans la première catégorie de ces monuments qui furent déclarés *monuments historiques* et, comme tels, placés sous la protection toute spéciale et sous la sauvegarde du Gouvernement.

Ce point de départ une fois posé et admis, on reconnaîtra sans peine qu'il doit, nécessairement, dominer toute la question d'une restauration ou, pour mieux dire, d'une réparation éventuelle.

Le terme *restauration*, en effet, est improprement employé quand il s'agit de l'appliquer au mur-païen. Comment, je le demande, serait-il possible de soumettre un pareil monument à une restauration, en prenant ce mot dans son acception propre et véritable ? Une semblable entreprise ne serait-elle pas impossible dans l'exécution, et sous un double point de vue même ?

Digitized by Google

Le peu que je viens d'en dire suffit déjà pour le laisser deviner; je vais y ajouter quelques mots encore pour exprimer nettement toute ma pensée.

On comprend qu'il puisse être question de restauration, lorsqu'il s'agit d'un monument quelconque élevé de main d'homme. Encore faut-il, dans ce cas, pour qu'il puisse y avoir restauration sainement entendue, que l'édifice ait été dessiné et relevé antérieurement avec soin, ou qu'il porte sur lui-même ou sur ses débris les indices et les éléments indispensables à une restauration vraiment digne de ce nom. A défaut de ces secours, le restaurateur risque fort de se fourvoyer et de mutiler plutôt que de restaurer, s'il ne se laisse pas aller, tout bonnement, à mettre du nouveau en place de l'ancien.

Or, ne s'aperçoit-on pas, dès maintenant, que tous ces indices, tous ces éléments indispensables feraient défaut au cas particulier ?

Nulle part, que je sache, il n'existe ni dessin, ni autre monument quelconque, qui représente le mur-païen dans son état primitif. Depuis une trop longue série de siècles déjà, cette enceinte antique et gigantesque est réduite à l'état de complète ruine, et nulle part, sur toute l'étendue de la montagne, il n'y a plus un seul point où la construction subsiste dans toute sa hauteur et dans sa disposition originaire. Personne, de nos jours, ne saurait indiquer ce qu'elle a été à l'époque où elle s'élevait, haute et fière, dans son état de conservation primitif et complet. Sur quoi, dès-lors, baserait-on la restauration projetée, si elle devait être entreprise en réalité ? Ne voit-on point que, forcément, elle reposerait sur une base toute arbitraire?

Tout, en effet, à peu de choses près, serait arbitraire dans une pareille restauration. Il existe bien quelques parties du mur-païen dont les assises inférieures sont encore debout, et où les débris qui les surmontaient couvrent le sol de manière à pouvoir être reconnus et remis en place, jusqu'à un certain point et d'une façon plus ou moins exacte; mais dans ces endroits même où des décombres assez considérables permettraient, tant bien que mal, de relever quelques pans de mur, un pareil essai exposerait, nécessairement, le restaurateur à des erreurs et à des mécomptes sans nombre. Pour tout le reste, ce malheureux restaurateur, — je dis malheureux, car je suppose que ce serait un restaurateur véritable, c'est-à-dire un artiste aussi sobre que consciencieux, aussi intelligent qu'entendu,

Digitized by Google

— se verrait réduit à s'en aller bravement dans les brouillards de l'incertain. Tous les hommes sérieux et compétents en pareille matière savent à satiété quels sont les résultats de semblables restaurations, et mille exemples en fournissent la preuve au grand détriment de nos monuments historiques !

Quant au mur-païen, en particulier, on n'aurait qu'à y mettre la main dans une intention réparatrice, et l'on ne pourrait mieux se convaincre qu'il y aurait non-seulement extrême difficulté, mais impossibilité absolue même de soumettre ce monument à une restauration, ce dernier mot, pris dans son acception propre, unique et seule vraie en définitive. Au lieu de refaire le mur-païen antique, tel qu'il existait il y a deux mille ans environ, on nous donnerait un mur-païen moderne, postiche et mensonger. Évidemment et infailliblement, ce serait une œuvre toute arbitraire, et dès-lors une entreprise, non moins condamnable au point de vue de l'art qu'à celui de l'histoire.

Encore ne dis-je pas un mot de la question financière. A cet égard aussi, il faut connaître à fond tout l'état de délabrement auquel se trouve réduit, depuis trop longtemps déjà, le mur-païen de la montagne de Sainte-Odile, pour se faire une idée de ce que ce serait qu'une restauration même partielle seulement. Et, qu'on ne l'oublie pas non plus, toutes ces difficultés assez grandes déjà, sinon insurmontables, seraient encore considérablement augmentées par celles que viendraient y ajouter l'élévation et l'isolement de la localité où devrait s'accomplir cette prétendue restauration.

Tout cela, ce me semble, indique de la manière la plus nette et la plus positive, que dans l'état actuel du mur-païen, il ne reste plus à faire qu'une chose unique dans l'intérêt de ce vénérable monument : *c'est de veiller avec les plus grands soins à en conserver le peu qui en subsiste encore*. C'est dans ce but, que le mur-païen a été classé, en 1841, au nombre des *monuments historiques*, et je ne manquerai pas d'y revenir une dernière fois, avant de terminer cette note. Ici donc, il ne saurait, en aucune manière, être question d'une *restauration* ou d'un renouvellement des parties manquantes, mais tout au plus d'une *consolidation* de celles qui subsistent encore.

Aussi, à ce même point de vue d'une conservation soigneuse et bien entendue, aurait-on le droit d'être surpris de ce que, lors de la discussion du projet de restauration présenté par M. Levrault, il ne

Digitized by Google

se soit trouvé personne qui ait protesté, au nom de l'art, de l'histoire et de l'archéologie, contre les mutilations que vient de subir le mur-païen, à l'occasion de la construction de la route neuve qui, désormais, doit conduire les pèlerins en calèche à l'autel de Sainte-Odile.

Et pourtant ces mutilations sont d'autant plus déplorables, qu'à raison du caractère tout particulier du monument elles sont irréparables, et que, malheureusement, elles ont été infligées à l'une des parties les plus remarquables et les plus importantes du mur-païen : aux deux entrées antiques, si *curieuses*, — comme on dit improprement de nos jours, — du plâteau de Sainte-Odile.

Il suffira de quelques mots, hélas! pour en faire comprendre toute l'énormité!

Du côté Sud-Ouest, on le sait, deux entrées donnaient accès au plâteau de Sainte-Odile : une entrée inférieure et une entrée supérieure.

Par la première, qui était l'entrée principale, et qui, sous le rapport de l'archéologie, offrait aussi le plus d'intérêt, on y arrivait par l'antique voie romaine, qui monte et contourne la montagne depuis Otrott. La seconde y conduisait du *Männelstein*, en suivant la direction de la crête qui réunit la *Bloss* au plâteau de Sainte-Odile.

L'entrée inférieure, comme je viens de l'indiquer, formait évidemment l'entrée principale. Peut-être même était-ce l'entrée unique dans l'origine. C'est là, en effet, qu'aboutissait la voie romaine qui, primitivement déjà, parait avoir été la grande route publique. A l'époque de l'érection des ouvrages de fortification, qui défendaient jadis l'accès du plâteau, la disposition naturelle de la localité conviait à elle seule déjà à choisir ce point pour entrée principale, de préférence à tout autre. Et c'est là aussi ce qui donnait à cette entrée vraiment monumentale un intérêt archéologique tellement puissant, qu'il en fait d'autant plus regretter la mutilation.

Au point où la route romaine touchait au plâteau de Sainte-Odile, deux rochers de grandeur colossale, posés en face l'un de l'autre, formaient comme une entrée naturelle. L'art et le travail des hommes durent compléter ce qui restait à faire à l'ouverture que les cataclysmes géologiques avaient formée en cet endroit. Les deux faces des rochers entre lesquels elle passait furent taillées à pic à l'instar de murs, afin de recevoir des portes massives. Des deux côtés des entailles y furent pratiquées, à l'effet d'y poser en travers de fortes poutres pour en

Digitized by Google

garantir l'abord encore davantage. Au devant de ces deux rochers principaux, ainsi transformés en portail, règnait comme un défilé ou un ravin, également produit par la disposition naturelle d'autres rochers plus ou moins semblables aux premiers sous le rapport de la forme et des dimensions. Cette particularité encore était des plus favorables et venait puissamment en aide à ceux qui exécutèrent les travaux de fortification destinés à protéger l'accès du plateau contre toute agression hostile. Bien certainement de fortes constructions, dont il ne reste plus guères de traces, de nos jours, furent élevées au-dessus des rochers et dans les intervalles qui existaient entre ces derniers, de manière à en former un couloir continu bordé, des deux côtés, par la ligne naturelle des rochers reliés entre eux et couronnés par les constructions dont il vient d'être question. Le morceau de fer oxidé qui a été trouvé au haut de l'un de ces rochers, et que M. le grand-vicaire Schir a soumis au comité de la *Société pour la conservation des monuments d'Alsace*, concourt à démontrer le fondement historique de l'assertion que je viens d'émettre. Cette dernière, d'ailleurs, est si hautement attestée et rendue si vraisemblable par la disposition naturelle et primitive des lieux, et par les besoins indispensables de la défense, qu'il est impossible de la contester.

Le peu que je viens d'en dire suffit pour démontrer toute l'importance archéologique que présentaient les localités en cet endroit. Tous ceux qui ont vu ce défilé naturel, dont la configuration simple et grandiose permettait à l'imagination d'y ajouter, sans trop de peine, les constructions qui en complétaient le système de défense, ne perdront jamais le souvenir de l'aspect si éminemment pittoresque de cette entrée monumentale du plâteau de Sainte-Odile et de l'intérêt archéologique sans pareil qu'elle offrait à l'étude et aux méditations du savant et de l'artiste.

Mais ce n'est pas tout encore. L'importance si grande déjà de cette entrée principale, comme point militaire et stratégique, était encore augmentée par la disposition naturelle de l'entrée supérieure, qui la surmontait et la dominait directement, et dont l'accès était également garanti, sans nul doute possible, par des constructions semblables à celles qui faisaient déjà de l'entrée inférieure une citadelle imprenable.

Effectivement, là haut encore deux rochers, placés de même que ceux d'en bas, formaient l'entrée du plateau. Là encore d'énormes

Digitized by Google

masses de rochers règnaient au dèvant et constituaient les jalons principaux d'un défilé naturel et les supports inébranlables des constructions que la main des hommes y avait également élevées pour assurer encore davantage la défense de cet abord déjà si bien fortifié par la nature même, en l'isolant de la crète qui y aboutit dans la direction de la *Bloss*.

Qu'on se figure dès-lors ces deux entrées monumentales, reliées entre elles par une enceinte des plus formidables, surmontées chacune par des murs et des constructions qui, bien certainement, ne le cédaient en rien, pour la solidité et les proportions, au reste de l'enceinte gigantesque qui ceignait toute la montagne, et l'on pourra se faire une idée de l'aspect redoutable que devait présenter cette double citadelle. Qu'on se figure, après cela, le plateau même, fortifié dans tout son pourtour, d'après le même système, et trônant, comme une autre acropole, derrière cette double citadelle antérieure, qui en protégeait l'accès, et l'on pourra entrevoir l'aspect bien autrement imposant encore, que devait présenter l'ensemble du plateau, à l'époque où toutes ces constructions cyclopéennes s'élevaient encore dans toute la grandeur colossale de leur hauteur primitive et dans toute l'intégrité de leur immense développement.

Bien que de toutes ces dispositons d'ensemble il n'ait plus subsisté, de notre temps, que les éléments primitifs qu'avait fournis la nature même, ces derniers, même dans toute leur nudité, suffisaient néanmoins pour expliquer ce que l'homme était parvenu à en faire; et l'imagination, aidée par le secours de la science, se plaisait à compléter les parties manquantes.

Eh bien! tout cela a été mutilé de la manière la plus déplorable à l'occasion de l'établissement de la grande route qui vient d'être construite.

Les deux entrées antiques du plateau de Sainte-Odile ont eu à en souffrir; mais, par malheur, l'entrée inférieure bien plus encore que l'entrée supérieure.

C'est l'entrée inférieure du chemin romain qui a été appropriée à la route neuve. C'est par elle que cette dernière débouche maintenant, large et lisse, sur le plateau. Pour atteindre ce but, il a fallu recourir à un exhaussement assez considérable. A la vérité les deux roches monumentales qui forment l'entrée proprement dite ont été respectées, dans ce sens du moins qu'elles n'ont pas eu à subir des

Digitized by Google

mutilations ; mais, par l'effet de l'exhaussement de la route, leurs bases sont maintenant enfouies au point que, des deux côtés, les entailles, qui étaient destinées jadis à recevoir les poutres à l'aide desquelles on barrait le passage et dont j'ai parlé plus haut, se trouvent à moitié au-dessous du niveau du sol. Ce changement, bien qu'il n'ait pas attaqué les rochers mêmes, est néanmoins des plus regrettables ; il l'est d'autant plus que l'exhaussement successif de la route ne manquera pas d'augmenter encore l'enfoncement des entailles. Mais, ce qui est bien autrement déplorable encore, c'est l'élargissement qu'on a pratiqué au devant de l'entrée même. Là, on va le voir, il a été commis des mutilations telles qu'elles équivalent, à mon avis, à un acte de vandalisme des plus flagrants et des mieux qualifiés. En avant de l'entrée proprement dite on a fait sauter les rochers qui en bordaient et gardaient les abords. Et cependant ces rochers, comme je l'ai exposé, faisaient partie intégrante de l'ensemble de l'entrée inférieure, ainsi que de l'ensemble de la fortification générale de toute la montagne. C'étaient ces rochers, en effet, qui donnaient a cette entrée l'air d'un défilé et qui, de cette manière, caractérisaient si nettement la destination qu'ils avaient reçue à l'époque de la fortification du plâteau de Sainte-Odile. Aujourd'hui tout cela a disparu, et dans l'état actuel des choses, l'imagination la plus complaisante ne saurait représenter l'aspect si pittoresque et si original de cette gorge monumentale, jadis si profondément encaissée et entaillée, à ceux qui ne l'ont plus vue en réalité.

Des mutilations semblables ont eu lieu à l'entrée supérieure et au chemin romain conduisant vers la *Bloss*. Seulement, tandis que le chemin inférieur a dû subir un exhaussement considérable, le chemin supérieur, au contraire, a dû essuyer un abaissement à l'endroit où il est rejoint par la route neuve. Cet abaissement, il est vrai, n'est que de quelques centimètres et ne serait pas à considérer comme un mal, si la route neuve n'avait pas empiété sur une partie de l'ancien chemin romain, et si, par là, elle n'avait pas entraîné, en cet endroit, un retrécissement de la gorge antique aboutissant à l'entrée supérieure du plâteau. Ce retrécissement, il est vrai encore, a lieu insensiblement sur la longueur de près de trois mètres qui a été enlevée au chemin romain pour être réunie à la route neuve ; mais, le résultat en est néanmoins, qu'au point de contact avec cette dernière, l'ancien chemin romain, qui pourtant mesure près de trois

Digitized by Google

mètres dans la gorge même, d'une entaille à l'autre, n'a plus aujourd'hui qu'un mètre à l'endroit le plus reserré. A ce point donc, la voie romaine a perdu près de deux tiers de sa moindre largeur.

Ce n'est pas tout encore.

A ce même point où la route neuve s'est approprié les deux chemins romains, il y avait, comme dans le bas, un groupe de rochers assez imposant. Tout ce massif a disparu également; et pourtant c'était encore un accessoire très-important du plan de défense primitif et général.

Puis, au-delà des gorges, les deux chemins pavés sont maintenant confondus en un seul; et cela de manière que, par suite de l'exhaussement du sol et de la direction donnée à la nouvelle route, le chemin inférieur est complètement interrompu à partir de la gorge, et que, sur une distance d'une vingtaine de pas, il est même totalement enfoui sous l'empierrement de la nouvelle route.

Aujourd'hui donc, un étranger qui aurait pris la voie romaine à partir d'Otrott, et qui traverserait la *Grossmatt*, pour inspecter ce beau fragment de pavé antique, dont Schweighæuser fait mention dans son *Explication du plan topographique de Sainte-Odile,* trouverait l'issue barricadée par un énorme tas de blocs de grès, et se verrait réduit, par conséquent, à rebrousser chemin, pour se tirer de cette impasse d'un nouveau genre.

Les indications que je viens de fournir, toutes sommaires qu'elles sont, suffiront assurément pour faire apprécier, à leur juste valeur, les mutilations qu'ont eu à subir les deux entrées antiques du plâteau de Sainte-Odile et les deux voies romaines au point où elles débouchaient sur ce même plâteau. Ces mutilations, je le répète, sont d'autant plus à déplorer que, par la nature toute exceptionnelle du monument qui les a essuyées, elles sont irréparables à tout jamais.

Aucune puissance humaine ne saurait plus, hélas! faire repousser les rochers que la poudre a fait sauter; et si, après cet acte de démolition injustifiable et irrémédiable, on se décidait maintenant, pour l'agrément des pèlerins et des touristes, à reposer quelques centaines de blocs de pierre sur les parties du mur-païen près desquelles passent « *des chemins plus ou moins fréquentés*, » cet acte de réparation posthume et postiche ne saurait fournir aucune compensation quelconque des pertes consommées sans retour. Dût-on même, en entassant arbitrairement pierre sur pierre, réussir en ces endroits à

Digitized by Google

produire quelques points de vue pittoresques, que ces créations mensongères resteraient bien loin derrière l'aspect bien autrement pittoresque et imposant qu'offraient les masses monumentales de rochers qui, d'antique date, avaient formé les défilés conduisant aux entrées du plâteau et qui, jadis, avaient concouru si puissamment et d'une manière si caractéristique à la défense de ce dernier. Ces roches colossales, je ne cesse de le redire, faisaient partie intégrante, essentielle du monument, ainsi que de l'ensemble du plan de défense et de fortification de tout le plâteau, aussi bien que toutes les autres parties du mur-païen, et, grâces à leur importance monumentale et archéologique, plus encore et mieux, pour ainsi dire, que toutes les autres parties de cette enceinte. Ce sont ces rochers qu'il aurait fallu conserver, et l'on se serait épargné la peine, après en avoir impitoyablement consommé le sacrifice, de s'évertuer après coup à ménager des points pittoresques sur le chemin des touristes et des pèlerins. Tout ce qu'on réussirait à faire de mieux dans ce sens, je le répète, n'égalerait pas de loin, en pittoresque et en importance, ce que la nature même s'était chargée de créer, d'une manière si prodigue, pour tous ceux qui ont du sentiment pour la beauté du paysage et pour les instructions graves et éloquentes de l'histoire.

Après tout, le mur-païen est classé, depuis seize ans bientôt, au nombre des *monuments historiques*. A ce titre la conservation aurait dû en être garantie, même dans l'étendue du domaine dépendant du ci-devant monastère de Sainte-Odile. Le propriétaire de ce domaine ne peut exécuter à aucune partie comprise dans l'enceinte du mur-païen, ni des travaux de démolition, ni des travaux de réparation ou de restauration, à l'insu et sans l'assentiment préalable du Ministère d'État et de la Commission des monuments historiques. Avant de mettre la main aux deux entrées antiques du plâteau de Sainte-Odile et aux deux routes romaines, le propriétaire du domaine de Sainte-Odile, et les directeurs de la construction de la route neuve auraient donc dû soumettre leurs plans à l'examen et à l'approbation du Gouvernement. Et certes, s'ils avaient rempli cette obligation, l'Alsace n'aurait pas à déplorer les mutilations que j'ai le pénible devoir, aujourd'hui, de signaler à l'attention et aux regrets de tous les amis de l'art et de l'archéologie, de tous les conservateurs sincères et véritables, qui aiment nos monuments sans arrière pensée ni réserve. A défaut d'une pareille autorisation le projet de restau-

Digitized by Google

ration qui vient d'être provisoirement discuté et « *pris en sérieuse considération* » dans la dernière séance du comité *de la Société pour la conservation des monuments d'Alsace*, ne pourra pas non plus être mis à exécution. C'est là, en définitive, la sauvegarde que doit valoir aux monuments leur classement officiel au nombre des *monuments historiques*.

Pour ma part, gravement malade, depuis au delà de trois ans, je ne cesserai de regretter, tant que je vivrai, de n'avoir appris ce qui se passait à l'entrée du plâteau de Sainte-Odile, qu'au moment où le mal était accompli, et où, par conséquent, il n'était plus possible ni de le prévenir ni d'y remédier !

La présente note, j'en suis convaincu à l'avance, aura du moins pour effet d'empêcher la restauration dérisoire que l'on voudrait maintenant faire subir au mur-païen, à la suite des mutilations à jamais déplorables qui viennent d'être infligées à ce monument historique, sinon unique dans son genre en Alsace, du moins incomparable sous le rapport de l'importance monumentale et archéologique qui s'y rattache.

Strasbourg, 26 et 27 janvier 1857.

L. SCHNEEGANS,
correspondant-inspecteur du Ministère d'Etat
pour les monuments historiques.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ANCIENNE FAMILLE NOBLE DE MONTREUX.

Dans le canton de Fontaine, qui touche, au Nord-Est, à celui de Belfort, se trouvent trois villages très-voisins l'un de l'autre, qui portent le nom de MONTREUX, nom que l'on trouve encore écrit en français *Montreuil*, et dans tous les titres allemands *Munsterol* ou *Munstrol*.

Ces trois villages se distinguent entre eux par une épithète différente : *Montreux-le-Château*, *Montreux-vieux* et *Montreux-jeune*, celui-ci séparé des deux autres par le canal du Rhône au Rhin.

Le premier de ces Montreux a été jadis un bourg fortifié (*oppidulum*), avec murailles et fossés. (1) Derrière l'église, sur un petit monticule qui s'élève au bord de la rivière Saint-Nicolas (2), on voit encore aujourd'hui quelques traces de fondations et plusieurs pierres éparses sur le gazon. — C'est là tout ce qui reste de l'ancien château-fort des sires de Montreux, une des plus anciennes et des plus nobles familles du Sundgau et de la Haute-Alsace.

Ce château était entouré d'un fossé large et profond, susceptible d'être inondé très-facilement à cause de la proximité de la rivière. Les murailles étaient, dit-on, très-hautes et solidement construites. Deux portes donnaient accès dans le château : l'une, celle des chevaux

(1) On trouve encore, à chaque instant, en creusant dans les chemins du village, les pierres qui servaient de pavés aux rues du bourg. Il y avait autrefois chaque année, les mercredi et jeudi après la Saint-Louis, une foire très-fréquentée dont on ne connaît pas la date d'établissement.

(2) La *rivière de Saint-Nicolas*, dite *des Montreux*, ou l'*Aine*, prend sa source derrière Rougemont, au pied du *Bärenkopf*. Elle se jette dans l'*Alle* ou la *Halle*, près de Bourogne, après un cours d'environ quatre lieues et demie. L'*Alle*, après avoir reçu l'*Aine*, prend le nom d'*Allaine*.

Digitized by Google

et des voitures, était défendue par deux tours et précédée d'un pont-levis; l'autre, placée en face l'église, était une simple poterne de service destinée principalement à communiquer avec la ville. (1)

Le fief de Montreux réunissait comme dépendances, outre le bourg et le château, 13 villages. C'étaient: *Montreux-vieux*, *Montreux-jeune*, *Cunelière*, *Frais*, *Chavanne-le-Petit*, nommé encore *Chavanne-sur-l'étang* (all. *Klein Schaffmatt)*, *Chavanne-le-grand (Gros Schaffmatt)*, *Lutran (Lutter)*, *Romagny*, *Magny*, *(Menglat* ou *Mendelach)*, *Grosne (Grun, in Gottesthal)*, *Foussemagne (Fiessenen)*, *Bretagne (Bretten)* et *Fontaine (Brunn)*.

C'est en 1188 que l'histoire fait, pour la première fois, mention du nom de MONTREUX. — Cette année-là, VERNER DE MONTREUX signe, comme témoin, une charte de Henri Ier, évêque de Bâle, par laquelle ce prélat exempte le monastère du Lieu-Croissant de tout droit de péage dans l'évêché de Bâle. En 1194, un HUGO DE MONTREUX était chanoine de l'église-cathédrale de Bâle.

Le 17 Janvier 1241, HENRI DE MONTREUX signe, comme témoin,

(1) Vers 1750, ce château tombant en ruine, son propriétaire, M. DE REINACH, comte de Foussemagne-Grandvelle, ne jugea pas à propos de le faire réparer et l'abandonna. Il fit faire quelques réparations à celui de Foussemagne, qui, sans être aussi vaste que celui de Montreux, était dans une position plus agréable. Il alla donc habiter Foussemagne. Après l'abandon de Montreux, le château, bien qu'en fort mauvais état, n'en continua pas moins à être habité. Il restait encore les murailles, un petit corps-de-logis, deux grangeries et quelques remises. Ce corps-de logis devint dès lors l'habitation du garde-chasse du seigneur, de quelques valets et d'un chargé d'affaires du comte à Montreux. C'était aussi un rendez-vous de chasse toujours fort fréquenté. Il paraît que le château a été complètement abandonné; vers 1789, il était devenu tout-à-fait inhabitable. Celui qui, après la Révolution, acheta la propriété sur laquelle il est bâti, vendit les matériaux provenant des murs: on en tirait des pierres comme d'une carrière. Y a-t-il encore des souterrains, ou tout au moins des caves plus ou moins vastes? Les paysans du pays en sont persuadés. On a déjà voulu faire des fouilles, mais il est tellement difficile de creuser qu'on a été obligé d'y renoncer. Il y a une quinzaine d'années, un habitant du village, nommé *Christophe Péronne*, travaillant dans son verger, trouva à un pied et demi de profondeur, parmi des pierres, des briques et des tuiles, deux vases parfaitement conservés, l'un en terre, l'autre en cuivre. Ces deux vases étaient remplis de médailles et de monnaies d'argent qui paraissaient fort anciennes. Malheureusement, on ne put me donner aucun renseignement sur leurs effigies et millésimes; elles venaient d'être vendues au poids,

Digitized by Google

une composition entre Hermann, comte de Froberg et ses adhérents, d'une part, et Henri de Kienberg et ses adhérents, de l'autre.

Les titres relatifs à l'ancien évêché de Bâle nous apprennent qu'il y avait, en 1181, un VERNER, *Chevalier de Montreux*, et qu'en 1291, OTTO était *Sire de Montreux*.

En 1347, DIDIER DE MONTREUX (1), d'autres disent GUILLAUME (2), est désigné parmi les seigneurs vassaux de Jeanne de Montbéliard, femme d'Ulrich II, dernier comte de Ferrette.

JEAN, son fils, reçut en fief des comtes de Ferrette, les villages de Willer et de Mendelach (que l'on croit être aujourd'hui *Magny)*. En 1351, le 24 Juillet, il donna en sous-fief ces deux villages, ainsi que celui de Bongarten, à Jean Meyer de Huningen, citoyen de Bâle. Que l'on me permette de copier textuellement, à titre de document historique sur une famille dont il ne reste presque plus de souvenirs, la charte du 24 juillet 1351.

« *Ich Johanns, herre ze Munstrol, ein frieger herre, tun kund alle den, die diesen brief ansehent, oder horent lesen, das ich lihe und verlihen han, mit disem brief, recht und redlich ze einen steten lehen, fur mich und fur meine erben, dem erberen bescheiden manne Johann dem meiger von Hunigen, einem burger von Basel, und sinen erben, dise dœrffer die hienach geschriben stant: das erst ist genant Willer, und stosset an der ban von Sant-Luggart, und dabi ein dorff, ist genant* MENDELACH, *aller nœchst bi Willer, die min recht lehen sint von der herrschafft von Phirt; und darbi allernœchst bi Mendelach ist gelegen ein dœrfflin, heisset Bongarten, das min lidig eigen ist, lut und gut, twingen und benne, grosse gericht und cleine, holz und weld, virchenzen, wune und waide, so zu denselben drin dörfer gehoret, und mit näme, mit allen den rechten, als si an mich kommen sind, und is her han bracht an alle geferde. Es ist och me ze wissent, das ich den luten, die in den vorgenanten drin dörfferen gebessen sint, in minen welden*

(1) Selon SCHŒPFLIN, ce serait DÉDIER. — *Desiderius de Munstrol inter vasallos Johannæ Montisbeliardensis, ultimi Phirretarum comitis uxoris, recensitur in chartâ, an.* 1347. (*Alsatia illustrata*, tome Ier).

(2) D'après HERRGOTT (*Genealogia habsburgica*, tome Ier), ce ne serait pas DIDIER, mais GUILLAUME. Voici comment s'exprime ce savant et grave auteur en parlant de JEAN, le même que nous allons voir sous-inféoder à un citoyen de Bâle, trois villages de sa seigneurie : *Joannes, cum patre suo Wilhelmo, in chartâ* 1347 *occurrit. Nobilis hic erat familiæ Alsatiæ superioris.*

Digitized by Google

holz grinnen sol ze nement, so sis vorderont, als sit und gewonheit ist, ze huseren und ze gechirre, und in allem dem recht, als si min warent, nach bescheidenheit und sètzen, och den vorgenanten Johanns den Meiger von Hunigen und des erben, der vorgenanten drin dörfern mit allen den rechten und nutzen, so darzu gehöret als davor geschrieben stat, in nutzlich und in ruweilich gewehr, nach lehens recht, als davor geschriben stat, besetzent und entsezzent. Ich lobe och bi guten truwe, fur mich und fur min nachkoment, im und sinen nachkoment, dis alles stet ze haut, und si daran niemen ze irrent, in dekeine weg, an alle geferde und des ze einen waren steten offen urkunde dirre vorgeschribner dinge. So gib ich im disem brief besigelt mit miner eigen insigel, der gehenwart des jares, do mann zalt von Gottesgeburte druzehen hundert jar, darnach in dem einenund funfzgosten jar, an Sant-Jacob abent des swelfbotten. (ie. die 24 Julii).

L'auteur de la *Petite Chronique de Thann* nous apprend qu'il y eût au couvent des Franciscains deux religieux de la famille de Montreux; c'étaient les frères ANTOINE DE MUNSTROL, en 1354 et JEAN DE MUNSTROL en 1360.

Après JEAN, nous trouvons son fils Fréderic. FRÉDERIC DE MONTREUX suivit l'archiduc Léopold d'Autriche dans sa guerre contre les Suisses. Léopold fut complètement défait à Sempach, le 9 juillet 1386, et le seigneur de Montreux trouva la mort sur le champ de bataille avec son prince et plus de 60 gentilshommes des plus illustres maisons d'Alsace.

A partir de cette époque jusqu'en 1455, il n'est plus question du nom de Montreux. Mais cette année-là, Albert-le-Prodigue, par une charte datée de Rheinfeld promet de ne jamais aliéner ses terres du Sundgau et de la Haute-Alsace, à la condition qu'on lui soldera une certaine somme d'argent. Il délègue en conséquence, Pierre de Morimont, préfet du Sundgau, JEAN DE MONTREUX, et Henri de Ramstein pour parcourir la province et rassembler l'argent nécessaire.

En 1453, GEORGE, *écuyer, bastard de noble homme messire Jehan de Monstreuil, chevalier, seigneur dud. lieu*, fut nommé par l'archiduc Albert d'Autriche, prévôt de la ville de Belfort. Le 18 Janvier de cette année, le nouveau fonctionnaire jura, *sur les sains évangilles de Dieu touchez sur le grant altel de l'église collégial dudit Belfort, de bien léalement et justement régir et gouverner, de faire bien et de-*

Digitized by Google

huement à requeste de tous, tant pour habitans comme pour estrangiers, et tant pour le paure comme pour le riche quand lieu et tems sera; de tenir ferme et estauble aux prevost et chapittre de l'église collégial dudit Belfort, èsdit bourgeois et communaltez de ladte ville de Belfort, grans et petits, paures et riches, toutes et singliers leurs franchises, grâces et confirmations à leurs faittes et donnez par mond. seigneur d'Osteriche et ses prédécesseurs, et tenir leurs autres droits et coustumes escriptz et non escriptz dont ils ont joiz et usez du temps passez, jouissent et usent encour de present sans faire, dire ou aller encontre en quelque manière que ce soit par moy et par aultre. Et ce, ajoute le bâtard de Montreux, *j'ay jurez et promis, jure et promest de tenir et inviolablement observer et accomplir sans fraude ni barat, et sans nulz malengin. En tesmoignage de laquelle chouse, j'ay mis mon scel en pendant en ces présentes lettres en signe de bonne voluntey.* (1)

JEAN DE MONTREUX laissa en mourant, vers 1458, deux fils, FRÉDERIC et ANTOINE, qui devinrent ainsi la souche de deux branches. On fit le partage de la seigneurie. La branche aînée obtint pour sa part Cunelière, Frais, Chavanne-le-petit, Chavanne-le-grand, Lutran, Romagny, Magny et Grun (près de Valdieu). La branche cadette eût Foussemagne, Montreux-jeune, Montreux-vieux, Bretagne et Fontaine. Le bourg et le château de Montreux restaient en commun.

Le chef de la branche aînée, FRÉDERIC DE MONTREUX, privé d'enfans mâles, avait obtenu, dès 1475, de l'archiduc Sigismond d'Autriche, un privilège par lequel il pouvait transmettre sa succession à ses filles et à leur descendance; c'était par conséquent accorder l'investiture de la portion du fief de Montreux qui avait échu à la branche ainée aux maris des trois filles de Fréderic: *Etienne de Saint-Loup*, *Christophe de Hadstatt*, et *Louis de Reinach* (2). L'an 1478, les deux

(1) Ce document est aux archives de Belfort. Le sceau en cire verte est très-bien conservé; il représente les armes de la famille de Montreux, avec la *barre* de bâtardise.

(2) Ce *Louis* DE REINACH était fils de *Jean-Erhard*, et frère de *Bernard* et de *Jacob*. Ces trois frères furent les chefs de trois branches différentes: l'aînée, celle de *Bernard*, reçut le nom de FOUSSEMAGNE; celle de *Jacob* prit celui d'OBERSTEIN-BRUNN, et la troisième fut appelée de MONTREUX, à cause du mariage de *Louis* avec une des filles de FRÉDÉRIC, baron de Montreux. La lignée de *Louis de Reinach* expira en 1704 par le décès de *Philippe-Charles de Reinach de Montreux*, capitaine au régiment d'Alsace. A cette époque, le domaine aurait fait retour au seigneur

Digitized by Google

villages d'Eschène et d'Autrage furent donnés en fief à FRÉDERIC et à ses successeurs. Le baron *(freyherr)* FRÉDERIC DE MONTREUX mourut en 1490, et ses gendres entrèrent en possession de ses biens. Mais LOUISE, qui avait épousé *Etienne de Saint-Loup*, étant morte sans enfans dès 1519, et la race des Hadstatt s'étant aussi complètement éteinte en 1585, toute cette partie du domaine de Montreux passa entre les mains des enfans de *Louis de Reinach* (*undè* Reinach de Montreux *dicuntur*, als. ill.).

ANTOINE DE MONTREUX, le chef de la branche cadette, ayant pris fait et cause pour Pierre de Hagenbach, le terrible landvogt que Charles-le-Téméraire imposait à notre pays, avait été nommé par celui-ci gouverneur du château d'Engelbourg, au-dessus de la ville de Thann. Mais au commencement du mois de mai 1474, après la mort du landvogt, l'archiduc Sigismond d'Autriche reprit possession des terres landgraviales et le sire de MONTREUX rendit le château de Thann aux Autrichiens. Mais il paraîtrait que les archiducs gardèrent rancune aux Montreux de la branche cadette pour avoir pris un instant le parti des Bourguignons, car ils furent privés d'une partie de leur fief en faveur de *Conrad de Morimont*, de *Conrad Stürzel* et de Pierre de Bollwiller, qui en furent investis en 1498. C'est ainsi que les Morimont devinrent seigneurs de Fontaine.

En 1549, GUIDO DE MONTREUX, le dernier de sa race avait, par ordre de l'empereur Ferdinand Ier, mis en possession d'une moitié de son domaine, *Nicolas Perrenot de Grandvelle*, en échange d'une certaine somme d'argent: de là le nom de *Montreux-Grandvelle*.

Ainsi s'éteignit, en la personne de GUIDO, l'ancienne famille noble de MONTREUX qui, pendant une partie du moyen-âge, avait jeté quelqu'éclat et s'était rendue l'égale des plus illustres maisons de la Haute et Basse-Alsace. Il n'en reste plus maintenant qu'un bien faible souvenir, encore ce souvenir ne se réveille-t-il que lorsque l'on aperçoit par hasard, ce nom clairsemé sur trois ou quatre vieilles chartes à peu près inconnues.

HENRI BARDY.

---

direct, si l'empereur Ferdinand Ier n'eût substitué une autre branche de Reinach à la première, dès 1560. L'autre partie du domaine de Montreux, après avoir passé par les mains des *Morimont*, des *Bollwiller* et des *Grandvelle*, advint, à l'extinction de ces derniers, encore dans les mains des Reinach, mais à titre d'achat.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

I. Revue de l'art chrétien, publiée sous la direction de M. l'abbé Jules Corblet. — 1re livraison. — Janvier 1857.

(Publication mensuelle. — 12 francs par an pour la France).

II. La correspondance littéraire. — *Critique, Beaux-Arts, Sciences, Erudition.* — Sous la direction de M. Ludovic Lalanne. — N° 1. — 5 novembre.

(Un numéro par mois. — 10 fr. par an pour la France).

Nous voilà bien loin déjà, — 20 ans tout au moins ! — du temps où les esprits, grâce à l'archéologie, ont fait retour vers les arts du moyen-âge. Aux premières croisades contre la tradition latine, aux rudes combats livrés à l'esprit de routine, où éclatèrent l'enthousiasme et le zèle des nouveaux convertis, ont succédé la forte assurance que donnent la victoire et la foi dans un avenir meilleur. L'on ne saurait dire les immenses travaux accomplis, les systèmes émis, les progrès et les nombreuses conséquences, sortis de ce vieux monde découvert de nos jours. Pour notre part, nous avons ressenti plus d'une fois la nécessité d'un recueil, qui se chargerait de tenir le public savant au courant de ces modernes explorations. Et ce serait, en vérité, un grand service rendu aux hommes d'étude et aux personnes, si nombreuses aujourd'hui, que ce sujet intéresse directement, que la création d'un *Journal*, qui donnerait sommairement et avec critique, les découvertes de chaque jour, les points de vue heureux, les monographies savantes, la restauration, les édifications, toutes choses enfin qui, relevant de cet art, va devenir, dit-on, *l'Art national.*

C'est avec un plaisir que partageront bien des gens, qui comme nous suivent ce mouvement inattendu, que nous annonçons la venue

Digitized by Google

d'une publication qui va satisfaire amplement à ce besoin devenu si général. La *Revue de l'Art chrétien*, fondée par M. l'abbé Corblet, et dont nous avons la première livraison sous les yeux, est appelée à remplir le but que nous indiquions, non seulement par le cadre riche et intéressant qui a été adopté, mais encore en raison de la collaboration savante qui lui est assurée.

A en juger par sa tendance, le public aura en elle le représentant franchement avoué de l'*École moyen-âge*. Nous aimons la décision de M. l'abbé Corblet, et bien que nous ne souscrivions pas à cet *exclusivisme*, qui consiste tout simplement à nier la meilleure partie du passé, nous applaudissons de grand cœur à son entreprise. Nous aimons les questions nettement posées, nous avons de grandes sympathies pour les affirmations sincères et chaleureuses, fussent-elles destinées au sort des essais qui ont laissé sur notre sol les alluvions de tant d'honnêtes illusions.

Il ne faut pas se méprendre sur l'importance de ce mouvement qui entraine tous les cœurs vers l'art du XIIIe siècle, et dût-il ne vivre que ce que vivent les modes en France, nous sommes persuadés que l'on devra beaucoup aux hommes qui ont remis en honneur les vieux monuments que d'autres entrainements avaient livrés au mépris. De ces *restaurations* sort plus d'une bonne leçon dont profiteront les générations actuelles; elles sont les plus fortes assises de l'art libre de l'avenir. Au fond de cet éclectisme, qui afflige tant les hommes de foi, il est facile d'apercevoir un très-grand désintéressement, — il faut bien se garder de dire de l'indifférence — désintéressement qui ne doit laisser aucune inquiétude à ceux qui comme nous pensent que notre race ne peut renoncer impunément aux nobles traditions qui rattachent ses idées religieuses et artistiques au vieil orient, et plus directement au monde latin.

En vérité, il nous repugne d'admettre que l'art chrétien aurait eu plutôt son expression au nord du monde occidental qu'au midi, ce qui serait le contraire de ce qui eut été logiquement à prévoir; que gothique chez les peuples germains et gaulois, byzantin ailleurs, il aurait été moins chrétien par le fait seul qu'il serait resté fidèle à la forme léguée par les âges anciens, et dont la garde a été confiée à la métropole du monde chrétien.

Disons plutôt que l'*art chrétien*, loin d'être confiné dans un coin du globe, ou dans une limite de temps qui tendrait à mettre hors de la

Digitized by Google

période chrétienne, en définitive, seize siècles sur dix-huit, que loin, en un mot, d'être resserré dans le temps et dans l'espace, il est plus universel, et dans ce sens plus *catholique*, qu'on ne voudrait le faire supposer. Il est de tous les siècles et de toutes les nations qui ont retenti de la divine parole, qui en ont reçu une spirituelle inspiration.

Cela étant dit, nous n'en recommandons pas moins la *Revue de l'art chrétien;* avec ces réserves même, elle est appelée à rendre de réels services, placée qu'elle est sous les auspices de cette pléïade d'écrivains auxquels ne manquent, à coup sûr, ni la science, ni la foi dans leur œuvre.

Si la mode et les puissances de la terre dirigent le monde des arts vers le moyen-âge, si les écoles des Labrouste, des Duban sont remplacées, à l'heure qu'il est, par les *loges* des nouveaux maîtres qui aspirent à faire revivre en eux les Erwin et les Montreuil, il faut dire que dans le domaine littéraire il est plus difficile d'apercevoir le reflet d'un esprit systématique. Nous en avons la preuve dans la *Correspondance littéraire*, étrangère nous pensons, à des tendances trop exclusives; placée dans les bornes d'une critique sage et reservée, et surtout par la nature des matières qu'elle fournira en abondance à ses lecteurs, elle est appelée à un véritable succès. Nous avons surtout remarqué la partie bibliographique, si nécessaire aujourd'hui, qui est conçue avec un soin dont tout le monde appréciera le mérite.

Il est bien difficile de resserrer dans un cadre aussi étroit que celui d'une *Revue* mensuelle, accessible à tous, et dès lors infiniment sommaire, les innombrables sujets d'étude qui doivent nécessairement y entrer. Comment éviter en pareil cas la sécheresse d'un dictionnaire de bibliographie, ou de ces abrégés, le désespoir des gens de goût et de savoir? Les quelques pages que nous avons lues nous donnent la meilleure idée de cette publication que recommandent dans le présent déjà son excellente rédaction et pour la suite les noms recommandables dans les lettres, les sciences et les arts, que nous avons trouvés inscrits en tête du premier numéro.

En résumé, les *Revues* se multiplient; bientôt chaque spécialité, comme on dit, aura la sienne. C'est la conséquence nécessaire de cette prodigieuse activité dans les recherches, de ce besoin de plus

Digitized by Google

en plus senti, d'avoir sous la main ces petites *Encyclopédies portatives*, qui tiennent le travailleur au courant, et qui, il faut l'ajouter, accélèrent chaque jour le mouvement des idées.

UN ICONOPHILE.

CHRONIQUE INÉDITE DU XVIIme SIÈCLE, par HUGUES BOIS-DE-CHESNE, *suivie de la relation du siège d'Héricourt*, par CHARLES DUVERNOY. Édition publiée sous les auspices de la Société d'émulation de Montbéliard, par L. Wetzel, architecte, l'un de ses membres. — Montbéliard, imprimerie de Ch. Deckherr. 1856. — 1 vol. in-8° de 180 pages.

Au commencement du XVIIme siècle vivait à Montbéliard un modeste boulanger qui avait nom *Hugues Bois-de-chesne*. Il était doué d'une mémoire excellente et dominé par une invincible passion pour la lecture ; à cela venait se joindre un certain talent de calligraphie, qui contribuait encore à le distinguer de la classe des artisans vulgaires. Aussi avait-on recours à Bois-de-chesne, « lorsqu'il s'agissait de mettre au courant le livre de la *chonffe*, de grossoyer sur vélin un diplôme de maître ou de compagnon ou bien encore d'adresser une supplique à son Altesse. » Peu à peu Bois-de-chesne devint écrivain public et abandonna sa profession première.

Bois-de-chesne se maria en 1614, et, à partir de cette époque, il consigna sur son almanach les évènemens accomplis sous ses yeux. Avec le tems ses annotations prirent de l'importance et lorsque, dans son esprit, elles eurent la valeur d'une chronique, Bois-de-chesne songea à les complèter par des notes historiques qui embrassent l'époque de 1443 à 1608. Cette partie, qui est la *première* du recueil que nous annonçons, est composée de faits extraits avec assez peu de soins et sans critique de recueils plus anciens. La *seconde*, appar-

Digitized by Google

tient en propre à Bois-de-chesne et s'étend de 1614 au 14 août 1665. Bois-de-chesne dédia naturellement son œuvre au Prince de Montbéliard, le comte George; puis il voulut la livrer à l'impression, mais l'imprimeur lui fit des conditions qu'il ne put accepter; dès lors il songea à suppléer l'impression par la calligraphie. Plusieurs exemplaires sortirent de la belle main du chroniqueur et c'est sur la confrontation des cinq ou six connus aujourd'hui, avec celui qui appartient à M. le professeur Morel, qu'a été faite l'edition que Bois-de-chesne ne devait point réaliser.

Dans la patrie de Cuvier et de Duvernoy il y a eu, de tradition, beaucoup d'amour pour les sciences et les lettres, un pieux respect pour les souvenirs. L'incorporation dans « la grande famille » n'a point anéanti la vie propre à la province, à l'ancien État. Elle s'est réfugiée dans les régions intellectuelles, dans l'ordre moral, et se révèle incessamment par des associations d'où sortent d'utiles travaux. Nous devons en effet aux études de la petite phalange, à la force de la tradition, beaucoup de livres estimables et répandus dans le monde lettré. Plusieurs ont rapport à l'histoire de notre pays et se présentent naturellement sous notre plume. Nous en citerons quelques uns, pour rendre hommage à nos chers voisins. Ce sont: les Ephémérides du comté par M. *Duvernoy*, les recherches de M. *Fallot* sur la langue, les travaux de M. *Morel-Macler* sur les antiquités de Mandeure, l'énumération des plantes vasculaires des environs par M. *Contejean*, et enfin la chronique à laquelle M. *Wetzel* vient d'attacher son nom. Il y a parmi nous, et autour de nous, vingt bourgades d'une importance civile plus grande que celle de Montbéliard, mais il n'y en a aucune qui soit en jouissance d'une égale distinction scientifique et littéraire.

Un siècle avant Bois-de-chesne, un obscur habitant de Thann (1), enregistra aussi les faits accomplis de son tems. Il avait principalement en vue le soulèvement des paysans d'Alsace qui eut un dénouement si tragique dans la plaine de Schlestadt. Au siècle dernier son Journal fut connu de quelques tièdes amateurs; aucun ne s'est avisé de le tirer de l'oubli, et aujourd'hui que l'on est, à bon droit, si avide de sources et de vérité historique, on en est réduit, pour notre contrée, à ce que nous apprennent l'historiographe du duc Antoine, les ouvrages

(1) Nous ne confondons pas avec le cordonnier de Ribeauvillé.

Digitized by Google

allemands et les bribes éparses, ça et là, sur le plus caractéristique des évènemens de notre histoire et le plus partialement jugé par les écrivains de nos jours. Bois-de-chesne a été plus heureux : Il ressuscite tel qu'il était il y a deux siècles, avec sa langue du peuple, ses imperfections, sa naïveté et son regrettable laconisme à l'égard de faits et d'évènemens qui, pour être compris, ont besoin d'explications. M. Wetzel y a pourvu avec science et sagacité. Une quantité de notes rectifient les anachronismes, redressent les erreurs, désignent les personnages historiques et élucident les faits. Le chroniqueur ne pouvait trouver un meilleur interprète et la *société d'émulation* ne pouvait accorder son patriotique encouragement à une œuvre plus méritoire.

Dire aux amis de nos annales que la chronique de Bois-de-chesne mérite une place d'honneur parmi les livres du même genre que l'on possède sur notre histoire, ce serait, sans doute, une prétention que ne justifieraient ni les qualités, ni l'importance de l'ouvrage. La considération que son auteur était un simple artisan le fait échapper à la critique. On ne peut en effet demander à un homme du peuple, illettré pour ainsi dire, ce que l'on serait en droit d'attendre d'un écrivain qui aurait eu en partage les bienfaits de l'éducation. La saine équité veut qu'il en soit ainsi, et il y a encore, dans la République des lettres, assez de désintéressement et de justice pour que la part qui revient à l'ouvrier le plus infime, ne lui soit pas disputée.

Une école qui ne manque pas de disciples pourra trouver de mauvais goût, contraire aux allures modernes de la science, la résurrection d'un être ou d'une chose du vieux tems dans son entière réalité. Au contraire, cet excès de prétendue délicatesse n'est pas reçu dans l'école opposée : quand on y fait la connaissance du passé on la veut sans mélange, sans licences et nous sommes de ceux qui savent gré au savant assez modeste pour se résigner à n'être que le patron de la chose ou de la personne dont l'admission est proposée. M. Wetzel a scrupuleusement respecté cette règle et en même tems qu'il tirait de l'oubli le chroniqueur Bois-de-chesne, il a voulu donner à la mémoire de M. Ch. Duvernoy un témoignage de reconnaissance, en faisant réimprimer, à la fin du livre, la relation du siège d'Héricourt, petit in-4°, que le temps a rendu d'une extrême rareté.

J. Liblin,
Directeur de la *Revue*.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

La Petite-Pierre, le 11 février 1857.

Monsieur,

Je viens seulement de lire le travail de M. Stœber sur l'*origine et la signification des noms Belch, Balon*. (*Revue d'Alsace, 1856*, page 412), et je remarque que parmi les localités où se célébrait le culte du soleil l'auteur cite le *Bollenberg* entre Wimmenau et Rothbach.

A ce sujet je crois devoir faire observer que le nom de cette localité, qui est une montagne boisée assez élevée et affectant la forme conique, n'est pas *Bollenberg* comme l'écrit M. Stœber, mais bien *Belenberg*. C'est sous ce nom qu'elle est inscrite dans les plus anciens livres terriers et qu'elle est connue, de temps immémorial, des habitants des villages voisins.

Je vous donne mon observation pour ce qu'elle vaut et vous prie, etc.

GANGLOFF, ancien notaire.

Digitized by Google

FRÉDERIC DE DIETRICH,

PREMIER MAIRE DE STRASBOURG.

Suite (*).

Le ministre de la guerre, Servan, écrit le 24 juin à Lamorlière, qui commandait par intérim l'armée du Rhin pour se plaindre de la négligence avec laquelle se faisait le service, et des mauvais sentiments de son entourage. C'était une allusion à M. Victor de Broglie, chef de l'état-major..... Le maire, averti d'ailleurs chaque jour par ses amis, de ces menées de Paris, et ne pouvant plus se faire la moindre illusion sur l'imminence du danger qui le menaçait, pensa comme le lui conseillait Rouget de l'Isle qu'il n'y avait plus de ménagements à garder; il donna lecture au conseil municipal des lettres ministérielles, et demanda à se rendre à la barre de l'Assemblée nationale. L'indignation de ses collègues fut vive et sincère; ils protestèrent contre l'idée que le maire pût s'absenter, dans ce moment, de Strasbourg. Tous les membres affirmèrent individuellement, sur leur honneur, qu'ils n'avaient aucune part à l'indigne et calomnieuse accusation portée contre leur maire; on redigea, séance tenante, une protestation en faveur de F. de Dietrich; elle circula dans la ville, chez les citoyens modérés, encore en majorité, et fut couverte de quelques milliers de signatures. « Législateurs, est-il dit dans cette « adresse, les hommes si légèrement accusés de conspirer contre la « constitution, sont ceux qui l'ont établie et consolidée dans ce « département, et qui, aujourd'hui, la défendent contre les rebelles, « les despotes et les factieux. M. Dietrich surtout, maire de cette « commune, a consacré à la chose publique des talents supérieurs,

(*) Voir les livraisons de novembre et décembre 1856, pages 481 et 529, et février 1857, page 71.

Digitized by Google

« un caractère ferme, une infatigable activité, et un dévouement à « toute épreuve. Porté deux fois à cette place éminente et orageuse, « il a su préserver cette ville des troubles qui ont désolé presque « tous les autres points de l'empire. Législateurs, il siégerait parmi « vous, si les électeurs du département du Bas-Rhin avaient consulté « leur reconnaissance plus que leur intérêt. Justes appréciateurs du « mérite et de ses services, ils l'ont dédommagé d'un sacrifice pé- « nible. Vous avez reçu vous-mêmes les expressions de leurs senti- « ments, et vos procès-verbaux conservent encore ce glorieux témoi- « gnage rendu à ses talents et à son patriotisme par les représentants « d'un département entier. Il n'a pas démérité depuis, et les calom- « nies d'une odieuse cabale n'ont fait qu'accroître sa gloire et notre « estime.

« Il avait demandé à aller lui-même confondre à vos yeux ses « détracteurs; mais le conseil général de la commune et tous les « citoyens n'ont pas cru que son absence pût être sans danger pour « la sûreté de cette ville et de l'empire.

« Nous vous déclarons, et par vous à la France entière, que « Fréderic Dietrich, maire de Strasbourg, et les autres fonction- « naires publics dénoncés au ministère de l'intérieur, comme cou- « pables du projet de conspiration mentionné dans sa lettre du 11 de « ce mois, ont toujours joui, et jouissent encore de toute notre « confiance. »

Strasbourg, le 15 juin 1792, l'an IV de la liberté.

Ont signé les membres du conseil général de la commune et une foule de citoyens.

Deux amis du maire, MM. Noisette et Champy, se chargèrent de déposer ce manifeste municipal entre les mains du président de l'Assemblée législative. Mais l'assemblée refusa d'entendre les délégués (séance du 12 juillet), et se déclara satisfaite de la marche suivie par le ministre de l'intérieur, qui s'était refusé de déclarer au maire de Strasbourg quels avaient été ses accusateurs anonymes. La néfaste journée du 20 juin exerçait son influence sur les décisions de l'assemblée; de ce moment, Dietrich était voué à l'ostracisme.

L'un de ses correspondants lui avait écrit dans la soirée même du 20 juin : « Nous venons de passer une journée terrible,.... heureu- « sement les malheurs que je craignais ne sont pas tous arrivés.... « Je suis au désespoir d'apprendre que vous êtes accablé de dégoûts

Digitized by Google

« et de chagrins ; mais jamais il n'a existé un homme vertueux à qui « justice n'ait été faite tôt ou tard.... »

Depuis le mois de mai, les lettres de son beau-frère, le chancelier bâlois, deviennent aussi de plus en plus inquiétantes et soucieuses ; il trouve les exigences de l'ambassadeur français (Barthélemy) trop grandes. D'un autre côté, aux affaires publiques se joignent les soucis de famille ; la fortune particulière du maire périclite de plus en plus ; les lettres des agents du Ban-de-la-Roche sont désespérantes ; l'anarchie règne dans les forêts ; les ordres de M. Jean de Dietrich sont méconnus. Dans son intérieur, M. de Dietrich éprouve pendant ces journées si agitées une félicité mêlée d'inquiétudes navrantes ; il a le bonheur de devenir pére pour la troisième fois. Mme de Dietrich, vers la fin de Juin, donne le jour à un fils qui ne sera pas destiné à une longue carrière ;.... les anxiétés de la pauvre mère avaient évidemment réagi sur ce rejeton de la douleur.

De Paris, M. de Schwendt, le pessimiste, (1) lui, qui, dans des jours relativement calmes, était constamment au désespoir, encourage maintenant le maire : « Quant à vous particulièrement, lui dit-il « dans une lettre du 8 juillet, vous voilà dans le temps où vous pou- « vez consolider votre réputation. Maintenez le bon ordre, écrasez « tous ses ennemis, et si la guerre devait porter ses fléaux en Alsace, « *conservez Strasbourg à la France*, par tous les moyens de vigueur « et de force, dont vous êtes capable. Ne craignez pas les roquets « qui aboieront contre vous. »

Son vieil ami, M. de Nostitz, lui parle dans les mêmes termes (lettre de Paris du 1er juillet). « Paris est à la merci des brigands ; « cela ne se passera pas sans effusion de sang. Donnez, le premier, « l'exemple à la France entière, en ne souffrant pas une affiliation « avec une société nuisible au bonheur général. J'ose presque affir- « mer qu'on attend cela de vous et des Strasbourgeois. »

Le maire de Sédan lui écrit (lettre du 1er juillet) : « *Courage, brave* « *Dietrich*, et soyez persuadé que tous les honnêtes gens ont voué « leur estime à des administrateurs tels que vous. » Le maire de Nancy recourt à Dietrich pour réclamer son intervention au-delà du Rhin, dans une affaire d'arrestation, et Dietrich, au milieu de ses

(1) Il était en ce moment juge au tribunal de cassation et manquait à peu près du nécessaire.

Digitized by Google

embarras et soucis personnels ou publics, rend le service qu'on lui demande. Chaque jour la situation s'assombrit. Schwendt recommence à sonner le tocsin d'alarme. « Il n'y a plus qu'un espoir (lettre « du 9 juillet au soir), c'est qu'ils poussent les choses au point de « forcer les honnêtes gens parmi eux, de se rendre ailleurs et d'ap- « peler à leur aide la nation fidèle aux principes, à la sagesse, à la « constitution..... Pourquoi les bons citoyens dans les départements « n'ouvrent-ils pas les yeux, et ne présentent-ils adresses sur adresses « contre les infractions journalières à la constitution et *au bon sens ;* « contre cette provocation au renversement de tout ordre ; contre « cet empire de tribuns qui, au premier jour, se précipiteront dans « la salle ; contre ce peuple de Paris qui fait la honte de la nation.... « Dieu sait ce que nous serons dans six semaines. »

Il calculait à peu près juste, M. de Schwendt ; on était, jour pour jour, à un mois de date du 10 août, et à sept semaines des journées de septembre.

Le 11 juillet, il pousse un nouveau cri de désespoir : « Le délire « est à son comble, il est tel qu'un étranger pourrait prendre Paris « pour l'île des fous, mais des fous furieux. Hier soir on a vu le « moment où la tribune mugissante descendrait dans la salle ; les « membres enragés se sont distribués vers les deux sorties, et inju- « riaient comme des charretiers ceux de la droite, qui ont été « accueillis de la même manière par le peuple ; on voulait la réhabi- « litation de Pétion....

« Le plan des furieux est de transporter l'assemblée et le roi à « Montpellier, si d'ici là ce prince ne succombe,.... la France est à « la merci de la populace excitée par vingt ou trente coquins qui lui « préparent le meurtre, le carnage et les fers ; tout le monde fuit ; « eux-mêmes ont tous des passe-ports ; le mois de septembre nous « verra dans l'esclavage le plus vil, si, d'ici là, nous n'avons pas péri « sous le couteau. Il n'y a plus de remède que dans les bayonnettes, « de quelque part qu'elles viennent. La lâcheté inconcevable des « honnêtes gens ne nous laisse aucun espoir ;..... j'ai reçu l'adresse « du département du Bas-Rhin, c'est le meilleur esprit qui l'a « dictée.... Tenez-vous prêt à appuyer les honnêtes gens s'il arrive « un évènement. »

Cette recommandation d'appuyer les honnêtes gens était fort encourageante, après ce qu'il a dit deux lignes plus haut ; mais Fréderic

Digitized by Google

de Dietrich n'avait pas besoin de cette sommation, son parti était pris. (1)

Je continue à extraire quelques passages des lettres de M. de Schwendt qui nous jette au milieu de la situation à Paris, et nous initie par contre-coup dans les angoisses qui ont dû assiéger le cœur et l'esprit du maire de Strasbourg, pendant ces journées orageuses qui précèdent la catastrophe du 10 août. « Dire où l'on nous mène, « pour le peu de temps que l'on a encore à nous mener, c'est chose « impossible (lettre du 20 juillet 1792), parce que l'on ne peut cal- « culer jusqu'où peuvent se porter la folie, la déraison et la perfidie, « pour ne rien dire de plus..... Les généraux n'osent pas dire à « l'assemblée ce qu'ils disent partout ailleurs; les ministres (on se « rappellera que le ministère Roland avait été renvoyé) sentent que « les moyens de résistance ne sont, sous aucun rapport, en propor- « tion de ceux employés contre nous. Luckner écrit dans un sens, « et parle aux comités dans un autre. Tel homme se laisse aller « comme on le pousse, et ne voit pas le nœud de l'intrigue..... On « veut perdre Lafayette, et s'il n'est pas tué, il sera pendu. La garde « nationale, dont il était le héros, ne l'appuye pas, mais est en « partie tournée contre lui..... Les fédérés ne veulent plus partir « d'ici; la municipalité (de Paris) est perverse; le département est « nul;..... les projets les plus atroces circulent;..... il est probable « que beaucoup de députés donneront leur démission;.... *mais vous « avez un beau rôle à jouer*. Conservez Strasbourg à la France. Tant « que les principales places fortes, telles que notre ville, Metz, « Lille, seront à nous, nous pourrons ne pas nous laisser faire com- « plètement la loi. *Mais, faites taire chez vous tous les factieux*, et « prenez des mesures telles qu'ils ne puissent plus se réunir. Il est « temps d'en finir; et vous donnerez un exemple qui pourra être « suivi. Une ville en état de guerre est en dehors des mesures ordi- « naires, et votre position est trop importante pour rien négliger de « ce qui peut assurer un même esprit.... »

---

(1) L'adresse à laquelle M. de Schwendt fait allusion, avait suivi immédiatement celle du conseil municipal de Strasbourg; elle était rédigée dans un esprit pareil, adressée au ministre Roland qu'elle sommait de faire justice des calomniateurs odieux et absurdes qui accusaient de conspiration les hommes d'ordre de Strasbourg.

Digitized by Google

A la date du 4 août, M. de Schwendt renchérit encore sur les précédentes missives ; ce ne sont plus des paroles, ce sont des éclats de colère et de rage : « La mesure se comble, et nous en sommes au « point où l'on ne peut plus s'arrêter ; .... les combinaisons les plus « scélérates ont éloigné de Paris les troupes de ligne, y ont attiré « les Marseillais, ont rendu odieux ceux de la garde nationale qui se « prononçaient pour le bien, et ont ainsi ôté à la force publique « toute son action. On avait aposté les Marseillais aux Champs-Élysées. Ils y ont massacré trois grenadiers et blessé vingt autres « gardes nationaux. Moreau de Saint-Méry a pour sa part deux coups « de pierre et six coups de sabre, dont un pénètre dans le dos, du « bas en haut de plus de trois pouces ; trente l'ont assailli.

« Enfin les Marseillais avaient fait des dispositions pour attaquer le « château dans la nuit d'avant-hier, et ils se faisaient fort de l'abandon que la garde nationale avaient fait de ses camarades en ne les « vengeant pas. On a su le projet, et on y a pourvu par une force « suffisante....

« L'assemblée a refusé l'impression du message du roi, et elle a « applaudi aux horreurs vomies contre lui ! quel siècle ! quelle barbarie ! le jour où cette atrocité sera consommée, je donnerai ma « démission, j'aime mieux mendier mon pain (et j'y serai réduit), « que de remplir des fonctions publiques sous de tels monstres, et je « le publierai. Mais vous, mais mes concitoyens, adopteront-ils une « pareille atrocité ? j'espère que non ; j'espère qu'ils se déclareront « formellement contre ce bouleversement de la constitution, de la « justice et de la raison ; ils se trouvent pour cela dans la position la « plus heureuse.

« Calculez les suites de cet odieux complot, et pleurons sur le sort « de notre malheureuse patrie ! Restera-t-il beaucoup de gens honnêtes à la tête et au sein de nos armées ? et quel est l'honnête « homme qui voudra tenir à la chose publique, gouvernée par ces « pirates qui seront en exécration à leurs contemporains comme à la « postérité ? Paris sera une seconde Ninive.

« Adieu ; je compte sur votre fermeté comme sur vos sentiments, « et vous les inspirerez à nos compatriotes. »

Deux jours plus tard, le 6, le chef d'une maison de banque avec laquelle M. de Dietrich est en relation, écrit de sa main au bas d'une lettre d'affaires : « Une faction infernale tient notre ville dans une

Digitized by Google

« agitation bien inquiétante. Les suites en sont incalculables. Si les « malheurs dont nous sommes menacés, arrivent, *nous vous félicitons « de la fermeté, du courage, de la vertu, que vous avez apportés dans « toute votre administration.* »

Je n'ai point à raconter le 10 août; mais l'attitude du maire de Strasbourg, pendant cette crise. M. de Dietrich fut tel que ses amis avaient espéré le voir: courageux, calme et digne d'un meilleur sort.

Pendant que l'on discutait à Paris dans les rues, dans les sections, dans les clubs, dans les comités, dans l'assemblée la question de la déchéance du roi, le conseil municipal de Strasbourg, sous l'influence de son chef, rédigea à la date du 7 août deux adresses, l'une au roi, l'autre à l'Assemblée législative. Ces pièces n'étaient que trop explicites; dans l'une, les membres du corps municipal promettent de rester fidèles à la Constitution, et déclarent que du jour où elle serait violée, ils se croiraient quittes de leurs engagements.

En laissant partir cet acte, qui arriva à Paris dans la soirée même du 10 août, et tomba entre les mains du représentant Rühl, le maire Dietrich se constituait l'ennemi du parti qui allait remporter la victoire; il signait sa déchéance et sa proscription. Mais ce n'était point assez; le maire allait se compromettre d'une manière plus fatale encore, et brûler tous ses vaisseaux.

Lorsque la nouvelle de la prise des Tuileries par les fédérés arriva dans les murs de Strasbourg (c'était le 13 août), Fréderic de Dietrich convoqua sur-le-champ le conseil, et provoqua d'urgence des mesures de sureté. On doubla les postes; les citoyens étaient sommés de faire connaitre sur l'heure aux autorités compétentes toute nouvelle qui intéresserait l'ordre public; les rassemblements, les réunions de toute nature furent interdits; *les clubs, provisoirement fermés.* De concert avec le directoire du département, il fut décidé que *l'on resterait fidèle à la Constitution!*

Il n'y a pas deux manières de juger des actes de cette nature..... Si les autorités de Strasbourg ont pris ces délibérations en pleine connaissance de cause et avec la ferme résolution d'en accepter toutes les conséquences, c'était un acte d'un admirable courage; si l'on a pensé, en agissant ainsi, pouvoir louvoyer et attendre les évènements, c'était un acte de frénésie !....

Je suis, pour ma part, convaincu que le maire de Strasbourg savait quel était le danger qu'il affrontait; mais ne désespérait pas complè-

Digitized by Google

tement de la chose publique. Ami de Lafayette, il comptait peut-être sur quelque résistance dans une partie de l'armée; on n'avait pas encore l'expérience, acquise depuis, de l'irrésistible influence d'une journée de Paris sur les départements. F. de Dietrich, électrisé par les encouragements de ses amis politiques ou par l'idée de former un noyau autour duquel se grouperaient les défenseurs des lois, Dietrich put un instant se croire appelé à jouer un rôle sur le théâtre de l'histoire, attirer sur lui les regards de ses contemporains et s'illustrer aux yeux de la postérité. Depuis deux mois, il avait eu le temps de peser toutes les chances et d'envisager toutes les éventualités, et quoiqu'il ne pût se dissimuler que le parti de la révolte ne fût bien audacieux et fort, le parti de l'ordre irrésolu et même faible, il n'avait pas encore perdu toute foi dans la vertu intrinsèque d'une belle cause. Quelques semaines suffiront pour déchirer ce dernier voile que sa nature généreuse et facile aux illusions jetait sur les horribles nudités de l'anarchie. (1)

Dans la séance du conseil municipal du 15 août, on avait agité la question de savoir si l'on enregistrerait le décret portant suspension du roi, lorsque cet acte arriverait à Strasbourg. Les députés Koch et Rühl avaient écrit, dès le lendemain du 10 août, des lettres désespérantes; Koch surtout avait supplié les autorités, au nom de la patrie, de sauver la constitution et le département du Bas-Rhin; mais déjà le premier élan avait fait place à quelque réflexion, et sur l'observation d'un membre du conseil, qu'il valait mieux s'abstenir de toute décision précipitée, on ne rédigea point de nouvelle adresse à l'assemblée..... L'arrivée des commissaires de l'assemblée était annoncée; on voulut attendre leurs explications sur la portée et la signification des événements du 10.

Ces délégués, revêtus de pouvoirs absolus, arrivèrent le 19 août seulement; ils n'étaient pas venus en droite ligne de Paris à Strasbourg où ils avaient craint de rencontrer quelque résistance. De Saverne, ils s'étaient rendus à Wissembourg et à Landau, dans le double but, d'y procéder à l'épuration des états-majors et de se faire accompagner d'un cortége de bourgeois fidèles pour faire leur entrée

(1) Voir aux pièces justificatives l'adresse du conseil général du Bas-Rhin, du conseil général du district et du conseil général de la commune de Strasbourg, réunis, à leurs concitoyens. 15 août 1792. l'an IV de la liberté.

Digitized by Google

au chef-lieu en toute sécurité. Ces commissaires (c'étaient Carnot, Coustard, Prieur, Ritter,) avaient réussi dans leur première expédition au delà de leur attente; à l'exception de M. Victor de Broglie et de quelques officiers d'état-major, tous les généraux (Biron, Kellermann, Custine) reconnurent l'autorité dictatoriale de l'assemblée et du nouveau pouvoir exécutif. A leur entrée à Strasbourg, d'où les officiers supérieurs s'étaient retirés sans attendre la suite des événements, ils furent reçus par la société du club du Miroir, par des jeunes filles qui leur offrirent des fleurs, et par les cannoniers de la garde nationale; puis, ils se rendirent immédiatement au sein du conseil départemental.

Là, ils demandèrent qu'on leur donnât lecture de la délibération prise quinze jours auparavant (le 7 août) et demandèrent si le conseil persévérait; treize membres eurent le courage de répondre affirmativement. Ils furent suspendus et remplacés le surlendemain (21 août) par des membres pris au sein de la société des Jacobins.

Les clubs avaient été rouverts dès que les commissaires avaient mis le pied à Strasbourg.

Quant au conseil municipal, intimidé par les procédés cavaliers de la commission de Paris, en même temps rassuré par les explications de ces délégués sur le maintien de l'ordre et des lois, il se soumit et révoqua ses précédentes délibérations. Le maire baissa la tête devant la force; il n'avait pas même été averti officiellement de l'arrivée des commissaires; son rôle était évidemment fini.

Nous touchons à la séance municipale du 21 août, la dernière à laquelle Dietrich ait assisté. Avant d'introduire mes lecteurs au sein du Conseil et les faire assister à la scène d'adieu du maire, il faut rappeler en quelques mots la décision prise dans l'Assemblée législative après le 10 août, lorsqu'elle eût connaissance du manifeste municipal de Strasbourg du 7 août.

Dans la séance du 14, Laveau et Simond, qui étaient partis pour Paris après la fermeture du club des Jacobins, dénoncèrent le maire et la municipalité de Strasbourg comme ennemis de la chose publique. Cette accusation resta sans suite; on voulait évidemment attendre le premier rapport des commissaires envoyés en Alsace. Mais, quatre jours plus tard, dans la séance du 18, une dénonciation anonyme reproduisit les mêmes griefs contre la commune de Strasbourg et contre son chef. Le député Rühl, avec une perfide bonhomie,

Digitized by Google

demanda que l'on ne prit aucune décision avant d'avoir reçu les dépêches de Carnot : « Que Dietrich, se trouvant chargé et accusé « par plusieurs personnes, devrait, dans son propre intérêt, être « mandé à la barre de l'assemblée ; que lui (Rühl) ne connaissait pas « personnellement le maire de Strasbourg, mais que Dietrich avait, « dans l'assemblée même, beaucoup d'amis, qui sauraient, sans au- « cun doute, réfuter les attaques dirigées contre lui. »

Mais déjà la terreur planait invisible sur tous les députés modérés; pas une voix n'osa s'élever en faveur de Dietrich, qui portait le stigmate de traître à la patrie. Par décret de l'assemblée il fut cité à comparaître devant elle dans le délai de huit jours ; et une proclamation du directoire exécutif, datée du 19, prononça la dissolution du conseil municipal. Ces actes officiels parvinrent à Strasbourg, entre les mains des commissaires, dans la nuit du 21 au 22.

Le nouveau maire provisoire (Lachausse) fit convoquer le conseil par le maire sortant, pour annoncer les dispositions prises par le gouvernement central. A travers la sécheresse du procès-verbal de cette mémorable séance, à travers son laconisme calculé, il est facile de voir la gêne et l'émotion qui régnaient dans l'assemblée municipale pendant la lecture des actes officiels.

Le maire revoqué avait ouvert la séance, en avertissant ses collègues qu'un membre du conseil avait reçu, ce matin, des dépêches de Paris, qui avaient nécessité la convocation immédiate de cette réunion. Après la lecture des pièces, M. Lachausse se déclara incapable de remplir les fonctions dont le gouvernement central le chargeait ; et faisant usage de la faculté que lui laissait la proclamation du 19 août, il délégua, en son lieu et place, M. Braun, qui n'accepta que conditionnellement, « ne connaissant pas, » dit-il, « toutes les obliga- « tions que cette mission lui imposerait. »

Alors le procureur de la commune, M. Mathieu, qui se trouvait compris dans l'ordonnance de révocation, prit la parole, et fit ressortir avec vivacité le civisme et le courage dont le maire avait fait preuve pendant sa pénible administration ; il avait la conviction que M. de Dietrich se justifierait d'une manière éclatante et facile.

Le conseil couvrit d'applaudissements ce discours, et fit consigner au procès-verbal que le maire Dietrich emportait leur estime et leur confiance. Le maire remercia ses anciens collègues de ce témoignage d'affection, le seul qu'ils pussent lui donner dans ce moment critique.

Digitized by Google

Ses dernières paroles furent une exhortation à ne rien faire qui pût troubler la tranquillité publique. Il salua l'assemblée en annonçant son intention de partir pour Paris, et, se dérobant à toute démonstration, il quitta immédiatement sa ville natale.

Le conseil se sépara, en proie à des émotions faciles à concevoir et causées à la fois par le danger que couraient le maire, la chose publique et leurs propres personnes.

Le parti modéré, qui formait encore la majorité dans la ville, fut plongé dans la stupeur, lorsque le bruit de la révocation du conseil et du départ de Dietrich se répandit. Le club de l'Auditoire, l'expression de ce parti, se sépara, sans qu'il fût besoin d'une intervention quelconque pour le contrarier ou le fermer.

Teterel, Euloge Schneider et Monet, les représentants extrêmes du parti jacobin, commencèrent dès ce moment à exercer sur la ville une influence désastreuse; leurs antagonistes ne se donnèrent pas pour battus, dès le premier jour, et dans le courant de l'hiver de 1792 à 1793, on put croire un moment que le parti de l'ordre et de la saine liberté, dont Dietrich avait été le représentant, tiendrait tête aux énergumènes, et réagirait favorablement sur la destinée de l'ancien maire.

Celui-ci n'était pas allé en droite ligne à Paris. Il lui fallut quelques jours pour réunir les documents dont il devait faire usage pour sa défense; ajoutons aussi qu'il avait envoyé à Paris un ami dévoué, pour sonder le terrain. On était à la veille des journées de septembre.

M. de Dietrich passa la fin d'août dans les montagnes du Jægerthal. Il fit ses derniers adieux à ces forêts séculaires au milieu desquelles il avait passé les belles années de son enfance, et les rares moments qu'il déroba plus tard à ses devoirs officiels. Triste et pénible répit!... l'air pur des Vosges ne calmait plus la fiévreuse impatience qui le dévorait; en se penchant pour la dernière fois sur le miroir limpide des vastes étangs qui avoisinent ses forges, il a dû se demander s'il ne valait pas mieux y chercher un éternel repos, que de tenter une lutte désormais inutile; sur l'escalier princier de son château de Reichshoffen, de sinistres pressentiments ont dû l'assaillir, et lui dire à l'oreille que peut-être il en montait les degrés pour la dernière fois. Oh! qui peut sonder les profondes angoisses d'un père de famille qui prévoit les malheurs et la ruine des siens, suivant de près sa propre ruine.... Mme de Dietrich avait rejoint son mari, et c'est

Digitized by Google

avec cette fidèle compagne qu'il reprit la route de Paris, en se dirigeant par Bitche sur Metz.

Il s'était fait délivrer le 28 août, par la municipalité de Reichshoffen, un certificat constatant que depuis le jeudi 23 août, il s'était arrêté tant à la forge du Jægerthal qu'à Reichshoffen même, pour attendre ses papiers de Strasbourg. Un autre certificat, délivré par la municipalité de Bitche fixe le passage de M. et Mme de Dietrich dans cette forteresse au 1er septembre. Le maire de Bitche atteste que ces voyageurs lui avaient déclaré se rendre à Paris par la route de Sarreguemines, et qu'ils avaient manifesté « un grand attachement à la patrie, malgré la persécution à laquelle ils se disaient livrés. »

Il est évident que le maire marchait à petites journées, pour attendre son émissaire de Paris. Qui oserait lui en faire un reproche? ce fidèle messager (1) vint à sa rencontre sur la route de Sarreguemines à Metz; il avait réussi à sortir des barrières au moment même où l'on s'attendait à des scènes de violence. Il annonça au maire proscrit qu'il trouverait à Paris non des juges, mais des bourreaux, que l'assemblée d'ailleurs, par décret du 28 août, avait prescrit son arrestation provisoire et son transférement à la barre de la Convention, par la gendarmerie.

Après un court instant d'hésitation et avoir remercié avec effusion l'ami fraternel qui venait de sauver ses jours, M. de Dietrich passa furtivement la frontière (2), ni sans peine, ni sans danger; et après un long détour forcé, par le Palatinat et Francfort, il vint se jeter, le 10 septembre, dans les bras de son beau-frère à Bâle. Il touchait au port; il sortait de la caverne de Cacus, et se trouvait sous un toit hospitalier, dans un pays réellement libre, auprès d'amis dévoués; car peu d'hommes ont comme lui, rencontré au fond du gouffre des cœurs à l'abri de tout changement.

Son intention toutefois n'était pas de profiter indéfiniment de cette bonne hospitalité. En s'exilant volontairement, il n'avait voulu que se mettre à l'abri des violences, et constater qu'il se rendrait à Paris, *de sa libre volonté*. Le jour même de son arrivée à Bâle il écrivit, d'une part, au président de l'Assemblée législative, qu'il se consti-

(1) Je dois croire que c'était M. Gloutier qui avait été chargé de l'éducation de Fréd. de Dietrich, fils.

(2) Probablement le 2 ou le 3 septembre.

Digitized by Google

tuerait prisonnier dès que le règne des lois serait rétabli ; puis il fit la même déclaration à l'ambassadeur de France en Suisse, ne cessa de porter la cocarde tricolore, s'abstint de se décorer de l'ordre du mérite militaire, et protesta en toute occasion de son dévouement à la liberté et à la patrie française.

Son but était évident : il craignait d'être confondu avec les émigrés. Son exil avait évidemment un tout autre caractère que celui des royalistes, qui, dans ce même moment prenaient les armes contre leur patrie et entraient avec l'armée du duc de Brunswick dans les murs de Verdun.

Mais ces protestations de l'ancien maire de Strasbourg arrivaient trop tard ; ses ennemis voulaient sa chute, et au besoin, sa mort, non sa justification. Dès que la nouvelle de sa fuite eut été mandée à Paris, un décret du 6 septembre le déclara émigré ; ses biens furent immédiatement mis sous le séquestre.

Pour ne point compromettre son beau-frère, et ne pas se donner l'air d'un intrigant, qui guettait sur l'extrême frontière l'occasion de s'entendre avec les ennemis de l'intérieur, il sortit de Bâle, presque aussitôt après son arrivée, et se retira dans la petite ville de Winterthur, écartée alors de toute grande communication, au fond du canton de Zurich. Dans cet asile, que son beau-frère, le chancelier, lui avait probablement conseillé de choisir, il observa la même réserve prudente qui avait caractérisé toutes ses démarches à Bâle ; et il passa dans cette pittoresque contrée ses dernières semaines de liberté pendant l'automne de 1792.

Ce furent, comme au Jægerthal, de tristes journées de grâce. La grande nature peut offrir des consolations et un baume réparateur aux cœurs malades ou ulcérés ; mais l'esprit rongé d'inquiétudes n'y trouve point le repos. Placez un condamné à mort, en face d'un magnifique coucher de soleil, dans un beau panorama de montagnes, il restera inattentif et insensible, ou bien il trouvera dans ces grands effets de lumière et d'ombre, je ne sais quel rapprochement avec sa propre destinée, et le poids de sa douleur retombera sur lui plus violemment que dans un cachot.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, M. de Dietrich pensa que le moment de rentrer en France était venu ; il avait réuni ses moyens de défense. Le gouvernement prenait une attitude plus ferme en face de l'anarchie ; la journée de Valmy sauvait la république naissante ;

Digitized by Google

l'attention publique était absorbée par l'instruction du grand procès contre la victime royale.

Avant de quitter la ville hospitalière de Winterthur, M. de Dietrich se fit délivrer un certificat du magistrat local, constatant que pendant son séjour il avait vécu dans une retraite profonde; il recueillit des certificats analogues des magistrats de Bâle, et de l'ambassadeur Barthélemy; puis il écrivit de Bâle, le 2 novembre, au commissaire civil du département du Haut-Rhin pour lui annoncer son intention de se constituer prisonnier à Saint-Louis au jour et à l'heure qu'on lui indiquerait, et pour demander à être transféré à Paris, devant l'assemblée, où il répondrait de l'accusation élevée contre lui. « Le porteur a l'ordre d'attendre votre réponse; vous êtes trop fidèle observateur des lois, pour qu'il me soit permis de douter de votre empressement à satisfaire à celle que je vous demande d'accomplir. »

La réquisition que le citoyen Colombelle, commissaire à l'armée du Haut-Rhin, adressa au général Ferrières est datée du 4 novembre; elle porte en somme: que le général ait à donner aide et protection au requérant Fréderic Dietrich, pour la sûreté de sa personne, depuis Saint-Louis jusqu'à la barre de la Convention nationale, lieu de sa destination; et à le faire conduire sous bonne et sûre escorte, à ses frais.

Enfin, dans la matinée du 5 novembre, Fréderic de Dietrich repassa la frontière de France, après avoir fait ses adieux à son beau-frère qu'il ne devait plus revoir. Il se présenta devant la municipalité de Saint-Louis, en d'autres termes, il montait la première marche de l'échafaud, mais il ne devait conquérir le droit d'en finir avec une intolérable souffrance qu'après des alternations déchirantes, après des péripéties tragiques, et quatorze mois d'emprisonnement.

On serait presque tenté de faire un reproche à M. de Dietrich d'être rentré dans son pays livré aux factions; on se demande comment il a pu se jeter de propos délibéré dans la gueule du monstre révolutionnaire, après avoir échappé miraculeusement à ses premières morsures? comment il a pu trouver le courage barbare d'infliger à une épouse déjà si cruellement éprouvée, toutes les tortures morales qu'aucune langue ne peut rendre, et que l'imagination la plus hardie ose à peine rêver?....

Il n'y a qu'une réponse à faire. M. de Dietrich voulait sauver le patrimoine de ses trois fils; il ne voulait point amasser sur la tête

Digitized by Google

blanchie de son vieux père, la réprobation qui s'attachait, en 1792, aux familles des émigrés.

Je suis, au surplus, convaincu que cet acte hors ligne et sans exemple dans l'histoire de notre première révolution si riche en faits anormaux, avait été médité et concerté entre les deux conjoints, d'accord ici comme dans toutes les circonstances de leur longue union.

Le cœur de Mme de Dietrich devait battre d'orgueil et de tendresse, car l'homme n'affronte jamais la mort dans une noble cause sans se faire respecter et chérir davantage par celle qui lui tient de près.

M. de Dietrich, au moment où il franchissait (le 5 novembre 1792,) la fragile barrière de bois qui sépare le canton suisse de Bâle de l'empire français, avait quarante-quatre ans révolus. Des cheveux châtains encadraient sa belle tête; un front bien dessiné, des yeux bleus, une bouche délicate, figurent dans le passeport délivré par l'officier municipal, et signé d'une main ferme par le porteur. Le malheureux! il venait d'apposer son propre nom au premier feuillet de son arrêt de mort.

Un aide de camp du général Ferrières l'accompagna à Paris, et annonça son arrivée le 11 novembre à l'assemblée dont il attendait les ordres avant d'amener son prisonnier à la barre.

Une vive discussion s'éleva dans la séance même du 11, après la lecture de la lettre de l'aide de camp; preuve nouvelle, s'il en fallait, que des passions violentes et haineuses se rattachaient à la cause de l'ancien maire de Strasbourg.

On lui refusa la faveur de se faire entendre à la barre de l'assemblée, parce qu'il « était décrété d'accusation. » Ses adversaires redoutaient évidemment sa mâle éloquence et l'effet que produirait, sur le noyau non-prévenu de la convention, l'attitude de ce citoyen qui n'avait d'autre tort que d'avoir pendant trois ans déjoué dans une ville frontière les intrigues des deux partis extrêmes. Dietrich avait rencontré, au milieu de ces débats, un défenseur dans la personne de Condorcet, qui rappela les mérites administratifs de l'ancien maire de Strasbourg et son zèle pour la liberté garantie par les lois. Son adversaire Rühl voulait qu'on lui appliquât la loi sur les émigrés; mais un autre membre ayant fait remarquer la contradiction patente qui résulterait d'une décision pareille, puisque Dietrich serait à la fois traité comme émigré et comme étant mis en arrestation pour

Digitized by Google

répondre à une inculpation différente, l'assemblée passa à l'ordre du jour sur la proposition Rühl.

La situation de Dietrich n'en devenait pas meilleure ; d'autres membres (Bourdon de l'Oise, etc.) demandèrent que, sur les nouveaux faits articulés par Rühl, le comité de sûreté générale fît rédiger un nouvel acte d'accusation, et que Dietrich fût renvoyé devant ses juges naturels, c'est-à-dire devant le tribunal criminel du Bas-Rhin. Cette proposition fut adoptée et un nouvel acte rédigé le 20. A la date du 27 novembre, Dietrich rentra à Strasbourg, non plus comme il l'avait peut-être espéré un moment en passant trois semaines auparavant la frontière près de Bâle, non pas justifié, déclaré innocent par l'assemblée souveraine, mais sous la grave inculpation d'avoir comploté avec Lafayette contre la sûreté de l'État, et d'avoir été, le 7 août dernier, la cause première, le rédacteur même de l'adresse désormais criminelle, qui déniait à l'assemblée souveraine le droit de briser la constitution royaliste de 1791.

La rancune du parti actuellement dominant était tout entière concentrée sur ce dernier fait. Dietrich avait failli établir à Strasbourg le noyau d'un gouvernement hostile aux résultats obtenus par la révolte couronnée du 10 août. Il n'y avait, pour expier ce tort irrémissible, qu'une alternative : l'exil et la confiscation ou la mort. Dietrich avait lui-même témérairement renoncé aux bénéfices de sa fuite du 2 septembre. Ses ennemis ne devaient lâcher leur victime qu'après lui avoir ravi l'honneur, la fortune, la vie et, après avoir puni, même dans la personne de son père, dans celle de sa femme et de ses fils, ses velléités d'indépendance.

Pour atteindre ce but, on avait mal fait sans doute de le renvoyer devant ses juges à Strasbourg. La sympathie de la majorité continuait à lui être acquise. Dès le 11 novemdre, F. de Dietrich avait adressé de sa prison de Paris une lettre à ses anciens administrés, où il rappelle les faits depuis le 19 août; puis il ajoute : « La convention m'a « désigné le tribunal de votre département; il est heureux pour moi « d'avoir à me justifier en face de mes dénonciateurs ; au milieu de « tous ceux, qui, témoins journaliers de mes discours et de mes « démarches, ont pu apprécier ma conduite politique. Quelle qu'ait « été, chers concitoyens, votre opinion à mon égard, je vous con- « jure, au nom de l'attachement que vous m'avez tant de fois « témoigné, de suspendre votre jugement jusqu'à ce que mes juges

Digitized by Google

« aient prononcé. J'espère également de mes amis et de mes ennemis « qu'ils resteront calmes et laisseront un libre cours à la justice. « Pour moi, j'attends mon jugement avec l'assurance d'un homme « fort de sa conscience et de ses principes. J'ai pu me tromper sur « le caractère et les intentions de ceux qui ont eu quelque influence « dans les affaires publiques, mais toute la France verra que je n'ai « parlé et agi que pour la liberté de mon pays.

« Le renouvellement des élections approche; je ne puis ignorer « qu'en supposant mon innocence déclarée, plusieurs d'entre vous « se proposent de la reconnaître par leurs suffrages. Je déclare et « j'en prends l'engagement formel, que je n'accepterai dans ce mo- « ment aucune fonction publique. Je le dois à ma tranquillité autant « qu'à la vôtre.... L'attachement et l'estime des uns ne ferait qu'entre- « tenir la haine des autres et fomenter les divisions de parti qui « doivent toutes disparaître sous l'étendard de la république. Déclaré « innocent, je me retirerai à la campagne. J'y propagerai les prin- « cipes de l'égalité; j'y ferai connaître par ma soumission aux pou- « voirs constitués celle que tout homme libre leur doit; les fatigues « d'une longue et pénible administration, les cruelles persécutions « que j'ai éprouvées depuis quelques mois, et le soin de ma fortune « entièrement délabrée me commandent impérieusement de rentrer « dans la vie privée. »

Je dois croire que Fréd. de Dietrich était parfaitement sincère dans cet appel qu'il fait aux sentiments pacifiques de ses concitoyens; il avait toute espèce d'intérêt à éviter l'agitation des esprits, les démonstrations oiseuses et irritantes; mais ses amis influents ne pensèrent pas comme lui, ou bien ils furent impuissants à maîtriser le courant de l'opinion publique et à apaiser les voix qui se déclaraient hautement en faveur du maire déchu. A peine F. de Dietrich fut-il descendu (le 27 novembre) à l'hôtel de l'Esprit, qu'un groupe de partisans dévoués l'environna pour lui faire cortége au moment où il se rendit à la maison de justice. Des visites incessantes vinrent lui porter l'assurance du dévouement de ses concitoyens. Une sorte de garde nationale s'établit spontanément vis-à-vis de la prison, pour déjouer les tentatives d'invasion armée que pourraient faire les Jacobins; quelques dames préparèrent elles-mêmes les aliments que l'on envoyait à M. de Dietrich, afin de prévenir tout essai d'empoisonnement. Les orphelins vinrent en députation saluer « le père de la cité, » injus-

Digitized by Google

tement emprisonné..... Je livre ces faits à l'appréciation de mes lecteurs..... Il est évident que de pareilles manifestations devaient blesser et irriter au vif les « maîtres de céans » et accumuler sur la tête de M. de Dietrich de nouveaux torts, d'autant plus irrémissibles que l'on ne pouvait réhabiliter l'ancien maire, sans imprimer indirectement une flétrissure à tous ceux qui depuis plus d'un an avaient contrarié et calomnié sa gestion. Il est difficile toutefois, malgré l'imprudence intempestive de ces ovations, de blâmer ces courtisans du malheur, qui ne craignaient point d'apporter leurs hommages derrière la grille d'une maison d'arrêt à un fonctionnaire disgrâcié et menacé de la hache des septembriseurs.

Dans cette attitude courageuse de Strasbourg, en novembre et en décembre 1792, dans ces témoignages de sympathie prodigués à un incarcéré, à la veille de l'établissement systématique de la Terreur sans contrôle, il y a évidemment une protestation contre les massacres récents de septembre. La contagion de l'effroi n'avait pas encore énervé tous les caractères, on se redressait pour la dernière fois avant de baisser la tête devant la fatalité personnifiée dans le comité de salut public. Un nouveau fait bien significatif et grave, parce qu'il touchait aux rouages mêmes de l'administration municipale, exaspéra les Jacobins à Strasbourg. Les assemblées primaires avaient à procéder à de nouvelles élections pour remplacer le conseil révoqué à la fin d'août. Les élections furent toutes favorables aux partisans de l'ancien maire ; le parti modéré remporta une victoire complète. Les noms d'une partie de l'ancien conseil général de la commune (c'est ainsi qu'on appelait alors le conseil municipal) sortirent de l'urne ; les autres membres furent pris parmi les membres exclus en août du directoire du département par les commissaires de Paris. M. Fréd. de Turcheim fut nommé maire de Strasbourg ; c'était le frère de l'ancien ammeistre et un ami de Dietrich. Le procureur révoqué de la commune, M. Mathieu, rentra dans les mêmes fonctions. Qu'on se figure la colère et la rage du club du Miroir en vue de ces nominations qu'ils n'eurent point de peine à représenter, à Paris, comme le produit d'une faction hostile à la France.

Ce n'était rien moins que la résurrection de l'ancien magistrat qui se dressait comme un fantôme devant le nouvel ordre de choses, apportant le trouble, la désunion dans les esprits, et cherchant à exercer une influence désastreuse sur l'esprit des jurés appelés à pro-

Digitized by Google

noncer sur le sort de Dietrich. Abandonner au tribunal criminel de Strasbourg le jugement de l'ancien maire, c'était vouloir à coup sûr son absolution et le triomphe du principe germanique dans une ville que déjà, sous Dietrich, on avait tenté de livrer à l'ennemi. Ces cris de détresse poussés par les antagonistes des Girondins, eurent un retentissement funeste à Paris. La convention nationale décréta (le 12 décembre) que Dietrich serait jugé à Besançon. C'était une contravention flagrante à l'équité naturelle et même aux prescriptions de la jurisprudence révolutionnaire. On enlevait le maire de Strasbourg à *ses juges naturels*, sans lui accorder le bénéfice de la loi qui lui octroyait le droit d'être jugé dans l'un des deux départements les plus voisins..... Pour ceux qui connaissaient les moteurs secrets de cette mesure inique, il y avait un raffinement de cruauté dans le choix du chef-lieu du Doubs. La place de Besançon était alors commandée par Charles de Hesse, l'un des ennemis personnels de l'ancien maire de Strasbourg qui n'avait pas été gracieux pour cet intrigant étranger, prétendu bâtard de prince, dont le principal mérite avait consisté à sacrifier des titres imaginaires sur l'autel de la démagogie française. Le club du Miroir de Strasbourg s'était trouvé en rapports suivis avec le club des ultra-démocrates du Doubs; l'opinion publique dans ce département était à l'avance corrompue et aigrie contre le prisonnier qui allait comparaître devant ce jury passionné.

Dietrich partit le 19 décembre pour sa nouvelle destination, après avoir exhorté ses amis à ne point aggraver sa position par quelque demonstration hostile à l'ordre des choses établi.

Mme de Dietrich demanda, comme une faveur, d'être incarcérée avec son mari; elle obtint cette grâce. Pour les deux époux, à la veille d'une cruelle séparation, ce fut l'époque à la fois la plus intime et la plus navrante de leur union. L'époque de la terreur a présenté plus d'un exemple de dévouement conjugal jusqu'aux pieds de l'échafaud. L'attachement de Mme de Dietrich à son mari, placé sous le couteau, n'est pas unique dans les fastes de la révolution; mais peu d'agonies se sont prolongées aussi longtemps que celle de Fréd. de Dietrich; aucune détention n'a présenté, comme la sienne, le contraste rapproché de l'espérance et du désespoir; elle a été pour ces deux âmes d'élite, à défaut de foi dans la vérité révélée, un travail d'épuration, l'initiation la meilleure dans les mystères et les promesses de la vie éternelle.

Digitized by Google

Fréd. de Dietrich avait été écroué dans la maison de justice de Besançon le 23 décembre ; il ne fut jugé par le jury du Doubs que le 7 mars. Il employa les loisirs des longues soirées d'hiver à combiner ses moyens de défense et à écrire sa dernière volonté.

Mais en définitive, de quel crime était-il accusé ?.... La dénonciation officielle, déposée en novembre 1792 sur les bureaux de l'Assemblée nationale par le député Rühl, va nous l'apprendre. L'acte d'accusation, annoté par le défenseur de Dietrich, n'est à tout prendre que la reproduction un peu affaiblie de tous les points articulés dans un factum que je crois devoir reproduire dans une partie de sa triste teneur .... le citer, c'est faire justice des calomnies systématiques qui ont conduit Dietrich sur l'échafaud : ....

« Fréderic Dietrich, je t'accuse :

« 1° D'avoir eu, comme maire de Strasbourg, l'une des clefs de la république, une entrevue secrète à Phalsbourg avec Lafayette, qui, de l'aveu du général Galbaud, saisissait ces occasions pour comploter contre la sureté générale ;

« 2° D'avoir calomnié les citoyens de Strasbourg dans une adresse que tu as fait présenter à l'Assemblée nationale-législative, et dans laquelle tu dis que le vœu des citoyens de Strasbourg était, que l'Assemblée nationale portât une loi contre cette corporation conspiratrice et anarchiste, connue sous le nom de Jacobins, qui ne tarderait pas, si elle devait encore durer quelque temps, à précipiter la France dans un abîme de malheurs, et dans laquelle tu dis encore que les citoyens de Strasbourg ont trouvé dans la lettre du département de Paris, du 12 juin, au ministre de l'intérieur, et dans celle du général Lafayette à l'Assemblée nationale, l'expression de leurs sentiments et de leurs vœux ; et qu'ils ont reconnu dans la dernière l'émule de Washington et le héros de la liberté des deux mondes ; tandis que les citoyens de Strasbourg n'ont jamais émis leurs vœux à ce sujet, et qu'un grand nombre de ces citoyens étaient eux-mêmes Jacobins ;

« 3° D'avoir fait imprimer cette adresse calomniatrice et incendiaire, et de l'avoir envoyée aux principales municipalités du royaume d'alors, pour les animer contre les sociétés populaires, et pour exciter du trouble, ce qui était l'effet que tu en attendais ;

« 4° D'avoir approuvé et d'avoir promis de faire approuver la conduite de ton émissaire Champy, qui, lorsqu'il a été empêché de placarder à Paris des placards à ta louange, et tournés contre le citoyen

Digitized by Google

ministre Roland, a menacé les citoyens de Paris du courroux et de l'indignation de ceux de Strasbourg, en leur faisant sentir que cette clef du royaume pourrait les faire repentir de leur procédé à son égard, tandis que les citoyens de Strasbourg n'ont jamais eu l'idée de venger ta querelle personnelle avec Roland sur les citoyens de Paris, et tandis que cette vengeance, si elle avait pu être conçue, n'aurait abouti qu'à une trahison et à une défection dont ils sont incapables, ou au comble du ridicule dont ils sont bien éloignés de vouloir se couvrir ;

« 5° D'avoir, au mépris du titre Ier de la constitution et de l'art. 42 du décret rendu par l'Assemblée nationale du 14 décembre 1790, défendu aux membres de la société populaire de Strasbourg qui s'assemblait à la tribu du Miroir, de s'assembler ;

« 6° D'avoir fait mettre le scellé sur les papiers, livres et correspondance de cette société, sans y avoir été autorisé par aucun jugement ou sentence qui aurait précédé cette apposition de scellé ;

« 7° D'avoir sollicité du général La Morlière, une réquisition de bannir et d'exiler de Strasbourg, sans aucune forme de procès, le citoyen Philibert Simond, aujourd'hui membre de la Convention nationale ; le citoyen Perigny, premier commis du ministre de la marine ; le citoyen Laveau et plusieurs autres encore qui avaient eu le malheur de te déplaire ;

« 8° D'avoir séduit plusieurs milliers de citoyens de Strasbourg, dont la plupart ignorent le français, et de les avoir déterminé à signer une adresse à l'Assemblée nationale législative, dans laquelle ils protestent contre la déchéance du roi, et déclarent que le jour où cette déchéance anti-constitutionnelle sera prononcée, leurs liens seront brisés, et leurs droits leur seront rendus, ce qui veut dire qu'alors ils se croiront autorisés à se séparer du reste de la nation, et à reprendre leurs anciens droits ;

« 9° D'avoir fait imprimer cette adresse incendiaire, et de l'avoir envoyée aux principales municipalités du royaume d'alors, pour provoquer la guerre civile, en cas que l'Assemblée nationale dût prononcer la déchéance du roi, en quoi tu as si peu réussi, que plusieurs de ces municipalités, remplies d'horreur contre tes coupables projets, ont renvoyé ton projet au comité de surveillance et de sûreté générale ;

« 10° D'avoir, après que la suspension du ci-devant roi a été pro-

Digitized by Google

noncée, proposé deux adresses, qui ne tendaient à rien moins qu'à séparer Strasbourg du centre de l'union qui résidait dans l'Assemblée législative, en désapprouvant le parti qu'elle avait pris de la suspension ;

11° D'avoir tenté d'exciter la commune contre les commissaires de l'Assemblée nationale envoyés dans les départements du Rhin ;

« 12° D'avoir de ta seule et propre autorité expédié un passe-port à la femme du traître Nadal, directeur de l'arsenal de Strasbourg, qui, en émigrant, a emporté beaucoup d'effets appartenant à la nation, et qui voulait se faire suivre par sa femme avec le reste de ses effets. »

L. SPACH,
Archiviste en chef du Bas-Rhin

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LUCELLE ET VELDBACH.

Parmi les monastères de la Haute-Alsace florissaient jadis Lucelle et Veldbach. Nous ne nommons que ceux-ci, parce que M. de Golbéry a à peu près oublié Veldbach et que des travaux récents faits à Lucelle nous ont rappelé des souvenirs historiques.

Lucelle est bâti aux confins de la France et de la Suisse; autrefois la borne de séparation se trouvait sous l'âtre de la cuisine de l'abbaye, en sorte que le diner cuisait dans deux états différents. Fondé en 1124, par trois seigneurs bourguignons, qui furent la souche des maisons de Montfaucon, de Neuchâtel en Bourgogne et d'Asuel, Lucelle fut plus d'une fois la proie des flammes et éprouva diverses restaurations. L'église reconstruite à neuf, en 1346, sur ses anciennes fondations, servit longtems de lieu de sépulture à la noblesse de la Haute-Alsace. Le couvent, brulé en 1699, fut rebâti en 1721, et subsista dans sa plus grande splendeur jusqu'à la révolution de 1789. Vendu comme domaine national, on démolit l'abbaye et l'église, et dans leurs dépendances on organisa une fonderie pour le fer.

Ce fut lors de ces démolitions qu'on acheva de détruire les mausolées qu'on voyait dans l'église de Lucelle. Déjà en 1699, en faisant des travaux sous le portail de l'église, où avait existé la première tour, on trouva une pierre tumulaire recouvrant trois corps, qui furent regardés comme ceux des fondateurs du monastère, qu'on avait coutume d'enterrer à la porte des églises. Cette opinion était basée sur les termes mêmes du nécrologe de Lucelle.

Devant le grand autel, au centre du chœur, on voyait la tombe de Caspard de Zerhein, évêque de Bâle, mort en 1502. Au côté droit du transept, près de la tour du clocher, rebâtie en 1523, se trouvait le lieu de sépulture des barons d'Asuel ou de Gosenbourg. En

Digitized by Google

échange des vastes terres qu'ils avaient données à l'abbaye, les Bernardins leur accordaient quelques pieds carrés sous les dalles de leur église; peu de mots dans leurs prières; plusieurs pages dans leur livre de vie, le nécrologe, où s'enregistraient les donations pour anniversaires, et de grosses liasses aux archives pour conserver plus sûrement les titres qui assuraient les bienfaits reçus.

Mais les Asuel n'étaient pas heureux dans leurs relations avec Lucelle: ils lui donnèrent beaucoup et en retirèrent peu. La fatalité voulut même que le nombre 13 fut celui des morts de la maison d'Asuel que les moines ensevelirent dans leur caveau, sous la chapelle de Ste Croix.

Dans cette même église reposaient bon nombre de Morimont, ou Mœrsberg, ces ministériels des comtes de Ferrette, au 13me siècle, devenus ensuite de hauts barons et des personnages importants à la cour d'Allemagne. La tradition rapporte que l'un d'eux, dans une ambassade malheureuse, fut emprisonné au château des sept tours, à Constantinople, et qu'à son retour il fit rebâtir son manoir sur le plan de la forteresse turque.

En effet, les ruines majestueuses de Morimont, à une lieue de Lucelle, offrent encore sept grosses tours rondes et renferment des caves qu'envièrent plus d'une fois les moines. Ceux-ci reçurent aussi beaucoup de Morimont, comme nous l'apprend le nécrologe et les archives de l'abbaye; aussi, et toujours en reconnaissance des dons déjà faits ou à recevoir après le décès des donateurs, les cisterciens firent place sous leur église aux seigneurs de Mœrsberg et à leurs épouses issues de maisons nobles d'Alsace, telles que les Waldner, les Andlau, les Rathsamhausen, les Falkenstein et autres.

Selon l'usage du temps, plus d'un de ces nobles avait assuré une certaine somme pour faire célébrer son anniversaire, non pas seulement à l'église, mais au réfectoire. A l'église on psalmodiait bien en nazillant un petit de profundis; mais au réfectoire, on se réjouissait en faisant un bon diner annuel et jamais oublié.

Walch, moine-archiviste de Lucelle, dans ses nombreux manuscrits, donne une longue liste de tous les nobles Alsaciens inhumés à Lucelle et ce sont leurs os poudreux qu'on exhume actuellement et qui s'éparpillent dans les débris des murailles que le pic brise et que la pelle disperse.

La vue de ces os épars sur le sol, de ces grands cranes qui avaient

Digitized by Google

jadis renfermé tant de pensées diverses pouvaient donner matière à bien des réflexions philosophiques et elle faisait dire ingénuement à une dame qu'elle n'aimerait pas qu'on troublât ainsi sa sépulture à venir et qu'elle fût exposée à voir de la sorte ses os jetés à la risée du public.

Sans doute les bienfaiteurs de Lucelle ne se doutaient pas d'une telle aventure, lorsqu'ils fondaient des messes et des diners à perpétuité ; mais nous ne savons si actuellement ils voient, comme s'exprime cette dame, les enfants jouer avec leurs têtes vides et leurs os blanchis.

Les fouilles qu'on fait à Lucelle, pour extraire des matériaux de construction, n'occupent que la partie occidentale des fondations de l'église. On remarque qu'au-dessous de ces édifices on avait ménagé des cavités divisées en plusieurs compartiments, comme les cases d'un pigeonnier. C'est dans ces espèces de fours qu'on introduisait les cercueils et l'on en murait aussitôt l'entrée.

Ces travaux n'ont du reste rien fait découvrir d'important et c'est plus avant, vers l'orient, qu'on pourrait retrouver les tombeaux des Asuel et de quelques autres familles nobles inhumées plus spécialement dans cette partie de l'église.

VELDBACH.

Sur la route de Ferrette à Altkirch, dans une de ces fraiches vallées formées par les dernières collines du Jura, le village de Veldbach se groupe au milieu d'un bosquet d'arbres fruitiers. Cachée par des maisons modernes, par des noyers et des pommiers, une antique église échappe ainsi à la vue du passant et il faut la chercher pour la voir.

C'est cependant là une de ces hypogées alsaciennes où repose un grand nombre de hauts barons et parmi eux 13 comtes ou comtesses de Ferrette. Treize, nombre remarquable pour ceux qui le craignent, mais que le hasard a sans doute produit à Veldbach pour les Ferrette, comme à Lucelle, pour les Asuel.

Digitized by Google

Vers l'an 1144, Frédéric Ier, comte de Ferrette, issu de race princière, allié à des maisons souveraines et dont la descendance perpétua une famille impériale, avait fondé un monastère à Veldbach, conjointement avec sa femme de la maison d'Eguisheim. L'église qu'il fit bâtir alors existe encore, et même si l'acte de fondation n'était pas là, nous croirions volontiers que Veldbach date du onzième siècle, tant cet édifice rappelle l'architecture d'une époque antérieure à sa construction. Cette église, de style romain, est partagée en trois nefs, autrefois terminées par des absides semi-circulaires, mais dont il ne reste que celle du centre. Les arcades qui séparent les nefs n'existent plus qu'en partie. Elles étaient au nombre de six reposant sur des colonnes rondes. Les bases de ces colonnes ont été cachées dans le sol lorsqu'en 1834, à la suite d'une inondation, on combla la crypte et exhaussa le pavé de l'église. Ces bases étaient formées de lions et d'autres animaux grossièrement sculptés. Les chapiteaux, fort grands et disproportionnés, représentent tous des sujets différents. Deux seulement sont historiés et les autres n'offrent que des feuillages raides et sans grâce, selon l'usage des 10me ou 11me siècles. L'un de ceux hitoriés représente un homme de bout, vêtu d'une tunique courte et ayant devant lui un bouc qui semble devenir la proie d'un autre animal qui descend sur son dos pour le dévorer. L'autre sculpture a été si empâtée de chaux, par des blanchissages réitérées qu'on ne peut plus distinguer le sujet.

La porte occidentale et l'une de celles méridionales sont encore du temps de la fondation de l'église, mais la plupart des fenêtres ont été refaites. L'église n'était point voûtée mais seulement couverte d'un plafond en bois, à l'exception des absides, où il y avait des voûtes hémysphériques.

En 1792 les tombeaux des comtes de Ferrette furent dévastés. En 1834, lorsqu'on voulut combler la crypte, qui se trouvait dans la nef de droite, on trouva encore quelques restes de pierres tumulaires dont l'une fut jetée sur le cimetière. En l'examinant depuis, il nous a paru que c'était un ancien couvercle de tombe qui avait été repiqué et employé pour une nouvelle sépulture vers le 16me siècle. Toutes les sculptures et les lettres sont mutilées et méconnaissables. On n'a pas eu plus de soin de quelques armes et autres objets retirés de ces tombeaux.

C'est à Veldbach que fut enterré Frédéric II, comte de Ferrette,

Digitized by Google

assassiné par ses fils à la suite de la fameuse pénitence publique qu'il avait faite à Bâle, le 31 décembre 1232, pour avoir arrêté et maltraité l'Évêque à Altkirch. Alors les assassinats et les crimes étaient choses communes dans la parentée des Ferrette. Frédéric II, par son mariage avec Edvige, fille d'Eginon, comte d'Aurach, était neveu de Berthold de Zæhringen auquel les chroniques reprochent d'avoir fait rôtir ses jeunes vassaux par goût pour la chaire humaine.

Les prêtres tenaient cependant cet antropophage pour un bon homme, allant à la messe régulièrement et dinant par fois chez le curé. Celui-ci le traitait de son mieux, donnant l'avoine au cheval, un œuf ou un poulet au faucon, et son meilleur vin au duc. En échange le curé jouissait sans scrupule des dons que cet hôte faisait à l'église de la paroisse.

La seconde ou la troisième femme de ce duc Berthold, car alors ces grands seigneurs en avaient beaucoup, était Clémence, fille d'Étienne, comte d'Auxonne et de Bourgogne. Elle fut accusée d'avoir fait périr les enfants que son époux avait eu d'un premier lit. En 1852, on nous montrait encore à Soleure des os verdâtres reputés appartenir à ces enfants, inhumés dans l'église de St. Urs, au commencement du XIIIme siècle. Mais cette dame, si peu clémente, ne jouit pas longtemps du fruit de son crime; son mariage fut stérile et ses beaux-frères, instigateurs du crime, les comtes d'Aurach, pour s'emparer de son douaire, l'enfermèrent pendant 17 ans dans une tour, nonobstant les ordres réitérés des rois et des empereurs, qui pouvaient bien commander, mais rarement se faire obéir par leurs grands vassaux.

Un autre proche parent du comte de Ferrette, Théodoric comte de Montbéliard, surnommé le Grand-Baron, ne croyait pas déroger à sa noblesse en faisant en Alsace le métier de brigand, sous prétexte de se venger de l'abbé de Murbach. Manquant deux fois à ses promesses, deux fois il fut fait prisonnier et paya chèrement sa rançon.

Il y aurait encore bon nombre de faits de même nature à reprocher à la parenté de ce comte Frédéric de Ferrette, et ses fils n'eurent garde de suivre une voie moins sanglante; mais quelques pieds de terre recouvrent leurs os poudreux et nul ne songe, en marchant sur les dalles du pavé de Veldbach, qu'il foule sous ses pieds les plus grands seigneurs de la Haute-Alsace, qui au 13e siècle faisaient trembler toute la contrée,

Digitized by Google

Depuis la fondation de Veldbach jusqu'au commencement du dix-septième siècle ce prieuré fut constamment occupé par des religieux Bénédictins de la congrégation de Cluny. Mais comme selon l'usage ou plutôt l'abus du temps les chefs des monastères ne résidaient pas toujours dans leur couvent et que, possédant plusieurs bénéfices, ils s'installaient où ils se trouvaient le plus à l'aise, il arriva que le prieur de Veldbach, élu en 1602, alla fixer sa résidence en Bourgogne, et amodia son prieuré alsacien à l'abbaye de Lucelle, moyennant une rente annuelle de 600 florins, divers autres avantages, et l'obligation de pourvoir à l'entretien des Bénédictins de Veldbach.

Les Jésuites établis à Ensisheim, par l'archiduc Léopold, étaient alors en quête de bénéfices et par voies diverses ils s'emparaient, avec le moins de bruit possible, de tous les monastères sur lesquels ils pouvaient mettre la main. Le bail fait entre le prieur de Veldbach et l'abbaye de Lucelle pour 600 florins en rapportait 3000. C'était donc un objet tentant pour les Jésuites; aussi le recteur du collége d'Ensisheim, sire Antoine Weinhard, surprenant la confiance de l'archiduc, parvint à contraindre Lucelle à lui sousbailler Veldbach aux conditions mêmes du bail primitif et à l'insçu du prieur. Il y eut toutefois de grands démêlés pour faire rompre le marché, mais on était en pleine guerre, et quand le prieur arriva à Veldbach les Jésuites ameutèrent les paysans contre lui et le firent menacer par le général d'Erlach.

Restés maîtres de la position, les Jésuites molestèrent les Bénédictins, les forcèrent à quitter le couvent; l'église fut abandonnée, mais les revenus du prieuré allèrent régulièrement grossir le trésor du collége d'Ensisheim. Ce ne fut qu'après la paix de Westphalie, en 1651, que les Bénédictins purent enfin rentrer en possession d'une propriété dont les sous-fermiers les avaient expulsés. Mais dans l'intervalle l'église paroissiale était restée sans desservants, les meubles du monastère avaient disparu et les édifices mêmes tombaient en ruine.

Cette anecdote est racontée fort au long dans les annales de Lucelle et elle forme aussi le chapitre d'une petite brochure, sans nom d'auteur, publiée à Cologne en 1684.

A. Quiquerez.

Digitized by Google

BRACONNOT, SA VIE ET SES ÉCRITS,

Par M. Nicklès,

Professeur de chimie à la faculté des sciences de Nancy.

I.

M. Nickès, professeur à la faculté des sciences de Nancy, vient de publier un intéressant travail sur un savant modeste, qui eut sa part dans les découvertes de la Chimie moderne, et dont la vie tout entière fut vouée au culte désintéressé de la science. Ce savant est Henry Braconnot, né à Commercy, le 29 mai 1780, mort à Nancy, le 13 janvier 1855.

Enfant de la Lorraine, où s'écoula presque toute sa longue existence, l'illustre chimiste ne fut pas étranger à l'Alsace. (1) Nommé à l'âge de quinze ans (27 floréal an III) pharmacien de troisième classe à l'hôpital militaire de Strasbourg, il passa dans cette ville six années, celles qu'il appelait les plus belles années de sa vie, suivant avec succès les cours de l'école centrale et ceux de l'école de santé, devenue plus tard la faculté de médecine. Son assiduité, son goût pour les sciences physiques, son esprit curieux et observateur, le firent bientôt remarquer des savants Ehrmann et Hermann, qui ne négligèrent rien pour cultiver une intelligence dont ils avaient reconnu les riches et précieuses facultés. Le commerce et les leçons de ces maîtres vénérés encouragèrent le jeune étudiant; sa prédilection pour la botanique et la chimie devint de jour en jour plus marquée, et bientôt, suivant l'expression de M. Nicklès, il se sentit atteint de la divine étincelle et reconnut sa vocation.

(1) Une partie de sa famille habitait Colmar, et, comme le prouve son acte de baptême, il eut pour parrain son grand-oncle paternel, maître Braconnot, procureur au conseil souverain de cette ville.

Digitized by Google

La Brochure de M. Nicklès offre donc pour l'Alsace comme pour la Lorraine un intérêt particulier : à ce titre elle mérite une place dans cette *Revue*.

L'auteur, ainsi qu'il l'annonce lui-même, et comme l'indique le titre de l'ouvrage que nous avons entre les mains, se propose deux objets : rappeler les services rendus à la science par le chimiste lorrain, et recueillir en temps utile les souvenirs laissés par cet homme illustre, *afin d'éviter à ses futurs biographes des recherches qui deviendront de jour en jour plus difficiles*.

Disons d'abord que M. Nickès a dépassé ce but modeste. Il a fait plus que recueillir et classer des découvertes et des souvenirs biographiques ; il a écrit à la fois une biographie pleine d'intérêt, et un mémoire scientifique, où les travaux de Braconnot, soumis à l'appréciation d'une savante et judicieuse critique, sont rapprochés des travaux analogues, et placés à leur véritable rang dans l'histoire de la chimie contemporaine.

II.

Un jour, à l'époque des plus belles découvertes de Braconnot, je ne sais plus quel illustre chimiste, passant par Nancy, se fit conduire chez son confrère qu'il avait un vif désir de connaître. Il rencontra sur l'escalier un homme que son air humble et sa mise modeste lui firent prendre pour le domestique de la maison : « Mon ami, lui dit « l'étranger, voulez-vous bien demander à M. Braconnot s'il peut me « recevoir ? » L'homme pria poliment le chimiste de le suivre, l'introduisit dans un salon, lui offrit un fauteuil, puis..... il s'assit lui-même dans un autre. Le savant comprit aussitôt sa méprise et s'excusa en homme d'esprit.

Un autre qu'un savant aurait pu s'y tromper, s'il eût rencontré Braconnot sortant de son laboratoire qu'il balayait lui-même, ou se livrant, dans sa maison de la rue de l'Opéra, par manière de passe-temps ou d'exercice, à quelque travail manuel. Quelque temps avant sa mort, par une froide soirée d'automne, l'auteur de cet article le trouva dans sa cour, enfonçant à grands coups de maillet des coins de fer dans une buche noueuse : « J'avais froid, dit-il à son visiteur, et je me réchauffe. Fendez-vous quelquefois du bois ? — Jamais. —

Digitized by Google

Voilà qui est bien singulier et vous m'étonnez beaucoup, car c'est un excellent exercice. » N'était-ce pas la question du bon Lafontaine : Madame, avez-vous lu Baruch ?

Personne ne fut plus simple et ne mena une vie plus retirée que Braconnot. Il aimait cependant à observer les hommes dont il saisissait surtout les travers ; et bien souvent, dans l'intimité, il décochait contre eux, avec une verve pleine de malice, certains traits de satire qui prouvaient que son système, à l'endroit de l'espèce humaine, n'était pas tout-à-fait l'optimisme. Mais rien ne lui répugnait plus que de se voir l'objet de l'attention des autres. Les regards fixés sur lui le gênaient, et il eût tout fait pour s'y soustraire.

« Timide à l'extrême, dit son biographe, il ne défendait ses opi-
« nions ni verbalement ni par écrit ; il n'osait pas parler en public et
« il en évitait toujours les occasions. Nommé président de la section des
« sciences physiques au congrès scientifique de Metz, il commença
« par donner sa démission ; maintenu quand même dans sa dignité,
« il répondit à cette honorable insistance, en prenant la poste : la
« section attendit longtemps le président qu'elle s'était donné ; elle
« n'apprit qu'au troisième jour qu'il était rentré dans ses foyers.

« Appelé au conseil municipal de Nancy, il commença également
« par refuser ; une députation étant venue le prier d'accepter les
« honorables fonctions que ses concitoyens venaient de lui confier,
« il refusa de nouveau. Nouvelles instances, nouveau refus suivi
« d'une exclamation un peu vive, la seule que l'excellent homme se
« fut jamais permise : « Mais vous ne me connaissez pas, mais je suis
« profondément incapable de me méler de vos affaires ; c'est à peine
« si j'entends quelque chose aux miennes. » Force lui fut cependant
« d'accepter.....

« Braconnot craignait le bruit et la foule ; il redoutait surtout
« d'être en évidence, aussi n'a-t-il jamais été s'asseoir à l'Académie
« des sciences à sa place de correspondant ; néanmoins il y est allé
« plusieurs fois, mais toujours en se plaçant sur les banquettes réser-
« vées au public ; c'est là qu'il fut un jour reconnu par Ampère, qui
« lui fit, moitié de force, prendre place à côté de lui. L'humble
« correspondant y était fort mal à l'aise et n'y resta pas longtemps ;
« profitant d'une de ces distractions si fréquentes chez son immortel
« voisin, il se hâta de s'éclipser. »

Digitized by Google

III.

L'ouvrage de M. Nicklès renferme une partie plus intéressante que ces anecdotes, si propres à faire ressortir le caractère de son héros. Dans cette vie si remplie par l'étude et le travail solitaire, il a trouvé les éléments d'un véritable drame et raconté, dans des pages charmantes, l'enfance et la jeunesse de Braconnot.

Henry Braconnot fut d'abord un enfant terrible. A Commercy, il faisait le désespoir de ses maîtres par son horreur pour le latin, et désolait, par ses espièglerie, sa pauvre mère, douce et excellente femme, restée veuve avec deux fils après quelques années de mariage. Laissons parler M. Nicklès :

« En ceci, il était l'émule d'un de ses condisciples, fils de veuve, « comme lui, et son digne associé; tantôt ils abaissent les écluses de « la Meuse et causent ainsi une inondation dont Mme Braconnot « payera les frais; une autre fois ils se cachent sous le lit, lorsque le « digne oncle Prenelle (1) reçoit la confession de ses administrés, et « mystifient confesseur et pénitents, en rapportant ce qu'ils ont « entendu. »

Mme Braconnot essaya d'éloigner son fils de Commercy, et elle le plaça chez maître Paquet instituteur à Void, qui lui apprit tout ce qu'il savait lui-même; quelques déclinaisons latines et fort peu d'orthographe.

Les jours d'insouciance et de franche gaité étaient à jamais passés pour le pauvre enfant. Sa mère venait d'épouser en secondes noces M. Huvet, médecin militaire. Ce monsieur Huvet, personnage hypocrite, qui s'était fait agréer par Mme Braconnot en feignant d'éprouver pour ses fils une affection toute paternelle, se montra bientôt jaloux de la tendresse qu'ils inspiraient à leur mère, et la pauvre femme fut obligée de les éloigner de sa maison.

Henri d'abord placé comme élève en pharmacie chez le citoyen Graux, apothicaire à Nancy, fut ensuite nommé, comme nous l'avons dit, à l'âge de quinze ans, pharmacien de troisième classe à l'hôpital militaire de Strasbourg. Là il retrouva son persécuteur, M. Huvet qui, abusant de sa qualité de tuteur, fit main basse sur les appointements du jeune homme, dont le crime, à ses yeux, était de ne pas vouloir étudier la médecine. Aussi le medecin militaire ne l'appela-t-il, à

(1) Curé de Commercy, grand-oncle de Braconnot.

Digitized by Google

partir de ce moment, que monsieur Bon-à-rien. Henri se soumit aux plus rudes privations, et refusa presque les secours que son excellente mère s'efforçait, en trompant son Argus, de lui faire parvenir. Enfin, M. Huvet quitta Strasbourg. Braconnot put toucher ses modestes appointements ; et tout en remplissant les devoirs de son emploi, il se livra sérieusement à l'étude, jusqu'au jour où la paix amena le licenciement d'un grand nombre de pharmaciens militaires parmi lesquels il fut compris.

« Alors, dit Braconnot lui-même dans un de ses mémoires, le « séjour de presque tous les hommes célèbres, le foyer de toutes les « lumières, Paris attira mes regards. Je sentis qu'il était nécessaire « à mon existence de voir de près et les sciences et les savants, de « respirer le même air qu'eux..... »

Il partit donc pour Paris, promettant à M. Huvet alors fixé à Nancy, de suivre des cours de médecine ou d'entrer dans une pharmacie, promesse qu'il se garda bien de tenir.

« Je me convaincs de plus en plus, écrit-il quelque temps après, « dans une lettre reproduite par M. Nicklès, qu'entre les mains du « plus grand médecin, la médecine est un art extrêmement obscur, « incertain ; que ce n'est que par à-peu-près que le médecin porte « des jugements et qu'il est parfaitement ignorant de ce qui se passe « dans nos corps malades. Cette ignorance qui fera toujours de la « médecine une science imparfaite et remplie d'erreurs, m'éloigne « du désir de pénétrer dans ses labyrintes tortueux et je ne regrette « pas de ne pas l'avoir prise pour mon état. »

Et là-dessus M. Huvet de déclarer que M. Bon-à-rien n'aura jamais d'état, et qu'il sera toute sa vie inutile aux autres et à lui-même.

Cependant M. Bon-à-rien s'occupait très-sérieusement de botanique et surtout de chimie, et travaillait avec ardeur à devenir bon à quelque chose. Déjà il peut écrire à sa mère *qu'il espère ne pas rester confondu avec la foule des médiocrités*. Bientôt il eut la satisfaction de voir publié, dans le journal de chimie et de physique, un mémoire dans lequel il rendait compte de l'analyse faite par lui d'une corne fossile. Il venait de retourner à Nancy. Il apporta tout triomphant à sa mère le numéro du journal. L'excellente femme était bien heureuse et bien fière, mais M. Huvet demanda froidement ce que cela pouvait rapporter. Braconnot lui tourna le dos.

Quelque temps après, au bas d'un autre mémoire sur la force assi-

Digitized by Google

milatrice publié dans les annales de chimie, le même M. Huvet écrivait :

« Très-bien avec dix mille livres de rentes ou un état; à M. Bon-à-rien. »

Et Braconnot répondait à cette gentillesse de beau-père par cette réflexion peu respectueuse :

« Apostille d'un sot fort intéressé, mais nullement intéressant. »

Désormais notre chimiste habite Nancy qu'il ne quittera plus. Mis en possession de son modeste patrimoine, il peut se livrer sans préoccupations à ses études favorites. Déjà son mérite attirait sur lui les regards. A la mort du savant Willemet, son maître et son ami, il lui succéda comme directeur du jardin botanique. Depuis quelque temps il était membre de la société de Stanislas de Nancy. Plus tard, en 1823, il fut nommé correspondant de l'Institut, à la place laissée vacante par la mort de Wollaston. A cette époque et depuis plusieurs années son bonheur était complet.

« Le rêve qu'il poursuit depuis trente années, dit M. Nicklès, est « réalisé. Il demeure avec sa mère. Plus d'obstacles désormais, car « M. Huvet n'est plus.... Le laboratoire est installé près de la chambre « d'habitation, et l'on travaille sous les yeux de sa mère ; et le soir, « pour ménager la vue de son pauvre enfant, la bonne mère lui lit « soit des mémoires de science soit des œuvres littéraires..... Libre « désormais de posséder son fils, elle ne le quittera plus des yeux, « elle aura les prémices de toutes ses découvertes, elle sera la pre- « mière à lire ses publications, heureuse enfin, mais heureuse d'un « bonheur chèrement acheté, elle pourra, avec quelque raison, « répéter ce vers que l'historien Grotius avait gravé, le jour de sa « fuite, sur les murs de sa prison :

« *J'ai assez souffert pour avoir le droit de ne jamais dire : je suis trop heureux.* »

Mme Braconnot avait depuis longtemps perdu son second fils André, mort à la Guadeloupe de la fièvre jaune. Elle avait reporté toute sa tendresse sur Henry qui faisait son bonheur et son orgueil, et quand l'âge et les infirmités l'eurent frappée comme d'une mort anticipée, « une seule fibre, dit M. Nicklès, resta sensible chez elle, c'était « l'amour maternel. Quatre mots sont restés stéréotypés dans sa « mémoire, quatre mots, les seuls qu'elle pût articuler et qu'elle

Digitized by Google

« répétait avec amour, chaque fois qu'elle *sentait* arriver son fils : « mon fils est grand ! »

A la mort de cette excellente femme, Braconnot, qui l'aimait de toute la force d'un sentiment exclusif, ressentit un chagrin profond. Lorsqu'il se releva de cette secousse, il resta triste et découragé. Privé de la seule affection à laquelle il eût jamais cru, il se sentait seul au monde. Pendant quelque temps encore il exécuta d'utiles et beaux travaux ; mais il sembla bientôt que le feu sacré l'eût abandonné. L'âge vint, puis la maladie, maladie grave à laquelle son peu de confiance en la médecine l'empêcha de chercher un remède, et qui l'emporta en quelques jours de cruelles souffrances après l'avoir miné sourdement pendant plusieurs années.

IV.

La partie la plus sérieuse et la plus importante du livre de M. Nicklès est sans contredit la partie scientifique, à laquelle l'auteur déclare avoir *donné quelques soins*. Mais il faut lire dans l'ouvrage même ces savantes appréciations dont une analyse ne ferait qu'une aride nomenclature. Aussi nous bornerons-nous à en donner quelques extraits.

Après avoir parlé des essais et des débuts de Braconnot dans la science, raconté ses recherches sur la force assimilatrice, sur l'acide bolétique, l'acide aconitique, la stéarine &c., voici comment l'auteur rend compte de la découverte relative à la conversion du *ligneux en sucre :*

« Le 4 novembre 1819, l'Académie de Stanislas reçut communi-
« cation d'une découverte, faite par l'un de ses membres, de la trans-
« formation du bois en sucre. Ce fait, aussi nouveau qu'inattendu,
« était d'autant plus remarquable qu'il se réalisait par des moyens
« entièrement simples. Prenez de la sciure de bois, ou mieux encore,
« de vieux chiffons de chanvre ou de coton, traitez-les par de l'acide
« sulfurique, puis ajoutez de l'eau, faites bouillir et neutralisez par
« de la craie, le liquide surnageant est de l'eau sucrée.... Voilà tout
« le secret de la transmutation trouvée, à la confusion des alchimistes
« par un chimiste moderne.

« La nouvelle franchit rapidement l'étroite enceinte où se tiennent

Digitized by Google

« les séances académiques ; elle grossissait à mesure qu'elle s'en éloi-
« gnait, si bien que plus d'un chimiste sérieux dut l'accueillir en
« souriant ; mais quand enfin le mémoire de Braconnot eut paru dans
« les annales de chimie et de physique, et que la découverte eut pris
« sa véritable proportion, toute hésitation cessa, et plus d'un devait
« dire ce qui se dit d'ordinaire en présence d'un grand fait constaté
« par des moyens simples : n'est-ce que cela ?

« Les assertions de l'auteur furent bientôt vérifiées et confirmées ;
« dans tous les laboratoires on voulut les contrôler ; les journaux du
« temps en font foi ; cette expérience avait le retentissement qui
« revient de droit à tout fait considérable qui touche aux intérêts
« matériels, en même temps qu'il ouvre une voie à la science.

« La sciure de bois transformée en sucre et partant, en alcool, en
« vinaigre, en éther, voilà en effet une merveille que chacun peut
« apprécier sans être chimiste ; mais la manière dont la transforma-
« tion s'opère était, pour l'époque, une autre merveille, qui n'était
« accessible qu'aux seuls initiés. Par l'action que l'acide sulfurique
« exerce sur le ligneux on remarqua, pour la premiere fois, un de
« ces phénomènes de contact dont on a trouvé tant d'exemples
« depuis ; car en devenant sucre, la substance ligneuse ne perd rien,
« mais elle gagne..... de l'eau. Avec du bois et de l'eau on fait donc
« du sucre, de même qu'on peut faire de l'alcool avec de l'eau et du
« gaz de l'éclairage.

« Ce n'était pas un faible mérite d'avoir reconnu, de suite, le rôle
« de l'eau. L'analyse élémentaire, organique n'était pas encore
« inventée, bien que plusieurs tentatives eussent été faites... &c. »

L'auteur rappelle ensuite, en les appréciant, plusieurs découvertes du même genre, et entre autres celle du sucre de gélatine. Puis viennent de remarquables pages sur la chimie des principes immédiats dont Braconnot fut un des représentants les plus actifs. En arrivant à Paris il avait trouvé deux écoles en présence, la chimie quantitative et la chimie qualitative, « la première procédant systématiquement,
« balance en main, persuadée que dans la nature *rien ne se crée, rien*
« *ne se perd ;* la seconde quelque peu empirique, choisissant au hasard
« ses sujets d'étude, faisant peu de cas de la balance et construisant
« ses theories sans trop les vérifier. »

Braconnot dans ses premiers essais se montra partisan de cette dernière ; il y revint aussi exclusivement à la fin de sa vie,

Digitized by Google

à cette époque où, selon l'expression de son biographe, par son âge et ses services, il avait acquis le droit au repos et où il ne cherchait plus, dans les occupations dont l'habitude lui avait fait un besoin, qu'une sorte de délassement. Mais dans ses travaux importants il sut, à l'exemple de Vauquelin, recourir aux procédés de l'autre méthode et apporter dans ses expériences la plus rigoureuse précision.

M. Nicklès le suit dans le reste de sa longue et laborieuse carrière; il rappelle ses recherches sur les cryptogames, les légumineuses, sur les conserves de lait; raconte la découverte de la *pectine*, de la *Xyloïdine*, du *Collodion*, et ces nombreuses analyses de roches, d'eaux minérales, d'eaux potables, de substances organiques, exécutées par le savant chimiste, avec tant de conscience, d'exactitude, de sens pratique et de désintéressement, aussi bien en vue des progrès de la science que de l'utilité qu'en pourraient retirer les villes, les établissements, les particuliers qui faisaient appel à ses lumières.

Enfin l'auteur après l'avoir montré travaillant jusqu'à ses derniers jours malgré le poids de l'âge et les souffrances de la maladie, termine son ouvrage par cette appréciation générale qui mettra fin aussi à ce long article :

« Braconnot n'a jamais travaillé d'après un système d'idées ; il « perdait pied toutes les fois qu'il voulait s'élever à des conceptions « générales; son terrain était l'expérience. Observateur avant tout, « il savait voir là où d'autres ne voyaient plus et démêler, avec une « merveilleuse sagacité, des phénomènes très complexes qui faisaient « le désespoir de chimistes du premier ordre. Ce n'est donc le plus « souvent qu'au hasard qu'il empruntait ses sujets de recherches, « mais quand le hasard l'avait servi, il en tirait un parti si merveilleux « que souvent il s'élevait à la hauteur du génie. »

L. SIMONNET.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Littérature botanique, relative a l'Alsace, au Jura, et au Schwarzwald.

I. *Synopsis de la Flore du Jura septentrional et du Sundgau*, par feu Friche-Joset et F. J. Montandon, 1 volume in-8°. Mulhouse, chez Risler. 1856.

C'est une bonne habitude, je pense, que d'annoncer dans les recueils périodiques d'une province les publications littéraires ou scientifiques relatives à l'histoire ou à l'état physique de cette province. C'est même un devoir pour les collaborateurs compétents d'une *Revue*.

Je me permets donc d'annoncer dans la *Revue d'Alsace*, quelques livres nouveaux, relatifs à l'histoire végétale de nos régions.

La publication, dont nous avons plus haut indiqué le titre, a pour but de faciliter aux jeunes botanistes sundgauiens et jurassiens la recherche du nom d'une plante et de signaler des stations et des localités exactes et positives. Le mot *Synopsis*, qui n'est peut-être pas généralement compris, signifie autant que *conspectus* en latin; c'est-à-dire *aperçu sommaire systématique*.

Dans ces sortes de *Synopsis*, on place en tête une *analyse dichotomique des classes, des familles et des genres;* et puis on reprend en sous-œuvre les genres et les espèces; on distingue celles-ci par de courtes et concises *phrases diagnostiques*, subordonnées elles-mêmes à des caractères de rubrique, dans les genres riches en espèces.

On ajoute ensuite la durée, l'époque de floraison, les localités et les stations précises, et pour les espèces peu communes on indique les *garants*, c'est-à-dire les noms des botanistes qui ont trouvé ou constaté les plantes.

Digitized by Google

De nos jours on est très-exigeant par rapport à l'indication des stations. Il faut toujours signaler la dispersion ou l'extension de l'espèce ; les altitudes auxquelles elle s'élève ou d'où elle descend ; la nature géologique, physique et chimique du sol qu'elle habite de préférence. Il est bon de faire connaître les noms vulgaires ou populaires, les usages.

Dans ces sortes d'ouvrages, il faut, autant que possible, gagner de l'espace, au moyen d'initiales et de signes conventionnels. L'auteur lui-même ne doit signer son nom que par des initiales. La durée des plantes peut être indiquée par des signes universellement connus ; le nom des mois par des chiffres. Autant que possible, quand les ressources bibliographiques le permettent, on signale le nom des prédécesseurs. — Soyez justes et équitables envers eux. Ne vous laissez pas égarer par la vanité ou le désir du *mihi* ou du *nobis*. Laissez autant que possible, l'honneur à vos prédécesseurs et collaborateurs. Avant tout, soyez *véridiques*, et dans le doute abstenez-vous, ou consultez des autorités compétentes. Ne vous laissez pas aller à la manie de faire du nouveau sans nécessité absolue, à créer des noms nouveaux, quand les anciens suffisent. Dans vos discussions avec d'autres botanistes, défendez-vous avec justice et convenance ; et comprenez loyalement vos adversaires avant de vouloir les critiquer. Je conçois que M. M. se soit faché des attaques de M. C. Contejean ; mais M. M. aurait eu bon marché du jeune naturaliste de Montbéliard, s'il lui eût envoyé des échantillons authentiques de ses *Podos pennum* et de son *Carex gynobasis*. Nous devons encore faire remarquer qu'il n'est pas convenable de changer l'orthographe des noms, p. ex. d'écrire Joncus, Raponculus, *Æthionema*, au lieu de Juncus, Rapunculus, *OEthionema*..... Il est encore d'autres peccadilles qu'il importe de relever. Ainsi, pourquoi admettre un *Carex capillaris. Leers.*, quand *Leers* n'a fait que se tromper en prenant le *Carex sylvatica* pour le *C. capillaris* de *Linné*. Je pourrais encore citer d'autres petites fautes de ce genre.

Ainsi, en nous résumant, nous dirons, que le livre de M. M. aurait pu être réduit de moitié, si l'on avait mieux ménagé l'espace ;

1° en ne répétant pas continuellement, après l'indication des localités, et même pour les plantes les plus *ubiquistes*, les noms de *Joset* et de *Montandon*, et en ne les indiquant que par des initiales pour les plantes peu répandues ;

Digitized by Google

2° en indiquant la durée par des signes conventionnels connus, et les mois de floraison par des chiffres ;

3° en ne répétant pas, pour chaque espèce: « se rencontre dans. » Il est vrai que vers la fin de l'ouvrage on s'est borné à écrire: champs, prés, forêts, &c;

4° Si l'auteur avait laissé en dehors de son cadre les plantes du Jura méridional et central, du Jura salinois et neufchâtelois, (contrées qui possèdent, chacune, leur *Flore spéciale*, par *MM. Reuter, Rapin, Godet et Babey,)* et si l'on n'avait pas cité des plantes vosgiennes. Le titre du livre ne parlant que du Jura septentrional et du Sundgau, on aurait dû, dans l'avant-propos désigner les limites de ce territoire, déjà assez vaste, comprenant les Jura bâlois, soleurois, bernois, sundgauien et dubisien, ainsi que les terrains des arrondissements d'Altkirch et de Belfort, n'appartenant pas au système vosgien. — Il aurait fallu nous donner un aperçu de tous les travaux antérieurs à cet égard au moyen de la liste bibliographique avec la date et quelques notes critiques ou d'appréciation; faire ressortir ce que l'on entend ajouter à ce qui existait déjà.

N'oublions jamais ce que nous devons à nos devanciers! Nous publierons en tête de notre 2me vol. de la *Flore d'Alsace*, une histoire complète de tous les travaux botaniques relatifs à la Flore rhénane, vosgienne et jurassique, et en ceci nous croyons remplir un devoir sacré. Le livre de M. Montandon pourra donc faciliter au commençant la recherche d'une plante jurasso-sundgovienne. Comme œuvre phytostatique, ce *Synopsis* n'a qu'une valeur fort douteuse, et du reste bien en arrière de la belle publication de M. Contejean, dont nous allons nous occuper. Nous y avons noté une vingtaine d'espèces d'une existence fort problématique, dans le Jura et le Sundgau.

Ce qui donne quelque relief au livre que nous annonçons, c'est un petit *dictionnaire botanique*, qui est à la hauteur du texte et qui l'explique suffisamment.

Nous désirons que ce livre puisse être utile aux jeunes botanistes du Haut-Rhin.

Digitized by Google

II. *Flora des Grosherzogthums Baden von* J. Ch. Döll. *1 Band. Carlsruhe. 1856. in-8°.*

Ce travail très-savant mérite à tous égards notre sérieuse attention, par les observations morphologiques et biologiques dont l'auteur a su l'orner. Ces *Notes* ne sont pas du goût de tout le monde; il y a des gens qui n'aiment pas cette botanique-là par la raison fort simple qu'elle ne leur inspire pas d'intérêt; elle leur paraît fastidieuse et peu amusante; on préfère généralement, dans l'étude des plantes, les petites espèces, les petites variétés désignées par des noms, des chiffres ou des lettes de l'alphabet grec. Ce sont là des choses que l'on peut constater, dessécher, mettre en herbiers, *collectionner*. Mais étudier des états transitoires, poursuivre une plante à travers ses différentes phases d'évolution, cela, il est vrai, veut être observé mais ne se *dessèche* pas. Et pourtant le public, les gens du monde comprendront et sentiront aisément que c'est *là* que gît la science proprement dite.

Il y a en effet une foule de manières d'étudier et d'aimer les plantes et les fleurs. D'abord la manière naïve des jeunes filles, qui disent : Oh! que j'aime mes roses, mes vergissmeinnicht, mes œillets de Chine, mes verveines! C'est charmant! c'est délicieux! Puis le genre « Camelia, » qui dit : J'en cultive de magnifiques; j'ai la *Teutonia* et la *Princesse Mathilde* et l'*Empereur Napoléon;* j'ai aussi en ce moment, une belle collection d'Azalea des Indes, et quelques remarquables *Cinéraires*, de *délicieuses Jacinthes*. Puis viennent les amateurs : Combien me vendez-vous ce *Dioonédule* et ce *Zamia harrida*? 50 fr. le pied! Je vous en offre 40! et 60 fr. pour votre *Chamærops*, *humilis* mâle; pour votre *Araucaria excelsa* 100 fr. Le tout à l'avenant! Naïveté chez la jeune fille et amour pur; gloriole et vanité chez les autres. Parmi les botanistes il y a aussi à établir une « *scala* » semblable. Chez l'adolescent, désir de connaître, de voir, de posséder les espèces rares et belles, de savoir les noms de toutes les plantes sauvages de la contrée, de savourer à longs traits l'air embaumé des hautes-futaies de sapin; d'escalader les escarpements alpestres, de se promener sur des pâturages, émaillés de fleurs, de nos hautes Vosges. Puis il y a encore le *collectionneur* émérite, dont la jouissance la plus pure consiste à farfouiller les feuillets de son herbier, pour y tuer tous ces vermisseaux voraces, qui vous mangent vos *Hioracirem* et vos *Ombellifères*. Enfin il y a cette botanique philo-

Digitized by Google

sophique, *évolutive*, *métamorphique*, commencée par *Wollf*, *Gœthe* et *Batsch*, continuée par *Decandolle*, *Turpin*, *Röper*, *Ch. Schimper*, *Alex. Braun*, *Thilo Irmisch*, et *Henry Wydler*, *Schleiden*, *Nägeli*, *Kützing etc.*, et parfaitement comprise par M. *Döll* dans sa nouvelle *Flore badoise*. Nous ne craignons qu'une chose, c'est que le Vulgaire parmi les botanistes collectionneurs ne comprenne pas ces discussions savantes, faute d'éducation botanique. Tout cela nous était parfaitement inconnu il y a 20 à 30 ans. La grande *Flore* de *Mertens* et *Koch* ne revèle pas une trace de ce genre d'études; le fameux *Synopsis* de *Koch* est muet à cet égard; nous en dirons autant de *Deutschlands Flora in Abbildungen*, par *Reichenbach;* de la *Flore de France* de Grenier et Godron. Celle-ci ne révèle que des *descripteurs-différentiels*.

Une foule de *personnes éclairées*, dites *gens du monde*, croient (et ont le droit de croire) que la Botanique est un « bas bleu» hérissé de mots barbares, grecs et latins, inabordable au commun des martyrs; que le titre de *science aimable*, est une amère ironie, et qu'il fallait avoir mangé « *de la vache enragée* » pour y trouver quelque plaisir. Encore une fois, je ne m'étonne pas si des opinions semblables ont cours *dans le monde*, quand on examine de près les livres de botanique élémentaire que l'on met entre les mains des commençants. J'en excepte un seul; c'est celui de M. *Lemaout*, où l'on compare entre elles 50 espèces de nos plantes les plus communes, où les ressemblances et les dissemblances sont traitées de main de maître.

Si nous avons à faire un reproche à la nouvelle Flore badoise de *Döll*, c'est celui d'être écrite pour des botanistes très-avancés. Il faut réfléchir qu'une *Flore* est spécialement destinée à des commençants, qu'il faut amener à l'étude morphologique par l'analyse même. S'il était possible d'écrire une Flore sous l'influence d'un souffle poétique, on aurait beaucoup gagné. Mais cet esprit poétique devrait être celui de la nature même et non celui d'une convention académique, basée sur des réminiscences helléniques d'Anacréon, de Sapho ou de Théocrite. Aujourd'hui nous trouvons que la poésie érotique, introduite par Linné, dans la nature végétale, est *par trop classique! Alex. de Humboldt* et *Gœthe* sont presque les seuls grands maîtres qui aient réussi dans la poésie de la nature, telle que je l'entends.

La littérature française ne possède que deux vrais poètes de la nature végétale: J. J. Rousseau et J. Delille. Mais le prosateur Jean-Jacques, est bien supérieur au *poète*, Jacques, le versificateur.

Digitized by Google

Dans les temps modernes nous ne trouvons plus de vrais poètes français, qui aient aimé, compris et chanté la nature. La poésie seule élève la science, l'orne et la rend aimable. Mais il faut pour cela que le poète ait préalablement étudié la science, qu'il se la soit assimilée; alors seulement, il la saura chanter avec le cœur, et saura la rendre aimable. Aimer la nature d'un amour vrai, n'est donné qu'à un petit nombre d'élus. L'amour de Dieu, qui est le premier amour, s'accomode facilement de l'amour de la nature, celle-ci n'étant qu'une manifestation tangible du Tout-Puissant et du *Tout-Sage*. La science seule, sans l'amour de Dieu, rend l'homme orgueilleux, raide, pédant. Il est vrai, la science peut, à juste titre, être fière de ses progrès, de ses services à l'humanité; mais cela n'empêche pas que le premier devoir du savant, c'est d'être *humble de cœur*. Prenons les premiers savants naturalistes du monde, les Linné, les Haller, les Bonnet, les Herder, les Gœthe, les Humboldt, &c., partout nous les verrons inscrire en tête de leurs œuvres des paroles extraites des Saintes-Écritures, rendre à Dieu un pieux hommage, et redire avec le poète: *Pulvis et umbra sumus*. Le naturaliste, en étudiant les infiniment-petits, comme les infiniment-grands, passe de l'étonnement à l'admiration et s'exclame avec le roi-poète: *Omnia in sapientia fecisti, impleta est terra benevolentia Tua.*

III. *Énumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard*, par Ch. Contejean. — *Besançon, 1854 et le supplément 1856.* — grand in-8° — Prix 6 Fr.

Ce travail est un des plus importants pour l'histoire naturelle végétale de nos contrées. Il est parfaitement disposé, rédigé par une main de maître, et conçu par un esprit à la hauteur de son sujet. C'est une imitation de la *Phytostatique* de M. Thurmann, mais une imitation libre, débarrassée d'une foule de longueurs assez allourdissantes, qui rendent la lecture de la Phytostatique tant soit peu fatigante, pour les personnes qui ne s'intéressent pas vivement à la cause défendue avec tant d'ardeur par M. Thurmann.

Le livre de M. Contejean commence par une *Introduction*, qui renferme les chapitres suivants:

1° Recherches historiques, ouvrages consultés.

Jean Bauhin, Cherler, Chabrey. 1590—1682.

Digitized by Google

J. G. Duvernoy. 1691—1759.

L. Emman. Berdot. 1712—1787.

Ch. Emm. Berdot. 1738—1780.

(Contemporains de *Haller* et de *Linné*.)

P. Fr. Bernard. 1749—1825.

Puis le pasteur *Scharfenstein*, d'Allanjoie, † 1828.

P. Fr. Wetzel. 1764—1844.

Et puis les modernes encore vivans, *Grenier*, *Bavaux*, *Nicollet*.

L'auteur nous donne d'abord une notice succincte quoique assez complète, de la vie de ces hommes de mérite et puis il apprécie leurs œuvres avec une impartialité et une sûreté de jugement remarquables.

Dans le chapitre II. M. C. indique les limites de son domaine *floræ*. Il y comprend la partie méridionale des Vosges, des arrondissements de Belfort et de Lure, puis tout le Jura dubisien, depuis le Saut-du-Doubs jusqu'à Baume, y compris tous les bassins dont les torrents se jettent dans le Doubs.

Chap. III. Description de la contrée.

Chap. IV. Des Rivières.

Chap. V. Des Montagnes et des Altitudes.

Chap. VI. Géologie de la contrée.

Chap. VII. Climat.

Chap. VIII. Dispersion des plantes vasculaires.

Chap. IX. Indigenat des plantes introduites, naturalisées spontanément ou artificiellement.

Chap. X. Localités spéciales.

Chap. XI. Découvertes des plantes les plus remarquables, depuis *Jean Bauhin* jusqu'à nos jours.

Puis vient l'énumération systématique des plantes (d'après *Decandolle* et *Koch*.) Indication détaillée des stations, de la localité, de la dispersion, de la fréquence ou rareté, de la durée des espèces et de leur époque de floraison.

Dans un premier supplément l'auteur signale quelques plantes du département du Doubs qui ne se trouvent pas à Montbéliard.

Une carte orographique et géologique orne ce volume. Une explication la précède.

Dans le 2me supplément de 1856, M. Contejean ajoute de nouvelles localités, et même des plantes nouvelles, tant pour les Vosges méridionales que pour le Jura du Doubs.

Digitized by Google

Dans une récapitulation statistique l'auteur nous donne les rapports numériques des familles des plantes : nous n'extrayons que le rapport suivant :

Dicotyles	*906*	*75* %
Monocotyles	*268*	22 %
Acotyles vasc. . .	*38*	*3* %
	1212 espèces.	

Je le repète, peu de contrées possèdent un travail aussi complet sur leurs richesses végétales, que les environs de Montbéliard. Il ne manque que le chapitre de la végétation cultivée ; limites et nature des cultures ; forêts, vignes, champs ; produits et rapports. M. Contejean n'a pas voulu aborder ce sujet.

Nous tâcherons de remplir cette lacune dans le 3e vol. de la FLORE D'ALSACE.

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de faire des extraits de la publication de M. Contejean ; nous préférons renvoyer les lecteurs naturalistes à cet excellent livre dont nous venons de donner un très-court aperçu.

F. KIRSCHLEGER, professeur
d'histoire naturelle à l'école de pharmacie de Strasbourg.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Obernai, le 9 mars 1857.

A Monsieur le Directeur de la *Revue d'Alsace*.

Monsieur et cher collaborateur,

Je viens de lire avec beaucoup de surprise, dans le dernier numéro de la *Revue d'Alsace*, un article de M. L. Schnéegans où je suis désigné comme l'*auteur* ou le *promoteur* d'un projet de restauration du mur païen de la montagne Sainte-Odile, projet que sur *ma demande* le comité d'administration de la Société de conservation des monuments historiques d'Alsace aurait pris en sérieuse considération dans sa séance du 1er décembre 1856.

Le compte-rendu de la séance du 1er décembre 1856, inséré page 252 et suivantes du *Bulletin de la Société*, ne fait mention de moi qu'à l'occasion d'une lettre lue par M. le président, lettre dans laquelle, après m'être excusé de ne pouvoir me rendre à Strasbourg pour assister à cette séance, je donnais quelques détails sur une ancienne cuve baptismale abandonnée sur un pâturage de la banlieue de Meistratzheim.

D'après ce compte-rendu notre respectable collègue, M. le vicaire-général Schir, se chargea de faire placer ce petit monument dans l'église de Meistratzheim, après quoi le même membre (M. le vicaire-général Schir) adressa au comité, dans un discours écrit, des vœux pour la restauration de quelques points tout-à-fait ébranlés du mur païen de la montagne Sainte-Odile.

La proposition de restauration, contre laquelle M. L. Schnéegans croit devoir protester, n'a donc pas été présentée par moi. Encore moins est-elle sous *mon patronage* (page 121 de la *Revue* de mars courant), car les communications que M. le grand-vicaire Schir adresse au comité n'ont certes besoin du patronage de personne.

Digitized by Google

Quant au fond de la question je me permettrai de renvoyer à mon travail sur le mur païen ou *Heydenmauer* de la montagne Sainte-Odile, inséré en 1854 dans la *Revue d'Alsace*, et reproduit avec quelques augmentations et corrections dans l'ouvrage que j'ai publié en 1855. Ceux de nos lecteurs qui voudront bien se reporter à l'une ou à l'autre de ces publications se convaincront facilement que la *restauration* du mur païen est impossible, ce qui ne veut pas dire qu'une *réparation* de quelques parties du mur sur le point de s'écrouler ne soit fort désirable, et ne puisse être tentée sous une direction habile, prudente et consciencieuse.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

L. LEVRAULT,
Correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre du comité d'administration de la Société de conservation des monuments historiques d'Alsace.

ÉVÊCHÉ DE STRASBOURG.

Strasbourg, le 17 mars 1857.

A Monsieur le Directeur de la *Revue d'Alsace*.

Monsieur,

La *Revue d'Alsace* a publié, dans sa dernière livraison, un article qui demande à être rectifié.

Cet article attribue à M. Levrault une notice présentée par lui au comité de la Société pour la conservation des monuments historiques, et dans laquelle il aurait émis des vœux pour la restauration et la consolidation de quelques parties du mur païen sur la montagne de Sainte-Odile. Si l'auteur de l'article avait lu plus attentivement le procès-verbal de la séance du comité, il aurait vu que c'était moi qui ai *présenté la notice et émis les vœux* qui sont devenus l'objet de sa critique, et dont je ne saurais laisser la responsabilité peser sur

Digitized by Google

un de mes honorables collègues. Il est, du reste, assez surprenant que M. Schnéegans ne se soit pas aperçu de sa méprise en voyant, dans la suite du procès-verbal, que ce n'était pas à M. Levrault, mais à moi, que M. le président a donné *l'assurance que, dès la belle saison, une commission se rendra sur les lieux pour examiner la question et pour en faire un rapport.* Ces paroles, évidemment, ne pouvaient s'adresser qu'à la personne qui avait fait la motion dont il s'agit.

Pour ce qui est du fond de l'article, je crois pouvoir m'abstenir de m'en occuper ici, d'autant plus que l'auteur a déclaré que son intention n'était pas de provoquer une discussion sur une matière où il se plait à reconnaître à chacun le droit de se former une opinion.

Je me borne donc à vous prier, Monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer, dans la prochaine livraison de la *Revue*, ces quelques mots de rectification.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

SCHIR, v. g.

Digitized by Google

FRÉDERIC DE DIETRICH,

PREMIER MAIRE DE STRASBOURG.

Suite et fin. (*)

Dans un mémoire volumineux, mais éloquent et plein d'intérêt, Fréderic de Dietrich (1) s'applique à se justifier devant ceux de ses concitoyens dont l'opinion favorable, mais non raisonnée, aurait pu être faussée par les insinuations malveillantes de ses ennemis. Il ne comptait point ramener à lui ses ennemis ; et quant à ses amis tout au plus leur fournissait-il quelques arguments de faits à l'appui de ceux qu'ils trouvaient inscrits dans leurs cœurs.

On reconnaît dans le style de quelques parties de ces discours *pro domô*, l'élève de l'école un peu déclamatoire de Thomas et de Raynal; dans son argumentation, l'accusé est quelquefois subtil, et en quelques points il est facile d'entrevoir qu'il cherche à tourner la question ; car au point *de vue révolutionnaire*, il était évidemment coupable, puisqu'il ne s'était pas, dès le premier moment, et sans réflexion, rallié au parti vainqueur ; mais ce plaidoyer émane dans son ensemble d'une inspiration vraie; c'est l'honnête homme indigné qui renvoie à ses adversaires les pierres dont ils cherchent à le lapider, et qui dévoile avec une fermeté habile les perfidies de ses calomniateurs. Il est indubitable pour moi que ce mémoire répandu dans l'intervalle qui s'est écoulé entre l'époque de son entrée en prison et son premier jugement à Besançon, a dû produire une irrésistible impression sur l'esprit public, et décider ses ennemis à se retrancher derrière une décision arbitraire, pour empêcher ce magistrat éminent de rentrer dans la vie active.

(*) Voir les livraisons de novembre et décembre 1856, pages 481 et 529, et février et avril 1857, pages 71 et 135.

(1) *Frédéric de Dietrich, ancien maire de Strasbourg, à ses concitoyens*, 1 vol. grand in-4°, sans indication d'imprimeur et sans date précise.

Digitized by Google

Le préambule de ce discours imprimé dont les principaux arguments, et, en quelques parties, les termes mêmes sont reproduits dans le discours que Dietrich a prononcé le 7 mars devant le jury de Besançon, ce préambule se déroule avec une majestueuse ampleur...

« Si je ne considérais que le caractère connu des hommes qui me « persécutent, et la nature de cet amas d'inculpations que la calomnie « a élevées contre moi, avec une si laborieuse, et cependant, si sté- « rile malignité, je ne répondrais à tant de vaines clameurs que par « le silence du dédain, et me présentant devant les tribunaux, avec « le décret qui contient la longue liste de mes prétendus délits, et « les registres où sont consignés tous les actes de mon administration, « je n'opposerais à mes détracteurs que les pièces de conviction qu'ils « ont eux-mêmes produites, et j'attendrais en paix le jugement qui « doit mettre le scean à ma justification et le comble à leur opprobre. « Mais dans un état où l'existence morale de chaque citoyen est tout « entière sous le domaine de l'opinion, où chaque individu n'est rien « que par l'estime de tous, j'ai cru que ce n'était pas assez pour moi « d'être absous par ma conscience et par l'organe des ministres de la « loi ; j'ai cru qu'un ancien fonctionnaire public, que le premier « magistrat d'une grande cité, diffamé par tout l'empire par la plus « audacieuse calomnie, décrété d'accusation par les représentants « de la nation, devait à la nation cet hommage et cette preuve de « son respect de se soumettre lui-même à son jugement, et de lui « rendre compte non-seulement de ses actions, mais encore de ses « sentiments et de ses pensées. Mon respect même pour la Convention « nationale exige de moi des explications que j'aurais refusées aux « menaces de mes ennemis. En m'imposant l'obligation de répondre à « tant d'impostures, elle m'impose l'obligation de confondre les im- « posteurs. Un décret d'acccusation contre un innocent est un arrêt « de condamnation contre ceux qui l'ont surpris à sa religion par « leurs calomnies.

« Une autre considération non moins puissante, c'est que la gloire « de la commune de Strasbourg se trouvant essentiellement liée à ma « cause, puisque ce sont ses actes mêmes qui sont attaqués, puisque « c'est elle-même que ses ennemis veulent flétrir en ma personne, « puisque c'est elle-même qu'ils ont prétendu jeter dans les fers, et « qu'ils voudraient frapper de mort en m'assassinant avec le glaive « de la justice, c'est à moi qui ai présidé à ses délibérations, qui ai

Digitized by Google

« été l'exécuteur de ses arrêtés, c'est à moi qui ai connu mieux que « personne la sagesse de ses conseils, l'ardeur et la pureté de son « patriotisme, à la venger des outrages de ses ennemis, et à pré- « senter à la reconnaissance publique le tableau de ses services et de « ses vertus dont j'ai été pendant trois ans le témoin et l'admirateur.

« Enfin, et ce motif n'est pas le moins capable de me déterminer, « dans un temps où la confiance publique, tourmentée par un flux et « reflux continuel de dénonciations contradictoires, sait à peine dis- « tinguer les vertus du crime; où une accusation est, aux yeux « d'une multitude égarée, un titre de conviction; où la calomnie se « présente avec assurance à la face des tribunaux, tandis que l'ac- « cusé tremble encore, malgré son innocence, sous la sauvegarde « de la loi..... j'ai pensé qu'il était digne d'un vrai patriote, d'ap- « prendre par son exemple à la nation entière, à apprécier à leur « juste valeur ces éternels dénonciateurs de complots, en lui mon- « trant un citoyen dont toutes les pensées, toutes les affections, tous « les travaux, n'ont eu pour but que l'intérêt de la patrie, et cepen- « dant persécuté, accusé, décrété comme traître à la patrie; de « relever l'espérance des bons citoyens, en leur prouvant que, mal- « gré la force des préventions et les cris des factieux, pour faire « entendre la vérité, il ne faut que le courage de la dire, et d'éton- « ner l'audace des calomniateurs en leur faisant voir que du fond « même des cachots on peut dévoiler l'imposture et que la prison « peut devenir un rempart pour la vertu, en élevant une barrière « entre les poignards des assassins et le cœur de l'homme de bien.

« Qu'il me soit permis, en commençant, de faire quelques ré- « flexions sur la bizarrerie de ma destinée, ou plutôt sur l'aveugle- « ment et l'injustice des hommes passionnés qui jamais ne voient ou « du moins ne représentent les objets tels qu'ils sont en eux-mêmes, « mais tels que l'intérêt de leur haine exige qu'ils paraissent et « peignent le même individu sous des traits diamétralement opposés, « s'embarrassant fort peu que le portrait soit ressemblant, pourvu « qu'il soit odieux.

« Dans leurs déclamations fanatiques, les écrivains d'un parti « m'ont dénoncé à l'Europe comme un instigateur de sédition, « comme un fauteur de guerre civile, comme un homme vendu aux « ministres de l'ancien régime, vendu à la liste civile, vendu aux « princes français, vendu à la maison d'Autriche et à la coalition

Digitized by Google

« des puissances, comme un aristocrate déguisé, enfin comme un « *Feuillant*.

« Dans le même temps, un autre parti me présente comme un « ennemi des lois anciennes de l'État, comme un ennemi de la mai- « son de Bourbon, comme un chef de conjurés, un traître vendu à « toutes les factions qui déchirent la France, et à toutes les cou- « ronnes qui veulent la démembrer, enfin comme un démagogue « forcené, comme un *Jacobin*.

« Pour mettre le comble à tant de contradictions, tandis que je « suis décrété en France, sur la dénonciation des clubs, comme « prévenu d'avoir favorisé l'émigration et les émigrés, je suis cité « devant les tribunaux de l'empire comme prévenu d'avoir attenté à « la vie des chefs des émigrés; tandis que je suis dénoncé en France « comme ayant voulu livrer la ville de Strasbourg aux Prussiens, je « suis dénoncé à Berlin comme ayant de concert avec les mêmes « Jacobins qui me persécutent dépêché un meurtrier pour assassiner « le roi de Prusse.

« Ce rapprochement simple et frappant suffira, sans doute, pour « faire évanouir ces imputations accumulées qui se détruisent mu- « tuellement; car asssurément, si j'étais vendu à la maison de Bour- « bon, je ne l'étais pas à la maison de Brunswick; si je conspirais « contre le despotisme, je ne conspirais pas contre la liberté; si « j'étais Jacobin, je n'étais pas Feuillant, ou plutôt je n'étais ni l'un « ni l'autre; j'étais ce que je m'honorerai toujours d'être: un citoyen « soumis aux lois, un magistrat esclave de ses devoirs, ennemi de « toute faction, de toute cabale, de tout parti, ne connaissant qu'une « passion, celle du bien public, qu'une règle, la constitution qu'il « avait juré de maintenir. » . . . . . .

Je ne pourrais à moins de reproduire en entier ce magnifique plaidoyer, suivre M. de Dietrich dans tous les détails de sa défense. Il prouve par les dates, qu'il n'a pas pu comploter contre le salut de l'État avec Lafayette qu'il n'a vu qu'une fois, le 13 janvier 1792, à Phalsbourg, à une époque où la France entière proclamait ce général le défenseur le plus zélé de la liberté menacée..... et que cet entretien avait eu pour but de se concerter avec lui pour la défense de la frontière. Il rappelle, non sans orgueil, les services qu'il a pu rendre, comme maire de Strasbourg, non-seulement à sa ville natale confiée à son administration, mais au gouvernement central qu'il a

Digitized by Google

tenu au courant des projets des émigrés sur toute la ligne du Rhin ; il rappelle la correspondance qu'il a entretenue avec nos ministres à l'étranger, à Vienne, à Munich, à Stuttgard, en Suisse ; avec les ministres à Paris ; avec des agents dévoués et habiles, qu'il a mis en rapport dans l'intérêt du service avant de quitter Strasbourg, avec le général Biron dont il n'invoque pas en vain le témoignage ; (1) il démontre l'urgence des prétendus actes arbitraires qu'il s'est permis contre des fauteurs du désordre, contre cette engeance anarchiste, la seule cause de ses malheurs personnels ; il prouve l'inanité de certaines imputations, l'exagération triviale et calomnieuse d'autres points de l'accusation formée contre lui ; tour à tour l'ironie, le persiflage, la colère lui fournissent des armes pour blesser en face les pygmées qui l'ont insulté ; il raille, il éclate, il maudit tour à tour ; son discours porte quelquefois l'empreinte violente de l'époque ; c'est le torrent des montagnes qui écume, gronde et se brise contre les rochers qui obstruent son passage, mais redevient limpide et calme au travers des prairies. M. de Dietrich se révèle à nous comme un chaleureux écrivain ; et certes, plus d'une fois, la noble compagne de sa captivité a dû tressaillir et serrer la main de son mari, en entendant ces mâles accents de l'homme de bien persécuté dans son dernier refuge, traqué presque sous les verroux et digne d'une meilleure destinée.

Je viens de dire que dans ce mémoire M. de Dietrich se rappelle, avec une fierté permise, les services rendus par lui ; on lui pardonnera aussi de revenir, avec une douloureuse satisfaction, sur les témoignages d'attachement qu'il a reçus de ses concitoyens dans le moment le plus pénible de son administration, celui où il apprend que ses ennemis l'emportent et qu'il est cité à la barre de l'Assemblée nationale !

« Je voulais faire prévenir individuellement tous les membres, dans « la crainte qu'une telle nouvelle brusquement répandue et haute- « ment annoncée dans une séance publique, n'excitât de la fermen- « tation ; mais le citoyen La Chausse insista pour que la cloche fût « sonnée, et elle le fut. A neuf heures je retournai à la maison com- « mune. L'affluence y était si grande, que j'eus peine à parvenir à

(1) Le général Biron écrivit le 16 février 1793 une lettre très-favorable à M. de Dietrich.

Digitized by Google

« ma place. J'ouvris moi-même la séance. A la lecture du décret « qui me mandait à la barre, la douleur publique éclata d'une ma- « nière si énergique et si touchante, que le témoignage d'une affec- « tion aussi vive et aussi universelle, m'aurait fait bénir la haine « même de mes ennemis, qui me procurait un prix si flatteur de mes « services, si mon respect pour l'Assemblée législative et mon zèle « pour l'intérêt de la nation m'avaient permis de ne voir que moi, « dans un acte d'injustice surpris ou arraché aux représentants du « peuple.

« Le maire était suspendu et toutes les rues retentissaient des cris « de *vive le maire !* Dans la maison commune, ce n'étaient que pleurs « et gémissements. Si l'Assemblée nationale avait pu être témoin « d'un tel spectacle, je n'aurais pas eu besoin d'une autre apologie. « La voix de toute une ville ne s'élève pas avec tant de force en « faveur d'un magistrat prévaricateur. On peut surprendre un instant « la crédulité du peuple, on peut usurper un jour les honneurs de « l'apothéose, mais ce n'est pas durant trois ans d'administration « qu'on en impose à ses concitoyens ; ce n'est pas au moment de sa « disgrâce qu'on reçoit les hommages de la flatterie; qu'on recueille « même le fruit d'une juste bienveillance ; ce n'est pas au mllieu de « la crise la plus violente d'une révolution imprévue, qu'un intrigant « échappe au soupçon, que le fonctionnaire le plus intègre peut « compter sur la confiance la plus méritée. Cette bienveillance, cette « estime, cette confiance si précieuses et si rares, j'en ai cependant « joui trois ans entiers, je les ai conservées au moment même où il « est si commun de les perdre, et le jour marqué pour ma disgrâce « fut le plus beau jour de mon triomphe. »

Voici en quels termes il parle de l'heure terrible où il apprend, sur la route de Sarreguemines, que l'Assemblée avait décrété qu'il serait amené par la gendarmerie à la barre :

« Il était évident que je compromettais ma sûreté sans aucun avan- « tage pour ma patrie à laquelle je serai toujours prêt à faire tous les « sacrifices. Loin de pouvoir me flatter de réussir à faire entendre « ma justification, je n'avais pas même l'espoir de parvenir jusqu'à « la barre de l'Assemblée nationale. Mes ennemis m'avaient pour- « suivi jusque dans ma retraite ; ils m'avaient environné d'espions et d'émissaires, ils avaient cherché à soulever les communes voisines « contre celles qui m'accordaient un asyle; enfin, j'étais prévenu par

Digitized by Google

« des menaces directes et des avis certains qu'ils m'avaient dénoncé « à Paris et sur la route comme un conspirateur déjà décrété d'accu- « sation pour avoir voulu livrer Strasbourg aux Autrichiens. Dans ces « circonstances, je fis ce que me prescrivait le soin de mon honneur « et celui de ma sûreté personnelle ; j'envoyai à la commission des « Douze les pièces qui prouvent que je n'ai rien ordonné, que je n'ai « rien fait qu'en vertu de délibérations des corps administratifs et sur « des réquisitions des généraux qui avaient pour objet le maintien de « l'ordre et la sûreté d'une ville en état de guerre. Je lui fis passer « de plus les certificats des municipalités dans lesquelles j'avais « séjourné jusqu'alors, et qui constatent l'intention que je n'ai jamais « cessé d'y manifester de me rendre à la barre. Après avoir rempli « ces tristes devoirs, je partis enfin le 2 septembre, le cœur déchiré, « bien plus encore des malheurs de ma patrie, où la sauvegarde des « lois était impuissante devant la fureur des factions, que de mes « propres malheurs dont je trouvais la consolation dans le témoi- « gnage de ma conscience et le souvenir du bien que j'avais fait. »

. . . . . .

« Je fis, sous un nom emprunté, environ cent cinquante lieues en « Allemagne, presque toujours de nuit et par des routes détournées, « pour gagner la Suisse sans être arrêté par les émigrés et par les « armées autrichiennes. Je ne voulus pas même demeurer plus d'une « nuit à Francfort, dont le voisinage avec Mayence me faisait craindre « qu'un plus long séjour ne fournît à la malveillance un prétexte de « m'accuser d'intelligence avec les ennemis de l'État. Dans ce pénible « voyage, j'eus pour compagne de mes fatigues et de mes dangers, « mon épouse, dont la tendresse et les vertus ont doublé pour moi « le sentiment du bonheur dans les jours de prospérité, et dont la « constance soutient mon courage et écarte de mon âme l'affliction « et la douleur, sous les coups les plus cruels du sort. »

Enfin dans une brillante péroraison il demande : « Comment les « cris de la haine de quelques étrangers suspects pour la plupart, et « d'un petit nombre de leurs partisans séduits ou égarés, ont-ils pu « l'emporter sur le témoignage d'une ville entière ? et les délations « d'un Laveau, d'un Philibert Simond, d'un Schneider, sur les « suffrages de 40,000 citoyens ? Il faut le dire, ce sont les préven- « tions d'un seul homme, c'est la démarche hasardée d'un ministre « qui a donné une ombre de réalité aux plus méprisables chimères.

Digitized by Google

« Cet homme, ce ministre est Roland, alors l'idole, aujourd'hui « l'horreur d'un certain parti. C'est cette inconcevable lettre, écrite « le 11 juin par un des premiers agents du pouvoir exécutif au maire « d'une grande ville, au directoire d'un département sur je ne sais « quelles dénonciations, contre lesquelles les ténèbres mêmes, dont « s'enveloppaient leurs auteurs, auraient dû le tenir en garde; c'est « la créance qu'il parut donner à ces fables absurdes, qui leur donna « en effet quelque crédit; et voilà la source de tant de persécutions « que j'ai essuyées, de tant de calomnies débitées contre la ville de « Strasbourg, de tant de vexations et de violences exercées sur les « corps administratifs et sur les meilleurs citoyens.

« C'est à regret, Roland, que je vous cite au tribunal de l'opinion « dans un moment où vous offrez un nouvel exemple de l'instabilité « de la faveur populaire, où vous éprouvez aussi l'ingratitude et peut-« être même l'injustice de ceux que vous avez servis. J'honore votre « courage et je respecte vos malheurs. Mais que de maux n'ont pas « causé à votre patrie cette malheureuse facilité à adopter les pré-« jugés, les passions de ceux qui vous environnaient, et cette tena-« cité si nécessaire, lorsqu'elle n'a pour objet que le maintien des « principes, mais si dangeureuse lorsqu'on la porte dans ses affec-« tions et dans ses jugements? Que ne pourrais-je pas vous dire sur « votre proclamation du 19 août, sur la suspension arbitraire de tant « d'administrateurs patriotes, sur votre lettre du 26 août au dépar-« tement provisoire du Bas-Rhin, et sur tant d'actes de despotisme « exercés au nom de la liberté. Mais je veux écarter tout reproche; « je ne me permettrai qu'une seule réflexion; c'est que ceux qui, « depuis près d'un an, font tant d'efforts pour me rendre leur vic-« time, sont les mêmes qui vous célébraient au mois de juin comme « l'espérance de la patrie, qui le 10 août semblaient ne vouloir dé-« truire la royauté que pour vous porter au ministère et qui le 2 sep-« tembre ont voulu vous faire égorger dans les prisons et qui vou-« draient vous traîner à l'échafaud.

« Par quel grand sacrifice, par quel service signalé rendu à l'État, « ces ardents délateurs de tous les amis de l'ordre, ont-ils, en effet, « mérité la confiance publique? Qu'ont-ils fait pour la nation? Ils ont « déclamé dans un club, ils ont aristocratisé le respect des lois, et « démocratisé l'anarchie; ils ont, par leur correspondance, allumé « la défiance univevselle contre les fonctionnaires civils et militaires;

Digitized by Google

« ils ont déclamé dans un club ; ils ont préconisé l'excellence des « piques ; ils ont célébré la fête de l'arbre de la liberté. Et moi aussi, « j'ai planté l'arbre de la liberté ; et moi aussi, j'ai fait, de concert « avec le comité permanent, fabriquer quatre mille piques, et invité « le conseil général du département à procurer des armes aux citoyens « qui en manquaient ; et moi aussi, j'ai entretenu une vaste corres- « pondance, non pas avec de prétendus comités de clubs, sans titre, « sans mission, sans caractère, mais avec les généraux, les ambas- « sadeurs, les ministres, les comités de l'Assemblée nationale. J'ai « surveillé au dedans les mauvais citoyens, au dehors les émigrés et « leurs agents, les démarches des princes français, celles des princes « étrangers. J'ai dénoncé avec courage les ennemis du peuple quels « qu'ils fussent, et je n'ai diffamé personne, et je n'ai sacrifié l'hon- « neur et l'état d'aucun citoyen à mes visions et à mes vengeances. « Je n'ai pas déclamé dans les clubs, mais on m'a toujours vu au « conseil de la commune, au comité permanent, à la mairie : partout « où m'appelaient les devoirs de ma place et l'intérêt de mes conci- « toyens. Je n'ai jamais prêché aux troupes l'insubordination, et aux « citoyens la licence ; mais j'ai contribué à purger l'armée des officiers « aristocrates qui l'infestaient ; j'ai maintenu le respect des personnes « et des propriétés ; enfin j'ai sacrifié à ma patrie ma place, ma for- « tune, mes espérances ; et ce qui est bien plus encore pour un père, « deux enfants qui me sont plus chers que la vie. . . . . .

« Je n'ai rempli que mon devoir, je le sais ; mais enfin je l'ai « rempli. Je ne demande point de récompense, je l'ai recueillie ; elle « est dans mon cœur ; elle est dans le sentiment du bien que j'ai fait ; « elle est dans cet honneur qu'il n'est point au pouvoir de mes enne- « mis de flétrir, parce qu'il ne dépend ni de leurs opinions, ni de « leur témoignage ; elle est dans cet amour de la patrie, qui fait « trouver du plaisir dans les travaux, de la douceur dans les peines, « du charme dans la mort même que l'on souffre pour elle ; elle est « dans le bonheur d'avoir assuré pendant trois ans celui d'une ville « entière ; elle est dans l'amour et dans la reconnaissance de mes « concitoyens ; elle est dans l'acharnement même de mes persécu- « teurs, honorable témoignage de mon éloignement pour l'intrigue « et la cabale et de mon dévouement absolu au bien public ; elle est « enfin dans le suffrage de ce témoin irrécusable dont la voix puis- « sante terrasse le méchant au milieu même de son triomphe, sou-

Digitized by Google

« tient le juste sous le poids de l'infortune et les traits de la calomnie « et le rend supérieur aux vains jugements des hommes et aux vicissi- « tudes des événements. »

« Je demande justice, et je pense trop bien de l'équité de mes « juges et de celle du peuple français pour ne pas l'attendre avec « confiance. Si cependant, par la violence ou par les artifices de mes « ennemis, mon espérance venait à être trompée, leur injustice ne « me rendra point injuste; sous le fer des bourreaux, comme sous « le poignard des assassins, je formerai encore des vœux pour ma « patrie et pour la liberté. Ils auront beau faire, ils seront plus à « plaindre que moi; car, quelque sort qui me soit réservé, ils ne « pourront m'ôter ni l'estime des gens de bien, ni une conscience « irréprochable, ni la paix de la vertu; et quelle que soit leur destinée, « ils sont condamnés à vivre et à mourir avec la haine publique, « l'agitation du crime, leur conscience et leurs remords. Je suis « trop vengé. »

Si M. de Dietrich, pour écrire ce mémoire foudroyant, dût faire un appel à des souvenirs qui souvent l'exaltaient et le passionnaient, il se recueillit en lui-même pour écrire sa dernière volonté, à la dérobée, à l'insu de son épouse qu'il ne voulait point associer à ces tristes pressentiments d'une inévitable destinée.

Je ne me crois point autorisé à transcrire en entier ce document, quelque honorable qu'il soit pour l'homme de cœur dont je raconte le long martyre; mais il ne songeait évidemment, en traçant ces pages touchantes, qu'à sa famille, non au public; et même à plus de soixante ans de distance, il est des douleurs sacrées que l'on ne peut révéler sans une indiscrétion coupable.

Je me borne à donner l'analyse succincte de cet acte de dernière volonté; je citerai quelques passages, qui laisseront entrevoir l'abîme de douleurs où M. de Dietrich était plongé.

Besançon, de la maison de justice, le 7 février 1793.

« *A mon père Jean Dietrich, à ma femme Louise, et à mes deux fils, Fréderic, Albert.*

« L'acharnement de mes ennemis, leur influence sur un grand nombre de personnes de cette ville où j'ai été transféré au mépris des premiers principes de justice et d'humanité, me font entrevoir que, malgré mon innocence et nonobstant les sacrifices que je fais, je

Digitized by Google

serai victime de la rage de quelques factieux, soit que mes juges se trouvent influencés par eux, soit que des forcenés se portent à quelque violence *contre moi, dans le cas où je serais acquitté de l'accusation.*

« Je prévois les plus grands malheurs pour ma patrie; mes affaires sont dans un délabrement total, et telles que, sans le secours de mon père, j'aurais la douleur de ne pouvoir satisfaire aux engagements les plus sacrés; mes malheurs ont altéré ma santé: ma vie a constamment été laborieuse; le travail et les soucis ont affaibli mes facultés morales, de manière que j'envisagerais sans effroi le terme de ma carrière, si j'étais tranquille sur le sort de ceux que j'ai toujours chéris plus que moi-même, et sur l'accomplissement de mes engagements.

« Ma confiance sans bornes dans les bontés de mon père, dont la bienveillance a toujours été si active envers moi, qui, durant ma détention à Strasbourg, s'est occupé de tout ce qui pouvait l'adoucir; des bienfaits duquel nous subsistons depuis quelque temps, moi et toute ma famille, ma confiance, dis-je, dans la continuation de cette bienfaisance en faveur de ma veuve et de mes enfants, porte seule le calme dans mon cœur.

« Mon père, écoutez mes dernières prières en tant qu'elles ne nuiront en rien à mon frère et à sa famille. La persuasion où je suis, que vous les exaucerez, me fera porter la tête sur l'échafaud, ou contempler le fer d'un assassin, avec ce courage que la vertu donne à l'homme juste, à celui qui peut se dire à sa dernière heure qu'il a épargné à ses concitoyens tout le mal qu'il a pu, et qu'il a saisi avec enthousiasme le petit nombre d'occasions où il lui a été possible de faire le bien et de contribuer à leur bonheur. » . . . . . .

Ici, il entre dans l'énumération des causes qui ont dérangé et miné sa fortune, puis il reprend en ces termes :

« Aucune de ces pertes n'a ébranlé ma constance à remplir avec zèle l'engagement que j'avais pris de maintenir la constitution ; et cependant mes ennemis ont eu l'atrocité de m'accuser de perfidie.

« Ma femme est une des plus touchantes victimes de leurs forfaits; sa tendresse pour moi a été sans bornes; elle s'est rendue compagne de mes malheurs et, malgré sa faible santé, elle les a partagés avec courage et avec énergie; elle voulait se rendre avec moi à Paris au mois d'août. Avertis sur notre route des dangers dont j'étais menacé, elle m'a accompagné lorsque j'ai fui les massacres du 2 septembre;

Digitized by Google

et le directoire du département du Bas-Rhin, m'ayant, sans égard pour le décret du 11 novembre, déclaré émigré, l'a comprise dans ma proscription.

« Ma mort la privera du fruit du travail de mes mains, que je me serais fait un bonheur de consacrer à sa subsistance, si j'avais été forcé de m'expatrier après avoir été acquitté. Mon père et mes fils emploieront sûrement tous les moyens que les lois ne défendent pas, pour la préserver des horreurs de la misère. Elle est d'autant plus digne de leurs soins, que son cœur compatissant a toujours secouru les malheureux, lorsque sa position le lui permettait encore. Éloignée de tous ceux qui lui sont chers, privée de la présence de son frère en Suisse, que deviendrait-elle s'ils ne s'occupaient d'elle avec la plus grande assiduité, durant son exil? Cette crainte est déchirante; elle fait le tourment de mes derniers moments; elle me plongerait dans le désespoir, si elle n'était tempérée par la connaissance que j'ai du cœur de ceux auxquels je m'adresse.

« Si d'un autre côté les sollicitations de ma famille parviennent à faire annuler l'arrêté du département qui a mis ma femme au rang des émigrés, ce que j'espère après ma mort, puisqu'elle aura calmé ceux qui ont soif de mon sang, elle aura besoin des conseils les plus éclairés. » . . . . . .

« Mes fils, mes chers enfants! Si je péris, cette injustice vous accablera de douleur. Vous connaissez ma conduite politique et mes sacrifices; vous avez vous-mêmes consenti à ce que je les fisse à la patrie; *eh bien, imitez votre père : aimez-la toujours. Étouffez à l'approche du danger qu'elle court, le cri de la nature. Ne vous en prenez pas à la patrie du tort de quelques scélérats qui auront immolé votre père.* Vengez-moi en continuant à la défendre avec la plus intrépide bravoure. Il m'eût été doux de vous embrasser encore avant de subir le sort qui m'attend. Tous deux devant l'ennemi, je sacrifie à l'obligation où vous êtes de le combattre, le désir ardent que j'ai de vous appeler auprès de moi. Je vous serre de toutes mes forces contre mon cœur. Ayez soin de votre mère : remplacez-moi auprès de votre petit frère et acquittez-nous envers la courageuse amie qui tient lieu de mère à cet enfant né dans le sein du malheur.

« Je conjure Alexis Gloutier de vous continuer ses avis et sa tendresse. Mon père, ma femme, vous, mes chers enfants, vous regarderez sûrement comme le plus sacré de mes engagements, comme

Digitized by Google

le plus doux et le plus impérieux devoir, l'acquittement exact de la pension viagère que j'ai assurée à ce fidèle ami, lorsqu'il a consenti à se charger de l'éducation de mes deux fils. Si vous êtes vertueux et bons citoyens, vous lui en avez l'obligation. Il a tout fait pour vous conserver votre père; il lui a procuré et lui a donné, dans les lieux où il a été successivement détenu, des consolations qu'une estime réfléchie et l'amitié la plus fervente peuvent seules imaginer. Il a diminué l'amertume des derniers jours de ma vie; plus d'une fois il a exposé la sienne pour me la sauver. »

. . . . . .

« Je prie les citoyens Kerverseau et Grappe, qui ont si courageusement embrassé ma défense, qui se sont, pour ainsi dire, identifiés avec moi, qui m'ont donné des preuves si fortes de leur estime, en s'exposant à toute la haine de mes persécuteurs, de recevoir ici mes plus sincères remercîments; l'acquit de leurs honoraires sera sûrement un des premiers soins de mon père; je le supplie de vouloir bien s'en occuper sans retard.

« Il m'en coûte de m'interdire la satisfaction de donner aux orphelins de Strasbourg un secours individuel; je dis individuel, parce que je n'aurais pas donné à la maison, mais à leurs tuteurs respectifs. Les bons enfants m'aimaient et je suis navré de périr sans pouvoir leur faire du bien; qu'ils apprennent au moins que j'ai pensé à eux à l'approche de ma mort, et que les démonstrations de leur attachement durant ma détention à Strasbourg, ont donné des charmes à la persécution que j'éprouve.

. . . . . .

« Que les citoyens Fréderic Schœll et Ulrich reçoivent ici les témoignages de ma reconnaissance pour le courage qu'ils ont eu d'écrire et d'imprimer en ma faveur.

. . . . . .

« J'embrasse tendrement ma sœur, mes nièces et mon neveu; je demande à la première ses bontés pour mes fils et son amitié pour ma femme; je prie mes nièces d'aimer leurs cousins; je vous conjure tous de vivre en bonne harmonie et de vous dire que des différences dans les opinions politiques ne doivent pas désunir des individus qui ont plus que jamais besoin de resserrer leurs liens et de s'entr'aider!

« Pardonnez-moi tous mes torts; ils ont été involontaires. J'abandonne cette vie sans avoir de reproches sérieux à me faire. Si mes

Digitized by Google

ennemis ne faisaient pas le malheur de ma patrie, je leur pardonnerais en mourant.

« O vous, hommes de bien de la commune de Strasbourg ! les malheurs dont vous êtes accablés, la persécution de la cabale infernale dont vous êtes ainsi que moi les victimes, ont empoisonné la fin de ma carrière. L'espérance de vous en préserver par ma rentrée en France, aussi bien que le désir de satisfaire mes créanciers, m'ont déterminé à apporter ma tête à des hommes dont les mains fumaient encore du sang qu'ils ont versé le 2 septembre, et je péris sans obtenir mon but. Oh ! que je sois la dernière de leurs victimes et ma mort serait un bienfait.

. . . . . .

« Que ma patrie jouisse bientôt, à l'abri d'une bonne constitution, de toute la félicité qu'on doit attendre des principes d'égalité, sainement appliqués et d'une liberté sans licence. Tels sont les derniers souhaits d'un homme qu'on sacrifie comme traître et rebelle à la France.

« Je vous quitte, mes chers parents, ma femme, mes enfants, mes amis, en faisant les vœux les plus ardents pour que le terme de mes jours soit celui de vos peines. Qu'un bonheur sans nuage efface jusqu'au souvenir des chagrins que je vous ai causés. Adieu, je me jette pour la dernière fois dans vos bras. »

. . . . . .

Dans une espèce de codicille, il dispose de plusieurs meubles et effets personnels et ajoute qu'il a copié trois fois « cette lettre » et collationné ces trois exemplaires.

Après deux mois et demi de captivité préventive, l'instruction de l'affaire Dietrich se trouva complète ; les débats solennels s'ouvrirent dans les premiers jours de mars 1793 et se prolongèrent toute une huitaine. Mais l'accusé ne se trouvait plus en face d'un public prévenu contre lui, ni en face d'un jury partial et passionné ; loin de là, un revirement complet s'était fait dans l'opinion publique de Besançon et du Doubs à l'endroit de l'ancien maire de Strasbourg. Il ne faut point oublier que le régime de Robespierre ne jetait pas encore son voile funèbre sur tous les esprits et ne glaçait pas encore par la peur les nobles élans de la pitié. Les Girondins tenaient encore tête à leurs adversaires de la Montagne. Le dévouement de Mme de Dietrich à son mari, ce sacrifice volontaire de sa liberté avait attendri tous les cœurs

Digitized by Google

honnêtes ; et l'irrésistible influence de ce courant sympathique s'était communiquée aux autorités constituées du département du Doubs. L'extradition de cette noble mère de famille que les ennemis de Dietrich voulaient faire incarcérer loin de son mari à Strasbourg, avait été catégoriquement refusée.

M. de Dietrich se présentait devant ses juges, le front haut et serein ; près de cent témoins avaient été assignés. Ce fut le 6 mars seulement que M. de Dietrich prononça lui-même son discours de défense. Il parla pendant cinq heures, ébranla son auditoire par la force de ses arguments et émut les cœurs par les élans pathétiques qui venaient interrompre le récit des faits. J'ai lu et médité ce long plaidoyer, à la fois éloquent et habile, trop habile peut-être : les circonstances commandaient impérieusement à l'accusé d'être prudent ; il est évident pour moi, que dans la discussion des faits, mis à sa charge, M. de Dietrich, pour essayer de sauver sa tête et se conserver à sa famille, fait à l'esprit du temps des concessions qu'il n'aurait point accordées huit mois plus tôt. Partout où il a refuté des imputations absurdes et calomnieuses, telles que celles de sa connivence avec l'étranger, le maire proscrit de Strasbourg est admirable ; une indignation vraie lui inspire des expressions senties ; mais lorsqu'il discute la signification et la valeur des adresses du conseil municipal du 7 et du 13 août, lorsqu'il se croit obligé de prouver qu'il était de son devoir de soutenir la constitution de 1791 aussi longtemps qu'il ne connaissait point expressément la volonté nationale, il y a là je ne sais quoi de subtil et d'emprunté dans son langage qui indique la gêne de sa conscience. La déchéance du roi et surtout l'avénement de la Convention étaient évidemment pour Fréderic de Dietrich un événement malheureux, et si, dans les replis les plus intimes de sa pensée, il adoptait comme un pis-aller la République avec Lafayette pour président, il ne pouvait la saluer de bon cœur, lorsque Roland et Danton se montraient sur les premiers degrés d'un trône où siégeait impassible, comme une statue d'airain, une trinité abstraite décorée du nom de liberté, d'égalite et de fraternité.

Quoi qu'il en soit, l'effet du discours de Dietrich fut irrésistible : il devait l'être ; écoutez plutôt ce début :

« Juges et vous citoyens, associés par la religion du serment à leur auguste ministère, et vous aussi que je vois se presser dans cette en-

Digitized by Google

ceinte et que l'amour de la patrie, inséparable du zèle et de la justice, y a attirés en foule ;

« Dans ce moment redoutable, où la loi va prononcer sur l'honneur et la vie d'un citoyen, écoutez les dernières paroles qu'elle lui permet de proférer pour sa défense, avec cet esprit d'impartialité qui seule doit pénétrer dans ce sanctuaire et que vous commande plus particulièrement encore la situation d'un accusé qui, sans autre intérêt que celui de rendre hommage aux lois de son pays et de manifester son innocence, est venu volontairement soumettre sa conduite à l'examen des tribunaux et sa tête au glaive de la justice ; écoutez un ancien fonctionnaire public, naguères premier magistrat d'une grande cité, aujourd'hui chargé du poids d'une accusation capitale avec les mêmes dispositions où l'ont toujours trouvé ceux dont il a été lui-même le juge.

« Distrait de la juridiction de mes juges naturels, traîné à cinquante lieues du siège de mon domicile, du siège de mes fonctions, du lieu des délits qui me sont imputés ; privé d'un des plus grands supports que la loi des jurés assure à l'innocent, de cette opinion publique dont elle l'environne comme d'une sauvegarde, de cet irrécusable témoignage de ses concitoyens qui écartent de lui les odieux soupçons, les interprétations perfides, j'ai redouté un instant, je l'avoue, l'effet funeste des préventions, dans une ville où j'avais lieu de craindre de n'être connu que par les calomnies de ceux qui ont juré ma perte. Mes juges ne me feront pas un crime, sans doute, d'avoir cédé aux alarmes de ma famille, aux instances de mes amis, et d'avoir, non suspecté leur intégrité (un tel sentiment n'est jamais entré dans mon cœur), mais réclamé un droit commun à tous les Français, un droit que la loi me garantit, un droit dont l'exercice me semblait utile à ma défense.

« Aujourd'hui, que la vérité est connue de tous, fort de mon innocence et de votre équité, fort de la sainteté du lieu et du respect même que ce tribunal m'inspire, rassuré par ce religieux silence, favorable augure de l'esprit dont sont animés tous ceux qui m'écoutent, je vais parler avec une entière confiance. Juges et citoyens, vous me devez justice, vous avez juré de me la rendre ; je vous dois la vérité, je vous jure de vous la dire.

« Vous avez entendu l'énumération des délits qui me sont imputés, les dépositions des témoins qui confirment ou qui détruisent les asser-

Digitized by Google

tions de mes accusateurs, les explications qui éclaircissent ce que pouvaient laisser d'obscurité quelques faits isolés et dénaturés par la calomnie, et dont vous ne pouviez apprécier l'esprit, parce que vous ne connaissez pas l'ensemble de ma conduite.

« Si j'avais entendu raconter d'un autre homme ce que, depuis un an, on raconte de moi à la République entière; si j'avais entendu lui imputer cette prodigieuse multitude d'attentats toujours nouveaux, dont mes ennemis m'ont fait accuser par les cent bouches de la renommée; et ma conspiration avec Lafayette, pour livrer aux ennemis les portes de la France; et Strasbourg vendu aux Autrichiens pour six millions; et mes intelligences avec la cour pour le rétablissement de l'ancien régime; et mes intelligences avec les émigrés pour les introduire sur le territoire français et préparer les torches de la guerre civile; et cette fabrication de faux assignats dans les îles du Rhin, pour renverser le crédit national; et la tyrannie que j'affectais hautement dans Strasbourg; et les actes journaliers de violence et de despotisme que j'y exerçais; et toutes les horribles inculpations dont les journaux faisaient retentir contre moi toute l'Europe; je ne sais si mon indignation n'aurait pas éclaté contre cet homme avec plus de violence encore, et si, d'après les préjugés dont on a imbu le public contre moi, je n'ai pas plus à me louer de sa modération qu'à me plaindre de son injustice.

« Quel est, en effet, celui qui, au récit de cet incroyable amas de crimes, n'ait pas dû me regarder comme un nouveau Catilina, conjuré contre sa patrie et la liberté; mais quel est celui qui, lisant ensuite le décret d'accusation rendu contre moi, et ne trouvant dans cet acte, où l'on voit cependant à chaque ligne percer la malveillance du rédacteur, au lieu de tant de prodiges de scélératesse, que des reproches vagues sur quelques phrases de pétitions, dont on n'ose pas même avancer que je suis l'auteur, n'ait pas senti à son tour se soulever son âme tout entière contre l'audace de mes calomniateurs, et ne se soit dit qu'il devait être bien irréprochable, le fonctionnaire public, contre lequel, après trois ans d'administration dans une des cités les plus importantes de l'empire, de si furieux ennemis n'avaient pu entasser que des griefs de cette nature. »

Je ne saurais, sans étendre outre mesure cette notice, reproduire un à un les griefs élevés dans l'acte d'accusation contre Dietrich et les répliques de l'accusé. Ce serait en partie d'ailleurs, faire double

Digitized by Google

emploi ; M. de Dietrich, pour se justifier, est obligé de rentrer au cœur de son administration municipale, de se faire en quelque sorte son propre apologiste, de donner lecture d'une partie de sa correspondance et des actes officiels, adresses, délibérations, extraits de procès-verbaux, dont nous connaissons déjà, sinon le texte, du moins l'objet et le contenu ; et quelque intérêt qu'offrît ce tableau d'ensemble, cette espèce d'autobiographie, miroir fidèle d'une existence agitée, compromise par la calomnie, par des événements majeurs en dehors de toute prévision humaine, je dois réserver plutôt quelques pages à ces mouvements inspirés, où l'indignation de l'honnête homme éclate et où il quitte le terrain des faits pour faire un appel direct à la sympathie de ses juges..... Ainsi, après avoir démontré l'inanité des reproches qu'on lui adresse pour avoir favorisé certains émigrés, il s'écrie : « Mais que sont à la haine et à la vengeance la justice et la vérité ? Flétrir l'honneur de son ennemi, « faire couler son sang sur un échafaud, dévouer une famille au malheur et son nom à l'infamie, voilà ce qui leur importe. Tout est « vrai, tout est juste quand il peut les conduire à ce but.

« En vain la loi de leur conscience leur crie : Arrêtez ! ne vous « couvrez pas de la honte d'un parjure ! ne vous couvrez pas du sang « de cet homme juste !..... que la honte du parjure, disent-ils, que « le sang de l'homme juste retombe sur nous, pourvu qu'il périsse. « Mais il est innocent.... il est criminel puisqu'il est notre ennemi.... « qu'il périsse !.... mais il a servi la patrie.... il nous attaque, qu'il « périsse !.... mais les saintes lois que vous outragez, mais la justice « à qui vous en imposez, mais la liberté que vous ébranlez, jusque « dans ses fondements.... qu'il périsse ! qu'il périsse !....

« Tel est, juges et citoyens, tel est l'esprit des passions.... tel est « celui des ennemis qui ont juré de me sacrifier à leur aveugle ressentiment. »

Il faut ne point oublier que ces paroles ne sont point une vaine déclamation, mais le cri de détresse d'un homme qui sait qu'on le traque comme une bête fauve et que les chasseurs sont implacables comme des meurtriers passionnés.

Puis, discutant la valeur morale des témoins entendus, il les montre rongés d'une haine qui éclate à travers le calme apparent de leur maintien et la trame perfide de leurs dépositions....

« Maintenant écoutez, citoyens, le dernier trait de la persécution

Digitized by Google

« à laquelle je suis en butte, et lorsque vous saurez qu'elle est l'ou-
« vrage des principaux de ces témoins entendus contre moi, jugez
« du degré de croyance que mérite leur témoignagne... ils ont conçu
« le projet de me faire assimiler aux traîtres qui ont fui leur patrie
« pour y reporter le fer et le feu.... malgré la loi qui assure au con-
« tumace la jouissance de ses droits et de ses biens, dès l'instant
« qu'il se représente, malgré l'humanité, l'équité qui réclamaient le
« partage de cette justice en faveur de celle qui avait partagé ma dis-
« grâce et mon sort, malgré l'autorité de la Convention qui sur cette
« opposition formelle faite le 11 novembre par mon accusateur, avait
« passé à l'ordre du jour, malgré une première délibération du 8 jan-
« vier par laquelle le directoire du département du Bas-Rhin avait
« rejeté cette proposition, ce même directoire rapportant la délibé-
« ration, a inscrit mon nom et celui de ma femme sur la liste des
« émigrés..... Ainsi en vain mon innocence eût-elle triomphé à ce
« tribunal, échappé à la mort, l'exil m'attendait au sortir des fers ;
« ainsi, proclamé innocent par la loi, j'étais banni de ma patrie
« comme criminel ; ainsi, tandis que mes deux fils la défendent aux
« frontières, une barrière éternelle s'élevait entre eux et leur père,
« entre eux et leur mère, et ils étaient réduits à l'affreuse alternative
« d'abjurer ou leur patrie ou ceux qui leur ont donné le jour. »....

Le malheureux ! en prononçant ces paroles prophétiques, il ignorait encore combien il disait juste et qu'il pourrait bientôt s'écrier avec le poète :

« *Grâce aux dieux ! mon malheur passe mon espérance !* »

Avant de se rasseoir sur le banc des accusés, voici comment il parla pour la dernière fois au jury du Doubs :

« Je ne crois pas qu'il existe un seul point dans cette cause, sur
« lequel je n'aie porté ma justification jusqu'à l'évidence. Oh ! que
« ne m'est-il donné de pouvoir mettre mon âme tout entière sous les
« yeux de mes juges, je n'aurais pas besoin d'apologie. Qui d'entre
« eux ne deviendrait tout à coup mon défenseur, mon ami, mon
« frère, en voyant que sous le joug de la plus cruelle oppression, il
« n'est pas dans mon cœur un sentiment qui ne soit pour la gloire de
« la patrie, pas un vœu qui ne soit pour sa liberté, pour son bon-
« heur et pour celui de mes concitoyens ?

« Juges et citoyens, si vous avez aujourd'hui à prononcer sur mon
« sort, c'est moi qui l'ai voulu ; si ma vie ou ma mort dépend de

Digitized by Google

« votre jugement, c'est moi-même qui suis venu m'y soumettre. « Loin de moi le regret d'une démarche qui m'honore et dont le soin « de ma gloire m'imposait la nécessité ; je n'avais fui que pour déro- « ber ma tête au fer des assassins; je n'avais fui que le 2 septembre : « cette époque seule explique et justifie ma prétendue émigration. « Je devais rentrer le jour où les lois respectées garantissaient à l'in- « nocence la sûreté et la justice, je l'avais promis, je l'ai fait, je le « ferais encore. Je connaissais la fureur de mes ennemis, j'avais « compté sur leur vengeance et sur leurs manœuvres ; je m'attendais « à tout, je n'ai été étonné de rien. Mais je comptais plus encore « sur l'équité de mes concitoyens ; je ne serai pas plus trompé dans « cette attente. Citoyens, ma rentrée en France ne fut point un acte « de courage ; dans un coupable, c'eût été un acte de démence; dans « un innocent ce n'est qu'une démarche toute simple pour réclamer « la justice qui lui est due.

« Que chacun de vous consulte son propre cœur et qu'il se demande « si, en butte à la haine d'ennemis tels que les miens, il eût ôsé se « livrer à la sévérité des lois, si sa conscience lui eût fait l'ombre « même d'un reproche.

« Juges et citoyens, c'est la justice, c'est l'impartiale et stricte « justice que je vous demande. Oubliez, j'y consens, oubliez tous les « services que j'ai rendus à la révolution ; oubliez quatre ans d'une « administration difficile, orageuse, mais intégre; oubliez et ma for- « tune et ma santé et (le plus cher de tous mes biens) mes deux fils « que j'ai sacrifiés à la patrie; ne voyez que les faits qui me sont im- « putés, et ne prononcez que sur ces faits d'après votre intime con- « viction. Mais quand vous prendrez en main les boules fatales, « souvenez-vous qu'en présence de l'Être suprême vous allez les dé- « poser dans l'urne de la justice et non dans l'urne de la vengeance; « que le malheur n'est pas un crime, ni la haine des méchants un « titre de proscription, et que l'innocent persécuté, qui n'a plus de « protecteur sur la terre, doit trouver dans les tribunaux un asile « assuré contre l'oppression.

« Juges et citoyens, j'ai dit. J'attends avec respect le jugement « que vous allez prononcer. Je fais des vœux pour que la patrie « trouve des enfants plus heureux que moi, elle n'en aura jamais de « plus fidèles. »

Dans la journée du 7 mars, après une longue délibération, le jury

Digitized by Google

apporta un verdict d'acquittement sur tous les points. Un tonnerre d'applaudissement éclata dans la salle. Dietrich allait être rendu à sa famille ?.... Mais non !.... l'accusateur public se lève et le silence se rétablit.

On attend avec un frémissement d'impatience, la déclaration que le citoyen Dietrich serait mis en liberté, s'il n'était détenu pour autre cause. Dietrich fut ramené dans sa prison, comme inscrit sur la liste des émigrés.

Je dois croire qu'il avait été prévenu à l'avance de cette décision, et qu'il n'a point passé du bonheur de se savoir acquitté, libre comme l'oiseau dans l'air, au désappointement désespérant qu'impliquait le maintien de sa détention. Cette dernière année de Dietrich est assez riche en douloureux incidents; c'est un devoir d'écarter autant que possible les douleurs imaginaires.

Mais tout en restant écroué, Dietrich devait espérer faire casser la délibération inique du Directoire du Bas-Rhin, délibération obtenue par surprise, sur la demande de trois membres, ennemis acharnés de l'ancien maire; il devait compter sur le bénéfice de l'ordre du jour de la Convention nationale, qui avait consacré dans la séance du 11 novembre le principe qu'il ne pouvait à la fois être considéré comme émigré, et se trouver traduit, après sa libre rentrée en France, devant un tribunal français, pour d'autres faits que ceux de l'émigration. M. de Dietrich, dès le 11 mars, quatre jours après son acquittement, adressa du fond de sa prison une pétition au président de la Convention nationale; il montre ses ennemis calomniant le jugement rendu en sa faveur, et s'efforçant de surprendre à l'Assemblée nationale de nouvelles mesures de rigueur. Son défenseur Kerversau écrit un mémoire plus développé dans le même sens; il prouve par des arguments que lui fournit le bon sens, que Dietrich ne peut être considéré comme émigré; il appuie son dire de documents authentiques; recueillis en Suisse sur le caractère de son séjour de deux mois à l'étranger; il démontre que Dietrich rentré sur le territoire français dans le délai légal, doit aussi rentrer dans la pleine jouissance de ses biens et de sa liberté.

Les ennemis du malheureux détenu firent la sourde oreille. L'horizon politique s'était rembruni dans l'intervalle. A Strasbourg, les commissaires nationaux Couturier et Dentzel avaient révoqué le conseil municipal qui était sorti des dernières élections, et qui était com-

Digitized by Google

posé des amis de Dietrich. Monet, le fougueux Savoyard, qui remplaçait M. de Turckheim à la mairie, imposait silence à l'esprit public; appuyé par Euloge Schneider, il maintenait les assertions haineuses qui avaient provoqué la chute de Dietrich. A Paris, l'étoile des Girondins pâlissait; le Conseil exécutif maintenait arbitrairement dans les prisons du Doubs le citoyen courageux qui était lui-même venu se présenter devant ses juges, et qui avait été proclamé innocent. Je renonce à dire qu'elles furent les amères sensations de Dietrich pendant le sémestre d'été de 1793. La surexcitation de toutes ses facultés, tenues en éveil par le soin de sa défense, par l'élaboration de ses mémoires, par la correspondance qu'il avait dû entretenir pour rassembler ses moyens de justification, cette agitation fébrile, mais productive et sérieuse, avait dû faire place à un abattement profond, augmenté chaque jour par la douleur de l'attente, par les espérances déçues et par le spectacle navrant de la résignation de sa femme.

Dans le courant du mois de mai, Tronçon Ducoudray, son défenseur officieux, avait adressé une nouvelle pétition à la Convention nationale, pour obtenir l'élargissement de son client; la demande est rédigée dans les termes les plus inoffensifs, et de nature à ne point froisser la suceptibilité des hommes qui dominaient alors dans les comités de l'Assemblée.... elle montre le citoyen Dietrich prenant l'engagement formel de ne point rentrer à Strasbourg, si on veut bien lui assigner un séjour quelconque loin des frontières;.... mais le comité de législation se borne à enregistrer, à la date du 27 mai, et sous le n° 5865, la pièce déposée par Tronçon Ducoudray. Personne ne s'occupait plus ostensiblement de Dietrich, lorsqu'à la date du 31 août, deux officiers municipaux et un commissaire de police de Besançon se présentèrent dans la maison d'arrêt, et mirent sous le scellé tous les papiers et effets appartenant à l'ancien maire de Strasbourg. Mme de Dietrich assista seule à cette pénible opération dont elle pressentait la triste signification. Son mari avait été appelé quelques moments auparavant dans le greffe de la prison, et avait été acheminé vers Paris, sans qu'on lui eût donné le temps de faire ses adieux à sa femme. Le sacrifice était consommé; de ce jour, la séparation éternelle commençait. Une voiture spéciale emmenait M. de Dietrich à l'abbaye de Paris; il en passa le seuil dans les journées anniversaires de septembre 1792; les fantômes des victimes, parmi lesquelles il avait compté quelques amis, se seraient dressés devant

Digitized by Google

lui, si son âme eût été moins fortement trempée;.... mais il se raidit contre des terreurs qui n'étaient pas tout à fait imaginaires, et reportant toute sa pensée, toute la vivacité, et toute la vitalité de son affection vers l'ange de douceur qu'il avait laissée dans un autre cachot, il parvint par une force de volonté surhumaine à dompter ses souffrances morales et physiques. Heureux ceux qui, dans de pareils moments, étanchent la soif qui les dévore dans les sources d'eau vive, dont parlent les Écritures;.... mais respect aux caractères pénétrés de stoïcisme, qui, sans la consolation de la foi révélée, prêtent l'oreille à la voix de leur conscience, et y trouvent les garanties d'une vie à venir et une compensation pour des malheurs non mérités.

Dans les lettres émouvantes par leur simplicité que Fréd. de Dietrich adresse à sa femme pendant les derniers mois de sa captivité solitaire, il y a peu de trace d'inspirations chrétiennes; il est resté jusqu'aux derniers moments ce qu'il était toute sa vie; l'homme juste dont parle le poëte païen;.... par moments il redevient artiste et cherche à tromper les heures et à échapper à ses préoccupations sur les ailes de l'harmonie.

Il ne me reste qu'à donner textuellement quelques passages de ces lettres écrites par un condamné à mort. Le parfum de tendre sollicitude pour les siens, qu'elles exhalent, se communiquera à tous mes lecteurs; l'on sent que celui qui a pu aimer avec cette force, en face de la mort, que celui qui s'est à ce point dépouillé de tout égoïsme, était digne d'aborder le sanctuaire et d'entrer en communion de tous les bienfaits de l'Église chrétienne.

13 septembre 1793. Vendredi.

« Les bonnes nouvelles de Dunkerque nous dédommagent un peu de la perfidie des Toulonnais, qui ne tarderont pas, je l'espère, de recevoir leur juste châtiment. »

«... Mes ennemis auront beau me persécuter, mon dévoûment à la cause de la liberté et de l'égalité, ne s'ébranlera jamais. Je t'embrasse de toute mon âme. »

.... Octobre.... 22 du 1er mois de l'an II.

« J'ai reçu, chère amie, ta lettre; je te remercie de tout mon cœur du nouvel anneau que tu me prépares; tu songes à tout, sois tranquille quant à mon vêtement, j'ai tout ce qu'il faut; jusqu'à pré-

Digitized by Google

sent l'automne est si doux que mes fenêtres sont toujours ouvertes... Chaque jour je sens que je n'ai été vraiment malheureux que depuis notre séparation. Hier la journée a été supportable, parce que j'ai reçu à la fois des nouvelles de tout ce qui m'est cher ; plus j'en reçois des marques de tendresse, plus je me reproche les tourments que je leur occasionne à tous. »

27 octobre.

« J'ai reçu, ma chère amie, à la fois tes deux lettres du 21 et 22, et je réponds en même temps à celle du 23 qui m'est arrivée aujourd'hui. J'ai vu avec peine que tu avais des insomnies, et que le bonheur de voir couleur de rose t'avait abandonnée. Hélas ! l'idée d'une séparation éternelle est sans doute affreuse et cruelle ; si cela se présente à toi, saisis encore ce qu'elle offre de consolation (!) Songe à tes enfants.... rappelle-toi qu'ils sont privés du bonheur d'être dans les bras de leur mère, parce que des ennemis implacables ont calomnié leur père. *Rappelle-toi que chaque moment de mon existence est un tourment pour moi depuis qu'on m'a arraché de tes bras ;* rappelle-toi que dans toutes les révolutions il y a eu des victimes innocentes sacrifiées aux haines particulières. Songe que j'ai rempli mes fonctions avec zèle, que j'ai servi sans relâche la cause du peuple, et que si je me trouve du nombre de ses victimes innocentes, je quitterai avec sérénité une vie que l'on me condamne à traîner loin de vous. Je t'attendris par ces réflexions ; tes lettres y ont donné lieu ; je le fais pour ranimer ton courage... J'avais offert tes enfants à la patrie ; eh bien ! si ton mari pouvait, par le sacrifice de sa vie, contribuer au bonheur de tous, tu lui dirais toi-même de l'offrir, et il le ferait avec joie. — Tu sais combien de fois je t'ai tenu ce langage lorsque je pouvais encore confondre mes larmes avec les tiennes

(Puis il lui envoie des morceaux de sa composition.)

30 octobre.

« Ma chère amie, un instant après le départ de ma lettre d'hier (elle manque), on m'a apporté la tienne par laquelle tu m'annonces ta mise en liberté ; — tu avais bien raison de penser que cette nouvelle me ferait verser des larmes d'attendrissement ; tu n'es plus tourmentée, et mes enfants retrouveront leur mère, *si leur père leur était enlevé*... Luckner est entré hier à l'abbaye. Je t'embrasse tendrement ; derrière mes barreaux, mon cœur bondit de joie, de savoir

Digitized by Google

que tu n'en as plus devant les yeux.... Adieu ; j'ai cent quintaux de moins sur le cœur. »

30 brumaire an II.

.... « Tes lettres me deviennent chaque jour plus nécessaires ; je crains l'effet qu'aura produit sur ta santé la nouvelle de l'arrestation de ton fils.... Je te l'ai déjà dit, dans un moment révolutionnaire, les innocents sont souvent confondus avec les coupables, et les mieux intentionnés souffrent pour eux ; mais c'est avec le calme d'un cœur sans reproche, et en conservant le même amour pour la patrie et la liberté.... Je suis toujours dans un état de souffrance pénible mais supportable... Je t'adresse toutes mes lettres directement, afin qu'on ne croie pas qu'en me servant d'un autre couvert, nous veuillions y mettre du mystère.

22 novembre (vieux style).

« Je n'ai point de nouvelles de Fritz (mon fils), depuis son arrestation ; je lui ai écrit directement à la maison de réclusion de Chaumont. »

27 novembre, 7 frimaire an II.

« Je réponds, ma chère amie, à ta lettre du 2 frimaire. Je crois t'avoir déjà mandé qu'Albert était réuni à son frère. (1) Je t'ai marqué hier la raison pourquoi leurs lettres ne te parviennent pas. La tienne m'a fait verser un torrent de larmes. J'ai reçu hier des lettres de mon père qui continue à se bien porter. Quant à moi, je suis comme hier ; je gémis en me couchant ; la nuit et le matin, en me levant, et je suis toujours ramené à l'affreuse idée que mon existence est à charge à tous les miens, et qu'elle fait leur malheur. Ah ! si j'avais mille vies, je les sacrifierais volontiers, pourvu que ce sacrifice pût faire cesser vos maux. »

28 novembre, 8 frimaire.

« Hélas, ma chère amie, je n'ai presque pas la force de répondre à ta lettre du 4 frimaire ; que mes ennemis connaissent bien les moyens de faire mon supplice en accablant tous les miens à cause de moi ! Qu'ils terminent mes tristes jours pour assouvir leur rage ; ma fin sera douce si elle te rend libre, ainsi que mes enfants. Ma vie m'est insupportable.

---

(1) A cette époque les deux fils de M. de Dietrich étaient arrêtés ainsi que son père, M. Jean de Dietrich.

Digitized by Google

10 frimaire.

« J'ai bien pensé que ta santé recevrait une rude secousse des événements que nous venons d'éprouver. Je n'ai pu me procurer tes anneaux de crin ; cela m'afflige. J'ai fait couper mes cheveux, afin d'être encore plus indépendant pour le peu de toilette que je fais ; je te les enverrai.

.... « Je ne sais comment j'existe ; et mon courage qui ne s'est jamais abattu tant qu'il n'a fallu supporter que mes maux m'abandonne presque entièrement depuis qu'éloignés les uns des autres, je vous sais tous malheureux. Ma santé n'est pas plus mauvaise qu'hier; *mais chaque jour je regrette de ne pas la voir se détériorer davantage.* Je t'aime, je te chéris de tout ce qui me reste de facultés, et je ne trouve de consolation que dans la certitude de la justice que vous rendez tous à mes sentiments, et dans l'espérance que vous avez que je n'ai pas mérité mes malheurs et ceux dont vous êtes accablés. »

3 décembre 1793, 13 frimaire.

« Je n'ai point reçu des lettres de toi, hier, ma chère amie ; il m'en parviendra sûrement deux aujourd'hui. Le *Moniteur* d'hier ne renfermait pas, comme je l'avais pensé, l'article des Jacobins qui me concerne. Peut-être sera-t-il dans celui d'aujourd'hui ; c'est à la séance du 9, que cela s'est passé ; j'attends avec calme le résultat de cette démarche, et ne suis occupé que du sort de nos enfants. Fritz et Albert m'ont envoyé la copie des pétitions qu'ils ont adressées au comité de salut public, du lieu de leur détention ; elles m'ont paru fort bien faites. Je t'embrasse tendrement et de toute mon âme, et désire apprendre que ta santé est moins mauvaise.... »

5 décembre, 15 frimaire.

« Hélas ! ma chère, ma tendre amie, comment me serait-il possible de ne pas m'effrayer, lorsque je te sais malade dans le moment où tu as le plus grand besoin de toutes tes forces et de tout ton courage moral et physique. Tu recevras par ce courrier le *Moniteur* qui rend compte de la séance des Jacobins du 9 frimaire ; .... tu y verras combien on a trompé Robespierre à mon sujet,.... et cette malheureuse feuille te parviendra au moment où tu aurais peut-être le plus besoin de calme. Je t'y avais préparé d'avance. J'espérais que la nécessité d'exister pour tes enfants te donnerait les forces et le courage nécessaires pour soutenir les nouvelles attaques qu'on fait à ton mal-

Digitized by Google

heureux époux.... malheureux, uniquement par les maux qu'il vous cause, et non par ceux qu'il souffre lui-même. Tu cherches à me tranquilliser en me parlant des soins qu'on a de toi, mais je te sais dans une habitation humide et malsaine, consumée par le chagrin auquel les soins ne remédient guères. Je te conjure de songer à nos enfants. *Que ne puis-je rassembler promptement toutes vos souffrances pour moi, et vous en délivrer en descendant dans la tombe !*

« Mes ennemis ne se doutent pas qu'ils me rendent service en provoquant ce moment.... Ce doit être une idée consolante pour toi et pour mes enfants de penser que bientôt peut-être je serai quitte de tous les maux;... l'innocent ne craint pas plus la mort que les fers...

« Je ne serais pas entré dans des détails aussi affligeants, surtout te sachant incommodée, si je ne savais que tu recevrais le *Moniteur;* mais dans l'idée qu'on ne pensera pas à te le cacher, je dois fortifier ton âme, et par elle ton corps, *afin que tu sois prête à tous les événements.*

« Qu'ils se trompent ceux qui regardent comme un traître, un homme qui n'était occupé que de pourvoir la ville de Strasbourg de tous les approvisionnements, pour la mettre en état de subir un siége de six mois; et qui était fermement résolu de se faire sauter auprès d'un magasin à poudre, plutôt que de s'exposer à tomber entre les mains des puissances coalisées... Conserve-toi pour tout ce qui nous est cher, je t'en conjure par ta tendresse inaltérable pour moi. Je te presse dans mes bras, je te serre contre mon cœur, je te couvre de mes larmes. Adieu. »

Je renonce après ces adieux déchirants à faire assister mes lecteurs pendant trois semaines encore, à cette effroyable torture des deux époux. Mme de Dietrich tombe malade. M. de Dietrich s'en aperçoit à l'altération de l'écriture de sa femme et ses souffrances personnelles montent à un degré d'intensité effrayante.

La séance des Jacobins du 9 frimaire à laquelle M. de Dietrich fait allusion, devait, en vérité, sembler un arrêt de mort anticipé, au prisonnier et à sa famille.

« Un membre, y est-il dit, s'étonne que Dietrich n'ait pas encore subi la peine due à ses crimes, *et qu'il ne soit pas même en état d'arrestation.* Sur cette interpellation, Robespierre fait une sortie violente haineuse, avec des allégations complétement mensongères : Dietrich, selon lui, n'est resté à son poste à Strasbourg, que pour livrer Stras-

Digitized by Google

bourg à l'ennemi ; il a été incarcéré à Besançon ; mais il avait des amis et des protecteurs qui lui ont procuré la liberté.... « *Nous l'avons « fait remettre en arrestation*, et conduire à Paris, où il devra être « jugé contrairement à un autre avis qui demandait qu'on le fit trans- « férer à Strasbourg ; il y conserve trop de partisans, il y aurait du « danger à ce transférement. »

Vers la fin de novembre 1793, le comité des Jacobins de Strasbourg avait rappelé à la société mère de Paris que la justice publique n'était pas encore satisfaite, et que le glaive de la loi devait frapper l'ancien chef de la municipalité de Strasbourg qui avait essayé de livrer la ville à ces mêmes ennemis extérieurs, dont on songeait en ce moment à purger l'Alsace. On demandait pour statuer un salutaire exemple que Dietrich fût renvoyé et jugé à Strasbourg.

Robespierre s'y opposa dans le club même des Jacobins de Paris. Il lui semblait dangereux de renvoyer l'ancien maire de Strasbourg dans une cité où il comptait encore de nombreux partisans ; il le réservait à une fournée à Paris, où devaient comparaître d'autres ennemis de la République qui avaient comploté avec les généraux Custine, Dumouriez, Houchard et La Morlière.

Quelques semaines plus tard, Robespierre, au nom du comité du salut public, demanda que l'ancien maire de Strasbourg fût traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris. M. de Dietrich avait lui-même écrit à Robespierre... de quelle teneur était sa lettre ? — a-t-il lui-même, comme on l'a prétendu, demandé à être mis en jugement pour en finir avec une existence qui lui était devenue insupportable ; était-il tombé à ce point de dégoût des hommes et des choses que même l'affection pour les siens n'a plus pu contrebalancer ce supplice de l'âme où elle préfère se réfugier dans le néant plutôt que de continuer à être torturée ? Quoiqu'il en soit, M. de Dietrich a eu tort peut-être de se rappeler au souvenir du dictateur et de perdre les chances qui lui restaient, d'échapper à la guillotine par l'oubli.

Il comparut le 7 nivose (27 décembre) devant le juge Foucaud, qui lui adressa des questions à peu près sur les mêmes faits déjà examinés par le tribunal de Besançon ; on lui reprochait d'avoir protégé les prêtres rebelles à la loi, persécuté la société populaire de Strasbourg, comploté avec Lafayette ; d'avoir correspondu avec les ennemis ; offert une couronne civique à Narbonne lors de son passage à Strasbourg, et facilité la sortie de beaucoup d'émigrés, surtout de la

Digitized by Google

femme Nadal. Fréd. de Dietrich répondit catégoriquement à ces diverses questions en opposant une vive dénégation à quelques uns des faits, et en expliquant la véritable nature des autres.

Le juge finit par lui demander : Avez-vous un conseil? et sur la réponse négative de l'accusé, il lui dit : « Nous nommons d'office le citoyen Duchâteau. »

La veille, un autre juge du tribunal révolutionnaire, Dénézot, avait recueilli les dépositions mensongères de Laveau et d'Euloge Schneider, ces ennemis acharnés de Dietrich et artisans de sa perte. Schneider venait d'être amené à Paris, dans la prison même de l'Abbaye, après avoir été exposé à la guillotine de Strasbourg par ordre de Saint-Just et de Lebas ; il était sur le point de comparaître lui-même devant le tribunal révolutionnaire ; mais cette prévision ne l'empêchait pas de faire un *acte patriotique* en chargeant la mémoire de son ancien antagoniste ; peut-être avait-il l'arrière-pensée de réveiller par cet acte de complaisance la pitié de Robespierre.

L'instruction sommaire étant complète, Dietrich fut extrait le lendemain 8 nivose (28 décembre) de la conciergerie, de cette dernière station avant l'échafaud, et ramené devant le tribunal révolutionnaire, en face de l'accusateur public Fouquier-Tinville, et du président Hermann, qui avertit l'accusé Dietrich d'être attentif à ce qu'il allait entendre.

Après la lecture de l'acte d'accusation, on entendit successivement les témoins Simond, Laveau, Charlemagne, Euloge Schneider, Schad, Charles Hesse et Pierre Bentabolle.

L'accusé opposa un silence dédaigneux à ces dépositions et ne prononça pas un mot pour sa défense. « Je sais, dit-il à ses juges, que mon sort est décidé. »

« Et le président ayant recueilli les opinions, a prononcé à l'accusé « *le jugement de condamnation ;* le greffier a écrit le jugement ; il y a « inséré le texte de la loi. Le président a fait retirer le condamné et « la séance a été levée. »

Telle est la relation du procès-verbal.

Au sortir de l'audience, F. de Dietrich aurait, dit-on, demandé à être exécuté sur-le-champ ; et je n'ai pas de peine à ajouter foi à ce mouvement de désespoir hautain ; puis, sur les prières d'un ami de date récente, d'un homme condamné dans la même séance et, je crois, pour le même fait de complot avec les ennemis de la Répu-

Digitized by Google

blique, il consentit à faire usage du délai de 24 heures que lui accordait la loi pour se préparer à mourir.

En rentrant à la conciergerie, il écrit à sa femme les lignes suivantes :

« Ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement. Les nouvelles « d'aujourd'hui te seront bien sensibles; songes à toi et à tes enfants, « et penses surtout que tes maux finiront bientôt. Je t'embrasse ten- « drement encore une fois. »

Le 9 nivôse (29 décembre), F. de Dietrich monta sur l'échafaud, calme, au dire de tous les spectateurs qui l'ont vu marcher à la mort, sans cette exaltation dramatique qui s'emparait à cette terrible époque de beaucoup de condamnés. Il avait 45 ans accomplis, c'eût été mourir trop tôt, dans un temps de prospérité ; mais dans ces effroyables journées de discordes civiles, c'était succomber deux ans trop tard. Si Fréd. de Dietrich avait pu disparaître de la scène après les fêtes de septembre 1791, la reconnaissance publique aurait déposé la couronne civique sur son cercueil; la population de Strasbourg tout entière se serait portée à ses funérailles, et des larmes abondantes auraient coulé sans contrôle. En décembre 1793, pas un ami de Dietrich n'osa le plaindre ; son vieux père dévora sa douleur dans le cachot où il était enfermé, et mourut à l'âge de 76 ans, après Thermidor, rendu à la liberté qui n'avait plus de valeur pour lui. (1)

Mme Louise de Dietrich, sans mourir comme son mari sur l'échafaud, but jusqu'à la lie la coupe d'amertume. Son troisième fils mourut en bas âge ; recueilli par une vieille domestique, pendant que ses parents, son grand-père et ses frères étaient en prison, il attira de violentes persécutions à cette femme qui fut incarcérée à son tour.

J'ai touché avec une religieuse émotion aux lettres que l'infortuné prisonnier de l'abbaye avait adressées à sa femme. Une note écrite de la main de Mme de Dietrich elle-même et jointe à ce recueil, nous

---

(1) M. de Dietrich, père, avait adressé le 15 mai 1794, une pétition à la Convention nationale, pour obtenir la levée du séquestre mis sur ses biens à titre de biens d'un *père d'émigré*. Il avait à cette occasion énuméré les vexations qu'on lui avait infligées. Sa demande, on le pense bien, demeura sans effet. Son petit-fils Fréderic, n'obtint qu'en thermidor an III (août 1795) que le nom du malheureux maire de Strasbourg fut rayé de la liste des émigrés. Le mémoire éloquent présenté par Fréderic de Dietrich, fils, fut appuyé par Jean Debry.

Digitized by Google

apprend avec quelle pieuse tendresse elle conserva ce dernier legs d'un mourant.... mais j'aime mieux la laisser parler elle-même et ne rien enlever à la tragique naïveté de ce feuillet : « Je n'ai retiré ces « lettres de dessus mon cœur avec des cheveux de mon mari, que « lorsque le papier se décomposa et que les cheveux tombèrent neuf « mois après sa mort. »

Que sont, après une réalité pareille, les douleurs accumulées dans les fictions des poètes ! que sont les misérables souffrances d'amour-propre et les pertes matérielles qui tourmentent et enveniment notre existence en temps de calme ! par quelque voie que l'on pénètre dans les annales de la révolution, que ce soit par le *Moniteur* et le Journal de Fouquier-Tinville, ou par la plus modeste correspondance privée, où la douleur se cache, s'efforce de se voiler et de s'abriter derrière un pardonnable mensonge, on aboutit à des scènes que l'œil et la pensée n'osent affronter, pour ne point tomber dans l'abîme de la folie. Tous les peuples achètent à un prix exorbitant les moindres conquêtes sur un passé vers lequel ils reviennent de guerre lasse, comme pour accuser le néant de tous nos efforts, de toutes nos poursuites sur cette terre de passage.

L. SPACH,
Archiviste en chef du Bas-Rhin

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

SUR L'ANCIEN DROIT PÉNAL ALSACIEN.

Un des magistrats les plus laborieux du ressort s'occupe, depuis plusieurs années, de l'histoire des anciennes institutions judiciaires d'Alsace. Le fragment que la *Revue* offre à ses lecteurs est un débris des études variées auxquelles la nature du sujet l'a nécessairement conduit; il est de la catégorie de ceux qui rentrent dans le cadre de ce Recueil où il trouve sa place naturelle. Nous devons en dire autant du travail général que l'auteur a, comme nous l'indiquons plus haut, circonscrit aux limites de la province. Ce travail a été mis à la disposition de la *Revue* pour être publié dans ses colonnes. Mais deux considérations majeures ont paru s'y opposer: la première est la crainte de nuire à une œuvre de longue haleine en la publiant par fragments appropriés à l'étendue de la livraison mensuelle; la seconde est dans l'inconvénient d'entretenir du même sujet des lecteurs non spéciaux pendant une grande partie de l'année. D'un autre côté, la *Revue* a pour mission et pour devoir de ne point laisser inédites les œuvres, de quelqu'étendue qu'elles soient, qui font faire du chemin à la science. Placée entre ces diverses exigences, elle a dû

Digitized by Google

prendre une détermination qui conciliât tous les intérêts. En conséquence, elle a fait du travail de M. le conseiller Réville, l'objet d'une publication spéciale qui paraîtra, du 20 au 30 mai courant, en un volume in-8° de 250 à 300 pages.

Le public moins intéressé que la *Revue* dans la question, les hommes compétents au point de vue de l'utilité juridique, les écrivains versés dans la connaissance des livres sur notre histoire, jugeront si la *Direction de la Revue* a fait ou non chose utile en éditant une œuvre à laquelle elle attribue une haute importance.

Note de la Direction.

En fait de délits *publics*, il semble que les Germains n'aient connu que la trahison et la lâcheté (1); les autres crimes étaient plutôt considérés au point de vue de l'intérêt privé qu'ils lésaient. Aussi le soin d'en poursuivre la réparation appartenait-il, avant tout, à l'offensé et à ses proches, qui se réunissaient à lui pour exercer la *Fehde*, c'est-à-dire pour le venger; (2) et alors, il n'y avait ni trève, ni repos pour le coupable, jusqu'à ce qu'il eût satisfait aux exigences de ses adversaires. (3) Ce n'était pas seulement contre l'offenseur, que se poursuivait la *Fehde*, mais encore contre tous les siens. (4) Cet usage

(1) « *Distinctio pœnarum ex delicto; proditores et transfugas arboribus suspendunt, ignavos et imbelles et corpore infames cœno ac palude injecta insuper crate mergunt.* » TACIT. *Mor. German.*, c. 12.

(2) « *Suscipere tam inimicitias seu patris seu propinqui quam amicitias necesse est.* » Id. C. 21.

(3) « *Si vero homicida non fugerit, nihil solvat, sed tantum inimicitias propinquorum hominis occisi patiatur, donec quomodo potuerit, eorum amicitiam adipiscatur.* » L. FRISION. T. II, c. 2.

(4) « *Si autem absque conscientia domini hoc fecerit, dimittatur a domino, et vindicetur in illo, et aliis septem consanguineis ejus a propinquis occisi.* » — L. SAXON. T. II. C. 5.

Digitized by Google

barbare se continua, malgré les efforts de l'Église et des Rois, (1) jusque fort avant dans le moyen-âge. Ainsi, les Bourgeois de Strasbourg, se prévalant de ce que les Seigneurs d'alentour se vengent sur tous les citoyens, sans distinction, du délit que l'un d'eux pourrait avoir commis, déclarent, dans leurs Statuts de 1249, qu'ils entendent user de représailles, et qu'à l'avenir, s'ils ne peuvent obtenir satisfaction du Noble qui les aura lésés, ils s'en prendront, au besoin, aux membres de sa famille. (2) Il ne fallut rien moins que les Constitutions réitérées des Empereurs, appuyées par les peines les plus rigoureuses contre les contrevenants, pour mettre enfin un terme à ces guerres particulières, qui, pendant si longtemps, avaient ensanglanté le sol Germanique.

Du reste, l'auteur d'un délit pouvait toujours se soustraire à ses suites, et éviter la *Fehde*, en composant avec la partie lésée ou avec ses proches. Chez les Germains, l'amende se payait en chevaux et en bétail, et se partageait entre le roi, ou la cité, et l'offensé. (3) Et comme, ainsi que le fait remarquer Tacite, (4) la composition intéressait à un haut degré, l'ordre public, elle avait lieu souvent sous les auspices

(1) En Allemagne, comme en France, on connaissait la Trève de Dieu (TREUGA DEI). *Toute* FEHDE particulière devait être suspendue durant les quatre derniers jours de la semaine. « *Il sunt* IIII *iors an la semaine qui sunt plus fort que li autre. C'est li ioudi, vanredi, sambadi et la dimoine. — Cist* IIII *iors que noe vos avons devanz dix et nomez doit chascons boens cristiens garder et honorer por les raisons de sus dites, et doit chascons avoir pais et tranquilite.* » Miroir de Souabe (Edit. Matile), c. 29. 2me partie.

(2) « *Item, quia domini et provinciales nostri malam et injustam habent consuetudinem in hoc, quod pro culpa alicujus concivis nostri alios concives nostros inculpabiles gravare et offendere præsumant, ideoque de consensu civitatis nostræ statutum est: si aliquis dominus vel provincialis noster aliquem concivium nostrorum indebite gravare præsumpserit, si lesus non potest in illo vindictam sumere, in consanguineis suis propinquis, si potuerit, dampnum suum recuperabit infra et extra civitatem, querimonia tamen prius consiliariis deposita.* » Stat. de 1249, de Strasbourg, Art. 17. V. GAUPP, *Deutsche Stadtrechte des Mittelalters*, I p. 87.

(3) « *Equorum pecorum que numero convincti mulctantur. Pars mulctæ regi vel civitati, pars ipsi, qui vindicatur, vel propinquis ejus exsolvitur.* » TACIT. *Op. cit.* C. 12. — « *Luitur enim etiam homicidium certo armentorum ac pecorum numero, recipit que satisfactionem universa domus.* » *Id.* C. 21.

(4) « *Utiliter in publicum quià perioulosiores sunt in inimicitiæ juxta libertatem.* » *Ibid.*

Digitized by Google

de l'autorité ; (1) mais elle pouvait aussi se régler directement entre les parties, et sans que le Juge eût le droit de s'en mêler, ou d'y former opposition. (2) Quant à cette division de l'amende, telle qu'elle s'opérait chez les Germains, on la retrouve, au moyen-âge, dans tous les documents qui se rapportent à la législation criminelle de l'Allemagne. (3) Toutes les fois, dit le *Miroir de Souabe (Schwabenspiegel)*, qu'il y a lieu à indemnité *(Busse)*, envers une partie, il est aussi dû une amende *(Wette)* au Juge. (4) Cette amende devait être payée, alors même que les parties venaient à s'entendre et à transiger en secret. (5) Toutefois, les intérêts de la partie lésée devaient être satisfaits avant ceux de la partie publique. (6) La composition, qui, lorsqu'il y avait mort d'homme, prenait le nom de *Wehrgeld*, variait, suivant la qualité de la personne lésée et la gravité du délit. (7)

Fort rares chez les Germains, (8) les peines corporelles apparaissent fréquentes et terribles, dans les lois barbares. Le système pénal

---

(1) *Capitul. ann.* 779. C. 22. — « *Geschehe daz ein lantmann einen burger verwundete oder jagete, swenne daz unserme rihtter gekundet wirt, so sol er demselben lantmanne enbieten, das er soliche missetat bessere.* » Stat. de Colmar, *de* 1293, Art. 12. ap. GAUPP. op. cit. p. 115.

(2) « *Et se cil qui hont lo demage receu voilent prandre deniers por lour emande, ce tient a lour ne mie au iuge.* » Miroir de Souabe, c. 181. P. 31. V°.

(3) « *Swer den andern schmechlichen schiltet, der sol ime zehen schillinge bessern, und dem rihter zehen schillinge, und der stette zehen schillinge.* » Stat. de Colmar, *de* 1293, Art. 3.

(4) « *Auff wen der klæger buss gewinnet vor gerichte, auff den hat auch der richter sein gewettet.* » Schwabensp. Edit. Seckenberg, C. 113. N° 3.

(5) « *Tunc Judex, occultas reconciliationes videlicet, tres libras accipiet, umbe die halsune.* » Stat. de Schlestadt, *de* 1292. *ap.* DORLAN, *Notices histor. sur Schlestadt*, I. p. 117.

(6) «*Si quis fecerit compositionem Judici et pulsatori, illam que ad certas inducias non persolverit....., servandus est in publica custodia, quousque reddat primo pulsatori suam compositionem, deinde Judici.* » 1er Stat. de Strasbourg, Art. 34. — «*Et se cist bien ne suffisent, il (le Juge) doit prandre des autres se il les trueve. et s'il ny sunt et il faut a paier les ianz, la faute doit estre au iuge et non mie a celui qui demande.* » Mir. de Souabe. C. 201.

(7) « *Quar les emandes doivent estre selon la noblece et la condition deis genz. — Et il doit ansi ou iuge emander solon ce que il ha meffait.* » *Id.* C. 109.

(8) « *Ceterum neque animadvertere neque vincire, ne verberare quidem, nisi sacerdotibus permissum.* » TACIT. *op. cit.* C. 7.

Digitized by Google

qu'elles consacrent repose, en grande partie, sur la loi du Talion; (1) mais ses rigueurs se trouvaient singulièrement adoucies par la facilité qui était laissée au coupable de composer et de se soustraire, par l'amende, au châtiment qu'il avait encouru, (2) de sorte que la peine corporelle ne frappait, en définitive, que celui qui était absolument insolvable. (3) La loi du Talion domine encore dans le droit pénal du 13me siècle, en Allemagne, (4) mais toujours, avec la faculté de racheter sa peine, en composant. (5) Toutefois, à cette époque déjà, pour les crimes qui, par leur nature, ne permettaient point l'application du Talion, tel que le vol par exemple, il n'était plus possible de se rédimer de la peine encourue, sans l'autorisation du Juge. (6)

On retrouve, dans les plus anciens monuments de la législation alsacienne, le système des peines atroces adopté par les lois des Barbares. La mort par la strangulation ou la décollation, (7) l'avulsion des yeux, la castration, les mutilations de tous genres, (8) telles sont les *aménités* qui s'étalent dans le premier Statut de Strasbourg, notamment. Joignez à cela les châtiments de circonstance, que savait imaginer, à l'occasion, la justice populaire. (9) Parmi les peines les plus

---

(1) « *Quicunque ingenuus ingenuum....., correptus à judice in se recipiat talionem.* » *L. Wisigoth.* L. 6. T. 4. C. 3.

(2) C'était le système de la loi des XII Tables : « SI MEMBRUM RUPIT, NI CUM EO PACIT, TALIO ESTO. AUL. GELL. *noctes Atticæ*, L. 20. C. 1. N° 14.

(3) ZŒPFL, *D. Staats und Rechtsgeschichte*, II. 2me Partie, p. 400.

(4) « *Or vos dirons de ces cui l'an cope les levres ou les neis, ou trait les oix de la teste, ou cope les oraillies, ou la langue, ou les genetaires, ou autre chose....; qui ce fait l'an li doit faire a tor teil. — Qui brise a l'autre une dant il an doit une perdre...* » Mir. de Souabe, C. 180. P. 31. V°.

(5) V. p. 227, note 2.

(6) EICHHORN, *Staats und Rechtsgeschichte*, § 380; — ZŒPFL, *op. et loc. cit.* P. 406.

(7) « *Illam enim potestatem, quæ spectat ad sanguinis effusionem, suspendendorum, decollandorum, truncandorum et hujus modi etc.* » 1er Stat. de Strasbourg. Art. 2.

(8) « *Item Advocati Vicarius eruet oculos, truncabit testiculos, decollabit et ceteras penas omnes exequetur pro varietate criminum.* » *Id.* Art. 23.

(9) « *Ann.* 1274. *Juvenis quidam qui virginem vi cognovit, vivus sepelitur in Columbaria.* » Annal. Colmariens. (Edition GÉRARD et LIBLIN.) P. 40. — « Ann. 1276. *In Sulcz prope Rubiacum decoctus fuit monetarius, servus domini Joh. de Jungholcz.* » *Id.* P. 53.

Digitized by Google

usitées, on remarque celles dites *an haut und haare (ad corium et capillos)*. Elles consistaient, dans le principe, ainsi que l'indique assez cette expression, à enlever au patient une quantité plus ou moins étendue du cuir chevelu, de manière à le rendre à tout jamais reconnaissable. (1) Quand on vint à cesser de porter les cheveux longs, dit un vocabulaire Saxon, on se borna à couper les oreilles au coupable. (2) Plus tard, le châtiment s'adoucit encore, et déjà dans les *Spiegeln*, on le voit remplacé par la fustigation. (3) Les faits punis *an haut und haare* formaient la catégorie des délits moins graves, par opposition à ceux punis *an hals und hand*, qui entrainaient la peine capitale. Du reste cette partialité, que nous avons eu déjà l'occasion de signaler plusieurs fois, de l'ancienne loi Germanique, qui se montrait accomodante pour les coupables en état de payer, impitoyable pour les insolvables, se révèle, pour ainsi dire, à chaque degré de l'échelle des délits et des peines, depuis les crimes capitaux, jusqu'aux moindres contraventions rurales et forestières. (4)

Au 16me siècle, on adopta généralement, en Alsace, l'ordonnance criminelle de Charles-Quint, dite la Caroline. (5) Quelques localités, cependant, conservèrent leurs règlements particuliers, en cette ma-

---

(1) « *Item si quis dampnationem pellis et pili acceperit, hanc penam cipparius infliget.* » 1er Stat. de Strasbourg, Art. 21. — « *Verum, si tercio probabiliter convincitur, nec sibi ad corrigendum sua facultas suppetit, pelle et carne (crine ?) privatus etc.* » Statut de Haguenau, de 1164, *ap.* GAUPP, *op. cit.* I. P. 99.

(2) « *Dieweil man aber jetzt kurtze Haar und Kolben trægt, so schneidet man ihn dafür die Ohren ab.* » V. SECKENBERG, *Corpus juris German. Vocabular.* I. p. 45. La nouvelle méthode présentait d'ailleurs, aux yeux des physiologistes et des philanthropes de l'époque, un autre avantage. Comme on admettait généralement que la veine prolifique avait son siège principal dans le cartilage de l'oreille, il s'en suit que couper l'oreille d'un coupable, c'était par cela même, le mettre dans l'impossibilité de procréer des individus qui seraient vraisemblablement devenus des malfaiteurs comme lui. KNICHEN, *de sublimi et regio territorii jure*, C. 3. § 391.

(3) *V. Schwabenspiegel.* C. 116. Nos 4, 6 et 7.

(4) « *Der Færster, swenn er uff dem Walde findet burnen kolen aus grunem standeme holze, den phendet er vor ein phant. Ist das er den phenninge nüt mac han, so sole er ime die hand uff dem stumphe abe slahen.* » Rotule Colongère de Sigolsheim, de 1320. *V. Alsatia, ann.* 1855. p. 84.

(5) *V.* GOETZMANN, *des Fiefs*, II. P. 192. — HERMANN, *Notices historiques sur Strasbourg*, II. p. 24.

Digitized by Google

tière. Colmar était de ce nombre ; et si l'on compare, au point de vue du progrès et de l'humanité, les dispositions du Code pénal municipal avec celles du Code impérial, on est forcé de reconnaître que l'avantage ne reste pas à ce dernier. La Caroline, en effet, reproduit l'ensemble atroce des peines que nous avons relevées dans les lois barbares, ainsi que dans les premiers documents législatifs de l'Alsace, et renchérit même sur leurs rigueurs, si c'est possible. Ce n'est pas, toutefois, que le Statut de Colmar, de 1593, laisse jamais la vindicte publique désarmée; tous les cas y sont prévus, et souvent les peines les plus terribles viennent atteindre des faits qui ne sembleraient pas, au premier abord, comporter une répression aussi sévère. La peine de mort, par le glaive (*mit dem Schwerdt*), était infligée pour meurtre, (1) conspiration, (2) falsification de monnaies, titres ou sceaux, (3) blasphème, (4) rapt, (5) récidive en matière d'escalade des murs de la ville, (6) de stellionnat, de déplacement de pierres bornes, de coupe ou mutilation d'arbres ou de récoltes, (7) de double récidive de faux serment. (8) On appliquait aux assassins, aux voleurs, aux incendiaires et aux traîtres, les peines édictées, par la Caroline, c'est-à-dire, que les coupables subissaient le supplice de la roue; leurs membres étaient coupés en morceaux. (9) Les auteurs de délits graves en matière de proxénétisme, d'emploi de fausses mesures ou de faux poids, étaient condamnés à être noyés. (10) On se bornait à une simple immersion pour le voleur de récoltes en récidive, (11) après l'avoir toutefois mis au carcan *(Halseisen)*, peine qui frappait également certains faits de proxénétisme. (12) Les delits d'injures verbales, (13) de récidive de faux serment, (14) de récidive de stellionat, déplacement de pierres bornes, coupes d'arbres ou récoltes, (15) ceux de proxénétisme, (16) de non-révélation, (17) de blasphème, (18) de vols de récolte en double récidive, (19) encouraient la peine du bannissement, qui, suivant la gravité des cas, était temporel ou perpétuel, et pouvait même obliger le coupable à s'exiler au de là du Rhin. Au petit criminel la gradation des peines est nettement formulée. (20) Ce sont:

---

(1) *Statut de Colmar de* 1593, T. 33, p. 100. — (2) Id., p. 104. — (3) Ibid. — (4) Id., p. 105. — (5) Ibid. — (6) Id., p. 102. — (7) Id., p. 103. — (8) Id., p. 102. — (9) Id., p. 105. — (10) Id., p. 103. — (11) Id., p. 106. — (12) Id., p. 103. — (13) Id., p. 98. — (14) Id., p. 102. — (15) Id., p. 103. — (16) Ibid. — (17) Id., p. 104. — (18) Ibid. — (19) Id., p. 106. — (20) Id., p. 98.

Digitized by Google

l'amende, variant de 3 schillings à 3 livres 5 schillings, l'emprisonnement dans la maison de correction *(Thurn)*, dans celle des accusés *(Gefœngniss)*, dans celle des fous *(Narren-hauss)*, le Violon *(Geig)*, (1) le bannissement temporel. Souvent enfin le Statut réserve au Magistrat le droit de frapper arbitrairement le coupable dans son honneur et dans sa fortune. (2)

Après la réunion de l'Alsace à la France, les Juges durent, en général, pour la poursuite des délits, comme pour l'application de la loi pénale, se conformer aux Ordonnances. (3) Toutefois Strasbourg, à qui sa capitulation avait fait une position particulière, continua à suivre la Caroline et n'appliquait les Ordonnances qu'aux seuls cas de vol domestique et d'infanticide.

VÉRON-RÉVILLE,
Conseiller à la Cour impériale de Colmar.

(1) La *Geig* était une pièce de bois triangulaire, qu'on passait au cou du condamné, qui, les mains liées par devant, était ainsi promené par les rues de la ville. V. aux *Ordonn. d'Alsace*, I. p. 56, un jugement du Conseil provincial, du 16 juin 1678, qui défend à tous Juges du ressort d'appliquer la peine de la *Geig*. Sur les peines analogues du *Klapperstein*, à Mulhouse, et du *Schellenwerck*, à Strasbourg, V. un article de M. A. STŒBER, dans la *Revue d'Alsace*, ann. 1856, p. 5 et s., et HERMANN, *Notices historiques sur Strasbourg*, II. p. 442.

(2) « *Der solle an Ehren und Guth hœchlich gestrafft werdenn.* »

(3) *V. Ordonn. d'Alsace*, I. p. 57.

Digitized by Google

UNE VEILLÉE DANS LE SUNDGAU. (1)

Si tu ne l'as visité toi-même, ami lecteur, tu as entendu parler du Sundgau, de son vieux château de Ferrette, de ses beaux paysages sombres et âpres, des mœurs de ses habitants surtout, plus âpres encore que ses paysages. C'est à peine si le dix-neuvième siècle, qui opère des merveilles, est parvenu à entamer la rude écorce des fils de la haute Alsace. Aux yeux du *Sundgauer*, la ville d'Altkirch et, dans Altkirch, l'auberge de l'*Ours* et la prison résument les lumières de notre époque.

Parmi les villages du Sundgau, Fulleren est l'un de ceux dont la situation offre le plus d'originalité. Comme il n'y passe aucune grande voie de communication, on n'y rencontre que les habitants allant aux champs ou revenant de la forêt, quelques marchands d'almanachs, des horlogers de campagne et des douaniers qui vont se mettre en embuscade. C'est dans ce lieu, dont l'aspect peuplerait d'idylles l'imagination du poëte, que s'accomplit, il y a une dizaine d'années, un drame effrayant. (2)

Jean Richert et Jean Béhé étaient amis d'enfance : les amitiés sont vivaces au Sundgau. Depuis qu'ils se connaissaient, les deux jeunes gens ne se rappelaient pas s'être séparés pendant un jour entier. Adolescents, ils se trouvèrent réunis dans le même amour.

Madeleine Kugler était une jolie fille, grande et svelte comme un jeune bouleau. Durant trois années les deux amis la courtisèrent ensemble. Le cœur de Madeleine parlait pour Jean Béhé, Richert le savait ; mais, voulant vaincre à tout prix, il suscita entre la jeune

(1) On trouve dans le *Veilleur de nuit*, album alsacien qui vient de paraître à Strasbourg, un petit tableau de mœurs sundgauiennes, que la *Revue* se fait un plaisir de reproduire à cause de la fidélité de la couleur et du sentiment si exact qui ont présidé à cette charmante composition.

(2) Ce drame s'est déroulé en Cour d'assises.

Digitized by Google

fille et son ami des brouilles adroitement ménagées, et s'étant insinué dans l'esprit de la mère, obtint la préférence. Béhé parut se résigner et accepter de bonne grâce sa défaite. Il assista à la noce et suivit même les jeunes époux jusqu'à Badricourt, où leur union fut bénie devant les autels.

Le mariage accompli, on s'attendait dans le village à voir cesser tous rapports intimes entre ces deux hommes. Il n'en fut rien, leurs nœuds parurent au contraire se resserrer davantage. Chaque soir Béhé assistait à la veillée dans la maison conjugale. Cette conduite paraissait étrange à tous, mais surtout à Madeleine qui connaissait le caractère violent de Béhé, et ne pouvait croire qu'il eût banni de son cœur tout ressentiment. Elle ne se trompait pas; Béhé se taisait, mais par orgueil. Il couvait la vengeance. Quand le soir il allait rejoindre son grabat solitaire, des brouillards de sang lui montaient à la tête, et sa main se crispait dans sa poche sur le manche de son couteau. Dans ses rages de vengeance, sa pensée ne s'en prenait qu'à Madeleine; ignorant les manœuvres que Richert avait employées, la jeune femme seule était coupable à ses yeux. Madeleine subissait, en présence de cet homme qu'elle avait aimé et qu'elle redoutait maintenant, une fascination singulière, et chaque jour plus insurmontable. Elle n'osait lever les yeux sur lui, de peur de rencontrer ce regard froid et acéré comme une lame, qu'il semblait vouloir lui plonger dans le cœur. Elle frissonnait lorsque Béhé, sortant tout à coup de ses sombres rêveries, s'échappait en propos d'une gaîté étrange. La pensée lui vint souvent alors de se jeter à ses pieds, pour implorer sa merci. Chacun dans le village parlait du changement de Madeleine. Si vive autrefois, si pleine de chansons et de rires, on la trouvait toujours pensive. L'éclat de ses joues, qui la faisait ressembler à une rose sauvage fraîchement éclose au bord du sentier, s'effaçait par degrés, comme sous l'influence d'un souffle mortel.

Un jour elle s'était enhardie à faire part à son mari de ses craintes, et avait manifesté le désir de voir Béhé quitter la commune. Richert était entré dans une violente colère et l'avait brutalisée. L'infortunée ignorait que dans ce cœur où elle cherchait asile et protection, le péril était encore plus menaçant. Depuis qu'il avait épousé Madeleine, en effet, une jalousie effrénée s'était emparée de ce traître à l'amitié; elle le brûlait, le glaçait, lui étreignait le cœur dans un étau de fer, le prenait à la gorge. Mais, par fierté, lui aussi se taisait. Et cepen-

Digitized by Google

dant une irrésistible fatalité le poussait à recevoir son ami chez lui, à exciter la passion qu'il lui supposait, à les mettre en présence, lui et Madeleine; à épier leurs moindres gestes et les moindres plis de leur visage pour y lire, la fureur dans le sein, les preuves de sa condamnation.

On remarque souvent chez les hommes incultes une bizarre superstition de justice. *J'ai trahi* mon ami pour elle, se disait Richert, elle me *trahira pour lui*. Ce qui contribuait à rendre cette situation plus intolérable, c'est que Béhé et Richert n'avaient jamais eu jusque-là de secrets l'un pour l'autre; depuis le mariage une barrière les séparait. Chacun cherchait à la renverser. A l'insu l'un de l'autre, ils travaillaient de concert dans les ténèbres, méditaient le forfait et, dans leur pensée, immolaient déjà Madeleine.

Un soir, c'était à la fin de novembre, les deux amis revenaient d'un village voisin. Ils étaient restés tard à l'auberge et les libations avaient été nombreuses. Cependant, bien que le vin eût échauffé les têtes, les paroles étaient rares. Ils marchèrent ainsi dans la forêt, plus d'une heure, dans un silence presque complet. On aurait frémi si l'on avait pu pénétrer dans ces âmes. — Il se faisait tard dans la nuit. — La lune s'était levée blême comme un spectre entre les sapins; sur le chemin solitaire le vent du nord roulait avec colère des tourbillons de feuilles sèches. Richert surtout paraissait en proie à une exaltation croissante. Une sueur froide inondait son front. Il s'arrêtait, puis se remettait en marche à pas précipités. Tous ses traits étaient violemment contractés sous l'effort intérieur. La jalousie avait engendré le crime, la cupidité était venue sur les pas de la jalousie: Madeleine possédait quelque fortune; d'après un testament, le survivant héritait tous les biens. Comme deux hideux reptiles, ces passions s'entrelaçaient dans l'âme de cet homme, pour y étouffer les dernières protestations de la conscience. Encore un effort, et la dernière résistance allait être vaincue.

A la lisière du bois, Richert s'arrêta soudain, et saisissant d'une main convulsive le bras de son ami: « Tu l'aimes, cria-t-il, tu l'aimes encore. Ne réponds pas, je le sais, je t'ai vu; eh bien, par notre vieille amitié, je te le jure, avant que cette lune funèbre ait quitté le ciel, Madeleine sera à toi. » Et il accompagna ces paroles d'un horrible blasphème. Se rapprochant ensuite de Béhé, ils échangèrent quelques paroles à voix basse. Dès les premiers mots, leurs pensées

Digitized by Google

se rencontrèrent. Un pacte épouvantable fut conclu, et sur l'amitié on jura de l'observer, service pour service, et du sang en échange de l'adultère.

Un quart d'heure après, ils étaient devant la demeure conjugale. Madeleine veillait, en attendant le retour de son mari ; sa lumière était la seule qui brûlait encore dans le village. A un signe de Richert elle vint ouvrir ; ce fut Béhé qui entra..... Richert erra toute la nuit et vingt fois revenant sur ses pas, il songea à les égorger tous les deux ; mais Béhé avait juré. « S'il manque à sa promesse, murmurait-il, ce sera toujours temps. »

Depuis cette nuit fatale, Richert et Béhé ne se quittèrent pour ainsi diré plus. Tout le jour ils fréquentaient les auberges, s'attablaient à l'écart et causaient à voix basse. Leur contenance soucieuse et sombre avait frappé tout le monde ; les vieillards secouaient la tête ; les femmes voyant passer Madeleine, pâle et les yeux mornes, se sentaient prises de pitié : elle avait vieilli de dix ans.

Le 14 du mois de janvier, Béhé ne vint pas à la veillée; Richert ne fit aucune observation sur cette absence, ce qui surprit et inquiéta Madeleine. Depuis l'outrage que son mari lui avait infligé, elle se considérait comme irrévocablement condamnée, et l'idée de la fuite obsédait son esprit.

Assise comme d'habitude auprès de la fenêtre, elle tournait machinalement son rouet. Une atmosphère lourde et suffoquante emplissait la chambre. Près du poêle la mère tricotait. Dans un coin, un almanach ouvert devant lui, mais ne lisant pas, Richert fumait sa pipe. Il la ralluma vingt fois, vingt fois il se dirigea vers la porte comme pour sortir. Quand le rouet de Madeleine s'arrêtait, on entendait le bruit sec et monotone de l'horloge de bois, suspendue dans un angle de la chambre. La veille Richert et Béhé l'avaient remontée ensemble et ce dernier avait réglé sa montre sur elle. En ce moment l'aiguille indiquait sept heures et demie ; Madeleine, se plaignant d'être fatiguée, marqua le désir d'aller se reposer. « Tu auras tout le temps de dormir, » dit Richert, en appuyant sur les mots, « l'heure de se coucher n'est pas encore venue. » Au bout de quelque temps de silence, il porte de nouveau les yeux sur l'horloge : il était huit heures moins dix minutes. Richert, dès ce moment, ne quitta plus l'aiguille du regard. Cinq minutes s'écoulèrent, et puis encore deux. « Madeleine, dit Richert, et les paroles semblaient lui serrer la gorge, avant d'aller

Digitized by Google

dormir, chante-moi encore les *Hirondelles.* » « Je n'ai pas le cœur aux chansons, » soupira l'infortunée. « N'importe, chante, je le veux. » Un geste impérieux accompagna cet ordre. Richert avait vu quelqu'un passer tout près de la fenêtre, dans le verger situé derrière la maison, et sa voix aussitôt était redevenue forte et assurée. Madeleine hésita encore un instant, mais après avoir regardé sa mère qui lui fit signe d'obéir, elle commença d'une voix tremblante :

Wenn die Schwalben heimwärts zieh'n,
Wenn die Rosen nicht mehr blüh'n,
Wenn der Nachtigall Gesang
Mit der Nachtigall verklang,
Fragt das Herz mit bangem Schmerz,
Ob ich dich auch wieder seh!
Scheiden, ach! Scheiden thut weh!

Wenn die Schwäne südlich zieh'n,
Dorthin wo Zitronen blüh'n,
Wenn das Abendroth versinkt,
Durch die grünen Wälder blinkt,
Fragt, etc.

Armes Herz, was beklagst du?
Ach! auch du gehst bald zur Ruh';
Was auf Erden muss vergeh'n,
Giebt es einst ein Wiederseh'n!
Fragt, etc.

Madeleine, suffoquée, avait été obligée de s'arrêter à plusieurs reprises. Au dernier refrain, Richert, qui avait soutenu un terrible combat pendant que sa femme chantait, s'élança soudain vers elle : « Arrête! s'écria-t-il, arrête! viens ici, ici! » C'était trop tard; Béhé avait pressé la détente et, pour toujours, Madeleine avait cessé de chanter.

La maison où se passa l'événement a été rasée, mais le verger existe encore : les gens du village prétendent qu'aux anniversaires de la mort de Madeleine, on y entend le soir, à travers les arbres dépouillés, un léger murmure, pareil à celui d'une voix de femme, et qu'on distingue même la mélodie et les paroles que la victime chantait à son dernier moment. Mais les esprits forts de Fulleren, il y en a partout, affirment audacieusement, que c'est le vent d'hiver qui passe dans les rameaux desséchés. CHARLES DOLLFUS.

Digitized by Google

L'INSCRIPTION

DE LA PORTE-BLANCHE OU NATIONALE A STRASBOURG,

Attribuée à Sébastien Brant.

Le savant éditeur de la *Nef des fous (Narrenschiff)* de notre poète satyrique *S. Brant*, le Dr *Fr. Zarncké*, donne à la page XXXIX de son introduction, la leçon suivante de l'inscription de la Porte-Blanche ou Nationale à Strasbourg.

Gottes Barmherzigkeyt
Der Pfaffen Grytigkeit
Der Buren Boszheit
Ist unergründlich vff myn Eydt.

M. Zarncké ajoute, sur la foi du compilateur *J. Glaser*, de Münster en Westphalie, 1650, que cette inscription fut scellée dans le mur de la Porte-Blanche, du vivant de feu le docteur *Brandt*, et que ce dernier en est l'auteur.

Il y a là une *triple erreur* à rectifier; car:

1. Le texte de l'inscription est altéré; nous le rétablissons d'après la copie que nous en a donnée, dans le temps, notre ami *Louis Schneegans*:

Gottes barmhertzikeit
Der paffen (1) *Grytikeit*
Vnd der bauren bosheit
Durchgründet niemanez
Vf minen eit. 1418.

2. Cette inscription n'a pas été composée et scellée dans le mur de la Porte-Blanche du vivant de S. Brant; elle existait déjà antérieurement à cette époque; mais on ne la retrouva qu'en 1460 « lors des « constructions faites au moulin des Quatre-Tournants, » (M. Piton, *Strasbourg illustré*, II, 120) et ce fut alors que le magistrat lui assigna la place qu'elle occupe maintenant.

3. Le docteur *S. Brant* ne saurait, par conséquent, en être l'auteur; car il est né en 1458.

Aug. Stœber.

---

(1) *Lapsus scalpelli* du tailleur de pierres; l. *Pfaffen*.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Mon cher Directeur,

A mon tour, je n'ai pas été médiocrement surpris en voyant par la double correspondance que vous ont valu mes *Observations sur le projet de restauration du mur-païen et les mutilations que vient d'essuyer ce monument*, que c'est à tort et par l'effet d'une inadvertance que j'ai attribué à M. L. Levrault la présentation de ce projet de restauration. Aussi, en homme de justice et d'équité, me suis-je empressé d'en exprimer à M. Levrault mes excuses et mes regrets; et, comme j'ai commis la même erreur dans mon mémoire adressé à S. Exc. M. le Ministre d'État, je me suis également fait un devoir de la rectifier. C'est un acte de juste réparation que je devais à M. Levrault, et c'est pour le compléter, mon cher Directeur, que je vous écris ces quelques lignes. En toutes choses et de vieille date, vous le savez, j'ai pour devise la maxime d'Horace : « *Quid verum, ... curo et rogo, et omnis in hoc sum !* »

Au reste, comme je viens de l'exprimer, ma méprise n'a été qu'une erreur de nom. Elle n'exerce aucune influence sur le fond et n'y change absolument rien; et, après tout, elle s'explique tout simplement et naturellement.

Les procès-verbaux des séances du Comité de la *Société pour la conservation des monuments d'Alsace*, on le sait, sont insérés d'abord au *Courrier du Bas-Rhin*. Celui de la séance du 1er décembre 1856, dans lequel il est fait mention de la présentation du projet de restauration du mur-païen, n'a été publié par la voie de ce journal que le vendredi 23 janvier. J'en ai eu connaissance dans la soirée du lendemain, vu que je ne reçois le *Courrier* en communication que le lendemain de sa publication. C'était après une journée des plus rudes qui m'avait abîmé la tête de fatigue. Je commençai par lire le procès-verbal dans son ensemble, et je revins ensuite à la section relative au projet de restauration du mur-païen afin d'en extraire les phrases officielles dont j'avais besoin. Or, comme cette section commence par les mots : « *Le même membre*, » je me bornai à vérifier quel était le membre qui venait de faire la proposition antérieure; et comme cette dernière avait été soumise par M. Levrault, je m'imaginai que c'était à lui que s'appliquaient les mots : « *Le même membre*, » sans m'apercevoir qu'à la fin du paragraphe il avait été question de M. le Grand-Vicaire Schir, et que c'est donc à ce prélat que se référaient les premiers mots de l'alinéa suivant. Voilà comment je fus induit en erreur par mégarde et par inadvertance; et voilà aussi comment il se fit que je ne reconnus mon erreur qu'après la réception de la dernière livraison de la *Revue d'Alsace*. Je m'en doutais si peu, que je ne m'en apperçus pas même en retrouvant, il y a une quinzaine de jours, le procès-verbal de la séance du 1er décembre dans le *Bulletin* de la Société qu'un de mes amis voulut bien me communiquer.

Digitized by Google

A ce propos, mon cher Directeur, je dois faire une observation. Une erreur même peut être bonne à quelque chose. En comparant, l'autre jour, le texte du *Courrier* et celui du *Bulletin*, j'ai remarqué que ces deux textes ne s'accordent pas en tout, et que la rédaction primitive a subi plusieurs modifications que, peut-être, il ne sera pas inutile de relever D'après la première version, l'auteur de la proposition avait « *émis des vœux pour la* « *restauration et la consolidation de quelques parties* » du mur-païen ; d'après la seconde il aurait « *adressé au Comité des vœux pour la restau-* « *ration de quelques points tout-à-fait éboulés* » de cette enceinte. Je ne m'arrêterai pas à cette première variante ; la partie du procès-verbal qui rend compte de la manière dont le projet de restauration fut accueilli par le Comité, en contient d'autres encore. Dans le texte inséré au *Courrier du Bas-Rhin*, antérieurement à la publication de ma Notice, il est dit en termes exprès : « *Cette proposition appuyée avec chaleur par plusieurs membres, est prise* « *en sérieuse considération, et le président donne l'assurance à M. le Grand-* « *Vicaire que, dès la belle saison, une commission se rendra sur les lieux* « *pour examiner la question et pour en faire un rapport.* » Dans le texte publié postérieurement dans le *Bulletin*, au contraire, il n'est fait aucune mention du chaleureux appui que reçut le projet, et il est seulement dit, en s'exprimant au futur : « *Le Président donne l'assurance à M. le Grand-* « *Vicaire que cette demande sera prise en très-sérieuse considération, et* « *que, dès la belle saison, une commission de quelques membres se rendra* « *sur les lieux pour faire un rapport à ce sujet.* »

Ce sont là des particularités qu'à de certains égards il n'y aura pas de mal à signaler, et que, pour mon compte, je n'ai nulle peine à m'expliquer.

Pour en finir avec ma méprise, il est donc reconnu que ce n'est point M. L. Levrault, mais M. le Grand-Vicaire Schir, qui a présenté le projet de restauration du mur-païen dans la séance du 1er décembre, dans laquelle ce projet a été préalablement discuté d'après la rédaction primitive du compte-rendu de cette séance. M. Levrault, je me plais à le reconnaître, n'a même pas assisté à cette séance. *Suum cuique*, dit l'antique adage des Juristes romains. J'y tiens d'autant plus que, selon les circonstances et les éventualités, beaucoup d'autres y tiennent fort peu ou n'en font même plus de cas du tout.

Je suis enchanté, d'ailleurs, que cette innocente méprise, jointe à ma déclaration de renoncer à toute discussion ailleurs que devant la *Commission des Monuments historiques*, ait fourni à l'auteur du projet de restauration, que j'ai dû combattre à un double point de vue, un abri si commode, tout en lui fournissant l'occasion de répliquer sans toucher au fond de la question. C'est là pourtant ce qui aurait offert plus d'intérêt que la rectification d'une erreur de nom purement involontaire ; et, certes, la chose aurait pu se faire, sans discussion, par un simple exposé.

Pour moi, je ne m'en cache point, ce fond est tout, et je n'attache qu'une

Digitized by Google

médiocre importance aux noms propres. Ce que je déplore plus que tout le reste, ce sont les mutilations irréparables qu'a subies le mur-païen aux deux entrées du plâteau de Sainte Odile. Là surtout, je l'avoue, j'aurais été curieux, et beaucoup d'autres l'étaient avec moi et comme moi, d'apprendre ce qu'il serait possible de répliquer en ce qui concerne ces actes de destruction que j'ai eu le pénible devoir de signaler au Gouvernement et à l'opinion publique. En cela, malheureusement, le sacrifice est consommé à tout jamais et il n'y a plus aucune possibilité de le réparer.

Ces mutilations ne cessent point d'être regrettables au plus haut degré, lors même qu'on voudrait aujourd'hui, comme plusieurs indices semblent l'indiquer, prétendre que, pour ce qui regarde le projet de restauration du mur-païen, il n'aurait jamais été question que de travaux de consolidation. J'admets de grand cœur ce retour, bien que, en présence du procès-verbal de la séance du 1er décembre, j'aie quelque peine à me convaincre, qu'à cette date on n'ait pas eu en vue quelque chose de plus qu'une simple consolidation.

Si donc, maintenant, on entend, en effet, se borner à consolider, personne ne trouvera plus un mot à redire. Toute la partie de ma Notice qui se rapporte au projet de restauration du mur-païen n'avait d'autre but que d'établir, — et je crois l'avoir démontré sans contradiction possible — qu'en saine et bonne archéologie, il ne saurait être question que de consolidation pour des monuments du genre du mur-païen. Si donc ce point était définitivement accordé, il ne resterait plus qu'à déplorer les mutilations irrémédiables et injustifiables qui ont eu lieu, et, pour mettre ordre à toute cette affaire, qu'à soumettre le projet de restauration, transformé en projet de consolidation, à l'approbation du ministère d'Etat, le mur-païen étant classé, dans toute son étendue, au nombre des *monuments historiques*. Le conflit soulevé par ce projet, comme bien d'autres conflits, se résoudrait alors en accord à l'amiable, et le monument ne pourrait qu'y gagner.

Personne, s'il en était ainsi en réalité, personne, vous le savez, mon cher Directeur, n'en serait plus satisfait que

Votre inoffensif et tout dévoué L. SCHNEEGANS.

ERRATA.

Page 170, ligne 8. — Au lieu de style romain, lisez style roman.
— 183, — 25. — Au lieu de *Podos pennum*, lisez *Podospermum*.
— — — 27. — Au lieu de *Æthionema*, lisez *Œthionema*.
— — — 28. — Au lieu de *Œthionema*, lisez *Æthionema*.
— 185, — 21. — Au lieu de Camelia, lisez Camélia.
— — — 25. — Au lieu de *Dionédule*, lisez *Dioon edule*.
— — — — — Au lieu de *harrida*, lisez *horrida*.
— — — 38. — Au lieu de *Hioracirem*, lisez *Hieracium*.
— 188, — 8. — Au lieu de *Bavaux*, lisez *Bavoux*.
— — — 12. — Au lieu de domaine *floræ*, lisez *floral*.

Le titre de l'article publié le mois dernier dans la *Revue*, sur le chimiste Braconnot, s'est trouvé altéré, par suite d'une erreur, qu'on nous prie de rectifier. Ce titre doit être ainsi conçu : *Braconnot, sa vie et ses travaux*.

Digitized by Google

NOTICES

SUR

LES HUMANISTES STRASBOURGEOIS.

II.

PIERRE SCHOTT.

Parmi les savants qui à Strasbourg ouvrent l'ère de la Renaissance, il faut assigner une des places les plus honorables au chanoine Pierre Schott. Il a un double mérite : il a été le collaborateur empressé de Geiler de Kaisersberg dans ses réformes morales, et un des premiers qui aient réveillé et propagé dans notre ville l'étude des lettres classiques, le goût de l'éloquence et de la poésie. Sa vie offre peu d'incidents mémorables, il est mort jeune ; ses ouvrages sont en petit nombre et seraient de médiocre importance s'ils appartenaient à une époque plus féconde et plus avancée ; mais Schott a su comprendre la beauté littéraire dans un temps où en Alsace elle n'avait encore que fort peu d'admirateurs ; ses écrits annoncent l'approche d'un jour meilleur, ils sont les premiers essais d'un esprit nouveau, cherchant avec ardeur à s'affranchir de la barbarie. Il n'est pas sans intérêt d'étudier cette période de transition du moyen-âge à la Renaissance ; on y voit les premiers tâtonnements et les premières joies de l'intelligence qui a retrouvé le bon chemin, bien qu'elle manque encore fréquemment de lumière et de force pour le suivre.

Schott appartenait à une des principales familles du vieux Strasbourg. (1) Les Schott faisaient partie de cette aristocratie bourgeoise

(1) Il existait aussi des Schott à Haguenau. Le chanoine Pierre Schott ayant fait un séjour en cette ville en 1488, on pourrait croire que les deux familles étaient liées ; cependant leurs armoiries étaient différentes. (Bernh. Hertzog, liv. 9, pag. 163.) Les armoiries des Schott de Strasbourg portaient un chou ; celles qu'indique Bernh. Hertzog, liv. 6, p. 203, paraissent se rapporter à une autre famille.

Digitized by Google

qui, dans les siècles passés, a produit tant d'hommes éminents dans les conseils, dans la guerre, dans l'Eglise. Austères, pieux, intrépides, ces patriciens alliaient souvent à ces qualités la culture intellectuelle, l'amour des arts, la politesse des manières autant que le comportait leur temps. C'est de ces familles que sortaient d'ordinaire les chanoines des chapitres pour lesquels on n'avait pas besoin de titres de noblesse; c'est elles en partie qui ont fourni les littérateurs qui les premiers ont introduit à Strasbourg l'amour des lettres anciennes. Déjà vers la fin du treizième siècle le nom d'un Conrad Schott paraît parmi les chanoines de Saint-Thomas; il est chantre du chapitre et collègue du poète Gottfried de Haguenau et de maître Jean de Saint-Amarin, que les documents qualifient d'homme lettré. Au quatorzième et au quinzième siècle plusieurs membres de la famille remplissent les fonctions de sénateur; après l'invention de l'imprimerie, Martin Schott, gendre de Mentelin, se fait imprimeur, et son fils Jean, homme instruit et habile, continue d'exercer « l'art divin » de son grand-père jusque dans les premières années du seizième siècle. Un des plus distingués parmi les Schott fut Pierre, auquel la confiance de ses concitoyens conféra, de 1470 à 1488, quatre fois la dignité d'ammeister; dans les guerres de Charles-le-Téméraire avec les Suisses, il commanda, avec le chevalier Frédéric Bock, les secours qu'au printemps de 1475 Strasbourg envoya aux confédérés; et lorsqu'en automne de la même année on appréhenda une attaque du duc de Bourgogne, il fut du nombre des huit notables que les échevins chargèrent de veiller à la défense de la ville. Sa connaissance des affaires le fit choisir à différentes reprises pour être député dans des négociations importantes; il fut plusieurs fois envoyé en Suisse, et en 1490 à une conférence à Oppenheim pour s'entendre avec les délégués des villes du Rhin sur le poids des monnaies d'or. Pierre Schott était un homme religieux et bienfaisant envers les pauvres; dans sa maison il recevait avec honneur les ecclésiastiques et les savants étrangers; il aimait les lettres et les arts; il fit don à la bibliothèque de la cathédrale de quelques livres; sur le désir d'une de ses filles, il fit ériger dans l'église de Sainte-Marguerite, un autel avec des peintures qui lui coûta 200 florins; pour sa propre maison il avait fait exécuter une crèche, artistement sculptée en bois, enluminée et dorée avec soin.

Sa femme, Susanne de Cöllen, lui était égale en piété en en noblesse de caractère. Ils avaient un fils et quatre filles. Une de celles-ci,

Digitized by Google

Anne, devint religieuse à Sainte-Agnès et puis à Sainte-Marguerite et se fit remarquer par ses connaissances; une autre, Odile, épousa Pierre de Cöllen et en secondes noces Zeisolf d'Adelsheim qui, conjointement avec ses frères, vendit en 1496 le château et le bourg de Wasselonne à la ville de Strasbourg; une fille d'Odile de son premier mariage et nommée comme elle, épousa Martin Sturm de Sturmeck, dont le fils Jacques devint l'illustre stettmeister de la République. Les deux autres filles de Schott étaient Marguerite, femme de Guillaume Betscholt, et Marie, femme du négociant Florent Mueg. Le fils, probablement le plus jeune des enfants, s'appelait Pierre comme le père; c'est de lui que nous allons nous occuper.

Il naquit le 9 juillet 1458, la même année que Sébastien Brant, dont il devint l'ami intime. Son père l'envoya de bonne heure à l'école de Schlestadt, qui florissait alors sous la direction de Dringenberg, et où Wimpheling et quelques autres personnages, célèbres plus tard, avaient déjà fait leurs premières études. Schott y eut pour condisciples plusieurs Alsaciens qui bientôt figurèrent comme lui parmi les restaurateurs des lettres: Jacques Merswin, de Strasbourg, qui s'acquit de la réputation comme jurisconsulte; le futur chanoine de Colmar, Sébastien Murrho, savant en latin, en grec et en hébreu, et s'occupant de recueillir les matériaux d'une histoire d'Allemagne; Jodocus Gallus, de Ruffach, poète et professeur à Heidelberg, puis chanoine à Spire. Bien que formé à l'école des Frères de la vie commune de Deventer, Dringenberg ne s'était pas encore complètement affranchi des méthodes imparfaites du moyen-âge; hésitant à quitter la vieille routine, encombrée de tant de difficultés ridicules, il se bornait à la corriger et à la féconder autant que possible par l'explication de quelques auteurs classiques et par un enseignement tour à tour grave ou spirituel. Chez lui le jeune Schott apprit encore un latin passablement barbare d'après le *Doctrinale* et le *Mammotrectus;* à peine âgé de dix ans il dut s'exercer à faire des vers, dont voici un échantillon qui caractérise à la fois le goût littéraire et l'esprit facétieux du maître :

« *Inveterata peti non simea debet in aedes,*
Ursus silvestris, presbiter et juvenis, »

« il ne faut admettre en sa maison ni un vieux singe, ni un ours des bois, ni un jeune prêtre; » Dringenberg lui en avait fourni le

Digitized by Google

texte allemand. Outre la grammaire, Schott apprit à Schlestadt un peu de dialectique; chose singulière, à des enfants de dix à douze ans, on s'évertuait alors à inculquer les préceptes de l'argumentation scolastique, d'après des manuels tels que ceux de Bricot et de Tartaret qui, sous prétexte de commenter la logique de Pierre-l'Espagnol, en avaient augmenté encore la formidable obscurité. Cependant Schott quitta l'école de Dringenberg avec des notions suffisantes sur la littérature classique, pour lui inspirer le désir d'en savoir davantage. Son père le destinait à la carrière du droit; mais avant d'entrer en cette faculté, il dut suivre les cours d'une faculté des arts. A cet effet on l'envoya à Paris, en lui donnant pour gouverneur le curé de Dambach, maître Jean Müller, de Rastadt, comme lui élève de Dringenberg, et bientôt un des admirateurs et des défenseurs de Reuchlin. Avec son compatriote et ami Jean Rot, dont le nom paraîtra plus d'une fois dans cette notice, Schott suivit à Paris les cours de physique, d'astronomie, d'éthique, et surtout de dialectique. L'année de son arrivée dans la capitale, 1473, était une époque importante dans l'histoire de la philosophie scolastique en décadence; Louis XI venait d'interdire par un édit sévère l'étude du nominalisme; dans les bibliothèques, les ouvrages des docteurs de cette école avaient été fermés au moyen de chaînes de fer. Parmi les réalistes triomphants se trouvaient le Bâlois Jean *a Lapide*, qui bientôt après retourna dans sa ville natale où il devint l'ami de Geiler et de Brant, et où Schott le retrouva plus tard; et l'Alsacien Jean Scriptoris, de Kaisersberg, qui avait étudié avec Geiler à Fribourg et qui avait assisté, en qualité de professeur de la faculté des arts, à l'assemblée convoquée pour condamner le nominalisme. C'est sous Scriptoris que Schott étudia la philosophie de Duns Scot, un des philosophes dont l'édit royal avait permis l'usage. Il s'exerça à faire et à transformer des syllogismes et à composer des argumentations subtiles d'après les nombreuses figures de la logique du temps. Après avoir disputé victorieusement, selon les coutumes de l'Université, sur des thèses en apparence inextricables, il obtint le grade de bachelier ès-arts. C'est tout ce qu'il gagna à Paris; car à cette époque l'aurore de la Renaissance ne s'était pas encore levée sur la célèbre Université. Il revint à Strasbourg en automne 1476. Après être resté trois mois dans la maison paternelle, à laquelle il était tellement attaché que, même plus tard, quand il fut devenu chanoine, il ne voulut jamais en habiter

Digitized by Google

d'autre [1], il partit pour l'Italie pour y acquérir selon le désir de son père, le grade de docteur en droit civil et canonique. Il hésita d'abord entre Bologne et Padoue, alors également renommées pour l'enseignement du droit; il se décida pour Bologne, où il se rendit accompagné de son précepteur Müller.

En Italie le mouvement de la Renaissance entraînait alors tous les bons esprits; commencé dès les premières années du siècle, il était devenu plus ardent depuis l'introduction de l'imprimerie et l'arrivée des Grecs de Constantinople; l'érudition classique était la passion des prêtres, des savants, des nobles; on oubliait la langue de Dante et de Boccace pour parler celle de Cicéron, on voulait redevenir Romain, souvent même dans les mœurs. Partout on recherchait les manuscrits des anciens auteurs, on en publiait des éditions rapidement écoulées, malgré le prix élevé des exemplaires; on venait d'imprimer Térence, Virgile, Horace, Cicéron; poètes et orateurs imitaient à l'envi ces glorieux modèles; Ange Politien, l'ami de Côme de Médicis, écrivait ses vers harmonieux, à peine inférieurs à ceux de Virgile. Bologne, un des plus anciens foyers de l'étude du droit, était en même temps alors une des plus brillantes écoles des lettres classiques. A côté de juristes aujourd'hui oubliés, Urcéus enseignait les littératures latine et grecque et la rhétorique, et Béroalde faisait, sur les mêmes matières, des leçons célèbres. Schott commença par l'étude de l'art oratoire et de la poétique. On peut se figurer l'étonnement du jeune homme, quand pour la première fois il entendit les anciens lus et expliqués par des professeurs enthousiastes; quel contraste avec ce qu'il avait vu jusque-là! Après les vers raboteux du *Doctrinale*, la poésie gracieuse de Virgile et d'Horace; après la prose indigeste de Bricot et l'obscure philosophie de Scot, l'admirable langage de Cicéron et sa sagesse lumineuse. Au lieu d'être obligé de se morfondre à l'étude de règles stériles, il est initié à un monde nouveau, plein de charmes; séduit par l'harmonie et l'élégance d'un style dont il avait à peine entrevu les richesses, il se hâte de s'en approprier, sinon l'esprit, du moins les formes; la mythologie elle-même, qui a imprimé son cachet païen à la Renaissance italienne, est un sujet de ravissement pour lui; il s'en empare avec une naïve avidité, croyant

[1] En 1483, pendant le séjour de son ami Thomas Wolf, l'aîné, à Worms, il habita pendant quelque temps sa maison canoniale.

Digitized by Google

y trouver des trésors inépuisables d'images brillantes. Il ne tarda pas à faire lui-même des discours et des vers, plus occupé de ces exercices que de la sèche étude du Digeste. Cependant, pour obéir à la volonté paternelle, il aborda le droit civil ; il y avança même assez vite, pour que bientôt, selon le témoignage d'un ami, il n'y eût plus d'énigme trop obscure, plus de nœud trop embrouillé pour lui. En 1478 une peste le força de revenir à Strasbourg. Il y apporta son enthousiasme littéraire et tâcha de le communiquer à ses amis ; il en écrivit à Brant à Bâle, auquel il fit aussi l'éloge de Reuchlin, dont il suivait avec admiration les efforts pour rétablir une bonne latinité et pour propager l'étude du grec. Le printemps suivant il retourna à Bologne, en compagnie de son ami Frédéric Büchsener, d'une ancienne famille de chevaliers strasbourgeois ; cette fois son précepteur ne l'accompagna plus. Il lui restait à étudier le droit canonique; après s'en être occupé pendant deux ans, il obtint en 1481 le grade de docteur *utriusque juris*, sous le professeur Jérôme de Zanctivis. Pendant son séjour à Bologne il se lia avec plusieurs jeunes gens qui, quelques années après, se distinguèrent dans des carrières diverses : avec le Flamand Gaultier d'Haluvin, plus tard bailli de Bruges, avec Henri Moser, qui devint un avocat distingué à Constance, avec Ulric Buck, gouverneur d'Albert, fils du prince Louis de Bavière, et surtout avec un jeune seigneur de Bohême, le baron Bohuslaw de Lobkowicz et de Hassenstein. Bohuslaw, destiné à l'état ecclésiastique, étudiait avec Schott le droit canonique et cultivait avec un rare talent l'éloquence et la poésie. L'amitié des deux jeunes gens fut pour l'un et pour l'autre une source de jouissances intellectuelles; ils auraient voulu passer leur vie ensemble, loin des affaires, uniquement voués à l'étude des anciens. A Bologne ils s'adressaient des vers, en mètre élégiaque, pour se dire, avec un grand renfort d'hyperboles et d'expressions mythologiques, des choses agréables. Voici, par exemple, le début d'une pièce de Schott, dans laquelle il se lamente de n'avoir pas assez de talent pour faire dignement l'éloge de Bohuslaw : « Comment, dit-il, c'est moi qui dois te chanter, toi qui es né au bord même de l'Hippocrène? toi, le favori du fils de Cithère et des Muses? toi, dont les accents forcent l'impétueux Aufide de suspendre son cours? Les tigres et les lions de Numidie s'arrêtent étonnés quand ils entendent ta voix ; Homère t'abandonne l'éloge d'Ulysse, les Nymphes champêtres refusent d'écouter Virgile, Ovide sera privé de

Digitized by Google

sa couronne de laurier et de myrte, car elle est plus digne de ton front. Tu surpasses les plus grands poètes, autant qu'ils surpassent eux-mêmes l'inepte Chérilus. » Dans sa réponse, Bohuslaw décline les flatteries de son ami, et l'accable à son tour d'un flux de louanges érudites; il dit entre autres : « Une chose qui m'a pénétré d'une douleur profonde, c'est que tu as laissé tomber de ta bouche cette parole impie : pour moi, je n'ai pas droit à la gloire. Tu oses le dire, toi qui es né pour les triomphes !..... Personne, fût-il originaire du Latium même, ne connaît mieux que toi les règles de la grammaire latine; Aristote, dont le nom est dans toutes les bouches, ne possédait pas comme toi l'art de la logique. Que dirai-je de l'éloquence du grand Cicéron et de la lyre d'Homère? Orateur, tu tonnes comme si tu étais l'oiseau de Tégée, comme si tu devais arrêter les eaux du Phlégéton. Poète, tes chants sont plus doux que le miel de l'Hymette, plus agréables que les parfums de l'Assyrie. A ta voix, des fleuves entiers sortent de la source castalienne, et les arbres de la forêt sacrée verdoient. » Schott s'étant plaint un jour du long silence de Bohuslaw, celui-ci s'excusa en disant qu'il avait été dangereusement malade; il lui envoya à cet effet le morceau suivant : « Je vis, quoique peut-être Némésis en veuille à mes jours; mais la *diva parens*, qui ouvre l'accès à l'Olympe, ne permet pas que mon âme quitte le corps terrestre, avant d'avoir effacé par des larmes ses péchés antérieurs. Ni Lachésis ni Clotho ni Atropos ne pourront s'emparer de moi; la mère adorable de Jupiter tonnant me protège, elle à laquelle obéissent l'océan, la terre et les astres. Elle m'a secouru dans mon malheur, elle m'a retiré des eaux du Styx, quand j'étais sur le point de voir les flammes du Phlégéton. » La *diva parens* qui règne dans l'Olympe est la Sainte-Vierge, Jupiter tonnant est Jésus-Christ ! On le voit, les deux amis ne s'épargnaient ni les compliments exagérés ni les hardiesses mythologiques; c'était le goût, ou plutôt le travers de l'époque; du reste, s'ils accumulaient les réminiscences de l'antiquité, c'était moins pour faire du paganisme, que pour s'exercer à la versification latine et pour faire preuve d'une érudition, dont à cette époque on avait bien le droit de ressentir un peu d'orgueil.

Pendant l'hiver de 1480 à 1481 Schott eût voulu passer quelques mois à Rome; il en fut empêché par une peste qui régnait en cette ville. Ce n'est qu'après sa promotion au doctorat qu'il quitta Bologne, assez brusquement, à cause d'une querelle entre les Italiens et les

Digitized by Google

Allemands qui avait compromis la sûreté de ces derniers. Il passa le carême de 1481 à Ferrare, où se trouvait son ami Bohuslaw ; au mois de mai il fut pendant quelques jours à Rome ; en juin il retourna par Venise à Strasbourg. Je suis porté à croire qu'il passa par Milan et qu'il fut présenté au duc Galéas-Marie Sforze. Celui-ci, occupé alors de l'achèvement du dôme de Milan, paraît s'être entretenu avec Schott de la cathédrale de Strasbourg et des soins dont elle était l'objet de la part du magistrat. Ayant appris du jeune patricien que son père venait d'être nommé un des administrateurs de l'œuvre Notre-Dame et qu'il jouissait d'un grand crédit, le duc fit partir dès le mois de juin un député pour Strasbourg avec une lettre pour le magistrat, suivie bientôt d'une autre pour Pierre Schott ; (1) il demanda qu'on lui envoyât pour quelque temps l'architecte de la cathédrale, afin qu'il pût le consulter sur quelques difficultés de l'œuvre gigantesque entreprise à Milan. L'architecte de la cathédrale était alors maître Conrad de Strasbourg ; je ne saurais dire s'il a pu se rendre au vœu du duc Marie Sforze, bien qu'il en eût reçu la permission du magistrat.

Quant au jeune Schott, il avait, avant de quitter l'Italie, expédié par les soins d'un négociant des caisses renfermant ses livres et ceux que son ancien précepteur Müller et quelques amis d'Alsace l'avaient chargé d'acheter pour eux en Italie. Outre des classiques latins, il s'était procuré, pour 12 ducats, les commentaires de l'abbé Nicolas de Sicile sur les Décrétales, admirablement imprimés à Venise. Pour le chanoine Thomas Wolf, l'aîné, il avait acheté un Digeste ; pour le prévôt de Surbourg, le commentaire de Donat sur Térence ; pour Müller, plusieurs livres de droit canonique et de théologie, une Bible, un traité de prosodie, un *Mammotrectus*, un vocabulaire grec, ayant coûté deux ducats d'or, les Epîtres de Cicéron, les Satires d'Horace, les *Argonautica* de Valérius Flaccus, les œuvres d'Hésiode. Les livres étant encore fort chers, les sommes que dépensaient Schott et ses amis pour s'en procurer, sont un témoignage honorable de leur ardeur pour l'étude.

Pour un jeune humaniste, revenu d'Italie, le séjour de Strasbourg ne devait pas être, à cette époque, très réjouissant. On ne connaissait pas encore en notre ville les charmes de la vie littéraire ; on s'y occupait, comme dit Schott dans une lettre de 1485, bien plus de festins

(1) 27 juin 1481, 19 avril 1482.

Digitized by Google

et d'exercices militaires, que d'éloquence ou de poésie. Le goût pour l'étude n'avait pas encore pénétré dans la société laïque, et dans les chapitres et dans les couvents quelques rares érudits ne cultivaient que la théologie ou le droit de l'Eglise. Paul Munthart, licencié en droit canonique, prévôt de Saint-Pierre-le-Jeune et chanoine de Saint-Thomas, successivement official de l'évêque, avocat aux différents tribunaux ecclésiastiques de Strasbourg, notaire et puis procureur du sacré palais, avait employé les revenus de ses prébendes et de ses places, à réunir une collection de livres juridiques et théologiques, qui était assurément une des plus riches bibliothèques particulières du temps; elle se composait de près de 40 volumes manuscrits, la plupart sur parchemin, et de plus de 30 volumes imprimés, parmi lesquels une des belles Bibles latines de Henri Eggestein. Munthart légua cette collection précieuse au chapitre de Saint-Thomas, à condition pour ce dernier, d'instituer une salle de bibliothèque « avec des rayons, des bancs et des chaînes, comme c'est la coutume; » par ce don il voulut fournir « au chapitre les moyens de défendre ses droits, et aux hommes studieux ceux de s'instruire et de nourrir le peuple de la Parole de Dieu. » Un des amis de ce savant homme était maître Engelin de Brunswic qui, après avoir enseigné la théologie à Erfurt et rempli les fonctions de prédicateur à Mayence, s'était retiré à Strasbourg, et dont Geiler aimait à citer les ouvrages dans ses sermons. Munthart et Engelin moururent l'année même où Schott revint à Strasbourg. A côté d'eux on peut mentionnner le chanoine Thomas Wolf, dont nous avons parlé dans notre notice sur son neveu, qui était le filleul de Schott; le docteur en droit Christophe d'Utenheim, prévôt de Saint-Thomas et chanoine à Bâle, où il devint évêque en 1502, ami intime de Wimpheling; Frédéric, comte de Hohenzollern, doyen du grand-chapitre et chanoine à Constance, élève de l'Université de Fribourg et surtout de Geiler pour lequel il avait la plus grande estime; André Hartmann d'Eppingen, maître ès-arts, licencié en droit civil et en droit canon, vicaire-général de l'évêque, aumônier de la cathédrale et chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune, qui, en 1478, publia à Strasbourg l'*Apparatus* d'Innocent IV sur les Décrétales avec le répertoire de Baldus; (1) maître Jean Simler, licencié en droit, doyen de Saint-Thomas, chanoine de

(1) In-fol. Probablement imprimé par Henri Eggestein.

Digitized by Google

Saint-Pierre-le-Vieux, official de l'évêché, bénéficier de la cure de Herrlisheim près Bischwiller, lié avec Wimpheling, homme très-instruit et très-charitable, qui légua ses livres à la bibliothèque du grand-chapitre et qui institua deux bourses en faveur d'étudiants en théologie. Plusieurs de ces hommes, chargés de fonctions et comblés de bénéfices, applaudissaient au réveil des études classiques dont les premières lueurs étaient venues jusqu'à eux, en même temps que les successeurs de Mentelin et d'Eggestein, Martin Schott et Adolphe Rusch, tous les deux gendres de Mentelin, Martin Flach, Jean Reinhard dit Grüninger, Jean Prüss, Pierre Attendorn, qui publiaient déjà de temps à autre un auteur latin, contribuaient pour leur part à préparer une ère meilleure. Depuis longtemps Schott était l'ami d'Adolphe Rusch, lecteur assidu des classiques et actif dans la recherche de manuscrits dont la publication pouvait servir au réveil des études. Il avait chargé Schott de lui rapporter d'Italie un livre *de choses mémorables;* en 1488 Schott le recommanda à Wimpheling, qui devait lui procurer la communication d'un dictionnaire appartenant à l'Eglise de Spire.

Schott rechercha en outre l'amitié de Simler et de Frédéric de Hohenzollern; en février 1485 il adressa à ce dernier une pièce de vers sur le sacrement de l'Eucharistie, pour le féliciter que dans la messe « le maître des dieux, » *rector deorum*, daigne descendre entre ses mains. L'homme avec lequel il se lia le plus étroitement et qui exerça le plus d'influence sur lui, fut Geiler de Kaisersberg qui, depuis quelques années, remplissait à la cathédrale les fonctions de prédicateur. C'est principalement au père de Schott que Strasbourg devait la présence de ce théologien savant et spirituel. On connaît les querelles entre les curés et les moines qui, depuis le commencement du quatorzième siècle, avaient troublé l'Eglise strasbourgeoise et fait un grand dommage à la vie religieuse. Elles avaient été funestes surtout à la paroisse de la cathédrale. Dans cette église l'office de la prédication était, comme dans toutes les églises épiscopales, un des droits et des devoirs des évêques; mais ceux-ci s'en étaient déchargés sur les moines mendiants. Or la *paroisse* de la cathédrale avait son prédicateur particulier dans la personne du curé de la chapelle de Saint-Laurent; vers le milieu du siècle c'était Jean Creutzer, de Gebwiller, dont Geiler et Wimpheling ont loué la science et le caractère. Les moines, jaloux de sa concurrence et irrités de la fermeté avec

Digitized by Google

laquelle il défendait les droits des curés contre les usurpations des ordres religieux, avaient fait si bien qu'ils avaient obtenu sa condamnation par l'évêque de Strasbourg, par l'archevêque de Mayence et par le pape. Le magistrat qui, après ces anathèmes, avait rendu contre Creutzer un décret de bannissement, s'aperçut trop tard que ce moyen ne faisait pas cesser les troubles; car les moines, débarrassés de leur contradicteur, et se croyant tout permis depuis que Calixte III avait enjoint au gouvernement de la ville de les assister dans la défense de leurs priviléges, (1) soutenaient dans leurs prédications des maximes morales au moins fort extraordinaires. (2) Sur les représentations du magistrat, l'évêque se vit obligé d'ordonner la fermeture de la chaire de la cathédrale. Cette situation déplorable ne pouvait pas durer longtemps; les âmes vraiment pieuses en étaient profondément affligées. C'est alors que la femme de Schott lui inspira l'idée de provoquer, fût-ce même à ses propres frais, l'établissement d'un prédicateur qui serait docteur en théologie, mais qui n'appartiendrait à aucun ordre. Schott avait fait aux eaux de Bade, où il avait la coutume de passer tous les ans quelques semaines, la connaissance de Geiler qui y avait prêché et qui avait reçu un appel pour Würzbourg. Lorsque Geiler passa par Strasbourg pour aller à Bâle et y faire ses préparatifs de déménagement, Schott l'engagea à se fixer à Strasbourg, pour y relever la vie religieuse. Geiler fit une première prédication dans la cathédrale avec tant de succès, que les administrateurs de la fabrique résolurent de le retenir à tout prix. Ils sollicitèrent l'évêque Robert de destiner au prédicateur une prébende vicariale du grand-chœur, dont il avait la collation; le prélat y consentit, moyennant une somme annuelle à payer par l'œuvre, et à laquelle Schott s'engagea à contribuer pour trente florins d'or. Par acte du 1er avril 1478, l'évêque, d'accord avec le doyen Jean de Helfenstein, institua une charge perpétuelle de prédicateur, en y affectant les revenus de la chapellenie épiscopale; il stipula que le prédicateur devait être docteur ou licencié en théologie, qu'il serait au choix du chapître, que l'évêque aurait à le confirmer si après une épreuve de deux mois le chapitre se montrait satisfait de lui, qu'il

(1) Bulle du 2 juillet 1455, Rome.

(2) Grandidier, *Essais sur la cathédrale*, p. 273, les appelle pernicieuses et indécentes. On peut les voir dans les additions de Schilter à Königshofen, p. 1130.

Digitized by Google

aurait à prêcher tous les dimanches et jours de fête, avec la permission de s'absenter tous les ans pour quatre semaines. Cette institution fut approuvée par le pape Sixte IV, le 21 mai 1479.

Le jeune Schott était à Bologne quand il apprit la nomination de Geiler comme prédicateur de la cathédrale. Il félicita Strasbourg d'avoir acquis un docteur pareil, dont Brant lui avait loué le talent et la piété et qu'il avait peut-être appris à connaître en passant par Bâle pour se rendre en Italie. Ce qu'il voyait en ce pays, lui faisait sentir vivement le besoin d'une réforme de la prédication : « L'Italie, dit-il, a beaucoup de prédicateurs dont elle se vante ; ils sont éloquents, je ne le nie pas, et pleins de science ; mais ils n'aspirent qu'à se faire admirer pour leur mémoire et pour leur faconde ; ils appuient leurs assertions, non sur les Evangiles ou sur les docteurs sacrés, mais sur les philosophes et sur les poètes profanes ; souvent, pour exciter davantage la curiosité publique, ils se lancent des injures, ils se provoquent à des disputes, ils se qualifient mutuellement d'hérétiques ; ne pouvant se défendre par la religion, ils se font des partisans dans la foule. » Schott écrivit ces détails à Geiler qui, pour témoigner sa reconnaissance à son père, avait envoyé au fils à Bologne quelques conseils sur ses études ; il aurait voulu que le jeune homme se vouât à la théologie en renonçant même au droit canonique ; il était convaincu, comme il dit un jour à table, que les gens d'Eglise n'avaient pas besoin de connaître les lois ; occupés de choses plus nobles, ils devaient, selon lui, abandonner aux avocats le soin et le bruit des procès. Schott reçut ce conseil avec joie ; il n'avait pas plus de goût pour les Décrétales que pour le Digeste, et s'il n'interrompit pas son cours de droit, il ne le fit que par déférence pour son père. Celui-ci finit par consentir à ce qu'il entrât dans la carrière ecclésiastique ; la piété de sa fille Anne contribua sans doute à l'y déterminer. Lors du départ de Pierre pour l'Italie, elle avait été moins préoccupée du droit qu'il allait étudier et qu'elle appelait une science inutile, que du bonheur qu'il aurait de visiter le sépulcre de Saint Dominique ; elle lui avait recommandé de prier pour elle devant le corps du saint, enseveli à Bologne sous le magnifique autel de l'église du couvent de Saint-Nicolas-des-Vignes. De retour à Strasbourg, le jeune Schott ne songea guère à pratiquer la jurisprudence ; il ne fréquenta ni le tribunal civil ni les cours de l'évêque et des archidiacres ; il entreprit avec ardeur la théologie, non pour se faire moine, dit-il, ni pour

Digitized by Google

aspirer à des dignités sacerdotales, mais parce que cette étude était plus conforme à son goût pour une vie tranquille. Dès le 23 décembre 1481 il fut consacré prêtre; comme il ne désirait pas de fonctions actives, il fit des démarches pour obtenir une prébende canonicale; à cet effet il se fit appuyer à Rome par le nonce apostolique, le frère Emeric Kemel qui, peu de temps auparavant, avait été reçu avec distinction dans la maison de l'ammeister Schott. En sa qualité de fils d'un riche patricien, il obtint à Saint-Pierre-le-Jeune un canonicat, que du reste il méritait par sa piété et par ses connaissances; il faut ajouter à son honneur que c'est le seul bénéfice qu'il ait jamais sollicité. En février 1483 il dit sa première messe; d'ordinaire cette solennité était l'occasion d'un grand concours de curieux et d'un festin pour les amis; Schott refusa de se conformer à cet usage, qui lui paraissait peu digne de la gravité de l'acte; il ne célébra sa messe qu'en présence des chanoines et des vicaires de son chapitre et des membres de sa famille. Après avoir fait, conformément aux statuts capitulaires, son année de résidence, il voulut se rendre à Paris pour y étudier sérieusement la théologie. Comme sa santé était fort débile, ses parents hésitaient à le laisser partir; il ne put obtenir qu'à grand'peine leur consentement. Il demanda des lettres de recommandation à son ancien professeur, le docteur Scriptoris, qui en 1478 avait encore rempli à Paris les fonctions de prieur de la Sorbonne et qui depuis peu remplissait celles de prédicateur à Mayence; en outre il écrivit à Müller, alors à Paris en qualité de précepteur de Jacques, fils du margrave Christophe de Bade, pour le prier de le faire admettre au nombre des élèves de la Sorbonne. Tout était prêt pour le voyage, son *famulus* Gangolph (1) et les malles étaient déjà en route, lorsqu'une lettre de Müller, annonçant que la peste régnait à Paris, fit de nouveau ajourner le départ. D'abord il ne devait être remis qu'au printemps prochain; mais la sollicitude inquiète de ses parents finit par détourner définitivement le jeune chanoine de son projet tant caressé. Il se soumit à regret, car à Strasbourg il ne trouvait aucun moyen de se perfectionner; Geiler n'avait pas le loisir de s'occuper de son instruction théologique, et pour les études classiques

(1) C'est apparemment le même que le prêtre Gangolph de Lützelstein, qui a été pendant de longues années le secrétaire de Geiler, et qui a fourni a Béatus Rhénanus des renseignements pour la biographie du prédicateur.

Digitized by Google

il lui manquait à peu près tout, il en savait plus que tous les canonistes de la ville, il était le seul qui sût un peu de grec. Il partageait son temps entre le chant des heures au chœur de Saint-Pierre-le-Jeune, la lecture de ses livres, la rédaction de lettres et de poésies, et les soins que réclamait sa santé délicate. Pour apprendre la théologie, il n'avait pas encore un grand choix d'auteurs ; à cette époque on en avait publié plus de médiocres que de bons ; quant aux manuscrits des Pères, ils étaient rares en notre ville. Du reste, à son âge il avait encore besoin que la parole vive d'un professeur s'ajoutât à l'étude d'un texte ; il le savait par l'expérience qu'il en avait faite en Italie. Il suivit donc les leçons que le docteur Conrad de Bondorf, lecteur des Franciscains et prédicateur estimé, (1) faisait dans son couvent sur le quatrième livre des questions de Duns Scot sur les Sentences, devant un nombreux auditoire de moines et de prêtres séculiers. Bientôt il se crut obligé de défendre l'honneur de Scot, qu'il avait déjà entendu expliquer à l'Université de Paris ; on peut croire toutefois qu'il le fit moins par une conviction bien profonde, que par respect pour ses maîtres. Le suffragant de l'évêque de Strasbourg, Jean Ortwin de Vendenheim, évêque *in partibus* de Mathone et savant dominicain, peiné de voir un homme que tout le monde vantait pour sa science, se mettre du côté des Scotistes, entreprit de le faire revenir de sa préférence pour le docteur subtil ; il lui envoya les œuvres du grand docteur des dominicains, de Saint Thomas d'Aquin, en lui faisant observer qu'on y trouve plus de science et plus de traces du Saint-Esprit que dans celles de Scot ; l'Eglise, dit-il, qui doit savoir ce qu'elle fait, l'a prouvé en canonisant Thomas sans accorder le même privilége au théologien des franciscains. Pour lui citer un exemple, Ortwin appela son attention sur la doctrine des deux scolastiques relativement à la question : les démons peuvent-ils connaître les pensées des hommes ? Schott lui répondit qu'il n'était pas assez savant pour décider entre deux si graves docteurs ; cependant il essaya d'examiner le problème, et conclut que la réponse négative de Saint Thomas ne lui paraissait pas assez claire. L'évêque de Mathone se mit en demeure de la lui éclaircir, mais ne paraît pas y avoir réussi. D'ailleurs la querelle des Thomistes et des Scotistes, les riva-

(1) En 1492 il reçut des administrateurs de la fabrique de Saint-Nicolas, une gratification de 2 sols pour un sermon fait en cette église.

Digitized by Google

lités scolastiques entre les dominicains et les franciscains devaient être assez indifférentes à Schott qui, sous l'influence de Geiler, commençait à s'adonner à l'étude d'une théologie plus édifiante. Il ne négligeait aucun des sermons de Geiler; il y était si assidu, que de mauvais plaisants l'appelaient un docteur *béguinal*. Il prit l'habitude de noter les passages les plus saillants, les préceptes, les comparaisons qui le frappaient le plus dans les discours du prédicateur; après sa mort on trouva dans ses papiers une série de ces passages, traduits en latin. (1) Par ses sermons, où Geiler citait fréquemment Gerson, son théologien de prédilection, comme par ses entretiens avec Schott, il lui inspira une vive sympathie pour les doctrines du mysticisme, telles que le chancelier de l'Université de Paris les avait enseignées. Bien qu'il ne désirât pas que la théologie *disputative* fût bannie des écoles, il ramena son jeune ami à la théologie contemplative, singulièrement conforme à son caractère paisible et doux. Lorsque Geiler publia les œuvres de Gerson, d'après des manuscrits qu'en grande partie il avait rapportés de Lyon, Schott rédigea, pour être mise en tête de l'édition, une courte notice sur les mérites du docteur très-chrétien. (2) Il ne songeait ni a approfondir les dogmes ni à les discuter, il les admettait sans examen, sa foi était simple, mais sérieuse et pratique. Il l'a exposée dans un petit traité qu'il adressa à son ami Bohuslaw de Lobkowicz. Dans une pièce de vers qu'il avait faite pour ce dernier lors de leur séjour à Bologne, il avait exprimé l'espoir que quand Bohuslaw serait revenu dans sa patrie, il travaillerait à faire rentrer ses compatriotes hussites dans le sein de l'Eglise catholique. Cet espoir ne ne se réalisa guère. Bohuslaw, devenu archichancelier de Bohême et secrétaire d'Etat de Hongrie, écrivait des satires fort vives contre la corruption du clergé et contre les abus commis à la cour de Rome, et se montrait assez porté pour les opinions des Hussites. Il envoya même un jour à Schott quelques livres suspects, dont celui-ci fut très-effrayé. C'est à cette occasion qu'il

(1) *Imitatiunculæ morales similitudinum et sententiarum quas ex Doctore Joh. Keisersbergio in lingua vernacula audivit.* Dans les *Lucubratiunculæ* de Schott, fol. 149 et suiv.

(2) *Compendiosa laus Gersonis*, en tête du premier volume des œuvres de Gerson, 1488, Strasb., Matth. Schürer, fol. — Dans les *Lucubratiunculæ*, fol. 149 et suiv.

Digitized by Google

rédigea pour Bohuslaw un traité sur la conduite d'un chrétien vivant au milieu des vices d'une cour et entouré d'hérétiques. (1) Il n'y mit, selon son propre aveu, que des préceptes qu'il tenait de Geiler: au chrétien, dit-il, convient une autre sagesse que celle des philosophes païens; le principe en est la foi; celle-ci doit se montrer par la charité envers les hommes, par la soumission à la volonté divine, par le zèle dans l'accomplissement des devoirs que Dieu nous impose; le moyen d'acquérir cette sagesse est la prière, et le prix en est la félicité éternelle. Dans ce traité, Schott ne réfute pas les opinions des Hussites; tout en disant qu'il ne doute pas de l'orthodoxie de son ami, il le prémunit contre l'hérésie « qui cache son poison sous du miel; » mais il se borne à ce simple avertissement. Schott se préoccupait avant tout du côté pratique de la religion, de la vie chrétienne. De là aussi le sérieux de ses tendances et ses désirs de réforme morale.

C. Schmidt,
Professeur à la faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg.

(La suite à la prochaine livraison.)

(1) *De christiana vita salubriter instituenda. Lucubr.*, fol. 66 et suiv.

Digitized by Google

CHRISTIAN BARTHOLMESS.

En entretenant, il y a quatre ans, les lecteurs de la *Revue d'Alsace*, des travaux philosophiques et de la carrière pédagogique de *Joseph Willm*, enlevé, à peine âgé de 60 ans, à la science et à de nombreux amis, je ne pensais certainement pas que son jeune et brillant successeur dans la chaire de philosophie du Séminaire protestant de Strasbourg rejoindrait sitôt son maître ; je ne pensais pas que Christian Bartholmess, dans toute la fleur de son développement intellectuel et dans la force de l'âge, succomberait inopinément, et que moi, de beaucoup son aîné, j'aurais l'honorable mais douloureuse tâche de dire dans le même recueil, et j'aime à le penser, aux mêmes lecteurs, la vie trop tôt moissonnée de cet esprit éminent, de cet écrivain couronné comme Willm des palmes académiques.

Le nom de M. Bartholmess n'est peut-être pas aussi populaire dans notre pays que celui de son prédécesseur, qui s'est trouvé, comme Inspecteur d'Académie et comme pédagogue, en contact avec le nombreux public des instituteurs ; mais dans le royaume des intelligences, dans le monde de l'érudition, M. Bartholmess avait déjà conquis une place remarquée ; son nom était honorablement connu dans les Académies et les Universités des deux bords du Rhin, en Italie et en Angleterre. M. Bartholmess, occupait en un mot dans les sciences philosophiques et morales une place si distinguée, que c'est pour nous, qui avons connu toute sa valeur personnelle et vécu dans l'intimité de sa pensée, un devoir de piété de tracer quelques contours de cette belle figure, de prendre quelques pages dans cette vie si bien remplie, d'indiquer au hazard quelques chapitres dans ces ouvrages si sérieux, si sévères par le fonds, mais si lucides et si élégants par la forme, et de reproduire surtout à l'usage d'une jeunesse studieuse, la lutte que ce jeune savant a soutenue, les épreuves intellectuelles qu'il a traversées, pour arriver à un degré de développement qu'il n'est pas donné à tous d'atteindre, mais vers lequel il est bon d'aspirer.

Digitized by Google

La nouvelle de la mort prématurée de Bartholmess était à peine parvenue à Strasbourg, que je me suis laissé aller à écrire, sous l'émotion d'une douleur à peine contenue, quelques lignes reproduites par un Journal de la localité. Je n'ai rien à retrancher de cette notice funéraire improvisée, mais elle a dû être nécessairement incomplète, et j'avais pris, dès ce premier moment, vis-à-vis de moi-même et en face de légitimes regrets vivement exprimés, l'engagement solennel de suivre, dès son point de départ, cette carrière de penseur.

Un collègue de M. Bartholmess m'a devancé dans l'accomplissement de ce pieux devoir, et si je ne consultais que mes forces, je n'aurais qu'à jeter ma plume et à me dire, que, le monument étant élevé, il ne me reste qu'à cultiver en silence la mémoire d'un ami, et à lui payer en pleurs le tribut que je ne puis plus déposer sur sa tombe en paroles qui auraient eu, à défaut de talent, l'attrait de la nouveauté.

Si je persiste dans ma première idée, ce n'est pas que j'aie découvert une lacune dans le discours prononcé par M. Matter, le 11 novembre dernier, « sur la vie et les travaux de Bartholmess, » mais parce qu'il m'a semblé que je pourrais, à l'aide de quelques lettres intimes du jeune auteur, montrer à nu la transformation qu'il a subie, ou plutôt qu'il a provoquée lui-même, pour conquérir, malgré son point de départ tout germanique, un rang parmi les écrivains français corrects et éloquents. Ce sera pour un public Alsacien un spectacle utile, je pense, de voir, d'examiner de près les rouages de cette pensée, et les points d'appui de cette forte volonté, en lutte victorieuse avec des difficultés, qui auraient rebuté des courages moins vigoureux et des âmes moins pénétrées que la sienne de l'idée du devoir.

Ici je touche, de prime abord, à ce qui fait la véritable distinction de Bartholmess; il n'était pas seulement philosophe théorique, pas seulement nourri de ces nobles pensées, de ces sévères maximes, proclamées par les intelligences les plus hautes de tous les siècles; il pratiquait la vertu dans la plus belle acception du mot: il aspirait à être chrétien; il l'était sans doute. Dans sa propre famille il avait sous les yeux l'exemple de l'abnégation, de la résignation courageuse. Il en tira le parti auquel un cœur bien né devait s'attacher. De bonne heure il se rendit compte des luttes qui l'attendaient dans la vie; il les regarda en face sans sourciller.

Christian Bartholmess est né au domaine de Geiselbronn, près de

Digitized by Google

Haguenau, le 26 février 1815. Je ne sais jusqu'à quel point cet horizon de forêts et de lointaines montagnes a laissé une empreinte dans sa jeune imagination ; je serais tenté de le penser, à voir, chez lui, l'amour des champs et des beaux sites, que M. Bartholmess partage au surplus avec toutes les natures germaniques. Ses parents étaient allemands d'origine, et très récemment établis en France. Son éducation première a été tout allemande, car elle fut confiée, de bonne heure, à son grand-père maternel, professeur au gymnase de Pfortzheim, dans le grand-duché de Bade.

En 1829, à l'âge de quatorze ans, il entra au gymnase de Strasbourg. Ainsi Christian Bartholmess eut, plus que tout autre Alsacien, à lutter avec cette embarrassante position, que nous fait, dans le monde littéraire, l'usage primitif de deux langues, dont nous ne savons à fond ni l'une ni l'autre. Dès qu'il fut arrivé à l'âge de réflexion, il se rendit bien nettement compte de sa position, de son point de départ, du but qu'il s'agissait d'atteindre ; pour arriver à se dégermaniser — qu'on me pardonne cette expression — pour arriver à parler et à écrire correctement le français, il fit sur lui-même un travail obstiné, dont nous pouvons deviner les peines, les mécomptes primitifs, et les jouissances finales, en lisant les conseils qu'il donne plus tard à son frère, plus jeune que lui, et peut-être un peu moins désireux que lui de se métamorphoser. Voici ce qu'il écrivait, en 1841, c'est-à-dire à l'âge de 26 ans, de Paris, à une époque où il avait déjà le droit de se poser en précepteur de bon langage :

« Je te félicite, cher ami, du parti que tu as pris à l'égard de tes études pour cette année. Les lettres, voilà ta sphère actuelle. Je t'applaudis d'avoir pris, à l'instant même, des leçons chez M. Delcasso, dont j'ai toujours fort estimé le goût et le savoir. C'est un esprit judicieux, simple, grave, et qui, pour les exercices de style et de composition, me semble un maître parfait. Je regrette pour ma part de n'avoir point profité du secours que j'eusse pu trouver près de lui ; cela m'aurait épargné beaucoup de peine et de temps, et j'aurais aujourd'hui plus d'assurance, peut-être plus de délicatesse en tout ce qui concerne la matière du goût et de la critique littéraire. Une direction saine et active est ce qui fait avancer le plus vîte et le plus sûrement ; les efforts que l'on fait seul, et loin des gens habiles, laissent toujours des lacunes considérables et une sorte de timidité plus qu'invincible. Voilà pourquoi je suis très-content de te voir sous

Digitized by Google

la direction de M. Delcasso. Je te sais aussi grand gré de suivre les cours de l'Académie, de mettre tes travaux sur le pied du français exclusivement, de rechercher des conversations dans cette langue, et d'éviter pour un an du moins, le plus que tu pourras, tout contact avec « la vénérable Germanie. » Il faut quelquefois s'imposer des devoirs de ce genre; ces privations-là portent des fruits très-doux; au seizième siècle, on évitait ainsi ses contemporains et ses concitoyens, pour voyager en Grèce ou à Rome, c'est-à-dire dans les auteurs classiques. Notre position à nous autres Alsaciens exige de semblables sacrifices. »

Mes lecteurs auront remarqué l'éclatante justice rendue par M. Bartholmess à un maître dans l'art de bien dire et de bien écrire, qui a formé bien des élèves reconnaissants et peut-être aussi quelques ingrats. Si ce début d'une lettre charmante de Christian Bartholmess leur a inspiré quelqu'intérêt, je les prierai de continuer à lire les extraits suivants, qui indiquent, mieux que je ne pourrais le faire, la base sur laquelle l'auteur de *Giordano Bruno* a construit l'édifice de sa réputation littéraire et scientifique.

. . . . . « Lire peu, mais de bons ouvrages, tel est mon principe. Prends, par exemple, les trois volumes de la Chrestomathie de Vinet qui sont parfaits pour le choix des morceaux, la clarté, la sagesse des notes; étudie, comme on étudie les auteurs anciens, page par page, phrase par phrase, ligne par ligne, mot par mot; ne te lasse pas d'ouvrir dictionnaire et grammaire, jusqu'à ce que tu aies pénétré, saisi, goûté, retenu toutes choses; souvent quand tu as peine à entrer dans le génie d'un passage ou d'un auteur, *copie-le ou écris-le de mémoire,* et puis, compare ce que tu as écrit ainsi avec l'endroit même tel qu'il est sorti de la plume de son auteur, de cette manière tu apercevras la différence de ta pensée, de ta diction à sa diction, à sa pensée; les nuances te frapperont davantage, tu devineras mille choses, dont d'abord tu ne t'étais pas douté. Peut-être aussi ferais-tu bien de prendre un livre français, traduit en allemand, le Télémaque, je suppose, du moins un livre bien fait, classique; tu lirais d'abord un passage dans la traduction; tu le tournerais de même en français, par écrit ou de tête; il vaut mieux le faire de tête; puis tu lirais ce même passage dans l'original français encore, pour comparer les formes, les expressions avec la manière de l'auteur, du modèle; car ce n'est qu'en comparant sans cesse, sans relâche, qu'on apprend

Digitized by Google

à juger, à goûter, à discuter, à s'assimiler les beautés, les délicatesses, les particularités et, par conséquent, l'essence même d'une langue ou d'un chef-d'œuvre. Ce sont là, je le sais, des lieux communs; mais ne prouvent-ils pas que la vérité est quelque fois plus près de nous qu'il ne nous semble? Une autre ressource c'est l'habitude d'extraire, de noter, de transcrire les propositions qui nous ont plu pour leur force ou leur élégance. Je crois que cette année, où il s'agit pour toi de t'attacher plus à l'extérieur qu'au fond des pensées, tu feras bien de borner ces extraits aux phrases, à l'élocution, sans quoi, tu n'en finirais jamais et tu perdrais même du temps. Ceci est du reste, la partie commode et riante de la tâche; la portion sèche et ingrate, c'est de feuilleter les dictionnaires et les grammaires, c'est d'étudier l'élément logique, réfléchi, la métaphysique de la langue. Je crois ce côté fort important et nullement à dédaigner. Le dictionnaire de l'Académie vaut peut-être moins que celui de Boiste, pour qui veut donner à sa plume une taille classique; je l'ai vu au surplus chez toi. Après les lectures curieuses, lentes, calmes, à tête reposée, vient la lecture rapide, courante, légère, superficielle; car l'esprit doit quelque fois se délasser, se débander. Une poésie, quelques scènes de Racine, un roman comme ceux de Mad. de Staël, ou quelques pages de l'histoire naturelle de Buffon, ou les tragédies de Voltaire, surtout la Henriade, ou enfin les comédies de Molière, Lamartine aussi, voilà de quoi choisir. Il te sera facile d'emprunter ces ouvrages. Il faut les lire comme tu bois l'eau, sans t'arrêter longuement, ou comme on se promène.... Ce que je désire, c'est que tu fasses ces sortes d'excursions dans les auteurs des 17e et 18e siècles. Notre époque n'a pas encore de style fixe et n'offre pas un goût assez pur. En lisant une première fois, rapidement, au vol la Chrestomathie de Vinet, tu verras aussitôt quel auteur tu préféreras pour la lecture courante; il importe toutefois de varier ces amusements, afin de se garantir de toute tendance exclusive (*Einseitigkeit*). Je suis persuadé qu'une fois les premiers dégoûts dévorés, les premières difficultés surmontées, tu te plairas infiniment à ces travaux. Tes affections religieuses trouveront d'ailleurs une ample nourriture dans Fénélon, Bossuet, Massillon, &c.... Le Petit Carême de ce dernier et les lettres sur la religion et la piété du premier, pourront dès à-présent prendre place dans le catalogue de tes auteurs habituels ou favoris. A tout cela il faut joindre l'exercice de la parole, ou l'expo-

Digitized by Google

sition savante, ou la conversation. On aurait grand tort de négliger ce dernier expédient ; c'est peut-être le plus fructueux, parce qu'en parlant, en causant, la tête est obligée d'aller tout de suite, d'obéir aux nécessités du moment, de hâter son travail et d'imprimer à ses idées et à leur enchaînement une impulsion rapide, et une direction logique ; c'est un exercice excellent, et à Strasbourg plus indispensable qu'ailleurs. Car là il faut suppléer par la langue à l'oreille ; ailleurs on entend bien parler, on reçoit, bon gré malgré, des sons harmonieux en abondance, et on peut laisser reposer davantage les livres. Si à Paris il vaut mieux écouter, à Strasbourg il vaut au contraire mieux parler. »

Tout ce que j'ajouterais ne pourrait qu'affaiblir l'impression de ces préceptes, qui semblent faits à l'adresse de tout Alsacien destiné aux carrières libérales. Christian Bartholmess avait pratiqué à la lettre les règles qu'il trace à son jeune frère ; il les observait encore, lorsque son style avait déjà acquis une précision et une fermeté qui ne laissent entrevoir son origine germanique qu'à des yeux pénétrants, exercés. Mieux que personne il savait à quel prix on acquiert et on conserve le droit d'écrire en langue française et de « le montrer aux gens. » Car, il faut bien le dire, au risque de se faire détester par quelques esprits mal élevés et entichés de leur propre mérite, quelque louable que soit la tendance actuelle de beaucoup d'Alsaciens, qui cherchent à se rendre familier l'usage de la langue française, il faut prémunir quelques membres trop présomptueux de cette nouvelle confrérie littéraire contre le danger de paraître trop tôt devant le public dans leur nouveau costume, sans savoir s'il est parfaitement adapté à toutes leurs allures.

M. Bartholmess avait quitté le gymnase en 1832 ; il suivit alors les cours de la faculté des lettres, et du séminaire protestant ; car il se destinait à la théologie. C'était la carrière qui lui offrait les ressources les plus sûres et les plus promptes pour voler de ses propres aîles, et devenir, en partie, le directeur et le soutien d'une nombreuse famille qui n'avait pas de ressources assurées. Il y trouvait aussi, même dans les études préparatoires, un aliment pour ses tendances méditatives et religieuses ; il avait puisé, dans les leçons maternelles, les premiers préceptes de l'évangile ; l'expérience de la vie et la connaissance de son propre cœur lui en démontrèrent plus tard l'absolue vérité.

A l'époque où M. Bartholmess se préparait à se ranger parmi les

Digitized by Google

jeunes lévites, la chaire de philosophie à la faculté des lettres était encore occupée par M. Bautain. Le maître était alors à l'apogée de sa carrière de professeur ; à l'éclat de son début, il avait ajouté l'étendue du savoir, les convictions fortes, l'autorité du chef d'école, autour duquel se groupaient de jeunes convertis, ramenés par sa voix puissante, du sein du judaïsme ou de l'incrédulité au cœur de l'église catholique. Christian Bartholmess assistait régulièrement aux conférences de M. Bautain ; il y puisa, sans contredit, le goût des études philosophiques sévères, et rendait pleine justice à la méthode de ce maître respecté, qui a eu le rare bonheur de former et de conserver des élèves reconnaissants même parmi les dissidents. Nous ne rappellerons à cette occasion que M. Edouard Verny, qui, à une époque plus reculée, avait été l'un des disciples chéris sur lequel M. Bautain fondait de grandes espérances, mais qui a su conserver, comme M. Bartholmess, en face de cet esprit vraiment supérieur, toute son indépendance basée sur des convictions évangéliques.

Christian Bartholmess eut à peine terminé ses études, qu'il fut appelé et qu'il se rendit avec empressement à Paris (en 1837), pour y être attaché à une grande entreprise moitié littéraire moitié religieuse. La Société biblique de Londres faisait, à cette époque, revoir les textes français des Écritures Saintes. M. Matter, dans sa notice sur Chr. Bartholmess, nous apprend que la part qui échut dans ce vaste travail au jeune théologien alsacien fut le *Livre des Macchabées*. Cette traduction ne parut que dix ans plus tard, en 1847, c'est-à-dire à une époque où le traducteur lui-même ne se souvenait probablement plus de ce début anonyme dans la carrière littéraire, début que nous mentionnons simplement pour mémoire.

Le même biographe nous apprend que vers la même époque (1838) il confia à son jeune protégé la confection ou la traduction d'un *Manuel de l'Histoire grecque*, publié dans la grande collection Roret. M. Matter ajoute, et nous le croyons sur parole, qu'il retoucha le manuscrit du jeune débutant, *à fond, pas assez peut-être*, et qu'il le publia avec des encouragements mérités. M. Matter a raison d'être fier de ce patronage exercé si à propos et à si bon escient, car l'élève n'a point trompé l'attente de son patron ; il l'a peut-être dépassée.

Dans le courant de la même année (1838) M. Bartholmess fut présenté comme précepteur dans la famille du comte de Montigny-Jaucourt.

Digitized by Google

Ici commence pour lui la phase d'une existence toute nouvelle. Le séjour dans cette noble maison a été décisif pour lui. Par la droiture et l'aménité de son caractère, par ses formes gracieuses et douces, par l'étendue de ses connaissances aussi solides que variées, acquises à un âge où d'autres tâtonnent et cherchent encore leur voie, le jeune maître conquit bien vite la confiance des parents de son élève, et l'affection de son élève, dont il se fit l'ami, le guide, le père spirituel dans la plus noble acception du mot.

Jusqu'ici la position de M. Bartholmess ressemblait, je ne dirai pas à celle de la plupart, mais à celle de quelques-uns de ses confrères. Le bonheur inespéré qui lui échut, mes lecteurs l'ont deviné avant moi, ce sont les rapports de touchante intimité qui s'établirent entre lui et le grand-père de son élève. Je ne puis toucher à cette circonstance exceptionnelle, qui donna plus de relief, plus de consistance à la position du jeune précepteur, sans dire quelques mots du noble vieillard, qui couronna les bonnes actions de sa longue carrière par cette espèce d'adoption d'un jeune étranger, affectueux et dévoué comme un fils.

M. le marquis de Jaucourt était issu d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de France ; par la ligne féminine il se rattachait aux Duplessy-Mornay. Jeune colonel, au moment où éclatait la révolution de 89, il prit une part active aux grandes luttes de cette époque : membre de l'assemblée législative, il avait défendu pied à pied, avec une minorité courageuse le trône constitutionnel ; peu de jours avant les massacres de septembre, il avait trouvé un asile temporaire à Londres. Rentré, dès les premiers mois de 93, un moment en France, où il espérait voir triompher les lois sur l'anarchie, mais déçu dans son attente, il était parvenu à se réfugier une seconde fois à l'étranger, et à attendre en Suisse, de meilleurs jours. Sous l'Empire, membre du Tribunat d'abord, puis du Sénat, il avait été par devoir et par affection attaché au roi Joseph. Il s'était trouvé auprès de ce souverain, qui conservait sur le trône toutes les qualités de l'homme aimable et affectueux, au moment même où l'appel au trône d'Espagne lui parvint à Naples. Sous la seconde restauration, M. de Jaucourt, Pair de France, ne prit plus une part active aux affaires publiques. Le spectacle des grandes infortunes et des terribles revirements dont il avait été le témoin, était de nature à plonger un esprit de sa trempe dans les méditations les plus graves, et à lui ouvrir, dans l'étude des saintes écritures et dans la pratique des vertus chrétiennes une nou-

Digitized by Google

velle sphère d'activité. Le brillant marquis de Jaucourt devint, je ne dirai point un homme austère — cette transformation eut été antipathique à une nature aussi aimable que la sienne — mais un philosophe évangélique, se mêlant volontiers aux œuvres de piété que le protestantisme de France fondait à cette époque, les dirigeant de ses conseils, les assistant de ses deniers, cherchant et trouvant dans cette nouvelle vie une satisfaction aux plus nobles besoins de son cœur et de son intelligence.

Il sauvait du naufrage de son passé la noble simplicité du grand seigneur d'autrefois, et il fut à Paris l'un des derniers représentants, la tradition vivante des salons du 18me siècle, dont il avait conservé les incontestables qualités, sans l'alliage impur de la raillerie profane qui avait provoqué les crises révolutionnaires.

Être admis dans l'intimité, dans les entretiens confidentiels d'un homme de cette haute distinction, passer en revue avec lui les illustrations qui depuis cinquante ans avaient figuré sur le théâtre européen, être initié par lui dans les mystères, les dangers et les nobles jouissances de la vie des salons, voir par les yeux d'un guide aussi sûr, d'un directeur aussi expérimenté les choses de ce monde, en tirer profit pour son élève, pour lui-même, pour son avenir littéraire et social, tel fut le sort de Bartholmess! Il apprécia toute l'étendue de son bonheur; le tact exquis, dont il était doué par une grâce du ciel, et peut-être par les inspirations maternelles, le retint constamment à sa vraie place, ni trop haut, ni trop bas; dans la mesure qui convenait à sa position secondaire; mais dans les succès même qu'il obtenait déjà dans un cercle plus étendu que celui de sa famille d'adoption, il y avait pour lui un piège d'un autre genre, et peut-être n'y a-t-il pas complètement échappé. Les charmes d'une société polie, sont si grands qu'ils empiètent facilement, je ne dirai pas sur les devoirs sérieux, mais sur les heures du repos. M. Bartholmess avait, à ce sujet, une théorie toute faite; il éprouvait, dans une mesure d'ailleurs très-modérée, le besoin impérieux de cette vie des salons, de ce délassement des conversations spirituelles, qui enrichissent celui qui donne autant que celui qui reçoit; mais comme il ne retranchait rien pour cela de ses heures de travail, il en résultait, nous en sommes convaincu, un état de surexcitation intérieure qui a dû contribuer à abréger son existence. A l'exception de quelques natures très-fortement constituées et tout-à-fait privilégiées, il est

Digitized by Google

rare que la vie de l'homme de cabinet s'allie à celle de l'homme du monde, sans que la balance penche plus ou moins d'un côté ou de l'autre; il est rare que les deux existences rivales marchent de front, sans que la nature physique paye, par de graves perturbations, la contrainte qu'on lui impose et les sacrifices que l'on exige d'elle.

A la campagne de Presle, Christian Bartholmess partageait son temps entre M. de Jaucourt, son élève et ses études; à Paris dans ses heures de loisir, il voyait beaucoup d'amis, et il en avait de haut placés, grâce au patronage dont il était entouré, grâce aussi à ses qualités personnelles et aux études sérieuses, qui en imposent même à un monde frivole.

Si notre siècle ne peut se mesurer, en fait d'urbanité, avec les deux siècles précédents, il a certainement gagné en solidité. Les quatrains à Chloris et à Chloé depuis longtems ne font plus la réputation d'un jeune homme; les poèmes épiques, les tragédies même ne donnent plus une place distinguée dans le monde, à moins de porter l'empreinte du génie; tandis qu'une belle et bonne spécialité scientifique, lentement conquise, assigne un rang à celui qui a consacré sérieusement ses veilles à des études persévérantes. Je trouve dans les lettres même de M. Bartholmess un trait charmant à l'appui de ma thèse. Il était occupé, en 1847, d'un mémoire très-long, très-substantiel, et même un peu abstrait *sur la certitude*. L'académie des sciences morales et politiques avait mis ce sujet au concours en 1845.

Et maintenant je laisse parler le jeune concurrent lui-même :

« ..... Jamais, depuis qu'il existe une Académie des sciences morales en France, on ne vit concours pareil; figure-toi que j'ai le n° 19; il s'entend par ordre d'inscription; car j'espère bien que j'aurai un autre chiffre au classement définitif! Ainsi, lorsque tu entendras parler d'un n° 19, tu sauras que c'est M. Chr. B. qu'on veut désigner. Je te dirai, au reste, ma devise aussi, dans l'espoir que tu l'approuveras : « *Notre dépendance fait notre force.* » En l'adoptant au dernier moment (je n'avais pas eu le temps d'y songer auparavant) j'ai cru qu'elle exprimait, en effet, l'esprit et le ton fondamental de mon livre. Je ne pensais pas seulement aux certitudes de la religion, mais à toutes les convictions de l'homme. Je suis persuadé, et je fais effort pour le prouver dans les cinq livres de mon interminable œuvre, que l'auteur de l'univers a voulu attacher nos croyances à nos besoins. L'évidence en toute matière n'a lieu que là où la résistance est im-

Digitized by Google

possible, où l'acquiescement est inévitable, où la réalité s'impose à l'esprit subjugué. Oui, il en est ainsi, et ne peut en être autrement ! Voilà comment s'énonce le sentiment de la pleine foi sur toutes sortes de questions soit spéculatives, soit pratiques. Cette dépendance ne fait-elle donc pas notre force, puisque cette force consiste dans ce que nous croyons avec certitude, dans ce que nous savons avec évidence?.....

« Si le suffrage du premier corps savant de l'Europe laisse tomber un regard approbateur sur mon traité un peu déclamatoire et prolixe, je ne quitterai plus ma devise ; je la croirai providentielle. Ce n'est pas sans peine ni sans des efforts, dont il y a un an je me serais déclaré incapable, que j'ai atteint le *consummatum est*. Le 2 juillet je n'avais encore redigé que 500 pages, et le 4 septembre j'en avais composé et copié 2000. Oh ! que l'Éternel a été bon et charitable envers moi ! à genoux ! à genoux ! voilà ce que je ne cesse de me dire depuis lors. Pendant deux longues et sérieuses années pas une seule indisposition grave n'est venue déchirer la trame de mes recherches ! ..... Et lorsqu'il s'agissait de copier (écoutez bien ceci !) voici quatre ou cinq dames, toutes d'un esprit cultivé et d'une écriture élégante, qui viennent s'établir chez nous à Presle, et s'offrir pour copier mon indéchiffrable griffonnage ! Chacune d'elles copiait dix à vingt pages par jour; sans leur active coopération, il m'eût été physiquement impossible de paraître à ce concours-monstre. Si quelque succès vient couronner ma téméraire tentative, c'est à elles que je devrai, après Dieu, en rapporter ma reconnaissance. C'est le cas de redire que dans toutes les épreuves Dieu place une femme comme consolation, comme remède à côté du mal, en face de la douleur. Ce sont elles qui se dévouent, qui savent soulager et pleurer, et ce qui vaut mieux, tarir les larmes des hommes. Notre dépendance, (à l'égard des femmes), fait notre force. Tu le vois, ma maxime s'applique à tout. »

Que dites-vous de ce jeune et aimable philosophe, qui trouve tout-à-coup, pour une œuvre, qu'il sait être sérieuse, nullement amusante, quatre ou cinq secrétaires de bonne volonté (et quels secrétaires !) qui lui facilitent sa tâche, qui la rendent possible, et offrent leur charitable coopération, très-probablement avec la bonne grâce, et les instances qui en doublent la valeur ! Placez-vous donc au sein de la société la plus sérieuse du 18me siècle, et essayez d'y trouver un fait

Digitized by Google

analogue ! Notre époque seule était capable d'un trait de ce genre. Il a fallu, pour arriver à une délicatesse de procédés pareils, le triomphe de l'égalité bien comprise et le règne de l'intelligence morale. Mais de nos jours même tous les salons ne ressemblent pas à celui où le jeune lauréat a reçu ces charmants suffrages, avant d'entendre le suffrage de l'austère Académie. Laissons-le raconter lui-même ce premier succès, si enivrant pour un jeune auteur qui voit un long avenir de gloire laborieusement conquis s'ouvrir devant lui. Voici ce qu'il écrit huit ou neuf mois après la lettre dont je viens de donner quelques extraits.

13 Mai 1846. — « J'ai été appelé à Paris par le secrétaire perpetuel de l'Académie des sciences morales et politiques, qui a daigné m'accorder le troisième prix dans le concours de la « Certitude. » C'est une véritable surprise pour moi. Depuis que je savais l'effroyable quantité de mémoires (vingt, dont dix du plus grand mérite), depuis que j'avais fini, sans terminer mon travail, et en effleurant seulement les deux dernières parties, j'avais dit adieu à tout succès, et j'avais oublié mémoire, concours, nomination, tout enfin. On est satisfait de mon ouvrage; on le regarde comme le meilleur, mais inachevé.... enfin, on m'adresse l'appel honorable de composer une *Histoire générale de la Philosophie*, puisqu'on prétend voir dans mon mémoire un talent particulier pour un tel genre de composition. Enfin, ce matin, les journaux de Paris ont entonné la trompette. Le meilleur article se lit dans le grave *Moniteur*. Les *Débats* vont jusqu'à dire que j'ai déjà publié Ramus. J'en suis fort loin, hélas ! et cela me donne des remords. Le trente mai, veille de la Pentecôte, a lieu la séance publique où ton illustre frère sera solennellement loué, aux yeux de l'Institut et de la haute et lettrée société de Paris. Tout cela, crois-moi, car je suis sincère, tout cela *m'attriste et m'assombrit*. Je sais combien je mérite peu ces sortes d'ovations; l'on me croit un demi géant, tandis que je ne suis au fond qu'un pygmée et un myrmydon. »

L. SPACH,
Archiviste en chef du Bas-Rhin

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DEUX LÉGENDES ALSACIENNES

ET UNE BRETONNE.

(LA DAME DE BREYDA ET LE REVENANT DE MEROUX.)

Les vieilles gens s'en vont, et avec elles les vieilles histoires, les anciennes traditions, les naïves légendes de nos pères. Si l'on ne se hâte de recueillir pieusement tous ces récits d'autrefois, il n'en restera plus bientôt la moindre trace, et ce sera vraiment regrettable sous bien des rapports, et particulièrement au point de vue de l'histoire que la légende éclaire en maintes occasions. « En général, a dit avec raison un jeune savant de l'Ecole des Chartes, M. VALET, partout où vous voyez une *légende*, quelque erronée, quelque amplifiée qu'elle soit, vous pouvez être sûr, en allant au fond des choses, que vous y trouverez une *histoire.* »

Chaque pays a ses traditions, en plus ou moins grand nombre, suivant le caractère plus ou moins poétique et superstitieux de ses habitants. Elles ont pour la plupart été recueillies ; de vastes recherches ont été publiées sur ce sujet. Notre Alsace n'est pas une des provinces les moins riches en légendes, et la *Revue* en a déjà sauvé quelques unes d'un véritable oubli. Les environs de Belfort sont fertiles aussi en récits de ce genre : il n'y a guère de vieux château dans ces cantons qui n'ait sa dame blanche ; guère de clairières dans ces forêts qui n'ait son apparition. Au château ruiné de Rosemont, *tous les cent et un ans*, il revient une ombre qui se promène tristement dans les débris pendant une nuit entière. — A l'ancien château d'Essert, une dame blanche revient aussi, pendant les nuits sombres ; elle poursuit le voyageur et le détourne de son chemin : le malheureux marche, marche toujours, et au point du jour, exténué de fatigue, il voit avec douleur qu'il a tourné sans cesse sans sortir de la petite combe située au pied des ruines. — Lorsqu'après avoir dépassé le

Digitized by Google

martinet d'Offemont (près de Belfort), en suivant la direction qui mène au village, vous vous écartez du droit chemin en allant à gauche, vous trouvez un pré et un petit étang dont une extrémité s'enfonce dans le bois de l'Arceot. Les anciens du pays prétendent que dans cet endroit un esprit revient *tous les cent et un ans* (on remarquera, dans ces légendes, presque toujours ce même nombre). Il y a déjà longtemps de cela, un homme d'Offemont fut réveillé en sursaut au milieu de la nuit. Il vit une femme vêtue de blanc qui le supplia de venir jusqu'à l'étang de la forêt. Là, il fallait lui ôter une *clef de feu* qu'elle tenait serrée entre les dents. La clef enlevée, l'âme était rachetée de la damnation. Le paysan eut peur d'abord, il hésita et perdit du temps avec ses hésitations. Il allait enfin se décider, à la grande joie de l'âme en peine, quand le coq annonça le lever du jour. « Ah! malheureux, tes retards m'ont perdu, je suis encore damnée pour cent et un ans! » et en disant ces mots, l'apparition disparut. — Dans la forêt de Breyvâ, non loin de Meroux, on voit aussi, parfois, un blanc fantôme errer lentement au clair de lune, apparaître et disparaître derrière les arbres. Malheur à celui qui s'approcherait trop près des endroits hantés par cette âme damnée, et qui, la nuit, traverserait cette forêt maudite sans avoir mis préalablement dans sa poche *une pincée de sel*. L'imprudent serait infailliblement perdu; entraîné hors de son chemin par une puissance surnaturelle, il verrait de près la dame de Breyvâ, tenant dans sa bouche une *clef de feu*, et il aurait à coup sûr le même sort que ce jeune homme de Meroux qui, malgré les sages conseils de ses amis, voulût, à toute force, traverser, de nuit, la forêt de Breyvâ.

Voici cette triste histoire, telle qu'elle m'a été racontée par un des anciens du village de Meroux :

Trois paysans de cet endroit revenaient, un soir fort tard, de la fête de Bourogne. Le plus âgé était un homme prudent, se méfiant du diable et de ses maléfices, et craignant Dieu. Le second, sans être tout-à-fait irréligieux, n'adoptait pas toujours les croyances du bonhomme et se moquait même quelquefois de ses histoires. Mais, le plus souvent, il s'en voulait après d'avoir ainsi douté, et alors il se dépêchait de se repentir à l'intérieur. Quant au plus jeune, c'était une nature bien autrement décidée. Adonné sans cesse à tout ce qui pouvait ajouter à la somme de ses plaisirs, il ne contractait souci ni de Dieu, ni du Diable. Aussi eût-il été fort difficile de dire de son

Digitized by Google

âme qu'elle était blanche de tout péché mortel. Tout en jasant de la fête, des amis avec lesquels on avait bu largement et gaîment, des jolies *maniattes* qu'on avait fait sauter, ils étaient parvenus, sans s'en apercevoir, à la lisière de la forêt de Breyvâ. Le plus âgé, l'ayant remarqué le premier, dit à ses compagnons qu'il valait mieux prendre par la grande route, que ce serait un peu plus long, mais plus sûr et moins fatiguant.

Le plus jeune se moqua de lui, le traitant de peureux, de vieille femme, et parvint, non sans peine, à décider ses deux compagnons à passer par la forêt. Ils arrivèrent bientôt dans une clairière. Là, s'élevait jadis le manoir redouté de la châtelaine de Breyvâ. Aujourd'hui quelques pierres blanchâtres, rongées par le lichen et le temps, et deux puits presqu'entièrement comblés, dont les margelles disparaissent sous la mousse et les feuilles, en signalent seuls l'existence passée.

Les deux plus âgés traversèrent la clairière sans accident. Il n'en fut pas de même du plus jeune. Dès qu'il y eût posé le pied, il se sentit frappé d'une lassitude étrange. Sans pouvoir se l'expliquer, il se trouva en arrière de ses compagnons. Il voulut courir après eux, ses jambes se soulevaient à peine du sol. Il voulut les appeler, crier; sa voix était vide de son. Alors il eut peur, il frisonna, et vint tomber, plutôt qu'il ne s'assit, épuisé, sur la margelle d'un des puits. Il lui parut que deux mains de fer s'étaient appesanties sur ses épaules et l'avaient jeté à cette place.

Une clarté éblouissante envahit inopinément toute la clairière. Devant lui venait de s'allumer un immense foyer. Il s'en approcha aussitôt pour ranimer ses membres engourdis. Effort inutile! Ce foyer *clairait*, mais il ne chauffait pas. Sa lumière, d'abord ardente à vous aveugler, rougit, pâlit et ne projette plus bientôt que des rayons doux et tristes comme ceux de la lune.

Debout, derrière ce foyer, et serrant entre les dents une clef qui brillait dans la nuit comme un charbon embrâsé, se tenait une blanche apparition.

C'était la dame de Breyvâ, dont l'âme ne devait avoir ni trève ni repos jusqu'au jugement dernier, en châtiment de ses exactions et de son avarice. Dieu voulait qu'elle eût les dents et les lèvres sans relâche brûlées par cette clef qui lui avait servi à cacher ses trésors injustement acquis. Cette âme damnée revenait dans la clairiére, égarait

Digitized by Google

l'imprudent qui osait s'aventurer dans la forêt, et tâchait de lui faire arracher la clef maudite qui la consumait.

A la vue du fantôme, le malheureux se mourait d'épouvante. Une voix intérieure lui dit qu'il fallait essayer d'arracher cette clef, stigmate de honte et instrument de torture. D'instinct, il y porte la main; à peine si elle remue sous les secousses désordonnées qu'il lui imprime. Un mal atroce, celui causé par un fer rouge, le force à lâcher prise.

Il essaye de nouveau, plus résolu, plus audacieux que d'abord. O bonheur! la clef se déscelle des dents tenaces du fantôme. Elle vient!..... Mais le mal, devenu plus insupportable, a détendu une seconde fois ses doigts raidis. Tout est à recommencer.....

« Plus qu'une épreuve, dit le fantôme, une seule épreuve, entends-tu. Songe, songe à ton salut et au mien! »

Fou de douleur, ivre de ce courage que la terreur seule peut donner, il s'est crampouné avec rage à la clef. Cette fois, les dents ont abandonné leur infernale proie! les lèvres seules continuent à la retenir. A leur tour, les voilà qui s'en détachent, pelées, noircies! — La clef, la clef, oh! nous l'aurons cette fois!.... — Une seconde, et elle est à lui..... Mais à l'instant décisif, le supplice a vaincu de nouveau la peur de la damnation, ses mains se sont ouvertes. La clef! elle est rivée plus sûrement que jamais!....

Cependant les deux autres paysans, s'étant aperçus de la disparition de leur camarade, le cherchaient depuis longtemps déjà, interrogeant du regard et de la parole chaque partie de la forêt. Tout-à-coup, ils s'arrêtèrent saisis d'étonnement. La bise avait apporté jusqu'à eux des accents plaintifs comme ceux d'un mourant. Ils se dirigèrent vers l'endroit d'où ces plaintes avaient dû partir, et se retrouvèrent enfin dans la clairiére.

Leur jeune compagnon était là, étendu sur le sol, la tête appuyée sur la margelle du puits. Le croyant endormi, ils se mirent à le secouer avec vigueur, mais ils remarquèrent bientôt sa pâleur de marbre et l'affreuse contraction de ses traits.

« La dame!.... la clef!.... ah! elle brûle.... » râla-t-il dans un effort suprême. Ses deux camarades le prirent dans leurs bras pour le soulever: le corps retomba inerte.

L'enfer comptait un damné de plus.

On peut, dans ces légendes et dans d'autres à peu près semblables, remarquer deux traits caractéristiques, ainsi que l'a fait voir

Digitized by Google

M. Aug. Stœber, dans son *Etude mythologique sur les animaux-fantômes de l'Alsace* (voy. *Revue d'Alsace*, tom. II, pag. 550 et tom. III, pag. 111). D'abord c'est une espèce de *haine* contre ceux qui jouissent encore de la vie, une révolte contre le droit des vivants. Ensuite, c'est le *désir de la délivrance*, qui se manifeste quelquefois par des signes extérieurs, comme des gémissements, des soupirs, des paroles plaintives. Ce sont en effet, presque toujours, des âmes frappées d'un châtiment de Dieu, en expiation d'anciens péchés. Elles demandent à être délivrées, mais, malheureusement, il ne nous est pas donné de savoir par quels moyens la délivrance s'opère. Les légendes n'indiquent que très-rarement le mode de délivrance. Tel est pourtant le cas des deux légendes de *la Dame de Breyvâ*, et de *la Dame de l'étang d'Offemont*. Il en est de même de la tradition qui concerne *le Siège du Crapaud*, racontée par les frères Grimm, et de celle de *la Dame de Rougemont*, rapportée par M. de Golbéry dans un article intitulé : *Antiquités de l'Alsace*, et inséré dans la Revue *l'Epoque* ou *Soirées européennes*, tom. IV (1836), pag. 44.

Il existe encore, dans les environs de Belfort, une autre légende où l'âme en peine indique quel sera le moyen de finir son tourment. Elle me fut autrefois racontée à Meroux, dans la famille Gressot. Dernièrement, à Paris, au coin du feu de la petite chambre d'étudiant de la rue Copeau, et pour charmer les ennuis des longues soirées d'hiver, un amateur passionné de toutes ces naïves traditions populaires, me faisait narrer quelques-unes des antiques légendes de mon pays. Celle du *Revenant de Meroux* l'intéressa particulièrement. Il eût l'idée de l'écrire.

La voici telle que l'a tracée sa plume élégante :

« Dans le village de Meroux, un homme était au plus mal.

« Deux fils composaient toute la famille de cet homme. Autant le plus jeune, Jean, remplissait sa vie de joie et de consolation ; autant Remy, l'aîné, l'abreuvait de tourments. Débauché, haineux, jaloux, il ne dissimulait pas ses implacables ressentiments contre son père, qui, dans plusieurs circonstances impérieuses, avait dû flétrir sa mauvaise conduite d'un blâme sévère, mais mérité.

« Pressentant sa fin prochaine, le père fit venir près de lui ses deux fils pour leur adresser ses recommandations suprêmes.

« Après quelques instants d'entretien : « Mes enfants, leur dit-il, « voici mes dernières volontés : Comme je désire vous voir vivre en

Digitized by Google

« frères, j'entends que vous preniez chacun une part égale dans mes « biens. Je vous recommande, en outre, de faire dire trois messes « pour le repos de mon âme, la première un mois à compter du jour « où je ne serai plus, les deux autres, chacune après un même « intervalle. »

« Il reçut d'eux la promesse qu'ils exécuteraient religieusement ses volontés, il les bénit; puis, rentrant en lui-même, il se prépara à recevoir les secours de la religion.

« Le prêtre arriva trop tard. Toutefois, comme cet homme s'était toujours conduit en vrai chrétien, on l'enterra suivant toutes les cérémonies de l'Eglise.

« Même en présence du spectacle terrible et imposant de la mort, Remy, dont les démonstrations avaient été feintes ou forcées, ne s'était pas réconcilié avec son père. Au mépris du partage sacré arrêté par ce dernier, il ne tarda pas à soulever un procès contre son frère, dans le but de lui voler sa part dans le patrimoine commun.

« Deux mois s'écoulèrent au milieu des tracasseries et des déchirements excités par Remy, et les deux premières messes furent célébrées, mais payées avec les deniers de Jean. Quand il parla à Remy d'en solder la moitié du prix, celui-ci éclata en violentes récriminations: « A quoi bon tant d'argent, disait-il, pour satisfaire le caprice « ridicule d'un vieux fou? L'argent était-il donc si abondant qu'il « fallut ainsi le semer à pleines mains? D'ailleurs le bonhomme « n'avait-il pas vécu selon toutes les simagrées de la religion? Si le « paradis existait, n'avait-il pas dû s'y rendre tout droit? Que venaient « donc faire ces messes dont on lui rebattait les oreilles? »

« Cependant Remy multipliait ses efforts. Il alla jusqu'à corrompre les juges et à produire des pièces faussement fabriquées. Il fit tant et si bien, qu'avant la fin du troisième mois, il fut investi, à l'exclusion de son frère, de tout l'héritage paternel.

« Jean, réduit à mendier, quitta immédiatement le pays sans dire à personne où il se rendait. Il n'envoya jamais de ses nouvelles, et l'on ne sut ce qu'il devint.

« Une troisième messe restait à dire.

« Quand le moment fut venu, Remy se garda bien d'aller trouver le curé. La journée se passa et la volonté du mort était enfreinte.

Digitized by Google

« Tout le monde dormait dans la maison du mauvais fils et du mauvais frère. Dans la nuit, une rumeur extraordinaire réveille les serviteurs. Ils écoutent, et il leur paraît que cette rumeur vient de la chambre où était mort le père et où personne n'avait couché depuis. C'étaient des sanglots, des plaintes, des gémissements, des allées et venues, coupées par de rares intervalles de repos. Sous l'aiguillon de la peur, aucun d'eux n'osa se rendre à cette chambre pour s'assurer de ce qui s'y passait.

« Le lendemain matin cependant ils se hasardèrent à y pénétrer tous ensemble. La chambre était telle qu'on l'avait laissée. Rien n'annonçait qu'elle eût reçu un visiteur nocturne.

« Les nuits suivantes, les mêmes phénomènes troublèrent le sommeil des gens de la maison. Pas un ne fut encore assez hardi pour tenter de mettre à jour le mystère. Les phénomènes allaient même en grandissant. On remarqua que des sacs de blé, posés au bas de l'escalier, avaient été déplacés et transportés au grenier. Les plaintes devenaient plus sensibles. On crut distinguer des mots comme ceux-ci : « Priez « pour moi ! ayez pitié de mon âme ! »

« Au premier chant du coq tout bruit avait cessé.

« Remy, qui couchait dans un corps de bâtiment fort éloigné, traita de contes en l'air tout ce qu'on lui rapporta sur ce qu'on voyait et entendait dans sa maison. « Après tout, ajouta-t-il, si c'est le père « qui revient, grand bien lui fasse ! Il en sera quitte pour faire lui-« même sa couverture. »

« Dès lors on laissa l'hôte ténébreux se démener inutilement dans la chambre qui demeura entièrement condamnée.

« Le mois de janvier 1633 commençait. La guerre de trente ans qui bouleversait l'Allemagne depuis si longtemps venait d'envahir l'Alsace. Belfort, la plus forte place du Sundgau, était tombé au pouvoir des Protestants, et leurs soldats campaient dans toutes les localités d'alentour. Un corps de troupes suédoises vint au village de Meroux pour y prendre logement. Les habitations particulières furent mises à contribution, et un homme et son cheval échurent à celle de Remy.

« Lorsque le Suédois se présenta, les gens de la maison lui répondirent qu'il n'y avait plus de place vacante. L'un d'eux objecta qu'il restait la chambre condamnée.

Digitized by Google

— « Y pensez-vous, répondirent les autres, effrayés, voulez-vous donc la mort de ce brave soldat.

« Celui-ci les pressant de demandes, après bien des hésitations, ils lui apprirent tout ce qu'ils connaissaient du revenant, de ses promenades, de ses prières, de ses actions bizarres.

— « N'est-ce que cela? dit le Suédois, en riant aux éclats, allons vite qu'on me donne cette chambre! Dieu soit loué! nous ne coucherons dehors, ce soir, ni ma bête ni moi. »

« Malgré l'aversion que le pays conquis avait pour les Suédois, qui se montraient dans cette guerre d'une cruauté révoltante, la frayeur superstitieuse attachée à cette chambre était telle, qu'on ne vit pas son dessein sans une singulière appréhension. On mit tout en œuvre pour l'en détourner. Mais, lui, persistant en riant de plus belle, on se décida enfin suivant ce qu'il désirait. Vers dix heures, il prenait congé des gens de Remy, et il montait à son logis d'un soir. Le lendemain, on prenait de nouveau la campagne, et il était bon de faire ample provision de repos. Le voyant partir, chacun se signa sur son passage.

« Quand il se trouva seul avec lui-même dans cette chambre, qui, disait-on, servait toutes les nuits de théâtre à des choses si en dehors des événements ordinaires de la vie, le Suédois ne put échapper, malgré tout son courage et son incrédulité, à une certaine impression de crainte. A son insu, il en sondait du regard chaque partie, examinant par où l'hôte mystérieux, s'il en existait un, pouvait faire irruption. Il songe alors à prendre ses précautions contre une attaque, qu'elle dût venir des vivants ou des morts. Il descend à l'écurie et revient avec les harnais de son cheval. Il les dépose sur l'*arche-banc*. Au besoin, dit-il en riant, pour se donner de l'assurance, nous en chargerons les épaules de M. le revenant.

« Revenant! » lui renvoya l'écho de la chambre, laquelle était très-vaste. Le Suédois tressaillit, et bien qu'il n'aperçut rien d'extraordinaire, il sentit que son cœur battait plus vite. Il place son sabre à la tête du lit, de manière à pouvoir facilement le saisir en cas de danger. Il s'assure que la fenêtre est bien close. Enfin, il tire son couteau de sa ceinture, et le fait glisser au-dessus de la *ticlette* de la porte pour empêcher toute entrée du dehors. Ces mesures prises, il se couche, et bientôt il s'endort.....

« A l'extérieur nul bruit, nul bruit dans la maison. La lune, dans

Digitized by Google

tout son éclat, brille doucement au-dessus du village, et ses pâles rayons, mêlés à la réverbération de la neige, envoient dans la chambre une lueur incertaine qui suffit cependant pour permettre de distinguer tous les objets.

« A minuit, le Suédois est soudain arraché à son premier sommeil. Il a cru percevoir les pas d'une personne gravissant lourdement l'escalier qui crie sous son poids. Il prête l'oreille; on s'arrête; on a saisi le loquet. On ébranle la porte qui résiste. Il regarde.... la porte s'ouvre. Se rappelant alors qu'il a placé son couteau dans la *ticlette*, il croit rêver, il se frotte les yeux et regarde de nouveau. Un vieillard, dont les traits sont plus blancs que la neige qui enveloppe en ce moment la nature, et dont la marche s'éclaire d'une lumière indéfinissable, triste comme celle qu'on voit danser dans la nuit au-dessus des tombeaux, entre dans la chambre. L'inconnu ferme la porte avec soin. Le voilà maintenant qui se dirige lentement vers le lit.

« La terreur avait saisi le Suédois.

« — Qui es-tu? que veux-tu? » cria-t-il en sautant sur son sabre.

« — Je suis l'hôte de cette chambre, et je reviens dormir dans « mon lit. »

« — N'avance pas davantage ou je frappe! » crie de nouveau le Suédois, devenu pâle et frissonnant sous les coups redoublés de la peur.

« — Les morts n'ont rien à redouter des armes des vivants, fais-« moi place que je dorme encore dans mon lit. »

« Et le vieillard s'approcha tout près, si près, que le soldat sentit le froid de son souffle. Eperdu, le sabre à la main, il fait mine alors de lutter contre le fantôme s'il poursuit son dessein de se coucher près de lui. Celui-ci restait immobile, le couvrant tout entier de son regard morne et pénétrant.

« Tout-à-coup, il se met à tourner autour du lit, toujours éclairé de cette lumière singulière qui semble sortir du sol sous ses pas.

« Le lit était adossé de deux côtés à la muraille.

« Spectacle curieux et inexplicable! Il tournait tout autour comme s'il eût été placé au milieu de la chambre.

« Le Suédois qui, succombant à l'effroi dont il était de plus en plus frappé, avait laissé glisser son arme et était retombé presque inanimé, le regardait d'un œil égaré, vertigineux. Il l'apercevait vaguement marchant dans la muraille qui s'illuminait alors comme de clartés

Digitized by Google

phosphorescentes. Enfin le fantôme s'arrêta. Horreur! le soldat sent contre son corps le contact d'un corps humide et glacé!..... le sang s'arrête dans ses veines.... il s'évanouit... Revenu à la vie, il éprouve cette étrange et douloureuse oppression que donne le *fouilletot.* (1) Il comprend que son terrible compagnon de nuit est accroupi sur sa poitrine.

« — Homme mort, peut-il à peine articuler, que faut-il faire pour « te délivrer du purgatoire? »

« — Il ne faut plus qu'une messe pour délivrer mon âme. Veux-tu « me jurer de la faire dire demain par le curé? »

« Le Suédois, fervent protestant, recula devant l'idée de s'adresser à un prêtre catholique.

« Le fantôme comprit ce qui se passait en lui. La pression devint plus forte. L'étouffement monta à la gorge du patient.

« — Je le jure, » dit-il enfin d'une voix strangulée. »

» La pression, le fantôme, la lumière, tout se fondit instantanément.... Il ne restait au Suédois, de tout ce qui s'était passé, que ce que laisse après lui un violent accès de fièvre.

« Sans la crainte inexorable de passer pour un poltron, il eût, bien volontiers, réveillé de suite tous les gens de la maison. Cette crainte le força d'attendre jusqu'au jour dans d'indicibles angoisses.

« Enfin le lendemain arriva. Il pût descendre. Sa pâleur jeta l'effroi parmi tous ceux qui l'aperçurent, et cet effroi s'augmenta au récit de l'épouvantable drame de la nuit.

« Il se présenta chez Remy pensant qu'après tout c'était à lui à faire les frais du service religieux. Celui-ci refusa net, et, s'il contint sa fureur, c'est qu'on était en pays vaincu, et que, tout en haïssant vigoureusement les Suédois, il était bon de conserver des égards devant eux. Voyant qu'il n'obtiendrait rien de Remy, le soldat se décida à se rendre chez le curé du village auquel il donna l'argent nécessaire.

« La messe fut célébrée.

« Depuis lors le fantôme ne revint plus. Son âme était délivrée des tourments du purgatoire.

« Le jour où le Suédois remplissait son serment, Remy tomba frappé d'une mort foudroyante. On remarqua qu'il avait dû mourir au moment même où la troisième messe finissait. »

(1) Nom sous lequel est désigné le *cauchemar* dans le patois-roman des environs de Belfort.

Digitized by Google

Cette légende a plus d'un rapport avec celle intitulée *l'Auberge-Blanche*, dans le *Foyer breton*, d'EMILE SOUVESTRE. Il est même remarquable de trouver autant de points de ressemblance entre les deux traditions alsacienne et bretonne. Voici cette dernière, d'après le récit d'EMILE SOUVESTRE :

Un jour, un voyageur entra dans une auberge du Poitou, appelée l'*Auberge-Blanche*, à cause de la couleur de la façade, et demanda à passer la nuit. L'aubergiste, brave et honnête homme s'il en fût, lui dit que la maison était pleine et qu'il ne restait que la chambre rouge. — « Eh bien, donnez-la moi, répliqua le voyageur. » Mais Floc'h, l'aubergiste, se gratta la tête et devint triste. — « Depuis que je suis à l'Auberge-Blanche, dit-il, il n'y a jamais eu que deux hommes qui ont couché dans cet endroit, et, le lendemain, leurs cheveux se trouvaient blancs de noirs qu'ils avaient été la veille. »

Le voyageur regarda l'aubergiste. — « Avez-vous donc des morts qui reviennent chez vous, brave homme, demanda-t-il ?

— « Il y en a, murmura Floc'h.

— « Alors, à la grâce de Monsieur le bon Dieu et de Madame la Vierge. Faites du feu dans la chambre rouge et bassinez mon lit, car j'ai froid. »

L'aubergiste fit ce qui lui était ordonné.

Cependant le voyageur, après avoir soupé, monta dans la chambre rouge, vaste pièce couleur de feu, avec de grandes taches luisantes sur le mur, si bien qu'on l'aurait crue peinte avec du sang encore frais. Dans le fond, il y avait un lit qu'entouraient de grands rideaux. Le reste était vide, et l'on entendait le vent qui soufflait tristement dans la cheminée et dans les corridors, comme les voix des âmes demandant des prières. L'étranger fit sa prière, se coucha sans crainte et s'endormit.

Mais voilà qu'au moment où minuit sonnait, il se réveilla et entendit les rideaux qui glissaient sur leurs gaules de fer et qui s'ouvraient à sa droite. Le voyageur voulut descendre du lit ; ses pieds heurtèrent quelque chose de froid, et il recula effrayé !.... Il y avait là, devant lui, un cercueil avec les quatre cierges aux quatre coins, et, par dessus, le grand drap noir semé de larmes blanches !

L'étranger s'élança de l'autre côté du lit : aussitôt le cercueil y passa et lui barra de nouveau le passage.

Digitized by Google

Cinq fois il essaya de sortir, et cinq fois la bière se plaça sous ses pieds, avec les cierges et le drap noir.

Le voyageur comprit que c'était un mort qui avait sa demande à faire, il se mit à genoux dans son lit, et après s'être signé :

— « Qui es-tu, mort? dit-il; parle, c'est un chrétien qui t'écoute.»

Une voix sortit du cercueil et dit :

— « Je suis un voyageur assassiné ici par ceux qui tenaient l'auberge avant l'homme qui y demeure maintenant; je suis mort en état de péché, et je brûle dans le purgatoire. »

— « Que veux-tu, âme en peine, pour te soulager? »

— « Il me faut six messes dites à l'église Notre-Dame-du-Folgoat par un prêtre en étole noire et blanche; puis un pèlerinage fait en mon intention, par un chrétien, à Notre-Dame-de-Rumengol. »

— « Tu auras tes six messes, âme en peine, et moi, qui suis un chrétien, j'irai, en ton intention, faire un pèlerinage à Notre-Dame-de-Rumengol. »

A peine le voyageur avait-il parlé ainsi que les cierges s'éteignirent, les rideaux se fermèrent, et tout rentra dans le silence.

L'étranger passa la nuit en prière. Le lendemain, il raconta tout à l'aubergiste, puis, il lui dit :

— « Brave homme, je suis M. de Rohan, de famille noble s'il en est en Bretagne. J'irai faire un pèlerinage à Rumengol, et je payerai les six messes. Ne vous inquiétez donc plus car l'âme sera délivrée. »

Un mois après, la chambre rouge avait perdu sa couleur de sang : elle était redevenue blanche et gaie comme les autres, et l'on n'y entendait plus d'autre bruit que celui des hirondelles qui nichaient dans la cheminée; on n'y voyait plus autre chose que trois lits et un crucifix.

Le voyageur avait tenu sa parole..... »

Telle est la légende bretonne.

D'où peuvent provenir de semblables coïncidences entre cette histoire et le récit alsacien, entre les traditions de deux peuples aussi différents d'origine, de langage et de mœurs?

H. Bardy.

Digitized by Google

LE JEU DES OSSELETS.

Parmi les jeux qui délassent notre joyeuse jeunesse, il n'en est pas de plus ancien ni de plus généralement répandu, que le *jeu des osselets*. Ce qui le prouve, ce sont tout d'abord les nombreuses dénominations qu'il porte dans l'antiquité ainsi que de nos jours; dans nos contrées, comme dans les pays les plus éloignés.

Qui d'entre nous ne connaît pas le jeu des osselets? qui ne l'a pas joué lui-même dans cet âge heureux, où il nous fallait si peu de chose pour nous divertir? Si donc je vais citer quelques unes des principales manières de le jouer, c'est moins pour apprendre quelque chose de nouveau à mes lecteurs, que pour rappeler à leur mémoire les douces émotions qu'ils ont éprouvées autrefois, en s'y livrant avec les compagnons de leur enfance.

Les *osselets* proprement dits, sont, comme leur nom l'indique suffisamment, de petits os provenant du talon de certains animaux, surtout du mouton; à leur défaut, des cailloux bien assortis, des noyaux de pêches ou d'abricots, peuvent les remplacer convenablement. Ils sont ordinairement au nombre de *cinq*.

Le rang entre les joueurs étant réglé, le premier place les osselets sur le dos de sa main droite, les lance en l'air et les laisse retomber sur une table; ensuite il en prend un, le jette en l'air et, avant de le recevoir sur le dos de la main, il saisit un autre osselet; il continue de cette manière jusqu'à ce qu'ils les ait ramassés tous; si son osselet touche la table avant qu'il en ait saisi un autre, il a perdu. Telle est la manière la plus simple et la plus facile de jouer ce jeu. En voici une autre dont l'exécution exige plus de prestesse et d'habileté.

Il s'agit de garder dans la main tous les osselets dont on a pu s'emparer successivement, tout en recevant l'osselet jeté sur le dos

Digitized by Google

de la main et en prenant chaque fois un de ceux qui se trouvent encore sur la table. Lorsqu'on y a réussi, on les place tous sur la partie convexe de la main, on les jette en l'air pour les recevoir ensemble dans le creux de la même main avec laquelle on les avait lancés.

Une troisième manière de jouer n'est pas moins attrayante. Les joueurs sont rangés autour d'une table; chacun a devant soi un petit tas de cailloux ou de noyaux. Celui qui a l'avantage du premier coup, lance son caillou en l'air et enlève du tas le plus rapproché, autant de cailloux qu'il peut, avant que le sien soit venu retomber sur le dos de sa main. Après un certain nombre de tours fixé d'avance, chacun compte ses cailloux; celui qui en a le plus, est déclaré vainqueur.

Outre les trois manières que je viens de décrire, il en existe encore bien d'autres, qui toutes se rapprochent plus ou moins de celles qui étaient usitées dans l'antiquité.

Les *Grecs* connaissaient le jeu des osselets sous la dénomination d'*ἀστραγαλισμὸς* ou *ἀστραγάλισις*; ils se servaient, à cet effet, du premier des os du tarse, *ἀστραγάλος*; ces os, ordinairement au nombre de *quatre*, étaient convexes en certains endroits, concaves en d'autres. Primitivement on les plaçait sur la partie plate de la main et, après les avoir jetés en l'air, on comptait les côtés qu'ils présentaient aux joueurs; plus tard, pour empêcher les tours de main, on faisait passer les astragales par des cornets nommés *πύργοι* ou *φιμά*, plus larges en bas que par le haut et qui avaient plusieurs degrés au-dedans. La valeur de chaque côté étaient déterminée; le plus beau coup (*βόλος*) était *quatorze*, mais il devait être le résultat des côtés 1, 3, 4 et 6. On le nommait *ἀφροδίτις*, *jactus venerius*, ou bien *βασίλειος*, le coup *royal*, *basilicus;* car le joueur qui avait réussi à le jeter, était déclaré vainqueur et *roi* de la table. (1)

D'après plusieurs auteurs anciens et certains monuments conservés encore de nos jours, le jeu des osselets était particulièrement joué par les enfants. Une peinture monochrome du *Musée d'Herculanum*, I,

(1) Horace y fait allusion dans ces vers: « *Nec regna vini sortiere talis.* » Voy. *Encyclopédie*, vol. XXIV, pag. 108. — Plutarque dit d'une manière plus générale: *ἐν ἀστραγάλοις νικᾶν*, Voy. M. Alexandre, *Dict. grec.* — Les Grecs nommaient le jeu *πεντασιθίζειν* lorsqu'on employait *cinq* astragales. Voy. Riemer, *Griech. Wörterb.*

Digitized by Google

table 1, représente les enfants de *Niobé*, cette fille téméraire de Tantale, qui avait osé se préférer à Latone, occupés à lancer des astragales, au moment où l'impitoyable rivale de leur mère parut au milieu d'eux. (1) Un autre tableau, qui fait un des ornements du *Musée Borborico*, v, 53, nous montre les enfants de *Médée*, jouant à ce même jeu, et ne s'apercevant pas, dans leurs joyeux transports, que leur mère, dévorée par la vengeance et le désespoir, a déjà soulevé le poignard qui devait les percer.

Phraartes, roi des Parthes, envoya à *Démétrius*, roi de Syrie, des *astragales d'or*, pour lui reprocher, par cet acte symbolique, sa légèreté et son enfantillage. (3)

Apollonius de Rhodes (né vers 230 avant J.-Ch.), fait jouer aux astragales *Cupidon* et *Ganymède;* le prix de la victoire était les astragales mêmes avec lesquels ils jouaient. Il représente Ganymède triste, n'en ayant plus que deux de reste; tandis que le petit dieu ailé en avait plein ses mains et les replis de sa robe. Quoique ayant tout l'avantage du jeu, Cupidon quitte cependant la partie, sur la promesse que lui fait Vénus, sa mère, de lui faire présent de la magnifique balle, que Jupiter avait reçue dans l'île de Crète, de sa nourrice Adrastée, pourvu que, de son côté, son fils lui accorde la grâce qu'elle vient de lui demander en faveur de Junon et de Minerve. (4)

Mais le jeu des osselets eut plus tard une signification plus sérieuse. Plusieurs *oracles*, entre autres celui d'*Hercule* en Achaïe et celui de *Géryon*, à la fontaine d'Apone, près de Padoue, s'en servaient pour formuler leurs réponses. (5) Il en résulta une espèce de *divination* appelée ἀστραγαλομαντεία, à laquelle s'adonnait une classe particulière de devins, les ἀστραγαλομαντεῖς.

La coutume de consulter le *sort* au moyen de cailloux, d'osselets ou d'autres objets semblables, désignés par le nom général de κλῆροι,

---

(1) Riemer, *Griech. Wörterb.*, au mot ἀστραγάλος. — Rochholz, *Kinderreime u. Kinderspiele*, Leips. 1857, p. 447.

(2) Rochholz, l. c.

(3) *Encyclopédie*, xxiv, p. 108.

(4) M. Bescherelle, aîné, *Les jeux des différents âges chez tous les peuples du monde*, pag. 38.

(5) *Encyclopédie.*

Digitized by Google

reposait sur la même croyance, c'est-à-dire, que les dieux manifestaient leur volonté par la manière dont ces κλῆροι étaient disposés après avoir été jetés. Le septième livre de l'*Iliade* rapporte que, neuf héros grecs s'étant présentés pour combattre le fougueux Hector qui les avait provoqués, le vieux Nestor proposa de faire décider par le sort quel serait celui d'entre eux auquel reviendrait cet honneur. Aussitôt toute l'armée des Grecs se lève, et, les yeux et les mains dirigés vers le ciel, ils supplient Jupiter de désigner Ajax ou le fils de Tydée ou bien Agamemnon, roi de Mycènes. Nestor secoue le casque qui renfermait les κλῆροι et, à la grande joie des guerriers, celui d'Ajax en jaillit.

Les *Romains* employaient également pour ce jeu des *ossicula*, *astragali*, des osselets, ou bien des *ocellata*, de petites noix rondes comme de petits yeux, *ocelli;* les *tali* ou *aleae*, de forme cubique, employés plus tard, étaient des *dés*. SUÉTONE (1) dit que *César Auguste* jouait souvent à ce jeu, et, du fragment d'une lettre adressée par l'empereur à sa fille, nous apprenons qu'il lui envoya deux cent cinquante deniers afin de les distribuer entre ceux qu'il avait invités pour jouer aux *dés* ou à *pair* ou *impair*. (2) Au 83e chapitre de la même biographie, Suétone, en énumérant les différents délassements, auxquels se livrait Auguste, cite encore spécialement les *dés* et les *osselets;* (« *Modo* talis *aut* ocelatis, rucibusque *ludebat cum pueris mixutis.* »)

Les *osselets* étaient aussi très-connus en France. Dans l'énumération des jeux auxquels s'adonnait son jeune héros *Gargantua*, RABELAIS cite les osselets sous les noms de *martres* ou *pingres*, (3) encore usités dans plusieurs provinces de la France, entre autres dans l'*Anjou;* dans la Bretagne on dit: jouer au *bilibann;* de *bili*, caillou ou gallet et *bann*, jet. (4)

En *Espagne* le jeu se nomme *juego de tabas* ou *juega a carvicol*, cornicoles; de ce dernier mot dérive probablement l'ancienne dénomination allemande *karniggeln*.

---

(1) *Vie de César Octave*, chap. 71.

(2) *Talis, vel par impar.*

(3) Oeuvres de RABELAIS, édit.de MM. Burgaud des Marets et Rathery, Paris 1857, tom. I, pag. 87.

(4) LE GODENIC, *Dict. celto-breton*, p. 41.

Digitized by Google

Les *Anglais* le connaissent sous le nom de : *to play at huckle-bones;* de *huckle*, bosse et *bone*, os, (*Bein*, allem.)

Dans la *Belgique* on dit *pikkelen*, verbe; jouer aux osselets; (*pikkel*, subst. sing. ; *pikkelen*, plur.)

TACITE nous apprend que les anciens *Germains*, « au milieu d'occupations sérieuses, vont jouer *aux dés*, mais avec une telle fureur et un tel acharnement, que lorsqu'ils ont tout perdu, pour dernière ressource et dans un dernier coup de dés, ils se jouent eux-mêmes et leur liberté. Le perdant se soumet volontairement à l'esclavage. » (1) Mais le *jeu des osselets* proprement dit était aussi très-répandu en *Allemagne*. Les poètes du moyen-âge le citent plusieurs fois ; CONRAD DE WÜRZBOURG, dans sa *Guerre de Troye*, pp. 15,875-84, en parle comme d'un divertissement auquel se livraient les jeunes filles, « *junge Megde.* » (2) FISCHART, le traducteur de *Gargantua*, le nomme *hilteckens*. (3) Voici encore toute une série de dénominations allemandes données à ce jeu : *Knöcheln*, *Knobeln*, (RIEMER, l. c.); *Datschelspiel*, (GRIMM, *Deutsch. Wörterb.*, II, 826) ; *Fangsteins*, *Wirteln*, *Auftätzeles*, *Auftäscherles*, *Ballctle*, *Steinles*, dans le Würtemberg, (MEIER, *Deutsche Kinderreime u. Kinderspiele aus Schwaben*, n° 447) ; *Krönlis*, (ROCHHOLZ, pag. 447) et *Barryflis*, (STALDER, *Schweizer. Idiotikon*, I, 137), en Suisse. En Alsace : *Bäpstels*, à Strasbourg, à Bouxwiller, à Haguenau ; *Strohlstein*, à Andolsheim ; *Steinerlis*, *Julehâle*, à Soultzmatt ; *Drusch*, à Mulhouse.

Les *Russes* donnent aux osselets le nom de *babkis;* mais la manière de jouer ce jeu diffère, chez eux, essentiellement de celles que nous avons citées plus haut ; il ne se joue qu'en plein air dans la rue ou dans une cour spacieuse. Il en est de même du *tabâutcha ojuni*, le jeu des osselets des *Turcs*. (4) Par contre, tel qu'il se joue chez nous, il est connu des *Arabes*, sous le nom de *Lakud*, c'est-à-dire *attraper*. Le célèbre NIEBUHR l'a vu jouer ainsi par des enfants aux bords de l'Euphrate, entre Basra et Hellé. (5)

---

(1) *De Morib. German.* ED. DUREAU DE LA MALLE, tome V ; pag. 271.

(2) ROCHHOLZ, pag. 448.

(3) ROCHHOLZ rapporte encore au jeu des osselets le passage suivant de Fischart : « *Kläusslein*, *komm ins Häusslein*, *wirf ein Däusslein*, *All Zink Sess-ess* (cinq, six as.) »

(4) Voy. BESCHERELLE qui en donne la description.

(5) *Reise nach Arabien*, I, 171.

Digitized by Google

Le jeu des *osselets* a-t-il traversé les mers pour s'introduire dans le Nouveau-Monde, ou bien s'y est-il établi indépendamment de la civilisation européennne ? ce que je suis plutôt porté à croire ; le fait est qu'il est connu des Sauvages de l'*Amérique septentrionale* qui le jouent avec une passion et un raffinement démesurés. Dans les belles pages de son voyage en Amérique, CHATEAUBRIAND (1) en donne une description aussi curieuse que détaillée, et l'ardeur avec laquelle, selon lui, les indigènes s'y livrent, rappelle vivement celle que Tacite, dans un passage précité, attribue aux anciens Germains jouant aux dés.

« A ce jeu, dit Châteaubriand, les Sauvages *pleigent leurs femmes, leurs enfants, leur liberté;* et lorsqu'ils ont joué sur promesse et qu'ils ont perdu, ils tiennent leur promesse.

« Au jeu des *osselets* appelé aussi le *jeu du plat*, deux joueurs seuls tiennent la main ; le reste des joueurs parie pour ou contre : les deux adversaires ont chacun leur marqueur. La partie se joue sur une table ou simplement sur le gazon.

« Les deux joueurs qui tiennent la main sont pourvus de *six* ou *huit* dés ou osselets, ressemblant à des noyaux d'abricot taillés à six faces inégales, les deux plus larges faces sont peintes, l'une en blanc, l'autre en noir.

« Les osselets se mêlent dans un *plat* de bois un peu plus concave ; le joueur fait pirouetter le plat, puis, frappant sur la table ou sur le gazon, il fait sauter en l'air les osselets.

« Si tous les osselets, en tombant, présentent la même couleur, celui qui a joué gagne *cinq* points ; si cinq osselets, sur six ou huit, amènent la même couleur, le joueur ne gagne qu'un point pour la première fois ; mais si le même joueur répète le même coup, il fait rafle de tout et gagne la partie, qui est en *quarante*.

« A mesure que l'on prend des points, on en défalque autant sur la partie de l'adversaire.

« Le gagnant continue de tenir la main ; le perdant cède sa place à l'un des parieurs de son côté, appelé à volonté par le *marqueur* de sa partie : les marqueurs sont les personnages principaux de ce jeu : on les choisit avec de grandes précautions, et l'on préfère

(1) *Châteaubriand illustré*, Voy. en Amérique, p. 69 et 70.

Digitized by Google

surtout ceux à qui l'on croit le *manitou* (1) le plus fort et le plus habile....

« Le marqueur tient à la main une petite planche sur laquelle il note les coups en craie rouge : les Sauvages se pressent en foule autour des joueurs ; tous les yeux sont attachés sur le plat et sur les osselets ; chacun offre des vœux et fait des promesses au bons génies. Quelquefois les valeurs engagées sur le coup de dés sont immenses pour des Indiens ; les uns y ont mis leur cabane ; les autres se sont dépouillés de leur vêtements, et les jouent contre les vêtements des parieurs du parti opposé ; d'autres enfin qui ont déjà perdu tout ce qu'ils possèdent, proposent contre un faible enjeu leur liberté, ils offrent de servir pendant un certain nombre de mois ou d'années celui qui gagnerait le coup contre eux..... »

AUG. STŒBER,
régent au collége de Mulhouse.

(1) C'est-à-dire la fortune.

Digitized by Google

LITTÉRATURE ALSACIENNE.

L'ABBAYE DE MURBACH, etc. *Die Abtei Murbach, nach Natur, Sage und Geschichte, von* FR. OTTE. Mulhouse chez J. P. Risler, 1857, br. 33 pages.

Cette petite brochure, écrite avec beaucoup de soin, est la reproduction d'un article inséré dans la *Feuille alsacienne du Samedi*, rédigée par *Fr. Otte*. Elle résume avec fidélité les principaux faits historiques, rappelle les traditions populaires et décrit, dans un style animé et fleuri, les beautés de la nature et de l'art architectonique, qui se rattachent à l'une des ruines les plus précieuses et les plus admirées de l'Alsace supérieure. Cet opuscule, que nous recommandons à nos lecteurs, réveillera d'agréables souvenirs dans ceux d'entre eux qui connaissent déjà l'antique abbaye de Murbach, et engagera les autres à venir la visiter dans la solitude du frais et pittoresque vallon qui l'abrite.

Reformations-Ordnung der Statt Müllhausen, erneuert 18 Februar 1782. Mulh. chez J. P. Risler, 1857, br. 20 pages.

Un amateur de l'histoire locale de Mulhouse a eu la bonne idée de faire réimprimer cette pièce curieuse qui contient le dernier règlement des mœurs publiques donné par l'ancien magistrat de la ville à ses administrés. Ce petit code, qui témoigne de la sollicitude toute paternelle, mais par trop rigide « *Unserer gnädigen Herren und Oberen* », renferme 17 articles qui règlent, entre autres, la sanctification du dimanche, la tenue des auberges, les noces, l'usage des enfants de demander les œufs de Pâques et le Nouvel-an, le costume des différentes classes d'habitants, etc.

AUG. STŒBER.

Digitized by Google

CHRISTIAN BARTHOLMESS.

Suite et fin. (*)

M. Christian Bartholmess, loin de s'endormir sur ses premiers lauriers, s'était hâté, pour me servir d'une expression vulgaire, mais qui rend parfaitement mon idée, de battre le fer pendant qu'il était chaud. Dans la lettre de septembre 1845 même, en annonçant à son frère qu'il venait de porter son manuscrit à Paris, il ajoutait qu'il allait se distraire par un voyage en Italie.... Ce voyage idéal, c'étaient les études préparatoires et très-sèches qu'il lui fallait subir, avant d'entamer la belle biographie du philosophe napolitain, *Giordano Bruno*. Mais avant de le montrer naviguant sur la mer dangereuse de la spéculation panthéïstique, jetons encore un coup-d'œil sur cette calme solitude de Presles, où il est enfermé avec ses livres, et scrutons un peu la pensée intime de l'écrivain, avant de le voir aux prises avec les trois ou quatre grands sujets, qui vont faire sous peu ses titres de gloire conquis dans une existence, hélas, abrégée par des efforts inouïs.

Il avait, lui aussi, ses moments de défaillance; il se demandait quelquefois si la vie active, réelle, pratique, ne valait pas mieux que les recherches abstraites et philosophiques. Le tentateur aussi venait se placer à ses côtés et lui souffler à l'oreille les vers frivoles de Méphistophelès :

« Mon ami, la théorie est terne et grisâtre; c'est l'arbre de la vie qui *verdit* et porte des fruits d'or. »

Heureusement chez lui ces moments de doute étaient passagers; il revenait, après ces fluctuations intérieures, à sa véritable vocation;

(*) Voir la livraison de juin, page 257.

Digitized by Google

il reprenait confiance en lui-même. — « Car enfin, s'écrie-t-il dans une de ses effusions intimes, car enfin Dieu n'a pas donné en vain l'intelligence à l'homme, et il ne l'a pas doué en vain de ces instincts de réflexion, de spéculation, de contemplation qui dégagés de l'orgueil et de la morgue philosophique ne doivent pas déplaire à l'Être des êtres. Si je m'interroge, si je consulte cette vie intérieure qu'on appelle avec raison la vie du cœur, je trouve que c'est après tout le meilleur emploi de mes forces et qu'une carrière toute extérieure, même la carrière pastorale, ne m'irait pas. »

Et à travers ces préoccupations théoriques, on entend distinctement dans toutes ses lettres un autre cri du cœur encore ! Toujours il parle de ses parents, de ses frères, de ses sœurs avec des accents qui vont à l'âme ; pour lui au-dessus de ces études commandées par les besoins de l'intelligence, par les espérances légitimes d'un succès mérité, au-dessus de ce bouillonnement intérieur, auquel n'échappe aucune nature créée, plane, comme la colombe de l'arche, pure et sainte, cette vive affection pour les siens, l'amour légitime du fils pour sa mère, pâle reflet, mais révélation de l'amour divin.

Et quelle douce affection fraternelle, que de conseils empreints d'un bon sens exquis, donnés à un ami plus jeune que lui d'années mais mûri comme lui par des luttes précoces !....

« Avec quelle joie, quelle reconnaissance envers Dieu j'ai appris que tu allais mieux, que cette vilaine fièvre t'avait quitté... Souviens-toi que lire et savoir n'est pas tout, mais que pratiquer vaut mieux ; du moins n'entreprends pas de franchir les limites que Dieu t'a posées, pour exercer ta patience et fortifier ton caractère. On ignore fréquemment quelle force la vigueur du caractère communique à la pensée, au style même ; les hommes qui ont souffert, qui ont blanchi dans les privations, en toute espèce d'abstinence, impriment à leur parole et à leur intelligence un cachet de supériorité, un sceau d'originalité, qui n'appartiendra jamais aux écrivains heureux. C'est l'exil qui a trempé d'acier la plume du *Dante: Il duro pane d'esilio....* Qu'est-ce qui a élevé Shakespeare si haut ? c'est le besoin, c'est la misère, c'est le mépris dont ses contemporains ont abreuvé ce céleste génie. Il suffit de lire son sonnet sur lui-même, où il peint de main de maître les souffrances intimes de sa muse divine, où il jette le cri du héros méconnu, dédaigné, oublié de tous : Je suis ce que je suis ; *i am what i am !* Et cet autre poète infortuné qui se sent outragé de

Digitized by Google

l'indifférence de la patrie qu'il idolâtre, ce Castillan si fier : « Riez, haussez l'épaule, passez avec insouciance devant ce front marqué de la main de l'Eternel. Je suis ce que je suis ! *soy que soy !* » Sans doute il y a là de l'orgueil bien humain, lorsqu'on rapproche de telles paroles de l'Evangile et de l'humilité chrétienne ; mais ce n'est pas ce dont il s'agit. Je voulais simplement te dire, que la concentration, les barrières intérieures et extérieures ont leur *avantage, et que les limites de la tête sont souvent reculées par le cœur*. Ainsi, en somme, modère ta fougue d'études, songe à ta santé, autant du moins qu'au progrès intellectuel. Pense parfois à moi qui paye assez cher ces sortes d'exagérations. »

Dans toute cette correspondance si charmante, où nous nous défendons de puiser à larges mains pour ne pas blesser de respectables scrupules de modestie, Christian revient plus d'une fois sur cette éducation littéraire à l'usage de l'Alsacien, sur les lectures utiles à entreprendre dans ce but. Ainsi, il conseille, par exemple, la lecture de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire, et il entre à ce sujet dans une analyse pleine de sens et de délicatesse. D'autres fois aussi il soulève le voile qui couvre les douleurs de l'âme ; il rappelle à son frère les promenades dans les sapinières touffues de Bade, les espérances de bonheur auxquelles il l'avait initié, et que la mort est venue briser. Alors ce sont, après des gémissements d'une ineffable tristesse, des paroles de haute consolation, qu'il s'adresse à lui-même, se faisant ainsi tour à tour le poëte élégiaque de ses douleurs et l'évangéliste qui applique le baume sur ses propres blessures. Ces lettres intimes de Bartholmess renferment l'explication de son talent d'écrivain, qu'il sut transporter sur le terrain aride des recherches philosophiques.

L'homme qui, jeune encore, a senti vibrer ainsi toutes les cordes d'une âme ébranlée dans sa profondeur, et qui, loin de se fondre dans une douleur égoïste, puise dans la révélation même de la souffrance un mobile de plus pour aborder les questions ardues dont l'esprit humain a de tout temps été tourmenté, un tel homme doit arriver à jeter de l'intérêt même sur les pages où, d'habitude, l'érudition seule trouve « des jouissances inconnues au vulgaire. »

Et que la résignation chrétienne du jeune philosophe est touchante et entière en face de ces terribles épreuves de la mort. Non, lui, il n'a rien de cette raideur, rien de cet orgueil qu'on a si souvent reprochés aux philosophes de profession. De bonne heure il a cherché à

Digitized by Google

résoudre dans la vie pratique, de même qu'il l'a fait dans ses écrits, le problème difficile de l'alliance de la foi avec la science. Jamais cette âme modérée n'a touché aux deux extrêmes de l'incrédulité et du dogmatisme absolu. Cette modération, il la porte aussi dans le jugement sur les écrivains philosophes, dont il a fait l'étude de sa vie. Son beau travail sur *Giordano Bruno* qu'il avait entrepris immédiatement après le mémoire académique sur *la Certitude*, est l'expression de sa tendance à être équitable pour tout le monde, et à trouver la part de vérité même au fond de l'erreur. M. Matter reproche à Christian Bartholmess d'avoir eu trop de tendresse et d'admiration pour le philosophe napolitain, d'avoir fait une apologie qui ressemble presqu'à un éloge. Je n'ai pas le droit de m'élever contre cette sentence sévère; je dirai seulement que le bûcher qui dévora Giordano Bruno, rachète beaucoup de torts du philosophe panthéiste; il a dû disposer son biographe moderne à l'indulgence et à l'admiration. J'adresserai, pour ma part, à M. Bartholmess un reproche d'un autre genre, qui ne concerne que la forme et l'étendue de son livre. Deux forts volumes pour la narration d'une vie, agitée il est vrai, mais nullement mêlée à de grands événements historiques, deux forts volumes pour l'examen du système d'un seul philosophe hétérodoxe, me semblent, quelque sympathie que je professe pour leur auteur, dépasser la mesure voulue. Si M. Bartholmess avait pu se résigner à condenser son travail, la biographie aurait gagné en intérêt dramatique ce qu'elle perdait en étendue. Quant à la partie analytique il n'était sans doute pas facile de la réduire à de moindres proportions; le jeune auteur devait tenir à prouver à l'aréopage littéraire de ses amis et de ses protecteurs qu'il était un travailleur sérieux, parfaitement maître de tous les détails de son sujet. En effet, les études préparatoires, auxquelles M. Bartholmess se résignait avant de prendre la plume, étaient prodigieuses. Cette remarque s'applique aussi à tous les ouvrages qui ont suivi Giordano Bruno. Le *labor improbus* était sa devise autant au moins que celle placée en tête du mémoire académique. On peut dire de Bartholmess qu'il amassait comme un Allemand et rédigeait, avec toute la lucidité, toute l'élégance des bons auteurs didactiques français. Encore sous ce rapport, il était le parfait modèle de la fusion, à doses égales, des deux éléments français et allemand. Son exemple est donc, comme je l'ai déjà dit, aussi instructif que séduisant pour tous les jeunes hommes qui, sur les

Digitized by Google

bords du Rhin français, aspirent à prendre un rang honorable dans la phalange des travailleurs littéraires.

Je reviens à Giordano Bruno, publié en novembre 1847, peu de mois avant la catastrophe qui menaçait de bouleverser le monde social, et qui a détourné pendant quelque temps tous les regards vers le théâtre politique, laissant aux hommes d'étude peu de loisirs pour les travaux scientifiques, pas une minute aux hommes d'action, et point de bonne volonté au public. Que Giordano Bruno n'ait point été englouti dans le flot des événements, qu'on y soit revenu, c'est plus qu'une présomption favorable pour l'ouvrage, c'est presqu'une garantie de durée. Dans sa préface, M. Bartholmess nous donne, en ces mots, la mesure et la cause de l'intérêt que le philosophe de Nola inspirera toujours :

« La vie de Bruno apparaît, non pas comme l'histoire d'un individu, mais comme celle d'un parti généreux, d'une classe d'élite. Disciple de Pythagore et de Parménide, continuateur de Platon, de Plotin et de Proclus, apologiste de Copernic, précurseur de Spinosa, Bruno est sinon le guide du moins le devancier de tous ceux qui parmi les modernes ont lutté et souffert pour l'affranchissement de l'intelligence et la propagation des lumières..... Il croit plus fortement que personne au pouvoir de la pensée.... il ose proclamer comme vérités nécessaires le mouvement de notre globe et l'immensité des mondes, deux doctrines qui semblaient à ses contemporains impies, absurdes et ridicules tout ensemble.... il passe pour athée, pour ignorant, pour fou. En dépit de cette triple flétrissure, Bruno persiste dans sa foi; il déclare qu'il obéit à la voix de Dieu en refusant de se rétracter, il préfère sa conviction à la vie et préfère mourir plutôt que de trahir sa conscience.

« La lueur du bûcher où Bruno monta le 17 février 1600 se confond pour ainsi dire avec l'aurore de la science actuelle et éclaire ses premiers pas dans ce champ si promptement défriché au dix-septième siècle et si merveilleusement cultivé par les dernières générations. Le sort et les idées de Bruno peuvent donc prétendre à l'intérêt de quiconque applaudit ou concourt à la marche triomphante de la civilisation. »

Que vous semble, après ces citations, du fond d'un ouvrage qui s'annonce par un semblable préambule? que devez-vous penser du sanctuaire, lorsque les propylées se montrent ainsi de loin comme

Digitized by Google

ces majestueuses colonnes qui à l'entrée de l'Acropole donnent accès au temple de Minerve?

Promener le lecteur à travers tous les incidents de cette vie à la fois romanesque et méditative; montrer Bruno, dès son enfance, au pied du Vésuve, dans cette heureuse terre de Campanie, que son biographe décrit avec amour; le suivre dans le couvent des dominicains, puis dans sa défection, dans ses longs voyages à travers l'Italie, la Suisse réformée, la France, l'Angleterre, l'Allemagne; assister à sa lente agonie dans les prisons de Venise et dans celles de l'inquisition romaine; le montrer au milieu des flammes dans le *Campo di Fiore*, que son regard prophétique avait désigné, de loin, comme un lieu qui lui serait fatal; reconstruire avec l'auteur, à l'aide de ces données, le caractère de son héros, l'échaffaudage et la portée de son système; en tirer des conclusions sur le caractère et la marche de la philosophie au-delà des Alpes, et un peu, dans son propre pays, quelle tentation!.... et cependant il faut y renoncer; dans l'analyse rapide qu'admet ce Recueil, il faut savoir se borner, pour ne point construire un second ouvrage sur le travail, objet du présent rapport. Il faut exciter l'intérêt, appeler l'attention sans la satisfaire complètement, montrer une avenue, une longue perspective et de belles montagnes bleues, sans pénétrer dans cette vapeur qui les voile à demi.

M. Bartholmess rattache avec habileté à la biographie de Bruno beaucoup de faits historiques, et le tableau des pays que parcourt le philosophe italien, dans la seconde moitié du XVIe siècle; Paris et Londres ne gagnent rien à être vues de cette manière; Bruno trouvait ces villes tristes et boueuses, leurs habitants barbares; mais ces peintures, si peu flatteuses qu'elles soient pour l'amour-propre national, ont d'autant plus d'intérêt au point de vue de l'histoire. Quant à la partie vraiment dramatique de la vie de Bruno, à ces dix dernières années, passées en Italie, à Padoue, Venise et Rome, je ne résiste pas au désir de montrer encore par quelques citations comment M. Bartholmess a su, dans ce cadre austère, placer des détails curieux fournis par l'érudition et mis en relief par le talent de l'écrivain.

Giordano Bruno fut arrêté à Venise, en septembre 1592, sur la demande du Saint-Office romain, puis détenu aux Plombs ou dans les Puits, et livré seulement en 1598 aux inquisiteurs qui dès le premier moment de son emprisonnement avaient demandé son extradition.

Digitized by Google

Pourquoi ce retard? Le savant biographe se livre à ce propos à une hypothèse admissible; il croit voir, dans cette circonstance singulière, l'influence de Sarpi, du libéral auteur d'une histoire de Venise, dont la protection invisible couvrait le prisonnier et cherchait à le faire oublier. Ce qui paraît corroborer cette supposition, dit M. Bartholmess, c'est que Giordano Bruno fut livré dans le temps où Sarpi était absent de Venise; car l'inquisition romaine ne lâchait pas facilement sa proie; il lui fallait cet homme, cet esprit fort « *qui était non seulement hérétique mais hérésiarque;* » qui avait écrit diverses choses touchant la religion et contraires à la foi, quoiqu'il les exprimât philosophiquement; qui était apostat, puisque d'abord il avait été dominicain; qui avait vécu (voilà le vrai crime!) nombre d'années à Genève et en Angleterre, et qui dans divers ouvrages avait loué la reine d'Angleterre et d'autres princes hérétiques.

Voici, par extrait, comment le biographe raconte la captivité de Bruno:

« On devine ce qui remplit les deux années que Bruno traîna dans les cachots de Rome. Mais à quoi furent occupées les six années dans ceux de Venise? Six années de morne et sévère silence..... quel long et plaintif monologue! ce que Bruno avait le plus redouté, c'est-à-dire que l'entreprise commencée ne fût interrompue, se réalisa pleinement. La maturité de son génie consuma ses meilleures forces sans fruit entre les humides et infectes parois d'une prison. Ce front amaigri n'était pas fait à la solitude murée, où il n'y a plus d'entretien avec la nature ni avec l'amitié, où le moi n'a d'autre compagnon que lui-même, *s'il ne sait pas invoquer Dieu.* Bruno savait rêver, mais il n'était pas épris de l'isolement; la société et la créature étaient les indispensables aliments de sa verve. Il était penseur, métaphysicien, mais son intelligence avait besoin d'être excitée par les doctes battement de mains. Tout admirateur qu'il était de Pythagore et de Proclus, il n'était pas d'avis qu'il fallût cacher sa vie; il croyait plutôt qu'elle nous a été accordée pour nous faire connaître.....

« Ce qui se passa dans la prison romaine, entre la congrégation du Saint-Office et le philosophe, nous a été raconté succinctement par Scioppius, témoin du procès et du supplice. Quand on crut avoir convaincu le criminel, on entreprit de le convertir, mais cela parut bientôt impossible. On le somma dès lors, sous peine de la vie, de déclarer que ses opinions étaient erronées, ses ouvrages impies et

Digitized by Google

absurdes. Les premiers théologiens de Rome ne dédaignèrent pas de discuter avec lui, et rivalisèrent d'habileté pour l'amener à leurs croyances et le subjuguer. Se rétracter, il ne le pouvait sans mentir à ses convictions. Quelquefois entraîné par le désir de vivre, plus que par la crainte de mourir, il balançait et flottait incertain comme Huss et Jérôme de Prague avaient fait. D'autres fois il tentait de se justifier, de se défendre en raisonnant sans égard pour les hommes et les choses, et répliquait avec une confiance inébranlable. Dans cette voie, il lassa, il épuisa la miséricorde du Saint-Office, qui se crut joué. Le 9 février 1600 il fut conduit au palais qu'habitait San Severino (le grand-inquisiteur). Là, en présence des plus illustres cardinaux, des plus savants théologiens, consulteurs du Saint-Office, il fut forcé de s'agenouiller et d'écouter sa sentence : il fut excommunié solennellement et dégradé. Le bras séculier, c'est-à-dire la police, fut invité à le punir avec autant de clémence qu'il se pourrait, et *sans répandre le sang*, formule reçue pour le supplice du feu..... Après avoir entendu avec calme la longue sentence, un seul mot lui échappa : « Je soupçonne, dit-il, en relevant la tête avec fierté, que vous prononcez cet arrêt avec plus de crainte que je ne l'entends. »

..... « Quand le supplice fut accompli, les cendres de Bruno furent jetées au vent, afin qu'il ne restât de lui sur la surface de la terre que la mémoire de son exécution. Les dominicains pouvaient dégrader le moine ; rien, ni promesses, ni menaces, ni chaînes, ni flammes, rien ne vint à bout de dégrader le philosophe..... Certes, si cette mort n'est pas une preuve de vérité quant aux doctrines, elle est du moins une marque de grandeur quant à l'âme ! »

Celui qui a raconté avec cette simplicité, avec cette chaleur d'âme le supplice d'un penseur qui s'était assis sur le brasier comme sur un lit de roses, et auquel on ne pouvait, au point de vue de l'infaillibilité de l'Eglise, reprocher que des erreurs de doctrine, cet auteur, disons-nous, avait certes la fibre sympathique, mais il ne renonçait point pour cela aux devoirs de juge et de critique. C'est ici cependant que nous nous trouvons en face d'une divergence d'opinion marquée entre M. Bartholmess et M. Matter. Si le premier nous montre Bruno flottant entre l'athéisme et le panthéisme, « théiste en détail, et panthéiste en gros, » le savant historien de l'école d'Alexandrie qui doit se connaître en fait de panthéisme prononce une sentence catégorique contre le philosophe de Nola. Pour M. Matter, Bruno est bien

Digitized by Google

et dûment convaincu d'être panthéiste, et même très-avancé, ne reconnaissant que des lois divines mais ne trouvant ces lois divines que dans la nature. « L'Evangile, la révélation, l'Eglise, c'est l'autorité; Bruno ne veut que la liberté. » (1)

Si on nous forçait, la main sur la conscience, de nous prononcer sur le plus ou le moins de justesse de l'une ou l'autre sentence, nous dirions, toute réserve faite à raison de notre incompétence, qu'il semble difficile de donner à Bruno le moindre bill d'indemnité, en le jugeant au point de vue des doctrines révélées. L'expérience de la vie intérieure et chrétienne doit avoir fourni, sous ce rapport, un *criterium* infaillible au plus âgé des deux juges académiques. Mais on peut d'autant moins refuser à Giordano Bruno les témoignages de respect et de profonde compassion, qu'il a sacrifié sa vie à des doctrines erronées, et sans espoir ni de récompense au-delà de ce monde, ni de réhabilitation complète sur cette terre.

Réhabiliter partiellement Bruno voilà ce que M. Bartholmess s'est efforcé de faire; s'il n'y a point réussi, son essai demeurera du moins comme le plus beau monument élevé jusqu'ici à la gloire de ce génie méconnu, de la famille des Campanella, des Vanini; c'est dans les brillantes pages de la conclusion, que Christian Bartholmess fait le résumé des systèmes de tous ces philosophes italiens, qui à partir de Pétrarque et de Dante considéraient la nature des choses et les idées abstraites sous des figures grandes et vives. « L'Italie, s'écrie l'auteur, peut reconnaître dans la philosophie de Bruno, comme dans son âme incandescente, l'empreinte du caractère national..... A toutes les époques, la philosophie italienne se ressemble par la manière dont elle envisage les objets essentiels de la science. La divinité est pour elle un artiste, dont l'atelier est la nature entière; elle considère Dieu plus souvent comme créateur et conservateur de l'univers que comme législateur et juge de la conscience. »

Quelque fascination qu'exerce sur mon esprit et mes yeux la noble figure de Bruno, tristement penchée, telle qu'elle nous apparaît sur le frontispice de cette remarquable biographie, je m'arrête, car d'autres travaux de M. Bartholmess nous convient, je ne dirai point à un examen impossible dans ce cadre restreint, mais à une première vue d'ensemble. Ajoutons seulement, et pour n'y plus revenir, que

(1) M. Matter, *Sur la vie et les ouvrages de M. Bartholmess*, page 19.

Digitized by Google

« Giordano Bruno » a donné droit de cité à Christian Bartholmess en Italie ; notre compatriote, à la suite de son ouvrage, fut nommé membre correspondant de l'académie de Turin, et mieux encore, il conquit quelques amitiés illustres.

La terrible année de 1848 apporta, sinon une complète interruption, du moins quelques intermittences dans les études de Bartholmess. Qui de nous n'a pas éprouvé les effets de cette explosion soudaine et du long tremblement qui s'en suivit? Je trouve dans une lettre remarquable que Bartholmess écrit dans les premiers jours de novembre les traces visibles de cette disposition d'esprit.

..... « Paris m'a semblé plus désert, plus lugubre encore que l'été dernier. On s'y attend à une série d'événements désastreux, qui précipiteront peut-être l'époque de l'élection du prince. Cette élection est regardée par tout le monde comme assurée et comme recommandable. Les campagnes l'emporteront sur les villes, et dans les villes même l'inconnu aura le dessus sur le connu.... L'état des lettres et des sciences est de plus en plus triste et languissant. La librairie est ruinée, et mes libraires surtout le sont, ce qui me touche quelque peu. Il faut se faire orateur et laisser là les œuvres écrites. Jamais le régime démocratique n'aura été plus complètement appliqué ; ce régime qui exclut les livres et les monuments durables et n'admet que journaux et affiches. Je m'imagine que l'Allemagne souffre autant à cet égard que la France. Moi, s'il m'est permis de prononcer encore ce mot en parlant de projet, je me renferme en ce moment dans les étroites limites de mes thèses de docteur, que je soutiendrai soit à Paris, soit à Strasbourg, d'ici à Pâques, si d'ici là il existe encore facultés et examens.

« Pour *mon manuscrit sur la Prusse*, je me propose de le retoucher, de le copier et de le faire lire à l'Académie des sciences morales et politiques. S'il y est goûté, il sera imprimé aux frais de l'Institut, tiré à 50 exemplaires seulement, mais enfin il ne sera pas complètement perdu. »

Le travail sur la Prusse, auquel Bartholmess fait allusion, est le germe de son *Histoire philosophique de l'Académie de Prusse, depuis Leibnitz jusqu'à Schelling*, qui a paru deux ans plus tard (en 1850) en deux forts volumes, et qui a valu à son auteur de nouvelles distinctions très-honorables : son association comme membre correspondant

Digitized by Google

à cette même Académie dont il s'était constitué l'historien, et la décoration de l'Aigle-Rouge de Prusse (3me classe).

Cette vaste composition, moitié historique, moitié philosophique, destinée surtout à mettre en relief l'influence que le roi Frédéric II exerça sur l'institution fondée par son aïeul, devait obtenir à Berlin autant et plus de succès peut-être qu'à Paris. Il ne faut point se laisser induire en erreur par le titre modeste de l'ouvrage. M. Bartholmess ne se renferme point dans les limites de l'histoire « d'une académie, » ou plutôt il fait entrer dans son ouvrage l'histoire politique, sociale, intellectuelle de la Prusse, de l'Allemagne et même celle de la France au dix-huitième siècle. Comment, en effet, mettre en scène la grande figure du roi-philosophe, sans introduire le lecteur dans la retraite de Sans-Souci, où le héros de la guerre de sept ans « soupait avec d'Argens, Voltaire, et Lamettrie; » comment parler de Voltaire à Berlin, sans parler de ses querelles avec Maupertuis? Comment faire l'histoire de l'Académie de Prusse, sans traiter à fond la littérature des réfugiés? Aussi l'ouvrage de Christian Bartholmess, indépendamment de son intérêt philosophique et historique, forme-t-il une vaste galerie de portraits, et un recueil, bien coordonné, de piquantes anecdotes, enchâssées dans le récit comme autant de perles fines dans un vaste tissu. C'est à côté et peut-être au-dessus du monarque prussien, *la France du Nord*, que Ch. Bartholmess va chercher à Berlin, pour restaurer dans leurs vieux cadres des figures à moitié effacées qui ont pour nous l'attrait de la nouveauté. En face des grandes illustrations du siècle de Louis XIV et des encyclopédistes, on est trop tenté d'oublier ou d'ignorer ces talents plus modestes, qui ont répandu et entretenu le goût de la langue et de la littérature françaises sur la terre étrangère, en Hollande, en Suisse, en Allemagne, à Berlin surtout, où, après le grand électeur, le roi ami de Voltaire les conviait avec une amabilité, qui donnait un double prix à ses faveurs royales.

Si Giordano Bruno attache par la sévère grandeur du sujet, l'histoire de l'Académie de Berlin se distingue par la richesse des détails et par une imposante érudition, employée avec beaucoup d'art à dessiner toutes les figures de savants, d'hommes d'Etat, de favoris, qui ont trouvé place dans ce Panthéon semi-français, semi-prussien. Le plan de l'ouvrage est dessiné avec une netteté parfaite; autour de chacun des souverains, qui, après le fondateur de l'Académie de Berlin,

Digitized by Google

tour à tour négligent, protègent, restaurent, étendent l'Académie; se groupent, sur divers plans, les membres de la famille royale, les fonctionnaires, les littérateurs, les érudits; ce sont des agglomérations, sagement ménagées, de têtes belles et laides, vénérables et ridicules, rêveuses et pédantes, spirituelles et insignifiantes, avec toutes les nuances que comportent l'expression ou l'absence de la pensée, et les lois de l'esthétique. Ainsi, presqu'au début de l'ouvrage, la charmante figure de Sophie-Gharlotte, épouse de Frédéric I, et amie de Leibnitz, attache irrésistiblement. Sous le raide et despotique Frédéric-Guillaume I, c'est le philosophe Christian Wolf qui occupe le premier plan et à cette occasion, M. Bartholmess revient à son occupation favorite, c'est-à-dire qu'il expose avec son talent ordinaire le système de ce disciple de Leibnitz, qui a généralisé et répandu les idées de son maître, après les avoir coordonnées ou enrégimentées comme un bataillon de soldats. Et sur le second plan, on nous montre le président de l'Académie, Pierre Grundling, qui cumule avec cette charge celle de maître des cérémonies; et à côté du roi et de sa tabagie, la respectable reine Sophie-Dorothée avec ses dix enfants, parmi lesquels le futur vainqueur de Rossbach montre sa spirituelle physionomie. Mais le point culminant de l'ouvrage c'est la partie qui traite de la jeunesse et du règne même de Frédéric II. Il n'existe guère de littérature historique plus riche que celle qui concerne ce grand roi; M. Bartholmess n'avait qu'à y puiser à pleines mains; il l'a fait avec discernement; ses chapitres sur ce monarque considéré comme protecteur de l'Académie, comme historien et comme philosophe, méritent une lecture attentive, même après les travaux de Schlosser, d'Adolphe Menzel, de Raumer et d'Archenholz.

Les rapports du roi avec Voltaire sont exposés avec un tact exquis; il m'a semblé y reconnaître les bonnes traditions, les leçons orales de l'ami paternel de Bartholmess.

M. Matter blâme la trop grande place donnée à la guerre de sept ans et à l'histoire politique en général. Evidemment cette excursion n'était pas dans le plan primitif de l'auteur; mais il a dû se laisser entraîner par le désir de varier son sujet, et d'adoucir ce que l'histoire de l'Académie seule eut présenté de trop austère; je crois même que sans ce cadre politique le tableau de l'Académie de Berlin pâlirait singulièrement et perdrait une partie de sa valeur. Sans qu'il y eut une corélation étroite entre ces événements extérieurs et les évolu-

Digitized by Google

tions de l'Académie elle-même, le parallélisme n'est pas tout-à-fait arbitraire non plus, et M. Bartholmess l'a bien fait ressortir, en montrant l'Académie comme le seul organe libre de l'opinion publique, faisant non pas des remontrances à la façon de notre Parlement, mais suppliant le roi de conclure la paix, une paix honorable si possible, en tout cas prompte et nécessaire. Frédéric II, le monarque absolu, était digne de recevoir des conseils de cette nature, qui n'auraient peut-être pas été bien reçus par d'autres souverains, dans la même position que lui; mais Frédéric honorait sérieusement les lettres; il les voulait indépendantes, et d'après l'expression heureuse de M. Matter, ce grand corps à Berlin avait de la déférence, mais non du servilisme.

« En 1760, c'est M. Bartholmess qui parle, l'Académie transmit à Frédéric un projet de pacification envoyé par La Condamine. On y proposait d'assurer au roi et à sa maison le trône de Pologne déclaré héréditaire, à condition qu'il renoncerait à la Silésie, et qu'il embrasserait la religion catholique. Frédéric se contenta de répondre: « Votre projet occasionnerait de plus grands malheurs encore, et d'ailleurs, quoique l'on ait mauvaise opinion de ma croyance, je ne voudrais pas y renoncer. »

« Le roi souffrait même de la part de l'Académie ce qu'il ne supportait pas dans la famille royale. A cette même époque, Guillaume-Auguste, ce frère dévoué, à qui Frédéric avait dédié *les Mémoires de Brandebourg* et qu'il avait appelé *le défenseur de la patrie*, vint le conjurer d'implorer jusqu'à la clémence des alliés. Le prince royal embrassait ses genoux et versait des larmes généreuses au nom de tous les siens; il n'obtint d'autre réponse que ces mots: « Monsieur, vous partirez demain pour Berlin! allez faire des enfants, vous n'êtes bon qu'à cela! » On sait que ces paroles, entrant comme un trait empoisonné dans l'âme élevée du père de Frédéric-Guillaume II, le firent mourir, après lui avoir toutefois dicté cette belle lettre, où il laissait échapper sur le sort de la Prusse, le cri du prince troyen: *Fuimus Troes! fuit Ilium!* Malheureux roi! malheureux pays! »

J'ai transcrit à dessein ce court passage pour montrer comment l'auteur mêle des épisodes à son récit sérieux, soit pour reposer l'esprit de ses lecteurs, soit pour mettre en relief les lignes sévères de l'ensemble de son ouvrage. Ici, comme pour Giordano Bruno, je dois me contenir et rappeler seulement que M. Bartholmess, sans devenir

Digitized by Google

infidèle à la mission qu'il s'est donnée, est aussi en mesure de passer du grave au doux — *utile dulci* — et de sacrifier aux grâces.

Le second volume de l'histoire de l'Académie de Prusse a un caractère plus philosophique et plus sévère que le premier. D'abord la grande figure de Kant y prend beaucoup de place; mais avant lui déjà ce sont les chapitres consacrés à Béguelin, à Mérian, à Sultzer, à la famille de Beausobre, à Lambert et Euler, Castillon et Prémonval, aux nombreux correspondants et lauréats de l'Académie; c'est toute une phalange de penseurs, répandue en Allemagne, en Suisse, en France qui viennent fournir leur contingent aux mémoires de l'institution de Leibnitz, ou recevoir de cet aréopage leur brevets d'illustration. On est presqu'étonné de trouver, parmi les célébrités du dix-huitième siècle, qui sont en relation avec l'Académie berlinoise, un fils de Montesquieu; et M. Bartholmess apprend sans doute à beaucoup de ses lecteurs que Herder, à l'entrée de sa carrière, fut jusqu'à trois fois couronné par ce même sénat littéraire et scientifique, pour son ingénieux traité sur l'origine du langage.

Sous le pieux Frédéric-Guillaume III, sous ce prince abreuvé de tant d'amertume, et foulé sous les pieds du grand conquérant, qui, par pitié ou par mégarde, lui laissa un fragment de son royaume, l'Académie leibnitzienne subit une transformation complète. Le français, qui jusqu'alors avait été la langue officielle des débats et des mémoires, fut décidément détrôné par la langue allemande; le mouvement national réactionnaire s'accomplissait avec rapidité; et ces temps, de glorieuse rénovation pour l'Allemagne, si souvent racontés et célébrés par les historiens et les poètes germaniques, ont trouvé dans M. Bartholmess un ingénieux narrateur. Sans rien perdre de sa dignité d'auteur français, sans dire une seule parole qui puisse blesser une inquiète susceptibilité, il rend justice aux sentiments patriotiques de la Prusse régénérée et passe rapidement en revue les écoles philosophiques allemandes qui surgirent après Kant et remuèrent profondément les intelligences. C'est le couronnement de ce Panthéon littéraire, où figurent tant de noms chers à la science; c'est la digne clôture des annales consacrées à l'étude et à l'illustration d'une assemblée, destinée, d'après les intentions de son premier fondateur, à être le conseil intellectuel et le sénat littéraire de la nation. Dans tout le cours de son récit, substantiel malgré son étendue, M. Bartholmess s'est appliqué à faire ressortir ce rôle de ministère des

Digitized by Google

lumières, de magistrature scientifique et morale, que Leibnitz avait assigné à l'Académie de Prusse et qu'elle s'est appliquée à soutenir avec un bon sens, une droiture d'intention, une modération et une fermeté remarquable, même en face des éléments étrangers, matérialistes, dissolvants, que Frédéric l'autocrate y avait mêlés. Le marquis d'Argens, et quelques esprits formés à la même école que lui, étaient membres de l'institution de Leibnitz; mais jamais ils ne parvinrent à y faire prévaloir leur esprit; sous tous les régimes, cette société modèle a maintenu les droits de l'éternelle morale et de la saine raison contre les aberrations matérialistes et idéalistes.

L'année même de la publication de l'histoire de l'Académie de Prusse, M. Bartholmess fit paraître un volume moins remarqué, quoique très-fortement conçu; j'entends parler de son ouvrage sur *Huet, évêque d'Avranches, et le scepticisme théologique.* M. Bartholmess avait eu le projet d'écrire *l'histoire du scepticisme moderne;* l'analyse du système de l'évêque d'Avranches était sans doute destinée à former l'une des subdivisions de ce grand et sévère sujet. Néanmoins, dans son état actuel, l'œuvre présente un bel ensemble, largement traité, comme notre auteur a l'habitude de faire en agrandissant la scène par des excursions sur les terrains limitrophes, et en s'élevant, dans les derniers chapitres, à des considérations générales, inspirées par les questions palpitantes du jour.

On était alors encore au milieu de la désorganisation, suite de février 1848. M. Bartholmess crut devoir descendre dans la lice, et rompre une lance pour l'application des principes de l'Evangile, qui seuls pouvaient guérir radicalement les esprits et offrir une planche de salut dans ce naufrage général des convictions. La brochure: « *Il y a Sauveur et Sauveur* » (Paris 1850) est l'œuvre d'un théologien plutôt que d'un philosophe ou d'un publiciste; nous ignorons jusqu'à quel point ces pages dictées par le bon sens, la bonne foi, l'amour sincère des classes pauvres ont été goûtées ou remarquées. Sans être pessimiste, nous pensons qu'elles n'ont point été lues par ceux à l'adresse desquels on les avait écrites; nous ne pensons pas que, lues, elles eussent été goûtées. Les faiseurs de révolution n'ont pas l'habitude de chercher de l'instruction auprès des évangélisateurs, ils ne cèdent qu'à la raison du plus fort, parce que c'est en dernière analyse la seule arme dont ils fassent eux-mêmes usage. M. Bartholmess avait étudié les ouvrages des socialistes; c'était pour lui un devoir de

Digitized by Google

position, et un besoin de son intelligence. Mais ignorait-il qu'à l'exception d'un petit nombre d'hommes convaincus, ces systèmes de régénération du genre humain ne sont aussi que des formulaires de convention, et que c'est se battre dans le vide, avec des fantômes, que de chercher à les réfuter ?

Comme dans toutes les œuvres de M. Bartholmess la péroraison de de ce sermon sur les droits de l'homme et du citoyen, sur la souveraineté du peuple, sur la propriété et la famille, est chaleureusement écrite ; c'est une philippique contre les riches et les pauvres, qui ne veulent point reconnaître et chercher la voie du salut dans la pratique sérieuse de l'Evangile.

Après 1851, M. Bartholmess commençait à réunir les matériaux d'une histoire de la Renaissance lorsqu'il fut appelé, au printemps de 1853, à la chaire de philosophie, laissée vacante, au séminaire protestant, par la mort de M. Willm.

Il quitta, non sans regret, une noble famille qui était devenue la sienne, des amitiés et des relations nombreuses dans la capitale, pour un séjour, où la vie intellectuelle offre sans doute de grandes ressources, mais où les habitudes sociales différentes de celles de Paris, un mouvement plus lent, plus régulier, moins brillant que celui des bords de la Seine, devaient laisser dans l'existence du jeune professeur un vide difficile à combler. Il ne s'en plaignait qu'à la dérobée, dans la plus grande intimité, prenant à Strasbourg ce que Strasbourg pouvait lui donner, les douces affections de la famille, les épanchements auprès de quelques âmes apparentées et les saintes jouissances du devoir accompli. Au milieu de son jeune auditoire attentif et suspendu à ses lèvres, le professeur développait dans un langage lucide, ferme, simple et souvent éloquent, les systèmes philosophiques de tous les âges en les jugeant du point de vue chrétien et moral. A quelque chaire qu'il eût été appelé, il se serait placé sur les hauteurs de l'Evangile, pour, de là, porter ses regards sur les conceptions de tant de génies audacieux, qui sont irrésistibles ou effrayants pour l'intelligence mondaine mais qui prennent des proportions plus modestes, lorsqu'un esprit à la fois humble et fort, d'une force qui n'est pas la sienne, oppose à ces titres le bouclier de la foi, et les solutions empruntées au catéchisme chrétien.

Le cours professé par M. Bartholmess de 1853 à 1855 lui fournit en partie les matériaux de son « *Histoire critique des doctrines reli-*

Digitized by Google

gieuses de la philosophie moderne, » qui parut en 1855 (2 forts volumes in-8°), et qui valut à son auteur des lauriers qu'il devait vivement apprécier. L'Institut de France lui décerna peu de temps avant sa mort l'un des prix Monthyon; l'Académie des sciences morales et politiques venait de le nommer son correspondant; l'Académie française lui avait antérieurement déjà décerné un prix pour son *Histoire de l'Académie de Berlin*. Le gouvernement de l'empereur enfin le nomma, sur la proposition du ministre de l'instruction publique, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Modeste à un degré rare, et sans efforts, M. Bartholmess reçut toutes ces distinctions avec une convenance parfaite; aussi éloigné du dédain que d'une recherche immodérée des honneurs, il voyait, dans ces récompenses acquises, l'obligation de persévérer dans la voie du travail sérieux, et celle de justifier les faveurs d'en haut par de nouveaux efforts.

Quel était donc ce dernier ouvrage qui valait à Bartholmess la croix d'honneur, et l'un de ces diplômes de capacité, que l'Institut ne confère qu'à bon escient, et au milieu d'un concours très-redoutable pour le candidat le mieux pourvu de titres à l'attention du monde savant?

L'auteur va nous l'apprendre lui-même : « C'est une comparaison « entre la théodicée, occupée de l'existence de Dieu, ou de sa pos- « sibilité, et cette théologie plus hardie, qui aspire, non seulement « à connaître la nature et les perfections internes de Dieu, mais à « constater sa présence, son influence universelle et nécessaire; c'est « un rapprochement successif du monothéïsme et du panthéïsme « moderne. »

Grave et terrible sujet, que l'auteur n'aborde qu'avec des tremblements intérieurs, et ne cherchant sa force qu'en Dieu, pour lutter contre les redoutables représentants du panthéïsme. C'est une tâche qu'il a sinon terminée, du moins entamée et poursuivie avec une vigueur qui a été parfaitement appréciée par ses adversaires eux-mêmes, à en juger par le dédain affecté qu'ils opposent à cet ouvrage, où le penseur et le savant est soutenu par les convictions de l'honnête homme, et par les applications de la science la plus vaste, la plus solide qu'il soit donné d'atteindre dans ces matières ardues.

En d'autres termes, l'*Histoire des doctrines religieuses* est un exposé à peu près complet, au point de vue chrétien, de la philosophie alle-

Digitized by Google

mande depuis la seconde moitié du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Dans ce grand tableau, la philosophie française du dix-huitième siècle entre bien, incidemment, pour une bonne part. M. Bartholmess, sa correspondance particulière nous l'attesterait à défaut de cet ouvrage et de celui sur l'Académie de Berlin, M. Bartholmess avait fait une étude approfondie de Voltaire et de Jean-Jacques; mais ses antagonistes les plus redoutables ne sont point en France; c'est à Hegel et à son école outrecuidante que l'auteur de l'*Histoire des doctrines religieuses* s'attaque de préférence; il fait sur le terrain de la philosophie ce que M. Saint-Réné-Taillandier a déjà tenté avec succès sur le domaine de la littérature.

Si nous cherchons maintenant à deviner le lien entre ces études multiples de M. Chr. Bartholmess, nous arriverons, je pense, à une conclusion très-positive :

Au point de vue théorique, il cherchait à concilier la science avec la foi ; (1)

Au point de vue historique, il aspirait à faire un récit complet des systèmes philosophiques depuis la renaissance jusqu'à nos jours ;

Au point de vue moral et individuel, il voulait, en agissant sur la partie intelligente de ses contemporains, travailler en même temps sur sa propre intelligence, sur son propre cœur; il aspirait à se purifier, à s'élever, de plus en plus, vers la source de toute bonne pensée et de toute bonne action.

Pendant ses dernières années, si remplies d'un pressentiment non douteux de sa fin prochaine, les pensées qui le dominent, sont toutes d'une nature religieuse. Ni les succès du monde, ni ceux de l'enseignement, ni les travaux scientifiques avec leurs récompenses méritées, ni les douces et tendres affections de la famille, ni les épanchements au cœur d'amis dévoués, ne le détournent un seul instant de ce travail intérieur, qui se fait dans le silence, pendant les nuits d'insomnie, ou dans la solitude des champs, en face du Dieu créateur. Voici ce qu'il écrivait le 1er janvier 1856 à une amie maternelle :

..... « Une vie nouvelle! c'est pour moi un très-ancien vœu et que je manque chaque année d'accomplir. J'ai cependant quarante ans,

(1) « Ce qui me rend cher le protestantisme, dit-il dans une de ses lettres, « c'est qu'il permet de concilier la philosophie avec la religion, l'esprit humain « avec le Christ et ses représentants. »

Digitized by Google

et il serait temps de songer à un solide progrès. Comme la vraie grandeur vient du cœur, je supplie Dieu de me mettre en état de travailler avec fruit à l'amélioration de mon âme, au perfectionnement de ma pensée, de ma volonté ! *vouloir bien ! vouloir le bien !* » Et dans une lettre de la Pentecôte 1856, trois mois avant sa mort : « Je voudrais pouvoir dater de cette journée, toute pluvieuse et morne qu'elle est, une ère de renouvellement intérieur et de progrès moral. Pour la millième fois je m'agenouille devant Dieu et le supplie de me relever, de m'affranchir, de me pénétrer de son esprit, de cet esprit dont les fruits sont tempérance, justice et piété. »

Cet esprit, il l'avait, nous le pouvons dire sans flatterie, et sans blesser son humilité, puisque ses restes mortels sont couchés dans le cercueil.

M. Christian Bartholmess est mort à Nuremberg le 31 août 1856, après quelques jours de maladie, en revenant des eaux de Carlsbad, où il avait accompagné, un mois auparavant, la mère de son ancien élève. Quoiqu'il se soit endormi sur la terre étrangère, il a eu le bonheur d'être entouré, dans ce moment suprême, de cœurs dévoués ; et ses amis d'Alsace ont eu la triste satisfaction de rendre les derniers honneurs à sa dépouille mortelle ramenée à Strasbourg le 8 septembre.

Celui qui écrit ces lignes éprouve une douloureuse émotion chaque fois que la douce et belle figure de Chr. Bartholmess vient se poser devant ses yeux, entourée de ces lumineux rayons que notre imagination et notre cœur prêtent à ceux qui ne sont plus. Maintenant qu'il n'en est plus temps, il me semble que je n'ai pas suffisamment apprécié le bienveillant et affectueux intérêt qu'il me témoignait. Ce sentiment, je ne l'ai éprouvé que pour quelques trépassés, qui me tiennent au cœur autant et plus que les vivants les plus chéris. C'est que Chr. Bartholmess était mieux qu'un savant distingué, mieux qu'un écrivain de renom, mieux qu'un penseur et qu'un maître éloquent ; souffrant lui-même, il savait, avec une délicatesse rare, compatir aux douleurs morales et physiques de ceux qu'il aimait ; il devinait les blessures et leur appliquait un baume, dont il trouvait l'essence dans les plus intimes replis de son propre cœur.

L. SPACH,
Archiviste en chef du Bas-Rhin

Digitized by Google

NOTICES

SUR

LES HUMANISTES STRASBOURGEOIS.

II.

PIERRE SCHOTT.

Suite (*).

Un des grands abus du temps était le cumul des bénéfices ecclésiastiques et la simonie qui en était la conséquence inévitable. On ne recherchait pas seulement les riches canonicats; les moindres cures, les plus chétives vicairies étaient l'objet de la même convoitise, pourvu qu'on pût s'en procurer un certain nombre. Cet abus régnait en Alsace comme partout; on voyait à Strasbourg des chanoines ayant des canonicats à la fois à Saint-Pierre et à Saint-Thomas et de plus à Colmar, à Worms, à Spire, à Constance, à Bâle et jusqu'à Coire; à Schlestadt, où il y avait onze chapellenies, ne résidait qu'un seul chapelain; les dix autres prébendes étaient entre les mains de quelques uns de ces *curtisani* comme on les appelait en Allemagne et qui assiégeaient sans cesse la cour de Rome pour accaparer des bénéfices. Geiler, Sébastien Brant, Wimpheling censuraient énergiquement cette cupidité scandaleuse; Schott n'en était pas moins indigné; content pour sa personne d'une seule prébende, il aurait voulu que tous les prêtres et surtout ses amis fussent aussi sévères que lui-même. Ces sentiments honnêtes étaient d'autant plus méritoires, qu'ils étaient contraires à l'esprit général du temps; le mal était devenu tellement une habitude, que les hommes les plus haut placés par leur naissance ou par leur ministère ne se faisaient aucun scrupule de cumuler des bénéfices sans en remplir les fonctions. Schott avait à Rome un ancien

(*) Voir la livraison de juin, page 241.

Digitized by Google

condisciple, le docteur Vitus Mæler de Memmingen, occupant le poste lucratif de solliciteur de lettres apostoliques, et jouissant des revenus de plusieurs canonicats en Allemagne. Cet homme prenait une large part au trafic organisé à Rome, où les grâces, les dispenses, les prébendes se vendaient au plus offrant, quelles que fussent ses capacités ou ses mœurs. Schott lui écrivit des lettres nombreuses pour le rappeler au devoir. « Je crains, lui dit-il un jour en faisant un jeu de mots significatif, que les *lettres apostoliques* ne t'aient fait oublier les *préceptes apostoliques*. » Une autre fois il lui reproche de demander maintenant autant de places que dans sa jeunesse il avait désiré de florins de rente; ou bien il lui représente les dangers auxquels il expose le salut de son âme, en voulant servir à la fois Mammon et Jésus-Christ.

Le même désir de voir une réforme des mœurs et un réveil de la vie religieuse le porta à ne négliger aucun effort pour que Geiler fût retenu à Strasbourg. Les heureux effets produits par les prédications du docteur lui en faisaient espérer de meilleurs encore pour l'avenir; cet avenir lui semblait compromis si Geiler devait quitter la ville. Pour honorer ce dernier, Schott, le père, depuis 1481 un des administrateurs de l'œuvre Notre-Dame, obtint en 1486 l'établissement de la belle chaire qu'on voit encore aujourd'hui; il compléta de sa bourse la somme qu'y consacra la fabrique. Cependant Strasbourg était menacé de perdre son prédicateur. D'une part les moines n'avaient pu voir sans inquiétude la fondation d'une charge de prédicateur qui ne devait être confiée qu'à un prêtre séculier; l'évêque Albert ne leur était plus aussi favorable que celui de ses prédécesseurs qui leur avait aidé à remporter sur les curés leur victoire de 1455; ils avaient porté devant Sixte IV une série de griefs et obtenu de ce pape, dès 1481, une bulle sommant l'évêque de cesser de les molester dans la jouissance de leurs priviléges. (1) Cette injonction aurait pu mettre en péril la stabilité des fonctions exercées par Geiler; cependant l'évêque avait tenu bon. D'autre part, lorsqu'en 1485 le doyen du grand-chapitre, Frédéric de Hohenzollern, eut été élu à l'évêché d'Augsbourg, il avait quitté Strasbourg avec l'intention bien arrêtée d'attirer

(1) 1481, 12 février, Rome. La bulle est adressée aux abbés de Saint-Maximin et de Notre-Dame-des-Martyrs de Trèves, et à l'écolâtre de Saint-Etienne de Mayence, chargés d'en procurer l'exécution.

Digitized by Google

tôt ou tard Geiler auprès de lui. A peine arrivé dans son diocèse il lui annonça qu'il avait le projet d'instituer dans sa cathédrale une charge de prédicateur semblable à celle qui avait été fondée à Strasbourg. Bientôt après il demanda aux chanoines, ses anciens collègues, de lui céder l'éloquent docteur pour quelque temps. Bien qu'aux termes de l'acte de fondation Geiler ne dût pas s'absenter pour plus de quatre semaines, on consentit à ce qu'il fit à Augsbourg un séjour plus long. Comme on l'y retenait au-delà du temps accordé, Schott lui écrivit, le 2 fevrier 1488, pour le prier de ne plus prolonger son absence, Strasbourg ayant trop besoin de lui; il lui recommanda pour le proposer à l'évêque d'Augsbourg, leur ami commun le maître-ès-arts Jean Rot. Cependant Frédéric de Hohenzollern ne cessant de parler du grand bien que Geiler pourrait faire en se joignant à lui, Schott finit par éprouver quelques scrupules; il se fit presqu'un remords de tant insister sur le retour du prédicateur; dans son incertitude il demanda l'avis du professeur Gabriel Biel de Tübingue. Celui-ci répondit qu'en conscience Geiler étant tenu de ne pas quitter son premier poste, ce serait céder aux subtiles instigations de Satan qui, sous le prétexte d'un bien à faire ailleurs, voudrait empêcher les effets de la Parole de Dieu à Strasbourg. Rassuré par cette déclaration, Schott réitéra ses instances en automne, après avoir appris que le chapitre de Bâle, dont le prédicateur Jean *a Lapide* s'était retiré naguère dans un couvent de Chartreux, avait adressé à Geiler un appel avec des offres fort avantageuses. « Notre population, lui écrit-il, ignorante et corrompue, ne peut se passer d'un prédicateur comme vous; vos discours, il est vrai, restent souvent sans effet, mais ce n'est pas une raison pour vous décourager; du reste, n'avez-vous pas obtenu déjà d'excellents résultats? le magistrat ne soutient-il pas vos efforts, ne suit-il pas vos conseils? Et pourquoi aller à Bâle? Bâle a une Université, Strasbourg n'en a pas; les Bâlois n'ont pas besoin de mendier au-dehors un prédicateur, ils en trouveront un plus aisément que les Strasbourgeois; vous avez commencé parmi nous une œuvre salutaire, vous devez la continuer plein de confiance en Dieu. » Enfin, le 28 janvier 1489, Schott put remercier l'évêque Frédéric d'avoir rendu Geiler aux prières des Strasbourgeois. Il paraît toutefois que Geiler aurait été assez disposé à accepter une position à Augsbourg ou à Bâle, celle qu'il occupait à Strasbourg n'étant pas encore tout-à-fait régulière. L'incorporation de la chapellenie épisco-

Digitized by Google

pale à l'office de la prédicature n'ayant eu lieu qu'à la condition d'une somme à payer à l'évêque par la fabrique et surtout par l'ammeister Pierre Schott, elle semblait plutôt un arrangement temporaire qu'un établissement définitif. Pour lui donner de la stabilité, il fallut que l'évêque renonçât à toute indemnité, et qu'il cédât la prébende, sans condition aucune, à la charge créée par son prédécesseur toujours avide d'argent. (1) Déjà pendant le séjour de Geiler à Augsbourg en 1488 le grand-chapitre, inquiet de sa longue absence, fit auprès de l'évêque Albert des démarches pressantes pour que le prédicateur fût retenu à Strasbourg. Le comte Henri de Henneberg, écolâtre et vice-doyen, et l'official Jean Simler y déployèrent beaucoup de zèle; Schott correspondit en leur nom avec Geiler sur les conditions auxquelles il consentirait à rester en notre ville; il lui envoya la minute, rédigée par Simler, d'un nouvel acte d'investiture, et lui annonça que la somme pour payer les frais était déjà en partie envoyée à Rome; on n'attendait que son retour pour tout régler. Enfin, le 10 avril 1489, l'évêque Albert chargea son vicaire-général, André Hartmann d'Eppingen, de renouveler purement et simplement l'acte de 1470. Mais avant que Geiler pût être mis en possession définitive de la prébende, il dut se soumettre à une formalité, en résignant la jouissance du bénéfice dans la forme dans laquelle il l'avait eue jusque-là; il le fit le 1er juillet de la même année. Deux jours après, le chapitre le présenta à l'évêque qui, dans son château de Saverne, le confirma comme prédicateur et comme usufruitier de la chapellenie épiscopale désormais complètement incorporée à sa charge. Le 7 juillet Henri de Henneberg mit solennellement Geiler en possession de la prédicature, en présence d'un notaire, de témoins, et des amis du docteur; il le prit par la main, le conduisit à la stalle qui, à la droite du chœur et non loin de la stalle du prévôt, lui était destinée; de là il le mena à la porte de l'escalier de la chaire et, lui disant de poser la main sur la serrure, le déclara investi du droit de monter en cette chaire pour y prêcher au peuple.

Après cette cérémonie, dont on dressa un acte notarié, Geiler se sentit attaché à jamais à la ville de Strasbourg. Il est vrai que dans cette même année il retourna à Augsbourg, où l'évêque Frédéric

(1) Béatus Rhénanus dans sa *Vie de Geiler* (à la suite de la *Navicula fatuorum*, Strasb., 1511, 4°) appelle l'évêque Robert *durissimus exactor*.

Digitized by Google

avait aussi appelé Schott et Jean Rot ; mais aucun de ces derniers ne paraît y être allé, et Geiler lui-même n'y séjourna que peu de temps. Désormais il n'appartient plus qu'à Strasbourg où il continue son œuvre de réforme morale, assisté surtout de ses amis Schott et Jean Rot. Celui-ci, après avoir succédé à Jean Müller dans la cure de Dambach, était devenu curé de la paroisse de Saint-Laurent; (1) austère et éclairé comme ses deux amis, il avait fait peindre dans sa chapelle un tableau représentant la porte large et la porte étroite ; parmi la foule qui se presse à travers la première, il avait fait placer aussi des prélats, des prêtres, des religieux. Les moines mendiants de Strasbourg s'en étant offensés et ayant crié au sacrilége, Schott avait pris la défense du courageux prêtre, en publiant que la peinture incriminée n'était pas une satire mais un avertissement salutaire. Sûr du concours du curé de Saint-Laurent et soutenu par les sympathies du magistrat et de tout ce qu'il y avait d'éclairé dans le clergé et dans la bourgeoisie, Geiler attaqua de plus en plus énergiquement les vices et les folies du temps. Schott l'y aidait de son mieux. Un passage de sa correspondance montre avec quel soin Geiler s'informait de l'état moral des différentes classes de la population, et comment il apprenait ces nombreux détails, ces curieux traits de mœurs dont ses sermons sont pleins. Un jour il chargea Schott de prendre chez Florent Mueg, son beau-frère, des renseignements sur les principales tromperies que se permettaient les négociants de Strasbourg. Mueg, négociant lui-même, déclara qu'ils étaient en général plus loyaux que partout ailleurs, mais qu'entre autres ils avaient le défaut d'accaparer les blés pour les vendre plus cher en cas de disette ; que dans les bonnes années ils ne se pressaient pas de faire rentrer les redevances de leurs fermiers, tandis que dans les mauvaises ils exigeaient avec dureté les extances ou faisaient des prix exorbitants à ceux qui ne pouvaient pas livrer leurs grains en nature ; un autre vice, ajouta-t-il, est celui des banquiers qui retirent de la circulation les pièces meilleures que celles que l'on frappe quand l'argent est rare, et qui les vendent à la Monnaie à leur profit.

---

(1) Müller résigna la cure le 2 février 1480 ; Rot y fut nommé le 5 février suivant par les administrateurs de l'hôpital de Strasbourg qui en avaient la collation ; il résigna à son tour le 3 août 1482. Il succéda, à Saint-Laurent, à Nicolas Spengler.

Digitized by Google

Un des grands soucis de Geiler était de faire cesser certains abus et désordres publics, tolérés soit par le magistrat soit par l'Eglise. Quant à ce qui regardait le magistrat, le prédicateur et son ami Schott étaient choqués de voir régner encore, dans l'administration de la justice, des coutumes bizarres et cruelles, restes de la législation germanique des premiers siècles du moyen-âge : un bourgeois tuant un étranger ou toute personne n'ayant pas le droit de cité à Strasbourg, n'avait à payer qu'une amende de trente sols, tandis qu'il était condamné au gibet s'il tuait un de ses concitoyens et que les simples voleurs subissaient le même supplice. En outre Geiler se plaignait que le magistrat ne montrait pas encore pour le clergé et pour les choses saintes un respect suffisant : l'ammeister, qui avait dans la cathédrale son siège particulier, y donnait fréquemment audience pendant le service même de la messe; les avocats s'y entretenaient avec leurs clients de leurs procès ; on permettait à toutes sortes de marchands d'étaler leurs marchandises sous le portique de la cathédrale et d'entrer dans le nef pour y offrir jusqu'à des poules et des cochons de lait ; l'église était devenue une espèce de rendez-vous public, où l'on venait pour apprendre les nouvelles du jour et pour faire des affaires ; le dimanche on laissait les boulangers étrangers venir en ville et vendre leurs pains pendant les heures du culte ; si une fête ecclésiastique tombait sur le vendredi, on tenait néamoins ce jour-là le marché ordinaire. (1) Si ces griefs étaient fondés, le prédicateur, jaloux des immunités du clergé, en avait d'autres auxquels le magistrat, chargé de défendre les franchises des citoyens, eût pu opposer des raisons plausibles : telle était l'ancienne défense faite à tout bourgeois entrant dans un ordre religieux, d'apporter à son couvent plus de cent livres, le reste de sa fortune étant réservé à ses héritiers ; tel était encore le statut soumettant les gens d'Eglise à différents impôts publics. Malgré sa franchise habituelle, Geiler qui tenait d'autant moins à indisposer les magistrats de la ville, que dans beaucoup de circonstances ils suivaient volontiers ses conseils, craignait de porter ses plaintes en chaire ; il voulut connaître à ce sujet l'avis d'hommes savants et pieux, Schott en écrivit au nonce, frère Eméric Kemel. La réponse de celui-ci n'est pas

(1) Comp. BRANT, *Narrenschiff*, éd. Zarncké, p. 87 ; GEILER, *Pred. über das Narrenschiff*, Strasb., 1520, fol., f° 180b.

Digitized by Google

conservée; il paraît que Geiler continua de se taire dans ses prédications sur les réformes législatives qu'il désirait; il trouva plus sage de les soumettre directement au magistrat, mais ne s'y décida que beaucoup plus tard.

Il hésita moins à attaquer les désordres qui se commettaient dans les églises lors de certaines fêtes religieuses. A Strasbourg, on avait conservé plusieurs cérémonies grossières, inventées par la rudesse du moyen-âge, et ayant leurs analogues dans un grand nombre de villes. Schott et Geiler lui-même nous donnent quelques détails curieux sur ces travestissements des choses sacrées, où le profane, mêlé au saint, avait fini par changer en réjouissance bruyante ce qui primitivement pouvait avoir eu une signification plus sérieuse. A la Pentecote, par exemple, Schott était témoin tous les ans d'un spectacle bien fait pour révolter son sentiment chrétien. Cette fête était une de celles qu'à Strasbourg on célébrait avec le plus d'éclat, mais elle était aussi une occasion d'abus de tout genre. Des règlements du magistrat, datant du quatorzième siècle, accordaient à toute personne venant assister aux fêtes de Pentecôte et de St Adelphe le privilège de ne pouvoir être poursuivie ces jours-là pour aucune affaire civile. (1) Grâce à cette *trève*, les habitants de la ville et surtout les populations des campagnes se rendaient en procession à la cathédrale, portant des reliques de saints et chantant des hymnes. Au-dessous de l'orgue se trouvait une figure sculptée, représentant un paysan barbu et connue du peuple sous le nom de *Roraff;* mise en mouvement par les soufflets de l'orgue, elle faisait des grimaces, dont s'amusaient les chanoines eux-mêmes quand ils s'ennuyaient dans leurs stalles. (2) Or, le jour de la Pentecôte, pendant que la procession entrait dans l'église, non seulement le *Roraff* faisait ses exercices, mais quelque farceur placé derriére lui, chantait à haute voix et avec accompagnement de gestes burlesques, des couplets profanes qui paraissaient sortir de la bouche même de la statue; il en résultait que la foule, au lieu de prêter attention au culte, remplissait l'édifice de ses éclats de rire. Après le service, les paysans venus en ville profitaient de la circonstance pour se livrer, comme au carnaval, et jusque dans l'intérieur de

(1) V. les documents publiés par M. Schnéegans dans l'*Alsatia* de 1852, p. 204 et suivantes.

(2) Brant, *Narrenschiff*, p. 87; Geiler, *Pred. über das Narrenschiff*, f° 181^b.

Digitized by Google

l'église, à d'ignobles mascarades, dont un homme travesti en cerf et un autre, représentant ce qu'on appelait la folle de Geispoltzheim, faisaient les principaux frais. (1) D'autres profanations avaient lieu lors de la fête de la dédicace de la cathédrale, célébrée le jour de St Adelphe, le 29 août. De toutes les parties du diocèse on affluait à Strasbourg, pour passer la nuit, hommes et femmes, dans la cathédrale, à manger et à boire; dans la chapelle de Sainte-Catherine on plaçait un grand tonneau, le maître-autel lui même était transformé en buffet, et grâce à l'ombre projetée par les piliers de la nef, l'église entière devenait le théâtre des plus honteux désordres; c'étaient, dit Wimpheling, des orgies de Bacchus et de Vénus, plutôt que des cérémonies chrétiennes. (2) Le temps de Noël était à son tour un temps de plaisirs bruyants et de coutumes grotesques. Dans les maisons riches on érigeait, au moyen de branches de sapin, ce qu'on appelait des cabanes de Noël; dans ces espèces de forteresses se plaçaient les jeunes filles; les jeunes gens en faisaient le siège en lançant contre les assiégées des fleurs et des sucreries; à la prise de la place succédaient des festins et des danses. (3) Geiler, qui blâmait sévèrement la danse, aurait bien voulu voir cesser ces fêtes de famille; mais ce qui se passait dans les rues et dans les temples lui paraissait encore beaucoup moins honnête. J'ignore si l'usage régnait encore d'admettre les écoliers aux festins qui, le jour de Noël et les deux jours suivants, réunissaient le clergé des églises capitulaires dans le réfectoire du grand-chapitre. (4) S'il n'existait plus, la jeunesse s'en dédommageait en se donnant des licences autorisées par d'anciens statuts. Suivant un rituel de la cathédrale de 1135, (5) le jour des Innocents était célébré par les enfants de chœur, ils tenaient l'office, pendant que l'écolâtre leur chantait la grand'messe. Cette coutume avait depuis longtemps dégénéré en un scandale grossier. Les enfants se choisissaient un évêque qui, revêtu d'habits pontificaux, montait au trône épiscopal et y disait les prières; les autres, placés dans les stalles du chœur, chantaient les antiennes et

(1) Geiler, *Narrenschiff*, f° 153a.
(2) *Catalogus episc. Argent.*, édit. Moscherosch, p. 117.
(3) Geiler, *Evangelia*, Strasb., 1516, fol., f° 24a.
(4) Il existait à la fin du treizième siècle.
(5) Grandidier, *Essais sur la cathéd.*, p. 72.

Digitized by Google

les répons. Couverts de déguisements, et accompagnés de prêtres travestis comme eux, ils couduisaient ensuite leur évêque à travers les rues, entraient en dansant dans les églises, et se conduisaient partout avec une irrévérence que personne ne réprimait. Des faits semblables se passaient le jour de St-Nicolas, le 6 décembre. Saint Nicolas était le patron des écoliers; en Allemagne, en France, en Hollande, en Suisse, sa fête était un jour de mascarades et de réjouissances. A Strasbourg les élèves des écoles attachées aux chapitres parcouraient masqués les rues; ceux de la cathédrale installaient leur évêque au chœur où il donnait à la foule qui riait une bénédiction burlesque. Pendant ces scènes les enfants chantaient des strophes sérieuses; il existe encore une cantilène en l'honneur de St Nicolas faite en 1404 pour les écoliers de la maison de St Jean; une autre, chantée encore en 1506, avait pour sujet les qualités que doit avoir un bon évêque. La gravité des paroles formait un contraste choquant avec l'indécence des actes.

Je ne sais pas trop quels prétextes on pourrait trouver pour justifier des folies pareilles. Si c'était là la naïveté tant vantée du moyen-âge, ou si c'était peut-être du symbolisme, on doit savoir gré à des hommes comme Geiler et Schott de n'avoir été ni assez naïfs ni assez amateurs de symboles, pour assister sans indignation à des abus aussi dangereux; c'est un des mérites de Schott d'avoir demandé si ceux qui commettaient ces désordres étaient plus coupables que ceux qui, pouvant les empêcher, les toléraient. On ne doit s'étonner que d'une chose, c'est qu'avant ces deux hommes personne n'ait eu ni le bon sens ni le courage de réclamer; dès que Geiler eût dit que c'étaient des scandales, presque tout le monde, magistrat et clergé, fut de son avis, au moins en théorie. Soutenu par l'ammeister Schott, il obtint du chapitre l'abolition des désordres de la St-Adelphe et de la Pentecôte, quoique la figure du *Roraff* ne fût pas encore éloignée. Aux processions des enfants, lors des fêtes de St-Nicolas et des Innocents, il voulait en substituer d'autres plus sérieuses; il demanda que pendant le carême les élèves des écoles des quatre chapitres fussent conduits dans la cathédrale pour y entendre les sermons. Etienne d'Utenheim, neveu de l'évêque de Bâle, ayant constitué une rente pour être distribuée aux maîtres d'école, afin de mieux les disposer à remplir ce devoir, les écolâtres des quatre chapitres prirent un arrêté conforme aux désirs de Geiler. L'usage

Digitized by Google

subsista longtemps, bien que le magistrat n'eût pas voulu consentir à assigner aux élèves une place spéciale dans la cathédrale.

Cependant cette institution ne fit guère cesser les cérémonies de St-Nicolas et des Innocents; on les considérait comme une compensation accordée à la jeunesse pour la sujétion où on la tenait toute l'année. Tout ce que Geiler et Schott purent faire, ce fut d'essayer de leur donner un caractère plus moral et en même temps plus littéraire. Schott dit lui-même que le *Carmen saeculare* d'Horace lui inspira l'idée de profiter du retour annuel des cérémonies scolaires, pour instituer à Strasbourg quelque chose d'analogue en transformant les mascarades en solennités classiques et religieuses. Il composa quelques pièces de vers latins, destinées à être chantées par les écoliers, le jour de St-Nicolas dans les églises, et pendant l'octave des Innocents sur les places publiques. L'objet en était en général l'éloge des bonnes études et d'une vie honnête. Schott ne voulait pas que les enfants fussent privés d'une réjouissance, seulement il la voulait décente; il exprima cette pensée dans une de ses meilleures pièces, où il s'écria: « Loin de nous les farces ignobles, que des masques impies ne profanent pas la maison sainte! » Ces efforts témoignent de sa sollicitude pour l'éducation de la jeunesse, à une époque où à Strasbourg l'instruction publique était encore excessivement imparfaite. Il vouait surtout son attention à l'école de son chapitre; c'est pour elle qu'il fit une grande partie de ses vers, le *ludimagister* devait les interpréter aux élèves; pour lui venir en aide, Schott ajouta à ses poèmes des commentaires expliquant, par des citations tirées des anciens, le sens des mots et des figures. Aussi l'école de Saint-Pierre-le-Jeune ne tarda-t-elle pas à se distinguer parmi celles qui existaient alors; grâce à Schott et à Thomas Wolf, il s'y introduisit un esprit assez classique pour que, dès les premières années du seizième siècle, le chapitre pût y appeler comme professeur de rhétorique Jean Gallinarius de Heidelberg. Schott fit aussi des poèmes pour les écoles d'autres églises; en voici un qu'il composa, pour être chanté à trois voix, par les écoliers de Saint-Pierre-le-Vieux: « Les architectes songent à consolider les maisons par des charpentes de chêne et à les rendre semblables au labyrinthe de Dédale; ceux qui sculptent le marbre s'efforcent de surpasser Lysippe, et les peintres de faire mieux qu'Apelles. Voyez-les tous, l'artisan le plus ordinaire, jusqu'au cordonnier et au cuisinier, veut atteindre au

Digitized by Google

faîte de son art : c'est que de là vient la gloire, la main exercée procure seule à l'artiste l'honneur et le profit. Quelle honte, ô jeunes gens, d'étudier des livres barbares, si vous trouvez aisément des ouvrages écrits dans un latin meilleur ? Déjà la Muse du grand Virgile se vend pour un denier, et la toge de Cicéron pour le prix d'un hareng ; et cependant la jeunesse ignorante, dirigée par des ignorants, continue de parler un langage grossier. Que sert-il d'avoir parcouru tant de fois les grammairiens, si l'on ne sait joindre ensemble dix mots ? L'usage est plus utile pour former la langue que les règles ; vous voulez des expressions latines, lisez donc les auteurs latins. Les ouvrages des Romains forment le style, pourvu que la loi de Dieu forme la vie ; car la sagesse, qui commence par la crainte de Dieu, ne sera jamais le partage de celui qui reste dans les chaînes du péché. » Schott termine cette pièce passablement pédantesque par une allusion aux saints Michel et Pierre, auxquels était dédiée l'église de Saint-Pierre-le-Vieux : « L'archange, armé du glaive, éloigne du paradis les coupables ; toi, ô Pierre, qui en tiens les clefs, daigne nous en ouvrir les portes. » Dans un autre de ces poèmes scolaires Schott, se souvenant que St Nicolas était aussi le patron des bateliers, le loue d'avoir obtenu l'entrée du ciel pour quelques écoliers qui s'étaient noyés ; il le compare à Orphée qui par les sons de sa lyre apaisait les divinités infernales et le chien Cerbère ; il le montre même plus puissant que le poète grec, le dieu qui gouverne à la fois le Styx et l'Olympe ne pouvant rien refuser aux prières d'un saint. De pareils chants devaient faire un singulier effet dans la bouche d'enfants de chœur ; et en fait de travestissement, Dieu travesti en Jupiter et en Pluton, valait bien un écolier déguisé en évêque. Soit à cause de cela, soit aussi que l'habitude fût trop enracinée dans les mœurs du temps, les hexamètres de Schott, moins propres au chant que les proses du moyen-âge, ne paraissent pas avoir remplacé dans la pratique les anciennes cantilènes. Les processions elles-mêmes conservèrent leur caractère profane ; car encore plus de vingt ans plus tard, le successeur de Geiler dans la chaire de la cathédrale, Pierre Wickgram, fit un jour un sermon aussi savant que vigoureux contre le scandale que donnaient les prêtres en se mêlant, travestis, aux cérémonies puériles de l'octave des Innocents. (1)

(1) A la suite de Geiler, *Sermones et varii tractatus*, Strasb., 1521, fol. — En

Digitized by Google

Outre ces réformes dans le culte, Geiler et Schott travaillèrent pendant plusieurs années à faire résoudre une question alors fort controversée, et dans l'examen de laquelle l'humanité devait l'emporter, selon eux, sur les scrupules des théologiens et les subtilités des juristes. Il s'agissait de savoir si aux condamnés à mort on devait encore donner la sainte-cène avant de les conduire au supplice. L'usage établi à Strasbourg le leur refusait. Dès 1482 Geiler insista auprès de l'ammeister régnant, Materne Drachenfels, pour que le magistrat revînt sur cet usage et accordât aux condamnés le droit de se confesser et de recevoir le sacrement. La question donna lieu à des délibérations réitérées ; les opinions se divisèrent parmi les jurisconsultes comme dans le clergé ; les principaux adversaires de la proposition étaient les moines mendiants ; ils soutenaient que la défense devait être maintenue comme utile à l'ordre public, parce qu'en accordant aux malfaiteurs la communion avec Jésus-Christ, on déclarerait leurs péchés pardonnés, et qu'ainsi la justice ne serait plus ni satisfaite ni respectée ; ils allaient jusqu'à invoquer comme argument l'ancienneté de l'usage ou le défendaient par des facéties ; un moine augustin dit un jour : « Si l'on donne le sacrement aux voleurs de grands chemins, le peuple s'écriera : voyez Jésus-Christ couché sur la roue ! » Cependant, pressé par Geiler, le magistrat s'adressa à l'évêque Albert qui n'osa pas se décider ; il jugea la matière assez grave pour la soumettre à une commission d'hommes de loi, sous la présidence de son grand-vicaire, qui était un canoniste distingué ; ceux-ci n'ayant pas pu se mettre d'accord, l'évêque chargea Schott de demander en son nom l'avis des facultés de théologie et de droit de Heidelberg ; en même temps il l'invita à lui présenter lui-même un mémoire détaillé. Schott réfuta les objections des adversaires et montra, par les canons mêmes de l'Eglise et par des passages de Duns Scot, que non seulement rien ne s'opposait à l'admission des criminels pénitents à l'Eucharistie, mais qu'elle devait même leur être accordée. Ses raisons, confirmées par les savants de Heidelberg, décidèrent l'évêque, qui en informa le magistrat. Aussitôt celui-ci pria le prélat de désigner trois curés pour à l'avenir entendre la confession des condamnés et leur donner le sacrement ; Albert en chargea

---

1521 Jérôme Gebwiler, directeur de l'école de la cathédrale, reprit le projet de Schott ; il composa pour la Saint-Nicolas sa *Panegyris Carolina*.

Digitized by Google

les curés de la cathédrale, de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Vieux. Les discussions sur cette affaire avaient duré jusqu'en 1485.

On vient de voir Schott employe à écrire des lettres et des consultations pour l'évêque de Strasbourg. La considération dont il jouissait comme canoniste et comme homme de lettres, lui procurait souvent des occupations de ce genre bien qu'il ne pratiquât pas le droit. Des corporations et des personnes de toute espèce lui demandaient des conseils ou le chargeaient de rédiger des requêtes ou des actes sur les matières les plus diverses. En 1480 vingt-quatre religieuses du couvent de Klingenthal à Bâlé furent expulsées de leur maison, pour n'avoir pas voulu se soumettre à une réforme ordonnée par Sixte IV; on les remplaça par quelques nonnes de Gebwiler; comme les bannies appartenaient à des familles nobles, elles agitèrent le pays par leurs plaintes et trouvèrent de puissants protecteurs, de manière que, peu d'années après, elles purent rentrer à Klingenthal et en chasser les sœurs qui avaient dû introduire la réforme et celles qui l'avaient adoptée. Fugitives à leur tour, ces dernières furent recueillies provisoirement, les unes par l'évêque de Strasbourg au couvent alors inhabité d'Obersteigen; les autres par les comtes de Linange à celui de Rhentingen, dans le diocèse de Metz. En 1484 l'évêque Robert fit écrire en leur faveur par Schott au pape, au roi de France, et à des personnages influents auprès de cette cour; Wimpheling trouva sa lettre au pape si touchante qu'elle eût ému un Turc, mais hélas, ajouta-t-il, sans argent on ne peut rien obtenir à Rome. (1) Il paraît toutefois que cet argent se trouva et qu'on put ajouter ainsi aux sollicitations pathétiques de Schott des arguments plus sonores encore; car après que celui-ci eût écrit de nouveau à Rome, en 1486, Innocent VIII autorisa, le 14 mars 1487, les nonnes, tant celles qui avaient trouvé un asile à Rhentingen, que celles qu'on avaient reçues à Obersteigen, à s'établir en ce dernier lieu avec tous les priviléges de leur ordre. Obersteigen appartenait alors au prévôt de St-Thomas, Christophe d'Utenheim; celui-ci renonça à tous ses droits de propriété, à condition pour les nouvelles habitantes de lui payer une rente viagère d'un marc d'argent par an. (2)

(1) «*Sarracenus aut Thurcus moveri potuisset; sed omnia heu venalia Romæ.*» *Lucubr.*, f° 29b.

(2) Acte notarié, du 5 octobre 1487, publié par l'évêque Albert. Brefs d'Innocent VIII, 29 juin 1487, 1er et 9 février 1490.

Digitized by Google

L'éloquence de Schott eut moins de succès dans une autre circonstance, où l'on eut également recours à sa plume. Après l'élection du doyen Frédéric de Hohenzollern à l'évêché d'Augsbourg, en 1485, le doyenné resta vacant pendant plusieurs années, apparemment à cause des prétentions de la cour de Rome de nommer un doyen par provision apostolique, prétentions que le chapitre refusait d'admettre; il finit par perdre patience et élut un de ses membres, le baron Jean de Brandis, homme distingué par son savoir et par ses mœurs. Schott, chargé de rédiger la requête par laquelle on sollicita le pape de confirmer ce choix, exposa, dans une lettre chaleureuse, les inconvénients que la vacance prolongée avait entraînés pour la discipline et pour le culte; il soutint que d'après une coutume immémoriale, approuvée par les papes eux-mêmes, le chapitre seul avait le droit d'élire son doyen, que par conséquent le Saint-Père ne peut vouloir nommer à cette dignité par provision, qu'induit en erreur sur ses droits; qu'enfin dans l'intérêt de l'église de Strasbourg il ne devrait pas tarder à confirmer le dignitaire nommé par le chapitre. A Rome on persista à en vouloir un autre et le chapitre dut se soumettre; quelques années plus tard Jean de Brandis, qui du reste ne pouvait pas se plaindre, car il était encore prévôt de Coire dans les Grisons, reparaît comme simple chanoine, tandis que le comte Hoyer de Barby occupe le doyenné.

C. Schmidt,
Professeur à la faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES NOMS PROPRES DE L'ALSACE

AU MOYEN-AGE.

Il arrive quelquefois que des faits isolés dans l'histoire passent inaperçus, quand, étant rapprochés, ils acquièrent un intérêt réel. C'est ainsi que les noms de baptême ou de famille passent devant les yeux du lecteur sans fixer autrement son attention que comme signes de définition de tel ou tel personnage. Et cependant ces noms sont souvent la représentation fidèle des sympathies religieuses, politiques ou littéraires d'une époque, du génie d'une nation. Sans vouloir revenir ici sur ce que nous avons dit ailleurs de la tendance naturelle des peuples à se créer leurs noms d'après les idées régnantes au moment même où ces noms prennent naissance, il suffit de rappeler que les Hébreux théocratiques ont fait entrer dans les séries les plus nombreuses de leurs noms les mots de *Jéhovah* et d'*El*-Dieu; que les Grecs sensualistes ont choisis les mots de *philos* et d'*eu*, et que les Germains guerriers ont donné la préférence aux mots de *gunt*, *hilt*, *ger*, *helm*, *sig*, etc., exprimant tous des idées guerrières. Sans vouloir entrer, disons-nous, dans un cadre aussi vaste, nous allons passer en revue les noms les plus usités en Alsace au moyen-âge, à une époque où l'on ne créait plus de noms nouveaux, et tâcher d'en tirer les conséquences les plus vraisemblables sous le rapport politique et littéraire.

Les noms les plus communs, que nous trouvons dans nos documents, sont ceux d'*Otton*, de *Conrad*, de *Henri*, de *Frédéric*, de *Rodolphe;* ce sont ceux des grands empereurs d'Allemagne. Il n'est pas surprenant que des parents patriotes aient aimé perpétuer ces noms illustres dans leurs familles. Les exemples suivants sont choisis entre mille autres :

a) Otton. — Otto de Geroldisecco, 1141; Otto de Firretho, 1144; Otto d'Andelahe, 1150; Otto de Spechbach, 1188; Otto de Walten-

Digitized by Google

heim, 1215; Otto d'Illzecha, 1233 et 1278; Otto de Buotenheim, 1246; Otto d'Ohsenstein, au nombre de six; Otto d'Elbenstein, 1264; Otto de Knœringen, 1271; Otto de Gœdertheim, 1271; Otto de Münsterol, 1291; Otto de Hagendal, 1297; Otto de Sulzbach, 1259; Otto d'Eschbach, 1310; Otto de Helgenstein, 1337; Ottman de Mülnheim, 1422; Otto Sturm, 1467; Ottman de Botzheim, 1365; Otto de Sulz, 1579.

b) Conrad, avec ses diminutifs. — Conrad de Huneburg, 1190; Conrad de Lapide, 1200; Conrad de Trachenfels, 1209; Chono de Mose, 1212; Conrad d'Ufheim, 1242; Cuonrad de Juncholtz, 1249; Cuno de Waffenheim, 1253; Cuno de Muospach, 1260; Conrad de Lützelstein, 1267; Conrad de Lichtemberg, 1277; Conrad de Nortgassen, 1281; Chvonrad de Rinache, 1287; Cunon de Berckheim, 1293; Cuno de Kageneck, 1297; Conrad de Mulhusen, 1303; Kvontzman ze Ruost, 1303; Conrad de Bock, 1298; Conrad de Dirmstein, 1318; Cunrat de Hungerstein, 1393 et 1453; Conrat Mönch de Landskron, 1344; Cüntzelin de Blienswilr, 1371; Cuneman de Schrankenfels, 1407; Conradt de Krantzenauw, 1486; Conrad d'Ampringen, 1476; Conrad de Waldner, 1414; Conrad de Dunzenheim, 1482.

c) Henri. — Heinrich de Hadstatt, 1209; Heinrich de Lichtenberg, 1219; Heinrich de Largis, 1232; Heinrich de Hohenstein, 1237; Heinrich de Hamerstein, 1265; Heinrich de Stauffenberg, 1235; Heinrich de Talheim, 1235; Heinrich Waffler d'Echéri, 1318; Heinricus de Slierbach, 1241; Heinrich de Buotenheim, 1246; Henri de Stahleck, 1249; Henri de Schœnowe, 1263; Henricus de Knœringen, 1265; Henri de Geroldseck, 1266; Henricus de Hirtzbach, 1277; Heinricus de Wazilnhein, 1278; Henricus de Cesingen, 1277; Henricus de Wildenstein, 1295; Heinrico de Vleckenstein, 1314; Henricus de Scharpfenecke, 1325; Henri de Rheinach, 1390; Henri de Hagenbach, 1390; Henin de Sile, 1371; Hennin de Blienswilr, 1371; Heinrich de Turckheim, 1463; Heinrich Wetzel de Marsilie, 1486; Heinrich de Brandschied, 1495; Heinrich de Bischoveshein, 1362; Heinrich de Niederbercken, 1307; Heintzman de Rothgurth, 1407.

d) Frédéric. — Fridrich Zorn de Bulach, 1209-1417; Fridrich de Thann, 1209; Fréderic de Lichtenberg, 1209 et 1300; Fridericus de Schouwenburc, 1213; Frideric d'Offenheim, 1263; Frideric d'Ettendorf, 1263; Frideric de Racenhuzen et un fils, 1267; Frideric de

Digitized by Google

Wasichenstein, 1272; Fridrich de Wangen, 1313; Frideric d'Ansoltzheim, 1314; Frideric de Wildisberg, 14e siècle; Frideric de Schmalenstein, 1325; Fridrich vom Huse, 1441; Fridrich de Falkenstein, 1390; Fridrich de Mülnheim, 1390; Friderich de Fleckenstein, 1424-1463; Fridrich de Rothgurt, 1442; Fridrich d'Entzenberg, 1374-1414; Fridrich d'Endingen, 1165; Fridrich Surger de Mutzig, 1515; Fridrich de Helgenstein, 1421; Fridrich de Gottesheim, au nombre de six.

e) Rodolphe. — Rodolph zum Thor, 1290; Rudolphus d'Ohsenstein, 1313; Rodolph de Rulisheim, 1316; Rodolph de Nydeck, 1322; Rudolf de Hohenstein, 1383-1404; Ruodolf de Löbgassen, 1456; Rudolf de Watwiller, 1380-1480; Rudolf d'Ufheim, 1308; Rudolf d'Utenheim, 1320; Rodolf de Stœr, 1542; Rodolf de Bollwiller, 1606; Ruedolff de Lingkberg, 1456; Rudolphus de Gerwilr, 1404; Rudolff Beyer de Bopart, 1463; Rudolff de Mülnheim, 1417; Rudolff Barpfennig, 1417; Rudolff d'Altdorff, 1444; Rudolff de Bolsenheim, 1374; Rudolff de Huttendorf, 1365; Rudolph d'Andlaw, 1338 et 1393; Rudolff Voltz d'Altenaw, 1479; Rudolff de Zeisskam, 1533.

Parmi les noms des anciens ducs et comtes d'Alsace ceux des *Hugo*, des *Eberhard*, des *Ulric* paraissent être restés les plus populaires. Cela s'explique: en 1078-1089 Hugo d'Eguisheim, neveu de S. Léon et septième du nom, était surnommé l'infatigable soldat de S. Pierre et se distingua dans le grand schisme contre les évèques de Bâle et de Strasbourg, partisans de l'empereur. *Berthold* de Zæhringen, landgrave d'Alsace en 1077, était son parent et ami; aussi son nom est-il aussi répandu que celui de Hugo lui-même. L'un des Eberhard de la famille fut le fondateur de l'abbaye princière de Murbach. L'abbaye de Pairis fut fondée par le comte Ulric, dont le nom s'est propagé dans la famille alliée des comtes de Ferrette jusqu'au 14e siècle. Les dynastes de Ribeaupierre ont eu également de la prédilection pour ce nom, car, ils l'ont donné à un de leurs châteaux.

a) Hugo (Hugues). — Hugo de Tagesburc, 1125; Hugo de Heytwilr, 1144; Hugo ze Rhine, 1185, Hugo de Chesselacha, 1221; Hugo de Ilzecha 1233; Hugo de Wesenberk, 1259; Hug de Rothemburg, 1220; Hugo de Lützelnstein, 1241 et 1326; Hugo de Bruopach, 1264; Hugo de Troubach, 1266; Hugo de Lupphenstein, 1289-1375; Hugo de Schœnecke, 1308; Hugo Zorn, 1312-1365-1413; Hugo de Ribeau-

Digitized by Google

pierre, 1366; Hugo de Hohenberg, 1338; Hugo de Dirmstein, 1354; Hugo de Sigenœwe, 1386; Hugo de Spachbach, 1354; Hugo de Blumenaw, 1308; Hugo de Berstetten, au nombre de quatre.

b) Eberhard (Evrard). — Eberhard de Waddenwilre, 1135; Eberhard de Huneburc, 1163; Eberhard de Hittendorf, 1249; Eberhart d'Andelahe, 1262-1392-1443; Eberhard d'Ettendorf, 1263; Eberhard de Schweinheim, 1290; Eberhard de Frundesberg, 1314; Eberhart de Mörsperg, 1350; Eberhart vom Hus, 1395; Eberhard de Kirchberg, 1402; Eberhard de Greiffenstein, 1331; Eberhard de Lampertheim, 1390; Eberhart de Merrenberg, 1469; Eberhart de Brumbach, 1374.

c) Ulric. — Ulric de Girbaden, 1262; Ulricus de Gundolzhein, 1272; Vlricus de Duringhein, 1278; Vlricus d'Ylzich, 1278-1303-1352-1385; Vlric de Hadstatt, 1279; Ulric de Blumenberg, 1281; Ulric de Werd, 1287; Ulricus de Diramestein; Ulric vom Hus, 1322; Ulrich de Schwartzenberg, 1339; Ulric d'Ufheim, 1293; Ulric de Rathsamhausen, 1467; Ulric Bock, 1390-1414-1443; Ulric de Dürmentz, 1156; Ulric de Ramstein, 1365.

d) Berthold. — Berthold de Dorolvesheim, 1188; Berthold de Winterbach, 1228; Berthold de Tannerode, 1237; Berthold d'Ongersheim, 1256; Berthold de Bischovisheim, 1258; Berthold de Steinbrunn, 1210; Berthold de Firreto, 1261; Berthold de Liebenstein, 1299; Berthold d'Altenkastel, 1315; Berthold d'Angraet, 1316 et 1421; Bechtold de Zellenberg, 1317; Berchtolt de Wessenberg, 1370; Berthold de Waldner, 14e siècle; Berthold de Wilsperg, au nombre de six; Berthold de Windeck, 1467; Bechtolt zum Ried, 1364; Bechtold Krantz de Geispolsheim, 1390; Bechtolt de Weitersheim, 1361-1483.

Mais ce n'était pas seulement la dévotion pour les saints ni le patriotisme politique qui faisaient donner la préférence à tel ou tel nom, c'était aussi bien souvent la lecture des épopées alors en vogue qui déterminait les noms des enfants. Des parents entraînés reportaient sur leurs fils les noms des poètes, ou bien, enthousiasmés par les récits merveilleux des romans et par les hauts faits des héros, ils se plaisaient à les doter des noms mêmes des héros. Le rapprochement des noms d'une époque donnée permet ainsi de distinguer les lectures favorites d'un siècle et de juger de l'entraînement qu'un récit pouvait avoir exercé sur les esprits.

Digitized by Google

Parmi les poèmes qui ont exercé la plus grande influence sous ce rapport, en Alsace, il faut citer en première ligne le « *Niebelungen Lied* » et le drame de « *Walther et Hiltegunde* » (1). La scène se passe en quelque sorte dans notre pays. Les Burgondes étaient établis sur le Rhin et s'étendaient vers le sud jusqu'aux Goths orientaux : leur capitale était Worms, aux portes de l'Alsace ; un de leurs principaux héros, Hagene de Tronege, se nommait ainsi de Tronija, près de Kirchheim, en Alsace. Le récit fait arriver Sigfrid, le héros des Nibelungen ou Francs, jusqu'à Worms, où il épouse Chrimhilde la fille des Burgundes. Après la mort de Sigfrid, la scène se transporte près d'Attila (Etzel), le roi des Huns, où les Burgondes rencontrent aussi les Amelungen ou Goths, ayant à leur tête Théodoric ou Dietrich de Berne. Nous allons citer des exemples de presque tous les noms de héros, figurant dans le « *Nibelungen Lied.* »

1. GÜNTHER ou GUNDACHAR. — Günther d'Andelaha, 1141 ; Günther de Jungenbege, 1181 ; Günther, religieux à Pairis en 1206 ; Günther de Landesberg, 1262-1308-1580 ; Günther Münich, 1262 ; Günther de Wolfesheim, 1263 ; Guntherus Marschale, 1271 et 1401 ; Günther de Mœrsperg, 14e siècle ; Guntherus de Thvngisheim, 1404 ; Gunthero Waldener de Gebwilr, 1260.

2. GERNOT. — Gernod Meziger, 1260.

3. GISELHER. — Gisilharius, noble chanoine à Wissembourg, en 1078 ; Gyselher à Logelnheim, en 1404.

4. HAGENE. — Sous cette forme, le nom de *Hagene* ne nous est connu que deux fois, une fois chez « ZEUSS, *Traditiones Wizenburgenses* » et une fois dans un titre de 1371 existant dans les archives de la préfecture du Haut-Rhin (fonds de S. Martin) ; mais comme le nom de Heinrich, anciennement *Hagenrich* n'en est qu'une variante, il est inutile de revenir sur ce dernier nom, duquel nous avons déjà parlé plus haut et pour lequel nous pourrions multiplier les citations à l'infini, s'il le fallait.

5. SIGFRID. — Sigefridus de Firreto, 1136 ; Sigefrid Burgrave, 1143-1229 ; Sigifridus de Manspach, 1152 ; Sifrid d'Ansolzhein, 1187 et 1234 ; Sigefrid d'Uffwiller, 1243 ; Sigfrid Mönch, 1260 ; Syfrid de Schafftolzheim, 1274 ; Sigfrid de Gundolzheim, 1279 ; Sifridus de

(1) Voir dans les *Sagen des Elsasses*, par AUG. STŒBER, — S. Gall, 1851, *Der Kampf der Helden auf dem Wasgenstein.*

Digitized by Google

Wuonach, 1284; Sifrid de Vegersheim, 1271-1324; Seyfrid de Heimburg de Plobsheim, 1337; Sigfrid de Lœwenstein, 1349; Sifrid de Sulzbach, 1361; Syferman de Nortgassen, 1361; Seifrid Bock d'Erffenstein, 1447; Seyfrid Füll de Geispolsheim, 1336; Seyfrid d'Oberkirch, 1445-1480.

6. Sigemunt. — Sigmund de Rothau, 1190; Sigmund de Bærenfels, 1209; Sigmund de Geroldseck, 1260; Sigmund de Winterthur, 1356 Symund de Lichtemberg, 1120, 1360 et 1402; Sigmund de Frankenstein, 1209; Sigmund Bœckelin, 1390; Sigmund de Witenmuhlin, 1441; Sigmund de Ferrette, 1527; Sigmund d'Eichberg, 1284; Sigmund Fessler d'Arnsperg, 1337; Sigmund de Hohenburg, 1042; Sigmund d'Andlaw, 1577; Sigmund de Truchsess, 1481; Sigelman zur Magd, 1353.

9. Nibelunc. — Nibelung de Löbgassen, 1186 et 1303; Nibelungus de Brumat, 1208; Nibelungus, civis in Mulhusen, 1280; Nibelungus, civis in Colmar, 1371; Niebelungus de Thvngishein, 1404; Nibelung de Zellenberg, 1409; Hetzelo de Nibelung, 1377; Nimelungus de Lvphensteln, 1253; Nibelo, prévôt à Ste Foi de Schlestadt, 1170.

8. Rudeger (Roger). — Rudeger de Gebunwilare, 1135; Rudeger de Volcolzheim, 1187; Rudigerus d'Uffholtz, 1194; Rudegerus de Ruodern, 1197 et 1301; Rudigerus scultetus de Bergholz, 1254; Ruodegerus villicus de Luomswilr, 1261; Ruedegerus Columbariensis, 1264; Ruodegerus de Karolspach, 1266; Rudigerus de Könisheim, 1276; Ruodegerus ze Wichous, 1287; Rudiger Stern d'Ulenburg, 1307; Rudiger de Fegersheim, 1271.

9. Dietrich (Théodoric, Thierry). — Deoderic de Ferrette, 1125; Diederic de Gerolzeg, 1127; Diodericus de Huneburg, 1141 et 1330; Dietrich d'Andelau, 1190; Dietrich vom Hus, 1216 et 1441; Dietrich de Kunigesheim, 1220; Tietricus de Hirsungen, 1221; Théodoric de Hohenach, 12e siècle; Dietrich de Baldeburnen, 1240; Dietericus de Bergholtz, 1254; Dietricus de Steten, 1276; Dietrico de Girsberg, 1289; Dietrich de Burgheim, 1292; Dietrich de Girbaden, 1302; Théodoric de Wasichenstein, 1335; Dietrich de Ratzenhusen, 1314, 1384 et 1466; Dietrich de Beheimstein, 1390; Dietrich de Münsterol, 1445; Dietrich Röderer de Tiersperg, 1444-1484; Dietrich de Witenmühle, 1386; Dietrich Reich de Reichenstein, 1481; Dietrich de Hungerstein, 1428; Dietrich de Blumenecke, 1488.

10. Dietmar. — Dietmarus de Leimersheim, 1197; Thietmar d'E-

Digitized by Google

phico, 1253; Dietmar de Blumenau, 1396; Diemar Bogner, 1328-1393; Diemar Kœnig, 1328.

11. Hiltebrand. — Hiltebrand de Mülnheim, 1338-1358; Hildebrand de Sponeck, 14e siècle; Hiltebrand Doppeler de Turingheim, 1400; Hiltebrant Zorn, 1422.

12. Alberich (Aubry). — Albricus de Münsterol, 1170. Ce nom revient jusqu'à 23 fois dans les *Traditiones Wizenburgenses* de Zeuss.

13. Volker. — Volcherus, prepositus de Oeleinberg, 1144.

14. Iring. — Iring de Ramstein, 1253.

15. Helpfrich. — Helfricus de Dalheim, 1277; Helffrich de Wissen, 1436.

16. Eckart. — Eckehart Meziger d'Ehenheim, 1299; Eckhart de Wettelsheim, 1439; Eckhart zum Treubel, 1520.

17. Nantwin. — Nantuwich de Wallo Masonis, 1161.

18. Hawart. — Hauwart de Falkenstein, 1458; Hauwart de Ciltern, 1366; Habard de Hirtenberg, 1393.

19. Gelfrat. — Gelfrat in Sciltenchein, 1143

20. Wichart. — Wichart de Hohenburg, 1471.

21. Wolfhart. — Wolfhart de Tungenshein, 1371; Wolffhart de Rathsamhausen, 1418.

22. Ortlieb. — Ortlieb de Valckenstein, 1238, Ortlibus de Keisirsberg, 1278.

23. Pilgerin. — Peregrin de Wangen, 1247; Bilgerin de Geispolsheim, 1326; Bilgerim d'Ehenheim, 1293.

Les noms des femmes de l'épopée se reproduisent moins souvent que ceux des hommes, non que ces noms eussent été moins communs, mais parce que les documents mentionnent plus rarement des noms de femmes. Nous ne pourrons donc en donner que quelques uns.

1. Chrimhilt. — Ce nom n'est cité qu'une fois dans les *Tradition. Wizenburg.*

2. Uote. — Uttha, femme de Cuonon d'Altdorff, 1147. Ce nom paraît plus souvent sous la forme aspirée de Guta. Ainsi il y a: Guta de Terminach, 1188; Guta Reich de Réguisheim, 1271; Guota de Knœringen, 1297; Odilia n'en est qu'un diminutif.

3. Brunhilt. — Brunhild de Huttendorf, 1242. Ce nom reparaît six fois dans les *Tradition. Wizenburg.*

4. Helche. — Heilcka, femme d'Otto Kuss, écuyer, 1331. Helche

Digitized by Google

à Massevaux, 1287; Helcke de Rosheim, 1406; Hilcka d'Endingen, 1416.

5. Herrat. — Herrade de Landsperg, 1182, Herrade de Kage, 1326.

6. Else. — Elsa de Mülnecke, 1293; Eilse d'Achenheim, au couvent de Ste-Croix en 1367; Else vom Huse, 1383; Else de Wickersheim, au couvent de Mirmelberg, près de Seltz, 1385; Elsa de Hunnenwiler, 1428-1467.

Un des noms le plus répandus au moyen-âge, en Alsace, c'est sans contredit celui de *Walther*, le nom du héros d'Aquitaine, chanté par Ekkehart. Comme la partie du drame la plus émouvante se passe dans les Vosges, « *der Kampf der Helden am Wasgenstein*, » il n'est pas étonnant que ce nom ait trouvé pied si facilement chez nous. En même temps que c'est le nom d'un héros célèbre, c'est aussi celui du plus fécond des « *Minnesänger* », de Walther von der Vogelweide. Aussi n'avons-nous que l'embarras du choix dans nos citations.

Walther de Rotenburc, 1135; Waltero de Larga, 1140; Walther de Sigolsheim, 1216; Walther de Strazburc, 1219; Walther de Borre, 1222; Waltherus d'Egensheim, 1228; Walter de Brumat, 1229; Walther de Berwartstein, 1237; Waltero de Steinbrunen, 1244; Walther de Landesperg, 1262; Walther de Huneburg, 1262; Walther de Geroldsecke, 1266; Walthere de Gyrbaden, 1266; Walterus de Horburc, 1271; Walterus de Battenheim, 1275; Waltherus de Shouenburg, 1277; Waltherus scultetus de Keisirsberg et son fils, 1278; Waltherus de Wofinhein, 1278-1475; Waltherus de Liebenstein, 1280; Walther de Veltkirch, 1251-1280; Walther de Reichenberg, 1283; Walther de Hohenstein, 1284; Waltherus de Mahtolzheim, 1284; Walterus de Trubilberk, 1291; Walther Rösselmann, 1293; Walter d'Anrsperg, 1294; Walther d'Uttenheim, 1303; Walther de Dicka, 1383; Walther de Schœnau, 1386; Walther de Mœrsperg, 1386; Walther Erb, 1406.

Le héros d'un poème chanté par un moine de Tegernsée; au commencement du 11e siècle, *Ruodlieb*, est représenté en Alsace par:

Ruotlieb d'Egensheim, 1220; Rvotliebus, filius aduocati de Ensichzhein, 1295; Ruotlieb de Norgassen, 1303; Rutlieb de Nufart, 1361; Ruotlieb de Löbgasse, 1303.

Un Alsacien, Henri de Glichezare, publia dans le 12e siècle, le

Digitized by Google

roman du renard. Les bêtes y sont nommées par des noms d'hommes: le renard c'est *Reinhart* ou *Reginhart;* le loup Isangrim; le chat Dieprect; l'âne Balduin; la femelle du loup Hersant. Il paraît que le nom ou le rôle du *renard* a trouvé de l'écho dans le public, car le nom de *Reinhart* revient assez souvent. Nous nous bornerons à quelques citations:

Reinhart d'Ansolzhein, 1361; Reinhart de Rathsamhausen, 1374; Reinhart de Sickingen, 1408; Reinhard de Schauenburg, 1471; Reinhart de Windeck, 1440-1486; Reinhart d'Aldorf, 1486; Reinhart de Hattstatt, 1392; Reinhart de Rottenburg, 1317.

Un magister Parcifal, notaire à Bâle (1) en 1302, rappelle un des héros du cycle de la Table ronde.

Un des plus gracieux troubadours du moyen-âge (commencement du 13e siècle) *Gotfried* de Strasbourg, voit son nom souvent reproduit en Alsace.

Gotfrid de Winstein, 1240; Gotfrid d'Eptingen, 1262; Gotfrid de Born, 1356; Götz d'Audlaw, 1235; Götz de Grossstein, 1382; Götz de Hohenburg, 1482, etc.

Un autre poète, le moine *Wernher* de Tegernsee, à qui l'on attribue la chanson:

Du bist min, ich bin din,
Des sol tu gewis sin.
Du bist beslozzen
In minem Herzen;
Verlorn ist das slüzzelin,
Du muost immer dar inne sin:

ne le cède à aucun des noms précités pour la fréquence de la reproduction du sien.

Wernher de Helfrantzkilch, 1135; Wernher de Münstrol, 1188; Wernerus de Steinenbrun, 1188; Wernher Sturm, 1249, Wernher

(1) Nous citons ici Bâle parce qu'en 1303, cette ville faisait encore partie du landgraviat d'Alsace. Burkard de Vrick, dans un recueil de droits, « *Gülte, Notze unn Stüre* » dit en 1303: *Man sol wissen daz dv Landgrafschaft in obern Elzas an der Birze vahet an vnn gat nah der lenge vnz vf den Eggenbach* . . . . (Archives du département, fonds d'Autriche). Un règlement colonger des mêmes archives (fonds de l'abbaye de Massevaux) renouvelé en 1671, dit: *Dasselbe dinckh — Guewenheim — sollendt suchen alle die dinckh pflichtig seindt von Eggenbach vntze Birsebruckhen.* . . . . . .

Digitized by Google

d'Ysemburg, 1235; Wernhero de Lobegassen, 1251; Wernher de Mörsperg, 1257; Wernher de Hadistat, 1278; Wernherus de Nortgazzen, 1278; Wernher de Meigenhart, 1286; Werner de Blatzheim, 1292; Wernher de Staufen, 1443; Wernherus de Wittenheim, dit Gigennagel, 1459; Wernher de Blienswilr, 1475; Wernher de Matzenheim, 1374; Wernher Puller de Hohenburg, 1422; Wernher de Ramstein, 1350.

Enfin à côté de Dietrich de Berne, « Berndietrich » se fait valoir *Wolfdietrich*.

Wolf Dietrich de Brandschied; Wolf Dieterich Braun de Reichenberg, 1550; Wolff Dietrich de Kippenheim; Wolff Dieterich Ritter d'Urendorff; Wolff Dieterich de Landsperg, 1580; Wolff Dieterich Zorn, 1584; Wolff Dieterich de Hornberg, 1591.

CHRISTOPHORUS.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE, ou *Exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts, qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger*, par LOUIS FIGUIER. — 1re année, 1 vol. in-18, jésus, avec une carte coloriée de l'isthme de Suez. — Paris, librairie de L. Hachette et Compie, 1857.

Ce nouveau livre de M. Louis Figuier est le premier produit d'une excellente idée. Rien n'est commode, en effet, comme la forme de l'annuaire. Pour les gens très-occupés, ou qui ne veulent pas se fatiguer par des lectures journalières, l'annuaire peut, jusqu'à un certain point, remplacer les journaux; pour ceux qui suivent dans le journalisme l'évolution des progrès de l'esprit humain, l'annuaire est un répertoire qui complète les journaux, un résumé de lectures qu'on se donne volontiers pour ses étrennes. L'Allemagne a beaucoup de *Jahresbericht* (rapport annuel), la France est pauvre en ce genre de publications. Le travail de M. L. Figuier ne serait-il qu'un timide essai, que déjà il serait digne d'encouragement, rien que pour l'idée; mais il y a mieux que cela, l'*Année scientifique et industrielle* est un ouvrage fait de main de maître, comme sait faire le rédacteur du bulletin scientifique de la *Presse*, qui a déjà fourni ses preuves par d'autres ouvrages de sciences appliquées, (1) et nous sommes heureux de pouvoir tout de suite lui exprimer toutes nos sympathies.

---

(1) *Exposition et histoire des principales découvertes scientifiques modernes*, 3 vol. in-18 — Paris 1855; — *Les applications nouvelles de la science à l'industrie et aux arts en* 1855, 1 vol. in-18. — 1856. (Voir la *Revue d'Alsace*, novembre 1856.)

Digitized by Google

Voici les principaux sujets traités par M. L. Figuier dans ce volume : Percement de l'isthme de Suez (avec une carte coloriée) ; — Météorologie ; — les petites planètes télescopiques ; — les chemins de fer dans les villes ; — tunnel sous-marin entre Douvres et Calais ; — le frein Guérin ; — pisciculture au bois de Boulogne ; — puits artésien de Passy ; — les télégraphes sous-marins ; — voyage scientifique du prince Napoléon ; — emploi alimentaire de la viande de cheval ; — inondation en 1856 ; — nouvelles découvertes en chimie, en physique, en médecine et en physiologie ; — maladie de la vigne et des vers à soie ; — acclimatation de l'hémione, de l'igname de Chine, du sorgho sucré, &c. ; — paléontologie, &c., &c. — L'ouvrage est terminé par la liste raisonnée des prix distribués en 1856 par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Certes, voilà bien des sujets propres à piquer la curiosité des hommes qui ont de la sympathie pour les sciences. Et qui, aujourd'hui, n'est pas un peu de ce nombre ? Jadis — et ce temps n'est pas encore loin de nous — les sciences n'étaient accessibles qu'aux vrais savants ; les artistes, les industriels se bornaient pour la plupart à leur routine traditionnelle ; les gens du monde, se moquant des savants qui n'étaient à leurs yeux que des gens en *us*, n'avaient de goût que pour les productions purement littéraires. Aujourd'hui il n'en est plus de même ; chacun se pique d'être au courant des découvertes nouvelles ; chacun se croit obligé — sinon intéressé — de savoir ce qui se passe dans le domaine des sciences, et spécialement des sciences appliquées, qui produisent de beaux dividendes pour quelques uns et pour tout le monde une plus grande somme de bien-être. Bref, la diffusion des lumières, tant rêvée par quelques esprits généreux, est en train de s'opérer, mais elle commence par la vulgarisation de la science. Or l'un des plus grands vulgarisateurs de l'époque actuelle est, sans contredit, M. L. Figuier. Dans ce volume, qui ouvre, comme l'indique le titre, une série de publications annuelles, aucun fait important de sciences physiques et naturelles appliquées n'a été omis ; on les y trouve relatés avec une foule de détails intéressants présentés avec clarté et toujours sous une forme attrayante. Ne pouvant nous permettre beaucoup de citations, nous nous bornerons à l'une des premières pages du livre ; c'est un fragment d'histoire que tout le monde lira avec intérêt. Il s'agit du percement de l'isthme de Suez :

« Depuis les temps les plus reculés, les intérêts commerciaux ont

Digitized by Google

« appelé l'attention du monde sur la jonction de la Méditerranée et de « la mer Rouge. Ces deux mers ne sont, en effet, séparées l'une de « l'autre que par un intervalle de 30 lieues, intervalle qui était beau- « coup moindre au commencement des temps historiques, et qui, selon « toute apparence, devait être nul dans les premiers âges du monde, « de telle sorte que les deux mers communiquaient alors librement entre « elles. Des dépôts de sable, des alluvions jetées par la méditerranée et « la mer Rouge, ont sans doute élevé peu à peu la barrière qui sépare « aujourd'hui l'Egypte et l'Asie. On comprend donc que la réunion de « ces deux mers, qui baignent de riantes et fertiles contrées, ait préoc- « cupé, à toutes les époques, les souverains et les conquérants de « l'Egypte. Les avantages offerts par ce grand projet, firent tenter plus « d'une fois l'accomplissement d'une œuvre si éminemment utile aux « relations des peuples de notre hémisphère.

« Il est établi historiquement qu'un canal, reliant la Méditerranée à la « mer Rouge, a existé en Egypte dès les temps les plus reculés, et ne « disparut que par la négligence des populations à demi barbares de ces « contrées. Seulement ce canal n'était pas la jonction naturelle de ces « deux mers; le Nil avait été pris comme moyen intermédiaire. Un « canal avait été creusé entre la mer Rouge et le Nil, et le reste de la « communication avec la mer s'établissait par l'embouchure de ce grand « fleuve dans la Méditerranée.

« Entrepris par Nécos, fils de Psammétichus, 630 ans avant l'ère « chrétienne, ce canal fut achevé par Darius, fils d'Hystaspe, après « que les Perses se furent emparé de l'Egypte. Hérodote, témoin oculaire « de ce qu'il raconte, cinquante ans après Darius, l'a vu en pleine « activité. Il commençait à Bubosle, sur le Nil; se dirigeant à l'Est et « ensuite au Sud, il venait aboutir sur la mer Rouge, à Patymos. Les « Ptolémées l'entretinrent et l'améliorèrent. Strabon, plus exact encore « qu'Hérodote, et qui voyageait en Egypte peu de temps avant l'ère « chrétienne, vit aussi le canal chargé de navires. Les empereurs « romains, et surtout Adrien, y firent exécuter des travaux et des « accroissements considérables. Mais les califs, qui l'avaient fait d'abord « réparer, le laissèrent dépérir, et il paraît que la navigation cessa « complètement en 775, sous le califat d'Abou-Giafar-al-Mansour. On « trouve encore, sur le sol égyptien, des traces nombreuses et très- « apparentes de cette ancienne voie de navigation. »

L'Année scientifique et industrielle se rattache à notre province par

Digitized by Google

plusieurs noms alsaciens qui ont contribué aux progrès réalisés en 1856; n'oublions pas de les citer.

M. *Béchamp*, professeur à la faculté de médecine de Montpellier: Démonstration expérimentale de la conversion des substances albuminoïdes en urée au moyen de la combustion lente par le primanganat de potasse, fait qui explique plusieurs phénomènes très-importants de l'organisme et qui confirme des vues théoriques très-élevées de physiologie. Pag. 361-364.

M. *Th. Bœckel*, docteur en médecine à Strasbourg: Observations sur l'ozone. Pag. 211-214.

M. *Boussingault*, professeur au Conservatoire des arts et métiers: Question des inondations, observations faites sous les tropiques. Pag. 182.

M. *Müller*, *Léopold*, constructeur à Thann: Substitution des engrenages aux cordes pour la commande des broches de filature. Médaille d'argent décernée par la Société d'encouragement. Pag. 473.

M. *Picard*, docteur en médecine à Strasbourg: Elimination de l'urée du sang par les reins et non sécrétée par cet organe; expériences qui confirment d'une manière positive un point de physiologie qui n'était encore admis qu'en théorie. Pag. 364.

M. *Silbermann*, au Conservatoire des arts et métiers: Forage des puits artésien de Passy. Pag. 114.

Bacon a dit: « La fin de la science n'est pas d'inventer des arguments, mais des arts. » Si ce grand philosophe, qui a devancé l'esprit humain de plusieurs siècles, vivait encore, à coup sûr il ne manquerait pas d'applaudir aux tendances et aux travaux de M. Louis Figuier.

Qui oserait critiquer après un pareil suffrage?

NAPOLÉON NICKLÈS.

REVUE DE L'ART CHRÉTIEN. La sixième livraison vient de paraître; elle contient: I. *Eglise de Saint-Georges, à Limbourg*, par Ernest Breton; II. *Pénalité et Iconographie de la calomnie*, par Louis Bæcker; III. *Notice sur un évangéliaire*, manuscrit de l'abbaye de Cysoing, par Ch. de Linas; IV. *Epigraphie et Iconographie des catacombes de Rome*,

Digitized by Google

par Barbier de Montault ; V. *Documents liturgiques inédits sur l'ancienne cathédrale de Carpentras*, par l'abbé J. F. André ; VI et VII. *Mélanges et Chronique*, *Bulletin bibliographique*.

On s'abonne au bureau de la *Revue*, rue Bonaparte, 25, à Paris. Prix : 12 francs par an.

ERRATA.

Page 282, ligne 6 d'en bas, texte ; lisez ἀφροδίτη.
— — — 4 de la note ; lisez πιστολιθίζειν.
— 283, — 5 d'en haut ; lisez *Musée Borbonico*.
— 283 et 284, 3 fois ; lisez κλέφι (petit *k*).
— 284, ligne 11 et 10 d'en bas ; le passage tiré de Suétone doit être lu ainsi qu'il suit : « *Modo talis aut* ocellatis, nucibusque *ludebat cum pueris minutis*. »
— 285, ligne 12 d'en haut ; lisez *Guerre de Troye*, vers 15,875-84.

Digitized by Google

NOTICES

SUR

LES HUMANISTES STRASBOURGEOIS.

II.

PIERRE SCHOTT.

Suite et fin (*)

En 1485 le bruit se répandit en Allemagne qu'avant de mourir le pape Sixte IV, à la sollicitation de quelques chanoines nobles, avait décrété qu'à l'avenir les chapitres des églises cathédrales ne devaient plus admettre des roturiers. C'était, dit-on, spécialement à l'adresse de l'église de Spire, dont l'évêque Raban, très-sage quoique très-belliqueux, avait obtenu, au commencement du quinzième siècle, l'admission de savants, quand même ils ne seraient pas nobles. Le chapitre de Spire était en effet un des plus instruits de l'Allemagne d'alors; l'évêque Louis montrait un grand zèle pour les études; il appela comme prédicateurs Wimpheling et Jodocus Gallus de Ruffach; les chanoines nobles, surtout le docteur Georges de Gemmingen, ami de Reuchlin, accueillaient les humanistes et s'associaient à leurs efforts; vers la fin du siècle, l'écolâtre Thomas Truchsess possédait une bibliothèque célèbre, ouverte à tous les gens de lettres; la cathédrale de Spire avait elle-même une belle collection de livres. Aussi l'émotion produite par l'annonce du décret de Sixte IV fut-elle grande. Le vicaire de l'évêque de Spire, maître Jacques, se hâta d'en écrire à Schott; celui-ci proposa d'envoyer à Innocent VIII une députation, chargée de l'engager, au nom des magistrats, des chapitres et des

(*) Voir les livraisons de juin et juillet, pages 241 et 308.

Digitized by Google

Universités de l'Allemagne, de revenir sur la mesure attribuée à son prédécesseur, aussi fatale à l'Eglise qu'aux bonnes études sans lesquelles la religion ne saurait prospérer. Schott rédigea deux projets, l'un d'une harangue à prononcer devant le pape, l'autre d'une lettre, dans le cas qu'on n'enverrait pas de députés. J'ignore quelle fut la suite de cette affaire.

D'autres fois Schott fut choisi comme orateur dans des circonstances solennelles, ou prié de recommander par une lettre bien tournée quelqu'ouvrage nouveau; c'est ainsi que lors de la visite faite à Strasbourg par le général des dominicains, il le harangua au nom des religieuses de Saint-Nicolas-aux-Ondes, et qu'il appela l'attention des moines de Prémontré sur l'édition du bréviaire de l'ordre, publiée à Strasbourg par le Père Berthold Dürr, abbé d'Adelberg dans le diocèse de Constance. (1) Ou bien on le sollicitait d'user, en faveur de toutes sortes de personnes, de son influence soit auprès de l'évêque de Strasbourg, soit à Rome où l'on savait qu'il avait son puissant ami, Mæler de Memmingen; tantôt c'est un prêtre pauvre qui désire un petit bénéfice, tantôt un bourgeois qui demande une dispense pour pouvoir se marier. D'ordinaire sa loyauté, et au besoin les conseils de Geiler ne lui permettaient pas de s'employer pour des prêtres qui demandaient un cumul de bénéfices; il ne fit une exception que pour son ancien précepteur, Jean Müller; la reconnaissance et le désir de l'avoir près de lui firent taire ses scrupules; il obtint pour Müller, déjà doyen de Bade et doyen de Pforzheim, un canonicat à Saint-Pierre-le-Vieux. (2)

Plus fréquemment encore on lui demandait des mémoires sur des cas de conscience jugés difficiles; même le provincial des augustins, frère Daniel de Strasbourg, en appela un jour à ses lumières, disant que la question sur laquelle il voulait être éclairé, dépassait sa science; on n'en doute guère en voyant le latin de ce moine, digne

---

(1) Je n'ai trouvé dans aucun ouvrage bibliographique une indication de cette édition.

(2) En 1486 Müller est recteur de l'Université de Paris; en 1487 il accompagne le prince Jacques de Bade à Padoue et y prend le grade de docteur en droit. En 1489 il va avec son disciple à Rome; sa relation de ce voyage, *Profectio Jacobi marchionis Badensis ad urbem Romam*, se trouve à la suite de la *Germania Æneæ Silvii*, publiée par Wimpheling, Strasb, 1515, 4°.

Digitized by Google

de celui des *hommes obscurs*. Ces questions étaient en général d'une fort médiocre importance ; il s'agissait de décider, par exemple, si le samedi on pouvait manger du lard, ou si à un religieux qui d'après les coutumes de son ordre ne devait pas raser la tête entière, il était permis de laisser retomber quelques cheveux sur les oreilles. On peut admirer le sérieux et les connaissances dont Schott fait preuve dans ces graves discussions ; mais nous préférons reconnaître les services qu'il a rendus à la cause des mœurs en s'associant aux efforts de Geiler, et ceux qu'il a rendus à la cause des lettres par des travaux dont il reste à nous occuper.

Deux hommes soutenaient alors avec éclat la lutte pour la Renaissance en Allemagne ; c'étaient Rodolphe Agricola et Jean Reuchlin. Schott s'enthousiasma pour l'un et pour l'autre. Il se lia de bonne heure avec Reuchlin, qui n'était que de deux ans plus âgé que lui ; il fit peut-être sa connaissance en Italie, lors du voyage du célèbre humaniste avec le comte Eberhard de Wurtemberg. Plus tard Reuchlin, venant un jour à Strasbourg, invita Schott à dîner avec lui, (1) en lui envoyant des distiques pleins de gaîté et d'affection. C'est aussi en Italie, à Ferrare, que Schott entendit pour la première fois parler d'Agricola ; on le louait beaucoup, dit-il, bien que les Italiens fussent peu disposés à louer d'autres qu'eux-mêmes. A Strasbourg le chanoine Thomas Wolf et l'imprimeur Adelphe Rusch lui confirmèrent les mérites du courageux adversaire de la scolastique. Il lui écrivit pour rechercher son amitié, et lors de sa mort en 1485 il adressa à Rusch une élégie sur la perte de cet homme célèbre, qui avait ramené en Allemagne « la Minerve grecque et latine et les Muses de l'Hélicon. » Il partageait les vues éclairées d'Agricola sur l'objet et l'utilité de la dialectique. Après avoir exercé cet art d'après la méthode du moyen-âge, il avait fini par ne plus l'envisager comme un but, mais comme un moyen pouvant servir à toutes les sciences. Certaines gens ayant prétendu que les arts libéraux, notamment la philosophie, étaient inutiles pour l'étude des lois, Schott s'indigna de cette opinion qui réduisait la jurisprudence à un mesquin exercice de mémoire ; il démontra que le droit a besoin de philosophie pour être compris, et de dialectique pour être pratiqué ; il alla plus loin, il prouva la nécessité de la dialectique pour toute science quelconque,

(1) A l'auberge du *Lion d'or*.

Digitized by Google

mais uniquement comme instrument, servant au développement de la pensée ; il avait entrevu que, cultivée pour elle seule, elle est un art sans objet, une escrime dans le vide.

De même qu'Agricola et Reuchlin, Schott travaillait aussi à épurer la langue. En Allemagne c'était alors la chose urgente ; avant de parler de rhétorique et de poétique, il fallait refaire la grammaire. Schott lui-même écrivait à Agricola pour s'instruire sur des questions d'orthographe et d'étymologie latines ; ayant trouvé dans un recueil de psaumes et d'hymnes récemment publié (1) ces mots : *flammascat igne charitas*, il eut des doutes sur la correction du passage ; il demanda à son savant ami s'il ne fallait pas écrire plutôt *flammescat*, si *charitas* venait du grec ou du latin, et si, dans le cas que c'est d'origine latine, le *c* devait être en effet accompagné d'un *h* ? Il fut ainsi un des premiers à s'apercevoir des barbarismes que les derniers siècles du moyen-âge avaient introduits dans les chants de l'Eglise. Bientôt l'attention des humanistes de nos contrées se porta sérieusement sur cet objet ; Wimpheling et le médecin Jean Adelphus en Alsace, Henri Bébel en Souabe, Jodocus Gallus pour l'évêque de Spire, s'appliquèrent à corriger les hymnes et à en rétablir un texte plus pur, autant que c'était possible à une époque où la critique ne pouvait être que fort incertaine. C'est un mérite dont on ne leur a pas assez tenu compte.

Afin de remplacer certains termes de la vie commune inventés mal à propos par les écrivains du moyen-âge, par des termes plus classiques, et préoccupé déjà du singulier désir, si ardent chez les humanistes du seizième siècle, de substituer le latin aux langues vulgaires, il composa un vocabulaire des instruments et outils nécessaires aux différentes industries ; il le soumit à l'examen de son ami Bohuslaw ; j'ignore s'il a été publié.

Schott s'acquit ainsi la réputation d'être un excellent latiniste ; on lui demandait fréquemment des éclaircissements sur des questions philologiques qui, en général très-élémentaires, peuvent servir de mesure des connaissances du temps. Le frère Jean de Laudenbourg, franciscain à Mayence, voulut savoir de lui s'il fallait dire *quæstio*

(1) Probablement à Strasbourg, s. l., a. et tit., in-4°. Le passage critiqué par Schott se trouve f° 150ª dans l'hymne de St-Ambroise : *Nunc sancte nobis spiritus.*

Digitized by Google

theologalis ou *theologicalis;* il répondit que l'un est aussi barbare que l'autre et qu'il faut dire *theologica*. Wimpheling lui-même qui, quoique son aîné, reconnaissait la supériorité d'un savant qui avait étudié les humanités en Italie, et qui l'appelait son respectable maître, lui demanda au nom de plusieurs amis des lettres son opinion sur la quantité prosodique de différents mots; en réponse Schott lui cita de nombreux passages tirés des poètes classiques. Une autre fois il apprit à Wimpheling, incertain s'il fallait dire *idolatra* ou *idololatra*, que la dernière forme est seule autorisée par l'étymologie, mais qu'il convient de l'éviter comme peu harmonieuse. Comme un des premiers effets de la Renaissance en Allemagne était un désir universel de lire les poètes et de faire des vers latins, *tales quales* comme disait plus tard Sturm, Schott écrivit un petit traité de prosodie, résumant les règles sur la quantité des syllabes et destiné à apprendre à scander en latin et même en grec. Il ne fut publié qu'en 1500 par Wimpheling chez Jean Schott qui, n'ayant pas encore de types grecs, fit composer les mots de cette langue en caractères latins; preuve combien à cette époque le grec était encore peu connu en notre ville. (1) Désolé de cette ignorance, et ne trouvant lui-même aucun moyen de faire des progrès, Schott avait voulu, dès 1485, attirer à Strasbourg le savant qui à Bologne lui avait donné des leçons de grec. (2) Celui-ci, alors à Rome, serait venu si son ancien disciple avait pu lui procurer un bénéfice; mais Schott lui avait répondu qu'il ferait bien d'en demander un lui-même, étant près de l'atelier où ces choses-là se fabriquent. (3) Ce n'est que trente ans plus tard que la société littéraire de Strasbourg fit venir un professeur de grec, recommandé par Erasme.

Schott n'avait pas seulement l'ambition d'être grammairien; plus haut déjà nous l'avons vu orateur et poète. Dans ses compositions, son souci principal était l'imitation des anciens. Ses lettres, auxquelles il mettait un soin extrême, étaient rédigées d'après le modèle de

---

(1) *Epithoma de sillabarum quantitate ac versuum connexione.* Dédié par Wimpheling à maître Jean Zwig, de Spire, et à Philippe Fürstenberger, de Heidelberg, 27 novembre 1500, Strasb., Jean Schott, 1500, 4°. — Réimprimé, Strasb., Math. Hupfuff, 1506, 4°.

(2) Il s'appelait *Antonius Manlius Britonoriensis.*

(3) « ..... *ubi officina est, in qua hæ cuduntur.* « *Lucubrat.*., fol. 42b.

Digitized by Google

celles de Cicéron ; généralement assez correctes, elles ne manquent même pas, quand le sujet s'y prête, d'une certaine élégance. Elles sont infiniment supérieures à celles que les pédants écrivaient alors en se conformant à l'un ou à l'autre des nombreux manuels de l'art épistolaire, répandus en France, en Allemagne, en Italie, et consacrant le pathos le plus fade exprimé dans le latin le plus détestable.

Depuis des siècles on avait adopté l'usage de dire *vous* aux personnes qu'on voulait honorer ; du langage latin il avait passé dans les langues vulgaires ; il est vrai que de temps à autre on le trouvait déraisonnable, mais les grandes autorités grammaticales du moyen-âge étaient d'un autre avis ; le frère Jean Balbi de Gênes, l'auteur du *Catholicon*, qualifia de truant un versificateur qui avait osé dire :

« *Unum vosamus falsò, vereque tuamus.* »

Il s'ensuivit que le *vosare*, devenu le signe d'une bonne éducation, prévalut partout, dans la conversation, dans le discours, dans les lettres. Les auteurs des *Modus epistolandi*, Auguste Mora, Pontius, Samuël de Montrouge, Jean Borida, Carolus, espèces de *précieux ridicules* du quinzième siècle, renchérissant encore sur cette politesse, y ajoutèrent des formules de salutation, où s'accumulaient les unes sur les autres les hyperboles et les métaphores. Tout cela répugnait profondément au bon sens classique de Schott ; le *vosare* même lui paraissait injustifiable ; c'est une prétention, disait-il, inconnue des anciens, et aussi contraire au goût qu'à la raison, car n'est-il pas absurde de parler à un individu comme si cet individu était multiple ? Cependant ses considérations philosophiques et littéraires n'ont pas empêché l'usage de se perpétuer.

Les lettres des gens dont il censure les inepties ne sont curieuses que parce qu'elles caractérisent une classe de faux beaux-esprits, qui voulaient faire de l'éloquence dans le jargon du moyen-âge, en dédaignant souverainement le latin *séculier*. Quant aux siennes et à celles de ses amis, elles sont extrêmement intéressantes pour l'histoire de son temps. Au quinzième siècle la littérature épistolaire sérieuse avait à peu près disparu ; on ne s'écrivait pas, parce qu'on n'avait rien à se dire. Le retour de cette littérature, on l'a dit avec raison, est un signe que l'activité intellectuelle s'est réveillée, que les esprits cultivés éprouvent de nouveau le besoin de communiquer entre eux. Aussi la Renaissance nous a-t-elle légué des correspondances où, mieux que

Digitized by Google

partout ailleurs, on peut suivre dans tous leurs détails le mouvement classique et les préoccupations des humanistes. Pour Strasbourg, à la fin du quinzième siècle, celle de Schott n'a pas moins d'intétêt que celles de Reuchlin ou d'Erasme pour l'Allemagne ou celles des savants italiens pour leur pays à la même époque.

Les poésies du jeune chanoine sont, bien plus encore que ses lettres, des imitations des classiques. On y voit ce qu'on voit communément aux époques d'imitation, le travail consciencieux quoique pénible, plutôt que l'inspiration, la prétention à l'élégance sans la simplicité, la recherche de la pompe à défaut de la grandeur vraie. Le goût et l'imagination ne manquent pas, mais l'un est souvent oublié pour laisser passer des jeux de mots ou des hyperboles, et l'autre est gênée par une érudition encore trop confuse pour être réellement utile. L'Olympe est transporté au milieu du Christianisme et prête ses vêtements aux faits et aux idées de l'Eglise; ce paganisme fait un effet d'autant plus étrange, qu'il ne doit avoir chez Schott que la valeur d'une métaphore. Car tandis qu'en Italie, et bientôt aussi en Allemagne, d'autres poètes deviennent franchement païens et empruntent à l'antiquité, non seulement l'éclat de la forme, mais aussi la frivolité des sujets, Schott ne se plait qu'à des matières trop sérieuses pour supporter le travestissement mythologique. A la vérité, il traite parfois d'assez petites choses avec une très-grande emphase, mais le sentiment qui dicte ses vers est toujours honnête et pur; tantôt il chante les plaisirs de l'étude, tantôt il fait l'éloge de quelque personnage distingué, tantôt il met en vers des sujets moraux et religieux, ou il fait des épigrammes inspirées par une indignation généreuse. Quant au style de ses poésies, on rencontre à côté de réminiscences de Virgile, de Térence, de Plaute, d'Ovide, des expressions appartenant encore au latin de la scolastique; la versification n'est pas toujours facile, et malgré sa réputation d'être un oracle en fait de prosodie, il échappe à Schott çà et là des fautes contre les règles de la quantité. On a vu plus haut quelques échantillons de sa Muse; nous en ajouterons encore un, qui sera en même temps une preuve de ses sentiments patriotiques; c'est une pièce destinée à être chantée par les écoliers et adressée à la ville de Strasbourg, lorsqu'en 1486 on eut reçu la nouvelle que Ratisbonne, ne pouvant pas payer ses dettes, à cause de la mauvaise administration de ses magistrats, avait été occupée par le duc de Bavière: « Strasbourg,

Digitized by Google

ô cité célèbre, qui brilles comme le métal qui t'a donné le nom, puissante par ta noblesse et par tes hautes murailles, plus favorisée de Cérès et de Bacchus que les autres villes baignées par les ondes bleuâtres du Rhin, inférieure à personne dans les conseils et dans la guerre : accepte, ô mère chérie, le salut que nous, tes fils, nous t'offrons pieusement par ces vers. Heureuse, si tu gouvernes les tiens en justice, si tu ne souffres pas qu'ils soient pervers, qu'ils méprisent impunément Dieu et les lois, qu'ils dissipent leurs biens dans le jeu ou dans des festins splendides. Heureuse, si tu honores les bons citoyens, ceux qui te servent par leur prudence et leur intégrité. Que les dangers que cette année a apportés à tes voisines, te rendent circonspecte. Vois ta sœur jadis illustre, la noble Ratisbonne, naguère l'appui et l'ornement du Saint-Empire, si fière du pont qu'elle a jeté sur le Danube rapide : elle est privée de son antique liberté, elle a appris la servitude, elle porte le joug d'un maître, et pourquoi? parce qu'elle s'est écartée d'une sage tempérance. Afin que rien de semblable ne t'arrive, nous supplions ta patronne, dont l'image brille sur ta bannière et que tu adores dans ton admirable cathédrale, de te protéger et de te défendre. » Nous mentionnerons encore une pièce sur les trois saints du nom de Jean, le Baptiste, l'Evangéliste et Chrysostome, adressée à Geiler, pleine de pensées élevées et contenant quelques bons vers; un poème par lequel il invite Wimpheling à décrire la défaite du duc de Bourgogne à Nancy; un épithalame pour le mariage de Mathias, roi de Hongrie, avec la fille du roi Ferdinand de Naples; une élégie sur la variabilité des choses humaines, et une autre sur l'endurcissement des hommes que ne touchent ni les bienfaits ni les châtiments de Dieu.

C'est dans ces occupations que Schott passait une existence conforme à son tempérament paisible. Sa vie à Strasbourg est l'image de la vie d'un de ces savants riches, tranquilles, ennemis du bruit, comme il y en avait beaucoup dans les premiers temps de la Renaissance avant qu'elle fût devenue militante. Simple dans ses mœurs et doux de caractère, désintéressé pour sa personne et dévoué à ses amis, timide, comme il l'affirme lui-même, dans la conversation, mais assez disert quand il avait le temps de s'y préparer, il vivait dans la maison paternelle, préférant la vie de famille à l'isolement, fréquentant les rares hommes de lettres de Strasbourg, correspondant avec ceux du dehors, visitant surtout et souvent sa sœur Anne,

Digitized by Google

dont il achevait l'instruction classique et théologique ; il lui faisait cadeau d'ouvrages latins (1) et l'aidait dans le choix des traités allemands qu'elle aimait à copier ; c'est lui sans doute qui enseigna à cette femme distinguée assez de latin, pour qu'elle pût prononcer un jour devant Maximilien Ier un discours latin, dont l'empereur fut si enchanté qu'il accorda au couvent de Sainte-Marguerite quelques priviléges. (2)

Il était en relation amicale avec la plupart des savants qui en Allemagne avaient du goût pour les études classiques. Beaucoup d'entre eux sont tombés dans l'oubli ; cependant à l'époque où ils vivaient, un humaniste était encore un phénomène trop rare, pour qu'on ne se hâtât pas de lui faire une réputation et de rechercher son amitié. Pour peu qu'on fût atteint du souffle de l'esprit nouveau, on était heureux et fier d'être en rapport avec un homme qui savait le latin et le grec. Schott exprime ce bonheur dans plusieurs endroits de sa correspondance : « A peine eus-je entendu parler de toi, écrit-il à Agricola, que je t'ai aimé bien que je ne te connusse pas ; j'ai félicité l'Allemagne de posséder un si grand maître des études meilleures ; plein de joie de voir les succès de tes efforts, j'éprouve un vif désir de me rapprocher de toi. » Parmi ceux dont il cultivait l'amitié nous nommerons encore : Crato Hoffmann, le directeur de l'école de Schlestadt, auquel il promit en 1490 une épitaphe pour Dringenberg son prédécesseur ; Conrad Löwenberg ou Léontorius, religieux du couvent de Maulbronn, ami de Reuchlin et de Wimpheling, et quelque peu poète ; Pallas Spangel, professeur de théologie à Heidelberg, sur le conseil duquel l'imprimeur Martin Flach, aidé de Schott, avait entrepris la publication des Commentaires du moine augustin Thomas de Strasbourg sur les quatre livres des Sentences ; (3) le professeur Adolphe Occo, médecin de l'archiduc Sigismond et fort savant en histoire, qui s'empara un jour chez Schott d'un paquet de ses lettres

(1) Un de ces volumes existe encore à la bibliothèque de Strasbourg ; Anne y a inséré quelques feuillets écrits de la main de son frère, et contenant des notes sur Jean XIII à XVII.

(2) Ce discours fut prononcé après la mort de Schott, lors d'une visite que l'empereur, qui aimait à loger à la maison de Saint-Jean, fit au couvent de Sainte-Marguerite, dans le voisinage.

(3) 1490, in-fol°.

Digitized by Google

et de ses vers, et que Schott exhorta à écrire l'histoire de l'Allemagne; le célèbre professeur de Tubingue, Gabriel Biel, le dernier philosophe nominaliste, dont Geiler faisait tant de cas que dans ses sermons il le citait presqu'aussi souvent que Gerson, et auquel Schott soumettait des séries de cas de conscience qu'il n'osait pas résoudre lui-même.

Le meilleur ami de Schott était toujours le bohême Bohuslaw de Lobkowicz, un des rares nobles du temps qui alliaient le culte des lettres aux occupations militaires et politiques. Depuis leur séjour à Bologne, Bohuslaw et Schott entretenaient un commerce de lettres en prose et en vers; ils s'envoyaient des cadeaux, des semences de fleurs, des instruments, des livres; lors de son retour d'Italie, Bohuslaw vint passer quelques jours à Strasbourg; ne pouvant réussir à engager Schott à le suivre en sa patrie, il emmena Frédéric Büchsener, leur ancien condisciple et ami commun. En 1487 Bohuslaw, retiré dans son château de Hassenstein, fit à Schott une charmante description de sa vie champêtre, du bonheur qu'il trouve au milieu de la nature, loin des bruits de la cour. Trois années après il lui écrivit de Venise, où il s'embarquait pour un voyage en Orient; il voulait voir la Palestine, l'Arabie, l'Egypte, Constantinople, les îles de la Grèce « célébrées par tant de poètes. » Ce fut la dernière lettre de Bohuslaw à Schott.

Celui-ci, maladif depuis sa jeunesse, ne prolongeait son existence qu'au moyen des plus grands ménagements. Il consultait son ami le docteur Jean Widmann, professeur de médecine à Tubingue, un des praticiens les plus renommés du temps et grand amateur des lettres classiques. Widmann lui conseillait volontiers ainsi qu'à son père les eaux de Wildbad dans la Forêt-Noire, sur les vertus desquelles il a publié un traité curieux. (1) L'habitude d'aller se délasser dans un lieu de bains a été, à cette époque, presqu'aussi générale qu'aujourd'hui; non seulement les chanoines non lettrés se rendaient aux eaux pour s'y reposer de leur oisiveté habituelle, (2) mais aussi les hommes actifs et savants aimaient à y passer tous les ans quelques semaines;

(1) *Tractatus de balneis thermarum ferinarum (vulgo Wildbaden), perutilis balneari volentibus ibidem.* Tubingue, 1513, 4°.

(2) Schott dit que fort souvent les séances capitulaires se trouvaient réduites à deux membres, tous les autres étaient à la campagne ou aux eaux.

Digitized by Google

Geiler allait à Zell, dans la vallée de la Kinzig, et plus souvent à Bade, dont Sébastien Brant a fait l'éloge par un poème latin, et qui était déjà renommé au loin pour les agréments qu'on y trouvait réunis; le chanoine Jean Simler allait à la Houb, probablement bien primitive alors; d'autres préféraient Bade en Suisse, ou bien Plombières ou Blumbers, comme on disait à Strasbourg. Quant à Schott il se rendait avec ses parents tantôt au Wildbad, tantôt à Bade; il raconte qu'en ce dernier lieu et malgré l'enseigne néfaste, ils logeaient à l'auberge de la mauvaise fortune, *zum Ungemach*. Dans ces bains on passait le temps à rester quatre à cinq heures dans une cuve, à se promener dans la forêt, à raconter des anecdotes et des facéties, à faire des dîners assaisonnés de ces propos de table fort salés, mais pas toujours de sel attique, qui étaient une des distractions des plus graves savants du temps. L'usage voulait aussi qu'on envoyât aux amis qui étaient allés aux bains, des présents pour dissiper les ennuis des longues heures passées dans l'eau; c'est pour ce motif que Schott envoya à Geiler, à Bade, son poème sur les trois saints Jean; pour Adelphe Rusch, malade à Bade en 1489, il fit des énigmes en distiques latins; peu de jours après les avoir reçus, Rusch mourut, pendant qu'il paraît qu'on imprimait chez lui un Virgile, pour lequel Schott lui avait procuré des figures gravées sur bois. (1)

Quand notre chanoine était lui-même aux eaux et qu'il s'y rencontrait avec Geiler et Jean Rot, il écoutait avec délices la conversation de ces hommes étrangers à tout pédantisme. Le plaisir était au comble, quand à leur société venait se joindre Jean Kerer, docteur en droit canonique et professeur à Fribourg; (2) un jour, à Wildbad, ce plaisant personnage égaya si bien le repas par « ses homélies et ses facéties, » que les domestiques qui servaient à table eurent un accès de rire, dont Schott raconte un peu trop naïvement les suites.

De temps à autre Schott allait avec ses parents au château de Wasselonne pour y voir sa sœur Odile, dont le beau-frère, le docteur Godefroi d'Adelsheim, prévôt de Wimpfen, était très-lié avec lui. D'autres fois il accompagnait son père dans ses ambassades en

(1) On ne connaît jusqu'à présent aucun livre où Rusch soit nommé comme imprimeur. Rusch mourut le 26 mai 1489.

(2) Plus tard suffragant de l'évêque d'Augsbourg.

Digitized by Google

Suisse ; en 1484 il fut à Bâle, où son ami Brant prenait le grade de licencié en droit, et où il entendit prêcher l'ancien docteur réaliste de Paris, Jean *a Lapide*, depuis peu chanoine et prédicateur de la cathédrale de Bâle. Dans un autre de ses voyages il visita avec son père le fameux anachorète Nicolas de Flue ; « Nous trouvâmes, dit-il, un homme à la chevelure inculte, au visage sillonné de rides et comme couvert de poussière, mais non désagréable ; par dessus ses membres longs et maigres il ne portait qu'un seul vêtement ; il nous reçut avec douceur et simplicité, sans aucune hypocrisie. » L'évêque Frédéric d'Augsbourg invita Schott à plusieurs reprises à venir le voir ; il ne paraît s'être rendu à ses prières qu'une seule fois, l'année même de l'élection du prélat ; il passa quelque temps avec lui à Dillingen, où il lui offrit, accompagnés de quelques distiques, les *Vitæ et collationes patrum*. Il a aussi visité Gabriel Biel ; encore en 1489, une année avant sa mort, il reçut de lui l'invitation d'assister à Tubingue à une solennité académique ; mais ses parents ne le laissèrent pas partir, probablement à cause de sa santé de plus en plus chancelante.

Schott mourut le 12 septembre 1490 ; il fut la victime d'une épidémie contre laquelle toutes les précautions de ses parents furent impuissantes. (1) On l'enterra à Saint-Pierre-le-Jeune, où ses amis lui érigèrent une épitaphe faisant l'éloge de l'innocence de sa vie, de sa piété filiale, de ses connaissances en latin et en grec, de ses talents comme poète et comme orateur. Sa mort fut déplorée vivement par les humanistes du pays ; Jodocus Gallus en fit le sujet d'une élégie qu'il adressa aux chanoines de Saint-Pierre-le-Jeune ; Conrad Léontorius et Jean Simler exprimèrent leurs regrets dans des lettres à Wimpheling ; Trithémius inscrivit Schott dans son catalogue des écrivains illustres. Bohuslaw de Lobkowicz, débarquant à Venise après son voyage d'Orient, où l'avait accompagné Frédéric Büchsener, (2) et d'où il rapporta de nombreux et précieux manuscrits,

(1) Specklin, à l'année 1491, dit faussement qu'il mourut de poison, à la suite d'un souper chez le prévôt de son chapitre. — Quelques historiens modernes placent sa mort en 1492 ; cela provient d'une erreur de Riegger (*Amœnit. Friburg.*, pag. 189) qui a mal lu l'épitaphe.

(2) Büchsener mourut le 8 septembre 1492, au château de Hassenstein. Bohuslaw annonça sa mort à Geiler.

Digitized by Google

trouva des lettres qui lui annonçaient la mort de Schott; il s'empressa d'en écrire à Geiler en termes touchants, et composa un éloge funèbre de son ami « dans le genre démonstratif, » adressé à la cité de Strasbourg, et exprimant des sentiments nobles dans un langage souvent éloquent. (1) Les plus affligés furent Geiler et Wimpheling; ils conservèrent de leur jeune et savant ami le souvenir le plus affectueux. Encore en 1508 Geiler citait de ses vers dans ses prédications; et Wimpheling, lorsqu'il rédigea son livre *de integritate* pour son disciple Jacques Sturm, recommanda à celui-ci de suivre l'exemple de son grand-oncle Schott, de sa vie pure et de son zèle pour l'étude. De bonne heure Geiler et Wimpheling songèrent à publier les écrits de Schott; en 1494 Geiler écrivit à Reuchlin, et probablement à d'autres savants, pour leur demander la communication des lettres qu'ils pouvaient avoir reçues de lui. La publication n'eut lieu qu'en 1498; (2) Wimpheling mit en tête du recueil une courte notice (3) sur la vie et les vertus de l'auteur et quelques distiques pouvant servir d'épitaphes; à la fin il ajouta une exhortation à ceux qui en Alsace admiraient les lettres, pour leur offrir le modèle du jeune chanoine qui, suivant l'expression de son admirateur, a été une des grandes gloires de sa patrie.

Quel que soit le mérite de Schott comme propagateur des études classiques, ce serait aller trop loin si l'on prenait à la lettre cette exagération poétique dictée par l'amitié. On sourit quand Wimpheling assure qu'il ne sait pas si les lettres de Schott sont inférieures à celles de Cicéron, quand il dit que si on avait trouvé le petit traité sur la vie chrétienne parmi les écrits de Lactance, de Saint Jérôme ou de Saint Augustin, on n'aurait pas hésité à l'attribuer à l'un ou à l'autre de ces docteurs, et quand l'abbé de Spanheim qualifie le jeune savant de philosophe, d'orateur, de poète des plus célèbres. Mais ces naïvetés

---

(1) La vie de Bohuslaw a été décrite par Cornova : *Bohuslaw von Lobkowicz, der grosse Böhme, nach seinen eigenen Schriften geschildert.* Prague, 1808, 8°.

(2) Petri Schotti, *Argent. patricii, juris utriusque doctoris consultissimi, oratoris et poetæ elegantissimi, græcæque linguæ eruditi, Lucubratiunculæ ornatissimæ.* Strasb., Martin Schott, 1498, 4°. Fol. 187a, se trouve la tête de chou qui formait les insignes de la famille Schott. Dans l'impression, les mots grecs qui se trouvaient dans les lettres de Schott et de ses amis, sont laissés en blanc.

(3) Datée de Soultz-les-Bains, 27 juillet 1498.

Digitized by Google

d'un goût littéraire qui se formait à peine, ne nous surprendront pas. On admirait les productions de Schott et celles de beaucoup d'autres, fort inférieures aux siennes, avec la complaisance bien naturelle, avec l'étonnement sincère qu'inspiraient, à cette époque de réveil, des nouveautés qui, malgré leurs défauts, tranchaient pourtant si fort sur tout ce qu'on avait vu jusque-là. Schott marque ces commencements de la Renaissance, où l'on ne savait encore que peu de grec, et où l'on s'occupait de questions d'orthographe, d'étymologie, de prosodie, tout en se hâtant de produire soi-même des œuvres imitées des classiques. Il est le premier qui ait apporté à Strasbourg ces tendances littéraires; elles étaient le fruit de son éducation à l'école de Schlestadt, et plus encore de son séjour en Italie. Son filleul Thomas Wolf, qui étudia en ce pays à une époque plus brillante encore, exerça aussi, lors de son retour, une influence plus décisive. Wolf était plus original que Schott, il avait plus de verve, il savait déjà rester plus indépendant de l'antiquité. Partout le réveil littéraire n'a été, dans ses premiers moments, qu'une imitation du monde classique; cela se comprend et s'excuse: après la barbarie du moyen-âge, le retour presque subit aux beautés des anciens, a dû les faire considérer comme des perfections idéales, au-delà desquelles rien ne paraissait possible. Seulement, dans l'origine, l'imitation n'avait pas encore de règle; on prenait indistinctement pour modèles les bons auteurs et ceux de la décadence; le goût, peu sûr, attribuait une excellence égale à tout ce qui venait de l'antiquité; les habitudes du moyen-âge, longtemps indestructibles, se mêlaient aux études nouvelles; on s'enthousiasmait pour Virgile et pour Cicéron, tout en consultant pour la grammaire des manuels barbares; nous avons vu Schott acheter en Italie des auteurs classiques en compagnie du Mammotrecte. Cependant l'impulsion était donnée; des mains de jour en jour plus exercées défrichaient le terrain pour des moissons futures; si elles réussirent, il ne faut pas oublier que sans les tâtonnements de ceux, qui les premiers ont entrepris le travail, celui-là eût été pour longtemps retardé.

Dans la vie de Schott nous voyons encore autre chose; c'est que la Renaissance littéraire, quand elle était sérieuse, quand elle n'était pas exploitée au profit de mœurs frivoles, comme elle le fut en Italie du temps de Léon X, est allée de pair avec la Renaissance morale; les hommes comme Schott, et en général nos humanistes alsaciens,

Digitized by Google

ne voulaient pas seulement rétablir la pureté de la langue, ils songeaient aussi à ramener celle de la vie; car à quoi eût servi de lutter contre la barbarie du style, sans la lutte contre la grossièreté des mœurs? Ils comprenaient déjà ce que de grands esprits ont développé plus tard, qu'un langage élégant et correct ne doit exprimer que des sentiments élevés et des pensées honnêtes.

Quand même à l'époque de Schott les humanistes n'étaient pas encore devenus suspects et que les *obscuri viri* n'avaient pas encore entrepris contre eux leur campagne bruyante et ridicule, il leur fallait néanmoins un certain courage pour persévérer dans leurs efforts. S'ils n'étaient pas encore engagés dans des luttes, dont plus d'un de ces paisibles gens de lettres se serait peut-être effrayé, ils trouvaient de grands obstacles dans l'indifférence de beaucoup de clercs et dans la rudesse intellectuelle et morale de la foule. Schott, tout pacifique qu'il était, nous paraît donc digne d'éloges pour s'être associé aux tentatives de Geiler de Kaisersberg, comme à celles de Reuchlin et d'Agricola. Mais qui sait ce qu'il eût fait s'il avait vécu davantage? Cette époque présente quelques faits singuliers, servant à caractériser l'état des esprits au moment où le moyen-âge finissait pour faire place à une ère nouvelle. Le spectacle de la barbarie universelle avait inspiré à plusieurs hommes généreux le désir de se retirer dans la solitude; dans sa jeunesse, Geiler n'avait été détourné d'un pareil projet que par les représentations d'hommes plus décidés; il le forma de nouveau, mais sans l'exécuter davantage, en 1498, avec ses amis Wimpheling, Cristophe d'Utenheim et le dominicain Thomas Lamparter. D'autres, soit qu'après une carrière consacrée à la lutte pour la réforme des mœurs, ils se fussent désespérés de se voir si peu écoutés, soit que l'esprit nouveau les eût troublés profondément en les mettant en contradiction avec des traditions qui leur étaient chères, se firent moines et plusieurs d'entre eux entrèrent dans l'ordre le plus austère, dans celui des chartreux. Jean Creuzer, le courageux antagoniste des moines mendiants, avait fini par se faire dominicain lui-même à Gebwiler; le savant et pieux Jean *a Lapide* se retira dans la chartreuse de Bâle, en disant qu'il valait mieux se sauver seul que de périr avec la multitude; Jean Rot, l'ami de Geiler et de Schott et le compagnon de leur œuvre, se fit également oublier du monde dans la chartreuse de Strasbourg où il finit ses jours; dans un poème consacré à l'éloge de l'ordre fondé par Saint Brunon, le

Digitized by Google

laïque Sébastien Brant lui-même, exprima l'envie d'y être reçu. La tranquille contemplation des choses divines devait consoler ces hommes, si respectables malgré leur timidité, de l'insuccès momentané de leurs efforts ; ils croyaient que le couvent leur servirait d'asile contre les orages qu'ils prévoyaient et qui, en effet, réclamaient des caractères plus énergiques. Dans ces orages, où il ne s'agissait plus seulement de redresser quelques abus du culte ou de corriger les vices de la conduite ou ceux du style, mais où toutes les traditions du moyen-âge étaient aux prises avec l'esprit moderne, Schott eût sans doute perdu courage comme beaucoup d'autres ; cependant ce que, dans son temps et dans la mesure de ses forces, il a fait pour préparer l'avenir, est digne d'être conservé dans la mémoire de la postérité.

C. Schmidt,
Professeur à la faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg.

Digitized by Google

UNE EXÉCUTION SOUS LA TERREUR.

FRAGMENT D'HISTOIRE LOCALE DE LA RÉVOLUTION.

Soixante ans à peine sont écoulés depuis la grande et terrible époque de rénovation sociale qui porte dans l'histoire le nom de Révolution française, et déjà le souvenir de ses manifestations locales s'efface ou se dénature. La génération actuelle a lu Thiers, Montgaillard, Buchèz, Lamartine, Tissot, Vivien, Louis Blanc, qui ont raconté les faits généraux de cette émouvante épopée; mais la forme sous laquelle elle est apparue dans notre pays, les sentiments qu'elle y a excités, les causes et la physionomie des faits qui s'y sont produits, les acteurs que les événements ont fait surgir, ne lui sont qu'imparfaitement connus. De nombreux témoins vivent encore qui en ont ressenti les terreurs, qui ont pleuré sur ses victimes, gémi dans ses prisons, tremblé devant ses fougueux apôtres, assisté à ses hécatombes. Mais si leur mémoire a conservé quelques faits, retenu quelques noms, déjà ils ont cessé d'apercevoir le lien qui les rattache aux mouvements généraux des esprits et des événements. Il n'est personne qui n'ait fait et ne puisse faire chaque jour, l'expérience de cette oblitération progressive des souvenirs. Encore quelques années, et ces contemporains d'un passé si agité auront tous disparu, et alors les faits dont ils furent les témoins et par fois les acteurs ne parviendront plus aux générations suivantes que défigurés, dépouillés de toute signification morale, et indignes d'être recueillis par l'histoire.

Lié pendant de longues années avec une famille dont le chef avait, dans la sphère restreinte de ses fonctions publiques et de ses rela-

Digitized by Google

tions, joué un rôle relativement important, et vu de près les hommes et les choses de cette période pleine d'orages, j'ai puisé à cette source un grand nombre de détails d'autant plus dignes de confiance, qu'ils étaient racontés dans l'intimité du cercle de famille, à une époque assez rapprochée des événements pour que les souvenirs pussent être fidèles, assez éloignée, pour que le récit pût sans danger être sincère et dépourvu de réticences. Cet homme, type énergique et frappant de cette race d'hommes sans pitié, mais aussi sans peur, que la révolution fit jaillir du fond des masses, conservait encore, après quarante ans écoulés, au milieu d'un monde nouveau, le culte des idées, le langage rude et passionné, et presque le costume de ce temps, objet de ses constantes prédilections. Lorsque le comité de salut public, rêvant un juste-milieu impossible, frappait d'une main Hébert, Chaumette, Clootz, et de l'autre Danton, Camille et Philippeaux, il avait été traduit au tribunal révolutionnaire, après deux mois passés dans les sombres cachots de la conciergerie; il avait affronté Fouquier-Tinville sur son siège et avait été acquitté. Plus tard, thermidor était venu, et le bras des réacteurs s'était appesanti sur lui. Depuis, il avait vécu de cette vie déclassée des hommes qui survivent à leur époque. Mais il suffisait d'un nom, d'un tableau, d'un chant, pour le reporter d'un seul bond au milieu des scènes agitées où s'était passée sa jeunesse. Il racontait alors, et communiquait à son jeune auditoire l'exaltation qui s'emparait de lui à ses propres récits.

Ces récits que j'écoutais avec une juvénile avidité sont restés dans mes souvenirs avec la vivacité des impressions du jeune âge: plus tard, je les ai groupés autour des faits recueillis dans l'étude des documents contemporains.

Et à cette heure où les traditions commencent à s'altérer, où la véritable couleur des événements va se perdre, où l'intelligence de leurs causes s'efface de jour en jour, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour l'histoire locale, de faire servir les matériaux dont j'ai ainsi acquis la possession à les rétablir dans leur véritable lumière.

C'est dans ce but que j'ai détaché de ce fond l'épisode qu'on va lire, l'un des plus dramatiques de cette époque si féconde en drames de toute espèce.

Digitized by Google

UNE EXÉCUTION SOUS LA TERREUR.

SOUVENIRS DE SCHNEIDER ET DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DU BAS-RHIN.

Au commencement de frimaire an 2, (novembre et décembre 1793) le département du Bas-Rhin, courbé sous la main de fer des commissaires de la Convention réunis à Strasbourg, frémissait au récit des jugements de la commission révolutionnaire qui siégeait dans cette ville. Ce formidable instrument de terreur ne fonctionnait que depuis peu de semaines, et l'effroi de son nom seul glaçait tous les cœurs. Déjà le sang avait coulé sur l'échafaud établi en permanence sur la Place d'Armes, et les prisons, chaque jour peuplées par de nouvelles arrestations, semblaient préparer à la faulx révolutionnaire une inépuisable moisson de têtes.

Strasbourg n'était plus la ville bruyante et joyeuse d'autrefois, fière de ses institutions républicaines, retentissante des bruits de ses mille industries, du carillon de ses cloches, du roulement des équiqages de son aristocratie, du murmure de ses marchés, du fracas de ses fêtes. Strasbourg avait revêtu cet aspect silencieux et morne des cités frappées d'une grande calamité. Les lieux publics étaient déserts, la plupart des églises étaient fermées ou converties en magasins militaires. Il n'y avait plus de marchés. Les boutiques des marchands ne s'ouvraient plus. Le luxe avait disparu. Chacun se faisait pauvre, s'habillait de vêtements sordides. Au lieu d'équipages, des files de chariots chargés de grains et de fourrages, des troupeaux de bétail, traversaient la ville, escortés de soldats, dirigés par des agents à cheval, en écharpe et le sabre au côté, se rendant à l'armée ou dans les magasins de la place. Des charettes, entourées de gendarmes, transportaient des familles entières de suspects dans les édifices assignés à leur détention. Les splendides hôtels des princes allemands, ceux des riches abbayes, les spacieuses demeures de la noblesse émigrée, étaient devenues des prisons et montraient, suspendus à leurs fenêtres défoncées, la dé-

Digitized by Google

froque et les haillons de leurs nouveaux hôtes. Des militaires à pied, à cheval passaient incessamment en détachements ou isolés, des convois de malades et de blessés s'acheminaient vers les hôpitaux. Les corps-de-garde intérieurs étaient occupés par les bourgeois en habit de travail, la giberne au dos, le fusil ou la pique à la main, la cocarde au chapeau ou au bonnet rouge. Des aides-de-camp, des ordonnances à cheval galoppaient vers le quartier-général ou en sortaient; de temps en temps une chaise de poste roulait rapidement sur le pavé, et laissait apercevoir derrière ses stores le chapeau empanaché d'un représentant en mission. Dès que la nuit était venue, les rues étaient désertes, les lumières s'éteignaient dans les demeures, et le silence n'était plus interrompu que par la marche des patrouilles et le cri d'appel des factionnaires.

Cette tristesse profonde, cet effroi général, ce tribunal redouté, c'était la Terreur alsacienne; ces sombres phénomènes avaient fait leur apparition à la suite de désastres militaires et de faits moraux et politiques qu'il est nécessaire d'esquisser pour l'intelligence du récit qui va suivre.

Le 20 vendémiaire, après deux jours de violents combats, l'armée du Rhin s'était vue forcée d'abandonner les positions qu'elle occupait depuis plusieurs mois derrière ce système de fortifications continues élevées sur le cours inférieur de la Lauter, connu sous le nom de lignes de Wissembourg; elle s'était successivement repliée jusque sous les remparts de Strasbourg, suivie par les Autrichiens sous le feld-maréchal Wurmser, et par le corps des émigrés, sous le prince de Condé. Cette armée, manquant de tout, sans confiance dans ses chefs, était démoralisée par une série d'échecs que le pouvoir attribuait à la trahison. Des combats se livraient chaque jour sous les murs de la forteresse. Strasbourg, en face d'un siège imminent, n'avait pas dans ses magasins pour dix jours de vivres; cette situation, déjà très-alarmante par elle-même, s'aggravait encore de l'état moral du pays. La population rurale, aigrie par ses sacrifices, dépouillée par d'incessantes et brutales réquisitions, était mal disposée en faveur d'un état de choses qui lui infligeait de telles souffrances. Le clergé dépossédé par la révolution, les agents des anciens seigneurs émigrés exploitaient ces mécontentements, semaient la haine des institutions nouvelles: d'une main ils montraient, dans les malheurs du temps, le signe de la colère divine et le châtiment de la révolte; de l'autre,

Digitized by Google

le pardon dans le retour au passé, et les libérateurs dans l'ennemi qui s'avançait. Strasbourg, peuplé des débris de l'ancien régime municipal compromis avec le parti vainqueur par d'imprudentes adhésions en faveur des partis vaincus, inspirait au pouvoir les mêmes inquiétudes. On parlait de complots tendant à livrer à l'Autriche cet important boulevard de la France; des correspondances interceptées révélaient des intelligences criminelles avec l'ennemi. Le quartier-général autrichien à Haguenau voyait affluer de tous les points de l'Alsace les éléments jusque-là cachés et dispersés de la contre-révolution. Les habitants des villages s'étaient portés au-devant des colonnes ennemies avec le drapeau blanc; des curés et d'anciens seigneurs avaient repris possession de leurs paroisses et de leurs châteaux, et de nombreuses recrues avaient grossi les rangs de l'armée de Condé.

La situation était grave; le danger immense: il fallait approvisionner l'armée et la forteresse; il fallait contenir les mauvais vouloirs, briser les résistances, épouvanter la contre-révolution sous toutes ses formes. C'était difficile, mais les difficultés n'étaient pas des obstacles pour les hommes de la trempe de ceux que la Convention envoyait en mission aux armées. Neuf de ces commissaires réunis à Strasbourg s'assemblèrent pour délibérer sur les mesures capables de conjurer les périls du moment, et le 24 vendémiaire on placardait sur les murs de la ville un de ces arrêtés où la vigueur révolutionnaire éclatait comme la foudre. (1) Cet arrêté ordonnait la création immédiate d'une armée révolutionnaire de mille hommes, tirés des armées du Rhin et de la Moselle. Des détachements de ce corps, marchant sous la direction d'agents de l'autorité, devaient parcourir les communes et assurer l'exécution des réquisitions pour l'approvisionnement des armées, et celle des lois et arrêtés des représentants. Il ne devait être laissé au propriétaire et au cultivateur que *les denrées strictement nécessaires à leur subsistance et à la culture de leurs terres*. Tout propos, toute action tendant à désorganiser l'armée, toute excitation à l'insubordination ou au mépris des autorités *était punie de mort avec confiscation des biens*. Pour juger les coupables et appliquer la peine, deux tribunaux de trois juges étaient créés pour les deux départements du Rhin, et devaient suivre l'armée. A chacun d'eux était attaché un agent, nommé par les représentants, qui, sous le titre de commissaire civil, devait remplir les fonctions d'accusateur, et

Digitized by Google

diriger la force armée partout où son action lui paraîtrait nécessaire. Les jugements devaient être *prononcés et exécutés dans les vingt-quatre heures.*

Le commissaire civil désigné pour le tribunal du Bas-Rhin était Euloge Schneider, alors accusateur public prés le tribunal criminel du département. Les juges étaient Tafin, ancien chanoine du chapitre de Metz, vicaire épiscopal de la cathédrale de Strasbourg, et alors président du district de Haguenau, Wolff, ancien étudiant en théologie, nommé récemment juge au tribunal du district, et enfin Clavel, doreur et marchand d'estampes à Strasbourg.

Tel était le personnel du tribunal fameux, qui dans sa courte carrière de six semaines imprima sur l'Alsace une traînée de larmes et de sang que soixante-quatre années écoulées n'ont pas encore effacée. La postérité a oublié le nom des trois juges, abjects et serviles comparses dont l'emploi se réduisait à traduire en sentences les réquisitoires de l'accusateur. Mais elle a retenu celui de Schneider, et a cloué sa mémoire aux poteaux de l'échafaud-voyageur, pour l'exécration de l'avenir.

L'homme néfaste, réservé à une si funeste notoriété, n'y semblait nullement appelé ni par son origine, ni par ses penchants, ni par la nature de ses aptitudes. Nous ne pouvons faire ici sa biographie qui existe d'ailleurs; mais l'homme que la destinée met dans une certaine évidence, ne peut être détaché de ses commencements, ni être bien compris sans eux. Schneider était né en 1756 à Wipfeld, village franconien du diocèse de Würtzbourg, de parents obscurs et pauvres. Frappé de ses heureuses dispositions, un moine lui avait donné une première initiation littéraire, et le plaça ensuite à ses frais à l'Université de Würtzbourg, où il acheva de fortes et fructueuses études. A la suite de quelques écarts de son âge, il avait été en butte à quelques sévérités, lorsque tout-à-coup rompant avec le monde où l'appelaient ses penchants sensuels et ses aspirations poétiques, il entra à Bamberg dans un couvent de l'ordre de Saint François. (2) C'est là, dans la solitude du cloître, que les idées philosophiques des précurseurs de la révolution française vinrent visiter le jeune reclus. Il les embrassa avec enthousiasme, et les développa avec une entraînante éloquence dans un sermon qu'il prêcha à Augsbourg sur la tolérance religieuse. L'effet fut immense. Le duc Charles de Würtemberg appela à sa cour l'orateur philosophe, en qualité de

Digitized by Google

prédicateur de la chapelle ducale. Il y était depuis deux ans, lorsqu'à la suite de quelques dissertations au fond desquelles apparaissaient des principes puisés à la pure école du contrat social, il fut remercié; mais déjà sa réputation avait franchi la frontière. Il fut appelé à une chaire de professeur de lettres et de philosophie à l'Université alors naissante de Bonn. Là encore, au milieu de sérieux travaux, de remarquables poésies, il avait laissé percer les ferments subversifs dont son esprit se nourrissait, et auxquels la révolution française qui venait d'éclore au monde, imprimait une plus audacieuse énergie. Il se compromit, perdit son emploi et vit sa liberté menacée. Il se disposait à fuir, lorsque sur la recommandation d'un savant professeur de Strasbourg, le maire de cette ville, le noble et infortuné Dietrich, l'invita à venir se fixer auprès de lui; il songeait à l'opposer comme prêtre libéral et progressif aux tendances imprudemment conservatrices du clergé local, et surtout aux influences hostiles à l'esprit nouveau que du fond de sa retraite à Ettenheim, le cardinal-évêque de Rohan soufflait parmi ses anciens diocésains. On était alors dans les premiers mois de 1791.

Schneider vint et sut plaire. Son esprit, ses talents, sa parole élégante et facile, la hardiesse originale de ses conceptions, son habit, son origine étrangère même, lui concilièrent toutes les bienveillances. Il devint professeur d'éloquence sacrée au séminaire, puis vicaire épiscopal sous l'évêque Brändel. Admis dans la société populaire qui tenait ses séances au Miroir, il y acquit en peu de temps une influence qui le plaça à la tête des démocrates de langue allemande. Ceux-ci, étrangers à la langue française et peu sympathiques à ceux qui la parlaient, préludaient alors déjà à la scission qui éclata dans les derniers mois de 1793. Ils cherchaient un chef capable de contrebalancer la popularité déjà grande du jeune avocat Monnet, également étranger, (3) et alors le chef et la personnification du jacobinisme de langue française. Ils venaient de le trouver.

Cependant la Révolution prenait de jour en jour une teinte plus radicale et plus démocratique. Schneider suivait habilement sa marche, et la devançait par fois. Du haut de sa popularité jacobine, il battait en brèche les vieilles notoriétés parlementaires et municipales, déjà suspectes au pouvoir. Bientôt il tourna ses armes contre son bienfaiteur lui-même, le maire Dietrich, et s'acharna avec une implacable fureur à sa perte: La fatale adresse du 7 août 1792, en

Digitized by Google

faveur de l'inviolabilité du roi ne rendait que trop facile cette odieuse tâche. (4) Dietrich tomba et avec lui s'écroula tout l'ancien parti modéré et constitutionnel. Les Jacobins saisirent le pouvoir sans opposition. Monnet fut porté à la mairie par le choix des représentants qui, au bruit d'imprudences nouvelles et plus graves encore des autorités et des habitants, avaient été envoyés en mission à Strasbourg, (5) et le 9 février Schneider était investi des fonctions d'accusateur public par le tribunal criminel. Cette magistrature était dès longtemps l'objet de son ambition. Elle mettait dans sa main une autorité légale pour dénoncer les résistances et une force pour les briser. Il se livra à ses nouvelles fonctions avec la passion fiévreuse qui depuis quelque temps respirait dans tous ses actes; et dès les premiers jours il exprima le vœu d'un tribunal spécial réservé aux crimes et délits politiques. La révolution, disait-il, ne pouvait être affermie que par la ruine de tous ses ennemis déclarés ou secrets. Les formes ordinaires étaient trop lentes, les juges ordinaires trop formalistes. Il fallait un tribunal exceptionnel comme les circonstances, jugeant révolutionnairement les adversaires de la révolution. Ces appels à la terreur aliénèrent à l'accusateur public les sympathies de la bourgeoisie qui s'étaient données sans peine au prêtre banni de sa patrie pour ses opinions. L'occasion d'exprimer cette désaffection ne devait pas tarder à s'offrir. Le décret du 24 février 1793, qui ordonnait une levée de trois cent mille hommes avait été accueilli avec défaveur par la population strasbourgeoise, blessée au vif de l'arbitraire avec lequel les représentants en mission étaient intervenus dans le choix des autorités éligibles. Ils restèrent sourds à l'appel que leur firent le nouveau maire Monnet et l'accusateur public, aux enrôlements volontaires. Les Jacobins éclatèrent en cris de fureur, et accusèrent les habitants de tiédeur, de modérantisme, de feuillantisme. Schneider, qui réunissait à ses fonctions publiques, la direction d'un journal politique rédigé en grande partie par lui, sous le titre d'*Argus*, attaqua dans cette feuille l'esprit de la bourgeoisie par des paroles pleines de violences et d'amers sarcasmes. Aussitôt les sections s'assemblèrent et se déclarèrent en permanence. Après les conséquences funestes des manifestations antérieures chacun comprenait le danger de cette manifestation nouvelle, que le parti exalté s'efforçait de faire considérer comme inspirée par une pensée de trahison. Deux députés des sections reçurent la mission de se présenter à la barre de la

Digitized by Google

Convention, de rendre aux faits leur véritable caractère et de demander l'envoi de nouveaux commissaires, qui auraient à rendre compte à l'assemblée de la situation morale du département. Mais déjà le parti jacobin avait pris les devants, et avait lui-même député deux de ses membres auprès de la Convention. Ceux-ci avaient été admis dès le 3 avril. Ils avaient dépeint Strasbourg comme un repaire de feuillants et de contre-révolutionnaires, et ses sections, comme dirigées exclusivement par les membres des anciens conseils, et les complices de Dietrich. Au nom des patriotes menacés, au nom du drapeau de la République insulté, ils demandaient la confirmation et le maintien de toutes les mesures arrêtées par les représentants en mission. Ils venaient d'obtenir de l'assemblée une partie de leurs demandes, lorsque les envoyés des sections parurent à leur tour à la barre. Ceux-ci contestèrent aux deux premiers le titre qu'ils prenaient de mandataires des habitants; ils dénoncèrent Schneider, Monnet et d'autres, la plupart allemands, comme les véritables instigateurs des troubles de Strasbourg, dont les habitants, après tant de sacrifices et de dévouement à la Révolution, étaient livrés aux calomnies d'une poignée d'agitateurs étrangers. Ils obtinrent un demi-succès. C'était le moment où la lutte à mort entre la majorité girondine et la minorité montagnarde, séparait l'assemblée en deux camps ennemis. Elle touchait à son paroxisme. Les journées fratricides du 31 mai et du 2 juin étaient proches. La majorité, réagissant contre le vote du 3 avril, renvoya la pétition des sections à l'examen d'une commission.

Cette solution, qui pourtant ne décidait rien, rendit un peu de force au peuple des sections, en même temps qu'elle redoubla les colères des Jacobins. L'*Argus* décocha de nouveau ses traits les plus envénimés. Schneider, du haut de la tribune du club, déversa le mépris et la menace sur cette ville où, persécuté, il avait trouvé un asile; sur cette population qui lui avait si généreusement ouvert ses rangs, et frayé l'accès des honneurs; il osa dénoncer le comité central des sections réunies comme rebelle aux lois, et conspirant en faveur de la contre-révolution. Sur-le-champ la 8me section, dont il était le vice-président, se réunit et prit une délibération par laquelle elle dénonçait elle-même l'accusateur public comme un agent des ennemis de l'intérieur et du dehors, envoyé pour semer la discorde entre les citoyens, le déclarait déchu de la confiance de la commune, et demandait, au nom de la paix publique, qu'il fût reconduit hors des

Digitized by Google

frontières. Schneider, comme s'il eût eu la prévision du triomphe prochain de la Montagne, traita cette démarche avec un insultant dédain, et pour toute réponse à l'accusation portée contre lui, raconta sa vie, et exposa ses principes et ses convictions politiques restés inaltérables sous le froc du moine et sous l'écharpe du fonctionnaire. Les esprits s'aigrissaient d'heure en heure, les haines devenaient brûlantes; l'explosion ne pouvait tarder.

Les dissensions politiques qui remplissaient de troubles et d'orages la ville et le département, étaient au fond les mêmes que celles qui éclataient dans la Convention même, qui divisaient Paris, la province, la France entière. Les deux grands partis de la Gironde et de la Montagne, qui se disputaient la direction de la Révolution, existaient partout. Ils personnifiaient, sous ces deux dénominations, deux idées inconcilables, la modération et la violence. A l'exception de la Vendée en armes, les anciens partis avaient perdu leur drapeau. La République était désormais hors de question. Mais l'on était Girondin ou Montagnard. Les masses ou la majorité, modérées parce qu'elles étaient les masses, étaient Girondines. La minorité, les Jacobins, les exaltés étaient Montagnards. Témoins du combat mortel que les chefs de la Gironde livraient chaque jour au sein de l'assemblée contre les formidables assauts de leurs adversaires, les sections de Strasbourg voulurent, par une adhésion publique, apporter à ces héroïques champions de leur propre cause un concours et un applaudissement de plus. Avaient-elles déjà oublié les funestes effets de leur adresse du 7 août 1792? ou bien croyaient-elles à l'infaillible triomphe de leur principe? On ne sait; mais le 22 mai, on signait dans toutes les sections une adresse nouvelle à la Convention, adresse inspirée sans aucun doute, par le sentiment noblement douloureux du déchirement qui frappait tous les yeux, mais empreinte d'une haine irréconciliable contre les hommes et le principe de l'autre parti. Les adversaires de la Gironde y étaient nommés « un ramas de bandits et d'assassins. » Le peuple des tribunes étaient qualifié « d'usurpateur des droits du « peuple souverain. Les habitants de Strasbourg, portait-elle, s'unis- « saient aux populations de la Gironde et des Bouches-du-Rhône, « pour conjurer l'assemblée de sauver l'unité et l'indivisibilité de la « République. » C'était un nouveau manifeste de guerre, dont le danger était encore une fois dans la date. Strasbourg jouait de malheur: Le 7 août 1792, il protestait en faveur de l'inviolabilité

Digitized by Google

royale, et le 10, au moment même où cette protestation parvenait à l'assemblée, la royauté et le roi étaient à la tour du temple. Le 22 mai, il apportait son adhésion à la Gironde, et le 31 mai la Gironde était vaincue, et les *assassins*, les *bandits* de la veille étaient le pouvoir même. On connaît les suites de cette journée néfaste. La Gironde décapitée de ses plus nobles têtes courut dans les départements pour y allumer la guerre civile. La Montagne, victorieuse sur toute la ligne, abdiquant entre les mains de ses comités de gouvernement, abandonna le soin de féconder son triomphe à l'effroyable dictature dont la grandeur des périls faisait une nécessité.

Les périls étaient grands et terribles en effet, et jamais la Révolution n'avait paru si près de sa ruine. La Vendée, la Bretagne étaient en feu. Trente-quatre départements avaient arboré le drapeau de la Gironde. Lyon était insurgé. Bordeaux appelait l'étranger. Toulon était livré aux Anglais. Toutes les frontières étaient attaquées. Trente mille Piémontais menaçaient le Var. Vingt-quatre mille Espagnols sous Ricardos, poussaient notre armée des Pyrénées jusque sous les glacis de Perpignan. Au nord, Condé, Valenciennes tombaient, et le duc d'York, à la tête de vingt-cinq mille Anglais et de douze mille Autrichiens paraissait devant Dunkerque. L'armée du Nord, évacuant successivement les camps de Famars et de César, ouvrait la route de Paris à l'ennemi. Custine avec l'armée du Rhin se retirait de Francfort, entraînant à sa poursuite cent mille Austro-Prussiens qui franchissaient le Rhin, investissaient Mayence, et s'avançaient par les deux versants des Vosges. Bientôt Mayence capitulait à son tour, Landau était assiégé, et les deux armées du Rhin et de la Moselle arrivaient à travers les péripéties d'une longue retraite, sans solde, sans magasins, presque sans vêtements, sous les remparts de Strasbourg. Les mers étaient fermées, le commerce mort, l'industrie arrêtée, le numéraire disparu; l'assignat, unique ressource pour assurer les services, abaissé aux deux cinquièmes de sa valeur nominale, et pour comble de malheur, les produits du sol allaient manquer; le prix du sac de blé s'élevait au mois d'avril à 54 francs.

Cette situation qui semblait l'agonie de la France ne fit pas chanceler les âmes de bronze des vainqueurs du 31 mai. Ils refusèrent de croire à la mort de la patrie, ils fouillèrent ses entrailles pour y découvrir une étincelle de vie, et sentant son cœur qui battait encore, ils ne désespérèrent pas. « C'est au moment d'une grande production,

Digitized by Google

« s'écriait la voix puissante de Danton, que les corps politiques comme « les corps organisés paraissent menacés d'une destruction prochaine. « La foudre gronde autour de nous. Eh bien! c'est au milieu de ses « éclats que notre grande œuvre va s'accomplir. »

C'est alors que parut cette série de décrets dont le formidable ensemble a reçu de l'histoire le nom de Code de la terreur. (*) C'est dans cet effrayant arsenal que les dictateurs cherchèrent des armes pour la guerre civile et pour la guerre étrangère. La France, en ces jours de crise suprême, ressembla à une fournaise ardente; mais le glaive libérateur que des millions de bras forgeaient ne devait vaincre qu'après avoir été trempé dans le sang et les larmes de la nation.

Telles étaient les graves conjonctures au milieu desquelles avait surgi l'idée de la création du tribunal révolutionnaire du Bas-Rhin. Dans la pensée de ses organisateurs, ce tribunal n'était qu'un auxiliaire de la force armée chargée des réquisitions, un épouvantail pour les résistances malveillantes ou intéressées, une sanction menaçante et rapide à des mesures qui n'admettaient ni refus ni délais. Mais quand, au bruit de la chute des lignes de Lauterbourg, des mouvements contre-révolutionnaires autour du quartier-général ennemi, du canon autrichien tonnant sous les remparts de Strasbourg, le comité de salut public jugea la situation assez périlleuse pour envoyer sur les lieux menacés l'un de ses membres les plus considérables, Saint-Just, et l'un des hommes les plus influents du comité de surveillance, Lebas, avec des pouvoirs illimités, la sphère d'activité du tribunal parut s'élargir. Les premières paroles des deux proconsuls firent clairement entendre au tribunal et à l'accusateur public que l'on attendait d'eux bien autre chose que ce qui semblait renfermé dans le cadre de l'arrêté du 24 vendémiaire. « Comment! leur avait dit Saint-Just « en recevant leur visite, vous existez depuis quarante-huit heures, « et vous n'avez pas encore fait tomber quarante-huit têtes de traîtres « et d'aristocrates dont votre pays fourmille! Sachez bien une chose: « vous n'êtes pas institués pour faire hausser les assignats, mais « pour exterminer les ennemis de la République. Si leurs têtes ne « tombent pas, malheur aux vôtres! »

Ces injonctions menaçantes répondaient-elles aux vœux secrets de Schneider, maintenant en possession du redoutable instrument d'intimidation et de châtiment qu'il appelait dès longtemps? ou bien,

Digitized by Google

intimidé lui-même, et comprenant que la moindre hésitation engagerait sa propre tête, se croyait-il forcé d'être sanguinaire afin de paraître fidèle ? Quoiqu'il en soit, au lendemain même de la réception des proconsuls, et après une exhibition solennelle de l'instrument de supplice, promené avec un imposant appareil dans les rues de la ville, le tribunal, qui jusque-là n'avait pas encore fonctionné, ouvrit ses séances au palais de justice.

Dans les premiers jours, son activité parut se diriger exclusivement vers la répression des actes qui tendaient à la dépréciation des assignats, des infractions aux lois qui fixaient le prix maximum des denrées. Un salaire fut promis à la délation, et les délateurs affluèrent. Des agents, la plupart prêtres étrangers, parcouraient les communes à la tête de détachements de l'armée révolutionnaire pour hâter les réquisitions. (7) Ces agents recueillaient, sur leur passage, les signes et les paroles échappés à la douleur des cultivateurs ruinés, et adressaient au tribunal des rapports dans lesquels l'exagération du zèle servait trop souvent de voile à d'infâmes concussions. Du 7 au 15 brumaire des amendes extravagantes, des emprisonnements insensés, des condamnations à la déportation transmaritime, au pilori, à des peines où le burlesque dispute le pas à l'odieux, atteignent des cabaretiers, des marchands, d'obscures fruitières. Mais bientôt la scène change.

Le 15 brumaire huit cultivateurs de Geispolzheim paraissent à la barre, accusés d'avoir corrompu l'esprit public de leur commune, et donné asile à des prêtres rebelles au serment. L'aspect de ces hommes des champs, leur ignorante simplicité, incapable de comprendre ce dont on leur faisait un crime, les pleurs de leurs familles, ne désarmèrent pas les juges. Schneider, dans un réquisitoire empreint d'une fureur sauvage, demanda leurs têtes. Après une courte délibération, sept condamnations à mort avec confiscation des biens vinrent épouvanter l'auditoire. Le huitième accusé était seulement condamné à la déportation à vie. Quelques heures plus tard, les sept infortunés expiaient, par le dernier supplice, au milieu d'une foule douloureusement émue, ce crime d'hospitalité aux proscrits, que la morale des nations a mis au rang des plus nobles vertus.

La barrière était franchie; l'horreur du premier sang surmontée. A partir de l'hécatombe de Geispoltzheim, l'accusateur et les juges semblent pris d'une sorte de vertige. A travers un déluge d'amendes,

Digitized by Google

de déportations, d'expositions, de confiscations, qui semblent un défi au sens commun, on distingue par intervalles les coups de la hache. Les pourvoyeurs du bourreau travaillent à l'envi l'un de l'autre. De Strasbourg, de Bouxwiller, d'Oberschäffolsheim, de Dorlisheim, de Gresswiller, ils expédient des victimes. Elles ne paraissent au tribunal que pour être envoyées à l'échafaud. Les réquisitions de l'accusateur ne concluent qu'à l'extermination. Cet homme semble en proie à une fièvre homicide. Il prône les services que le tribunal rend à la patrie. C'est son tribunal à lui, et il en est fier. Il persiffle avec dédain la loi des suspects qui est un embarras pour la République. Il propose l'envoi des suspects à sa barre. Il en fera son affaire.

Strasbourg est désormais dompté. Il n'y a plus ni royalistes, ni feuillants, ni Girondins en évidence. Le comité de surveillance, le comité central et le tribunal ont fait main-basse sur tout. Le reste n'est plus qu'un troupeau insignifiant, sans opinion, sans drapeau, intimidé, tremblant. Aussi les denrées des réquisitions arrivent; l'assignat est au pair; le maximum est la base respectée de la vente et de l'achat. La terreur, comme un sombre nuage, enveloppe la ville muette et la population épouvantée. Le moment est venu de porter l'effroi dans les campagnes.

P. VATIN, avocat à Schlestadt.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

HYDROLOGIE.

DES EAUX MINÉRALES. — CONSTITUTION CHIMIQUE ET PHYSIQUE. — PRINCIPE D'ACTION. — PROPRIÉTÉS PHYSIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES. — DES EAUX DE SOULTZBAD. — ERREURS ET PRÉJUGÉS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE HYDROLOGIQUE. — L'HYDRO-THÉRAPIE.

C'est un fait d'observation qu'au voisinage des sources minérales la végétation est plus belle, plus vigoureuse et que la fécondité des prairies arrosées par ces eaux est en quelque sorte doublée. On connaît la propriété des eaux salines de conserver les plantes les plus délicates et de revivifier tout-à-fait les fleurs qu'on y immerge en leur redonnant leurs couleurs naturelles. On sait aussi que les artistes pour maintenir dans leur fraîcheur, les fleurs qui leur servent de modèle, les plongent dans des solutions minérales. — Les animaux, surtout les herbivores, s'abreuvent de préférence aux eaux minérales et sont particulièrement très-friands des eaux gazeuses froides; dès qu'ils en ont goûté une fois, l'instinct les y ramène de très-loin. « A Bourbonne on s'apercevait que les pigeons qui venaient boire aux eaux des fontaines minérales étaient plus forts que ceux qui se désaltéraient avec de l'eau commune. » (ALIBERT). — D'autre part, il est bien reconnu que l'usage habituel des eaux minérales, principalement celles dites acidules gazeuzes, exerce l'influence la plus salutaire sur la santé des populations qui les avoisinent. L'homme malade enfin trouve en elle des secours merveilleux, car c'est précisément dans les maladies les plus rebelles et les plus invétérées qu'éclate les effets de leur puissance; et, chose intéressante à relever, c'est encore aux solutions minérales que l'art emprunte la faculté de conserver les corps privés de vie et de les soustraire ainsi à l'action si rapidement désorganisatrice de la mort.

La question de la *constitution des eaux minérales* est plus obscure qu'on ne le pense généralement. La chimie, sous ce rapport, nous apprend tous les jours des choses nouvelles, et en modifiant les ré-

Digitized by Google

sultats de ses premières analyses, change les formules consacrées et bouleverse la base des classifications. Toutefois, il est bien reconnu aujourd'hui, que ce n'est pas par la *quantité* des éléments minéraux que l'on y rencontre qu'il faut juger de la valeur d'action des eaux. Il est des eaux minérales dont l'efficacité est des plus remarquables, et pourtant la chimie n'y découvre que quelques principes insignifiants, principes qui donnés dans un véhicule pharmaceutique ne produiraient aucun effet sensible. Les eaux de Wildbad, de Gastein, de Pfeffers, de Luxeuil, de Néris sont dans ce cas. L'eau thermale de Pfeffers, par exemple, dont les vertus sont si énergiques qu'elles attirent des malades des pays les plus éloignés, contient des doses si minimes de substances médicamenteuses qu'à peine les homéopathes oseraient-ils la proclamer minérale et qu'il est absolument impossible d'en tenir compte. Aussi Hufeland la citait-il comme un exemple frappant de thermes des plus actifs sans propriétés chimiques. « L'eau de Pfeffers, dit-il, a même odeur et saveur que l'eau commune; l'analyse chimique n'y a, pour ainsi dire, rien trouvé; malgré cela, elle possède une activité qui surpasse, dans beaucoup de cas, celle des eaux minérales les plus puissantes. » Pareille phénomène s'offre pour les eaux sulfureuses des Pyrénées, dont l'une des sources et la plus célèbre contient à peine 0,15 de principes fixes par litre d'eau.

On ne jugera donc pas du mérite relatif des eaux minérales d'après les ambitieuses formules qu'étale la rivalité industrielle; la valeur en semblable matière étant moins dans la quantité des produits fournis par l'analyse que dans les *qualités* qui peuvent leur être inhérentes..... Grâce à la perfection de ses moyens d'investigation, la la chimie moderne est arrivée aux découvertes les plus précieuses; elle a su décéler le principe des effets si remarquables qui signalent l'action d'un grand nombre d'eaux minérales et qui avaient jusqu'alors échappées à toute explication satisfaisante. — Le secret consistait dans la présence au sein de ces eaux, de principes doués de vertus médicamenteuses vraiment héroïques, tels que le cuivre, l'antimoine, l'arsenic, le brôme, l'iode, etc..... Le *Deus ex machina* se trouva ainsi révélé. Il a répondu à l'interrogation du véritable *medium* appelé à s'interposer entre l'homme et les mystères de la nature, — la science, qui tourmente un phénomène jusqu'à ce qu'elle en ait saisi la loi. — Ces découvertes de la chimie, d'abord limitées à quelques sources privilégiées, ne tardèrent pas en se généralisant à

Digitized by Google

donner la connaissance de la loi même qui préside à la constitution de ces richesses naturelles. C'est ainsi qu'on a constaté ces deux vérités hydrologiques et que confirme d'ailleurs l'observation géologique, à savoir : « que toute eau ferrugineuse renferme du cuivre et de l'arsenic, et que toute eau saline à base de soude contient de l'iode et du brôme. » On comprend dès lors combien étaient défectueuses toutes les formules d'*eaux minérales artificielles* et l'on s'explique aussi la différence de leurs effets, comparés aux effets si remarquables des eaux minérales naturelles.

Mais ici se présente une question d'un haut intérêt théorique et pratique : Les principes qui donnent aux eaux minérales naturelles leur prééminence réelle, s'y rencontrent en quantité si minime qu'il semble en apparence que leur valeur d'action doit être nulle ou insignifiante. Ainsi des eaux ferrugineuses, sulfureuses ou autres, dont l'action est reconnue très-énergique, offrent à l'analyse à peine quelques centigrammes de fer, dose qui administrée sous forme pharmaceutique ne produirait aucun effet sur l'organisme sain ou malade. — Quelques grammes de sulfate de magnésie en dissolution dans l'eau de Sedlitz naturelle provoquent des superpurgations ; pour obtenir des effets équivalents par voie de solution artificielle on est obligé de saturer le liquide avec 40 à 50 grammes de sel magnésique. D'autre part, quelques milligrammes d'arsenic ou d'iode englobés dans une masse relativement énorme de liquide, — dose presqu'insensible aux réactifs chimiques les plus délicats, — déploient une efficacité étonnante quand on la compare aux effets de ces mêmes agents préparés dans les officines et administrés à haute dose. — Mais les effets des eaux minérales naturelles sont non seulement plus puissants, ils sont encore plus durables. En veut-on la preuve ? Entre autres faits nous citerons le suivant : M. Bonjean, chimiste aussi éminent qu'observateur distingué, a bu, aux sources iodées de Challes, un litre d'eau dans l'espace d'un jour ; ses urines ont donné pendant sept jours, des signes manifestes de la présence de l'iode ; tandis que 25 centigrammes d'iodure de potassium qu'il a pris ensuite dans 60,0 d'eau, n'ont donné à l'urine que pendant vingt-huit heures seulement la faculté de la réaction iodée ; qu'on remarque cependant qu'un litre d'eau de Challes ne contient qu'à peine un centigramme d'iodure alcalin. — A quoi tient ce phénomène ? Evidemment à une dilution plus parfaite des principes minéralisateurs. — « Il y a dans les eaux

Digitized by Google

minérales naturelles, non seulement des principes qui nous échappent par leur nature, leur volatilité, mais la combinaison de ceux que nous connaissons est si exacte et si profonde, que les analyses chimiques sont nécessairement insuffisantes..... Or c'est cette parfaite combinaison des principes constituants qui rend les eaux minérales naturelles bien autrement efficaces que les autres, qui leur conservera le titre d'*arcana dei miraculis plena.* » (REVEILLE-PARISE). — La combinaison des éléments constituants est telle que les corps les plus opaques et d'une gravité spécifique très considérable, s'y trouvent tellement atténués, que rien ne trouble la transparence et la diaphanéité des eaux. « Les verres les plus grossissants ne peuvent rien découvrir, le tout formant une masse parfaitement homogène. » (BERZELIUS). L'imitation des eaux minérales naturelles, un des *desiderata* de Bacon, est donc — au moins dans l'état actuel de la science — une entreprise illusoire. On conçoit la supériorité des œuvres d'une chimie qui a à sa disposition des forces immenses et aux opérations de laquelle préside l'activité créatrice. Aussi à côté de ces puissants enfants de la nature, les produits de l'art n'apparaissent-ils plus que comme des fœtus abortifs; et c'est bien des principes actifs des eaux minérales naturelles que l'on peut dire, que des doses infiniment petites suffisent pour produire des effets infiniment grands..... L'idée naissante de la doctrine homéopathique, a sans doute été tenu sur les fonts baptismaux, à quelque piscine minérale. — Quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins démontré que les principes auxquels les eaux minérales naturelles servent de véhicule, par cela même qu'ils sont digérés dans un liquide longuement élaboré dans les entrailles de la terre, sont rendus plus pénétrants, plus assimilables, et acquièrent ainsi une incomparable force médicatrice. « Peu familier avec l'action des eaux minérales, je ne me doutais pas qu'elles pussent pénétrer aussi profondément dans l'économie et agir aussi efficacement sur la composition intime des organes. Combien de fois en voyant des guérisons inattendues s'opérer sous mes yeux, ne me suis-je pas demandé, si quelque principe impondérable, analogue à celui dont je crois les nerfs pénétrés, ne résidait pas dans les eaux et ne leur prêtait pas des propriétés en quelque sorte vitales. » (LOBSTEIN).

Quel est le principe d'action thérapeutique des eaux minérales ? — Les éléments minéralisateurs étant connus, la question se réduit en définitive à l'appréciation de la valeur d'action de chacun de ces

Digitized by Google

éléments, ou, en d'autres termes, à la solution d'un simple problème de pharmacologie. Or, si l'on prend pour *criterium* de la valeur d'action physiologique d'une substance, la modification subie sous son influence par l'ensemble des forces organiques, il est facile de démontrer par l'analyse des effets propres aux éléments minéralisateurs, que leur principe d'action constitutionnelle est un, identique, invariable, le même pour tous. — Effectivement, interrogez l'histoire des eaux minérales et vous retrouverez dans la tradition de chacune d'elles le récit de la guérison des mêmes maladies. En sorte que chaque source constitue un remède universel, une panacée. Il y a, sous ce rapport, identité parfaite, à toutes les sources minérales indistinctement, froides ou chaudes, salines, sulfureuses ou ferrées, alcalines ou iodées, ou d'autres espèces. On peut donc, *à priori*, par simple déduction purement empirique, conclure de l'uniformité de leurs effets à l'uniformité de leur principe d'action, et cela conformément à l'axiome qui veut que des effets identiques présupposent une cause identique. — Quel est maintenant ce principe d'action commun des éléments minéralisateurs? — Dans l'état actuel de la science, la réponse à cette question ne saurait plus être douteuse. — Toutes les substances minérales par leur action physiologique s'enrôlent sous une même loi, *l'action hyposthénisante* ou *contre-stimulante*. Un triple ordre de faits expérimentaux, toxicologiques et thérapeutiques est là pour donner une démonstration péremptoire de cette vérité, à savoir l'unité d'action des agents minéralisateurs : *vis unita fortior*. Et quelle caractérisation donner effectivement à des substances qui chez l'homme sain abaissent la force du cœur et des artères, qui diminuent la caloricité et affaissent le rythme des sécrétions? à des agents dont les effets toxiques se combattent par les stimulants? à des médicaments qui, chez l'homme malade, font tomber la chaleur morbide, qui calment le tumulte des vaisseaux, apaisent la fièvre, résolvent des inflammations, tarissent des foyers suppuratifs, etc. — A quelle condition morbide, si ce n'est à *hypersthénie*, c'est-à-dire à un travail à fond d'excitation, rattacher une bronchite, une métrite chronique, un rhumatisme, une myélite, une hépatite, une cystite, une arthrocace, une entérite, etc. Mais si les eaux minérales empruntent leur force médicatrice à un principe d'action commun, *l'action contre-stimulante*, — qui seul rend un compte satisfaisant de leurs effets généraux — elles se distingent entre elles par les facultés médicatrices

Digitized by Google

spéciales inhérentes aux principes qui les minéralisent. Ces principes se signalent effectivement par des propriétés physiologiques différentes et en vertu desquelles l'action contre-stimulante s'exerce préférablement sur certains systèmes que sur d'autres selon la nature particulière des composés minéralisateurs. De là la classification des eaux minérales en sulfureuses, ferriques, iodiques, salines, et fondées ainsi sur la prédominence de quelques uns de leurs éléments minéralisateurs. Les propriétés physiologiques (*actions électives*) de chacun de ces éléments étant connues, on possède dans leur connaissance le véritable guide des indications thérapeutiques.

Ces données générales sur la constitution et le mode d'action des eaux minérales naturelles nous conduisent à l'examen d'une publication récente que M. le Dr Eissen a consacrée à l'étude des *eaux de Soultzbad*. Ces eaux sont effectivement dignes de fixer l'attention, car elles renferment des principes minéralisateurs vraiment capables de leur donner une valeur thérapeutique ; il s'agit de l'iode et du brôme son *alter ego*, dont la présence a été constatée par deux chimistes en renom, MM. Persoz et Kopp. Soultzbad d'ailleurs, en-dehors de toute attestation fournie par l'analyse chimique sur la validité de ses eaux, avait donné la meilleure preuve de leur efficacité, en se signalant par des cures nombreuses et remarquables. M. le docteur Eissen, de son propre aveu, remplissait un devoir de reconnaissance en relevant l'importance de ces eaux, dont il a retiré pour lui-même de précieux avantages : *Experto credo Roberto*. Son travail intéressant à plus d'un titre, est une monographie qui embrasse dans son cadre, l'historique des eaux de Soultzbad ; les découvertes dont les analyses modernes l'ont enrichie; leurs propriétés thérapeutiques; l'énumération raisonnée des maladies qui peuvent être traitées et guéries à Soultzbad ; quelques observations pratiques rehaussent cette partie de l'œuvre, suivie de préceptes sur l'administration de ces eaux, leur indication et contre-indication. — L'énoncé qui précède fait suffisamment sentir qu'il s'agit d'un travail sérieux, entrepris et exécuté dans un but d'intérêt scientifique, avec une parfaite indépendance, et par cela même recommandable aux hommes de science et aux praticiens.

D'après l'examen analytique des principes constituants des eaux de

(1) *Le Bain de Soultzbad, source minérale chloro-iodo-brômée ; monographie*, par le Dr Eissen. — Paris, librairie de Victor Masson.

Digitized by Google

Soultzbad, ces dernières se classent, conformément au rang que leur assigne le docteur Eissen, dans la famille des eaux *salines, iodo-brômées*. Par l'action générale de ses eaux, Soultzbad, à l'instar de toutes les sources minérales, est recommandable dans toutes les maladies chroniques à fond d'excitation, ainsi que l'on peut s'en convaincre en parcourant la liste de ses hauts faits thérapeutiques. Ces faits prouvent la généralisation de leur action *contre-stimulante*, car il s'agit précisément du même ordre de maladie et cela à peu d'exception près, qui vont demander leur guérison à l'hydrothérapie, qui, si nous ne nous trompons, a aussi son principe d'action dans le *contre-stimulisme*. Reste cependant *l'action élective* qui, quoique du même genre que l'action générale, veut être étudiée à part, et c'est en cela surtout que se distingue le savoir du médecin dans les applications spéciales des eaux minérales. Or, l'expérience pour les eaux de Soultzbad a démontré que ce qui en particularisait les effets thérapeutiques, c'était leur prééminence dans les rhumatismes, les dermotoses et les scrophules, effets dont rend parfaitement compte l'action élective propre à chacun de ses principaux éléments minéralisateurs, le chlorure de sodium, l'iode et le brôme, en y comprenant les deux sulfates de chaux et de soude, qui y figurent en proportions assez notables.

La publication de M. le docteur Eissen se termine par une excursion dans le domaine topographique des environs de Soultzbad. L'auteur met tant d'attrait dans son récit descriptif, que si la partie scientifique est bien faite pour recommander le séjour de Soultzbad aux impotents, la lecture de la partie littéraire de la brochure ne manquera pas d'y amener les valétudinaires, les touristes et les amateurs de la belle nature. Mais nous le répétons, l'objet de ce livre est avant tout médical et en l'écrivant l'auteur s'est sans doute souvenu de cette sentence d'Alibert : « Les eaux minérales sont une richesse dont on doit compte à l'humanité. »

La juste part ainsi faite à la publication de M. le docteur Eissen, qu'il nous soit permis d'y signaler une lacune : l'intention de l'auteur est sans doute que son travail, fort intéressant à tout égard pour le médecin, ne laisse pas que d'être aussi instructif pour les malades appelés à jouir de bienfaits attachés aux eaux de Soultzbad ; il sera à regretter pour ces derniers que l'auteur, qui formule d'excellents préceptes pour l'usage des eaux *intus* et *extra*, n'ait pas cru devoir y joindre quelques préceptes sur l'hygiène qu'il convient d'adopter

Digitized by Google

dans ce genre de traitement. Cette lacune nous paraît d'autant plus regrettable que sous le rapport de l'hygiène consacré dans les maisons de bains, il règne un préjugé général et que l'auteur eut pu relever dans l'occasion avec l'autorité du médecin expérimenté.

Voici ce dont il est question; il est de fait que la plupart des personnes qui pour des motifs de santé fréquentent les établissements de bains, sont dans l'habitude de suivre un régime trop substantiel et même surstimulant, régime dont l'effet doit nécessairement contrarier et fort souvent annihiler l'influence salutaire qu'ils seraient en droit d'attendre de l'administration des eaux. Ce préjugé a son point de départ, non seulement dans l'erreur où l'on est généralement sur le véritable principe d'action des eaux minérales, mais aussi dans une méconnaissance complète de la nature des maladies, réputées toutes à fond de faiblesse. — Effectivement, à entendre la plainte commune des malades, elle est toujours formulée en ces termes : « *Il ne me manque qu'une chose ; c'est les forces !* » La maladie est si vous le voulez multiface, polyglotte, mais la plainte du malade est univoque, partout la même, c'est la *faiblesse*, dit-on, en quoi réside l'essence de tous les maux..... Rhumatisants goutteux, rachialgiques, gastralgiques, tous sont unanimes sur la source de leurs souffrances ; il ne leur manque, nous le répétons, que les forces pour se bien porter et trouvent naturellement rationnel d'associer au régime des eaux, un régime stimulant, réputé tonique, corroborant, en un mot, *confortable*. — Funeste préjugé qui entraîne des maux sans nombre, des malheurs souvent irréparables. — L'erreur résulte de ce que le vulgaire ne pouvant juger d'un mal que par ce qu'il a de plus apparent, on prend le trouble fonctionnel ou le symptôme le plus sensible pour la maladie elle-même. — Ce qui frappe, par exemple, la jeune femme affectée d'endo-cardite ou de métrite chronique, c'est la défaillance, la lassitude qui l'accable ; ses pâles couleurs, ses palpitations, son essoufflement, sa névrosité, tout cela provient de ce qu'elle est *faible !* Le patient affecté de myélite chronique accuse également une certaine débilitation de ses nerfs d'être la cause de ses maux ; ses fourmillements, ses crampes, ses paralysies, tout cela vient d'affaiblissement. — La gastralgie, les hémorrhagies, l'aménorrhée, la leucorrhée, la chlorose; *faiblesses* que tout cela ! — On ne voit effectivement que l'impuissance fonctionnelle et on vise à la combattre par des agents réputés réconfortants, viandes rôties, vins généreux.

Digitized by Google

— Il importe de redresser un semblable préjugé en faisant comprendre que la faiblesse dans l'immense généralité des cas, n'est *qu'apparente* et émane en réalité d'un fond d'excitation, d'une condition congestive des organes — Les préceptes d'hygiène trouvent d'autant mieux leur place dans les monographies hydrologiques, que les eaux minérales sont fréquentées de préférence par une classe sociale pour laquelle ce genre de préceptes ne sont nullement des hors-d'œuvre. N'est-ce pas généralement au milieu d'un bien-être luxuriant ou une vie trop oisive que sont engendrés les maux que l'on se complait trop généralement à caractériser de faiblesse organique. Le docteur Helder a particulièrement insisté sur cette distinction dans son ouvrage sur les eaux de Marienbad. « Le sentiment de lassitude et d'épuisement, un pouls petit, les extrémités froides, tels sont, dit cet auteur, les symptômes ordinaires d'une circulation lente, de la pléthore des veines portes et d'une irritation du système abdominal. L'effet des remèdes dans ce cas, et l'histoire de la maladie prouvent précisément une pareille caractérisation. Les symptômes en question se rencontrent chez les personnes qui se nourrissent de mets succulents, qui boivent de la bière et du vin, qui dorment beaucoup et qui sont oisifs du corps et de l'esprit. Celles qui gagnent leur appétit, leur soif et leur sommeil à la sueur de leur front et qui vivent de pain et d'un peu de soupe, n'éprouvent rien de pareil. De la faiblesse fausse ou apparente est ordinaire à beaucoup d'individus qui souffrent des désordres de la circulation abdominale; leur pouls est contracté et semble faible, mais il n'est pas joint aux autres symptômes qui caractérisent un défaut de forces organiques; ils présentent les symptômes suivants; sentiment de lassitude, palpitations et spasmes au moindre exercice, à la plus légère émotion, quelque fois même par un court séjour dans une chambre chaude, par suite d'un verre de vin ou d'une soupe chaude; ils ont constamment les extrémités froides, des frissons, des digestions lentes et difficiles, un teint terreux, pâle ou bilieux; ils se croient souvent sans force et faibles et sont traités mal à propos à l'aide des remèdes toniques et stimulants. » Du nombre de ces maladies à fond d'excitation qui simulent la faiblesse et dans le régime diététique desquelles se font ces méprises des plus préjudiciables, nous citerons particulièrement les *dyspepsies*. Presque toujours par le fait d'un régime irrationnel, — abstraction faite de toute question de médication, — elles finissent

Digitized by Google

par devenir tellement *savantes* qu'on les déclare au-dessus des ressources pharmaceutiques. Chaque année on rencontre aux piscines minérales des légions de pèlerins qui se plaignent de langueurs digestives, d'inerties intestinales, et qui sous prétexte de fortifier leur estomac ne manquent jamais d'associer au régime des eaux un régime alimentaire surstimulant. « Bien que cette croyance soit générale, nous ne devons pas craindre de nous en éloigner, si nous sommes convaincus qu'elle est fausse. Il suffit pour le prouver, de faire réfléchir aux circonstances qui ordinairement donnent lieu aux faiblesses d'estomac. Cette prétendue faiblesse ne se rencontre pas chez ceux qui vivent sobrement, qui se nourrissent d'aliments simples, qui boivent abondamment de l'eau pure, et qui n'usent que fort peu ou point de liqueurs fermentées; ceux-là ne se plaignent point d'indigestion, ni de dyspepsie, ni de faiblesse d'estomac; mais bien au contraire, chez les personnes efféminées, opulentes, gourmandes, qui pour satisfaire leurs appétits artificiels cherchent des mets excitants, préparés par des cuisiniers savants comme des alchimistes et inventeurs de morceaux exotiques, exquis, rares et préparés de longue main; ce sont enfin ceux qui pour éteindre la chaleur excitée dans leurs entrailles par des aliments incendiaires, font usage de boissons fermentées et alcoolisées. » (GIACOMINI).— Mais c'est en vain que l'on ferait parler les autorités les plus imposantes, le préjugé sur la nature des maladies toutes réputées à fond de *faiblesse*, dominera; l'erreur sur le régime approprié au traitement des maladies chroniques, persistera. « Je dois le dire, ce préjugé mortel est encore trop répandu parmi les personnes mêmes, que leur talent et leur éducation devraient soustraire à des erreurs aussi grossières que celles-là. Il serait bien heureux pour le genre humain et le terme de ses jours serait en général bien plus long, si l'on pouvait lui persuader cette vérité si bien démontrée en médecine, c'est que les seules choses qui puissent fortifier un malade sont celles qui peuvent affaiblir la maladie; mais l'opiniâtreté est incorrigible à cet égard; elle est un second fléau attaché à la maladie et plus fâcheux qu'elle. » (Tissot).

Notre conclusion sera donc, qu'en lieu et place du régime réputé *confortable* usité dans les maisons de bains et que l'on recommande comme un coadjuvant de l'action des eaux minérales, on y mette en pratique la tempérance; un régime qui ne soit pas en contradiction formelle avec les principes médicaux les plus élémentaires. Qu'on

Digitized by Google

considère enfin que si Preissnitz est parvenu en quelque sorte à prouver qu'à l'eau commune se rattachent les mêmes prérogatives de remède universel qu'aux eaux minérales, c'est qu'il a su adjoindre aux ressources de sa panacée aquatique, un succédané plein de prestiges dans ses moyens d'action..... Un praticien désireux de s'édifier sur les merveilles de l'hydrothérapie, alla puiser ses renseignements à la source du système, à Græfensberg, auprès de Preissnitz; il a voulu voir à l'œuvre cet homme de la nature, au milieu de plusieurs centaines de croyants de toutes les nations qui courent au bout du monde pour recevoir de sa main, au prix de l'or, la santé dans un verre d'eau, et lui érigent ensuite des statues presque fabuleuses; et notre praticien découvrit qu'en associant, — à défaut de principes minéraux, — l'eau commune avec le régime diététique..... on opérait des miracles.

E. Biéchy, docteur en médecine.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

ESSAI SUR LES ANCIENNES JURIDICTIONS DE L'ALSACE, par M. VÉRON-RÉVILLE.

Ce livre signale une nouvelle direction dans les investigations, qui se portent aujourd'hui si activement sur le passé de notre Alsace. Ses anciennes institutions judiciaires n'ont jamais été exposées avec ensemble; quelques unes d'entre elles ont fait la matière de monographies, restreintes à des droits spéciaux ou à des établissements isolés. Pour embrasser en son entier l'organisation de la justice dans notre province, il fallait en chercher les vestiges épars et les traces souvent confuses, dans une multitude de *Weisthümer*, de diplômes, de dissertations et de traités généraux. Tous ceux qui ont eu à élucider un point quelconque de notre vieux droit provincial, savent à quel labeur opiniâtre doit se dévouer celui qui veut saisir, dans leur vrai jour, les principes et les procédés de cette législation aujourd'hui si loin de nous; législation qui s'est signalée par une multiplicité de règles et de fonctions dont on a peine à se rendre compte, et qui se dérobe en quelque sorte à tout classement systématique par la variété infinie des formes et des dénominations qu'elle a mises en usage.

L'Alsace, aux diverses phases de son développement historique, a vu successivement s'essayer sur son sol, toutes les conceptions juridiques, propres aux différentes races qui se sont disputé l'empire de l'Europe. De celtique devenue romaine, elle se rouvrit, à l'époque des invasions, aux mœurs et aux coutumes de la Germanie; plus tard cette législation nationale vint à s'altérer elle-même, par son contact avec le droit écrit, que la politique impériale, puissamment secondée par la science, chercha à substituer à l'insuffisance et à la mobilité de la coutume; enfin la France, pour s'assimiler à jamais cette belle frontière, est venue imprimer à ses institutions, cette régularité

Digitized by Google

classique et officielle, qui sans étouffer entièrement l'élément aborigène, l'emprisonna néanmoins dans des formes méthodiques, et imposa à son exubérance une certaine symétrie. Ces transformations se sont opérées progressivement, sans faire disparaître les institutions antérieures. Tous ces flots ont passé sur l'Alsace en y déposant chacun son sédiment; mais sans submerger ou enfouir les arrêtes de son sol primitif. C'est ainsi qu'il faut s'expliquer pourquoi, dans l'histoire juridique de cette province, on rencontre des *spécimens* des législations les plus opposées; la mark germanique, à côté du fief lombard; la vieille tradition allemande (*das alte herkommen*) mêlée à des institutions romaines; le colonat et le *Schauffelrecht;* l'emphytéose couvrant le contrat censitiquè; la liberté à côté du servage; l'autonomie primitive, en face de la supériorité territoriale (*Landshoheit*); la rigueur savante de la procédure latine, marchant de pair avec la bonhomie naïve de l'instruction judiciaire allemande; la coutume de Paris; et le droit romain; les ordonnances de nos rois, et les statuts des villes; en un mot, tous les temps, tous les régimes, toutes les formes les plus diverses, coëxistant pêle-mêle, sans s'absorber et se confondre, sur les différents points d'un territoire peu étendu.

Pour oser aborder cette espèce de chaos, il fallait ce courage intérieur que donnent l'amour de l'étude et l'habitude du travail. Pour y faire pénétrer l'ordre et la lumière, il fallait ce zèle désintéressé et patient, qui ne demande qu'à la science elle-même sa récompense et sa satisfaction. Ces éminentes qualités, indispensables pour réussir dans la recherche du vrai, M. Véron-Réville les possède à un haut degré. En lisant ses pages, riches d'une érudition si étendue et pourtant si sobre, on sent avec quelle consciencieuse sincérité l'auteur a dirigé ses recherches, et avec quelle infatigable ardeur il en a poursuivi le but. On chercherait vainement dans cette œuvre si considérable rien qui vise à l'effet ou la moindre concession à la manie de briller; elle est tout entière empreinte de ce ton de solidité simple qui ne s'obtient que par la méditation prolongée, et par une appropriation rigoureuse des matériaux. Ce n'est pas seulement une esquisse de nos anciennes juridictions que nous a donnée M. Véron-Réville; le titre modeste qu'il a choisi est encore un indice de cette prudence réservée, qui distingue les vrais amis de la science; mais il n'y a pas de lecteur un peu exercé qui ne découvre dans cet écrit, une véritable introduction à l'histoire générale du droit usité en Alsace, avant la Révolution.

Digitized by Google

Nous allons essayer de rendre compte des divisions principales de cette importante publication.

La première partie est consacrée à déterminer les sources principales du droit germanique : elle contient la définition de l'ancienne coutume, (*alte herkommen*), l'indication des atteintes passagères qu'a reçues son indépendance, par les *Leges populorum* et les capitulaires ; son rétablissement intégral après la chute de l'empire de Charlemagne ; l'exposé des différents efforts qui ont été faits pour la fixer par l'écriture, et par l'autorité des précédents (*Weisthümer*, *Stadtrechten*, *Sachsen und Schwabenspiegel*) enfin la formation de deux droits provinciaux (*Landrechten*) : l'un le *jus saxonicum* qui dominait dans toute la partie de l'Allemagne comprise entre la Pologne, la Baltique et la Thuringe ; l'autre le *jus suevicum*, ou *alamanicum*, qui régissait la Souabe proprement dite, l'Autriche, la Bohême, la Franconie, l'Alsace, la Lorraine et la Suisse.

Le grand principe barbare de la *personnalité* de la loi conduit l'auteur à déterminer la valeur de ces *juris professiones*, qui ont merveilleusement contribué, avec les libres allures de la coutume, à ce développement multiple et bigarré, qui caractérise nos institutions du moyen-âge.

Enfin au xve siècle, le droit romain s'introduit dans les habitudes judiciaires du Saint-Empire ; grâce à la faveur que lui accordent les savants, il acquiert de jour en jour une prépondérance plus marquée sur la coutume nationale ; mais il ne la détruit pas ; il entre avec elle dans une combinaison plus ou moins étroite, remarquable surtout dans certaines matières qui, dans les deux législations, présentaient entre elles quelque ressemblance ou quelque analogie. Ainsi, pour en citer un exemple, M. Véron-Réville fait remarquer avec raison, que presque tous les contrats perpétuels, ayant pour objet la transmission d'immeubles, moyennant prestation uniforme, prirent, dans le langage des jurisconsultes de cette époque, la dénomination d'Emphytéose. Les capitulaires, il est vrai, avaient déjà fait allusion à cette synonymie ; mais il ne faudrait pas la considérer comme absolue. En effet le pacte emphytéotique s'est toujours, en Alsace surtout, distingué du contrat censitique ou censuel ; la différence était d'autant plus notable, que l'un entraînait souvent le laudême, et toujours la commise et la prélation, tandis que l'autre était exempt de ces trois effets, et malgré la perpétuité qui était de l'essence de l'une et l'autre de ces trans-

Digitized by Google

missions, l'on devait, pour le cas où il n'existait pas de titre positif, considérer le contrat comme censitique, plutôt que comme emphytéotique, en vertu de la règle qu'en matière douteuse il faut toujours choisir le sens le plus favorable à la liberté. C'était la doctrine de tous les jurisconsultes, et notamment de ceux qui ont fondé ce qu'on appelle la Pratique saxonne; c'est aussi la doctrine invariablement professée par les tribunaux de l'Alsace, lesquels sous le nom de *Schauffelrecht* (*jus emponematum*), ont consacré une aliénation perpétuelle, affranchie de toutes les obligations de juridiction et autres, propres à la seule emphytéose.

Après avoir dessiné les principales modifications qu'a eu à subir le droit germanique, l'auteur passe à la législation spéciale à l'Alsace. Il retrace l'histoire des juridictions primitives des comtés (*Sundgau* et *Nordgau*), et il met en relief ce fait capital de la formation presque contemporaine des *Immunités*, lesquelles jouissaient non seulement d'une juridiction propre, mais d'une législation indépendante de la loi générale du pays. Ces Immunités étaient ecclésiastiques ou laïques; et c'est à elles qu'il faut remonter pour s'expliquer comment ont pu se former ces nombreux petits Etats, à peu près indépendants, qui jusqu'à la révolution émaillèrent la carte de notre province. Ces Immunités se multiplièrent et s'étendirent; elles s'établissaient par concession et aussi par le temps immémorial, qui, lui, relativement à chaque fondation particulière, avait la même autorité que la coutume (*das alte herkommen*).

A la juridiction des comtés succéda celle des landgraves. Nous n'avons pas à suivre l'auteur dans les développements auxquels il se livre à cet égard; l'on sait que le landgraviat se divisa comme les comtés. Mais, grâce à la supériorité territoriale, que se conquirent peu à peu les seigneuries et les villes, le landgraviat de la Basse-Alsace, lorsque vers le milieu du XIVe siècle il passa aux évêques de Strasbourg, n'était plus qu'un vain titre; celui de la Haute-Alsace qui, entre les mains des archiducs d'Autriche, acquit une si grande importance, fut réduit en ce qui concernait la juridiction aux seules terres landgraviales, c'est-à-dire, au propre domaine des archiducs.

A ce sujet se rattachent indirectement les justices seigneuriales. Par la conquête de la supériorité territoriale, tout seigneur qui en était investi, était devenu dans son domaine, ce que l'empereur était dans l'empire. Il avait juridiction sur toutes les personnes éta-

Digitized by Google

blies dans ses états (*Landsassen*). Pour l'exercer il lui fallait le *Banu* de l'empereur ; l'investiture s'en faisait au moyen de la remise d'une bannière (*Blut-Fahnen*, *vexillum sanguineum*). Ce droit de juridiction, une fois dans le domaine du seigneur, celui-ci pouvait le céder à un tiers ; il pouvait l'aliéner en tout ou en partie, et c'est à cette faculté que se rattachent ces singulières concessions, *du fief de la potence*, *du Forstbann*, etc., etc., qui se trouvent dans les vieux diplômes. Quand un territoire avait plusieurs seigneurs la juridiction se partageait entre eux, ou s'exerçait alternativement. Relativement aux justiciables, une distinction était à faire entre les hommes de condition servile (*glebæ adscripti*) et les hommes libres (*Landsasses freien*). Les étrangers étaient assujettis dans certaines localités à un droit barbare, le *Wildfang*, qui appartenait entre autres au landgrave dans plusieurs communes de la seigneurie de Ribeauvillé.

Les justices des villes ont subi de nombreuses transformations : M. Véron-Réville les précise d'une manière complète ; le chapitre qu'il leur consacre est l'un des plus intéressants du livre ; l'origine et les progrès du droit statutaire ainsi que l'autonomie de plus en plus souveraine des villes y sont exposés avec toute la clarté que leur prêtent les constitutions écrites. — De là l'auteur passe à l'étude des justices féodales et colongères ; enfin il s'arrête aux *Dorfgerichte* et à la justice des *Marken*. Il décrit, avec la complaisance qu'elle mérite, cette association si curieuse de la *Mark* ; il suit sous toutes ses formes cette espèce de République populaire, administrée par des juges (*Markrichter*) qui eux-mêmes ne pouvaient exercer la juridiction qu'en présence de l'assemblée générale des confédérés (*Markgenossen*).

Cette institution des *Marcken* et des *Geraïde*, conduit l'auteur, par une transition bien ménagée, à développer l'ancienne composition des tribunaux ; le principe de la participation du peuple, en Allemagne, aux affaires publiques et à l'administration de la justice, est établi avec une autorité et une puissance de démonstration, qui ne laisse aucune place au doute. On lira aussi avec un vif intérêt l'exposition si complète que donne l'auteur, des règles auxquelles était assujetti tout le personnel des tribunaux : juges, assesseurs, co-jurateurs, défenseurs, messagers. Plus d'une fois on se sentira ému de la sollicitude presque attendrie, que cette législation, sortie spontanément de la conscience des masses, témoignait pour tous ceux qui souffrent, les

Digitized by Google

pauvres, les exilés, les veuves, les orphelins, les malades; touchantes dispositions, qui se retrouvent dans tous les statuts de nos villes, comme dans les usages du moindre *Dorfgericht*, et qui donnent une haute idée de la civilisation de nos aïeux.

Mais l'auteur ne s'arrête pas encore; il n'a pas voulu seulement fixer l'origine et la forme multiple des juridictions; ne reculant devant aucune recherche, il s'est attaché en outre à analyser, dans ses moindres détails, la procédure qui se suivait devant ces divers tribunaux; le chapitre qu'il consacre à ce sujet, n'est pas celui qui a dû lui coûter le moins de labeur; mais nous ne pouvons que le recommander à l'attention spéciale du lecteur sérieux, car il se soustrait à toute analyse, par le nombre infini de textes et de faits dont il se compose.

Le livre se termine par une histoire approfondie du Conseil souverain d'Alsace, et des divers tribunaux qui se sont maintenus ou établis dans la province, postérieurement à sa réunion à la France. Ce chapitre à lui seul eut pu se présenter au public, comme un ouvrage complet, et qui méritait d'être accueilli avec d'autant plus de faveur, qu'il n'existait aucun corps d'histoire qui retraçât l'origine et les actes de cette célèbre assemblée judiciaire. Tout en ne s'occupant d'elle, qu'au point de vue de sa formation et de son importance jurisdictionnelle, l'auteur fait ressortir la part immense qu'elle a eue dans cette combinaison savante, à l'aide de laquelle la France a cherché à s'assimiler sa nouvelle conquête. Si les procédés employés dans ce but n'ont pas été toujours très-justifiables au point de vue de l'équité, il n'en faut pas moins reconnaître qu'en général l'impulsion a été habile et bien calculée. Les progrès obtenus ont été d'une rapidité étonnante, si l'on en juge par le témoignage qu'on en trouve dans les curieuses mercuriales de l'avocat-général Claude-Louis-Réné Le Laboureur. Moins de douze ans auraient suffi pour faire du Conseil souverain un tribunal entièrement français, et devant lequel les anciens jurisconsultes germaniques, devenus avocats, parlaient un langage tout-à-fait classique: « Avocats, disait-il (en 1694) il y a 12 ans et plus, que « voyant le barreau rempli d'avocats qui n'en ayant que le nom et la « robe, n'étaient tout au plus que de mauvais lecteurs de plaidoyers « mal dirigés (*sic*); cela nous fit former le dessein de changer cet abus, en « excitant les avocats à visiter ceux des parlements du royaume. En « quoi nous avons si bien réussi, qu'il y a déjà plusieurs années que « le barreau s'est perfectionné à un tel point que tous ceux qui ont

Digitized by Google

« entendu vos discours solides et éloquents, sont convenus que l'on « plaidait maintenant à Brisack, sur les bords du Rhin, comme on « plaide à Paris, sur les bords de la Seine !! » — Bon vieux temps ! — Cette merveilleuse métamorphose devait bien un peu mettre dans l'embarras les *trois conseillers de la langue allemande*, qu'un sage esprit de concession avait fait entrer dans la première composition du Conseil ; aussi les voit-on disparaître, par réticence, du cadre de cette assemblée, lorsqu'elle reçut sa constitution définitive.

Tel est superficiellement le vaste sujet qui a été traité par M. Véron-Réville. Nous n'avons pas la prétention d'avoir reproduit dans ce compte-rendu l'esquisse exacte de son livre ; il est beaucoup trop substantiel pour permettre autre chose, qu'une simple indication sommaire des différents aspects généraux vers lesquels l'écrivain a principalement dirigé ses recherches. Ce qui est surtout impossible à rendre, c'est la physionomie qu'imprime à toute l'œuvre le sentiment recueilli, qui a guidé et dominé l'auteur dans cette laborieuse exhumation d'un long passé ; ce sentiment seul fait entrer dans l'histoire, cette poésie austère qui en relève les tableaux et qui place le lecteur sous ce charme indéfinissable que l'on a si bien appelé la mélancolie des ruines. — Sous sa forme simple et consciencieuse, ce livre impressionne autant qu'il instruit ; on s'abandonne sans défiance au mouvement et à la conviction de l'auteur, parce qu'on sent qu'il a été sincère envers lui-même, et qu'il a apporté, dans la disposition et le choix de ses matériaux, cette probité scrupuleuse qui est à la fois la vertu et la distinction du vrai savant.

I. Chauffour.

Digitized by Google

UNE EXÉCUTION SOUS LA TERREUR.

FRAGMENT D'HISTOIRE LOCALE DE LA RÉVOLUTION.

Suite (*).

Le 10 frimaire, le tribunal et cinquante hommes de l'armée révolutionnaire, traînant après eux la guillotine, arrivent à Barr, où déjà des malheureux attendent dans les fers. Le 12 et le 13, quatre condamnations à mort sont prononcées et aussitôt exécutées. Le 15, l'on se rend à Obernai, et trois nouvelles condamnations suivies d'exécution signalent le passage de la bande sanguinaire. Après une nouvelle séance à Barr, le 18, le tribunal arrive inopinément à Epfig. Les agents remettent à l'accusateur quelques rapports dont il prend hâtivement connaissance. Il y avait dans cette commune un juge de paix, du nom de Kuhn, homme riche et considéré, mais d'opinions suspectes, et récemment suspendu de ses fonctions pour quelques paroles imprudentes. A l'arrivée du tribunal, il se présenta à la maison commune, et crut devoir se concilier la bienveillance des terribles visiteurs par une invitation à dîner. Elle fut acceptée. Mais le repas est à peine achevé que, sur un signe de Schneider, un sous-officier de gendarmerie suivi de deux gendarmes pénètre dans la salle à manger, et arrête Kuhn à sa propre table, sous les yeux de ses hôtes. Immédiatement le tribunal se rend à la maison commune, ouvre sa séance, fait amener Kuhn à la barre, et prononce sa condamnation; ce jugement est suivi coup sur coup de deux autres, l'un contre un forestier d'Epfig, nommé Hessel, l'autre contre un vigneron d'Itterswiller, du nom de Schlegel; ces trois infortunés sont mis à mort, séance tenante, sur une petite place située devant l'église, et sous les fenêtres même de la maison du malheureux juge de paix.

(*) Voir la livraison d'août, page 353.

Digitized by Google

L'on ne savait que faire des trois cadavres. Les habitants, saisis d'horreur, refusaient leurs services pour leur inhumation. Marc Probst, ancien moine, et curé constitutionnel de Schlestadt, (8) qui sans aucun caractère officiel avait concouru comme juge à cette affreuse boucherie, proposa un expédient qui fut adopté. Il prétendit que trois femmes de l'endroit présentes à l'exécution avaient prononcé des paroles de blâme contre les juges et de pitié pour les victimes; elles furent incontinent amenées devant le tribunal qui les condamna, à titre de châtiment, à transporter les corps des suppliciés au cimetière et à les ensevelir. Et cet étrange jugement reçut son exécution!

Quand cette horrible besogne fut achevée, le tribunal et le détachement regagnèrent leur quartier-général de Barr.

Ce n'était pourtant pas comme centre des réquisitions, encore moins comme foyer de résistances et de menées contre-révolutionnaires, que Barr avait été choisi comme point de départ de ces évolutions homicides. Une attraction d'une tout autre nature, bien étrange quand on songe à l'homme sur lequel elle agissait, ramenait là avec une invincible puissance le sanguinaire pourvoyeur de la guillotine. C'était une belle jeune fille, dont les charmes avaient fasciné, à son insu peut-être, l'atroce ministre de la terreur. Dans une maison à l'extrémité d'une espèce de faubourg appelé la vallée de Barr, vivait depuis 1789, la famille d'un marchand de vin de Strasbourg, du nom de Stamm, que la révolution avait réduite à une position peu aisée. Le chef de la famille avait un petit emploi dans les contributions. Un de ses fils avait été admis dans les bureaux du comité du salut public, mais il se trouvait alors en état d'arrestation sous le poids d'une accusation grave. Un autre fils, Daniel Stamm, attaché comme aide-de-camp au général Custine, avait partagé la disgrâce de ce malheureux général et remplissait des fonctions subalternes dans le district de Strasbourg. Sarah, l'aînée des deux filles, alors âgée de vingt-deux ans, joignait à une éducation distinguée le don d'une beauté remarquable. Schneider reçut à Barr la visite de Stamm père, qui venait solliciter son appui en faveur de son fils menacé. Il était accompagné de sa fille, et celle-ci appuya la prière de son père de toute l'éloquence féminine de sa jeunesse, de ses attraits et de ses pleurs. Le farouche accusateur public fut ébloui, subjugué. Toute la poésie de ses jeunes années remonta de son cœur à ses lèvres à la vue de la belle suppliante. Il promit tout ce qu'elle

Digitized by Google

voulut ; il demanda et obtint sans peine l'autorisation de visiter chez elle la famille qui implorait sa protection. C'est là qu'il se rendait le soir, seul ou acompagné de quelqu'un de ses collègues, cherchant à oublier dans de longs entretiens le souvenir des scènes du jour, l'odeur du sang répandu, l'horreur qu'il sentait peser sur lui, et les soucis d'une autre espèce que sa correspondance lui apportait. Il déployait dans ces entretiens toute la puissance d'une éloquence naturelle à laquelle l'ardent désir de plaire prêtait le plus énergique accent. Le tigre était enchaîné ! L'implacable terroriste était amoureux ! Singulier phénomène qui se manifeste fréquemment durant cette phase exceptionnelle de notre histoire, et que notre génération a peine à comprendre. Au bout de quelques jours de cet enivrant contact, la passion était arrivée à son paroxisme. Schneider demanda la main de Sarah, et elle lui fut accordée non seulement par ses parents, mais par elle-même ; car il n'est pas vrai qu'il ait employé la menace, ni même l'ascendant de ses fonctions à l'appui de sa sollicitation. Les témoignages écrits du temps, les dénégations formelles de Sarah Stamm elle-même qui a vécu jusqu'en 1816 dans les liens d'un autre mariage, ne permettent pas de laisser sur cette mémoire suffisamment souillée de crimes trop réels, cette souillure du moins non méritée. (9)

Tandis que Schneider était ainsi retenu loin de Strasbourg par la double chaîne de son sanglant office et de sa passion, un sombre et menaçant orage s'amassait sur sa tête. Il se savait en butte aux haines ardentes des hommes appartenant aux partis successivement abattus, et que pendant deux années il n'avait cessé de poursuivre de ses outrages et de ses dénonciations, et récemment, de ses coups d'autorité. Ces haines, il était résolu à les braver. Mais il en était d'autres, bien autrement redoutables, et dont il n'aperçut le péril qu'au moment où il n'était plus temps de le détourner.

Nous avons déjà montré le maire Monnet, et l'accusateur public Schneider, comme formant même avant d'être revêtus de ces importantes fonctions, les deux centres autour desquels se groupaient les éléments révolutionnaires désormais maîtres de la capitale de l'Alsace. L'autorité que ces deux hommes reçurent plus tard de leurs fonctions, en réagissant sur leur clientèle, eut pour effet de tracer plus vivement entre les deux groupes une démarcation qui ne pouvait manquer de dégénérer en animosité de parti, au milieu d'éléments de nature également violente et passionnée. Bientôt, en effet, des

Digitized by Google

divisions dont la cause résidait dans le fond même de l'esprit local éclatèrent. A cette époque les classes moyenne et inférieure des habitants de Strasbourg étaient presqu'entièrement étrangères à la langue française. Plus d'un siècle d'incorporation à la France avait passé sur cette couche de peuple sans la pénétrer ; et cependant c'était exclusivement en cette langue que s'imprimaient les journaux et les écrits politiques, que se traitaient les affaires publiques, qu'étaient conçues les allocutions des représentants en mission, les discours et les motions des clubs, les adresses et les correspondances. Cette circonstance en apparence si futile, exerçait cependant une influence considérable, en ce qu'elle séparait la démocratie alsacienne de la source immédiate des faits et des idées du jour, et la localisait sur son sol natal en l'isolant du courant général qui entraînait le reste du pays. Elle donna naissance, par la force des choses à un fractionnement dont la langue et l'origine posèrent seules les bases. Il y eut des Jacobins allemands et des Jacobins français. Les premiers, formés des citoyens de la ville même, se recrutaient de ces réfugiés politiques allemands, la plupart moines ou prêtres, aventuriers de l'idée, qu'avait attirés la fièvre révolutionnaire, et l'appel de cet autre prêtre, transfuge allemand comme eux, et qui maintenant jouait dans ce drame un rôle si important. Cette fraction de beaucoup la plus nombreuse, tout en désirant marcher au pas de la révolution, se sentait séparée d'hommes qu'elle ne pouvait comprendre, et revenait, sans s'en douter peut-être, aux idées séparatistes et exclusivistes contre lesquelles s'était précisément levé le drapeau généralisateur de la Révolution. Elle se sentait poussée vers l'homme avec lequel elle était en communion de langage et de mœurs, et dont les talents et la position lui assuraient un organe prépondérant. Cela était logique, et Schneider accepta sa direction, sans dévoiler son arrière-pensée, s'il est vrai qu'il en ait eu.

Les Jacobins de langue française, presque tous étrangers à la ville, et Monnet à leur tête, voyaient avec jalousie et colère échapper de leurs mains l'influence que l'esprit de localité renaissant leur arrachait pièce à pièce, pour la remettre à un transfuge dont les talents leur portaient ombrage, et dont l'ambition égalait les talents. Déjà des froissements se faisaient sentir. Le jeune maire, ambitieux lui-même, ne pût supporter l'idée de cette popularité d'aventurier qui venait lui barrer son chemin. Habile et observateur, il chercha le

Digitized by Google

défaut de l'armure de son rival, et le trouva à la portée de sa main. Déjà il avait su adroitement rejeter sur Schneider la responsabilité de certains actes dont il avait lui-même donné l'idée et le conseil. Schneider, dans les boutades de son fougueux caractère, avait relevé avec amertume certaines mesures ordonnées par les représentants, et qui avaient blessé au vif les susceptibilités locales. Il avait même osé signer une plainte adressée à la Convention pour dénoncer la conduite de certains de ses commissaires, qui, au dire des pétitionnaires, aliénaient au gouvernement la confiance des patriotes. Ces propos, ces actes, envénimés avec perfidie, étaient rendus aux représentants par le maire que ses fonctions mettaient en rapports journaliers avec eux. Il n'est pas douteux, et les faits ne tardèrent pas à en fournir la preuve, que Schneider était signalé dans ces rapports comme un ambitieux, aspirant à devenir chef d'un parti, exploitant dans ce but ses fonctions et sa popularité, faisant nommer aux emplois des prêtres étrangers comme lui-même, s'emparant du pouvoir par eux et par sa propre autorité, de l'influence par son journal et ses discours, et tramant dans l'ombre quelque projet non défini encore, mais certainement dangereux. Le mot d'agent de l'étranger fut prononcé d'abord comme une probabilité, puis comme un fait. On alla même jusqu'à trouver dans une phrase de discours la menace de s'emparer des représentants Saint-Just et Lebas, de leur secrétaire Gatteau, et des chefs du parti français. Ces insinuations, auxquels certains faits semblaient donner quelque consistance, avaient porté coup. Il n'en fallait pas autant alors pour perdre un homme. L'œil des proconsuls était attaché sur les mouvements du fonctionnaire désigné à leurs soupçons et sa ruine était résolue du moment qu'un acte, une imprudence, une démarche équivoque viendrait fournir un prétexte.

Mais il ne suffisait pas d'atteindre le chef. Il fallait frapper le parti lui-même, c'est-à-dire le jacobinisme séparatiste allemand; non pas le frapper avec la hache; c'eût été un contre-sens et une imprudence; mais l'annuler en le délayant, en le submergeant pour ainsi dire sous un flot d'éléments largement nationaux et révolutionnaires sans spécialité. L'idée fournie par un membre du comité de surveillance alors en voyage à l'intérieur, le Lyonnais Téterel, obtint l'approbation des représentants. Dès le 27 vendémiaire l'on vit paraître dans les rues, et le soir au club, des étrangers la plupart jeunes, à l'œi

Digitized by Google

vif, au geste résolu, à la parole haute. Ils s'annonçaient comme des patriotes envoyés par le pays pour régénérer l'Alsace, y infuser les saines et généreuses doctrines de la Révolution, et en bannir les vieilles idées, les mœurs surannées, et surtout la langue, cette langue que parlaient les Prussiens et les Autrichiens et qui ne pouvait être celle de véritables républicains. Ces étranges missionnaires affectaient un costume étrange comme eux. Un bonnet phrygien de laine rouge couvrait leur chevelure flottante; une large houpelande était serrée autour de leurs reins par une ceinture tricolore qui soutenait des pistolets et un sabre traînant avec fracas sur le pavé. De longues moustaches descendaient de leur lèvre supérieure. En peu de jours, leur nombre s'élevait à quatre-vingt-dix. Les autorités leur assignèrent pour demeure le bâtiment qui est aujourd'hui le lycée; on leur donna une garde-d'honneur, des cavaliers d'ordonnance pour exécuter leurs messages. Leur table fut servie aux frais de la ville, et chacun d'eux recevait une indemnité de quinze francs par jour; on les voyait se rendre en cortège aux revues militaires, aux fêtes et aux solennités, au théâtre, au club. Le peuple suivait d'un regard curieux et inquiet cette singulière apparition et ne la comprenait pas.

Ces apôtres armés de la révolution se donnaient un nom prétentieux, mais expressif; ils se nommaient la Propagande. Seulement, au lieu de la douceur et de la persuasion, leurs agents de propagation étaient la violence et l'outrage. Le plus remarquable d'entre eux, mais aussi le plus fougueux, était Delâtre, jeune homme à la figure distinguée, aux manières élégantes; c'était un ci-devant prêtre de l'évêché de Metz. Chanteur et poète, lettré et spirituel, il composait aux lieux même où était née la Marseillaise, des hymnes qui, par l'éclat de la forme et la vigueur de la pensée, ne le cédaient pas à ce chant célèbre: mais quand la passion politique s'allumait en lui, il s'exaltait jusqu'au délire, et descendait jusqu'à l'insulte. La violence des attaques, l'extravagance des motions de ce démolisseur épileptique ruina sur-le-champ tout espoir de conciliation. L'esprit de localité se fortifia des aggressions insolentes que ces étrangers se permettaient contre lui à son propre foyer. Ce n'est pas avec de pareilles armes qu'il faut entreprendre la lutte contre les sentiments, contre la fierté, contre les préjugés, si l'on veut, d'une société façonnée par la tradition des siècles. La Propagande reconnut son impuissance et

Digitized by Google

fit appel à la force et à la fureur. L'un de ses membres qui s'affublait du surnom de Marat, et qui le méritait, osa proposer le massacre de tous les suspects détenus, et cette motion sauvage fut sérieusement discutée et mise aux voix. D'autres s'égarèrent jusqu'à mettre en délibération la déportation en masse de la population alsacienne et l'appel de colonies de l'intérieur pour peupler le pays d'une race nouvelle. La langue allemande fut proscrite de la tribune du club. Des démocrates alsaciens, connus par leur dévouement à la Révolution, furent insultés, poursuivis, frappés, chassés. La Propagande obtint le silence, mais n'obtint que lui. Le parti allemand resta debout, comprimé, menacé, mais uni.

Tout l'effort se concentra alors de rechef sur la perte du chef de ce parti dont la force d'inertie triomphait de toutes les attaques. Un scrutin épuratoire expulsa du club tous ceux que l'on connaissait pour ses adhérents. Il était membre du comité de surveillance : un sous-comité fut organisé au sein même du comité principal, formé exclusivement d'éléments du parti français, délibérant séparément, et s'emparant de toute l'action, sous l'impulsion directe des représentants. Des agents furent attachés aux pas du commissaire civil, épiant toutes ses démarches, prêtant l'oreille à toutes ses paroles. Le premier prétexte devait servir d'occasion pour le précipiter.

De moment en moment, l'écho apportait à Schneider de vagues rumeurs qui traversaient comme un éclair lointain l'horizon nouveau que le commissaire civil entrevoyait du fond de sa villégiature. Il sentait bien l'approche d'un péril, mais il n'apercevait pas le point précis d'où il venait. Il frémissait au contact du lacet fatal dont il se sentait enveloppé, mais la main qui en serrait le nœud restait invisible. Il voyait un regard implacable attaché sur lui, et ce regard glaçait ses entrailles sur le siége même du haut duquel il lançait ses homicides réquisitoires. Il eut à Obernai la pensée de résigner ses fonctions. Wolff, l'un des juges du tribunal, raconte ce fait dans l'écrit qu'il publia du fond de sa prison à Dijon, en 1794. Il ajoute que ce projet ne fut abandonné qu'à la sollicitation de Berghauer, prêtre allemand que Schneider avait fait nommer président du district de Barr. Berghauer comprenait clairement que les successeurs du tribunal actuel ne seraient autres que les ennemis de Schneider et du parti allemand, et se serviraient de leur pouvoir comme d'une arme de guerre. Schneider recula devant cette considération. En revenant le

Digitized by Google

soir à Barr, il trouva une dépêche de Saint-Just et Lebas, qui contenait l'ordre de rendre sur-le-champ compte de sa mission et des condamnations prononcées par le tribunal. Cet ordre était conçu dans ce style bref et péremptoire dans lequel le fonctionnaire public lit sa disgrâce comme si elle y était écrite en toutes lettres. Seulement la disgrâce de Saint-Just n'était pas une disgrâce ordinaire, c'était la mort. Sérieusement alarmé, Schneider rédigea aussitôt un rapport au comité de salut public. Ce rapport, daté du 17 frimaire, dernier document officiel que sa plume ait tracé, trahit les craintes qui l'assiégeaient. « Il s'attendait, dit-il, à la calomnie que les sévé-« rités du tribunal ne pouvaient manquer d'exciter. » Après un tableau chargé à dessein, de l'état moral de l'Alsace au moment de la création du tribunal, il montre avec un complaisant orgueil, l'assignat relevé au pair, l'armée approvisionnée et réorganisée, les agents de l'étranger et des émigrés envoyés à la mort. Ces résultats immenses, c'est l'œuvre du tribunal. « Citoyens législateurs, dit-il en « terminant, lorsque j'ai accepté les fonctions de commissaire civil, « j'ai de suite aperçu l'écueil de la diffamation, si j'agissais avec « rigueur, et celui du crime, si je me montrais accessible à la pitié. « Mais ma résolution a été prise sur-le-champ. Nos travaux n'ont pas « été sans fruits. Les sans-culottes ont du pain, *et le peuple bénit la « guillotine qui l'a sauvé.* Qu'importe après cela, que ma tête roule « sur l'échafaud, pourvu que celles de tous les traitres l'y pré-« cèdent. Ce sont là mes principes, et ceux aussi de mes collègues « du tribunal (10). » Il y a dans ce document une certaine habileté que l'on ne peut méconnaître, et qui transparait à travers l'embarras et les inquiétudes de la position. Mais loin d'être rassuré par cet essai de justification, il redoutait une explosion soudaine. Le soir même du 17, après une journée passée à Strasbourg, et au moment où il repartait pour Barr, on l'entendit dire à sa sœur Marie-Anne, qui demeurait près de lui et dont il était tendrement aimé, ces mots qui dévoilent son agitation. « Je m'attends à chaque instant à être « arrêté. »

Le complot qui se tramait ainsi dans l'ombre contre le commissaire civil était couvert d'un secret impénétrable. On ne se doutait guères à Strasbourg, et bien moins encore aux lieux que parcourait alors le sanglant tribunal, que cet homme qui d'un signe faisait descendre la hache sur une tête désignée au sacrifice, était lui-même en proie à

Digitized by Google

de fiévreux frissons, et croyait à tout instant sentir sur sa propre tête le froid du glaive vengeur. On le croyait au faîte de sa puissance au moment où la sombre rumeur des exécutions d'Obernai, de Barr, d'Epfig, se répandait dans la ville de Schlestadt, avec l'effrayant message de sa prochaine arrivée. Schlestadt, comme la plupart des moyennes et petites villes de l'Alsace, s'était tenu constamment en arrière du mouvement révolutionnaire, et le regret de l'ancien régime avait conservé là un culte dont la peur seule comprimait les manifestations. Sa bourgeoisie gémissait surtout sur la religion outragée, sur ses églises fermées et profanées, sur ses couvents déserts, sur son clergé proscrit et dispersé. La révolution ne lui apparaissait pas seulement comme une grande calamité, mais aussi et surtout comme un sacrilége. Sans doute la pensée de la résistance n'était jamais venue; mais on obéissait avec regret et répugnance, et dans le cercle intime de la famille s'élevaient à voix basse des malédictions contre les idéologues en démence qui infligeaient à leur pays ces douloureuses épreuves. Toutefois la révolution n'y manquait pas de zélés néophytes. Mais ils s'étaient recrutés presqu'exclusivement dans les bas-fonds. En dehors de quelques marchands d'une moralité suspecte, de quelques anciens commis sans emploi, elle ne comptait guères dans ses rangs que des artisans grossiers et illettrés, incapables d'une idée politique, et prêts à toutes les violences. Aux yeux de ces hommes, la révolution était une proie, et pas autre chose. Un seul homme se faisait remarquer par une certaine suite dans les idées, et une intelligence assez lucide des faits du temps, c'était L....., jeune homme de vingt-trois ans, déjà revêtu des fonctions de maire. A une physionomie belle et expressive, mais d'une expression dure et hautaine, il joignait une élocution facile, une instruction assez étendue, de la tenue et une certaine distinction personnelle. Fils d'un simple boucher, il avait, sous la direction de son oncle, moine Bernardin de l'abbaye d'Ebersheim-Münster, fait des études fructueuses, et était employé dans les bureaux de la chancellerie épiscopale de Saverne au moment où la révolution éclata: elle obtint sur-le-champ ses plus ardentes sympathies, et il les garda jusqu'à son dernier jour. De retour dans sa ville natale, ses opinions plus encore que ses aptitudes le placèrent tout naturellement à la tête du parti démocratique, en le désignant en même temps aux animadversions sourdes et haineuses du parti conservateur. Ces

Digitized by Google

haines qui, après le neuf thermidor, se firent jour par de violentes explosions (11), avaient déjà en juin 1793 fait porter contre lui une accusation de concussion, par suite de laquelle il avait été arrêté et conduit à Paris. Il parvint à se justifier et à faire punir son dénonciateur; mais en venant reprendre ses fonctions, il y rapporta des idées de vengeance que sa position officielle, l'appui évident du pouvoir, l'attitude suspecte de ses ennemis, l'autorisaient trop à écouter, et que surexcitait encore la disposition naturelle d'un caractère passionné et soupçonneux. A côté de lui fonctionnait un conseil municipal organisé en comité de surveillance, formé d'éléments abjects, ramas de comparses, bêtes et atroces, qui se proclamaient des patriotes. Le temps nous a conservé les listes de suspects qu'ils forgèrent en exécution de la fameuse loi du 17 septembre. On se sent mordu au cœur de honte et de colère, en lisant ces odieuses inepties; en voyant des boulangers aristocrates, des conspiratrices de seize ans, des mères coupables d'envoyer des secours à leurs fils hors de France, des frères coupables d'avoir pour frère un prêtre, portés sur les listes à ce titre et emprisonnés. Certes ce n'étaient pas de pareils ennemis que la loi voulait atteindre. Mais tels sont les excès où peut entraîner l'exécution des lois confiée aux passions brutales des partis !

Le maire et le comité appelèrent-ils réellement le tribunal révolutionnaire à Schlestadt ? On les en a accusés, et l'état des esprits dans cette ville, où l'immense majorité des habitants était notoirement hostile aux idées du jour, a pu en effet inspirer à la faible minorité révolutionnaire la pensée de faire peur : mais cette minorité a toujours repoussé cette complicité. Longtemps après cette époque, L..... racontait à l'auteur de ce récit qu'en arrivant à Schlestadt, Schneider, dès les premières paroles, avait demandé qu'on lui remit la liste des suspects; mais que dès qu'il eut appris de L..... lui-même que tous les suspects avaient été par ses ordres transférés à Champlitte, Schneider eut un violent accès de colère, et lui dit : « Tu m'as volé mon gibier. Je ne sais ce qui me retient de te faire « payer pour lui. » Ce propos excluerait l'idée d'une provocation émanée des autorités locales. Au surplus, le tribunal parcourant alors le district, ne pouvait manquer d'en visiter la commune la plus importante, et il n'avait que trop d'initiative en cette matière pour avoir besoin qu'on l'appelât.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, le 12 frimaire, vers midi, un détachement de soldats, sous le commandement d'un officier, entra dans la ville par la porte de Strasbourg. Derrière cette troupe marchait un charriot chargé de solives peintes en rouge et de madriers, et conduit par un paysan. Sur une banquette à l'avant étaient assis deux hommes coiffés de bonnets rouges. Ce charriot, ces hommes n'avaient par eux-mêmes rien de remarquable, et cependant ils absorbaient seuls l'attention. Il s'en exhalait comme quelque chose de sinistre et de funeste, qui faisait détourner les regards, tandis qu'une troupe d'enfants, courant auprès des roues, riait et gesticulait en criant : « Vive la Nation ! vive la République ! »

Ces soldats, c'étaient les soldats de l'armée révolutionnaire ; ces solives, ces madriers, c'était la guillotine ; et ces deux hommes en bonnets rouges, c'étaient les exécuteurs !

Ce cortége prit position sur le marché-aux-choux ; les soldats formèrent les faisceaux, pendant que la voiture était déchargée de ses funèbres matériaux.

Peu d'heures après, deux méchantes calèches, menées en poste, et escortées de gendarmes à cheval, roulaient au trot sur le pavé et s'arrêtaient devant l'auberge de la Couronne, où se trouvaient déjà réunis le maire, le conseil général de la commune et les autorités militaires. Deux hommes descendirent de la première voiture ; l'un était un petit vieillard aux traits insignifiants, à l'air endormi et ennuyé ; il portait un chapeau rond orné d'un panache, et était enveloppé d'un ample manteau bleu ; c'était le président du tribunal, l'ex-chanoine Taffin. Le second voyageur, d'une taille moyenne et de forte corpulence, avait la tête couverte d'un bonnet de laine écarlate, de forme polonaise, garni d'astracan. Sous une houpelande flottante, on distinguait une sorte d'uniforme militaire ; il était chaussé de bottes à retroussis, et un sabre de cavalerie à fourreau de cuivre pendait à son côté. Il paraissait âgé de quarante ans. Une chevelure longue et inculte flottait sur ses tempes et son cou. Sa figure, malgré les traces larges et profondes qu'avaient laissées la variole, ne manquait pas de régularité et de finesse ; mais recevait du froncement habituel des sourcils une expression dure et farouche qu'exagéraient encore de longues moustaches pendantes, et de petits yeux perçants et mobiles, qui, au moment où il mettait pied à terre, parcoururent d'un regard rapide et soupçonneux le cercle des assistants.

Digitized by Google

Cet homme, qui à travers les années nous apparaît encore dans une auréole de sang, c'était Euloge Schneider, le sinistre commissaire civil près l'armée révolutionnaire.

Dans la seconde voiture étaient Wolff, l'un des juges, Næstlin, membre du conseil général du département, qui substituait Clavel, alors malade, et un jeune homme du nom de Weiss, attaché comme greffier à la redoutable commission.

Schneider paraissait distrait et soucieux, et parlait fréquemment à voix basse à ses collègues; il semblait contrarié des empressements des visiteurs réunis pour l'attendre. Ce ne fut qu'avec hésitation qu'il accepta l'invitation à dîner que le maire adressa à toute la commission, et il exprima l'intention de prendre sur-le-champ connaissance des affaires dont le tribunal aurait à s'occuper. Mais Taffin, alléguant sa fatigue, refusa en disant: « A demain les affaires; allons dîner. » Schneider se laissa entraîner sans autre résistance, et la compagnie se rendit dans la demeure du maire qui habitait chez son père une maison devenue depuis la propriété de la famille Jenny.

Ce dîner, que les accusateurs de L..... ont présenté plus tard comme une orgie, fut au contraire silencieux, presque triste. Les efforts du maire et de sa jeune femme, les grossiers quolibets des municipaux ne purent dérider le front de leurs hôtes. L'un des convives, faisant allusion aux projets de mariage de Schneider, lui dit en riant que le souvenir de sa maîtresse l'empêchait sans doute de dîner: Schneider répondit qu'il avait des préoccupations plus sérieuses; et se donnant aussitôt carrière, il raconta les querelles qui divisaient les Jacobins de Strasbourg, les manœuvres de Monnet, de Téterel, de Mainoni, pour perdre les patriotes alsaciens dans l'esprit de Saint-Just, la complicité de la propagande dans ce complot, l'inaction inexplicable des représentants témoins de ces complications. « On me connaît bien, ajouta-t-il; tout le monde sait ce que je suis, « et voit ce que je fais. Eh bien! moi-même je ne suis pas à l'abri de « leur haine et de leurs dénonciations. » Puis s'interrompant et s'adressant au Maire: « Comment est votre société populaire ici, lui « demanda-t-il? » — « Excellente et à toute épreuve, répondirent « en chœur les municipaux. » — Gardez-vous, continua le commis- « saire civil, de la laisser empoisonner par les aventuriers français « qui ont empoisonné et perdu la nôtre. Croiriez-vous qu'ils ont la « prétention d'enseigner la République aux Strasbourgeois qui étaient

Digitized by Google

« républicains quand leurs pères à eux n'étaient encore que des valets « et des serfs. Vous devriez nous envoyer là-bas, continua-t-il en « s'animant, une cinquantaine de bons enfants qui nous aideraient à « apprendre à ces charlatans Welches *(diesen welschen Quacksalbern)* « comment on entend la République en Alsace. Ils voudraient me « faire arrêter, je le sais, dit-il en se levant, et en gesticulant avec « vivacité, mais je défie toute leur clique *(ihren ganzen Bubenschwarm)*. « Le comité de salut public sait ce que j'ai fait pour la Révolution, et « me donne carte-blanche. Je vais retourner là-bas, et malheur à « leurs têtes, s'ils ne prouvent pas qu'ils sont meilleurs sans-culottes « que Schneider. »

Ce langage, ces explosions, révélaient une situation profondément inconnue aux assistants. Une expression de surprise se peignit sur les visages; les membres du tribunal l'aperçurent et cherchèrent à modérer les emportements de leur collègue. Quelques convives éclatèrent en protestation de dévouement. Mais la plupart gardèrent un profond silence. Dans leur pensée, l'étoile de Schneider commençait à pâlir.

Le maire comprit qu'il était temps de donner aux idées une autre direction, et proposa à ses hôtes de se rendre dans le sein de la société populaire déjà prévenue de cette visite. L'on accepta avec empressement, et toute la compagnie se mit en mouvement. La société populaire tenait ses séances dans une salle destinée aux bals publics, située sur l'emplacement aujourd'hui occupé par la halle aux blés. Par les ordres du maire, la ville était illuminée sur tout le trajet que ses convives avaient à parcourir. Mais le silence et l'abandon des rues que le cortége traversait donnaient à cette manifestation un cachet à part. On devinait qu'un autre sentiment que celui de l'allégresse publique avait allumé ces feux. L'ordre avait été donné. La terreur générale l'exécutait. S'abstenir, c'eût été se trahir volontairement. Personne ne s'abstint. L'échaffaud même, dressé dans la soirée sur le marché-aux-choux, étincelait de lumière. C'était de toute justice. N'était-il pas le véritable roi de la fête?

De retour à leur hôtel après la séance du club, les membres du tribunal y trouvèrent l'inspecteur de police Zitzenser, porteur d'une lettre du maire Monnet à l'adresse du commissaire civil. Cette dépêche l'informait que les représentants avaient résolu de former une nouvelle section de juges pour accélérer l'action du tribunal, et désiraient

Digitized by Google

avant de rien arrêter de définitif, consulter le commissaire civil et ses collègues, tant sur les propositions qui étaient faites que sur les attributions de la section en projet : qu'il était dès lors urgent de hâter le retour du tribunal au chef-lieu, où au surplus il y avait de l'occupation pour lui. Schneider relut deux fois cette lettre, adressa quelques questions à l'agent, qui resta passif et impénétrable. Il prit aussitôt sa résolution. Il annonça à ses collègues qu'il ne prévoyait pas que le tribunal dût de sitôt reprendre ses tournées dans les communes ; que l'effet attendu était maintenant produit et le but atteint : qu'il voulait toutefois terminer ses affaires de mariage avant de rentrer à Strasbourg ; qu'en conséquence on retournerait à Barr, après l'expédition des affaires du lendemain, et que le jour suivant il emmènerait sa nouvelle épouse, pour ne plus quitter sa résidence officielle. Wolff, qui remplissait l'office de juge d'instruction, lui fit observer qu'il y avait encore un grand nombre de procès-verbaux à examiner, de détenus à juger. « Nous ne resterons pas une heure de « plus, répondit avec impatience le commissaire civil. Notre absence « n'a que trop duré déjà. Les Welches croiraient que j'ai peur. Quand « je serai là-bas, nous verrons qui tremblera. » Puis il s'étendit avec complaisance sur la vie qui allait commencer pour lui, sur les charmes et les heureuses qualités de sa fiancée. « J'étais né pour le ma- « riage, pour la vie de famille, ajouta-t-il. Un coup de tête a fait de « moi un prêtre. Il ne fallait pas moins qu'une révolution pour briser « ma chaîne. » Il se mit au lit, en proie à une grande agitation, et ne put trouver le sommeil.

La ville était muette ; les rues silencieuses et désertes ; les habitants renfermés dans leurs demeures, plongés dans la stupeur d'une anxieuse attente. L'illumination s'éteignit dans le brouillard d'une froide et sombre nuit d'hiver.

Le lendemain 23 frimaire, un jour de deuil se leva sur la ville de Schlestadt. Le tribunal devait se réunir dans la matinée. Plusieurs habitants de la ville devaient comparaître à sa barre pour infraction à la loi du maximum. Le danger n'intéressait que leur fortune. Mais on s'entretenait tout bas, avec un douloureux intérêt, de deux vieillards de Scherwiller, obscurs vignerons, coupables de paroles imprudentes pareilles à celles qui venaient de faire couler le sang à Obernai, à Barr, à Epfig. Ces deux infortunés, arrêtés depuis le 28 brumaire sur la dénonciation d'un misérable délateur, recueillie et verbalisée

Digitized by Google

par le juge de paix Antoine Guntz, avaient été transférés la veille à Schlestadt, et attendaient leur sort dans un cachot situé au fond de l'hôtel-de-ville. Leur attente touchait au dénouement; mais ce dénouement devait être fatal. Personne ne doutait de leur condamnation.

Dès le matin, Schneider avait fait partir pour Barr un agent chargé d'une lettre pour sa fiancée. Il l'informait de la nécessité de son retour immédiat à Strasbourg, et de son désir d'accomplir le jour même la cérémonie du mariage arrêté entre eux, mais non fixé encore, et qui n'avait été publié que la veille. « Qui sait, disait-il, quand je pourrai revoir Barr. » Il écrivit en même temps à sa sœur de faire les préparatifs nécessaires pour le recevoir le lendemain avec sa nouvelle famille et quelques amis. Ces soins terminés, il prit une connaissance rapide des affaires qui devaient occuper la séance du jour, se fit donner par le maire L..... quelques informations sur la personne des inculpés, sur l'esprit qui dominait dans la ville et les environs, écrivit quelques notes sur la marge des rapports, et s'achemina avec les juges, le maire et quelques municipaux vers l'ancien collége aujourd'hui le palais de justice où la salle d'audience avait été préparée. Chemin faisant, l'un des membres du conseil de la commune, nommé Jean-Baptiste Wehrlin, eut l'indignité de lui demander à quelle heure aurait lieu l'exécution des hommes de Scherwiller. « Ce sera pour trois heures » répondit simplement le commissaire civil, comme si la condamnation eût déjà été prononcée.

A dix heures, la séance s'ouvrit dans une salle qui forme actuellement une partie du prétoire du tribunal, et qui était alors la salle des examens. Un poste de soldats était sous les armes devant l'édifice. Sur l'escalier et dans la salle circulaient des gendarmes. Le tribunal siégeait derrière un bureau disposé au fond. Les juges portaient l'écharpe et leurs chapeaux ornés de panaches étaient près d'eux sur la table. L'accusateur Schneider, vêtu d'une redingote militaire, le chapeau rond à plumes sur la tête, le sabre au côté, était placé en équerre à la droite du tribunal; en face, de lui, et à gauche des juges, était le siége du greffier. Dans les ébrasements des croisées se tenaient debout quelques spectateurs, la plupart membres du conseil municipal ou fonctionnaires. Sur l'ordre de l'accusateur, les gendarmes amenèrent à la barre deux pauvres paysans, hâves, mal vêtus, tremblants à la fois de froid et de terreur. C'étaient les deux malheureux prisonniers de Scherwiller, André Gall et Gabriel Engel, le premier

Digitized by Google

vieillard septuagénaire, le second âgé de soixante-un ans. Ils étaient accusés d'avoir, à l'approche de l'ennemi, proféré des paroles contre-révolutionnaires, et applaudi aux progrès des Autrichiens, en ajoutant que le règne des scélérats ne durerait pas toujours. L'un d'eux avait été entendu faisant le vœu de sacrifier vingt mesures de vin à l'arrivée des hussards prussiens. Un seul témoin était cité; c'était le dénonciateur lui-même. Mais dans leur interrogatoire les accusés avaient tout avoué, en donnant pour toute justification la douleur et le désespoir que de ruineuses réquisitions leur avaient inspiré : ils répétèrent ces aveux en pleurant, en suppliant qu'on leur fit grâce, en protestant qu'ils étaient de pauvres vignerons, soumis aux lois, incapables de penser sérieusement ce qu'ils n'avaient dit que dans un moment d'égarement.

Le commissaire civil prit sur-le-champ la parole. Il prononçait habituellement ses réquisitoires en allemand, quoiqu'il parlât couramment la langue française : il dépeignit l'Alsace comme un foyer de contrerévolution, plus actif dans les campagnes que dans les villes où il est comprimé par la présence de la force répressive. Les paroles et les vœux criminels reprochés aux accusés étaient, disait-il, au fond de la pensée de toute la population rurale, ainsi que le tribunal avait pu s'en convaincre par les procès antérieurs. Fanatisée par le clergé rebelle, par les agents secrets des nobles émigrés, les ennemis de la République étaient à ses yeux des amis et des libérateurs; et tandis qu'elle ne livrait qu'à regret ses denrées pour nourrir les défenseurs de la patrie, elle était prête à tous les sacrifices, du moment qu'ils lui seraient demandés au nom des Prussiens ou des Autrichiens. L'Alsace eut été une seconde Vendée, sans la fermeté des hommes à qui le comité de salut public avait confié le châtiment des traîtres. « Vous êtes ici, dit-il en terminant, au milieu d'une « population où l'esprit de contrerévolution domine, et il faut que « votre passage soit signalé par l'exemple de la punition terrible « réservée à la trahison. Là où l'on ne sait pas aimer la République, « il faut qu'on apprenne à la craindre. L'indulgence serait de la com- « plicité. N'oubliez pas, citoyens juges, que le comité de salut public « vous regarde. » La conclusion de cette argumentation était la confiscation et la mort.

Ces lieux communs tirés d'un fond d'idées toujours le même, débités avec emphase, dans un langage accentué, n'étaient guères

Digitized by Google

qu'une vaine formalité. Les jugements étaient presque toujours arrêtés à l'avance. Si dans cette circonstance, il eût pu y avoir hésitation, elle se fût évanouie devant le dernier argument qui semblait être le reflet du péril en cet instant suspendu sur la tête de l'accusateur public et de ses odieux instruments.

Les débats étant clos, les accusés furent ramenés dans leur cachot. Cet usage avait été introduit par le tribunal révolutionnaire de Paris. Les condamnés, dans le plus grand nombre de cas, n'apprenaient leur sort que par le greffier qui venait dans leur prison leur donner lecture de leur sentence. On échappait ainsi à l'importunité des pleurs, et aux scènes de désespoir poignantes même pour les bourreaux.

Après une courte délibération, le président Taffin laissa tomber ces paroles :

« Le tribunal révolutionnaire, après avoir entendu les prévenus à « sa barre, ainsi que les témoins, et ouï le commissaire civil en ses « conclusions,

« A déclaré André Gall et Gabriel Engel convaincus des crimes à « eux imputés. En conséquence les a condamnés à la peine de mort « et à la confiscation de leurs biens au profit de la République. Or- « donné que le présent jugement sera exécuté à Schlestadt, à la dili- « gence du commissaire civil près l'armée révolutionnaire. »

P. VATIN, avocat à Schlestadt.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE CHATEAU DU FREUNDSTEIN (*)

ET

LA FAMILLE DES WALDNER.

---

§ Ier.

En allant de Soultz à Wuenheim, l'on voit à sa droite, au fond des sombres forêts de la Vosge alsacienne, les ruines d'un ancien château féodal. Ces murs noircis par le temps formaient jadis le château du Freundstein, le berceau des Waldner. Il fallait être de sombre humeur pour aller planter ses pénates dans cette vaste forêt, sur ce roc dont la coupe à pic, perfectionnée à main d'homme, domine au nord la vallée de Soultz et au sud celle de Saint-Amarin.

Que de drames sanglants se sont accomplis dans cette demeure, qui fut saccagée et reconstruite plusieurs fois; que de prisonniers ont pourri dans ces oubliettes! des formidables remparts qui entouraient le castel il ne reste plus que quelques ruines, et tous les jours le temps, cet implacable destructeur, y opère une nouvelle rature, à tel point, que nos descendants demanderont bientôt où était le Freundstein, le château à la légende?

L'histoire de l'origine de ce château se rapporte et se lie intimement à celle de la famille des Waldner: ces deux questions sont connexes, nous allons les examiner comparativement. Heis, dans son *Histoire de l'Empire* et en parlant de Louis-le-Débonnaire, année 814, cite un Waldner comme étant un des généraux de cet empereur; mais comme alors les noms propres n'étaient pas encore héréditaires, les Waldner ne peuvent pas assurer qu'ils descendent de lui.

Dans le douzième siècle il est question des Waldner, et c'est d'eux que descendent ceux d'aujourd'hui. On les a appelé Waldner, Wal-

---

(*) Il existe une ancienne vue du Freundstein au château d'Ollwiller, mais elle est incomplète.

Digitized by Google

dener, Waldenarji de Guebwiller, de Sultz, de Thann; plus tard tous signaient de Waldner *du Freundstein*. Les registres des tournois (1) rappellent neuf Waldner, qui y ont été admis, savoir: Georges de Waldner à celui de Zurich, en 1165; Bernard à celui de Wurtzbourg, en 1235; Henri et Georges à celui de Ravensberg, en 1311; Jacques à celui de Bamberg, en 1362; Dietrich a été directeur de celui de Schaffhouse, André et Georges-Jean assistaient aussi à celui de Schaffhouse, en 1392; et Jean à celui de Heilbronn, en 1408. Or, comme on ne pouvait pas être admis aux jeux des tournois à moins d'avoir fait preuve de quatre quartiers de noblesse, il résulte que les ancêtres de Georges Waldner, admis au tournois de Zurich en 1165, étaient déjà nobles en 1075, en comptant 90 années pour trois générations.

Un titre passé par Ulric, comte de Ferrette, en l'année 1235, fait mention d'un Crafton de Guebwiller; deux autres titres des années 1244 et 1254 font mention du même Crafton de Guebwiller.

Le contrat d'acquisition de la terre d'Ollweiler, de l'année 1260, le rappelle aussi sous le nom de Crafton, mais ce même contrat fait mention de quatre de ses fils, qui y sont appelés Waldener.

C'est donc Crafton ou Grafton de Guebwiller qui est la souche connue des Waldner; or ce Grafton descendait-il du Freundstein, ou bien les Waldner habitèrent-ils primitivement la villa de Guebwiller et ne bâtirent-ils le château du Freundstein que plus tard, c'est-à-dire après 1260?

Nous ne le pensons pas, nous croyons que cette famille noble et dynaste occupait ce roc du Freundstein au douzième siècle et voici sur quoi nous nous fondons:

Les chevaliers (*die Ritter*) habitaient primitivement les châteaux, les burgs; ce n'est que plus tard qu'ils descendirent de la montagne et vinrent se mêler à la vie commune des villes. La plupart des burgs sont antérieurs aux villes, témoin, par exemple, le burg d'Angreth qui a existé bien avant Gebweiler. (2) Vrai est-il que beaucoup de châteaux forts furent construits à l'époque où les villes se ceignirent de murailles, mais la plupart de nos forteresses vosgiennes datent du

(1) Rixner, *Turnierbrch*, fol. 80, 121, 131, 142, 150, 152 et 160.

(2) Guebwiller fut entouré de murailles en l'an 1285, sous le prince-abbé Berthold de Steinbron, alors seulement le burg fut constitué en ville.

Digitized by Google

onzième et du douzième siècle, du temps calamiteux de l'interrègne où l'empire gémisait sous le poids du brigandage. Deux espèces de châteaux s'élevèrent alors : les uns furent des repaires de voleurs et l'asile de leurs rapines sur les passants et les peuples, les autres servirent de refuge et de lieu de sûreté aux familles nobles qui s'y mettaient à couvert, elles et leur fortune.

Du reste nous trouvons un titre dans les archives de la famille Waldener qui déclare le Freundstein en *ganerbie* en l'an 1297. Ce traité de confraternité appélé en allemand (*der Burgfrieden*) est daté de Guebwiller, du lundi après la dernière fête de Notre-Dame, de l'année 1297 ; il est scellé de dix sceaux, savoir : de ceux de quatre Waldener, qui étaient les contractants et de ceux de six seigneurs de leurs amis.

Par le premier article, les contractants constituent leur château du Freundstein et son territoire en ganerbie ; ils se promettent réciproquement que s'il arrivait qu'il y eut guerre dans le pays, et que l'un prît parti d'un côté et l'autre de l'autre, il y aurait toujours paix dans l'espace de 40 verges tout autour du rocher sur lequel ce château est situé. Ils s'engagent aussi de ne jamais céder ce fort, ni de le vendre, partager ou hypothéquer, ni de le détériorer en aucune façon.

Que prouve ce fait, si ce n'est que le Freundstein était le mont sacré des Waldner, le lieu de refuge en temps calamiteux ? il restera indivis, en commun, ce vieux château dans lequel les Waldener amenaient leurs prisonniers et leurs dépouilles, et des hauteurs duquel ils bravaient leurs ennemis.

Le traité de confraternité est daté de Guebwiller, mais le domaine consacré, la terre inviolable c'est le Freundstein ; on habitait la ville en temps de paix, et le château de la montagne en temps de guerre.

Une autre preuve encore se déduit des armes de la famille Waldner (1), armes qui n'ont jamais changé, et qui rappellent la position géographique du Freundstein : ce sont trois monticules surmontés chacun d'un oiseau. Freundstein domine en effet ces trois monticules du val de Saint-Amarin qui se terminent au village de Willer.

---

(1) Le blason est d'argent à trois rochers de sable surmontés de trois merlettes de gueules.

Digitized by Google

Puisque tous les Waldner portent l'armoirie du Freundstein, ce dernier les a tous précédés; il est conséquemment leur berceau, leur château-souche. Nous pourrions ajouter encore, que le nom de Waldner vient de *Wald* forêt et *ner* ou *herr* seigneur, (seigneur de la forêt); le Freundstein n'est-il pas en effet le château des forêts?

La tradition de la famille Waldner rapporte, qu'une querelle ayant eu lieu entre un prince-abbé de Murbach et un évêque de Strasbourg, un noble Waldener arrangea le différend, et que, vu ce service, les deux princes-prêtres lui concédèrent le roc appelé Freundstein, avec certaines terres, en récompense de ses bons offices; effectivement en allemand Freundstein veut dire pierre, rocher de l'amitié.

Cette version porte un certain cachet de vérité: le fief de ce château tenait et de l'évêque de Strasbourg et de l'abbaye de Murbach; le Freundstein, assis à cheval sur un chainon des Vosges, tenait lieu de surveillant sur les courses qui pouvaient se faire dans le territoire, soit de l'abbaye princière, soit de l'évêché; en ce sens, ce château protégeait les deux Etats de l'empire qu'il séparait.

Les ruines de ce vieux manoir sont entourées d'une magnifique forêt futaie, la plus belle qui se trouve dans l'étendue du ban de Soultz; elle se nomme du terme général de *Klein-Ofen* (petit four), parce que dans les anciennes guerres le village de Wuenheim s'y était réfugié et y avait établi ses fours pour échapper à la fureur du soldat. (1) Cette forêt qui a donné lieu à un grand procès entre la famille Waldner et la ville de Soultz, (2) se divise en différents cantons. La partie la plus voisine du château est appelé *vers Freundstein*, une autre partie se nomme le *Hartenfels*, et une troisième est dite *Metzgergraben* (fosse du boucher), par une opinion populaire qu'un boucher réputé sorcier y a été justicié.

La forêt dite *Klein-Ofen* est entourée du *Gross-Ofen* (grand four), qui a servi durant les guerres d'asile à la bourgeoisie de Soultz; ce nom lui a été donné par opposition à la forêt précédente qui n'avait recueilli que les bourgeois de Wuenheim; le *Klein-Stall* (3) avait dans

(1) C'était à l'époque de la guerre des Suédois, en 1640.

(2) Ce procès avait été intenté à la ville par le comte Dagobert de Waldner de Freundstein; on trouve toutes les pièces de ce procès dans les archives de la ville.

(3) C'est encore le nom d'une section de la forêt que les Waldner revendiquaient; ils alléguaient que le Freundstein était antérieur à la ville de Soultz même; c'était là de l'exagération.

Digitized by Google

les derniers siècles été le réceptacle du bétail de Wuenheim, le *Gross-Stall* a fourni le même secours à la ville de Soultz.

Abordons maintenant les faits historiques qui se rapportent au Freundstein, et en première ligne donnons la légende de ce vieux burg, car quel est le manoir du moyen-âge qui n'en avait pas ?

§ II.

LÉGENDE.

Un sieur de Gerolseck am Wassischen (*Domini Gerolzeck in Vogaso*) devint éperdument amoureux d'une Waldner de Freundstein ; il fit des tentatives auprès du père pour obtenir sa fille, mais fut repoussé impitoyablement par le vieux châtelain. Gerolseck furieux jura mort et haine aux Waldner ; il se couvrit de sa pesante armure et ayant réuni ses vassaux, il vint mettre le siège devant le Freundstein.

Tous les jours des combats eurent lieu, le sang coulait à flots sur les remparts du castel ; de temps en temps le vieux chatelain apparaissait parmi les créneaux et montrait, en décochant quelques bonnes flèches, qu'il n'était pas prêt à se rendre.

Cependant les munitions commençaient à manquer, la faim et le fer avaient éclairci les rangs des défenseurs, les murailles croulaient sous le choc du bélier, la première enceinte était forcée, le château allait être pris.

Dans cette extrémité le vieux burgraf alla trouver sa fille.

Veux-tu tomber entre ses mains, lui dit-il en montrant Gerolseck qui forçait la poterne.

Plutôt mourir, répondit la jeune fille, qui aimait en secret le page de son père, un enfant de la souche de Ribeaupierre, repoussé de sa famille à cause de la naissance illégitime de sa mère.

Tu préfères la mort, dis-tu, ma fille, eh bien, mets ton voile de fiancée, et montre ce que sait faire une Waldner.

Dans ce moment suprême la jeune héroïne pensa à celui qu'elle aimait et à l'impossibilité d'unir jamais son sort à celui d'un enfant déshérité. Devinant ce que méditait le vieux sire, belle de son émotion autant que de sa beauté, elle le suivit sans hésiter. Le temps pressait, un moment de plus et ils tombaient entre les mains du vainqueur. Le page tenait l'étalon du chevalier ; en l'apercevant la jeune vierge lui tendit la main et lui dit :

Digitized by Google

— Je vais mourir pour rester digne de notre amour impossible sur la terre, nous nous reverrons là-haut; et elle s'élança en croupe de son père qui venait de monter son *Streit-Hengst.*

— Je vous suis, *Fraulein*, dit le jeune amant, le sire mon maître ne marche jamais sans son page.

A ce moment Gerolseck arrive triomphant et l'épée haute :

— Donne-moi ta fille ! Waldner ! s'écrie-t-il !

— La voilà, répond le père, qui, n'écoutant que la voix de l'honneur et du désespoir, s'élance en piquant des deux dans l'abîme du côté de Goldbach; d'une hauteur de 180 pieds, le cheval avec le chevalier et la fille firent la culbute dans l'espace et arrivent, l'un broyant l'autre, au fond du précipice, où les assiégeants purent à peine reconnaître les membres sanglants et déchirés des victimes de cet acte d'héroïsme et de désespoir.

Quelle spectacle pour Gerolseck ! penché sur le cou de sa monture, il regarde dans l'abîme; le vertige le saisit aussi, il abandonne les rênes et suit dans sa chute celle qu'il venait épouser ; leurs corps fracassés et mutilés sont étendus l'un près de l'autre en compagnie de celui du vieux Waldner et de son page. (1)

§ III.

FAITS HISTORIQUES.

« En l'an 1207 le château du Freundstein est déclaré en ganerbie. (Nous avons déjà parlé de ce fait).

« En 1336, après beaucoup d'actes d'hostilités commis entre Hermann Waldener et Henri, seigneur de Ronchamp, sur la terre et les sujets de Bussang appartenant à ce dernier, un traité de paix est conclu. Hermann promit pour l'avenir à Henri de Ronchamp conseil et assistance, asile et retraite sur le Freundstein.

« Vers l'an 1344, Henri, Berchtold, Hermann et Guillaume de Waldener font la guerre au prince-abbé de Murbach; elle est terminée par la médiation de l'évêque de Strasbourg, par un traité passé le

(1) On voit au château d'Ollwiller, dans la salle qui donne sur le balcon, un vieux dessin en relief qui reproduit ce drame. On peut dire ici, comme l'a dit un jeune savant de l'école des chartes, que dans toute légende, quelqu'amplifiée qu'elle soit, en allant au fond des choses, on est sûr de trouver une histoire.

Digitized by Google

mercredi avant la Saint-Michel de la dite année 1341, signé au Freundstein. Les Waldener s'engagent de ne plus attaquer, ni la personne, ni les biens, ni les sujets dudit abbé.

« Trois ans avant cette guerre, en 1341, un second Burgfrieden est établi entre six Waldener ; ils jurent tous les six d'observer inviolablement la ganerbie : il est dit dans ce traité, que celui d'eux qui y contreviendrait ne serait plus jamais reçu au château du Freundstein, à moins qu'il ne soit décidé autrement par les deux plus anciens possesseurs du château, lesquels régleront la punition qu'il aura méritée. Il est aussi convenu, qu'on entretiendrait toujours sur la forteresse des soldats fidèles comme par le passé, et que les ouvrages et bâtiments seraient entretenus en bon état ; par le même acte on règle la garde des prisonniers que l'on fera.

« En 1344, Jean de Habsbourg de qui les Waldener tenaient plusieurs fiefs, est constitué prisonnier à Zurich. Les Waldener qui étaient soutenus par les nobles de Bâle et de Strasbourg, attaquèrent les Zuricois partout où ils les trouvaient, les rançonnaient et les menaient prisonniers dans leur forteresse du Freundstein. »

Par représailles, les Zuricois firent arrêter cent bourgeois de Bâle et soixante-dix de Strasbourg qui allaient en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ermites.

Cette entreprise porta les villes de Bâle et de Strasbourg à faire alliance avec les évêques des dites villes et avec d'autres princes et villes d'Alsace.

Zurich se voyant menacée de tous côtés, rendit les prisonniers et relâcha Jean de Habsbourg. Cette guerre se termina en 1351.

« Hermann III, son frère Kraft, Hanemann et Martin, tous des Waldener, sont tués avec le duc Léopold d'Autriche à la bataille de Sempach, le 9 juillet 1386.

« Le troisième et dernier Burgfrieden est daté de l'année 1408 ; on y remarque différents règlements sur les prisonniers, les armes et les munitions qui se trouvaient sur la forteresse ; il est muni de sept sceaux des contractants qui étaient des Waldener.

On conserve, dans les archives de la famille Waldener, copie de la taxe que payèrent ceux auxquels on accordait asile et retraite dans le château du Freundstein. Un seigneur (*ein Herr*) payait 25 florins, un chevalier (*ein Ritter*) 15, un simple noble 10, et un chevalier armé 10 florins.

Digitized by Google

« En 1414, Conrad-Thiébaut Waldener, chevalier, assiste avec Conrad, comte de Fribourg, au concile de Constance.

« En 1441, la ville de Mulhouse bannit de son territoire et de son enceinte toutes les familles nobles qui s'y trouvaient fixées. Les Zu-Rhein, les Réguisheim, les Waldner, les Dornach, les Hirtzbach, les Illzach furent expulsés Leur corporation fut supprimée et ceux-là seuls qui consentirent à se faire inscrire dans d'autres tribus eurent la faculté de rester dans la ville.

« Cet acte de vigueur qui était peut-être le seul moyen de consolider la paix au-dedans eut des suites très-fâcheuses. Cette noblesse, bannie et fixée dans le voisinage de la ville, devint une ennemie mortelle, toujours prête à lui susciter des procès, des luttes, à embrasser la cause de tous les mécontents. »

Or, à cette époque, Jean de Zu-Rhein ayant rencontré deux bouchers de Mulhouse dans une auberge à Bartenheim, les fit arrêter et conduire sous bonne escorte, d'abord à Meyenheim, puis à Regisheim (au château du Castelgraben, appartenant à Pierre de Regisheim), et enfin dans le château du Freundstein, appartenant à son ami Waldener.

A cette nouvelle, le tocsin sonna à Mulhouse, et 814 bourgeois bien armés et munis de quelques armes à feu, les premières dont on ait peut-être fait usage, vinrent assiéger le Freundstein, après avoir demandé et obtenu de l'évêque Conrad de Bussang la permission de traverser les terres du haut-mundat qui appartenait à l'évêque de Strasbourg.

Le noble ravisseur, serré de près dans le Freundstein, lâcha sa prise ; les deux bourgeois de Mulhouse furent rendus sans rançon.

Non satisfaits de ce premier résultat, les mulhousiens allaient faire valoir des prétentions plus élevées, lorsque le vendredi après la Saint-André, grâce à l'intervention de Thierri de Hausen, prince-abbé de Murbach, et de ses conseillers, Werner de Stauffen, Jean Ulrich de Massevaux, Sigismund de Weitenmühle, il intervint une transaction entre Jean de Zu-Rhein d'une part, et d'autre part la ville de Mulhouse, représentée par les chefs de l'expédition et les membres du conseil, Jacques Turin, Jean Schneider, Ulrich Schlosser, Jean Brüstlein Schultheiss, Henri Hug, Nicolas Wilhelm, et André Schad, greffier de la ville.

Si l'histoire ne nous a conservé aucun détail du siége du Freund-

Digitized by Google

stein, la tradition y supplée; le fait-elle d'une manière véridique, ne confond-t-elle pas les événements militaires d'un siége avec ceux d'un autre? car notre château a eu jusqu'à quatre siéges (1) à soutenir. Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on raconte :

Le siége traînait en longueur et rien n'annonçait aux bourgeois de Mulhouse que leurs généreux efforts seraient couronnés de succès, tant les assiégés se défendaient vaillamment à l'abri des fortes murailles du château. Un nouvel et dernier assaut fut tenté et n'eut pas de succès; les mulhousiens découragés se retirèrent, persuadés que le fort était imprenable.

Le lendemain du dernier combat, quand le soleil vint éclairer la montagne, on ne vit plus que quelques rares vedettes qui se tenaient prudemment à distance des remparts du Freundstein. Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi sans nouvel incident et tout paraissait fini. Zu-Rhein devait croire que les gens de Mulhouse étaient partis, lorsque arriva aux pieds des murailles un pauvre vieillard la besace au dos.

Ah, mes bonnes gens, mes bons chevaliers, dit-il d'une voix dolente et nasillarde, une petite charité, s'il vous plaît.

Sa prière ne fut pas vaine, quelques pfennigs volérent du haut du rempart.

Merci, merci, mes bons chevaliers, répondit le pauvre en ramassant la monnaie; mais à quoi bon ce bel argent quand on a faim, un petit morceau de pain ferait mieux mon affaire, et il se laissa choir de faiblesse. On s'empressa d'aller à son secours et on lui donna quelque nourriture. Les temps sont durs, mon pauvre vieux, lui dit un des hommes d'armes; nous sommes serrés de près, nos provisions sont épuisées, il ne nous reste plus que quelques miches de pain.

C'est plus que n'en voulait savoir le rusé mendiant, qui n'était autre que le chef des mulhousiens. Il se hâta de rejoindre ses frères d'armes. On retourna au Freundstein; les assiégés, pour échapper aux horreurs de la faim, capitulèrent.

Reprenons les faits historiques.

« En 1444, Hermann Waldner assiste avec le Dauphin à la bataille de Saint-Jacques.

---

(1) Siège par Gerolseck, par les gens de Mulhouse, par ceux de Soultz et par les paysans révoltés.

Digitized by Google

« Jean Waldener ayant été insulté par ceux de Soultz, on en vint aux hostilités, et ensuite on convint d'arbitres qui décidèrent que le conseil de la ville de Soultz (Rath) lui demanderait pardon en présence du seigneur de Bussang, chanoine de Strasbourg (élu évêque par une partie du chapitre), seigneur du haut-mundat, et qu'on livrerait aux arbitres les gens qui avaient insulté Jean Waldener. Le jugement arbitral est daté du lundi après le dimanche du *Reminiscere* de l'année 1448.

« En 1459, Herrmann Waldner ayant déclaré la guerre à la ville de Francfort, augmenta les fortifications du Freundstein. Pour faire cesser les hostilités, la ville de Francfort lui écrivit une lettre, datée du mardi avant la Pentecôte de ladite année, par laquelle elle le pria de faire cesser ses hostilités et lui offrit satisfaction par la médiation des villes de Spire et de Strasbourg.

« Nous arrivons maintenant à la dernière, mais à la plus fâcheuse guerre que la famille Waldener ait eue à soutenir; c'est la guerre avec les habitants de Soultz et de tout l'ober-mundat, à eux joints les évêques de Strasbourg, Ruprecht et Albert, tous les deux de la maison palatine. Un trésor trouvé dans un champ de Herrmann Waldner en fut la cause; l'évêché de Strasbourg y prétendait.

Cette guerre dura de 1473 jusqu'en 1490.

En 1473, les habitants de Soultz surprirent inopinément les villages de Berrweiler et de Berolzweiler, qui appartenaient à Herrmann Waldner, les pillèrent et y commirent beaucoup d'excès, suivant une relation manuscrite de toute cette guerre qui est dans les archives de la famille. Ils tentèrent aussi de surprendre le château du Wethenthal: on fit la guerre, et on négocia pourtant la paix par l'entremise de l'empereur Frédéric IV, lorsque Herrmann Waldner et l'évêque Ruprecht moururent subitement.

Le nouvel évêque Albert continua la guerre contre les deux fils de Herrmann, qui demandèrent du secours à leurs amis et parents.

Ils rassemblèrent un corps de 300 cavaliers et 1200 fantassins, et tentèrent de prendre l'évêque dans son château d'Isenbourg et de se rendre maîtres de la ville de Rouffach, la capitale du haut-mundat.

Cette entreprise ayant échoué, le corps de troupes, en se retirant vers le Freundstein, tomba sur Gundolsheim, Hartmansweiler et Wuenheim, villages de l'évêché, qui furent pillés. Les troupes de

Digitized by Google

l'évêque en firent autant des deux villages de Berrweiler et Berolzweiler, et attaquèrent le château du Wethenthal.

En 1490, les gens de l'évêque prirent d'assaut le Freundstein et le dévastèrent; la résistance avait été désespérée. Cette prise coûta beaucoup de monde au prince-évêque, car les Waldner, forcés dans leur dernier retranchement, s'étaient battus comme des lions; c'était pour la première fois que le célèbre castel subissait le joug.

Après d'autres combats, l'on convint enfin d'un congrès à Colmar, où se trouvaient les gens de l'évêque, le député de l'électeur palatin, les Waldner et leurs amis seigneurs et gentilshommes, au nombre de 70. Le traité fut conclu le mardi après la Saint-Mathieu de l'année 1490; il fut convenu entre autres, que l'on ôterait du gibet de Soultz les trois soldats des Waldner qui y avaient été pendus injustement; qu'ils seraient enterrés honorablement, et que l'évêque paierait aux deux frères Waldner 800 florins.

Depuis cette date, les Waldner n'ont plus entrepris de guerre, vu la pacification générale imposée par l'empereur Maximilien I, qui défendait les voies de fait, les défis et les guerres entre tous les Etats de l'empire, et qui établissait des tribunaux de justice pour juger les différends. Cette pacification fut conclue à l'assemblée de la diète générale, tenue à Worms en 1495.

Les Waldner eurent bientôt réparé leurs désastres; les remparts du Freundstein s'élevèrent de nouveau, mais ses funérailles approchaient: la grande guerre des paysans venait d'éclater.

Sans faire l'historique de cette guerre, nous devons donner ici quelques détails qui concernent la ville de Soultz et le Freundstein.

Les paysans révoltés, ayant pillé le couvent des Antonins à Issenheim, se disposaient, le 5 mai 1525, à retourner dans le Sundgau; ils n'osaient se présenter ni devant Soultz, ni devant Guebwiller; or, vers le soir, le sieur Marquard Heriot, franchissant les remparts de Soultz, du côté du faubourg Saint-Jean, courut après la bande des pillards et leur dit, que ceux de Soultz les demandaient. Les paysans ne se le firent pas dire deux fois: le 6 mai tout au matin ils étaient devant la ville et une partie des habitants leur ouvrit les portes; la commanderie des chevaliers de Malte et le couvent des Cisterciens, situé au Kapellhof (cour dominicale), furent pillés; mal en prit à la ville, elle fut plus tard obligée de faire réparer à ses frais les dégâts causés à ces deux établissements, comme le prouvent deux pièces que je pos-

Digitized by Google

sède, quittancées l'une par le frère Anthonius Fabri, Kapellmeister du couvent, et l'autre par le commandeur de Saint-Jean, Philippe Schyllung.

Le 8, les paysans furent devant Guebwiller : là aussi la bourgeoisie était divisée ; les portes furent ouvertes, les couvents et les églises pillés. Les paysans avaient pour chefs Henri Wetzel et Markhardt Deblin (1) ; de Guebwiller ils se dirigèrent sur l'abbaye de Murbach, qui eut le même sort.

Bientôt ce fut le tour de Thierbach, et de là les révoltés se dirigèrent sur le Freundstein dont la dernière heure avait sonné ; cinq mille paysans se ruèrent sur le vieux castel, qui fut pris et détruit de fond en comble. Pendant trois nuits une auréole de flammes couronnait la montagne d'une lumière sinistre, c'était le burg des Waldner qui exhalait son dernier soupir, foulé par les manants du Sundgau.

CHARLES KNOLL, aîné, médecin-vétérinaire.

(1) Serait-ce celui qui a bâti la maison Quimpfe de Soultz et dont le nom se trouve gravé sur une pierre angulaire de la maison avec le millésime 1550 ?

Digitized by Google

LE PAGANISME

ET

SA SIGNIFICATION POUR LE CHRISTIANISME,

PAR LE Dr SEPP,

Professeur d'Histoire à l'Université de Munich. (*)

Deux ordres d'idées, deux courants intellectuels, dirigent ou entraînent aujourd'hui les esprits, l'un le courant spiritualiste ou chrétien, l'autre le courant matérialiste ou panthéiste. C'est à ce dernier ordre d'idées que se rattache la tendance à vouloir transformer le christianisme en une collection de *mythes*, à *mythifier* en un mot l'histoire de son divin fondateur.

Cette tendance se montre en Allemagne plus qu'en France; elle s'appuie en effet sur la philosophie allemande, dont l'école mythiste n'a en quelque sorte fait qu'appliquer les principes à l'interprétation des dogmes et des faits de la religion. On peut dire que Strauss, dont les idées systématiques sont l'expression la plus avancée de cette école, n'est que le corollaire obligé de Hégel.

Nous avons eu cependant des tentations de ce genre en France: témoin Dupuis, qui, dans son livre célèbre sur l'*Origine des cultes*, a cherché à transformer l'histoire de Jésus-Christ en un mythe astronomique. Nous sommes bien éloigné de vouloir dissimuler l'influence que le livre de Dupuis, ce produit paradoxal d'une science incomplète, a exercé sur la génération du commencement de ce siècle, et même encore sur la nôtre.

Quel est le jeune homme avide de savoir qui n'a pas été terrifié, quand, dans un jour funeste, ce déplorable ouvrage lui est tombé entre les mains? Ses croyances qu'il avait puisées avec le lait maternel dans le cœur de sa mère, il les voyait dissipées tout d'un coup

(*) *Das Heidenthum und dessen Bedeutung für das Christenthum*, von Dr Sepp, etc. 3 vol. in-8° (Regensburg 1853).

Digitized by Google

à la lumière d'une science que toutes les apparences lui faisaient paraître sans replique; car on sait de quel luxe de citations l'auteur de l'*Origine des cultes* appuie son paradoxe.

Naïve jeunesse! elle ne savait pas avec quelle facilité les savants citent parfois aux ignorants tout ce qu'ils veulent bien se donner la peine de leur citer, à l'appui de leurs conceptions plus ou moins lumineuses.

Mais quel terrible combat que celui du scepticisme contre le sentiment dans un cœur de seize ans! Aussi les impressions reçues alors sont-elles restées ineffaçables le plus souvent; car combien d'entre ces jeunes gens sont arrivés plus tard à une position sociale ou à une situation morale, telles qu'elles leur aient permis de rectifier leurs idées? Et dans quel vaste rayon social ne s'exerce pas cependant l'influence intellectuelle de la classe lettrée?

L'Allemagne a vu publier plusieurs ouvrages écrits dans le même esprit, mais plus captieux encore par leur apparente universalité de points de vue (1). Aussi un livre tel que celui que nous désirons faire connaître aux lecteurs de la *Revue*, nous paraît-il d'une haute utilité morale.

Nous avons bien en France des livres de ce genre; mais aucun d'eux n'est assez complet, assez scientifique par conséquent, pour réfuter clairement et nettement les appréciations erronnées des écrivains de l'école mythique. Parmi eux tiennent le premier rang le beau livre de M. Roselly de Lorgues: *Le Christ devant le siècle*, et les *Études philosophiques sur le christianisme*, de M. Nicolas; mais nous reprocherons à ces auteurs, d'ailleurs si remarquables, d'avoir trop méconnu dans le paganisme ce qu'il y avait de vrai, de n'avoir pas su démêler assez la vérité cachée sous les fables ou les mythes, pour nous servir de l'expression reçue aujourd'hui. Chateaubriand, Benjamin Constant et M. Villemain ont également éclairé ces matières de quelques aperçus nouveaux. Nous devons à une époque plus reculée, au siècle de Louis XIV, un livre qui approche beaucoup de la vérité dans ses appréciations; nous voulons parler du *Discours sur la mythologie*, de Ramsay. Mais les recherches dans le domaine de l'érudition étaient trop incomplètes alors; la direction suivie dans les

(1) Le Dr Sepp fait la critique des plus importants d'entre eux vers la fin de son introduction, comme on peut le voir plus loin.

Digitized by Google

études classiques était trop mauvaise, trop fausse, comme elle l'avait été auparavant, et comme elle l'a été depuis, pour arriver à un résultat complétement exact.

Car, c'est un fait, sur lequel notre auteur insiste avec raison, nos études classiques ont fait longtemps fausse route sur ces matières; elles ont été plus païennes que chrétiennes. A la Renaissance, on s'était trop préoccupé du côté matériel, du côté plastique du culte des anciens. La belle statuaire des Grecs et les admirables produits de leur architecture absorbèrent l'attention des esprits, et leur donnèrent une direction purement esthétique. Il y eut cependant des hommes véritablement savants, tels que Marsile Ficin et Pic de la Mirandole, qui surent démêler la vérité dans les mythes païens.

Le moyen-âge, qui avait conservé longtemps quelque chose de la savante théologie des pères des premiers siècles de l'Eglise, des Saint-Clément d'Alexandrie, des Origène, des Eusèbe, des Saint-Augustin, etc., comprenait mieux que nous le sens symbolique des religions anciennes. La symbolique de ses cathédrales et celle de beaucoup de ses hymnes religieux démontrent que cette manière de voir ne se perdit pas de sitôt. Mais malheureusement le moyen-âge finit par s'effrayer trop du côté erronné des religions païennes et par ne plus voir que l'œuvre du diable là où subsistaient cependant bien des traces de la vérité originelle.

Les recherches modernes sur les religions de la Grèce, de l'Egypte, de l'Inde et de la Perse, recherches qui ont été puissamment appuyées par les découvertes récentes de l'archéologie et de la linguistique, ont fait retrouver le véritable sens des mythes religieux de l'antiquité.

Mais laissons parler le Dr Sepp; il fera ressortir cette vérité mieux que nous. L'introduction de son livre, dans laquelle il a condensé le résultat de ses travaux, en est une magnifique démonstration (1).

— « L'attente du Sauveur forme le fond de tous les systèmes religieux du paganisme. Partout on reconnaît la nécessité de l'Incarna-

(1) Nous avons préféré procéder par citations que par analyse pour faire connaître aux lecteurs de la *Revue* cet important ouvrage, qu'on peut regarder comme la profession de foi de la nouvelle école de mythologistes chrétiens qui s'est formée en Allemagne dans ces dernières années. En suivant la méthode ordinaire des comptes-rendus bibliographiques, nous eussions craint d'altérer la pensée de l'auteur dans des matières aussi délicates.

Digitized by Google

tion divine pour la libération de l'homme du pouvoir de l'esprit du mal et le rétablissement du royaume de Dieu. — Chez les Perses, par exemple, ce Sauveur s'appelle *Sosioch* (c'est-à-dire un *homme né d'une vierge immaculée*), qui agit sous l'inspiration d'Ormusd ; chez les Indous, c'est un *Aratar* ou une *incarnation de la divinité même* qui entreprend l'œuvre de la Rédemption. »

— « Il n'est nullement nécessaire de chercher des explications pénibles de ces traditions dans des passages de l'Ancien-Testament... Ne trouve-t-on pas une idée aussi parfaite de la sagesse divine, du λογος ou du νους par la puissance duquel le monde fut créé, de la *divina progenies* ou du *filius Dei* qui donne la vie et l'existence à tous les êtres, dans Zoroastre et toute la théologie des Mages, tout comme dans Anaxagore, Platon et dans les Néoplatoniciens, y compris Philon le contemporain de Saint-Jean ? » (p. 5.)

Selon l'auteur, la croyance à l'immortalité de l'âme est plus nettement énoncée chez bien des peuples païens que chez les Juifs : Héomon, Orphée, Zalmoxis l'enseignèrent aux nations. « La croyance à la résurrection des morts, au jugement dernier et à un état d'expiation après cette vie, fut notamment la base des systèmes religieux si profonds des Aryens, des Egyptiens et des Druides. » — « La notion des anges est bien plus parfaite dans Zoroastre et les Mages de l'Orient, qu'on ne la trouve formulée au moins scripturalement chez les Juifs. » — « L'antiquité païenne connut en outre les baptêmes du feu, de l'eau, du sang et le baptême spirituel, tout comme le culte des sacrifices par substitution pour la rédemption des vivants et des morts, quoiqu'on puisse dire que le peuple de la Révélation en connût mieux l'esprit, tandis que les nations païennes n'en gardèrent guéres qu'une notion matérielle. » — « Au surplus, on trouve dans le paganisme une abondance étonnante de figures du sacrement de l'Eucharistie, comparables à l'agneau pascal de Moïse. » —

L'auteur donne plusieurs extraits d'écrivains anciens à l'appui de ces idées et en tire la conclusion « que la religion de la nature des païens et notamment l'enseignement de leurs mystères n'étaient pas aussi *diaboliques* qu'on l'a dit, mais portaient en eux de purs éléments de vérité symbolique. » —

Pour fixer les idées sur le sens véritable du symbolisme religieux de l'antiquité, l'auteur ajoute : « On appelle *symbolique* la représentation sensible de ce qui ne tombe point sous les sens, l'image réelle

Digitized by Google

réelle de vérités idéales. C'est ainsi que Platon appelle dans son *Banquet* l'homme lui-même un *symbole*, parce que, fait à l'image de Dieu, il unit en lui l'esprit et la matière. Dans les sacrements, le signe visible et extérieur d'une grâce efficace, divine, forme la matière ou le *symbole*. Originellement tout dut paraître à l'homme symbolique, c'est-à-dire comme l'expression corporelle de quelque chose de supérieur, de spirituel. »

C'est pour cela que les Juifs et les Païens ont des points de parenté sous le rapport des symboles religieux et des accessoires du culte, quoiqu'on remarque entre eux une dissemblance essentielle, en ce que les Juifs conservèrent le sens véritable de leur symbolique, tandis que les Païens perdirent en grande partie le sens de la leur (p. 7 et 8).

C'est par la réunion de ces symboles et par leur étude comparée qu'on peut arriver à connaître leur valeur relative et leur signification.

« De même que Cuvier ne parvint à fonder la science de la paléontologie que sur la comparaison des différents fossiles, mais apprit ainsi à déterminer, à l'aide de chaque partie isolée, l'être tout entier auquel elle appartenait, de même ce n'est que par la comparaison des mythes qu'on peut arriver à connaître leurs rapports ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont un sens en partie cosmique et physique, et en partie théosophique ou pratique. » (p. 10.)

— « Le paganisme, examiné dans sa triple manifestation de *Religion de la nature*, d'*Enseignement des mystères*, et de *Culte des Héros*, montre une analogie saisissante avec le christianisme, et ne fut rien moins qu'impie... *Le paganisme proprement dit* est infiniment plus près de la vérité chrétienne que le *protestantisme moderne* ou le *catholicisme dégénéré* (1), car si chez les Païens il y avait bien des choses d'altérées et de méconnues, avec l'incrédulité dominante de nos jours, *c'est la base qui est fausse*. Les Païens ne nièrent point l'autorité de Dieu et de ses prêtres; mais les pauvres d'esprit, qui, d'après le goût du jour, veulent se faire passer pour des gens éclairés, ont rejeté précisément cette boussole qui apparut aux anciens comme le but de tous leurs désirs, et se détournant de la lumière de la vérité, ont transformé en idole leur moi suffisant. » (p. 13.)

---

(1) L'auteur veut parler sans doute ici du catholicisme de Ronge et de celui de quelques philosophes.

Digitized by Google

— « On ne saurait comprendre le christianisme dans sa catholicité si on n'a pas l'intelligence de ses rapports avec les religions de la Nature de l'antiquité ; si l'on ne découvre pas le sens véritable de ce culte religieux qui se lie à la nature, et les points de contact avec l'éternelle vérité de cet enseignement révélé qui fut communiqué aux Païens sous le voile des symboles. Si le credo est vrai, il doit avoir aussi nécessairement des rapports universels. Tout ce qui est réellement de la religion, doit être *uni-versum*, c'est-à-dire tendre vers l'unité. » (p. 14.)

— « C'est ainsi que les anciens pères de l'Eglise ont considéré la philosophie païenne et ses rapports avec le christianisme (Saint-Justin, Saint-Clément d'Alexandrie, dans son Pédagogue), Origène, Eusèbe, qui voit dans le paganisme *une préparation évangélique.* » (p. 15.)

L'auteur reproche à l'enseignement classique de notre temps de pécher précisément en ce qu'il ne mène pas à la connaissance du christianisme.

— « Si nous considérons du reste la substance du culte, on ne saurait le nier : il n'y eut pas une seule parmi toutes les religions païennes dont l'objet principal ne fût pas l'expiation. C'est dans ce sens que Saint-Augustin put dire surtout : « Ce qu'on nomme actuel-« lement la religion chrétienne, a subsisté depuis le commencement « de l'espèce humaine jusqu'au jour où le Christ apparut sur la « terre. » (p. 18.)

— « Le Christ n'est en effet pas le Sauveur promis aux seuls Juifs, mais également à tout le monde païen, et cette attente d'un Sauveur ressort de la manière la plus surprenante des mythes et des mystères de tous les peuples. Car, quand bien même leurs yeux furent plus particulièrement dirigés vers la nature créée, ils n'en nourrissaient pas moins l'espérance du jour du salut et de la délivrance de ce joug de la nature où le soleil de l'éternelle justice devait venir les éclairer. *Tout le cycle des fêtes religieuses des Païens pendant le cours de l'année n'est qu'une image du cours des choses de ce monde jusqu'à l'apparition du Sauveur qui devait venir à la fin de la grande année de Dieu et amener le temps nouveau.* (p. 19.) »

— « Le christianisme n'est en effet pas seulement le but et la fin du Mosaïsme, mais il est encore la clef de voute de la mythologie. » —

L'étude de la mythologie est donc nécessaire pour répondre aux objections des adversaires du christianisme.

Digitized by Google

« Comment veut-on, si l'on ne connaît pas bien les *parallèles messianiques*, répondre à ceux qui ne voient dans le Sauveur des Chrétiens que l'un des différents Messies de l'Orient? *Le Christ est le contenu caché de tous les mythes religieux;* avec sa révélation tomba le voile qui couvrait toutes les religions figurées, et leur *prophétisme* fut éclairci. Il est le véritable Œdipe de la mythologie, et doit être reconnu comme tel. » (p. 20.)

— « La vie des peuples de l'antiquité et tout le mouvement intellectuel et religieux des temps antérieurs au christianisme sont arrivés par lui à leur conclusion. C'est avec raison qu'un penseur profond a dit récemment : « Ce serait une grande erreur de s'imaginer que les « peuples et les idées qui ont amené la scène de l'histoire du monde « il y a quelques mille ans, n'ont aucun rapport avec la vie intellec- « tuelle de notre temps, et que leur connaissance ne doive exciter « l'intérêt que des seuls antiquaires. Les idées *antichrétiennes* et les « progrès intellectuels de ces époques ont la même importance dans « l'ensemble du développement de l'humanité, qu'en ont pour le dé- « veloppement de l'homme considéré isolément les idées et les sen- « sations qui dominent l'enfant et le jeune homme. Chacun de ces « peuples a son principe vital positif, ses notions ou intentions déter- « minées, qu'il regardait à tort ou à raison comme venant d'une « révélation divine, et d'où découlent tout l'ensemble de sa civilisa- « tion particulière et la coordination de sa vie. Le but de la philoso- « phie de l'histoire universelle, c'est de reconstituer par la pensée la « raison positive ou historique *(le logos)* qui se développe et se réalise « ainsi dans la vie de l'humanité (1). » Selon Gladisch, les degrés principaux du développement intellectuel dans les temps antichrétiens sont représentés par cinq peuples principaux de l'Orient, les Chinois, les Indous, les Perses, les Égyptiens, auxquels succèdent les Grecs et les Romains. »

Le docteur Sepp montre qu'on retrouve dans l'enseignement des six principaux philosophes grecs, Pythagore, Parménide, Héraclite, Empédocle, Anaxagore et Socrate, des idées correspondantes à celles de ces six peuples.

---

(1) GLADISCH, *Einleitung in das Verstœndniss der Weltgeschichte und das Mysterium der œgyptischen Pyramiden.* (Introduction à la connaissance de l'hist. univers. et au mystère des pyramides d'Egypte).

Digitized by Google

« Après que les six époques de la philosophie ancienne et de la vie des peuples païens furent écoulées, et que l'esprit humain eut la conviction de l'impossibilité de trouver, avec la seule lumière de la raison, le chemin de la vie et du salut éternel, alors commença le jour de la Rédemption et devint possible l'apparition de l'Homme-Dieu, préparée dès le commencement, afin que par l'intervention de la parole divine la capacité intellectuelle de l'homme trouvât sa plénitude. »

— « La sagesse humaine des temps antiques n'est en effet que la préparation à la sagesse divine du christianisme. Et c'est là ce qui fait précisément la catholicité du christianisme et lui donne son caractère consolant, que tous ceux qui ont fait auparavant leur salut, ne l'ont pu faire qu'en vertu de la liaison des symboles des religions mythologiques avec la révélation de la nouvelle alliance. Le christianisme est loin d'être entré dans le monde d'une façon si dérobée, et d'avoir trouvé les esprits tellement peu préparés qu'on se l'imagine, puisque la *Promesse d'un Sauveur* qui fut communiquée à nos ancêtres déchus encore dans le Paradis terrestre, constituait précisément la *bonne nouvelle* à laquelle le monde païen était également appelé, et qu'il a conservé même dans sa plus profonde déchéance.

« Le Rédempteur du monde n'est pas venu en effet pour annuler la loi et les prophètes, pas plus ceux des Païens que des Juifs, et les déclarer sans valeur, mais au contraire pour remplir leur attente. *Le Christ qui est la lumière du monde, est en même temps la lumière de l'histoire universelle.* En lui s'est réalisé l'originel et l'idéal : l'intuition religieuse objective de l'antiquité est devenue subjectivement vraie ou historique. Tout le cycle du développement intellectuel et historique a été mené par lui à son terme, le cercle des temps a été clos, et c'est par lui seulement que l'humanité arrive à se connaître. *Sans le Christ, l'histoire universelle n'a point de sens ni de signification.* Cette vie de ce monde qu'est-elle autre chose qu'un état de misère ? Où cependant, en dehors de la passion du Fils de l'homme, ce grand drame du monde trouve-t-il sa solution ? » (p. 24 et 25.)

L'auteur craignant sans doute que la libéralité de cette manière de voir si large ne choque certains esprits méticuleux, observe avec raison que, loin de porter préjudice aux vérités révélées, elle ne fait que leur donner une extension inaccoutumée. Il corrobore encore cette vérité par cette remarque que : « Considérer le paganisme

Digitized by Google

comme de la pure démonologie, et comme une contradiction directe de toute vérité révélée, ce n'est ni historique ni évangélique. »

— « Déjà l'auteur de l'*Histoire des mythes asiatiques* a donné une solution doctrinale de l'idée de chercher à comprendre le paganisme et de rattacher ses parties encore mal éclairées au domaine de l'histoire universelle du christianisme, et a ainsi frayé la voie à toutes les conquêtes subséquentes dans cette direction. *Hug* ne reconnaît pas moins cette vérité, que la théologie ne saurait être complétée que par l'intelligence de la mythologie; et *Baur* observe avec la même raison « qu'on ne connaîtra le sens véritable de la Religion de « la nature que lorsqu'on lui donnera par rapport au christianisme « la place qui lui est due (1). »

— « La mythologie est le produit religieux des peuples abandonnés à eux-mêmes. Tout ce qu'ils savent sur Dieu s'y trouve représenté. Le paganisme est précisément la religion de la nature en tant que l'œil ou la contemplation religieuse resta tourné vers le cours de la nature, et que sa spéculation fut plus particulièrement absorbée par la création ou le commencement et la fin des choses. Et comme le monde est l'œuvre de Dieu, les théories païennes sont déjà liées par cette voie à la révélation originelle.... *Toute la nature célèbre la louange de Dieu, dit le psalmiste (psaume 148).* »

— « Si maintenant on voit des novateurs mettre en avant la supposition que le christianisme est fondé sur la mythologie, et que la *vie de Jésus n'est proprement qu'une pièce mythique tirée du cours et de la vie de la nature*, non-seulement nous trouverons cela fort simple, mais nous prétendrons encore qu'elle est bien plus mythique que les mytistes ne le pensent, *car le christianisme aussi a un côté naturel, et d'autant plus, que la Révélation dans le temps doit correspondre nécessairement à la Révélation dans l'espace*, ou, en d'autres termes, que la Création et la Rédemption ont entre elles des rapports intimes. C'est l'œuvre de la théologie de constater la Révélation naturelle et surnaturelle. Pour nous, nous avons à expliquer le développement cosmogonique et la symbolique si profondément significative de ces antiques religions de la nature avec leurs continuelles aspirations vers le Rédempteur du monde, et cela avec d'autant plus de raison que sans l'intelligence des mythes et des symboles religieux on ne

(1) Baur, *Introduction à la Symbolique et à la Mythologie.*

Digitized by Google

connaîtrait pas à fond, non seulement le christianisme qui est en réalité plus ancien que le judaïsme et le paganisme, mais encore les livres du Nouveau-Testament aussi peu que ceux de l'Ancien, par conséquent on n'épuiserait jamais tout le contenu de la Bible sur la vie du Christ. (p. 27.)

— « A l'origine des temps, l'homme était lié bien plus intimement à la nature ; c'est seulement par la distraction croissante de ses sens que ce rapport doux et intime s'éteignit.... C'est certainement par le péché que l'homme perdit sa domination sur la nature, tomba dans sa servitude et sa dépendance, et c'est là le côté ténébreux dans cette ancienne vie de l'homme et de la nature, où trouvent leurs places la Théurgie et la Divination, et toutes les mauvaises pratiques et tromperies dont la lumière de la vraie foi peut seule nous préserver. C'est à propos de cela qu'on lit avec raison dans le *Midraschim* (1) : « L'Eternel « a tiré Abraham et ses descendants de l'influence dominatrice des « astres ; il est vrai que l'Israélite est encore naturellement sous leur « puissance, et nait sous leur influence comme le Païen ; mais la loi « révélée sur le Sinaï lui a donné les moyens de se rendre indépen- « dant de la domination de la nature. » Jérémie entre aussi dans ce sentiment, quand il dit : « Que les signes du ciel ne vous inspirent « pas d'effroi, ce sont les Païens seuls qui doivent les craindre. » A plus forte raison cette influence de la nature est-elle vaincue par le christianisme, et le règne de la liberté et de la moralité a-t-il été rétabli par lui. Il nous reste maintenant à reconquérir la connaissance de la véritable signification de l'ensemble de l'Univers. » (p. 28).

Les parties de l'ouvrage dans lesquelles l'auteur traite de ces questions ne sont pas les moins curieuses ; car il paraît porté à croire à une véritable science de l'astrologie, mais il observe toutefois qu'il faudrait remonter jusqu'aux prêtres de la Chaldée pour la retrouver.

L'explication qu'il donne des dénominations de quelques constellations célestes est fort remarquable et ne s'accorde guères avec celle de Dupius et celle que M. de Ring a donnée dans cette *Revue*. Voici ce qu'il en dit :

« Pour ce qui concerne les *signes célestes*, il ne faut pas croire que l'antiquité ait été chercher ces figures dans les cieux pour s'en composer une histoire ici-bas ; elle a rassemblé au contraire sous ces

(1) *Bereschith rabba in Genes.*, xv, 5.

Digitized by Google

symboles les traits principaux de la révélation, ainsi que les époques principales de l'histoire, et n'a fait que les transcrire dans le livre du ciel. C'est ainsi qu'on voit dans le firmament *Hercule* posant son pied sur la tête du *Dragon* dans la région du Nord, figurer constamment aux yeux des habitants de la terre le futur vainqueur du Serpent, et chargé ainsi de rappeler sans cesse à leur souvenir l'antique promesse. Le héros céleste se montre sous une autre forme comme *Ophuichos* ou *porteur de serpent*, avec la vipère dardant sa langue vénimeuse; à côté de lui se range en outre *Persée*, le céleste champion de la lumière contre le pouvoir des puissances des ténèbres; la tête de Gorgone dans la main, il lève, *le Michaël*, le glaive étincelant dans la hauteur des cieux pour la libération d'*Andromède*, cette figure de l'âme encore captive dans les liens du corps, menacée par la gueule dévorante de la mort, afin de la préserver du dragon de l'abîme. »

« C'est là de l'histoire symbolique encore dans son fond; mais on trouve aussi les événements de l'histoire primitive écrits dans les astres de la manière la plus expressive, et de telle façon qu'on ne saurait jamais donner une explication satisfaisante de ces signes célestes, en partant du seul point de vue de la nature. Si nous prenons, par exemple, un fait d'histoire universelle, comme le déluge, on le voit rappelé à l'éternel souvenir des hommes dans l'hémisphère méridional par la constellation d'*Argo* ou de l'*Arche*, formée par la réunion d'un grand nombre d'étoiles. Derrière elle se trouve le *Nauarque* ou le pilote, par conséquent *Noé* ou quelque nom qu'on lui voie donner chez les différents peuples. Tout autour coule l'*Eridan*, le fleuve du Temps, qui s'échappe de l'urne du *Verseau*. Dans son voisinage serpente le *Dragon*, et au-dessus de lui l'on voit le *Corbeau;* à côté le *calice* ou la *coupe*, qui par conséquent figure la coupe du vin et aussi celle du péché de notre second ancêtre, à l'usage abusif de laquelle se rattache en même temps la faute d'un de ses fils. La *colombe* ne manque pas non plus, elle qui porte dans son bec le rameau de la paix. Comme souvenir, on voit au milieu l'*autel* destiné à rappeler celui qui servit au patriarche à faire son sacrifice. Ainsi se groupent autour de la constellation d'Argo tous les signes célestes qui furent destinés à figurer le déluge dans l'histoire. » (p. 28-29.)

— « Qu'on cesse donc de vouloir représenter les religions mytho-

Digitized by Google

logiques comme de pures inventions du Démon. L'adoration divine s'accomplit de différentes manières ; seulement les yeux des faibles mortels s'en tinrent aux simples reflets de la lumière éternelle, et c'est avec eux seuls que les Païens se guidèrent dans la nuit qui leur cachait Dieu, puisque la vraie lumière n'était pas à leur portée, et que la souveraine puissance de Dieu sur la nature ne leur était pas connue dans sa plénitude. » (p. 30.)

L'auteur va plus loin, il ajoute :

« La nature, considérée au point de vue de la religion, n'est pas sans avoir une certaine signification. Non seulement nous nous complaisons dans toutes ces allégories du Soleil, ces figures tirées de la vie de la nature, mais nous allons même plus loin pour pénétrer au fond de la vérité, et nous professons ouvertement notre croyance à un *Evangile dans la nature*..... Le christianisme, outre sa base inébranlable qui lui vient d'en haut, repose sur les mêmes principes *naturels*, *intellectuels* et *historiques* qui forme la substance de toutes les religions symboliques. Quiconque ne connaît pas la religion de la Nature des païens et notamment leurs cosmogonies, ne saurait avoir une idée suffisante de l'histoire du Christ. L'enseignement de l'Eglise sur la rédemption et les sacrements ne s'éclaire pas moins quand on le compare avec le culte des mystères. Et pour ce qui regarde la *vie des peuples* leur séparation est liée à la perturbation occasionnée dans le pays de Sennaar [1] par la confusion des religions et des langues et devra nécessairement retrouver dans le Christ son unité. — *Dans la vie du Sauveur du monde se réfléchissent par conséquent le ciel et la terre.* » (P. 31).

« Le Christ est l'expression la plus haute et la plus réelle de la pensée fondamentale de toutes les mythologies ; c'est lui qui nous apparaît non seulement dans le miroir de la nature et de l'intelligence, mais encore dans le cours de l'histoire ; sa figure se réfléchit partout, sans qu'on puisse dire que sa manifestation soit épuisée dans l'une ou l'autre de ces régions..... L'idée de l'Incarnatin et de la Rédemption est une idée originelle, qu'on trouve invariablement au fond de la conscience de toutes les nations, et à cause de cela l'idée la plus élevée, l'idée par excellence, qui ressort avec éclat de toutes les mythologies. Tout comme l'univers forme un tout harmonique et que

---

[1] Ou *Schinéar*, comme dit l'auteur avec les Orientaux.

Digitized by Google

les corps célestes sont entraînés dans des carrières déterminées, ainsi la conscience de l'humanité obéit à une marche *objective* et développa de la sorte ces vérités universelles qui ne trouvèrent leur valeur *subjective* que plus tard dans le Christ. Si nous n'en avions pas d'autre preuve, nous la trouverions dans *cette série de figures prophétiques du Sauveur* qui prirent leur origine dans l'esprit des peuples, toutes douées de la même puissance divine, et dont l'image planant sur le temps et l'espace, sans aucun accord préconçu, se remontre toujours avec les mêmes couleurs lumineuses..... Nous retournons par conséquent la supposition avancée naguère, que toute religion est de la mythologie, et déclarons au contraire *que toute mythologie est de la religion*, et aboutit au Christ. Car il n'est pas venu pour changer les lois de la nature et de l'intelligence, et par conséquent la symbolique chrétienne ne saurait être différente au fond de la païenne. Les Pères de l'Eglise, Saint Clément, Origène, Saint Justin, et en partie Saint Augustin; tout comme plus tard Boëce se sentirent, dès les premiers siècles, appelés à placer le christianisme dans un rapport scientifique avec la philosophie et les religions antérieures, et le temps actuel, qui a ignoré ce fait, a vu s'élever la prétention de faire passer le Christ pour une invention mythologique précisément en punition de ce qu'il a tardé trop longtemps de faire la conquête scientifique de la mythologie pour le christianisme. » (p. 34-35).

— « La connaissance des religions anté-chrétiennes forme le complément nécessaire de la théologie. Qui croirait, par exemple, que ce qui constitue le point central du paganisme, c'est le sacrifice sous la forme eucharistique? Sans la mythologie on ne saurait comprendre l'histoire des hérésies, parce qu'en elles se montre précisément l'attachement des païens à leurs croyances nationales. » (p. 37).

Mais d'après le Dr Sepp, les théologiens ne sont pas les seuls coupables; il s'en prend également aux Universités. « Depuis trop longtemps, dit-il, les institutions de l'enseignement supérieur ont dévié de leur destination primitive, qui consistait dans la mission de servir de médiatrices entre la foi et la science, entre l'ancien monde et le nouveau, car *l'enseignement philosophique* ne se voue qu'à la littérature classique exclusivement, et même dans cette direction restreinte, il comprend fort peu l'antiquité; la *théologie* au contraire néglige complètement la connaissance du monde ancien; et de cette manière toutes les deux se trouvent placées l'une vis-à-vis de l'autre comme

Digitized by Google

des étrangères et des ennemies inconciliables. Il était fondé ce cri d'alarme qui est venu retentir naguère de la France de ce côté-ci du Rhin contre cet humanisme obscurantiste, lorsque l'abbé Gaume, dans son livre, « *Le ver rongeur de notre temps*, » s'éleva plein de ressentiment contre l'étude démesurément prédominante des auteurs anciens et l'éducation païenne de la jeunesse actuelle, et prononça son anathème contre elles. Toutefois c'est une entreprise digne et noble que d'étudier le paganisme d'une manière approfondie et de ramener aussi cette branche des sciences à des principes chrétiens. » (p. 39).

— « C'est Origène qui, comme on sait, formula le premier la pensée que la philosophie païenne ou la mythologie devait être considérée comme une école préliminaire du christianisme, et que les hérésiarques ne tombaient dans leurs erreurs que faute de connaître la vérité dans son ensemble et par suite de la partialité dans leur point de vue. On pourrait faire le même reproche aux mythologues de notre temps ; ils n'arrivent jamais au but, les uns parce que comme *Voss* dans ses *Lettres mythologiques* contre *Creuzer*, ou *Lobeck* dans l'*Aglaophamos*, ils n'examinent l'hellénisme qu'au point de vue rationaliste et qu'ils se sauvent avec leurs abstractions dans la région des idées, ce qui arrive aussi à *Hermann*, auteur d'ailleurs recommandable ; ils vont justement regarder comme une imagination étrangère et une dégénérescence subséquente ce qu'il y a de plus essentiel dans la religion, l'idée du culte et du sacrifice : le dernier refuse même aux sacrifices le caractère expiatoire : les autres, comme *Meiners*, *Nork*, *Ghillang*, etc., regardent le mosaïsme et le christianisme comme également superstitieux et les rangent même parmi les religions mythologiques, et sont ainsi loin de considérer le Christ comme la fin véritable des temps anciens et la pierre fondamentale des temps nouveaux, mais parce qu'on les laisse dire, ils ne causent pas un faible scandale. » (p. 40-41).

— « Une meilleure direction c'est celle qu'entre tous les philologues a commencé à prendre *de Lassaulx ;* c'est seulement par cette voie que la littérature classique trouvera à enrichir le christianisme de ses recherches. C'est ce qu'a déjà démontré avec surabondance *Lutterbeck*, dans son écrit sur la nécessité de donner à la philologie une direction plus scientifique. De Lasssaulx observe avec raison (1) que

(1) Dans son excellente *Dissertation sur l'étude de l'antiquité grecque et romaine.* (Note de l'auteur).

Digitized by Google

le culte religieux des Grecs et des Romains, qui est plus ancien que leur mythologie, renferme plus que ceux des autres peuples, des idées et des pratiques puisées dans la connaissance exacte de l'homme et de ses destinées, idées et pratiques que le christianisme a pu s'assimiler avec d'autant plus de droit et de fondement que l'Ecriture sainte déclare formellement que le divin fondateur du christianisme, qui est identique avec son enseignement, est aussi ancien et plus ancien même que le monde, lui qui, d'après les plans de la divine Providence, se trouve être au fond de tous les développements humains. Et dans le fait, si le *Logos* est depuis la création le médiateur entre Dieu et le monde, et si l'homme a été créé à son image, tout ce qui est purement humain est aussi à ce titre vraiment chrétien, et l'Eglise en se l'appropriant ne fait que reprendre sa proprieté, c'est-à-dire sa croyance répandue au milieu des nations. » (p. 41).

— « On commence à revenir à d'autres idées. Que la négation du christianisme ait épuisé sa force, et que cette pensée de Bacon : *Scientia obita tractata à Deo removet, penitus exhausta ad eum reducit*, doit aussi se réaliser successivement dans sa seconde moitié, c'est ce que démontre l'aveu fait naguère publiquement par un homme tel que *Drederlein, au sein du congrès philologique d'Erlangen* (1851), qu'il est impossible d'aller plus loin dans la voie suivie actuellement, et que, pour le bien du siècle, il faut que l'éducation scientifique revienne au point de vue chrétien. » (p. 42).

Le Dr Sepp observe d'ailleurs que ces études apportent un secours puissant à la théologie : « Ce n'est que par la connaissance approfondie de la vie intellectuelle, religieuse et morale des divers peuples que les Evangiles eux-mêmes peuvent être élucidés complètement. Déjà depuis trop longtemps le divin Osiris dort renfermé dans *le livre*, (1) le Dieu vivant est cloué dans la boîte enfermée dans la tige de bruyère, qui depuis s'est garnie de feuilles et couverte de fleurs, et est devenue ainsi une puissante végétation païenne..... Le véritable contenu du livre est demeuré caché, et après plus de trois cents ans d'efforts, la science herméneutique semble être entièrement lignifiée et ossifiée. Il serait temps qu'elle revînt à la vie !..... La vérité seule est forte d'ailleurs, les apparences au contraire sont fuyantes et indé-

(1) L'auteur dit métaphoriquement ἐν Β βλῳ, par allusion à une circonstance du mythe égyptien, dont ce passage tout entier n'est qu'une allégorie.

Digitized by Google

terminées, plus elles s'éloignent de la lumière. C'est pour cela qu'on évite le domaine de la théologie païenne, et qu'on se meut plus volontiers dans un cercle plus restreint, et cela avec d'autant plus de facilité que les âmes faibles qui, suivant la parole de l'apôtre, ne supportent que le lait des enfants, pourraient se formaliser de recherches semblables.

« Cependant les exigences sont plus grandes que jamais, et le scandale donné par des adversaires non combattus va trop en augmentant pour que notre entreprise ne nous paraisse pas justifiée, et dussions-nous avoir employé par-ci par-là quelque pierre friable pour combler des vides, la construction de l'ensemble de l'édifice n'en demeurera pas moins inébranlable. » (p. 43).

Un aperçu et des extraits du corps même de l'ouvrage du savant professeur de l'Université de Munich, prouveront qu'il a raison d'avoir la conviction de la justesse et de la solidité de son œuvre si profondément conçue et si magistralement exécutée.

J. FESSENMAYER,
pharmacien à Neuf-Brisach.

BIBLIOGRAPHIE.

DER TABAK UND SEIN ANBAU, von *A. v. Babo* und *F. Hoffacker*, nebst einem Anhang über die Cultur und Behandlung des Tabaks in Holland, von *Ph. Schwab*. (Mit 14 lith. Tafeln und einer Karte). Karlsruhe, Herder'sche Buchhandlung.

LE TABAC ET SA CULTURE, par *A. de Babo et F. Hoffacker*, suivi d'un appendice sur la Culture et le traitement du Tabac en Hollande, par *Ph. Schwab*. — (Avec 14 planches lithograhiées et une carte).

La littérature agricole de la France, qui s'est tant enrichie depuis un quart de siècle, est encore extrêmement pauvre en travaux sur la culture du tabac; ça et là un petit article jeté en passant dans les traités d'agriculture, voilà tout; mais d'ouvrage *ex professo*, point. Car il

Digitized by Google

n'est pas possible d'appeler ainsi un mémoire publié en 1850, par feu Richard Hürstel, dans l'annuaire du Bas-Rhin et tiré à part à un petit nombre d'exemplaires; d'ailleurs ce travail, qui ne manque pas de mérite, n'est lui-même qu'un extrait traduit d'un ouvrage allemand. Cette absence complète de traités spéciaux sur la culture du tabac en France s'explique naturellement par l'existence du monopole, qui circonscrit cette culture dans un petit nombre de départements (actuellement il y en a 12), et qui limite ainsi le nombre des lecteurs au point de rendre impossible toute publication de ce genre par voie de librairie. L'Allemagne, par contre, possède un grand nombre d'ouvrages sur cette matière, à la tête desquels nous n'hésitons pas à placer celui dont nous allons donner une analyse aux lecteurs de la *Revue d'Alsace*.

Le livre de MM. de Babo et Hoffacker comprend 5 divisions (subdivisées en chapitres) et un appendice. Jetons-y un rapide coup d'œil.

1re Division. Histoire de l'introduction et de la culture du tabac en Europe.

Cette partie sera lue avec intérêt par tout le monde, même par ceux qui ne plantent pas. Elle ne comporte aucune analyse.

2e division. C'est la partie scientifique de l'ouvrage; elle comprend toutes les données botaniques, chimiques et physiques qui se rapportent à cette culture. Dans la description botanique nous trouvons confirmée une opinion à laquelle nous avons été conduit depuis long-temps par l'examen d'un grand nombre d'échantillons de diverses provenances, à savoir, que toutes les formes de Nicotiane cultivées appartiennent à l'une des trois espèces suivantes: *Nicotiana macrophylla*, — *N. Tabacum*, — *N. rustica*. La première est la plus cultivée en Alsace, sous les noms de *Maryland* et de *Paraguay*; la seconde, moins répandue, est le tabac de *Virginie*; la troisième, complètement abandonnée en France, était connue sous le nom de tabac du *Brésil*; on ne la cultive plus guères que dans le Palatinat comme *tabac de Violette*.

Suit la description des principales variétés de ces trois espèces, etc. Cette division du livre est, en général, très-bien faite.

3e division. Semis, soins à donner aux plantes sur couche; plantation, soins à donner aux pieds plantés; récolte; séchage, etc.

En France ce sont les employés de l'administration qui guident les planteurs dans leurs travaux; ces pratiques varient nécessairement d'après les localités. Néanmoins, il est certain qu'il existe une série de régles générales applicables partout, et il serait très utile que l'admini-

Digitized by Google

stration mit à la disposition des planteurs une espèce de *vade mecum* résumant ces règles. Les hommes capables de faire un semblable travail ne manquent pas parmi les fonctionnaires. (1)

Une analyse détaillée de cette division nous ferait trop sortir de notre cadre ; il nous suffira de dire que cette partie est traitée de main de maître et que tous ceux qui s'occupent de la culture du tabac la liront avec fruit.

4e division. Fabrication. Les auteurs ne traitent cette question qu'accessoirement ; elle n'a d'ailleurs aucun intérêt pour nous, l'Etat étant seul fabricant de tabac. En Allemagne tout le monde peut fabriquer et chaque fabricant a ses petits secrets, qui consistent principalement dans la composition des sauces. Nous recommandons comme échantillon celle décrite page 149 ; elle nous rappelle une charge que nous avons entendu chanter par Hoffmann « les remèdes les plus simples sont les meilleurs. » On sait que ces remèdes, prétendus simples, se composent d'une infinité de substances des plus hétéroclites ; il en est de même de cette sauce. Ces salmigondis ont cependant leur avantage : c'est qu'on peut employer des feuilles de choux aussi bien que des feuilles de tabac.

Nous savons de bonne source que la fabrication française a depuis longtemps expulsé toutes ces vieilleries.

5e division. Celle-ci est spécialement destinée au commerce. Les auteurs y passent en revue tout ce qui concerne la production, la consommation, l'exportation et l'importation de tous les pays, dès l'époque où le tabac a commencé à jouer un rôle. C'est à cette division que se rapporte la carte qui accompagne l'ouvrage. Cette carte est très intéressante ; elle indique la distribution géographique de la culture du tabac sur les deux hémisphères, avec les lignes isothermes (température moyenne de l'année), et isothères (température moyenne de l'été), les principaux centres de production, les routes suivies par le commerce et la navigation, etc. Page 166 MM. de Babo et Hoffacker ont l'air de blâmer le monopole du tabac en France. Nous ferons observer à ces MM. que personne chez nous ne se plaint de l'institution établie par le décrèt du 29 décembre 1810, au contraire, le monopole du tabac n'est plus considéré que comme un impôt volontaire, — impôt de la meilleure

(1) Un de nos amis, M. Mourgues, contrôleur de culture à Souillac (Lot), vient de remporter une médaille d'or à la Société centrale d'agriculture pour un traité de culture du tabac.

Digitized by Google

espèce. Il serait à désirer que tout le budget pût être couvert par des revenus de cette nature.

L'appendice, qui ne prend que 17 pages bien substantielles, n'est pas la partie la moins utile et la moins intéressante du livre. L'idéal de l'art agricole, c'est la culture maraîchère ; plus une agriculture se rapproche des pratiques de l'art du maraîcher ; plus elle peut se considérer comme parfaite. Or il résulte des documents fournis par M. Schwab, qu'en Hollande le tabac est traité et soigné absolument comme une plante potagère : donc c'est dans ce pays qu'il faut chercher le modèle le plus perfectionné de la culture du tabac. Grâces soient rendues à M. Schwab de nous l'avoir fait connaître.

Les 14 planches, assez bien faites, représentent les différentes espèces de tabac, la disposition des couches, les méthodes de plantation et de dessication, la construction des fanoirs et des séchoirs, etc. Les 3 dernières sont exclusivement consacrées à la Hollande. Mais pourquoi les auteurs n'ont-ils pas ajouté une table explicative des figures ? Cette petite addition aurait beaucoup ajouté au mérite de leur ouvrage.

En résumé, nous recommandons vivement cette publication aux planteurs de tabac de l'Alsace, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à un titre quelconque à cette plante commerciale, mais spécialement à ceux de MM. les fonctionnaires de l'administration qui savent la langue allemande. Tous y puiseront des données intéressantes, des faits et des renseignements utiles.

NAPOLÉON NICKLÈS.

Digitized by Google

UNE EXÉCUTION SOUS LA TERREUR.

FRAGMENT D'HISTOIRE LOCALE DE LA RÉVOLUTION.

Suite et fin (*).

Trois heures sonnaient à l'horloge de l'église St-Georges, devenue le temple de la Raison. La longue place du Marché-aux-choux était couverte de monde. Le temps était froid, mais un vif rayon de soleil éclairait la scène : sur le centre de la place, en face de la grande grille du Pavillon, s'élevait une plate-forme formée de madriers disposés en travers d'un long charriot. A l'une des extrémités était dressée une échelle ; au milieu du plateau s'élevait l'instrument du supplice avec ses poteaux verticaux entre lesquels on voyait reluire la hache. L'un des deux hommes au bonnet rouge de la veille était debout, les bras croisés, sur l'estrade, semblant attendre ; l'autre était sur le pavé au bas de l'échelle. Le détachement de l'armée révolutionnaire stationnait en bataille devant l'échaffaud, l'arme au pied, pendant que des gendarmes à cheval, et quelques soldats tirés du corps-de-garde du Pavillon, retenaient à distance la foule, qu'une curiosité inquiète et troublée poussait sans cesse vers l'objet étrange et funeste qui semblait l'attirer, et qu'elle voyait pour la première fois. Aux fenêtres du bâtiment qui est aujourd'hui le Palais-de-Justice, et qui était alors le collège, on apercevait le maire, les officiers municipaux et le greffier du tribunal révolutionnaire.

Un bruit de chevaux se fit entendre dans la direction de la rue du Sel, et on vit arriver, à la tête d'une brigade de gendarmerie, le commissaire civil, monté sur un cheval blanc, couvert de ses insignes, et s'avançant au pas à travers les flots de spectateurs dont les rangs s'ouvrirent sur le passage de la sinistre cavalcade. Au moment

(*) Voir les livraisons d'août et de septembre, pages 353 et 385.

Digitized by Google

où elle s'arrêtait devant l'instrument de mort, un mouvement d'ondulation traversa la foule de bout en bout : un piquet de soldats et de gendarmes débouchait sur la place par l'autre extrémité, et l'on apercevait, marchant entre les rangs, les deux malheureux condamnés, attachés l'un à l'autre par une chaîne, la tête inclinée, les épaules couvertes d'une capote de paysan, grelottants, hébétés, ahuris sous les douloureux regards qui de toute direction convergeaient sur eux. A leurs mains jointes sur lesquelles se tordait un chapelet, au mouvement de leurs lèvres, on devinait qu'ils priaient; mais nul prêtre n'était là pour leur prodiguer les suprêmes consolations de la religion. On entendait des cris aigus de femmes, se mêlant au commandement militaire, et au murmure confus et prolongé des spectateurs. Tout-à-coup le silence se fit. L'un des deux hommes apparut sur la plate-forme aux mains des bourreaux qui s'efforçaient de le dépouiller de ses vêtements. On le vit s'arracher brusquement de leur étreinte, enlever son chapeau de sa tête et le lancer dans la foule, ôter vivement son habit et sa cravate, les jeter sur les planches et les fouler sous ses pieds, puis les exécuteurs s'emparer de lui de nouveau, le lier et le pousser vers la bascule. Au même instant, la planche s'abattit et la hache descendit d'un mouvement rapide, puis s'arrêta avec un bruit sourd. Alors l'un des exécuteurs se baissa, et se redressant aussitôt, parut au bord de l'estrade, le bras étendu, tenant suspendue par la chevelure une tête sanglante et défigurée. Le frisson de pitié et d'horreur qui passa sur la foule à ce lamentable spectacle n'était pas encore calmé que déjà la seconde victime avait cessé de vivre. Le murmure comprimé un moment sous la poignante étreinte de la douleur commune, se releva plus intense; l'assemblée s'agita en sens divers. Schneider, qui, immobile sur la selle, avait suivi du regard cette épouvantable exhibition, se dressant alors sur ses étriers, se découvrit, agita son chapeau empanaché, et cria d'une voix retentissante : «Vive la République ! périssent ainsi tous ses ennemis ! » Puis faisant sentir l'éperon à son cheval, il s'éloigna rapidement suivi de son escorte. Le sacrifice était consommé. Il ne restait sur le théâtre de cette lugubre scène que deux cadavres, que des ouvriers se hâtaient de clouer dans des bières à l'avance préparées. (13)

Une heure plus tard, les deux chaises de poste arrivées la veille, roulaient de nouveau sur la route de Schlestadt à Barr. Schneider était silencieux et rêveur; sans doute sa pensée flottait entre le sombre

Digitized by Google

drame sur lequel le rideau venait de tomber, et l'avenir incertain qui l'attendait à Strasbourg au milieu de ses ennemis. Peut-être aussi, entre les noirs soucis qui de ces points opposés venaient peser sur son front, se dressait la gracieuse image de Sarah Stamm, de la femme aimée à laquelle il allait s'unir, unique coin de l'horizon qui ne lui renvoyât pas la haine, l'horreur et la menace, ses compagnes assidues dans l'effroyable carrière où il marchait. Le présent du moins lui appartenait; il allait le saisir, et chaque tour de la roue rapide qui l'emportait, l'en rapprochait.

En arrivant à Epfig, il trouva la famille Stamm, qui, selon son désir, s'était portée à sa rencontre. Après avoir de nouveau expliqué à sa fiancée les motifs qui l'avaient décidé à hâter leur union, il exprima son vœu avec un accent qui n'admettait point de réplique, et les voitures arrivèrent à nuit close devant la maison de la vallée que la famille habitait, et où le mariage civil devait être célébré. (14)

Dans la soirée même, les nouveaux époux reçurent la visite du chef de la garde nationale à cheval, Mœrlen, qui les informa que désirant leur faire honneur, les cavaliers sous ses ordres avaient résolu de les escorter le lendemain jusqu'à Strasbourg, et qu'il se proposait de marcher à leur tête. Le commissaire civil déclina énergiquement cette politesse, alléguant que cette fois il ne voyagerait pas comme fonctionnaire public, mais comme un simple citoyen, et n'avait dès lors pas besoin d'escorte. Mais l'officier insista, et dit en se retirant : « Que tu le veuilles ou non, cela sera, car nous voulons demain assister à ton banquet de nôces. » Cette persistante obséquiosité allait entraîner pour le commissaire civil des conséquences fatales.

Le lendemain vingt-quatre frimaire, le président, les juges et le greffier du tribunal quittèrent Barr de bonne heure. Schneider, qui avait à terminer quelques préparatifs, ne pût suivre immédiatement ses collègues. Il partit enfin vers neuf heures dans une sorte de coche attelé de six chevaux de poste, emmenant avec lui Sarah, ses parents et sa jeune sœur, et quelques amis, en tout huit personnes. La voiture était chargée de bagages et de meubles, et ne ressemblait à rien moins qu'à un char triomphal. En arrivant à Entzheim, petite commune à quelques kilomètres de Strasbourg, les voyageurs aperçurent rangés sur le bas côté de la route environ vingt cavaliers, commandés par un officier qui s'avança aussitôt vers la voiture. Cette cavalerie était la garde nationale de Barr qui, réalisant le projet annoncé la veille par

Digitized by Google

son chef, et éludant les refus du commissaire civil, avait pris les devants et s'obstinait à lui faire escorte. On était désormais trop près du terme pour renvoyer chez eux ces opiniâtres courtisans. On les laissa faire, et la voiture et les cavaliers se remirent en mouvement.

Au moment où ce cortége arrivait à la porte Blanche à Strasbourg, la sentinelle apercevant une troupe à cheval en uniforme, précédée de trompettes, et le sabre à la main, appela aux armes. Le poste sortit, le tambour battit aux champs, les deux troupes s'adressèrent le salut militaire; mais cette démonstration n'avait nullement pour objet les voyageurs placés dans la voiture qui passèrent fort probablement sans être reconnus. Après avoir franchi la porte, le cortége s'engagea dans la longue rue du Faubourg-Blanc, puis dans celle du Vieux-Marché-aux-Vins, et s'arrêta devant l'hôtel de la Prévôté de Saint-Pierre-le-Jeune, aujourd'hui la maison Kastner; c'est là qu'était la demeure du commissaire civil. Il était alors midi.

Schneider avait à peine touché le pavé de la ville que déjà ses ennemis étaient instruits de son arrivée. Leurs agents les avaient informés avec soin de ce qui s'était passé à Barr, à Epfig, à Schlestadt; ils avaient connaissance des appels indiscrets adressés par Schneider au concours des Jacobins du dehors pour combattre au club de Strasbourg l'influence dominatrice du parti français, et des menaces proférées par lui contre les chefs de ce parti. Leurs résolutions étaient arrêtées, et Schneider était désormais en leur pouvoir. Seulement il n'était pas possible de mettre la main sur l'homme placé dans une position si éminente, sans l'ordre formel et écrit des représentants. Saint-Just et Lebas étaient absents, et ne devaient revenir que tard dans la soirée. On se rendit chez les deux autres commissaires, Baudot et Lacoste, pour obtenir l'ordre d'arrestation; ceux-ci, tout en donnant pleine approbation à la mesure, alléguèrent la spécialité de leur mission, et refusèrent leur signature. Il fallut attendre. L'on comptait bien d'ailleurs que Schneider n'aurait pas la pensée de déserter la fête à laquelle il avait convié ses amis, et d'abandonner sa femme, pour se soustraire à un péril qu'il ignorait évidemment, puisqu'il était venu s'y livrer de lui-même. On attendit.

Saint-Just et son collègue revinrent dans la soirée, et aussitôt le maire, Téterel, Mainoni, Delâtre et quelques autres se rendirent près d'eux. Tout le monde était d'accord pour l'arrestation. A cet égard les documents de l'époque ne laissent place à aucun doute; le

Digitized by Google

discours de Monnet prononcé au club, le 21 floréal, sur la conjuration de l'étranger, le dénonce comme un conspirateur dont toutes les mesures étaient prises pour éclater, au moment où la main du pouvoir le saisissait. La seule difficulté était de s'appuyer sur un fait assez grave pour justifier un acte violent, et en même temps suffisamment personnel à Schneider, pour que l'on ne pût croire qu'en le frappant, c'était la démocratie locale elle-même que l'on voulait frapper. Ce fait venait de se produire, et Saint-Just en saisit sur-le-champ le merveilleux à propos. Dès qu'il eut entendu les détails du retour du commissaire civil, de l'escorte des cavaliers de Barr, des six chevaux traînant la voiture, de la prise d'armes du poste de la Porte-Blanche, de l'illumination des rues de Schlestadt, dont l'inspecteur Zitzenser avait rendu compte, il fit le geste d'un homme qu'un trait de lumière vient d'éclairer, et faisant signe à son secrétaire, Gatteau, de se disposer à écrire, il lui dicta l'ordre suivant :

« Les représentants du peuple, envoyés extraordinairement aux « armées du Rhin et de la Moselle, informés que Schneider, accusa- « teur près le tribunal révolutionnaire, ci-devant prêtre et né sujet « de l'empereur, s'est présenté aujourd'hui dans Strasbourg, avec « un faste insolent, traîné par six chevaux et environné de gardes le « sabre nu.

« Arrêtent que le dit Schneider sera exposé demain, depuis dix « heures du matin jusqu'à deux heures après-midi, sur l'échaffaud de « la guillotine à la vue du peuple, pour expier l'insulte faite aux « mœurs de la République naissante, et sera ensuite conduit de brigade « en brigade au comité de salut public de la Convention nationale.

« Le commandant de la place est chargé de l'exécution du présent « arrêté, et en rendra compte demain à trois heures après midi.

« A Strasbourg, 24e frimaire, l'an 2 de la République française « une et indivisible. »

Il signa sans la plus petite hésitation, fit appeler son collègue Lebas, qui signa de même, et remettant le papier plié à Monnet, il lui dit : « Allez trouver Dièche avec cela. Bonne chance, et bonne nuit. » Les conjurés se retirèrent pleins de joie. La proie ne pouvait désormais leur échapper.

A l'heure où cette scène mystérieuse se passait dans l'appartement des deux représentants, la demeure du commissaire civil retentissait de bruits et de chants. Les amis de Schneider étaient réunis chez lui

Digitized by Google

à une collation dont Sarah faisait les honneurs. Les juges du tribunal, les frères Edelmann, le cordonnier Jung, l'adjudant de place Massé, les prêtres allemands Daum, Clauer, Vogt, le Holsteinois Buttenschœn, le Wurtembergeois Frédéric Cotta, Neumann, Anstædt, curé constitutionnel de Schnersheim, le teinturier Plarr, confondus avec les gardes nationaux de Barr, et les membres de la famille Stamm, choquaient gaîment leurs verres et échangeaient leurs toasts tumultueux au long avenir des nouveaux époux. Schneider lui-même que ces ardentes protestations de dévouement arrachaient aux sombres préoccupations qui l'assiégeaient, s'était laissé entraîner à la gaîté de ses hôtes. Peut-être comptait-il, en les voyant, les bras qui s'armeraient pour sa défense au jour du danger. Mais ce danger, dans sa pensée, ne pouvait être prochain. Après quelques jours consacrés aux joies intimes de l'hyménée, il s'occuperait d'assurer sa position par la ruine de ses ennemis. Pour frapper des coups sûrs et décisifs, il fallait le temps de la réflexion et le calme de l'esprit. L'heure ne paraissait pas venue encore. (15)

Mais une autre heure, l'heure terrible et suprême du châtiment accourait d'un vol rapide; la justice éternelle s'appesantissait enfin sur cette tête coupable, et allait la frapper au seuil de l'alcove nuptiale, au sortir des ivresses d'un banquet. A peine les derniers chants avaient-ils cessé, à peine les derniers convives s'étaient-ils retirés, qu'une voiture, suivie d'un piquet de gendarmes à cheval, s'arrêtait au coup de minuit devant la maison habitée par le commissaire civil. Un officier supérieur et un commissaire de police en descendirent, et quatre hommes de l'escorte, mettant pied à terre, débouclèrent leurs carabines suspendues à l'arçon de leurs selles et se disposèrent à les suivre. La porte extérieure de la maison investie était ouverte et leur livra passage; ils montèrent en silence; parvenus sur le palier, une porte s'ouvrit, et un homme en déshabillé de nuit, portant une bougie allumée, parut sur le seuil. C'était l'accusateur public lui-même. L'officier de police s'approchant aussitôt, lui exhiba un ordre d'arrestation signé du général Dièche, agissant au nom des représentants, et l'invita à le suivre sans délai. Schneider parut foudroyé. Le moment fatal était donc venu! et il n'avait su ni le détourner, ni le prévenir! et il n'y avait pas à songer à une résistance! Il entra chez Sarah, lui dit qu'un ordre inattendu des représentants l'appelait près d'eux, qu'il serait peut-être absent quelques jours; puis prenant sur un meuble

Digitized by Google

quelques vêtements indispensables pour la nuit, il se remit entre les mains des agents. S'approchant alors de l'officier couvert d'un manteau, et qui avait gardé le silence, il lui demanda où on le conduisait : « Aux Ponts-couverts » lui fut-il répondu. Il tressaillit en reconnaissant la voix du général lui-même. « Aux Ponts-couverts, s'écria-t-il, « et c'est toi qui viens m'y conduire. Alors je suis perdu. C'est Monnet « qui a fait cela ; j'aurais dû le prévoir; mais son tour viendra aussi. » Il se laissa conduire à la voiture et y monta avec ses deux conducteurs. La voiture roula aussitôt dans la nuit obscure, entourée et suivie de l'escorte, et s'arrêta au pied d'une de ces tours qui faisaient partie de l'ancienne enceinte de la ville, au point où l'Ill y fait son entrée, et qui servent aujourd'hui de prison militaire. C'est là, dans un des cabanons inférieurs du sombre édifice, que le prisonnier fut déposé, et dût attendre, dans les poignantes angoisses du sentiment de sa chûte et de sa ruine, le sort que lui réservaient ses ennemis triomphants.

Il faisait nuit encore le matin du 25 frimaire, que déjà de maison en maison, d'oreille en oreille, circulait avec une rapidité électrique une nouvelle qui semblait un rêve absurde, tant elle était invraisemblable. « Schneider est arrêté, Schneider est aux Ponts-couverts, « Schneider sera exposé ce matin même sur la guillotine. » Qu'était-il donc arrivé? par quel étrange retour de la destinée le terrible fonctionnaire qui la veille encore commandait en maître du haut de l'échaffaud, allait-il y prendre la place de ses victimes? la contre-révolution était-elle accomplie? le drapeau blanc relevé, flottait-il sur les Tuileries? Nul ne le savait, mais on courait effaré à ce spectacle inoui. La spacieuse place d'Armes, les rues qui la séparent des Ponts-couverts, étaient inondées des flots d'un peuple avide de voir et d'entendre, et doutant encore de la vérité.

Cependant le doute n'était plus possible à l'aspect de la place sur laquelle stationnaient sous les armes un corps nombreux de troupes à pied et à cheval, et plusieurs canons mis en batterie le long du batiment de l'état-major. Ce déploiement inusité, que l'on disait destiné à protéger le prisonnier contre les colères populaires, avait en réalité un autre but. L'on craignait un mouvement excité en sa faveur par ses amis et ses partisans, et les représentants avaient à tout évènement ordonné cette mesure de précaution.

Il était près de midi, quand de lointaines clameurs se rapprochant

Digitized by Google

de moment en moment, annoncèrent l'arrivée du prisonnier. Une voiture fermée, escortée par la force publique, saluée sur son passage par des cris et des huées, fendant la foule, et pénétrant dans l'enceinte formée par les rangs des soldats, s'arrêta au pied de l'échaffaud, alors en permanence à l'endroit où s'élève aujourd'hui la statue de Kléber. Un homme en descendit, c'était Schneider. Il portait sous sa houpelande l'uniforme de la garde nationale; sa tête était couverte d'un grossier bonnet de laine à l'usage des charretiers, orné d'une cocarde. Ses cheveux noirs flottaient en désordre; son teint passait rapidement d'une pâleur livide à la coloration la plus vive; ses yeux lançaient des éclairs, et sa bouche contractée par un rictus étrange, semblait murmurer des paroles de haine et de défi à ses insulteurs. On le vit échanger quelques mots rapides avec un officier qui lui indiquait de la main l'échelle de l'échaffaud. Il croyait certainement à une exécution immédiate, car on l'entendit répéter plusieurs fois avec un accent de désespoir: « Mais je n'ai pas été condamné; je n'ai pas même été interrogé; que me veut-on?» Rassuré sans doute par les explications qu'il reçut, il se ravisa brusquement, et gravissant les marches d'un pas précipité, il parut tout-à-coup debout sur la plate-forme. Une acclamation immense mêlée à d'ironiques applaudissements s'éleva à son aspect. Il fit un geste, et jetant un coup-d'œil effaré sur le couteau suspendu au haut de la machine homicide, il s'avança jusqu'au bord de l'estrade dans l'intention évidente de parler au peuple. A cet instant des cris plus tumultueux éclatèrent au pied de l'appareil: « A bas l'uniforme! à bas l'habit « national! à bas la cocarde! » Il essaya quelques paroles aussitôt étouffées par des clameurs redoublées. Arrachant alors de ses épaules sa houpelande, il se dépouilla précipitamment du vêtement objet du tumulte, le lança avec fureur sur le sol, et se livra aux exécuteurs. Ceux-ci lui passèrent une sangle sur la poitrine et les bras, le bouclèrent fortement à l'un des jambages de l'instrument et l'abandonnèrent dans cette position. A l'instant une nuée de projectiles de toute espèce s'abattit sur le misérable. Plusieurs fois il fut atteint, mais il demeura immobile et muet sous cette tempête de deux heures, sans que la troupe fit une seule démonstration pour mettre fin à ce supplice.

Ce peuple qui se vengeait ainsi sur le tyran tombé, c'étaient les partisans des régimes antérieurs et des partis successivement abattus, le peuple des sections chassé de ses lieux de réunion, les citoyens

Digitized by Google

atteints par les condamnations extravagantes du tribunal, les familles des victimes immolées sur les échaffauds, ou gémissant dans les prisons. Ils croyaient venger leurs propres injures, et ne savaient pas qu'ils n'étaient en ce moment que les instruments de la haine d'autres tyrans non moins atroces et non moins odieux. Sans aucun doute Schneider leur avait fait bien du mal. Il avait payé d'une noire ingratitude leur généreuse hospitalité; il avait déversé sur eux le mépris et la calomnie; appelé sur leur malheureuse cité les suspicions et les rigueurs d'un pouvoir inexorable; il les avait blessés dans leur liberté, dans leur fortune et dans leur honneur; il avait répandu leur sang avec une sauvage barbarie. Mais c'est dans l'éclat de sa puissance qu'il eût fallu frapper le monstre au cœur. Cela eût été courageux et grand. Maintenant que la justice nationale l'avait saisi et enchaîné, il était trop tard. Il ne restait qu'une chose à faire : déposer la haine commune sur l'autel expiatoire, et léguer toutes les vengeances au pays qui prenait l'initiative du châtiment.

C'est au reste un fait digne d'être observé, que dans cette époque de passions implacables, de dévouements ardents, de mépris du péril et de la mort, aucun de ces hommes qui se baignaient dans le sang avec une sorte d'ivresse, n'ait été arrêté dans sa carrière de crimes par le bras vengeur et désespéré d'un meurtrier : Ni Carrier, l'exterminateur de Nantes; ni Fréron, le mitrailleur de Toulon; ni Collot, le sanguinaire démolisseur de Lyon; ni le féroce incendiaire d'Orange, Maignet; ni le prêtre cannibale d'Arras, Lebon; ni l'affreux procureur général de la guillotine, Fouquier-Tinville; ni les jurés assassins du tribunal révolutionnaire, ne virent diriger contre leur poitrine la pointe d'un couteau ou le canon d'un pistolet. Un seul bras osa s'armer du poignard libérateur, et ce bras fut celui d'une femme, de Charlotte Corday; et pourtant jamais époque de l'histoire des nations n'enfanta autant d'héroïsmes !

L'heure fixée pour le terme du supplice était arrivée; les exécuteurs vinrent détacher le patient; la voiture qui l'avait amené fut reconduite attelée de chevaux de poste au pied de l'estrade; un sous-officier de gendarmerie y fit monter le commissaire civil après lui avoir mis les fers aux pieds, et s'y plaça lui-même. Une brigade à cheval entoura l'équipage en agitant les sabres; au signal donné la voiture et l'escorte s'ébranlèrent aux cris de vive la République, poussés par les spectateurs, et disparurent au galop des chevaux

Digitized by Google

sous la voûte de la porte de Saverne. Le drame de Strasbourg était joué ; c'est à Paris qu'il allait continuer et finir.

Après six jours d'un pénible voyage, Schneider fut déposé dans la prison de l'Abbaye, où il dût attendre que le comité de salut public décidât de son sort. La Providence lui gardait, entre ces tristes murs, une rencontre qui dût lui paraître fatale, si le remords avait encore accès dans son cœur. L'infortuné Dietrich acquitté à Besançon, le 7 mars 1793, mais retenu dans les fers comme émigré, gémissait depuis trois mois dans ces mêmes lieux où le sort des révolutions venait de jeter sur la paille d'un cachot l'homme funeste qui, pour prix de sa protection et de ses bienfaits, avait lentement préparé sa ruine et dressé de ses mains l'instrument de son supplice. Quelles pensées durent agiter ces deux hommes dont la destinée avait été si fortement liée à celle de la ville qui les avait aimés et élevés, en se retrouvant dans cette prison, sombre antichambre de la mort ! Balayés tous deux par la même tempête, ils étaient venus échouer au même écueil ; mais l'un, sanctifié par ses vertus, transfiguré par le martyre, baigné des pieuses larmes de sa famille et de ses amis, l'autre écrasé sous la haine publique, broyé sous les outrages, et n'ayant à léguer à l'avenir que l'opprobre de ses actes et l'effroi de son nom. Hélas ! la hache révolutionnaire allait bientôt confondre, sur les planches du même échaffaud, le sang du juste et le sang du méchant. Le 8 nivose, Dietrich, déclaré coupable de manœuvres et d'intelligences criminelles avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, porta sa tête aux bourreaux. Le 1er germinal, Schneider parut à son tour devant le sanguinaire tribunal de Fouquier. Chose étrange ! son acte d'accusation le représentait comme le complice de ce même Dietrich qu'il avait poursuivi d'une haine si ardente. On l'accusait en outre d'excitations à la trahison, de concussions et d'abus de pouvoir. Il fut condamné. En entendant son arrêt il prononça ces seules paroles : « Vous ne pouviez faire aux ennemis de la République un plus grand « plaisir que de m'envoyer à la mort. »

Ainsi périt cet homme que les passions politiques entraînèrent si loin du but que semblaient lui marquer ses talents, son imagination poétique, sa puissante originalité, sa persévérante énergie. S'il est vrai de dire que les événements de l'époque où il vécut ont dû fortement contribuer à développer les mauvais instincts de sa nature, l'on ne peut nier que cette organisation ne fût merveilleusement adaptée

Digitized by Google

aux péripéties violentes de ces jours d'agitations et d'orages. Avait-il réellement des projets criminels, un but ambitieux, ainsi que ses ennemis le lui ont reproché? C'est une énigme dont le mot est enseveli avec lui dans sa tombe sanglante. (16)

Schneider était tombé, mais la terreur resta debout. Le système d'oppression et de tyrannie sous lequel l'Alsace était écrasée sembla même puiser une énergie nouvelle dans le supplice de l'homme qui paraissait en être la personnification. Le Jacobinisme de langue française domina sans résistance, et exploita sa victoire sans ménagements. Monnet gouverna Strasbourg avec une verge de fer. Ses amis, ses partisans envahirent les fonctions publiques. Un nouveau tribunal révolutionnaire remplaça l'ancien dont les membres furent saisis et emprisonnés. Taffin s'affranchit de l'échaffaud par un coup de pistolet, dans le bâtiment du Séminaire où il était détenu. Tout ce qui dans le parti provincial maintenant vaincu et privé de direction, avait eu quelque autorité, fut poursuivi, arrêté, déporté dans des prisons éloignées; les plus compromis par leurs relations avec Schneider, les frères Edelmann, Jung, Anstaedt, Vogt, furent transférés, comme complices de sa prétendue trahison, à l'abattoir parisien, et immolés. Les prisons se remplirent d'une foule de nouveaux suspects. Les armées ennemies, maintenant refoulées de toutes parts sous les efforts victorieux de Pichegru, promu au commandement de l'armée du Rhin, avaient, dès le 10 nivose, repassé la frontière. Une épouvantable inquisition fut organisée sur les points de l'Alsace qu'elles avaient occupés. Des commissions spéciales furent instituées à Haguenau et à Landau pour rechercher et punir les actes ostensibles d'adhésion à l'invasion étrangère. L'échaffaud fut installé en permanence sur la place d'Armes à Landau. L'effroi fut tel, que plus de cinquante mille habitants de ces malheureuses contrées se résignèrent à s'expatrier, et suivirent dans leur retraite les corps prussiens et autrichiens, afin de se soustraire aux atroces mesures que les représentants Baudot, Hentz et Lacoste édictèrent contre les défections qui avaient suivi la perte des lignes de Wissembourg. Le 9 thermidor seul, en précipitant du pouvoir les hommes qui, pour sauver la France et la Révolution, avaient fait appel à la terreur comme système et comme levier de gouvernement, eut la puissance d'affranchir l'Alsace des dictatures subalternes qui pendant quatorze mois la tinrent sous le couteau.

Digitized by Google

Deux faits, deux vérités historiques, imparfaitement connues de la génération actuelle, se dégagent du récit qui précède, récit que nous avons entrepris principalement dans le but de les mettre en lumière.

Le système de mesures acerbes et violentes, déployé en Alsace et plus particulièrement à Strasbourg, et qui porte à juste titre dans l'histoire le nom de Règne de la Terreur, ne fut point l'action directe et normale, l'expansion régulière et spontanée d'un pouvoir violent par instinct, sanguinaire par tempérament, méchant et oppresseur par la nature même de sa constitution. Il fut le résultat des résistances que rencontrèrent les idées dont la Révolution était l'expression, dans les masses profondément allemandes et catholiques des campagnes, dans les tendances ouvertement hostiles du clergé et de la noblesse; dans l'attachement traditionnel des villes aux anciennes constitutions municipales oligarchiques, dans les habitudes exclusivistes et l'esprit de localité qui en étaient la conséquence et le caractère dominant, dans les manifestations généreuses, mais imprudentes et surtout intempestives d'adhésion aux principes et aux partis successivement tombés et vaincus, et qui durent éveiller dans l'esprit des partis vainqueurs le soupçon d'une pensée ennemie de la Révolution, prête à trahir la France elle-même, le jour où l'invasion étrangère lui fournirait aide et sécurité.

La chûte de Schneider ne fut pas un désaveu, et bien moins encore le châtiment de ses excès. Aucun des féroces agents qui inondèrent de sang la France ne fut désavoué, et Schneider, quoiqu'il eût fait, n'avait point dépassé la limite des instructions qu'il avait reçues du pouvoir. Elle fut de la part de Monnet et de ses adhérents une réaction contre ce même esprit local et provincial qui répugnait traditionnellement à l'invasion de l'élément français, esprit auquel Schneider s'était identifié non par choix, mais par position, et dont il était devenu, quoique étranger, l'expression la plus énergique et l'organe le plus dangereux. De la part de Saint-Just, circonvenu par les obsessions des ennemis de Schneider, elle fut l'une des applications du thême favori du rhéteur dogmatique élève de Robespierre, *la conjuration de l'étranger*, espèce d'idée fixe qui était au fond de tous ses rapports, et qui dans celui du 23 ventôse suivant, conduisait à l'échaffaud, Hébert, Ronsin et dix-sept de leurs prétendus complices comme ultrà-révolutionnaires, et huit jours après, Danton, Camille Desmoulins et Hérault de Séchelles, comme indulgents et modérés.

Digitized by Google

Cet exclusivisme provincial, cette répugnance à l'élément français, existe encore, mais pâle, inoffensive, et n'ayant plus que l'énergie d'une tradition lointaine. Forme dernière du vieil antagonisme des races, elle a perdu tout le terrain que la langue française a conquis, et dans les couches inférieures où elle est aujourd'hui refoulée, elle ne produirait plus les conflits sanglants qu'elle a fait naître il y a soixante-quatre ans. Les faits du demi-siècle qui vient de finir en sont la preuve.

P. VATIN, avocat à Schlestadt.

NOTES.

(1) L'arrêté des représentants qui crée l'armée révolutionnaire et institue le tribunal est signé des noms suivants : Ehrmann, Mallarmé, Jn-Bte Lacoste, J. Borie, Guyardin, Richaud, Nion, Jn-Bte Milhaud et Ruamps.

Saint-Just et Lebas n'arrivèrent à Strasbourg que le 4 brumaire ; le pays au nord de Strasbourg était envahi par l'ennemi ; arrivés à Nancy, les représentants durent prendre la route des Vosges par Saint-Dié et passèrent devant Schlestadt. Pendant que leur attelage relayait à la poste aux chevaux, ils firent appeler le maire qui se rendit sur-le-champ auprès d'eux. Il aperçut dans la cour deux très-jeunes hommes dont l'un, le dos et les épaules appuyées contre une voiture de foin, s'efforçait de la renverser, aux grands éclats de rire de l'autre. Au moment où le maire arrivait, la voiture tombait; l'auteur de ce tour de force était un homme d'une taille élevée, d'une tournure élégante, et d'une physionomie fine et distinguée. Il s'avança vers le maire, les cheveux et les vêtements encore couverts de foin. C'était Saint-Just lui-même. Le rieur était son collègue Lebas. L'audience fut plus gaie que solennelle. Comment ça va-t-il ici, demanda Saint-Just. — Ça va comme on le pousse. — Et comme le pousse-t-on ? — On le pousse bien. — Est-il vrai, dit l'autre interlocuteur que vous n'aimez pas la République dans ce pays.— C'est un mensonge, nous autres Alsaciens nous sommes vos ainés en République, cette ville est une République depuis quatre siècles — Tout homme ici pense-t-il comme toi. — Il y a derrière ces remparts cinq cents sans-culottes qui valent mieux que moi, et moi je suis aussi bon Républicain que tout le comité de salut public réuni.

Les deux voyageurs se regardèrent en riant et se remirent en route en engageant le maire à venir les voir à Strasbourg.

Digitized by Google

(2) Euloge est le nom religieux qui fut imposé à Schneider au moment où il entrait dans l'ordre de Saint-François : son prénom était Jean-Georges ; le choix de ce surnom a sans doute été déterminé par les remarquables aptitudes d'élocution dont Schneider avait donné des preuves à l'Université. Il le porta jusqu'à sa mort.

(3) Monnet, Pierre-François, était né à Nancy-sur-Cluse, en Savoie. Il était venu très-jeune en France avec son père, qui dirigeait à Saverne un commerce d'étoffes et d'ornements d'église. Après avoir terminé ses études au collége de Strasbourg, il fut nommé professeur dans cet établissement : en même il suivait le cours de droit et fut en 1792, porté sur le tableau des avocats. Il avait embrassé avec ardeur les idées de la Révolution ; ses discours et ses motions au club du Miroir le mirent rapidement en évidence. Sans être un brillant orateur il savait par sa parole facile et la clarté de ses déductions captiver ses auditeurs. Il n'avait encore que vingt-quatre ans lorsqu'il fut nommé au poste difficile de procureur-général près le conseil du département, emploi pour lequel la loi exigeait l'âge de vingt-cinq ans. Il ne parlait pas l'allemand, et cette circonstance semblait devoir l'exclure des fonctions municipales auxquelles il fut appelé le 21 janvier 1793, en remplacement de Fréderic de Türckheim dont l'élection avait été cassée par les représentants, Dentzel et Couturier. La mairie avait été proposée par eux à divers citoyens, mais refusée avec une unanimité qu'ils attribuaient à une coalition coupable.

(4) Cette adresse, signée par les autorités et par plus de 5000 citoyens, renfermait certaines expressions qui ne pouvaient manquer de surexciter vivement le mécontentement du parti victorieux, déjà mal disposé pour la ville et les habitants de Strasbourg par les velléités antérieures de résistance à la Révolution. On y releva avec une haineuse acrimonie ce passage auquel la journée du 10 août venait de donner une signification ouvertement hostile. « Législateurs, rappelez-vous « vos serments. Nous resterons fidèles, nous, à ceux que nous avons prêtés. Ce « n'est qu'à la Constitution que nous avons promis d'obéir. Nous méconnaissons « toute autorité qui ne parle pas en son nom. Le jour où elle sera violée nos liens « seront brisés ; nous serons quittes de nos engagements. » On voulut voir dans cette phrase une pensée de trahison, une menace de défection. L'assemblée appela le maire Dietrich à sa barre, et prononça la dissolution des conseils généraux de la commune et du département.

(5) Après la dissolution du corps municipal prononcée le 19 août 1793 en réponse à l'imprudente adresse du 7 du même mois, de nouvelles élections eurent lieu ; presque tous les membres du conseil frappé par le nouveau pouvoir, furent réélus. Frédéric de Türkheim, ami dévoué de Dietrich, fut nommé maire. Dietrich lui-même recueillit un certain nombre de suffrages. Ce résultat ressemblait à un défi. Ce n'était plus ici les autorités seulement, c'était la population elle-même qui semblait braver le pouvoir et adhérait ouvertement aux témérités de l'adresse.

Digitized by Google

A la nouvelle de ces élections ouvertement hostiles, les représentants Rühl, Dentzel et Conturier furent envoyés à Strasbourg, avec des instructions sévères, et des pouvoirs illimités. Leur premier arrêt fut l'annulation de l'élection des vingt-sept membres de l'ancien conseil général et du nouveau maire, et la création d'une municipalité provisoire. Alarmé pour sa sûreté personnelle, Frédéric de Türkheim se réfugia en Allemagne.

(*) 4 mai. Décret qui établit le prix maximum des denrées alimentaires.
24 Juin. Constitution de 1793.
7 Juillet. Le ministre est autorisé a requérir les subsistances nécessaires à l'approvisionnement des armées, même chez les particuliers, au prix du maximum.
3 août. Les cloches des églises sont mises en réquisition pour les arsenaux de l'Etat.
16 août. Approvisionnement de Paris par voie de réquisition.
23 août. Levée en masse. Tout les citoyens sont en réquisition permanente pour le service des armées.
8 août. Grand-Livre de la dette publique,
6 août. Organisation de la solidarité nationale pour l'indemnité des pertes causées par l'invasion.
31 août. Réquisition et mise en régie des salpêtres pour la fabrication de la poudre.
3 septembre. Emprunt forcé d'un milliard.
5 septembre, Réorganisation du tribunal révolutionnaire de Paris.
6 septembre. Arrestation de tous les étrangers, et leur détention jusqu'à la paix.
17 septembre. Loi des suspects.
10 octobre. La Constitution de 1793 est suspendue. Proclamation du gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix.
&c., &c., &c.

(*) On ne peut se défendre d'un sentiment de surprise en voyant le grand nombre de prêtres qui figurent aux premiers rangs parmi les partisans les plus exaltés de la révolution. Quelques uns ont acquis une renommée qui les place au niveau des plus féroces agents de la terreur. Il suffit de nommer Billaud-Varennes, Chabot, Fouché, Joseph Lebon, Jacques Roux, Royez, etc. Ce phénomène étrange frappe plus particulièrement les yeux, quand on parcourt les annales du terrorisme alsacien. Ses plus sanguinaires adeptes sont d'anciens prêtres ou d'anciens moines. A chaque page du fameux Livre-bleu, on rencontre des noms tels que ceux-ci, attachés aux actes d'oppression, de fureur, de barbarie les plus odieux. Schneider, accusateur public; Taffin, président du tribunal révolutionnaire; Bergauer, prêtre allemand, président du district de Barr; Daum, prêtre autrichien, membre du conseil départemental et du comité de surveillance; Clauer, prêtre autrichien, ami et agent de Schneider; Vogt, prêtre autrichien, agent de Schneider, guil-

Digitized by Google

lotiné à Paris comme son complice; Anstadt, prêtre allemand, nommé curé constitutionnel de Schnersheim, agent de Schneider, guillotiné à Paris; Welker, prêtre autrichien, agent de Schneider; Keller, prêtre allemand, curé de Westhoffen, agent et ami de Schneider, arrêté avec lui; Marc Probst, ancien moine, curé constitutionnel de Schlestadt, agent national du district de Benfeld, l'un des assassins du deux septembre; Delâtre, de Metz; Dubois, de Baune, ces deux membres de la Propagande, etc., etc. L'imagination s'effraie en pensant aux capitulations de conscience que ces hommes ont dû traverser pour convertir en pourvoyeur du bourreau le Lévite du Sanctuaire.

(°) Marc Probst, ancien moine alsacien, avait été compromis dans un procès criminel avec un ecclésiastique du nom de Frick, condamné à mort pour crime de meurtre et exécuté à Strasbourg. Suspendu de son ministère, il se trouvait à Paris au commencement de la révolution, et prit part aux journées des 5 et 6 octobre, 20 juin et 10 août. Il se vantait d'avoir fait partie des tueurs du 2 septembre, et montrait avec orgueil le sabre dont il s'était servi dans le massacre des prisonniers de l'Abbaye. Il fut nommé curé constitutionnel de Saint-Georges à Schlestadt; mais en 1793, il abjura et publia un mémoire abject contre les croyances religieuses qu'il avait autrefois prêchées. Entré au conseil municipal, il se mit à la tête d'un détachement de soldats, et se rendit avec deux canons à Epfig pour punir, disait-il, cette commune de son attachement à l'ancien régime. C'est durant son séjour, que le tribunal révolutionnaire arriva et prononça plusieurs condamnations capitales auxquelles Probst participa comme juge, quoiqu'il n'eut aucun caractère officiel. Il fut emprisonné le 9 thermidor, avec le maire et la municipalité de 1793, puis remis en liberté, et mourut peu après dans la misère et l'abandon.

(°) Après la chûte de Schneider, la famille Stamm, dont le fils aîné, Daniel, était agent national du district transféré de Benfeld à Schlestadt, vint s'établir dans cette dernière ville. Elle demeurait dans la maison Armbruster, rue de l'Eglise. Sarah ouvrit une école de jeunes filles dont plusieurs vivent encore. Elles ont été témoins des larmes qu'arrachait à la jeune femme la captivité de Schneider, et du deuil de toute la famille à la nouvelle de sa mort. Ces manifestations excluent toute idée d'une contrainte à laquelle Sarah Stamm aurait cédé en accordant sa main.

(¹°) V. *Vaterländische Geschichte des Elsasses*, continuée par Engelhard, tom. 6, où ce rapport est résumé tout entier.

(¹¹) V. la brochure qui porte pour titre: « *Appel au peuple français contre l'ancienne municipalité de Schlestadt.* » (1794).

(¹²) Cette condamnation capitale ne fut pas le seul jugement prononcé à Schlestadt par le tribunal révolutionnaire dans la séance du 23 frimaire. Il y en eut trois

Digitized by Google

autres, dont l'importance nous a paru absorbée dans la condamnation des deux vignerons de Scherwiller, et dont pour ce seul motif, nous n'avons pas cru devoir en parler dans le récit.

Pierre Dielmann, Jean Dors et Thiébaut Minicus, tous trois menuisiers, ayant réclamé pour un bois de lit d'hôpital un prix réputé excessif ont été condamnés, comme avilisseurs des assignats, à livrer dans un mois deux cents lits, sous peine d'emprisonnement jusqu'à la paix, et Dors, comme instigateur, à six heures d'exposition au poteau.

Jacques Hatterer, condamné à dix mille livres d'amende, payables dans le mois, sous peine de déportation et d'exposition, pour avoir vendu du stockfisch au-dessus du maximum.

La femme d'Antoine Mann, cabaretier, à la même peine, pour avoir demandé trois livres pour prix d'une bouteille de vin.

V. *Protocole du tribunal révolutionnaire*, inséré au Livre bleu, tome II.

(13) L'un de ces ouvriers vit encore, c'est M. Wœlflé, ancien menuisier; c'est lui-même qui a communiqué quelques détails relatifs à l'exécution dont il avait été témoin.

(14) Le mariage eût-il lieu en effet? il n'existe aucun document qui le constate; nous avons inutilement compulsé les registres de l'état civil de l'époque, non seulement à Barr, mais encore à Epfig, où l'un des membres de la famille Stamm croyait qu'il avait été célébré. Nous avons trouvé à Barr une publication datée du 22 frimaire, qui, d'après la législation d'alors, devait précéder le mariage de huit jours au moins. Il n'existe non plus aucun acte de célébration à Strasbourg; et cela eût été impossible, Schneider n'étant arrivé dans cette ville que le 24 à midi, et ayant été arrêté dans la soirée.

Cependant, le continuateur de Strobel, Engelhard, n'hésite pas sur ce point. On lit au tome VI, *Vaterländische Geschichte*, cette affirmation formelle : *Der civil Commissär brachte die Nacht vor seiner Rückkehr in Barr zu, wo er sich mit der Schwester Stamm's verehligte.* Le biographe allemand de Schneider, Lersch, l'affirme également. Sarah Stamm était avec Schneider au moment de son arrestation. Celui-ci lui écrivit de sa prison des Ponts-couverts, en l'appelant sa femme, en l'engageant à ne point craindre pour lui. Elle prit le deuil, lors de la mort de Schneider, et se maria sous le titre de sa veuve avec Frédéric Cotta. Le caractère et l'éducation de cette femme, auxquels son second mari a rendu hommage après sa mort arrivée en 1816, semblent repousser l'idée qu'elle ait pu consentir à suivre Schneider dans sa demeure sans un titre légitime. La sœur cadette de Sarah Stamm existe encore à Strasbourg, et prétend avoir assisté elle-même à son mariage civil à Barr.

(15) Dans le discours du 21 floréal, sur la conjuration de l'étranger, prononcé par Monnet au club, on lit ce passage : « Schneider ainsi dévoilé devait se presser « de faire usage de ses dernières ressources; il en sentit la nécessité. Réuni à

Digitized by Google

« ses agents, à ceux qui partageaient ses vues perfides, ou à qui les apparences de « son civisme en imposaient encore, ils cimentèrent ensemble *dans une orgie*, leur « liaison et leurs crimes, tramant la perte des fonctionnaires publics qui étaient un « obstacle à l'exécution de leurs complots, ils avisèrent aux moyens de les faire « périr. Déjà les bases de leur procès sont convenues, leur mort est décidée, et « l'on désigne leurs successeurs..... Tout allait s'accomplir, lorsque arrivent ino- « pinement Saint-Just et Lebas. Cette nuit même Schneider est arrêté par leurs « ordres, et le lendemain, exposé au poteau de l'infâmie. »

Cette orgie, c'est le banquet de nôces, traduit en conjuration contre les autorités, dont Monnet fait partie. C'est ce prétendu complot supposé par les ennemis de Schneider, vrai peut-être, qui a décidé seul l'ordre d'arrestation; et non la réprobation des actes du commissaire civil; les motifs allégués dans l'arrêté des représentants ne sont évidemment qu'un prétexte.

(**) Le biographe de Schneider, Laurent Lersch, résume ainsi cette sinistre apparition dans la tempête révolutionnaire. « *Aus der Hütte entsprossen, gerieth « er durch eine Reihe von Umständen, ins Closter, an den Hof, auf die Univer- « sität, auf die blutige Weltbühne, zuletzt, in den Kerker, und auf's Blut- « gerüst. In den Sturm einer ungeheuren Begebenheit geschleudert und von ihren « Wogen fortgerissen, fehlte es seinem ursprünglich thatkräftigen, feurigen, « dichterischen Geist an sittlichem Gehalt der handelnden Bewegung Widerstand « zu halten. Mit grosser Sinnlichkeit, mit übermässigem Selbstgefühl begabt, « liesz er sich von Wahn zu Wahn verleiten. Erst Gläubig, dann Zweifler, dann « Reformator ohne Beruf, ohne Grösze, endlich Atheist, das Licht, womit er « leuchten wolle, ward in seiner Hand zur wilden Flamme, die ihn und andere « verzehrte.* » Voir *Allgemeine Zeitung*, décembre 1845 et février 1846.

Digitized by Google

LE VIDAME DE CHARTRES.

Comme poëte du XIIIme siècle le Vidame de Chartres mérite d'être connu de tous ceux qui s'occupent de l'ancienne littérature française: depuis longtemps les érudits connaissaient des fragments des « chansons et saluts d'amour», mais ces vers, malgré leur naïveté et leur grâce, n'étaient pas sortis d'un petit cercle d'admirateurs à qui leurs études spéciales les avaient révélés: et cependant le Vidame avait eu, de son vivant, une certaine renommée; on aimait ses poëmes, et on le priait de les réciter lui-même; il nous fait connaître ce petit détail avec cette franchise que les poëtes montrent toujours lorsqu'ils éprouvent le désir, ce qui leur arrive souvent, de se chanter eux-mêmes:

« Chascuns me semont de chanter,
« Mais n'en pui trouver l'ocheson.

Aujourd'hui, les « chants et saluts d'amour » sont tombés dans le domaine public, grâce à M. A. Aubry, à qui les bibliophiles doivent déjà tant. M. Aubry fait exception aux nombreux éditeurs de notre époque, qui cherchent simplement le lucre, et spéculent sur la curiosité désireuse de lire à bon marché, sans trop s'inquiéter de la valeur littéraire et surtout de la valeur matérielle des publications. Peu importe que le papier ait la consistance d'une toile d'araignée, peu importe que les caractères soient un instrument de supplice pour les yeux; le bon public est content pourvu qu'il lise quelque chose d'épicé, *illustré* de gravures plus ou moins passables, et que l'escarcelle ait le moins possible à être fouillée. Si nous cherchons une comparaison dans un autre ordre d'idées, nous dirons qu'aujourd'hui, les lecteurs sont, en majorité, au nombre des gloutons: ils se bourrent, mais ils ne dégustent pas.

Digitized by Google

M. Aubry ne comptera pas ces gloutons parmi ses clients : il imprime avec luxe, et en imitant les anciens éditeurs, des petits livres qui, pour toute personne d'un goût un peu délicat, séduisent tout d'abord par leur prestance : M. Jannet a en lui un rival.

C'est dans un de ces petits volumes, comptant en tout 72 pages, que j'ai lu avec plaisir tout l'œuvre réuni, et en grande partie inédit, du Vidame de Chartres : comme Thibaut de Champagne, comme plusieurs autres de ses contemporains, avant de partir pour la Palestine, comme au retour de la Croisade, il chantait ses amours ; sa dame, bien entendu, n'avait pas son égale pour la beauté ;

« Nus qui vous a veue, n'esgardée,
« Ne se porroit de vous loer tenir.

Au moyen-âge, lorsque florissait la chevalerie, il n'y avait pas un amoureux qui n'en proclamât autant en l'honneur de celle que son cœur avait choisie : j'en veux presque à Cervantès d'avoir ridiculisé ce sentiment à propos de Dulcinée du Toboso. Loin de moi la pensée de voir dans ces liaisons et ces protestations des preuves d'un amour toujours platonique, le contraire est, je crois, trop vrai ; mais, enfin, il y avait dans ces relations une politesse, une admiration et une délicatesse qui sont, hélas, bien loin de nous : je suis du nombre de ceux qui s'imaginent que depuis plusieurs siècles la moralité n'a pas beaucoup gagné ni perdu, mais aussi, je constate que le chevalier traitait sa dame, qu'il fut platonique ou non, avec une urbanité que nous avons le droit de lui envier aujourd'hui : au lieu de chevaliers, nous avons au XIXme siècle beaucoup de..... comment dirai-je ? Ma foi, tant pis..... beaucoup d'écuyers, dans l'acception moderne du mot, et les dames, lionnes, et ornées de camélias, sont traitées ainsi qu'il convient à leur origine, à leurs habitudes, et à leur cœur, presque toujours de marbre, quand le budget du pseudo-chevalier n'est pas exubérant.

Les « Chants et saluts d'amour » sont une preuve de plus, et grâce à Dieu ces preuves deviennent nombreuses, qu'au XIIIme siècle la noblesse n'était pas toujours plongée, par esprit de caste, dans une ignorance brutale : bon nombre de gentilshommes se sont particulièrement distingués dans le genre que cultivait le Vidame de Chartres : beaucoup de nos gentlemans seraient très embarrassés de faire quelque chose d'analogue aux laïs, aux serventois, aux bergerettes et aux

Digitized by Google

chansons que composaient bon nombre de ces chevaliers, que l'on a dépeints si farouches et si brutaux. Les noms de Quenes de Béthune, de Charles d'Anjou, frère de St. Louis, de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, de Pierre Mauclerc duc de Bretagne, de Hues de la Ferté, etc. etc. appartiennent, comme celui du Vidame de Chartres, à cette pleïade de poëtes qui font honneur à la littérature de la langue d'oïl pendant la première moitié du XIIIme siècle: nous en connaîtrions bien d'autres, sans doute, si les scribes avaient pu suppléer au manque de publicité qui existait avant la découverte de l'imprimerie: il n'y avait ni imprimeur, ni éditeur, et chacun composait alors de la prose et des vers pour soi-même et pour quelques amis.

Le Vidame de Chartres, d'ailleurs, ne cherchait pas toujours la publicité, car il était très discret, et craignait d'ébruiter sa passion: témoin cette strophe:

« Douce Dame, bien me souvient du jour
« Que vos premiers m'appellastes amis;
. . . . . .
« Mais une rien vous requier et chati
« De celle gent dont j'ai si grant paour,
« Que moins i ait des nostres que des lour;
« Mais s'en vos ait tant de bien com j'ai dit
« Pou nos pouront grever nostre anemi.

Il y revenait encore ailleurs, et disait:

« A l'païs suis où cele est qui m'agrée,
« Où ne l'puis pas à mon voloir véir;
« Car tant redout la cruel gent baée,
« Que je ni os ne aler ne venir.
« Miex aim de li avoir dure pensée,
« Que d'une autre grignors biens à tenir,
« Tant aim de li la douce renomée!

J'ai remarqué dans une de ces chansons une preuve de cette fraternité d'idées qui unit les poëtes de tous les siècles: quand on lit:

« Miex ameroie itel conquestement
« Qu'Espaigne au jour que li bons rois l'ont prise,
« Charlemaines qui en fist son talent.

Ne pense-t-on pas, involontairement, à une certaine strophe du « Fou de Tolède. »

Jusqu'ici, je n'ai indiqué notre poëte que sous son titre: « le Vidame de Chartres: » mais quel était ce Vidame, car les évêques de

Digitized by Google

Chartres sont nombreux, et nombreuse aussi est la suite de leurs lieutenants laïcs. Ici l'éditeur auquel M. Aubry a confié le soin de réunir en un corps d'ouvrage les « Chants et saluts d'amour, » paraît avoir fait une légère erreur : il faut rendre à César, ce qui est à César.

M. Louis Lacour se décide pour Guillaume de Ferrières : en cela il a suivi l'opinion des auteurs de « l'Histoire littéraire de France. » M. Paulin Pâris, beaucoup plus prudent, s'était contenté de dire, dans son *Romancéro françois :* « les annalistes de Chartres s'accordent « à désigner notre Vidame sous le nom de Guillaume de Ferrières. « C'est aux généalogistes que je laisse le soin d'éclaircir ce point. »

Mon jeune confrère me permettra de lui dire ici qu'il a fait preuve d'un excès de déférence, en acceptant, sans contrôle, l'opinion de « nos maîtres : » or, l'excès est souvent, presque toujours, un défaut. Je comprends cette déférence quand il s'agit de questions générales, de systèmes, en un mot de ces points de littérature ou d'histoire sur lesquels tout a été vu et dit. Mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de détails, et surtout lorsqu'il faut déterminer la personnalité d'un homme de la province. Quel que soit le nom et l'autorité des collaborateurs de « l'Histoire littéraire de France, » je maintiens qu'il n'y a pas de témérité ni d'outrecuidance à contrôler leurs recherches, principalement lorsque surgit une question de généalogie, dont la solution ne peut être trouvée qu'en compulsant les chartes des archives provinciales.

Tout le monde rend justice aux savantes compilations et aux précieux travaux historiques, que nous ont légués les deux derniers siècles ; et cependant on ne peut pas les admettre sans contrôle, à moins de s'exposer à d'immenses erreurs : pourquoi donc avoir plus d'indulgence pour les contemporains que pour les anciens ? D'ailleurs, j'admets qu'à Paris, les savants peuvent presque exclusivement faire de grands ouvrages, de vastes traités ; mais je revendique pour chaque province le monopole des recherches locales, des détails topiques ; on construit à Paris, et les matériaux viennent de la province. Bien des fois, déjà, j'ai pu constater que, lorsque les savants de Paris les plus distingués, voulaient être à la fois architectes et ouvriers, ils commettaient les plus énormes quiproquos.

Or, M. L. Merlet, confrère de M. Lacour à l'École des Chartes, et le mien, a trouvé dans ses archives de Chartres des documents irrécusables qui établissent péremptoirement que l'auteur des « Chansons

Digitized by Google

et saluts d'amour » était Guillaume de Meslay, petit-neveu de Guillaume de Ferrières, et, comme lui, Vidame de Chartres : il naquit vers 1207, vivait encore en 1252, et accompagna St. Louis, lors de sa première expédition en Palestine. Les textes sont encore implicitement corroborés par un manuscrit, en tête duquel le scribe a représenté la *portraiture* de l'auteur : c'est un chevalier qui, sur son écu, porte le blason des Meslay, très-différent de celui des Ferrières.

Cette rectification doit faire désirer une nouvelle édition, dans laquelle le titre et la notice préliminaire seront changés : M. Lacour le reconnaîtra volontiers, j'en suis certain ; il reconnaîtra aussi qu'il lui appartient de mettre en tête de son édition une préface plus nourrie que celle de Guillaume de Ferrières : celle-ci paraît faite à la hâte, et dans ce genre de travail on doit se garder d'écrire au courant de la plume.

Il est de toute justice de rendre hommage au soin qui a présidé au texte du Vidame de Chartres ; il a fallu beaucoup de soins et de discernement pour choisir entre les leçons de dix manuscrits différents, et relever les variantes principales qui sont consciencieusement relatées au bas de chaque page. Véritablement Guillaume de Meslay a eu du malheur ; car avant de se voir dépouiller de sa gloire littéraire au bénéfice de son grand'oncle, ses « Chansons et saints, » avaient été attribués à Gautier de Soignies, à Robert de Blois, au Sire de Coucy, à Chrestien de Troyes, à Gaces Brulé, et à Thibaut de Blazon.

On connait les deux vers peu gracieux qui ont été consacrés à la Beauce :

« Belsia, triste solum, cui desunt bis tria tantum,
« Colles, prata, nemus, fontes, arbusta, racemus.

Ce n'est pas déjà un si triste sol que celui qui a vu naître Rotrou, Régnier, P. Desportes, Collin d'Harleville, et avant eux tous, messire Guillaume de Meslay, Vidame de Chartres.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Les *Chansons et saluts d'amour* du Vidame de Chartres font partie d'une série d'ouvrages dont voici quelques titres : *La ruelle mal assortie*, par Marguerite de Valois, édité par M. Lud. Lalanne ; *Mémoires*

Digitized by Google

d'un voiage en Russie fait en 1586, par Jehan Sauvage Dieppois, édit. par M. L. Lacour; *Description de la ville de Paris* au xvme siècle, par Guillebert de Metz, édit. par M. Leroux de Lincy; *Oeuvres inédites de Pierre de Ronsard*, édit. par M. Prosper Blanchemain; *Les lois de la galanterie* en 1644, édit. par M. Lud. Lalanne; *Charles du Lis*, opuscules historiques relatifs à Jeanne Darc, édit. par M. Vallet de Viriville; *Les vers de Me Henri Baude*, édit. par M. J. Quicherat, *La journée des Madrigaux*, suivie de la *Gazette du Tendre*, édit. par M. Colombey; &c., &c.

M. Aubry annonce que cette collection formera une série de 20 volumes, format petit in-octavo, sous le titre général de « Trésor des pièces rares ou inédites. » J'aime à croire qu'une seconde série suivra celle-ci, et que les provinces y fourniront aussi leur contingent.

Digitized by Google

SCHWERZ.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

I.

Jean-Népomuc-Hubert Schwerz naquit à Coblence le 11 Juin 1759. Son père était un commerçant peu aisé de Hadamar. Son excellente mère, de la famille Wiegand, était de Coblence. Dès l'âge de 11 ans, il fut envoyé au collège des Jésuites de sa ville natale. Pour fortifier sa constitution naturellement faible, on lui fit toujours passer ses vacances chez des parents qui habitaient la campagne, ce qui contribua beaucoup à développer en lui le goût de la vie champêtre. Un de ses oncles paternels, recteur des Jésuites à Erfurth, voyant les capacités du jeune collégien, voulut lui faire embrasser l'état ecclésiastique; mais d'après les conseils d'un ami, il entra, en 1780, chez M. Cossi, négociant à Saint-Goar, comme précepteur; puis, trois ans plus tard, il fut attaché au même titre à la maison du Comte de Renesse. Schwerz resta pendant 22 ans dans cette famille qui habitait ordinairement le Limbourg. Après avoir terminé l'éducation des jeunes gens qui étaient confiés à ses soins, il se chargea bénévolement et pour suivre ses goûts, de l'exploitation de ce domaine. Notre futur agronome avait malheureusement déjà passé la quarantaine lorsqu'il arriva dans la sphère de sa véritable vocation.

II.

Entré dans cette nouvelle carrière sans aucune expérience pratique, sans connaissances préparatoires, il lui fallut une grande force de volonté pour triompher de tous les obstacles qu'il rencontra sur son

Digitized by Google

passage ; il s'appliqua dès-lors à étudier l'agriculture comme science et comme art. Son esprit d'observation, la sûreté de son coup-d'œil, son goût pour les expériences, l'affabilité de son caractère, toutes ces qualités le mirent bientôt à même d'acquérir les connaissances qui lui manquaient, en lui conciliant l'amitié de plusieurs agronomes distingués du Brabant et de la Flandre, qui l'aidèrent de leurs conseils. En même tems il fit une étude approfondie, et plume en main, des principaux ouvrages agronomiques de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France.

III.

En 1802 Schwerz résolut de voyager. Rien, en effet, n'élargit mieux les idées, ne féconde mieux les connaissances acquises que les voyages. Il commença à parcourir le Brabant, depuis la plaine sablonneuse qui couvre le nord de ce pays jusqu'au bassin fertile de l'Escaut. Voici ce qu'il dit de cette excursion : « Là j'appris à connaître les avantages de la nourriture du bétail à l'étable, l'utilité « et la possibilité du sarclage des champs, l'usage de plusieurs excellents instruments aratoires. Il y a plus : mes idées se développèrent, « je vis, j'admirai la puissance de l'industrie, du travail, de l'ordre « et de la persévérance qui convertissent le sable aride en champs « verdoyants et fleuris, et dès cet instant je fus de tout cœur dévoué « à l'agriculture, c'est-à-dire à *l'agriculture rationnelle*. Je fis venir « du Brabant des charrues, des herses, des charrettes que j'introduisis dans ma contrée, malgré l'anathème de mes voisins, et je ne « cesse de bénir le pays qui m'a doté de ces bons instruments. » (1)

Au printems et à l'automne 1805, ce voyage fut suivi de deux autres dans la Flandre et le Brabant, puis il quitta le domaine du comte de Renesse dans un état très-voisin de la gêne. Il avait géré les biens de son ancien patron en savant et en artiste, sans en tirer aucun profit et il était trop peu avare pour faire des économies sur son traitement. Il apprit à ses dépens que si la science sait enrichir l'agriculture, celle-ci (l'ingrate !) enrichit rarement les savants. Schwerz fut donc heureux de l'invitation que lui fit la comtesse de

(1) *Agriculture belge*, (I, 1, 1856).

Digitized by Google

Liedekerke, sœur du comte de Renesse, de passer quelque temps chez elle, près de Liège. Ce fut pendant les loisirs de cette généreuse hospitalité qu'il publia, en 1806, son ouvrage sur *l'agriculture belge*, écrit qui fut reçu avec enthousiasme et qui eut, dès son apparition, le suffrage le plus flatteur de Thaër. « Un ouvrage intéressant « au plus haut degré! s'écria le célèbre agronome; un ouvrage qu'on « lit et relit avec délices pour peu qu'on ait du goût et du sens pour « l'agriculture. On pourrait, je crois, se servir de ce livre comme « pierre de touche pour savoir si un jeune homme a des capacités « pour l'art agricole. Celui qui reste froid à cette lecture, qui le met « de côté en disant: je ne puis travailler ainsi, je ne saurais com- « ment trouver autant d'engrais que cela; celui-ci pourra bien ap- « prendre à labourer, à semer, à récolter d'après la vieille routine, voire « même à user et à épuiser le sol; mais il ne sera jamais un amélio- « teur de l'agriculture, un grand producteur, un homme progressif « pour le bien public. »

En 1807 Schwerz retourna dans sa ville natale où il fit paraître plusieurs notices sur diverses questions d'industrie rurale. Après une nouvelle absence de quelque tems, pendant laquelle il fit une tentative, malheureusement infructueuse, de créer, de concert avec un ami, un institut agricole à Bocholt, il revint à Coblence, cédant à une invitation pressante du préfet Lezay-Marnésia, qui avait conçu le projet d'entreprendre une série d'expériences dans le jardin botanique de cette ville. Quelques résultats de ces essais ont été consignés dans un *Manuel d'agriculture pour le département de Rhin et Moselle, publié en 1810.*

Pendant l'hiver 1809—1810 Schwerz fit une dernière excursion en Belgique, afin de compléter les matériaux nécessaires au 3me volume de sa description de *l'agriculture belge;* ce volume parut au commencement de 1811.

IV.

En 1810, le préfet de Rhin et Moselle fut nommé préfet du Bas-Rhin. Lezay-Marnésia, le zélé et infatigable protecteur de l'agriculture, dont le souvenir restera toujours gravé dans la mémoire des habitants de notre département, sût apprécier Schwerz et lui voua

(1) *Annales d'agriculture*, juillet 1807.

Digitized by Google

une vive amitié ; il eut hâte de faire profiter ses nouveaux administrés des lumières d'un agronome aussi éminent. Pour lui assurer une position honorable et à l'abri du besoin — car Schwerz est toujours resté sans fortune — le préfet lui donna le titre d'inspecteur de la culture du tabac. J'ignore quelles ont été, à cette époque, les attributions de ces fonctions et si Schwerz les a réellement exercées, car l'arrêté de nomination ne se retrouve pas dans le recueil officiel de actes de la préfecture. Des agriculteurs contemporains prétendent que la régie ayant menacé de supprimer la culture du tabac dans le Bas-Rhin, le préfet en avait appelé à la science de Schwerz, pour connaître le meilleur genre de culture à substituer à cette plantation, peut-être aussi pour l'aider à la relever ; car depuis 15 ans elle était tombée dans un état de décadence déplorable par l'incurie des planteurs. (1) Notre excellent préfet était pénétré de l'utilité de la culture du tabac pour son département et il avait trop à cœur l'intérêt de ses administrés, pour ne pas tenter par tous les efforts possibles de la reporter à son ancienne splendeur. (2) Quoiqu'il en soit, le savant agronome allemand ne perdit pas son tems, il étudia à fond l'économie rurale de nos contrées et en publiant sa description de l'*Agriculture de la Basse-Alsace*, il dota la littérature agricole d'un bon ouvrage de plus. (3)

Ce livre est peu connu en Alsace et les bons conseils et les préceptes utiles qui y abondent sont malheureusement trop peu suivis. Si l'auteur commence dès la première page par nous faire des éloges en ces termes : « *décrire l'Agriculture de l'Alsace, c'est parler d'une bonne chose,* » il ne manque pas de nous dire plus loin de bonnes et dures vérités. Qu'on lise ce qu'il dit des communaux : (page 37).

---

(1) Voyez la biographie de Lezay-Marnésia, par M. Spach, page 54.

(2) Voyez le Récueil officiel des actes de la préfecture du Bas-Rhin, entr'autres une circulaire du 12 septembre 1811, suivie d'une instruction dans les deux langues pour les cultivateurs du tabac. Il est probable que Schwerz a pris une grande part à la rédaction de ce travail-modèle.

L'autre jour, en rendant compte de l'ouvrage de MM. de Babo et Hoffacker sur la culture du tabac, je ne connaissais pas encore cette instruction.

(3) *Beschreibung der Landwirthschaft im Nieder-Elsass.* Berlin, 1816.

Digitized by Google

« Lorsque je vis pour la première fois l'Alsace, pour l'agriculture « de la quelle j'avais conçu une prévention si favorable; lorsque je « touchai de mes pieds ce sol précieux; lorsque j'aperçus ces magni- « fiques récoltes, ce bien-être florissant et cette activité infatigable « de ses habitants, quel ne fut pas mon étonnement de trouver dans « ce séjour du travail et de la fertilité, des contrées entières sans « culture et abandonnées au parcours de troupeaux de vaches et de « chevaux (si toutefois on peut appeler chevaux et vaches ces pauvres « bêtes rabougries qui ramassent avec peine de quoi subsister en brou- « tant un maigre fourrage). C'est ainsi, pensai-je en moi-même, que « dans les herbages de l'Ukraine et de la Crimée errent les chevaux « des Tartares et des Cosaques. Dans ces pays-ci, la terre est trop « grande, il y a pénurie d'habitants, la vie nomade y est sans préju- « dice pour le bien public; mais retrouver les traces du système « nomade des Cosaques dans une contrée comme l'Alsace, où la « terre ne suffit pas aux habitants, où les enfants et les petits-enfants « s'arrachent avec avidité l'héritage des ancêtres, où avec chaque « génération le morcellement va croissant, au point que la charrue « n'a plus assez d'espace pour tourner sur chaque pièce cultivée, où « l'on se procure de l'argent plus facilement que des terres, chez « un peuple laborieux, industrieux et éclairé, ceci surpassa ma con- « ception et excita mon dégoût.

« Cent dix-neuf mille arpents de steppes, — car je ne puis appeler « autrement les pâturages communaux, — dans une contrée comme « les arrondissements de Strasbourg et de Schlestatt, où il n'y a pas « plus de 400,000 arpents sous la charrue, c'est un péché contre « la nature, une perte pour l'État, une tache honteuse pour l'agri- « culture. Qu'on en considère la moitié comme impropre à autre « chose, je l'accorde, il reste toujours 59,000 arpents que le Seigneur « a béni dans sa bonté infinie et qui ne doivent leur inutilité qu'au « préjugé qui pèse sur leur origine. C'est un terrain devant lequel « un habitant du Brabant se mettrait à genoux pour rendre des « actions de grâces à celui de qui émane tout bien! »

Qu'y a-t-il à retrancher à ces mots? Ne dirait-on pas cette page écrite d'hier? Que les chiffres manquent d'exactitude, peu importe, le fait existait du tems de Schwerz et il existe encore aujourd'hui, cela n'est malheureusement que trop vrai.

Un autre chapitre très-intéressant et plein de bonnes vérités est

Digitized by Google

celui consacré aux prairies naturelles. « Pourquoi, dit-il, ai-je dans « ce sujet spécial si peu à dire à l'avantage d'un peuple dont je décris « l'industrie agricole? Il existe bien ça et là quelques établissements « d'irrigation en Alsace; mais ce qui y manque, c'est le bel art de les « organiser convenablement. » Je voudrais citer tout le chapitre si je ne craignais d'allonger cet article outre mesure.

Agriculteurs et administrateurs des communes, vous qui ne prononcez qu'avec vénération le nom de notre ancien préfet, lisez et méditez le livre de son ami qui était aussi le vôtre et faites-en votre profit: vous vous enrichirez vous-même tout en augmentant la richesse nationale.

Le séjour de Schwerz à Strasbourg fut encore marqué par un voyage dans le Palatinat dont il décrivit l'économie rurale dans ses *Observations sur l'agriculture palatine*, (Vienne 1816) et par une première excursion à Hofwyl où il accompagna le jeune prince de Wrède. Il revint visiter cet institut agricole en 1815 et y rassembla les matériaux pour sa *Description de l'agriculture de M. de Fellenberg à Hofwyl.* (Hanovre 1816.)

V.

Le nom de Lezay-Marnésia est inséparable de celui de Schwerz. Si dans la biographie de Schwerz, le préfet occupe une place importante, il me semble impossible de décrire la vie et les travaux de Lezay sans faire mention de l'agronome, Et pourtant cette description a été faite et le nom de Schwerz ne s'y trouve pas. C'est une omission regrettable. Pendant plus de six ans ces deux hommes s'étaient unis pour travailler à la prospérité de deux départements; la gloire de l'un doit donc rejaillir sur l'autre. Le mérite d'avoir su comprendre et soutenir dans sa vie pénible, laborieuse et dévouée l'illustre agronome, dont les œuvres sont devenues classiques, est d'ailleurs un trop beau fleuron dans la couronne civique de notre préfet, pour ne pas valoir la peine d'être mis en évidence.

Schwerz n'a pas été ingrat. Dans la préface de son livre sur l'Agriculture en Alsace il a élevé au préfet, son protecteur et son ami, un monument qui ne périra jamais. Il y dit:

« *Adrien Lezay de Marnésia*, préfet du département du Bas-Rhin,

(*) *Adrian Lezag von Marnesia, Præfekt des niederrheinischen Departements, der Beförderer jeder guten Anstalt, der Vater seiner Untergebenen, der Freund*

Digitized by Google

« le promoteur de toutes les bonnes institutions, l'ami de l'agricul-
« ture et des agriculteurs, mourut en octobre 1814 et avec lui s'éva-
« nouirent tous les projets qu'il avait conçus pour le bien de l'agri-
« culture. Si le public attache quelqu'intérêt au présent écrit, qu'il
« sache bien que sa publication est due originairement à cet homme
« distingué, qui en attira l'auteur et lui fournit tous les moyens
« d'exécution.

« Pût-il encore après sa mort reconnaître dans mon ouvrage l'esprit
« dont il était animé pendant sa vie; qu'il veuille agréer au-delà de la
« tombe ce monument durable de ma reconnaissance et de mon atta-
« chement! Il était mon ami et mon bienfaiteur!

« Que le lecteur me pardonne si pour un instant je ne l'entretiens
« que de sentiments. Que serions-nous, si nous n'exprimions notre
« reconnaissance à nos amis et collaborateurs, aux protecteurs de
« l'agriculture; si nous ne donnions une larme d'amour à leur perte?
« Ceux qui ne sentent pas douloureusement la mort des *Einhof*, des
« *Crome*, des *Schubart*, (1) des *Lezay*, *etc.*, ne sont pas dignes de
« mettre la main à la charrue! »

C'est le premier jet d'un élan spontané du cœur. La statue que nous venons d'ériger à notre ancien préfet, n'en est que la sanction mûrie

---

der Landwirthschaft und der Landwirthe, starb im October 1814, und mit ihm entschlummerten alle Plæne, die er zum Besten des Ackerbaues entworfen hatte. Sollte das Publikum einigen Werth auf gegenwærtige Schrift setzen, so wisse es: dass die Erscheinung derselben ursprünglich von diesem edeln Manne herrührt, der den Verfasser derselben anzog, und ihm die Mittel zu ihrer Ausführung erleichterte.

Mæchte er noch nach seinem Tode in meinem Wercke den Geist erkennen, der ihn im Leben beseelte; mæchte er auch über dem Grabe dieses bleibende Denkmal meiner Danckbarkeit und Liebe genehmigen! Er war mein Freund und mein Wohlthæter!

Der Leser mag mir's vergeben, wenn ich ihn einen Augenblick mit blossen Empfindungen unterhalte. Was wæren wir, wenn wir dem Andenken unserer Freunde und Mitarbeiter, wenn wir den Befærderern des Ackerbaues nicht unsern Danck, und ihrem Verluste nicht eine Thræne der Liebe zollten? Wen der Tod Einhof's, Crome's, Schubart's, Lezay's, u. s. w. nicht schmerzt, der verdient die Ehre nicht die Hand an den Pflug zu legen!

(1) *Einhof* mort en 1808, *Crome* mort en 1813, tous deux gendres et collaborateurs de Thaër. *Schubart*, c'est l'apôtre du trèfle. V. *Revue d'Alsace*, année 1856.

Digitized by Google

par le tems. Les deux monuments ont le même but : perpétuer le souvenir d'un homme de bien.

VI.

Après la mort de Lezay-Marnésia, Schwerz n'eut plus rien à faire à Strasbourg ; il quitta cette ville et, à la recommandation d'un ami, il fut nommé Conseiller de Régence en Prusse, avec mission d'étudier l'industrie rurale des divers États prussiens, principalement de la Westphalie et des provinces rhénanes, et d'indiquer les moyens d'améliorer la culture de ces contrées. Il adressa à ce sujet au ministère un grand nombre de rapports très-intéressants, dont une partie a été publiée par Thaër dans les annales de Mœglin. Il devait successivement parcourir toutes les provinces de la monarchie prussienne, mais le besoin d'une vie plus tranquille le fit renoncer à ce projet. Schwerz entrait alors dans sa soixantième année.

VII.

En 1818 le roi de Wurtemberg conçut le projet d'organiser un institut agricole à Hohenheim, près Stuttgard ; il fit un appel à Schwerz qui vint se mettre à la tête de cet utile établissement. En 1821 notre agronome publia un rapport sur l'institut confié à son savoir et à son dévouement ; il y joignit un aperçu comparatif des assolements de cette exploitation-modèle. De 1823 à 1828, il fit paraître les premières parties de son *Traité d'agriculture pratique*, dans lequel il avait déposé le fruit de ses études et de son expérience de 27 ans. Cet ouvrage est destiné à l'ouest et au sud de l'Allemagne ; Thaër avait écrit particulièrement pour le Hanovre, les ouvages de Burger s'appliquaient de préférence à l'Autriche. Si le dernier siècle s'est terminé dans l'agitation des idées de *Schubart*, le siècle nouveau a commencé sa carrière agricole sous l'impulsion plus pacifique de *Thaër, Schwerz, Burger:* (1) ce sont les quatre colonnes de l'agriculture allemande. Certes, l'économie rurale aura encore bien des progrès à réaliser avant de se trouver à la hauteur des vues et des principes exprimés dans les écrits de ces hommes, dont l'Allemagne peut se glorifier à juste titre.

(1) J'espère faire connaître plus tard aux lecteurs de la *Revue d'Alsace* la vie et les travaux de Burger et de Thaër.

Digitized by Google

La tâche que Schwerz s'était imposée à Hohenheim n'était pas des plus faciles. Diriger le personnel et les élèves, surveiller les constructions, les cultures importantes et variées, les innombrables expériences, faire des cours sur l'agriculture, la viticulture, l'économie du bétail, etc., c'était un lourd fardeau pour un vieillard maladif; il ne put songer à achever son ouvrage sur l'agriculture, commencé en 1823. Il remit tous ses papiers à l'un de ses élèves les plus distingués, M. Pabst, qui depuis a su en faire profiter la science. Ce qu'il lui restait à faire, était spécialement la partie consacrée aux plantes commerciales et surtout aux plantes textiles, sur la culture desquelles Schwerz avait fait de nombreuses expériences.

VIII.

Après une carrière aussi laborieuse, le repos est permis à 70 ans. Schwerz prit donc sa retraite, vivement regretté du Monarque éclairé qui a su utiliser ses talents, ainsi que de tout l'Institut qu'il avait porté à un si haut degré de prospérité. Le roi de Wurtemberg lui accorda une bonne pension, dont il avait besoin, avec le grade de Commandeur de l'ordre de la Couronne. Ses amis et ses disciples lui donnèrent une fête d'adieu, où il fut décidé que désormais la charrue flamande, dont notre agronome a su reconnaître et vulgariser le mérite, porterait le nom de *charrue Schwerz*, dénomination qui a été généralement adoptée dans l'Allemagne méridionale.

Schwerz est resté célibataire. Il n'avait point de famille, mais il s'en créa une en partageant sa pension avec les pauvres et les orphelins qu'il faisait élever à ses frais. Il travailla aussi longtemps qu'il put écrire; mais sa plume ne produisit plus que des ouvrages religieux. Son dernier écrit, resté inédit, a pour titre : « *Fleurs pour l'éternité.* » Vers la fin de sa carrière il perdit complètement la vue, mais sa tête resta toujours lucide, la bonté de son cœur, l'aménité de son caractère ne se démentirent jamais.

Enfin la mort vint l'enlever le 11 février 1844.

Le nom de Schwerz demeurera, et tous ceux qui s'instruiront à la source féconde de ses immortels écrits, honoreront sa mémoire.

NAPOLÉON NICKLÈS.

Digitized by Google

SYMBOLISME

ET

LÉGENDE DE SAINT ROCH.

La légende de Saint-Roch, telle que l'Église la reconnait, n'a été écrite qu'au moyen-âge. Ce fut à l'époque du Concile de Constance que ce Saint commença à être connu, et que son nom devint célèbre en France où on le fait naître, en Italie où il a dû résider, et en Allemagne à laquelle le rattache le germanisme de son nom.

Selon cette légende, il aurait vu le jour à Montpellier, ville alors déjà célèbre par son école de médecine, fondée, à ce qu'on prétend, en 1196, par les disciples d'Averroës et d'Avicenne. On le fait naître d'un gentilhomme du Languedoc, nommé Jean, lequel vivait du temps de Philippe-le-Bel, sous qui les rois de Mayorque, de la maison d'Arragon, tenaient cette ville en fief relevant de la couronne de France. Sa mère *Libera* avait prié le Ciel avec instance de lui donner un fils; et elle avait eu la joie, en le voyant naître, d'apercevoir sur son estomac l'empreinte d'une petite croix, qui lui fit présager la sainteté qu'il devait un jour acquérir. Aussi, dès le berceau, s'efforça-t-elle de lui inculquer toutes les vertus du Chrétien. Néanmoins ce fils chéri n'avait point encore atteint sa vingtième année, que déjà la mort la surprit ainsi que son époux. Roch, maître d'une immense fortune, mais méprisant les biens terrestres, pour ne vivre que de cette vie ascétique à laquelle il s'était habitué, résolut de suivre la parole du Christ, et en vrai disciple de l'évangile, d'abandonner aux pauvres tout ce qu'il possédait. Il leur distribua secrètement tout son bien, et laissant à un oncle paternel les fonds que son âge, d'après la loi, ne lui permettait point encore d'aliéner, il prit l'habit de pèle-

Digitized by Google

rin pour se rendre à Rome. Il arriva, en mendiant, jusqu'à Acquapendente, ville de Toscane, dépendante des états pontificaux, où, apprenant que la peste s'était déclarée dans la cité, il alla s'offrir aux administrateurs de l'hôpital pour soigner les malheureux que le fléau avait atteints. Il en guérit un grand nombre au nom du Seigneur.

Dès cette époque sa vocation s'accomplit. Lorsque le mal eut cessé dans la ville, il se rendit à Césène dans la Romagne où il savait que la peste venait aussi de se déclarer. Ses cures n'y furent pas moins nombreuses; il semblait que Dieu, par une grâce particulière, voulût protéger ceux dont il prenait soin. De là il passa à Rimini sur la côte de la mer Adriatique, où le même succès couronna ses efforts. La contagion semblait fuir devant lui. La réputation s'en était répandue jusqu'à Rome, où il se hata enfin d'arriver, dès qu'il apprit que le terrible fléau y causait aussi des désastres. Pendant trois ans, il y séjourna, toujours occupé à soigner les malades, à les consoler, à exercer envers eux cette charité à laquelle il s'était voué. Il parcourut ensuite la Lombardie, visitant tous les lieux où la maladie sévissait, et arriva à Plaisance où l'épidémie faisait les plus affreux ravages. Mais la force, dont Dieu l'avait jusqu'alors doué, pour soutenir tant de fatigues, dut céder au mal dans cette ville. Après une journée de travail, il s'était profondément endormi, lorsqu'à son réveil, il se sentit attaqué d'une fièvre ardente et des douleurs les plus aiguës. Ses souffrances furent telles que, ne pouvant contenir ses cris, il voulut qu'on le transportât hors de l'hôpital, et qu'on le déposât dans la rue. En vain on lui fit des représentations. Ne pouvant rien gagner sur son esprit, on se crut obligé de le faire sortir de la ville, pour empêcher que son mal n'infectât la voie publique. Roch se servit de son bâton pour se traîner jusqu'à l'entrée d'un bois où une petite hutte lui servit d'asile.

Or, comme Dieu qui avait voulu l'éprouver, veillait sur lui, il inspira à un Allemand auquel ce lieu appartenait, et à qui le légendaire donne le nom significatif de Gothard, de lui procurer les soins dont il avait besoin. Un chien fidèle portait chaque jour au malade ce qui lui était nécessaire. Lorsque Roch fut guéri, Gothard, touché des exemples de sa vertu, prit lui-même la résolution de servir Dieu dans la retraite. Roch consentit à rester auprès de lui, pour le diriger dans cette voie, et le fortifier dans cette entreprise. Il ne le quitta que lorsqu'il l'eut suffisamment instruit des moyens de l'atteindre.

Digitized by Google

Laissant donc son hôte, il regagna la France, et toujours, sous l'habit de pèlerin, défiguré par les souffrances qu'il avait endurées; il alla se loger dans un village qui avait appartenu à son père, et que lui-même avait cédé à son oncle, en quittant le pays. Comme la guerre désolait la contrée, des soupçons s'élevèrent contre cet étranger à la mine suspecte, et il fut arrêté comme espion. On le conduisit à Montpellier, auprès du juge, qui n'était autre que cet oncle, et qui, ne reconnaissant point son neveu dans cet aventurier, le fit jeter en prison. Roch loua Dieu des humiliations et des tortures qu'il lui envoyait, et sans vouloir donner d'éclaircissement, mais content de souffrir en conformité du Christ son divin maître, il traîna pendant cinq ans son existence sous ces froides murailles.

Enfin il rendit l'âme, et les signes et les prodiges qui suivirent sa mort contribuèrent à faire lever le voile qui l'avait tenu caché à ses proches. On accourut à son tombeau, et on releva son corps pour le déposer dans l'église de Montpellier, où tant de miracles se succédèrent que le peuple commença à rendre un culte religieux à sa mémoire.

C'est le 16 ou le 17 août que le légendaire le fait mourir, à l'âge de trente-deux ans. C'est le premier de ces jours que l'Église lui a consacré, quoiqu'il n'ait point été canonisé, mais qu'il ait simplement été mis au rang des bienheureux par le concile de Constance, en 1414. (1)

Or, quel évènement avait pu provoquer cette déclaration du Concile?

Voici ce qu'on raconte.

Pendant que, dans cette ville, les prélats étaient réunis pour étouffer le schisme provoqué par l'infortuné Jean Huss, et que tant de princes écclésiastiques et séculiers, tant de comtes et de chevaliers, tant de docteurs et de maîtres, se livraient avec leur suite à tous les plaisirs que le luxe et la licence entretenaient, la peste s'était déclarée dans les pays circonvoisins. (2) Déjà la terreur commençait à s'emparer de tous les esprits, et les évêques se disposaient à se retirer et à abandonner le Concile, quand un Allemand, inspiré de Dieu, leur dit qu'il y avait en France un Saint nommé Roch qui guérissait

(1) V. Catel, *Hist. Lang.*, l. I, p. 295.

(2) Papebr., *Conat.*, p. 174, n° 11. — Krantz, *Metr. Sax.*, l. IX, c. 25.

Digitized by Google

de la peste, et qu'il fallait s'adresser à lui pour obtenir de Dieu d'être garanti du fléau. (1)

Aussitôt les esprits se calmèrent.

S'il en faut croire Diédo, l'historien de Saint-Roch du quinzième siècle, on ordonna un jeûne général; l'image du Saint fut processionnellement portée par toute la ville, et on inséra son nom dans les litanies. Néanmoins les actes du Concile ne font mention d'aucune de ces circonstances. Quoiqu'il en soit, la peste cessa, et les pères, ayant repris leurs séances, ordonnèrent le culte du Saint dont le nom ne tarda pas à devenir célèbre en Italie et en France, et auquel dans ces contrées ainsi que dans la Souabe, dans la Suisse et dans les pays voisins, on bâtit des églises et des chapelles.

Diédo écrivit sa légende soixante ans après ces évènements. Ce noble Vénitien, philosophe et orateur, et aussi intelligent dans la science du droit ecclésiastique que civil, (2) était gouverneur de Brescia, quand il porta lui-même le culte du Saint à Venise. Diédo était sénateur de la République; pour faire connaître au peuple l'excellence et les mérites du bienheureux dans une ville que son commerce avec le Levant rendait plus qu'aucune autre sujette à la peste, il composa son histoire, telle que nous l'avons rapportée.

Les Vénitiens reçurent ce culte avec ardeur. Quelques enthousiastes même, excités par leur zèle religieux, se rendirent secrètement à Montpellier, et étant parvenus à s'emparer des reliques qu'on y révérait publiquement, les portèrent à Venise, où le peuple et le clergé allèrent les recevoir processionnellement. On bâtit en leur honneur une magnifique église où elles furent déposées avec pompe en 1485.

Mais cependant une partie du corps avait, dit-on, été déjà enlevé treize ans auparavant par le maréchal de Boucicaut, qui l'avait fait transférer à Arles, et dont il avait fait présent aux Mathurins. Le rapt que se permirent les Vénitiens ne put donc empêcher que les ossements du Saint ne se répandissent de la ville d'Arles dans les différentes provinces de la France, de l'Espagne et des Pays-Bas. On se vantait à Anvers de posséder son menton. (3) A Arles on veut avoir

(1) Surius, *Vit. sanct.*, p. 169.

(2) V. Pajarini, *Hist. de Vicence*, l. II.

(3) Boll. Papebr., T. 1. *April.*, p. 73.

Digitized by Google

une partie de son chef. La confrérie de Saint-Roch à Turin, la ville de Rome, celle de Grenade en Espagne, le village de Ville-Juif près de Paris, la paroisse qui porte son nom dans cette capitale, les Mathurins de Marseille, tant d'autres lieux encore, prétendaient tous avoir puisé à cette source.

La légende de Saint-Roch, né à Montpellier où exista la plus célèbre école de médecine du moyen-âge, laquelle avait elle-même pris pour emblême le serpent d'Esculape, rend raison du symbolisme du Saint, copié sur celui de ce dieu qui, en sa qualité de dieu solaire automnal, présidait aussi à la médecine. Il était juste que le Bienheureux fût invoqué dans cette ville comme un préservatif contre la plus terrible des maladies dont fut alors affligée l'humanité. Ce qui étonne le plus, c'est que l'Église romaine ait été si longtems sans permettre de faire publiquement dans tout le Catholicisme l'office du jour de sa fête, qui ne fut en effet décrété qu'en 1629. (1) Il est vrai que, sous Grégoire XIII, on avait inséré son nom au 16 août dans le martyrologe romain, ce qui tient lieu pour lui de canonisation. Mais l'observation de sa fête s'introduisit dans les églises de France et des Pays-Bas, moins par aucun statut de synode ou aucune ordonnance de prélats, que par la dévotion des peuples qui réclamaient son intercession contre la peste. Elle était tellement enracinée dans les habitudes au XVIIe siècle, que lorsqu'en 1666, Hardouin de Perefixe, archévêque de Paris, homme éclairé, qui doutait du Saint, voulut la supprimer dans cette capitale, le peuple continua d'accourir à son autel ; ni lui, ni son successeur François de Harlay ne purent empêcher qu'on ne chomât sa fête.

On représente Saint-Roch accompagné du chien. C'est un des attributs d'Esculape dont le culte s'était répandu dans la Gaule par la colonie Phocéenne de Marseille, et qui y fut très en honneur sous l'empire des Romains.

Esculape, on le sait, au moment de sa naissance, avait, selon la légende sacrée, été exposé sur une montagne. On disait qu'il y avait été nourri par une chèvre et gardé par un chien. (2) C'était une fiction astronomique basée sur le phénomène qui se renouvelle toutes les

(1) GAVANT., part. II, p. 160.

(2) PAUSAN., *Corinth.*, p. 54.

Digitized by Google

fois que le serpentaire, nommé aussi Esculape, (1) se lève tandis que la chèvre est à l'occident. Le coucher de ce dernier astre est accompagné de celui du Grand-Chien, qui est placé au midi du zodiaque, tandis que la Chèvre est au nord. Ce sont ces trois aspects simultanés du Serpentaire Esculape, au coucher des deux belles étoïles de la Chèvre et du Chien, qui ont donné lieu à la légende. La première étoile du Serpentaire portait chez les Arabes le nom de Berger; la seconde celui de chien du berger. Les Arabes voyaient donc dans cette constellation un homme accompagné du chien, tel que l'était Esculape.

C'est sous cette forme aussi qu'on représente Saint-Roch, qui, comme le dieu dont il prend les attributs, a sa fête à l'époque où les anciens plaçaient le commencement de l'automne. (2)

Esculape, lui aussi, comme dieu Soleil automnal, était considéré comme le principe bienfaisant de la santé. (3) Il possédait à la fois la connaissance médicale et la science des augures. (4) Comme Hercule était le dieu fort qui meut la nature et engendre le temps; comme Osiris et Bacchus étaient le dieu fécond qui, par la chaleur, était le principe de la végétation; comme Apollon était la force bienfaisante du soleil qui entretient la vie et la santé, (5) Esculape était l'expression de la faculté qu'a cet astre de conserver ou de régénérer les corps. (6) On l'invoquait donc à l'automne contre les maladies qui se manifestent à cette saison, lorsque le Soleil passe sous le Serpent dont il prenait les attributs. On lui reconnaissait la puissance de guérir tous les maux, de faire voir les aveugles, de rendre la raison aux

---

(1) Germanic., c. 5; Eratosth., c. 6; Hygin., c. 15; Serv., *Comm. in Æneid.*, l. II, v. 259.

(2) V. dans Pétau, *Uranol.*, le calendrier météorologico-astronomique de Géminus, au 19 août, *initium autumni et capra oritur*; le calendrier de Ptolémée, réglé sur les mois égyptiens, au 19e jour de Mesori, *initium autumni*; le calendrier de Columelle, au 12 août, *autumnus incipit*, celui de Pline, au 8e du même mois, *initium autumni*.

(3) Macrob., *Saturn.*, I, 20, p. 255.

(4) Ibid.

(5) Proclus, *in Timæ*, p. 49.

(6) Porphyr., *ap.* Euseb., *Præp. evang.*, I, 3, 11, p. 213.

Digitized by Google

insensés, de ressusciter les morts, (1) attributs que la légende chrétienne, elle aussi, ne reconnait qu'à son divin législateur, mais dont elle réserve néanmoins une partie, c'est-à-dire celle qui regarde la plus cruelle des maladies à la quelle le moyen-âge était si souvent en proie, à la bienveillante protection de Saint-Roch. Déjà dans l'antiquité, le culte d'Esculape contre la peste était très-répandu. Lorsque Rome fut atteinte de ce fléau, au commencement de la République, (2) plusieurs députés furent envoyés à Épidaure pour rapporter le dieu médecin, métamorphosé en serpent. Dans le temple grec, où son culte était surtout splendide, il était représenté sur un trône, le coude sur un bâton, appuyant son autre main sur la tête d'un serpent, et ayant le chien à ses cotés. (3) C'est ce même serpent dont était entouré à Montpellier le bâton du Doyen de la Faculté de médecine. C'est ce même chien qui toujours accompagne Saint-Roch, le protecteur de cette ville et des pestiférés. Comme à Épidaure étaient inscrites sur les colonnes et les murailles du temple les cures miraculeuses du dieu de la médecine, on voyait suspendus, dans la capitale du Languedoc, après les piliers et contre les murs de l'église où étaient conservées les reliques de Saint-Roch, les innombrables *ex-voto* qui constataient la reconnaissance des fidèles guéris par l'intercession du Bienheureux. Dans sa légende ne se rencontrent, comme nous venons de le voir, d'autres particularités que celles qui ont rapport à la terrible contagion dont l'Europe centrale fut affligée au commencement du XVe siècle. Tout se résume en une pérégrination continuelle pendant laquelle il guérit les pestiférés par le signe de la Croix. On montre encore à Montpellier le bâton qu'il portait. Quelquefois, dans la représentation qu'on fait du Saint, se remarque à ses pieds le serpent qui se retord; allégorie du génie du mal qu'il force à reculer. Toujours il a près de lui le chien fidèle. Ce symbolisme et tout ce qu'il rappelle de son histoire est un nouvel exemple palpable du passage de la légende païenne à la légende chrétienne qui certainement date d'une époque bien antérieure au siècle où on le fait vivre et mourir. Il est bien évident que lorsque le paganisme succomba sous

---

(1) Comp. Diod. Sic., IV, 71, p. 315; Ælian., I, 9, 33; Ovid., *Fab.*, 46; Pausan., *Corinth.*, p. 69, etc.

(2) Tit. Liv., *Décad.* II, 2.

(3) Pausan., *Corinth.*, p. 68, 69.

Digitized by Google

la croix chrétienne et lorsque le culte d'Esculape fut aboli dans la Gaule, la tradition cependant en conserva quelques souvenirs. Nous avons déjà fait voir plus d'une fois que le nouveau culte, loin d'anéantir les symboles païens, les adapta au contraire aux héros chrétiens mis en scène par les légendaires. Proserpine, qui est exactement placée dans le ciel au-dessus du serpent d'Esculape, et qui préside aux signes inférieurs où le soleil d'automne va descendre, se retrouve sous son nom latin de *Libera* dans la légende de Saint Roch, comme la mère du Saint. On ne peut pas raisonnablement prétendre que ce n'ait pas été sans une intention bien marquée de la part du légendaire que ce nom a été choisi. Le fond de la légende date donc d'une antiquité bien reculée, quoique nulle tradition écrite ne s'en soit conservée, et qu'elle ne nous reporte qu'au siècle où non seulement la France, mais encore toute l'Europe centrale étaient en proie à la plus terrible contagion.

Déjà plus d'un écrivain ecclésiastique a été frappé du peu de vraisemblance qu'offre toute cette histoire. Aucun cependant n'a osé soulever le voile allégorique qui en recouvrait l'origine. C'est que, partout, la foi et la superstition des peuples sont plus fortes que les raisonnements des philosophes.

MAX. DE RING.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

NICOLAS MARTIN, Poésies complètes, troisième édition. Paris, Borrani et Droz, 1857, 1 vol., 250 pages.

Dans son ouvrage sur « *les Ecrivains et les Poètes de l'Allemagne,* » M. *Henri Blaze*, en parlant du *Lied* allemand, s'exprime ainsi : « Le « *Lied* allemand, si vaporeux qu'il puisse paraître au premier abord, « a bien aussi son côté réel, humain, et nous ne désespérons pas « trop de le voir un jour prendre racine en France.... Nous n'avons « rien qui puisse donner une idée de cette poésie. Ce n'est ni la fable « de La Fontaine, ni l'épigramme latine d'André Chénier, ni le cou- « plet de Béranger ; et cependant, il faut le dire, le *Lied* se compose « de certains éléments essentiels de chacun de ces trois genres de « poésie. » Sentant que la formule lui manque pour donner une définition précise et complète du *Lied*, le spirituel écrivain y renonce avec raison et se borne à le caractériser en analysant un certain nombre de productions lyriques des poètes allemands qui ont excellé dans ce genre.

M. *Nicolas Martin*, qui, lui aussi, a écrit sur « les poètes contemporains de l'Allemagne, » (1) n'a pas défini le *Lied*, mais il a traduit ou imité avec une grâce, une netteté et une fidélité surprenante, tant en prose qu'en vers, les plus beaux *Lied* allemands depuis Louis Uhland jusqu'à Heine. Il a fait plus, il a, par ses propres poésies, réalisé le vœu exprimé par M. Blaze, il a introduit en France le *Lied* allemand.

Le poète a divisé son recueil en quatre parties : « *Ariel*, dit-il, appelle la fantaisie, *Louise*, le sentiment, les *Cordes graves*, la pensée et les méditations sérieuses ; » la quatrième partie comprend une petite épopée idyllique, le *Presbytère ;* en outre, la *Revue française* vient de donner quelques fragments de *Julien l'Apostat*, épopée historique et dramatique du même auteur, et qui promettent de fort belles pages.

(1) Première série, Paris 1846 ; deux éditions sont épuisées ; une 3e, ainsi qu'une 2e série du même ouvrage, sont en préparation.

Digitized by Google

Ce que M. *Martin* a de commun avec les poètes lyriques de l'Allemagne, c'est l'enthousiasme pour la nature ; c'est le plaisir de voyager, de voyager à pied, le sac sur le dos, le bâton à la main ; de gravir les sommets de ces Alpes majestueuses, couvertes d'une glace éternelle, de s'enfoncer dans leurs fraîches vallées, de frapper à la porte du châlet solitaire, ou bien de se laisser emporter par le bateau à vapeur qui sillonne les flots bleuâtres de quelque beau lac ou ceux du Rhin, son fleuve de prédilection, si riche en merveilleuses légendes. Ecoutons-le prendre congé du toit domestique et suivre les voix mystérieuses du printemps, de la saison propice au poète-voyageur et qui lui promet de faire naître sous ses pas ses plus beaux trésors !

DÉPART.

Adieu ! le printemps dans les plaines
M'appelle ; il embaume les airs ;
La mousse est fraîche autour des chênes;
La nature et l'âme sont pleines
De fleurs, d'oiseaux et de concerts.

Oh ! quels parfums et quelle fête
Pour mon cœur si longtemps fermé !
— Allons, enivre-toi, poète :
Un rayon de mai sur la tête,
Dans tes mains une fleur de mai !

Dans l'herbe qu'incline ta trace,
Va capricieux et rêvant ;
Et bois chaque brise qui passe,
Comme ces cavales de Thrace
Que fécondaient l'air et le vent.

Et si, las d'aller dès l'aurore,
Tu t'endors sous l'arbre embaumé,
Que le sommeil te donne encore
Le frais bouton qui vient d'éclore,
L'azur et les parfums de mai !

Quelle douce mélancolie s'exhale des soupirs mélodieux du

CHANT D'AMOUR.

Que deviendrait, dis-moi, l'humble fleur épuisée,
Sans la rosée ?
Et l'horizon immense, et l'Océan vermeil,
Sans le soleil ?
Et la nuit, si lugubre et sombre sous ses voiles,
Sans les étoiles ?
Et le gai rossignol, aux accords palpitants,
Sans le printemps ?
Et l'âme, ce roseau que courbe la souffrance,
Sans l'espérance ?
Et mon rêve des nuits, et mes hymnes du jour,
Sans ton amour ?

Nous avons déjà parlé du remarquable talent que M. Nicolas Martin déploie comme traducteur. Voici, à notre avis, un véritable chef-d'œuvre de traduction, dans lequel il a su vaincre, avec un rare

Digitized by Google

bonheur, de grandes difficultés de forme, et montrer jusqu'à quel point, sous d'habiles mains, la langue française se prête à reproduire, d'une manière à la fois fidèle et poétique, les inspirations de la Muse allemande :

SONNET CUIRASSÉ.

(Frèd. Rückert).

Ton marteau, forgeron, que forge-t-il ? — « Des chaînes. »
— Sous les chaînes, hélas ! saignent vos bras meurtris !
Semeur, pourquoi semer ? — « Pour récolter les fruits. »
— Les fruits, pour vos tyrans ; pour vous, les herbes vaines.

Chasseur, que poursuis-tu ? — « Le chevreuil dans les plaines. »
Ainsi que des chevreuils vous êtes poursuivis !
Que tresses-tu, pêcheur ? — « Les filets dont je vis. »
Les filets de la mort vous prennent par centaines !

Mère, que berces-tu dans ce berceau ? — « Mon fils. »
— Oui, pour qu'il croisse, ô honte ! et contre son pays
Tourne un bras que la peur à nos ennemis livre !

Poète, qu'écris-tu ? — « J'écris avec du sang
De mon peuple déchu l'opprobre grandissant,
Oui, de mon peuple esclave — et qui consent à vivre ! »

Il y aurait encore à citer plus d'un beau morceau, où le poète lutte avec le génie germanique et réussit à le plier victorieusement à la forme française, tels que les traductions ou imitations d'Uhland, de Kerner, de W. Müller, de Chamisso, de Karl Simrock, ce poète distingué, ce savant et laborieux interprête des grands poèmes de la Scandinavie et de l'Allemagne, et l'oncle maternel de M. Martin. Mais revenons à ses propres créations ! prêtons l'oreille à ces notes pures et argentines qui expriment tout ce que peut ressentir une mère, lorsque, assise près du berceau de son fils, elle s'enivre du bonheur de le posséder encore ou frémit de crainte, de le voir arraché de ses bras :

CHANT MATERNEL.

Dors en paix dans mes bras,
Enfant aux lèvres roses ;
Je vais chanter tout bas
Pendant que tu reposes.

Dors en paix sur mon cœur !
Lorsque ton sein respire,
Je pense avec frayeur :
Peut-être qu'il soupire !

Penche longtemps sur moi
Ta chère tête blonde,
Tandis qu'encor pour toi
Mes deux bras sont au monde.

Trop tôt luira le jour
Où plus d'une chimère
Prendra dans ton amour
Place auprès de ta mère.

Digitized by Google

Papillon triomphant,
Trop tôt l'or de ton aile
Charmera mon enfant,
A mon cœur infidèle.

Mon fils ! — Les fils, hélas !
Sont une joie amère :
Le sort mène leurs pas
Loin de la pauvre mère ;

L'espoir aventureux
Dès l'aube les appelle ;
Puis, étroite est pour eux
La maison paternelle !

Ils vont vers l'avenir,
Et la mère impuissante
Ne sait que les bénir,
Tremblante et gémissante.

Ah ! dors, dors dans mes bras,
Enfant aux lèvres roses ;
Je vais chanter plus bas
Pendant que tu reposes.

Le *Presbytère*, qui forme la dernière partie du recueil, est une charmante épopée rustique, une idylle familière, où la vérité et la simplicité qui règnent dans la description des personnes et des choses, la fraîcheur et la vie qui les animent, sont rehaussées par une sensibilité douce et naïve, une gaieté suave et naturelle. Quelquefois seulement, des accents mélancoliques, semblables à ceux que rend la harpe éolienne, lorsque la brise du soir en fait vibrer les cordes mystérieuses, viennent frapper nos oreilles, et disposent notre âme à de sérieuses méditations sur les vicissitudes auxquelles n'échappe pas même, ici-bas, la vie la plus simple, la plus modeste, la plus satisfaite de son sort.

Ce qui nous attache surtout dans la lecture de ce petit poème, et constitue, en général, le caractère des inspirations de M. *Nicolas Martin*, c'est l'heureuse alliance d'un réalisme chaste et sobre avec un idéalisme élevé et vraiment poétique.

AUG. STOEBER,
professeur au collége de Mulhouse.

RECHERCHES SUR LA MINÉRALOGIE DES ANCIENS GÎTES MÉTALLIFÈRES DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES, par le Dr CARRIÈRE, de Saint-Dié ; — brochure in-8° de 66 pages ; Epinal, 1850.

Je viens de transcrire le titre d'un ouvrage qui ne doit pas passer inaperçu au milieu des autres travaux scientifiques relatifs à notre province d'Alsace. C'est la monographie des espèces minérales qui entrent, comme parties principales ou accidentelles, dans la composition des gîtes métallifères de

Digitized by Google

Sainte-Marie-aux-Mines. Nul mieux que le docteur CARRIÈRE n'était à même de traiter ce sujet d'une manière plus compétente. Bon chimiste, minéralogiste habile, cristallographe consommé, habitué aux minutieuses analyses des minéraux, ses descriptions sont claires et précises; la plupart sont faites d'après les échantillons qu'il possède dans sa collection, belle et riche à faire envie à bien des musées. C'est dire assez sur quel degré d'exactitude on peut compter.

Tous les lecteurs de la *Revue* savent de quelle grande et juste célébrité ont autrefois joui les anciennes mines de Sainte-Marie. Elles étaient situées partie sur le territoire de la Lorraine et partie sur celui de l'Alsace; mais, dans le mémoire que nous avons sous les yeux, le docteur CARRIÈRE ne parle que des mines situées de l'autre côté de la Lièpvre, sur le territoire de l'ancien comté de Ribeaupierre. « La connaissance de ces mines, dit-il (page 4), parait remonter à peu près à la même époque que celle des mines de la partie Lorraine. C'est en 997 que, selon Schœpflin, Guillaume et Acheric ou Eckerich commencèrent à exploiter les mines du val de Lièpvre dont ils tirèrent beaucoup d'argent, et c'est dans le courant du XIIIe siècle seulement que les descendants de ce dernier fondèrent le village qui porte encore aujourd'hui son nom (Echery). »

Ces exploitations ont été successivement abandonnées et reprises à diverses époques, et les produits que les anciens en ont tirés ont été parfois très-considérables. Sébastien Munster, qui écrivait en 1558, dit que depuis l'année 1528, on en tirait annuellement 6500 marcs d'argent, indépendamment du cuivre et du plomb. Il rapporte aussi qu'en 1530 on a arraché du puits du Four, et en 1539 du puits Saint-Guillaume, deux masses *d'argent pur*, qui pesaient chacune *trois talents* ou centenaires. Les mines de Sainte-Marie occupaient alors plus de 3000 ouvriers. Depuis ce temps leur importance a diminué graduellement, et en 1785, lors de l'inspection de M. de Dietrich, le nombre d'ouvriers était réduit à 151. (*Description des mines de la Haute et Basse-Alsace*, page 156).

« D'après le savant auteur que je viens de nommer, peu de travaux ont fourni une variété de minéraux plus grande, plus précieuse et plus intéressante pour les amateurs, que ceux des mines de Sainte-Marie. Monnet dit aussi que les exploitations de Sainte-Marie surpassent peut-être toutes les autres par la variété et la quantité prodigieuse des mines et minéraux qu'elles ont fournis, et que « presque les plus beaux morceaux de toutes les espèces qui « composent les collections minéralogiques des princes, sortent de ces ex- « ploitations. » Il ajoute encore : « Il y a en Allemagne beaucoup de « mines productives d'argent, mais il n'y a peut-être jusqu'ici que celles de « Sainte-Marie qui aient donné ce métal sous tant de qualités différentes. »

On pourra juger du nombre et de la diversité des espèces minérales recueillies dans les mines de Sainte-Marie par le tableau suivant que nous

Digitized by Google

croyons devoir rapporter ici à cause de son importance et du profit qu'en pourra tirer le lecteur.

INDICATION DES ESPÈCES ET PRINCIPALES VARIÉTÉS.			GISEMENTS PRINCIPAUX.
ARGENT.	Argent natif.	A. Cristallisé, en rameaux, dendrites. B. Filiforme et capillaire. C. En masses.	Saint-Jacques supérieur, Chrétien superieur, Glück-Auf, Gabe-Gottes, Saint-Guillaume, Fertru.
	Argent sulfuré.	A. Cristallisé. B. Massif.	Chrétien supérieur, Engelsbourg, Fertru, etc.
	Argent rouge.	A. Antimonifère { métalloide, rouge de rubis.	Saint-Jacques supérieur, Engelsbourg, Grosses-Haldes, Gabe-Gottes, Saint-Nicolas, Fertru.
		B. Arsénifère Proustite.	Idem.
	Argent chloruré.		?
CUIVRE.	Cuivre sulfuré.		
	Cuivre pyriteux.		Glück-Auf, Saint-Jacques, Saint-Guillaume.
	Cuivre gris.	Fahlerz, Graugultigerz.	Saint-Jacques supérieur, Gabe-Gottes, Saint-Guillaume.
		Weissgultigerz, etc.	Saint-Nicolas, Engelsbourg.
	Cuivre carbonaté bleu.		Saint-Guillaume, Mine-des-Trois, Saint-Jacques.
	Cuivre carbonaté vert.		
	Cuivre arséniaté érinite.		Mine-des-Trois.
	Id. aphanèse.		Idem.
PLOMB.	Plomb sulfuré.		Bas-Saint-Paul, Surlatte, Grand-Saint-Louis, Saint-Philippe, Trautgot, Trois-Rois, Fertru.
	Plomb carbonaté.		Saint-Philippe? Surlatte?
ZINC.	Zinc sulfuré.		Langschaft, Gabe-Gottes, Saint-Philippe.
	Zinc hydro-silicaté.		
NICKEL.	Nickel arsénical.		Chrétien, Saint-Jacques.
COBALT.	Cobalt arsénical.		Chrétien, Fertru et Gabe-Gottes.
	Cobalt arséniaté.		
FER.	Fer sulfaté.		Gabe-Gottes, Lingoutte, Toussaint, Saint-Philippe.
	Fer arsénical.	Cristallisé grenu.	Gabe-Gottes, Glück-Auf.
	Fer oligiste.		
	Fer oxydé brun.		Trois-Rois, etc.
	Fer carbonaté.	Fer spathique.	Rauenthal, Saint-Philippe.
MANGANÈSE	Acerdèse.	Manganèse argentin.	Saint-Philippe, Trois-Rois.
ARSÉNIC.	Arsénic natif.		Saint-Jacques supérieur, Gabe-Gottes, Glück-Auf.
CHAUX.	Chaux carbonatée.		Gabe-Gottes, Saint-Guillaume, Saint-Jacques, Toussaint, etc.
	Arragonite.	A. Aciculaire. B. Concrétionnée.	Trois-Rois, Surlatte, St.-Jacques supériéur, Toussaint.
	Dolomie à fer.		
	Chaux fluatée.		Saint-Guillaume supérieur, Klin-Grübendinn, etc.
	Chaux arséniatée.		Saint-Jacques supérieur.
BARYTE.	Baryte sulfatée.		Saint-Guillaume supérieur.
QUARTZ.	Quartz hyalin.		
CARBONE.	Graphyte.		

Quant aux produits commerciaux fournis par les exploitations de Sainte-Marie, ils consistaient surtout en argent, cuivre et plomb, et plus accessoirement en cobalt et en arsenic.

Digitized by Google

La plupart des mines exploitées ont fourni l'argent à l'état natif, quelquefois même en quantité considérable. Il paraît même qu'aux beaux temps des exploitations, les travaux des mines ont parfois amené la découverte d'amas, plus ou moins considérables, de cette précieuse substance. Ainsi, on voit dans un opuscule de l'abbé Grandidier (*Histoire de la vallée de Lièpvre*, page 47) « qu'en 1525 le produit des mines fut si considérable, « que, souvent, l'on détachait d'un seul bloc plusieurs quintaux d'argent fin.» Et que « vers l'année 1696, on trouva dans les mines, aux environs de Sainte-Marie, une masse d'argent, en forme d'un homme cuirassé, estimée 1000 marcs, pour laquelle le mineur reçut une récompense de 1400 florins.» De Dietrich dit qu'on a trouvé, en 1780, dans la mine de Glück-Auf, un massif d'argent natif dont on a tiré 60,000 francs, et Monnet a découvert lui-même, en 1782, un *mulm* produisant 70 livres d'argent par quintal; mais ici le docteur Carrière fait une observatiou et dit qu'il a tout lieu de croire que cette dernière masse était, au moins en partie, composée de chlorure d'argent. Quelques auteurs d'anciens traités de minéralogie parlent de groupes volumineux *d'argent vierge* provenant des mines de Sainte-Marie. Ainsi, Monnet cite, dans son traité : « Des masses d'argent du poids de 50 à 60 « livres, trouvées sans gangue et seulement enveloppées d'une terre argileuse, « dans les mines de Sainte-Marie-aux-Mines, en Alsace. »

Romé-de-l'Isle décrit, d'après Davila, un échantillon « d'argent vierge en « végétations, sans aucune matrice, et du poids d'un marc, de Sainte-Marie-« aux-Mines. Ses ramifications paraissent formées de petits cristaux alumini-« formes (octaèdres) entés les uns sur les autres, de manière à composer des « espèces de colonnes articulées ou de petites branches quadrangulaires ter-« minées par des pyramides courtes du même nombre de côtés. »

« Ces morceaux rares, ajoute le docteur Carrière, appartiennent, si je « puis ainsi dire, à l'histoire de notre minéralogie des Vosges ; cependant « rien ne prouve qu'il ne s'en trouve plus d'analogues dans les filons aban-« donnés d'où ils ont été autrefois extraits. »

Nous renvoyons les amateurs de la minéralogie des Vosges au savant mémoire de M. Carrière. Chaque espèce minérale y est décrite avec un soin scrupuleux ; des planches, où sont figurées leurs formes cristallines, accompagnent le texte et en facilitent l'intelligence. Du reste, cet estimable auteur ne s'est pas borné à décrire les richesses minérales des gîtes métallifères de Sainte-Marie. Il aussi publié des recherches sur les mines de la Croix et sur celles de Framont, ainsi qu'une description des principales espèces minérales qui entrent comme parties constituantes, essentielles ou accessoires, dans la composition des roches cristallines des Vosges.

Ce dernier mémoire est intéressant à plus d'un titre, et vaut la peine que la *Revue* y consacre quelques unes de ses pages.

Henri Bardy.

Digitized by Google

UN PROCÈS DE SORCELLERIE.

Dans la seconde moitié du 16e siècle et encore longtems après, il n'était bruit en France et dans les pays voisins que de procès de sorcellerie. Des buchers s'allumaient de toute part et les sorciers livrés aux flammes semblaient renaître de leurs cendres. Tandis que la discorde suscitait les guerres civiles et de religion, pendant que les prêtres des deux confessions s'anathématisaient réciproquement, les juges par contre, quelles que fussent leurs croyances religieuses, catholiques ou protestants, tous étaient d'accord pour combattre la lèpre des sorciers. Aussi, plus il y avait de bruit et de scandale, et plus les accusations se multipliaient. Mêmes faits se reproduisaient dans les pays de confessions différentes, mêmes circonstanaes dans les aveux et, chose étrange, c'est que les accusés, sans y être contraints par la torture, avouaient des faits qui devaient les conduire au supplice. — Si en beaucoup de cas la malveillance ou la malice même des accusateurs s'attaquait à des innocents, trop souvent elle tombait sur des gens mal famés et dont la vie et les actions étaient loin d'être irréprochables.

Etaient-ce bien des sorciers que ces gens envoyés au feu par la justice des hommes? Etait-ce tout erreur et ignorance que ces enquêtes et ces jugements rendus dans tant de pays par des hommes grâves et d'une probité rcconnue? Nous n'avons pas la prétention de résoudre ces questions.

Dans la lecture d'un grand nombre de procès de sorcellerie, nous avons vu bien de l'ignorance, bien des erreurs, mais ce qui nous a toujours frappé, ce sont ces aveux spontanés sortant de la bouche des accusés, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, catholiques ou protestants, dans tous les pays où l'on a poursuivi des sorciers. Ils se

Digitized by Google

croyaient réellement dans la dépendance de Satan ; ils racontaient naïvement comment ils s'étaient laissés séduire, comment ils s'étaient donnés à lui, indiquant le lieu où s'était fait le pacte, ceux où ils tenaient leurs assemblées, et, chose remarquable, dans tous les pays l'emplacement du sabbat était toujours sur les ruines de quelque lieu consacrés par les Celtes ou par les Romains. Mais nous aurions trop à dire si nous voulions nous étendre sur des considérations générales; notre but n'est que de raconter l'histoire d'une femme née en Alsace et morte sur un des buchers de l'Évêché de Bâle.

Dans une cabane d'un village de cette partie de l'Alsace où l'on parle la langue française, vivait, vers 1584, une pauvre famille de prolétaires. Le père et la mère déjà infirmes et cassés par la misère et le travail, avaient trois enfans. Les aînés étaient deux garçons qui ayant appris le métier de maçon travaillaient au château du Prince Évêque de Bâle à Porrentruy. Il ne restait avec eux qu'une jeune fille qui faisait le ménage ou mendiait quand elle en avait le tems.

Les parens moururent en peu de tems ; leur misérable hutte et le chétif mobilier qu'elle renfermait furent vendus pour payer quelques dettes, et il ne resta aux héritiers qu'une somme de 6 livres tournois. Restée seule, Claudine, la jeune orpheline, n'eut d'autre ressource que de chercher du service chez un maître et elle se rendit à Cornol, à une lieue et demie de Porrentruy, chez le curé qui était de la connaissance de ses parens. Il la prit aussitôt à son service comme chambrière, ayant, parait-il, déjà une autre ménagère. Le curé, messire Hugues Marchaulx, s'occupa peu ou point de l'éducation et moins encore de l'instruction religieuse de cette pauvre fille, car à l'âge de 40 ans, lorsqu'elle tomba entre les mains de la justice, elle déclara ne savoir que le *Pater* et l'*Ave-Maria*, le *Credo* et le *Confiteor* en langue latine, et n'avoir nulle connaissance et aucun usage des sacrements.

Non loin de Cornol il existe une modeste chapelle dédiée dès le 12me siècle à St. Kilian, dont on a fait ensuite St. Gelin. Près de cet oratoire il y avait une espèce d'hermitage où demeurait un frère lai. C'était un jeune homme du pays qui, poussé par une fausse dévotion ou peut-être par la paresse, trouvait plus commode de vivre d'aumones et du produit des prières qu'on lui faisait dire, que de travailler avec ses parens à la culture des terres. Les gens de la contrée et surtout les femmes allaient en pélérinage à St. Gelin et chargeaient

Digitized by Google

frère Claude Verchaulx de réciter certaines prières, de faire des neuvaines ou autres pratiques religieuses moyennant salaire. Comme plusieurs autres chargés de telle besogne, il utilisait la mauvaise saison et les tems de chômage en faisant des neuvaines à l'avance et quand on arrivait la bourse à la main pour lui faire une commande, il recevait le salaire et n'avait plus qu'à effacer une des marques faites pour se rappeler le nombre de prières ainsi mises en réserve.

Vêtu d'une robe de bure, tête découverte et pieds nus, on voyait arriver l'hermite tous les dimanches et fêtes à l'église de Cornol pour entendre la messe et aider à chanter vêpres. Souvent le curé l'invitait à diner et de tems à autre il lui envoyait quelques provisions par sa chambrière.

Claudine n'était point une beauté, comme elle l'avoue elle même, mais elle était fraîche et bien faite, et de son coté le jeune hermite ne savait résister à la tentation comme St. Antoine. A la cure, il lançait à la dérobée des regards de convoitise sur l'horpheline. Si elle venait lui porter des vivres de la part de messire Marchaulx, il lui donnait en échange des images et des chapelets bénits. Bientôt il s'établit entre eux des relations plus intimes et après deux ans et demi de résidence à la cure et d'intimités avec l'hermite, Claudine s'aperçut qu'elle ne pouvait plus rester décemment au presbytère. Elle le quitta et se mit en service chez la sage-femme du village, qui remarqua aussi que sa jeune servante avait trop fréquenté l'hermite de St. Gelin. Pour prévenir un plus grand mal, il fallut faire abandonner à frère Claude sa robe de bure, et épouser Claudine. Mais la mort sépara les époux au bout d'un an, et la jeune veuve, quoiqu'elle eut un petit garçon trouva bientôt un nouveau mari. Le premier était mort le dimanche de *Reminiscere*, le deuxième de Carême, et à la Pentecôte de la même année elle était déjà remariée encore à un Claude, Wéteney dit Coquart, originaire des environs de Pontarlier.

Du reste sa première faute et son mariage après un si court veuvage ne la firent jamais accuser d'inconduite, et sous le rapport de ses mœurs elle jouissait d'une bonne réputation. Son mari était un pauvre homme auquel on confiait la garde du bétail de Cornol. Il avait rencontré plus d'une fois Claudine lorsqu'elle traversait les pâturages pour aller à St. Gelin. Mais si dès lors il avait aussi convoité de la prendre pour sa femme, toutefois il ne put l'avoir que de seconde main. Il n'eut point à s'en plaindre ; si elle n'avait pas appris chez le

Digitized by Google

curé à prier et à recevoir les sacrements, elle y avait acquis les connaissances nécessaires pour faire une bonne femme de ménage ; elle cultivait un petit jardin, aidait parfois son mari à garder le bétail, on l'appelait près des femmes en couches et de tems à autre elle traitait les personnes et le bétail malade au moyen de remèdes et de pratiques superstitieuses alors en grande vogue.

Il y avait près de six ans qu'elle était remariée et elle n'avait point d'enfants de son second mari, lorsque vers le commencement de l'année 1594, il s'éleva à Cornol une grande rumeur contre une femme appelée la Belle-Marie. Dans sa jeunesse sa beauté avait fait bruit, mais arrivée au retour de l'âge, elle fut accusée de sorcellerie et arrêtée. L'enquête levée contre elle révéla des complices, mais l'instruction marcha si rapidement, qu'avant qu'on eut poursuivi ces derniers, la Belle-Marie avait déjà été réduite en cendres.

Parmi les femmes compromises se trouvaient la Baderesse et Jeanne W. de Cornol. La première était une méchante femme dont on craignait la langue, l'œil et la main. Elle était médisante et les calomnies ne lui coutaient guère. Elle passait pour avoir la faculté de nuire à ses ennemis par son seul regard, comme ces serpents qui attirent à eux la proie dont ils ne peuvent s'emparer que par fascination ; comme ces magnétiseurs qui soumettent à leur volonté ceux qu'ils ont fasciné par un pouvoir non encore étudié. On disait d'elle qu'il suffisait qu'elle touchat quelqu'un avec mauvaise intention pour lui donner une maladie ou paralyser ses membres. Frappait-elle une pièce de bétail, celle-ci périssait dans peu de jours, et sous le cuir on voyait la marque noire et brûlée de la main de cette mauvaise femme. Nous rapportons les faits d'après l'enquête, laissant aux physiologistes le soin d'élucider ces matières ardues.

Quant à Jeanne W., c'était une femme de mauvaises mœurs ; fort jolie dans sa jeunesse, elle avait provoqué des accès de jalousie chez les hommes et chez les femmes et s'était attiré la haine et le mépris de bien des familles. Pour combler la mesure, il lui était venu, dans un âge plus avancé, mauvais œil et mauvaise main. Ainsi qu'à la Baderesse sa complice, sa langue médisante n'était pas moins redoutée, en sorte que si elle eut habité Delémont, elle aurait été souvent condamnée à porter la pierre de scandale autour de l'église, en expiation de ses méchants propos et d'après les clauses des réglements et franchises de cette ville.

Digitized by Google

L'instruction de la Belle-Marie avait provoqué l'arrestation de Jeanne et de la Baderesse, et celle-ci qui avait eu des altercations avec Claudine, l'accusa de complicité. Il ne fallait qu'un mot, qu'une syllabe pour amener l'incarcération d'une personne, et dans les États de l'Évêque de Bâle les lois germaniques ou la Caroline étaient d'une atroce sévérité.

Amenée au château de Porrentruy devant le juge instructeur, Claudine fut interrogée sur son origine et ses antécédents. C'est dans son interrogatoire et dans ceux de ses co-accusées que nous avons puisé les détails de cette notice. Questionnée sur les causes de son emprisonnement qu'on ne lui faisait pas connaître, elle déclara ne pas les savoir, et elle appela en témoignage de sa bonne conduite et de sa probité tous les habitans de Cornol. Pressée de questions sur l'art de médecin et de vétérinaire qu'elle avait exercé, elle dit que si on l'avait quelques fois appelée dans des maisons où il y avait des malades, elle n'y était allée que pour rendre service à des gens de connaissance et n'avait fait usage que de remèdes et de procédés permis et pratiqués dans le pays. Que par exemple elle avait appris d'une femme de Miécourt à guérir toutes sortes de maladies au moyen d'un remède appelé la Mesure. Elle prenait une corde de laine, en mesurait à trois reprises la longueur du bras des malades depuis le coude jusqu'au bout des doigts, et faisant le signe de la croix, elle prononçait le nom d'un Saint. Trois jours après elle répétait l'opération et si la Mesure n'était plus exactement la même, elle invoquait un Saint plus puissant et ce jusqu'à trois fois, ce qui ne manquait pas d'amener la guérison. Quand il y avait plusieurs malades dans une maison, le cordon de laine devait prendre la mesure du batiment tout entier et l'on employait des prières et formules un peu plus compliquées. Le bétail était-il atteint par le mauvais air, avait-il été frappé du mauvais regard, on allumait un feu au milieu de l'étable avec du bois béni le dimanche des Rameaux; on y jetait du sel consacré le jour de St. Sébastien et l'on faisait passer le bétail à travers le feu, comme jadis les payens avaient consacré leurs enfants.

Quelques plantes officinales n'avaient point de vertus qu'en les cueillant avec certaines cérémonies, à des jours et heures déterminés. Il fallait être à jeûn et sans pêché mortel pour couper le gui et la verveine et arracher la mandragore velue, ces mêmes plantes déjà vénérées dans la plus haute antiquité. D'autres herbes ne produisaient

Digitized by Google

d'effets qu'autant qu'elles avaient reçu l'imposition des mains, ce qu'on appelle actuellement l'autorisation magnétique.

Jusque là il n'y avait pas encore de charges suffisantes contre Claudine pour maintenir son arrestation; mais la Baderesse, son ennemie reconnue, ne lâchait pas prise, et dans une confrontation qu'elle provoqua, elle l'accusa en face d'avoir été avec elle au sabbat.

A une lieue de Cornol, sur une des hautes sommités de la chaine du Mont-Terrible, se dresse une roche de forme bizarre, dont les peuples de l'antiquité ont fait une divinité et en même tems un autel. Dès le 13e siècle les actes lui donnent déjà le nom de pierre de l'autel, et c'était en effet une de ces roches auxquelles les Celtes rendaient un culte ou bien où ils allaient offrir des sacrifices. Celle-ci avait encore le mérite de se trouver sur un haut lieu et au milieu d'une forêt vénérée. (1)

Lorsque le christianisme pénétra dans la contrée, les prêtres élevèrent autel contre autel, et non loin de la roche druidique ils bâtirent une chapelle dédiée à St. Martin. Dans les premiers siècles chrétiens elle servait d'église paroissiale à plusieurs lieues à la ronde et, cachés sous le manteau des hauts sapins, les fidèles pouvaient prier Dieu sans être inquiétés des payens. La cloche, qu'on suspendit plus tard à la tourelle de bois qui surmontait le toit de bardeaux de cette chapelle, avait reçu une consécration spéciale pour mettre en fuite les sorciers, pour conjurer la tempête et la grêle, et une inscription gravée sur le bronze indiquait le pouvoir donnée à cette voix baptisée.

C'est sur ce haut lieu, sur ce plateau du Mont-Repois que les sorcières du moyen-âge, que la Baderesse, Jeanne et la Belle-Marie allaient au sabbat. Était-ce en souvenir de ces assemblées nocturnes tenues longtems ouvertement par les Druides, puis secrètement lors que les Romains proscrivirent ce qu'il y avait de trop barbare dans les sacrifices du culte druidique? Était-ce en continuation de ces mêmes réunions, devenues plus rares et plus dangereuses lorsque le christianisme eut pris le dessus dans les Gaules et de persécuté devint persécuteur? Nous ne saurions le dire, mais toujours est-il certain, comme on l'a déjà observé, que le sabbat ne se tenait, dans tous les

(1) Nous avons publié une notice sur les traditions et les souvenirs celtiques dans notre contrée, insérée dans les *Mémoires de la Société jurassienne d'émulation*, 1856.

Digitized by Google

pays, que dans des lieux consacrés jadis au culte du druidisme ou du paganisme, lieux fatidiques, où, de siècle en siècle, les hommes de croyance différente se réunissaient en assemblées mystérieuses, sacrifiant à Dieu ou à Bel sur des hauts lieux, selon l'usage tant de fois mentionné dans la Bible.

Mais revenons à cette pauvre Alsacienne, à Claudine, la bergère. Accusée en face par la Baderesse, elle nia encore toute participation aux crimes dont cette méchante femme s'efforçait de la charger et dont elle-même s'avouait coupable. Alors le juge ordonna de la conduire dans la chambre de la torture pour l'appliquer à la question, suivant les ordonnances du Saint-Empire. Là, sous ces voutes sombres et humidés, en présence du juge et d'un greffier, le bourreau s'avança, prit une longue corde déjà passée dans une poulie fixée à la voute; il en lia les mains de Claudine derrière le dos; puis saisissant les manivelles d'un tourniquet, il fit tendre la corde; les bras de la malheureuse se relevèrent, ses pieds se détachèrent de terre, ses jointures craquèrent et elle se mit à pousser des cris déchirants, priant et suppliant qu'on la détachât et qu'elle avouerait tout. L'enquête dit qu'on ne la guinda qu'en petit sans toutefois la soulever de terre, à quoi elle se montra fort impatiente. Le juge, commodément assis dans un fauteuil de cuir bien rembourré de crin, ne voyait que de l'impatience sur la figure crispée de Claudine dont les bras tordus en arrière semblaient déjà prêts à se déboiter. Toutefois il fit détendre la corde et alors la douleur et l'appréhension du supplice qui était imminent, lui arrachèrent des aveux. Elle déclara qu'il y avait seulement trois ans qu'elle était une sorcière, une *genache*. N'ayant alors que 57 ans et étant encore assez bien conservée pour son âge, elle avait été jusque-là fidèle à son mari. Durant l'automne de 1591, Claude le berger n'ayant pu ramener tout le bétail au village, elle se rendit, sur le tard, dans les prés de montagne de Cornol, vers le Mont-Terrible, pour tacher de retrouver les bestiaux égarés. Elle chercha longtems dans les bois et les bosquets, pleurant et se lamentant de cette perte, dont son mari était responsable. Déjà la nuit arrivait et à son approche s'évanouissait tout espoir de retrouver le bétail, lors que tout-à-coup se présenta devant elle un jeune homme au regard ardent, vêtu d'habits verts dans le meilleur goût et coiffé d'une toque avec une plume rouge. Après s'être informé de la cause de son chagrin, il lui dit qu'il lui était facile de la tirer d'embarras et que si

Digitized by Google

elle voulait se donner à lui, il lui ferait à l'instant revenir le bétail égaré et lui donnerait assez d'argent pour la mettre à l'aise.

Claudine, à l'arrivée subite de cet étranger, eut d'abord peur et refusa de consentir à ses propositions ; mais l'inconnu insista faisant ressortir la différence qu'il y avait entre sa personne et celle de Claude le berger ; combien il était mieux vêtu, plus jeune, plus dispos et quels services il pouvait lui rendre en l'enrichissant sans peine pour elle. La bergère prêta alors l'oreille à ces promesses, s'enhardit même jusqu'à lui demander son nom. Il lui répondit qu'il s'appelait Gaillaume ; mais ce nom lui étant inconnu et la vue de cet étranger, tout beau et bien vêtu qu'il était, lui inspirant une crainte secrète, elle s'enfuit vers le village, emportant toutefois avec elle des pensées qu'elle n'osait avouer, et elle ne dit mot à son mari de ce qui lui était arrivé.

Quelques jours après, le bétail s'étant de nouveau dispersé dans les mêmes pâturages et bosquets, Claudine retourna, sur le soir, pour le chercher. Elle pensait en même tems au beau jeune homme et aux promesses séduisantes qu'il lui avait faites, et quoiqu'un pressentiment lui dit qu'elle devait s'en méfier, au fond du cœur elle désirait le revoir. Elle se dirigea, peut-être à dessein, vers le bois où elle l'avait rencontré et il se trouva subitement devant elle, comme la première fois, mais alors elle s'aperçut qu'il avait les pieds difformes et que deux proéminences semblaient percer l'étoffe de sa coiffure.

— Pourquoi vous donnez-vous tant de peines et de fatigues, lui dit-il, pour chercher tous les jours ce bétail, tandis que je vous avais déjà offert le moyen de le retrouver instantanément ? Vous avez là un pauvre état, lorsque, jeune et jolie, vous pourriez devenir riche et narguer toutes les femmes du village qui vous méprisent parce que vous êtes pauvre et étrangère. Donnez-vous à moi, prenez-moi pour votre maître, et toute votre vie vous serez riche et heureuse.

— Mais qui êtes-vous ? lui demanda la bergère, plus qu'à-demi subjuguée.

— Je suis Robin, celui qui peut tout, quand on se donne à lui et qu'on renie Dieu.

A cet aveu, Claudine se sentit frissonner de peur et se signa. Aussitôt l'étranger disparut, mais à mesure que des pensées tumultueuses rentraient dans l'âme de la bergère, que les propositions de l'inconnu la tentaient d'avantage, Robin semblait reparaître, d'abord dans le

Digitized by Google

vague, puis prendre une forme plus distincte, se rapprocher lentement et enfin il lui prit la main et lui dit : Qui vous empêche de faire ce que je vous propose? Quel pouvoir a ce Dieu que vous servez? Ne vous laisse-t-il pas pauvre et misérable, n'est-ce pas en vain que vous l'invoquez chaque fois que vous êtes dans la peine, vous fait-il jamais retrouver votre bétail égaré? Laissez ce Dieu si peu secourable, suivez mes conseils et je serai toujours prêt à venir à votre aide, à vous combler de richesses, à vous venger de vos ennemis.

Pendant qu'il parlait, la nuit s'avançait et le manteau de la forêt rendait l'obscurité plus profonde. Robin tenait toujours la main de Claudine dans les siennes; il semblait à la bergère que ces mains étaient brûlantes et qu'il en sortait un fluide, un feu qui pénétrait dans ses veines. Mais renier Dieu et prendre cet homme, le démon, pour son maître lui paraissait aussi un crime énorme. Robin devinant sa pensée, lui dit encore : — Pourquoi hésitez-vous? Quel est ce dieu que vous servez et qu'il vous faut prier dans une langue que vous ne comprenez point? Votre ancien maître, le curé Marchaulx, n'y croit pas et pour preuve vous savez bien que pendant tout le tems que vous avez été chez lui, il ne s'est pas occupé à vous apprendre à servir ce Dieu. Votre premier mari, ce demi-prêtre, n'a-t-il pas abandonné son froc pour vous épouser et n'avez-vous pas été heureuse avec lui?

Robin devint alors de plus en plus pressant, un souffle brûlant sortait de sa bouche et enflammait les sens de la bergère. Elle céda, renia Dieu, prit Satan pour son maître et en signe de servitude elle baisa sa main et s'abandonna à lui.

Lorsqu'ils se séparèrent Robin lui fit don de plusieurs grosses pièces d'argent, qu'elle cacha dans un coffre, n'osant les montrer à son mari. Il lui remit en même tems une petite boîte remplie d'une poussière noire, en lui disant que si quelqu'un lui faisait du mal, elle pouvait s'en venger au moyen de cette poudre; qu'il suffisait pour cela d'en prendre un peu dans ses doigts et d'en toucher une personne ou le bétail pour leur donner telle maladie qu'on voulait, et qu'elle seule aurait le pouvoir de les guérir et de tirer profit de cette guérison.

Après cette première chute Claudine n'eut plus la force d'abandonner ses relations avec Robin devenu son maître. Plusieurs fois il vint la trouver le soir et, la chargeant sur ses épaules, il fendait l'air

Digitized by Google

malgré ce fardeau, et l'emportait jusque sur le Mont-Repais. Là se trouvait une grande société où les femmes étaient plus nombreuses que les hommes. Plusieurs étaient de la connaissance de Claudine, telle que la Baderesse, Jeanne W. et la Belle-Marie; d'autres venues de loin lui étaient inconnues. Chacune d'elles arrivait en compagnie d'un maître ayant tous le pied fourchu (le pied de bœuf ou de bouc.)

L'assemblée se formait en cercle autour d'un grand feu de bois résineux. On dansait au son d'une guigue ou d'un flageolet dont jouait un des maîtres. On tournait d'abord lentement, mais la mesure devenant toujours plus vive, les assistants finissaient par se croire emportés par un ouragan.

Dans les moments de repos on trouvait des rafraichissements, du vin, de la bière et de grandes pièces de viande rotie. Mais au rapport de Claudine et de bien d'autres accusées, ces mets si appétissants avaient peu de goût, et lors même qu'on croyait en avoir mangé à satiété, on se trouvait le lendemain aussi affamé qu'après un long jeûne.

Souvent l'assemblée changeait le lieu de ses séances, et sur un ordre du chef elle s'envolait sur quelqu'autre montagne, ou près de quelque fontaine solitaire. Là ces sorcières conjuraient l'esprit des tempêtes, battaient l'eau de ces bassins maudits ou formaient des nuages chargés de grèle, comme le faisaient déjà les prêtresses de l'antiquité. Elles dirigeaient alors ces nuées infernales sur les terres de leurs ennemis, et c'est pour cela qu'on voyait la grèle ne frapper que quelques finages, certains champs et épargner les autres.

Toujours avant de se séparer, le feu qui éclairait l'assemblée s'éteignait subitement et alors ces malheureuses femmes avouent qu'il se passait des choses que nous ne pouvons raconter. C'est dans ces réunions sataniques qu'elles devaient rendre compte de l'emploi de la poudre noire que toutes avaient reçue en se donnant à l'esprit du mal. C'est là qu'elles racontaient leurs mauvaises actions et si l'une ou l'autre n'avait pas employé la poussière maudite, son maître la battait rudement.

Malgré les promesses faites au moment de la séduction, la condition de ces malheureuses était fort dure. Soumises à ces maîtres malfaisants, elles n'en recevaient que des caresses trompeuses; l'argent qu'ils leur donnaient se changeait constamment en feuilles sèches lorsqu'elles voulaient en faire usage. Quand elles rentraient au logis,

Digitized by Google

les unes à cheval sur un bouc, d'autres assises sur les épaules de leurs maîtres, et qu'elles se glissaient furtivement dans la couche maritale, si l'époux se réveillait, il les trouvait froides et glacées et alors elles étaient exposées à de rudes corrections dont elles n'osaient se plaindre.

Mal vues, mal famées dans le village, un petit nombre, comme Claudine, échappait à la haine générale et à la peur que leur méchanceté inspirait. On craignait leur regard fascinateur, on redoutait l'attouchement de leur main ; si l'une vous frappait, il fallait aussitôt lui rendre le coup qu'elle vous avait donné, ou manger un morceau de son pain en le lui dérobant. Telle maladie, tel sort jeté sur une personne ne pouvait plus se guérir qu'en le faisant passer à une autre et pour s'en délivrer il fallait avoir recours au pouvoir de ces mêmes femmes. On s'en servait alors, on les flattait, on les payait ; mais dès que la justice s'en mêlait, ceux-là même qui avaient eu les faveurs de ces femmes lorsqu'elles étaient jeunes, qui les avaient appelées avec empressement en cas de maladie, devenaient des accusateurs dangereux.

Claudine fut toutefois moins exposée à ces récriminations que la Baderesse et Jeanne W. parce qu'il y avait moins de charges contre elle. Elle déclara même que le joug que Robin faisait peser sur elle, était si lourd et ses promesses si decevantes qu'elle avait souvent cherché à rompre toutes relations avec lui et à reprendre le service du Dieu qu'elle avait si fatalement renié dans un moment de détresse et par suite d'une séduction diabolique. Qu'à cet effet elle allait plus souvent à l'église qu'au sabbat, mais que dans le temple du Seigneur elle n'entendait que des chants et des priéres en langue qu'elle ne comprenait point, qu'elle y voyait ses complices aller la tête haute et même fréquenter les sacrements, sans que la foudre les écrâsat, et qu'enfin personne ne lui donnant aide et assistance ; n'osant avouer sa situation à qui que ce fût, elle n'avait pu trouver en elle la force de résister aux obsessions de Satan. Elle avait donc cédé à l'esprit du mal, et pour ne pas être battue, comme aussi pour satisfaire à quelque velléité de vengeance contre des personnes qui lui étaient hostiles, elle avait usagé de la poudre noire et fait périr d'abord une chèvre, puis une vache et ensuite un cheval.

Une seule fois elle avait employé cette poussiére contre une créature humaine : Agathe, sa voisine, lui ayant réclamé une petite somme

Digitized by Google

qu'elle ne devait pas, il en résulta une querelle fort vive. Dans la colère Claudine passa ses doigts dans la boîte fatale et en toucha le bras d'Agathe. Celle-ci ne s'en aperçut pas, mais son bras devint douloureux et la paralysie se fit sentir. Alors Claudine se repentit de ses actions, attira sa voisine chez elle et lui fit manger une soupe préparée avec son propre pain, ce qui détruisit aussitôt le maléfice et lui valut d'amères reproches et des menaces de son maître Robin.

Il ne fallait pas tant d'aveux à cette époque pour être condamné et la pauvre bergère qui, par ignorance, par la faute de son premier maître, n'avait reçu aucune instruction religieuse, qui s'était vu exposée aux séductions d'un jeune hypocrite, qui plus tard avait eu une vie de peines et de labeur, qui avait enfin succombé à la tentation de sortir de tant de misères par un acte bien coupable, il est vrai, mais dont elle ne pouvait comprendre la gravité, n'en fut pas moins exécutée et brulée comme sorcière, avec toute la pompe et la cruauté alors en usage. La Baderesse, Jeanne W. et leurs complices subirent le même supplice, et tandis qu'aux confins de l'Alsace s'allumait le feu des buchers, on voyait dans les eaux du lac de Bienne, sur l'autre revers du Jura, se débattre d'autres malheureux qu'on y noyait pour les mêmes crimes. Ce n'est pas que le bois manquât sur les bords du lac, mais les noyades étaient assez à la mode sur les lacs suisses. Nous avons lu un jugement de cette époque rendu contre une bande entière de sorciers et sorcières appartenant à la confession réformée, mais accusés et avouant les mêmes faits que ceux reprochés aux misérables femmes de Cornol, et le juge ne prenait pas seulement la peine de faire écrire leur nom dans la sentence, se contentant de les condamner en masse, « à être passé de la vie à la mort par l'eau, afin « que la justice ait son cours et que les méchants soient exterminés « d'avec les bons. »

Ces sortes de procès furent fort communs jusque bien avant dans le siècle dernier et, il faut bien le dire, en bon nombre de lieux on croit encore à l'existence des sorciers; on en montre même au doigt, sans que la justice des hommes prenne la peine de s'en occuper.

Il nous répugne de croire à la possibilité de ces sortes de pactes avec un être immatériel. Nous ne pouvons ajouter une foi entière à ces documens mêmes dans lesquels apparaît cependant le témoignage d'un grand nombre de témoins attestant par serment la vérité de

Digitized by Google

leurs dépositions, ni aux jugements de ces hommes intègres et considérés composant alors les cours de justice, parce que tous étaient plus ou moins imbus des préjugés du tems. Mais la lecture de ces sortes de procès, les aveux si nombreux des accusés, leur concordance dans les faits et dans tous les pays, font naître de singulières pensées sur le possible et l'impossible. Ne voit-on pas la science du temps actuel reculer devant la solution de choses beaucoup plus étranges et qui, sous de certains rapports, se rapprochent de certains faits reprochés aux sorciers? Que ce soient des effets d'électricité, de magnétisme, ou de ce fluide inconnu qui met en mouvement les corps les plus inertes par le seul contact de la main ou par la seule volonté, toujours est-il remarquable que ce pouvoir occulte, rajeuni depuis quelques années, existait déjà dans l'antiquité; qu'il se perdait et se retrouvait de tems à autre, effrayant les hommes ou les amusant, selon qu'ils prenaient la chose au sérieux ou en plaisanterie, faute de la comprendre et de chercher à l'approfondir.

A. QUIQUEREZ, ancien préfet de Délémont,
membre de la Société jurassienne d'émulation, et de plusieurs sociétés
d'histoire et d'archéologie de Suisse et de France.

Digitized by Google

DOMINIQUE DIETRICH.

Vous souffrez?.... Ce n'est rien ; je suis fait pour souffrir.
PONSARD.

Lorsqu'on parle de haines traditionnelles et de vengeances accomplies par devoir, la pensée se porte involontairement dans les villes d'Italie du moyen-âge ou dans les montagnes de la Corse. Les factions de Florence sont devenues proverbiales, et l'expression même de *Vendetta* indique l'origine méridionale de ces actes de fureur calculée qui frappent une victime, uniquement parce qu'elle appartient à une famille ennemie.

Mais de semblables faits, quoiqu'ils se présentent moins fréquemment dans le Nord de l'Europe, ne sont pas étrangers pour cela à nos annales. Sous une enveloppe diverse, les passions qui agitent le cœur de l'homme non régénéré, sont les mêmes partout. Je vais initier mes lecteurs dans un de ces drames, dont l'histoire locale de Strasbourg fournira les acteurs.

Dans la biographie de Fréderic de Dietrich, premier maire de Strasbourg, j'ai eu l'occasion de parler de ses deux ancêtres, tous deux portant le nom de Dominique ; l'un, arrivant fugitif de Saint-Nicolas en Lorraine à Strasbourg, dans la seconde moitié du seizième siècle, et conquérant un foyer dans cette ville hospitalière ; l'autre, petit-fils du premier Dominique, jouant un grand rôle dans les négociations qui précédèrent l'acte du 30 septembre 1681.

C'est de l'ammeistre Dominique Dietrich, né à Strasbourg, le 30 janvier 1620, que traitera la présente notice. Il n'a point reçu en partage les qualités brillantes de son arrière-petit-fils ; mais la place qu'il occupe dans l'histoire de sa ville natale, n'est pas moindre ; et sa destinée a été presque aussi tragique que celle du maire de 1790. Dans sa longue carrière, la question confessionnelle se trouve mêlée

Digitized by Google

à la politique, les souffrances du père de famille et du chrétien, étroitement liées aux persécutions qu'endure l'homme d'Etat. Je chercherai à expliquer, comment il a pu se faire que le citoyen qui a contribué à préserver sa ville natale des horreurs d'un siége, n'a recueilli au fond que l'ingratitude, tandis que des rivaux, plus heureux, mais moins délicats que lui, ont été comblés de grâces royales.

Les événements, au surplus, racontés sans passion, parleront d'eux-mêmes et fourniront une nouvelle preuve à l'appui du principe décourageant pour le scepticisme historique ou religieux, que la solution de plus d'un problème ne se trouve pas toujours en ce monde.

Le père de Dominique Dietrich (né le 6 septembre 1582) (1) était commerçant et membre du Comité des XV; il avait épousé une fille de l'ammeistre Meyer, et s'était ouvert, par cette alliance, le chemin des honneurs dans la petite république de Strasbourg. Il mourut pendant la guerre de trente ans (le 12 janvier 1639).

Son fils Dominique n'avait pas encore, à cette époque, atteint sa majorité; mais il était évidemment bien appuyé par sa famille maternelle; à l'âge de vingt-sept ans, et simple licencié en droit, au moment où les négociations de Munster et d'Osnabrück laissaient entrevoir une solution pacifique et une ère nouvelle, il épousa Ursule Wencker, la fille d'un ammeistre (le 10 août 1647), membre des XIII et scolarque, c'est-à-dire inspecteur ou directeur de l'université.

A cette époque, au sortir d'une longue guerre qui avait appauvri toutes les familles, le luxe était chose inconnue et les grands capitaux n'existaient plus que dans les cités commerçantes de l'Italie et de la Hollande. Rien de plus curieux que le contrat de mariage de Dominique Dietrich, qui apporte, à titre de douaire, à sa fiancée, la somme de deux-cents rix-dalers, et reçoit à titre de dot à verser dans la communauté, la somme de trois mille florins. Même en tenant compte de l'énorme différence que deux siècles ont apporté dans les valeurs monétaires, et en *décuplant* les chiffres indiqués, nous n'arrivons qu'à une mise de fonds assez modeste pour l'une des premières familles de Strasbourg.

Mais Dominique Dietrich avait la qualité souvent reprochée aux

(1) Il existe une note écrite de la main même de Dominique Didier, le réfugié lorrain, qui fixe l'époque précise de la naissance et du baptême de Jean Dietrich, voir les pièces justificatives, N° 1.

Digitized by Google

habitants de la Lorraine ; il était économe ; il était de plus, intelligent et désireux de conquérir une place honorable dans la société. En 1654, il fait déjà partie du grand Conseil, et monte successivement d'échelons en échelons, aux XXI, aux XV, aux XIII, enfin en 1660, au moment où il entrait dans sa quarantième année, il est nommé *ammeistre*.

Ainsi, vingt et un ans avant la capitulation, il avait déjà atteint le point culminant des honneurs auxquels il pouvait aspirer à Strasbourg ; il était le père de huit enfants ; sans avoir eu jusqu'alors une seule perte à déplorer au sein de cette nombreuse famille. La considération publique l'entourait, et dans les rapports fréquents de la vieille République strasbourgeoise avec les autorités françaises que le traité de Westphalie avait ramenées en Alsace, Dominique Dietrich, qui parlait et écrivait avec facilité la langue de son grand-père, servit presque toujours d'intermédiaire ; il était, par sa position et ses antécédents, en relation avec le Résident, que le gouvernement de Louis XIV avait établi à Strasbourg, et fut de bonne heure initié dans les intérêts graves et complexes que cette ville, jetée entre deux puissances hostiles, avait à concilier et à ménager. Le principe de la neutralité, autant que le permettaient les circonstances, devint pour lui, dès ce moment un article de foi ; et si, plus tard, il pencha du côté de la France, ce fut évidemment moins le souvenir de son origine première, que l'impérieuse nécessité et une juste appréciation des choses qui décidèrent de son choix.

Dès les premiers froissements entre Louis XVI et l'Empire germanique, la politique de Strasbourg devait forcément consister en un système de bascule, et les chefs de ce petit gouvernement, dans leur attitude vis-à-vis du peuple, devaient souvent avoir cet air gêné et emprunté que contractent les hommes d'affaires, lorsqu'ils sont maîtrisés par des événements majeurs. Parler avec autorité d'un grand État, c'est chose assez facile, et l'ambassadeur ou le ministre d'une grande puissance n'a qu'à mettre dans son rôle officiel un peu de dignité personnelle, pour obtenir d'éclatants succès ; une position moins enviable est celle de directeur d'un gouvernement destiné à fléchir et même à crouler ; ici l'habileté la plus consommée ne parvient pas toujours à sauver les apparences et à conserver, au milieu des ruines, une attitude nette et décidée. Le peuple, quoique peu diplomate et peu versé en histoire, a le sentiment instinctif des situa-

Digitized by Google

tions politiques ; à Strasbourg, les habitants étaient essentiellement attachés à l'Allemagne : langue, religion, mœurs, traditions du passé, tout les y conviait ; ils devaient surveiller d'un œil jaloux les allures de leurs magistrats, et les suspecter facilement d'être gallophiles, dès qu'ils n'épousaient pas avec passion, à tout hasard, les intérêts de l'Empire. Cette disposition naturelle, instinctive de l'esprit, explique la facilité avec laquelle un méchant pamphlétaire parvint, déjà dix ans avant la capitulation, à fausser l'opinion sur le compte de Dominique Dietrich et à ébranler les fondements solides sur lesquels sa fortune semblait assise.

Je touche à l'un de ces faits pénibles que l'on aimerait à nier, pour être dispensé de flétrir les hommes qui provoquent la vindicte publique, et de blâmer les magistrats qui appliquent sans miséricorde les lois sanguinaires.

Dans le courant de septembre 1672, la ville de Strasbourg fut mise en émoi par des pamphlets diffamatoires, répandus par une main inconnue (1); ces libelles contenaient les imputations les plus graves contre le Magistrat en général et l'ammeistre Dietrich en particulier. Dans le premier moment l'effet ne fut point défavorable aux personnes attaquées ; mais le pamphlétaire anonyme revint à la charge, et cachant son œuvre démonique sous le voile de l'amour de la patrie, il affirma que l'ammeistre, adultère et parjure, infidèle dans la gestion des deniers publics, était sur le point de livrer Strasbourg à la France. Pour donner plus de crédit à son dire calomnieux, il répandit sous main le bruit que le stettmeistre Bernold lui-même était l'auteur de ces écrits, et dévoilait, par cette voie détournée, ne le pouvant d'une manière directe, les trames de son collègue.

L'ammeistre Dietrich, si méchamment diffamé et dédaignant de réfuter des faits absurdes, que sa vie tout entière démentait, Dietrich perdit du terrain ; la considération publique qui l'avait presque entouré d'une espèce d'auréole, s'amoindrit, puis s'éclipsa ; de fait, se disait-on, pourquoi Dietrich, Français d'origine et descendant de parents catholiques, ne serait-il pas tenté de trahir une ville allemande protestante, où il n'a pas encore jeté de très-profondes racines ?

Le magistrat de Strasbourg prit fait et cause pour l'ammeistre ou-

(1) Quelques circonstances de ce fait odieux sont empruntées au récit de Friese et de Strobel.

Digitized by Google

tragé ; il convoque les citoyens par tribus, fait démontrer dans ces assemblées l'inanité des libelles et promet cinq cents rixdalers de récompense à qui découvrirait et dénoncerait le pamphlétaire.

Mais pas un indice ne trahit la source de ces calomnies. L'effervescence publique augmentait ; déjà la trahison de Dietrich semblait un fait acquis ; peut s'en fallut qu'une émeute ne vînt prouver au gouvernement de Strasbourg, à quel point les esprits étaient exaspérés.

Un incident fortuit vint mettre au jour la véritable cause de cette odieuse intrigue. Dans le courant de janvier 1673, la servante d'une brasserie, située dans le quartier de la Krutenau, fut chargée par ses maîtres de reconduire, une lanterne à la main, l'un des habitués de ce lieu public, le docteur Georges Obrecht, qui s'était attardé. En passant devant la maison du stettmeistre Bernold, cette pauvre fille, qui marchait à quelques pas en avant, crut entendre la chute d'un paquet de papiers sur le pavé ; elle se retourna et dit au sieur Obrecht: « M. le docteur, vous avez laissé tomber une lettre. » « Vous vous trompez, ce n'est pas moi, » repliqua le docteur. La servante congédiée à la porte du sieur Obrecht, suivit, pour rentrer chez ses maîtres, les mêmes rues qu'elle venait de traverser ; poussée par une curiosité pardonnable, elle ramassa le paquet jeté ou tombé devant la maison Bernold. Le contenu était en langue française ; elle remit le tout au maître-brasseur, qui reconnut, non sans effroi, que c'était un pamphlet de la même nature que ceux, dont on se préoccupait depuis six semaines. « C'est une bien méchante lettre, que vous me donnez-là, » dit le brasseur à la servante interdite ; « vous mentez en affirmant que vous l'avez ramassée dans la rue ; elle peut vous coûter la tête. » La malheureuse persista dans son dire ; elle fut renvoyée de la maison.

Le brasseur, quoique parent éloigné d'Obrecht, se crut obligé de remettre le pamphlet entre les mains de l'ammeistre Dietrich, qui questionna la servante et provoqua une confrontation de ce témoin avec le docteur Obrecht ; ce dernier opposa la dénégation la plus vive à ce témoignage, qu'il appelait calomnieux ; mais la servante ne se montra ni intimidée, ni passionnée ; elle persista dans sa première déposition. L'ammeistre Dietrich la fit mettre en état d'arrestation et consigna le docteur Obrecht dans le bâtiment du tribunal des tutèles. Le jurisconsulte jouissait à Strasbourg d'une assez mauvaise réputation : intrigant, dépensier, père de onze enfants et sans fortune, il

Digitized by Google

faisait flèche de tout bois, plaidait toutes les causes verreuses et usait de moyens peu délicats pour faire « une bonne affaire. » Tout récemment, l'ammeistre Dietrich avait fait casser judiciairement un testament qui contenait un legs considérable au profit d'Obrecht. La rancune de l'avocat outragé fut profonde, mais le moyen dont il usait pour se venger de l'un des chefs de la République, était dangereux; la loi prononçait la peine de mort avec des raffinements barbares contre le diffamateur-pamphlétaire. Il n'était guère probable qu'un homme versé dans l'étude des lois locales, se laissât aveugler à ce point par la haine et courût le risque d'une punition capitale, pour le seul plaisir de vexer un ennemi puissant.

Le docteur Obrecht, fort de ce raisonnement, que pouvait faire le premier venu, continua à se dire la victime ou d'une odieuse calomnie ou d'une hallucination, à laquelle la servante avait été en butte. Mais l'ammeistre Dietrich devinait instinctivement son ennemi; toute la honteuse carrière d'Obrecht était dévoilée devant lui. Irrité de voir une fille innocente, dont les dires portaient le cachet d'une entière sincérité, compromise par un drôle audacieux, il fit transférer l'avocat inculpé dans la prison de ville. Cette seule démonstration suffit pour troubler le coupable. On avait remis entre ses mains un exemplaire du Nouveau-Testament; il ouvrit les Actes des apôtres; la conversion de Saint-Paul (chap. 9 des Actes) frappa ses esprits et opéra dans son cœur l'une de ces émotions soudaines qui tiennent du miracle, mais qui sont plus fréquentes que ne le pense un monde frivole. George Obrecht demande à faire des aveux : « Il est le seul auteur des pamphlets répandus depuis décembre 1672; il supplie le magistrat d'être indulgent; une haine atroce l'a égaré; il se repent; il recommande à la ville sa femme et sa nombreuse famille. » Mais le tribunal demeure inexorable; la ville entière avait été induite en erreur; un ammeistre, la gloire de la République, avait failli perdre une bonne réputation, acquise par une vie sans tache; une fille innocente avait été emprisonnée et avait couru le risque d'une grave condamnation; on crut qu'il fallait user de rigueur et statuer un exemple. Obrecht fut condamné à avoir la main droite coupée, puis à être décapité et son cadavre écartelé. — Lecture lui fut donnée de cet arrêt barbare le 7 février 1673.

L'ammeistre Dietrich intervint avec le ferme désir de le sauver; il n'obtint qu'une réduction de la peine. Le tribunal criminel fit grâce

Digitized by Google

au condamné de la mutilation préliminaire et de la stupide vengeance destinée à flétrir le corps du supplicié. Si le malheureux Obrecht avait, dans le cours de sa vie, mérité plus d'une punition pour des actes que réprouve l'honnêteté la plus élémentaire, si le fait d'une diffamation raffinée devait lui valoir une peine correctionnelle assez forte pour lui faire passer à jamais l'envie de recommencer, il est hors de doute que la peine capitale n'était pas applicable à son délit, et que le souverain collectif de Strasbourg devait commuer la punition au risque de torturer la loi. Les effroyables détails de l'exécution d'Obrecht donnèrent doublement tort à des juges, qui assumaient en cette circonstance, sur leur tête une responsabilité analogue à celle qui pèse sur la mémoire de l'inquisition de Venise.

Obrecht prouva la profondeur de sa conversion en marchant avec sérénité vers le lieu du supplice. Cependant il laissait sur cette terre, et au milieu d'une population irritée contre lui, une veuve et onze enfants: il la confiait au père de tous les orphelins. Il questionna le bourreau sur le mode de se comporter pour lui faciliter sa terrible tâche; ce fut précisément ce calme inusité du patient qui troubla l'exécuteur des hautes œuvres. Obrecht s'était agenouillé et attendait le coup fatal; le bourreau tremblant frappe, non le cou, mais le milieu de la tête. Obrecht torturé, se roule par terre, en poussant des cris de douleur. Alors le bourreau s'approche, s'empare du malheureux supplicié, et pour l'achever. . . . . mais ma plume se refuse à tracer ces horribles détails; à deux siècles de distance, un frisson de terreur parcourt mes veines et alterne avec la fièvre de l'indignation, à penser que le pavé de ma ville natale a été ensanglanté légalement par une scène empruntée aux procédés sauvages de l'Orient et de la Numidie.

De ce jour, le bonheur tourna le dos à l'ammeistre Dietrich; non qu'il eût assumé sur sa tête la responsabilité de la condamnation si cruellement subie par son ennemi; tout autorise à croire qu'il déplora du fond de son cœur la rigueur inusitée du tribunal, qui se constituait le vengeur de l'un des chefs de l'État. Sans avoir à ce sujet des données précises, je suis convaincu que la protection tutélaire de Dominique Dietrich et de ses collègues couvrit les enfants du supplicié; mais une loi mystérieuse et fatale règle la destinée des familles comme celle des nations. Dominique Dietrich expia par des malheurs inouïs le tort de n'avoir pas, dès les premiers indices, jeté le voile de l'oubli

Digitized by Google

sur les méfaits d'un ennemi personnel. Il fallait pour cela une vertu surhumaine, il fallait le courage de braver l'opinion publique, et Dominique Dietrich ne parvint que plus tard à conquérir cette force d'âme et cette fermeté de croyance qui ont fait de lui un véritable martyr.

Le supplice d'Obrecht fut, sinon oublié, du moins bien vite relégué sur l'arrière-plan ; car, au moment même où il expirait, les affaires publiques prenaient un aspect de plus en plus grave. La guerre de Hollande avait éclaté ; l'Europe allait s'immiscer dans la lutte entre Louis XIV et les États généraux : l'Alsace était destinée à devenir le théâtre, sinon principal, du moins partiel de ce grand conflit, et la ville de Strasbourg, prise entre les deux parties belligérantes, comme dans un étau, semblait dès ce moment ne pouvoir sortir saine et sauve de cette compression que par un miracle.

Le miracle ne s'opéra point, et Strasbourg, après huit ou neuf années d'hésitations, de pourparlers, de faux-fuyants, de complaisances forcées, tantôt pour la France, tantôt pour l'Empire, Strasbourg finit, de guerre lasse, par se jeter dans les bras du plus fort. La capitulation de Strasbourg est un fait assez simple ; elle s'explique par la force des choses, seulement il fallait une habileté peu commune pour l'obtenir aussi favorable, d'un vainqueur peu habitué à ménager les faibles et pour y aboutir sans exaspérer une population soupçonneuse.

Mais avant de raconter les circonstances dernières qui ont amené ce résultat et de dire la part que prit Dominique Dietrich aux négociations officieuses et officielles, je ne puis me dispenser de faire le récit de cette époque intermédiaire qui s'écoula entre la mort de George Obrecht, (1673) et la paix de Nimègue (1679), dernier répit dont profita Strasbourg, la cité républicaine, pour maintenir encore un peu son existence soldisant indépendante. Cette agonie a été longue et pénible outre mesure ; car elle commence de fait avec la paix de Westphalie ; c'est plus d'un quart de siècle, ce sont trente-trois années bien comptées (1648 à 1681). Toute la carrière active de Dominique Dietrich tombe dans cette époque de transition affligeante ; son enfance et sa jeunesse sont contemporaines de la guerre de trente ans ; les tortures de sa vieillesse coïncident avec la révocation de l'édit de Nantes et le ravage du Palatinat. Il n'a pas eu d'autre répit dans sa longue existence, que les années qui s'écoulèrent entre son

Digitized by Google

mariage, (1647) et la mort de sa première femme (1662). C'est la période ascendante pendant laquelle il monte de grade en grade jusqu'à la dignité suprême.

J'ai déjà indiqué que Dominique Dietrich était et devait être aussi longtemps que possible le partisan d'une sérieuse neutralité. Mais ce palladium de l'indépendance strasbourgeoise courait chaque jour de nouveaux risques. L'Empire disait à la ville : Vous nous appartenez ; le traité de Westphalie n'a rien changé à votre situation antérieure ; tous les précédents historiques et juridiques vous lient à l'Empire ; c'est à lui que vous devez, en tout état de cause, aide et obéissance.

Strasbourg répondait à l'Empire : Protégez-nous ! nous sommes vos enfants ! soyez en tout état de cause notre défenseur paternel !

La France disait à Strasbourg, lorsque les armées touchaient aux portes de la ville : Prenez garde de ne point favoriser l'Empire à nos dépens ; je veux bien respecter votre neutralité, mais il faut qu'elle soit sincère ; sinon, je brûle vos villages, j'arrête vos bateaux sur le Rhin et vos convois de marchandises sur les grandes routes ; si vous poussez trop loin votre partialité envers l'Autriche, le Brandebourg ou le Palatin, je tâcherai de vous prendre vous-mêmes, et ce sera chose facile.

Strasbourg, en face de la France, aussi longtemps que ses bataillons vainqueurs étaient dans le voisinage immédiat de la ville, Strasbourg se faisait humble et suppliante, elle affirmait qu'elle ne donnait rien aux généraux de l'Empire, tout au plus quelques légumes verts et de bonnes paroles.

Mais la France n'était point dupe ; elle envoya, à partir de 1660, dans les murs de Strasbourg une série de résidents, tous habiles et rusés, ne se payant pas de promesses et relevant avec amertume les moindres infractions au système des neutres. Dominique Dietrich qui était ammeistre régent, prévenait les froissements ; il parlait avec art et interprétait ou adoucissait les faits ; sous les dehors d'une parfaite bonhomie, il se maintenait dans une réserve prudente. Le premier envoyé de Louis XIV, avec lequel il se trouva en rapports, fut Frischmann (père) qui annonça la naissance d'un dauphin (1661). A cette occasion, la ville donna de grandes fêtes ; mais, pour rétablir la balance, quelques années plus tard, lors de la naissance d'un prince impérial, on se mit aussi en frais de réjouissances, de festins, de Te deum et d'illuminations. Pour peu que le peuple fût disposé à rai-

Digitized by Google

sonner, il devait ou se moquer de ces actes de courtisans ou les critiquer amèrement.

En attendant, pour être prêt à toute éventualité, le magistrat avait fait réparer et agrandir les fortifications (1668 à 1671) et augmenté la garnison. Malgré des forces très-respectables (1), on laissa incendier (le 14 novembre 1672) le pont du Rhin par des brûlots que le gouverneur français de Brisach avait fait préparer et qu'il avait lancés en aval du fleuve, remorqués par des bateaux qui contenaient des soldats et des bateliers décidés à tout braver. A Strasbourg on sonna en vain le tocsin d'alarme, lorsque le désastre était consommé. Aux plaintes fondées que la ville fit parvenir à Louis XIV, le monarque répondit: « Qu'on me sache gré d'avoir détruit le pont. Les troupes de Brandebourg ne pourront venir ravager les environs de la ville! » C'était ajouter l'ironie à la violence. Un pont-volant rétablit la communication interceptée; Kehl fut immédiatement entourée de palissades et flanquée de deux bastions; un *Blockhaus* fut construit près du passage du Rhin; puis la ville rétablit le pont même malgré l'opposition du gouvernement français. Le magistrat de Strasbourg crut devoir recourir à l'appui de l'empereur Léopold; S. M. I. renvoya la demande de secours au directoire de l'Empire à Mayence; c'était se déclarer incapable d'arrêter les projets du monarque français. Aussi la ville de Strasbourg, intimidée par l'arrestation de ses bâtiments marchands au passage de Philipsbourg, se hâta-t-elle de défaire le pont de Kehl à peine rétabli (avril 1673).

Pour le coup, l'exaspération fut grande parmi le bas-peuple; une bande d'émeutiers se porta devant la maison de l'ammeistre Régent (en ce moment, le sieur Wencker) qui fut obligé de se barricader; de sa forteresse improvisée il donna de bonnes paroles aux mécontents, qui allèrent exhaler leur mauvaise humeur devant la maison du résident français, et se portèrent ensuite sur les bords du Rhin, probablement avec l'intention d'incendier le pont volant; ce bac se trouvait, à leur grand déplaisir amarré sur la rive droite; lorsque la bande des émeutiers voulut rentrer dans les murs de la ville, elle trouva les portes fermées; le commandant de la garnison avait pris des mesures de défense. Leurs camarades de l'intérieur ne pouvant

(1) 1500 hommes de garnison suisse indépendamment de la milice bourgeoise.

Digitized by Google

forcer les postes, cassèrent les vitres de la maison du Résident français, et de Brackenhoffer, membre des XV. Ce fut là le terme de ces démonstrations. Le Résident Fleischmann porta ses plaintes devant le magistrat, et obtint une satisfaction partielle; deux soldats convaincus d'avoir tiré des coups de fusil contre la maison du représentant de la France, furent emprisonnés pendant un mois, puis attachés, en public, une main et un pied en l'air, au moyen d'une chaîne de fer. Ce supplice barbare, qui pouvait coûter la vie aux coupables, parut suffisant à Fleischmann; il se déclara satisfait et écrivit dans ce sens à M. de Pomponne (Kentzinger I, page 347),

Cette même année (1673) Louvois vint faire en août une visite à Strasbourg, on le reçut avec de grandes démonstrations de déférence; le ministre redouté d'un monarque tout-puissant venait évidemment inspecter la forteresse, qu'il comptait bien, à la première occasion favorable, prendre au nom de son roi.

L'année 1674 fut néfaste entre celles qui précédèrent la reddition définitive de la ville. C'était le moment où l'empereur d'Allemagne entrait en lice pour soutenir les États généraux de Hollande. L'armée de Turenne descendit en Alsace; et bientôt ce grand guerrier vint lui-même camper dans la Robertsau. Il s'agissait pour lui, de s'emparer de gré ou de force du passage de Kehl. Cette fois, Strasbourg, sommée de livrer les forts du Rhin, fit bonne contenance, elle renvoya le Résident Fleischmann, le drapeau rouge fut arboré au haut de la cathédrale; le tocsin appela les citoyens aux armes, et la milice bourgeoise se réunit à la garnison pour défendre ses foyers menacés. La redoute du péage du Rhin se défendit vaillamment contre un corps de troupes du marquis de Vaubrun; et puisqu'on avait tant fait de rompre le principe de la neutralité, on rétablit aussi le pont du Rhin, et on appela le secours des impériaux qui entrèrent dans la ville, et se répandirent dans la campagne d'alentour (septembre 1674). Sur tous les points de l'horizon, les villages incendiés par incurie ou par vengeance, annonçaient aux citadins et aux paysans réfugiés dans l'enceinte de la ville, l'invasion de la guerre avec tous ses fléaux. Bientôt la cherté des vivres se transforma en disette; les maladies pestilentielles décimèrent les populations rurales et urbaines, la garnison de Strasbourg et les armées. Après la bataille d'Entzheim, (4 octobre) où Turenne parvint à arrêter les impériaux qui voulaient pénétrer en Lorraine, les campagnes se trouvèrent si bien ravagées,

Digitized by Google

que les troupes allemandes, pour subsister, se replièrent sur le Haut-Rhin, et que Turenne prit poste à Dettwiller.

Je n'ai point à raconter ici les détails de la marche du maréchal, qui, passant sur le revers occidental des Vosges, et traversant la Lorraine, rentra par le col de Bussang en Alsace, où il prit à revers l'armée de l'Empire. Cette manœuvre hardie, couronnée par la bataille de Turckheim, (5 janvier 1675) décida la retraite définitive des alliés. Strasbourg revint au système de la neutralité enfreinte pendant un moment; le gouvernement français avait d'ailleurs fait les premières ouvertures pour amener une réconciliation; le magistrat décida que dorénavant le passage du Rhin serait interdit aux deux parties belligérantes, et se déclara prêt à renvoyer les troupes des cercles, pour les remplacer par des auxiliaires suisses. Le Résident Trémont d'Ablancourt vint occuper l'hôtel Fleischmann. L'influence de Dominique Dietrich triomphait de nouveau dans les conseils de la cité.

A côté de lui commençait à s'élever toutefois, dès ce moment, une autre notabilité locale. Le syndic de la ville, Güntzer, homme habile et prévoyant, et possédant comme Dietrich, les deux langues, pressentait que la France sortirait triomphante de cette lutte, et finirait par arborer le drapeau blanc sur les remparts de Strasbourg. En mai 1675, il eut l'adresse de se faire donner une mission auprès de Turenne, qui tenait alors son quartier général à Schlestadt. Que se passa-t-il dans cette entrevue? Nous l'ignorons; mais ce qui est certain, c'est que Güntzer rapporta la parole du maréchal que, de sa part, la neutralité serait respectée; de fait, elle profitait surtout à la France.

L'empereur le sentait parfaitement; dès le mois de mars, il avait écrit une lettre sévère, mais déraisonnable à Strasbourg, et aux dix villes de la préfecture de Haguenau; il leur reprochait de donner des vivres à l'ennemi dans un moment où cet ennemi occupait sans contrôle presque toute l'Alsace. Montecuculli, le général des troupes de l'Empire, campait à Willstett sur la rive droite du Rhin. Il avait reclamé en vain le passage du Rhin, puis il s'était contenté de venir seul à Strasbourg jeter un coup d'œil sur les fortifications.... Bientôt après, il eut à tenir tête à Turenne, qui s'était porté sur la rive droite par un pont de bateaux jeté sur le Rhin entre Rhinau et Plobsheim...

Il ne m'appartient pas non plus de redire dans cette esquisse bio-

Digitized by Google

graphique d'un magistrat de Strasbourg, les savantes manœuvres du maréchal français, qui tomba, frappé à mort à Sasbach, (le 27 juillet 1675) au moment où il allait terminer la campagne par un coup d'éclat. L'armée française privée de son illustre chef, et commandée par deux généraux qui se jalousaient mutuellement (Vaubrun et Delorges) se replia; le cercueil de Turenne passa le Rhin, et les troupes qu'il avait naguères conduites à une victoire certaine le suivirent silencieuses et consternées. Montecuculli vint camper à Kehl, et fit recevoir à Strasbourg ses soldats blessés.

C'était de la part de Strasbourg, dans l'espace de moins d'un an, une seconde infraction au principe de la neutralité. On alla saluer Montecuculi à Kehl, et lui ouvrir le passage du pont. Si je me résigne à montrer à nu cette conduite sans dignité, c'est qu'il ne m'appartient pas de voiler les faits, quelque désavantageux qu'ils soient pour notre cité!.... Mais ces faits doivent servir à mettre en relief la nécessité fatale où se trouvait en fin de compte Strasbourg de baisser la tête devant le vainqueur, à moins d'aspirer à la gloire de Sagonte.

En automne 1675, le prince Louis de Condé vint prendre le commandement de l'armée, veuve de Turenne. C'était un digne successeur du héros, dont la mort prématurée avait plongé dans le deuil la France entière, et arraché, non des larmes, mais quelques témoignages de sympathie officielle à l'impassible demi-dieu qui trônait à Versailles.

Montecuculli reçut l'ordre du cabinet de Vienne de se replier vers le Palatinat. On peut juger de l'empressement de Strasbourg, à apaiser, autant que possible, celui qui restait maître du terrain. Déjà, le 24 août, dans une séance du grand conseil, le syndic Fried avait cru devoir appeler l'attention du gouvernement républicain sur la possibilité d'un conflit, dans les murs mêmes de la ville, si des soldats français et impériaux venaient à s'y rencontrer en qualité de visiteurs. Triste et humiliante situation des faibles qui se rendent compte de leur détresse, sans pouvoir y remédier!

L'année 1676 se passa pour la ville sans incident majeur. Le résident Verjus avait demandé la démolition du pont du Rhin, mais le magistrat s'y était refusé; il avait même accordé le passage du pont aux impériaux (le 10 juin), et un an plus tard, en juin 1677, le duc de Saxe-Weimar-Eisenach avait fait suivre cette route à ses troupes, sans s'arrêter aux remontrances de Strasbourg, qu'intimidaient les

Digitized by Google

menaces du général français (Montclar). En septembre, après le combat de Willstett, le duc de Saxe vint se réfugier sous les batteries de Kehl et dans la grande île du Rhin. La position de Strasbourg se compliquait de plus en plus; le peuple, allemand de cœur, et exaspéré contre ses chefs, voulait les forcer à se déclarer une bonne fois contre les Français qui ravageaient en ce moment les baillages de la ville. Le magisrat se vit obligé de donner une sauvegarde au résident Dupré, menacé par la fureur populaire qui avait débuté par la démonstration habituelle contre les fenêtres de l'envoyé français. Voici en quels termes cet agent avait rendu compte à son gouvernemet de l'agitation de Strasbourg: «Les affaires de la ville sont brouillées, parce que les troupes du roi ont fourragé et pillé Wasslenheim; la population excitée par les commissaires (impériaux), veut forcer le magistrat à rompre la neutralité. Les affaires de Sa Majesté n'en souffriront pas; je ne vois pas ce que ces gens pourront faire de plus que ce qu'ils font pour les ennemis. »

Dupré fut remplacé le 27 février 1678 par M. de Laloubère, dont l'arrivée est annoncée par une lettre royale où Louis XIV parle en souverain maître: «Nous verrons avec plaisir que votre conduite réponde dans les occasions à la bienveillance que *nous conservons* pour vous. » (Voir Coste, Preuve, page 39.)

En accréditant M. de Laloubère à Strasbourg, au moment décisif de cette lutte prolongée entre la France et l'Empire, Louvois comptait évidemment sur l'habileté du nouveau résident, dont la correspondance, publiée par M. Coste, révèle les embarras croissants de Strasbourg et l'attitude de Dominique Dietrich au milieu de ces conjectures délicates.

C'est avec lui que Laloubère s'abouche de préférence. « J'ai donné ma lettre de créance et parlé plus de deux heures, en allemand, au chef du Conseil, qui est l'ammeistre Dietrich, « *homme d'esprit et de réputation.* » (Lettre du 31 mars 1678.)

Dans cette même lettre l'envoyé de France affirme, « qu'il n'y a pas encore un seul homme de gagné dans l'armée ennemie, ni dans la ville; » il voit, «que cela est difficile à faire, et qu'il en coûterait cher! » — «Ce poste-ci est d'une grande fatigue; qu'un seul homme n'y saurait suffire. Il faut voir du monde, et il faut beaucoup écrire, et quitter la besogne pour le premier bourgeois qui a un passe-port à demander.... »

Digitized by Google

....« L'ammeistre ou consul régent de cette ville, qui se nomme Dietrich, a un valet suédois, ami de mon laquais ; j'en tirerai quelque chose... C'est de là que j'ai su que l'empereur payé deux cents hommes de la garnison de cette ville, sous le titre de dédommagement....»

Nous apprenons par cette même pièce qui contient en somme peut-être la révélation la plus curieuse de cette inappréciable correspondance, que « *les gros bourgeois sont français, mais que les autres gardent les choses de la ville...* » que « M. de Hann, grand bailli de Hanau, qui a servi trente-six ans en France, et qui a bien aidé son prédécesseur Dupré, en fera autant pour lui. »

Quelques jours plus tard, M. de Laloubère rend compte d'une conversation qu'il a eue avec la noblesse de la Basse-Alsace; il la traite avec le souverain dédain d'un agent qui tient le dernier mot de son gouvernement, et qui sauve à peine les convenances. Les nobles Alsaciens descendants ou parents de ces dynastes qui marchaient de pair avec les princes souverains de l'Empire germanique, insistent sur leur immédiateté et leur neutralité. «Je crois, leur dit-il, que des gentilshommes, qui tiennent des fiefs du roi, lui doivent autre chose que de la neutralité. » — Les nobles d'Alsace protestent, en affirmant que beaucoup d'entre eux n'ont aucun fief du roi. — On ne sait, en vérité, ce qui doit dans cette entrevue, inspirer plus d'étonnement, l'outrecuidance de l'envoyé français qui ignore les premiers éléments du traité de Westphalie, et la position que cette convention internationale a faite à l'ancienne noblesse d'Alsace; ou la bonhomie de cette noblesse qui cherche encore son point d'appui dans la teneur d'un traité que le maître des destinées de l'Europe allait interpréter à sa guise par les Chambres des réunions.

Dans le même rapport à son ministre, M. de Laloubère ajoute qu'il a eu, le 3 avril, une grande conversation avec l'ammeistre Dietrich. «C'est un habile homme, et assez poli, et pas méchant, ce me semble, mais ces messieurs de Strasbourg craignent l'empereur, et point du tout le roi.» — Cette dernière assertion est en contradiction formelle avec d'autres comptes rendus du même agent; on dirait qu'il veut irriter Louvois contre le gouvernement de Strasbourg, ou que c'est une lettre destinée à être mise sous les yeux du roi, pour le pousser à un parti extrême. Laloubère était courtisan, et savait de quel point de l'horizon soufflait le vent.

A la date du 7 avril, M. de Laloubère adresse à Louvois un nouveau

Digitized by Google

rapport sur une conversation qu'il vient d'avoir avec Dominique Dietrich (Coste, *Preuves*, page 45). L'attitude de l'ammeistre régent est celle d'un homme qui voit les nuages s'ammonceler sur l'horizon de Strasbourg, et qui sent la fatalité peser sur les affaires de la ville. Il cherche avec beaucoup d'esprit à donner le change à son interlocuteur; à toutes les plaintes du résident il a des répliques et des excuses toutes prêtes; mais comme il se trouve en face d'un diplomate consommé, qui rétorque tous les arguments, Dietrich finit par soupirer, par hausser les épaules; avec un grand air de franchise, il remercie le résident des avis charitables qu'il lui donne, et dont il se serait bien passé.

— Songez, lui dit-il, que nous sommes Etat de l'Empire, que nous ne pouvons refuser aux impériaux les choses dont vous vous plaignez.»

— « C'est de ce que vous agissiez en Etat de l'Empire que je me plains, » répond Laloubère.

Dietrich, pour expliquer la position ambiguë de Strasbourg, cite l'exemple de l'électeur du Hanovre, « qui avait donné sa cotte à l'armée de l'Empire, et qui avait néanmoins une pension du roi de France comme neutre. »

L'agent français répond : « Il y a en cela une grande différence.... Monsieur de Hanovre à une bonne armée ! »

On croit voir le sourire insolent qui a dû accompagner ces paroles de M. de Laloubère, et servir de commentaire muet, mais éloquent, à cette apothéose cynique de la force matérielle.

Le langage diplomatique du résident de Louis XIV, traduit en style vulgaire, aurait été formulé ainsi : «Vous n'êtes que de pauvres petits bourgeois (M. Dupré et les autres prédécesseurs de M. de Laloubère les appelaient sans déguisement, de la canaille) ; si nous usons de quelques ménagements, c'est que nous ne sommes pas encore maîtres complets du terrain ; mais laissez venir une bonne paix, qui écarte les derniers bataillons de l'Empire, et nous vous donnerons des leçons de neutralité. »

Il s'applique au surplus à persuader officiellement à Dominique Dietrich, que le roi n'en veut pas à l'Allemagne, mais simplement aux Pays-Bas ; puis il insiste sur la nécessité de s'abstenir de toute faveur à faire aux armées impériales.... «Ne trouvez pas étrange, ajoute-t-il, que M. le maréchal (de Créquy) vous traite de même, et vous pince quelquefois.... »

Digitized by Google

Dominique Dietrich comprend tout le poids des paroles du résident; «jamais Strasbourg n'a eu le dessein d'offenser le plus puissant roi du monde, devant qui il n'y a plus de grandes ni de petites places.... »

« Nous nous séparâmes fort bons amis, ajoute Laloubère, après une conversation de deux heures, moitié française, moitié allemande; et il est venu aujourd'hui me faire un honneur que mes prédécesseurs n'ont jamais reçu, à ce que les gens de céans m'asssurent.... »

Dans le courant du même mois d'avril, et dans les premiers jours de mai, M. de Laloubère, pour donner plus de poids à ces paroles officieuses, remet une série de mémoires officiels à messieurs de la république de Strasbourg. Ce sont de véritables notes diplomatiques très-sévères, très-catégoriques, dont les éléments ont été évidemment fournis par Versailles. Laloubère enveloppe ces remontrances dans quelques phrases bienveillantes à l'adresse du personnel de la magistrature strasbourgeoise; mais au fond, ce sont les leçons données par un maître sévère à ses disciples indisciplinés :

« Ne livrez point aux ennemis de Sa Majesté vos magasins, ni de quoi mettre en sûreté ses bateaux, ni des équipages de guerre; ne lui prêtez ni vos moulins, ni vos fours; prenez y garde, M. de Créquy (qui commandait alors en Alsace) a l'ordre de vous surveiller. Sa Majesté fera moins attention aux réponses que vous me donnerez, qu'à la conduite que vous tiendrez; vous avez moins à consulter sur vos paroles que sur vos actions.... »

« Toutes les fois que vous vous montrez un peu partiaux pour les ennemis du roi, vous blessez le roi; *et c'est chose assez délicate de savoir au juste jusqu'à quel point il voudra souffrir d'être blessé.* »

Ici la menace est si peu déguisée, que Strasbourg, dès ce moment, devait sentir la pointe du glaive toucher les cheveux de sa tête.

Dans un autre mémoire (du 23 avril), le résident se plaint d'une députation, que la ville de Strasbourg, sans le prévenir, avait envoyée au duc Charles (V) de Lorraine, commandant une partie des armées de l'Empire; et dans une troisième note, il cherche à démontrer à la ville, que l'Empire fait tout pour la compromettre, et rien pour la sauver.

Ceci n'était plus de la diplomatie, mais l'exacte vérité.

L. SPACH,
Archiviste en chef du Bas-Rhin

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DE L'ORIGINE DE QUELQUES VILLES D'ALSACE.

L'origine de la plupart des villes d'Alsace va se perdre dans la nuit des temps. Strasbourg et Colmar remontent jusqu'aux Celtes comme le prouvent les noms d'Argentorat et d'Argentouar. Pour Schlestadt et Haguenau qui paraissent être de la même époque, il n'y a que des fables. Ce serait un géant nommé Stelton qui aurait fondé Schlestadt et Hagnenau devrait son origine à l'antique Agenor, père du fondateur de la Thèbes des anciens. La critique refuse d'y croire. Mais il est avéré que Alstadt et Lauterbourg, Rouffach et Saverne datent de la domination romaine.

Par l'importance qu'elles ont su garder depuis les Celtes jusqu'à nous, Strasbourg et Colmar méritent la première place. Sur Strasbourg les chroniqueurs s'accordent peu ; les uns prétendent que Trébéta, fils de Ninus et roi des Assyriens aurait fondé le château de Trébesbourg à l'endroit où est aujourd'hui l'église de Saint-Thomas. D'autres affirment que Tyras, général assyrien fonda Tyrasbourg, qui devint plus tard Strasbourg. Ptolémée qui écrit au second siècle appelle Strasbourg, Argentorat, mot celte qui signifie un lieu muré et au confluent d'une rivière. Ce nom se transforma sous les Romains en Argentoratum et Argentina. L'antique ville de Strasbourg était située sur les bords de l'Ill, un peu plus près du Rhin que la moderne. Ce fut au VIe siècle, sur les ruines d'Argentorat que les Romains bâtirent Strasbourg ; elle grandit successivement sous Clovis, sous Charlemagne et une fois réunie à la France, elle fut toujours considérée comme le boulevard des pays de l'Est.

A treize lieues d'Argentorat était Argentouar dont le nom est dérivé d'Argœ et douar, mots celtiques qui signifient lieu clos. C'est l'endroit

Digitized by Google

de l'Alsace le plus célèbre dans l'histoire ancienne. Il est inutile de réfuter les annalistes qui confondent Argentouar avec Argentorat. Sans citer d'autres preuves Ptolémée place Argentouar dans le district de Bâle ; il est donc très-probable que le village de Horbourg, à une petite demi-lieue de Colmar, était l'Argentouar des anciens. C'est dans les environs que Gratien remporta en 378 une victoire sur les Allemands. Ce village fut détruit en 451 lors de l'invasion d'Attila. On a trouvé sur son emplacement une foule de débris qui attestent des constructions antiques. — Vieux-Brisach est aussi d'origine celtique; ce nom est composé de Bris et de ac, mots qui signifient une rupture d'eau. En effet, le Rhin rompu par les aspérités du roc a passée tantôt à droite tantôt à gauche de la montagne où est bâti Vieux-Brisach. Au commencement du treizième siècle, le fleuve avait déjà laissé Brisac sur la rive opposée ; en 1295, dit l'annaliste de Colmar, il replaça Brisac en Alsace. Guilliman qui écrivait en 1605 déclare avoir vu les vestiges de l'ancien cours du Rhin. Aujourd'hui on retouve encore des cailloutages dans le lit primitif.

Ptolémée parle aussi d'une autre ville de la haute Alsace nommée Rufiana et la place chez les Némètes. Celle-ci, comme son nom l'indique, est de fondation romaine, et malgré l'opinion de l'illustre géographe nous n'hésitons pas à y voir Rouffach qui se trouve du reste mentionnée sous des noms à peu près semblables dans les anciens titres. Conrad Kürsner et Conrad Wolfhard, annalistes natifs de cette ville, prétendent qu'elle fut bâtie en 164 après Jésus-Christ et qu'ils y formèrent un établissement considérable pour la noblesse.

Voilà pour la haute Alsace ; dans la basse, ce sont plus particulièrement encore les Romains qui ont laissé des souvenirs. De Montfaucon parle d'une chronique des trois forteresses d'Elsass-Zabern, de Rhein-Zabern et de Berg-Zabern. C'est évidemment là l'origine de Saverne. Fut-elle fondée, comme on l'affirme, sous Jules-César? Les historiens les plus graves hésitent à l'affirmer ; mais ce qui n'est point douteux, c'est que ces trois forteresses furent élevées par les Romains autant pour conserver les munitions et les vivres que pour protéger le pays contre les incursions des Germains. C'est sur l'emplacement de l'Elsass-Zabern qu'est bâtie Saverne, les deux autres cités sont actuellement dans le diocèse de Spire.

L'itinéraire d'Antonin fait mention d'un autre château nommé Concordia et situé à trois lieues de Berg-Zabern. Quelques uns l'ont

Digitized by Google

placé sur le Hochesberg entre Saverne et Strasbourg, mais il semble que c'est Alstadt que l'empereur Antonin qualifie de ville vieille *vetus villa* et dont le nom allemand a la même signification ; on y trouve du reste bon nombre d'antiquités romaines.

A une demi-lieue au-dessous de la jonction de la Lauter avec le Rhin était l'ancien Tribuni qu'Ammien Marcellin mentionne en même temps que Concordia ; c'est aujourd'hui Lauterbourg, notre ville frontière.

Telle est l'origine des villes les plus anciennes de l'Alsace dont le nom signifie, selon les uns, séjour ancien d'une illustre noblesse ; selon les autres, pays des habitants de l'Ill, rivière qui le traverse presque dans son entier et que les chartes du moyen-âge appellent *Ellus* ou *Alsa*. Ainsi en Alsace tout porte un caractère de haute antiquité que les habitants ont conservé dans leurs mœurs et leurs usages et qui est loin de déplaire dans ces voisins de la sévère et immobile Allemagne.

E. Génin,
régent au collége de Rouffach.

Digitized by Google

LE PAGANISME

ET

SA SIGNIFICATION POUR LE CHRISTIANISME,

PAR LE Dr SEPP,

Professeur d'Histoire à l'Université de Munich.

Suite. (*)

Ier LIVRE.

THÉOLOGIE COSMIQUE. — LA RELIGION DE LA NATURE OU LE POLYTHÉISME.

Dans ce premier livre l'auteur passe en revue les idées cosmogoniques des principaux peuples de l'antiquité, et il montre qu'elles aboutissent toutes à la même conception. Voici comment il l'expose dans le paragraphe intitulé *le Dieu du Soleil :* « La vie de la nature toute entière parut représentée à l'antiquité dans la vie du soleil. A chaque cycle du temps en succède un autre, chaque an engendre un nouveau et est ainsi le fils du père des temps ou de l'Ancien des jours. Les enfants de l'année ce sont les jours, que dévore le Dieu du Temps. Dans le cycle de l'année le monde subit, pour ainsi dire, une incarnation continuelle et toujours nouvelle, la naissance et la mort du Dieu de la lumière dans la nature. Il vient au jour dans la nuit la plus longue de l'hiver, s'élance bienfaisant sur la terre, livre ses combats aux puissances titaniques des ténèbres, fête sa victoire, et retourne enfin, après l'achèvement de sa course, dans les profondeurs du ciel pour y recevoir la mort et en même temps l'apothéose. » (Tome I. p. 55.)

(*) Voir la livraison de septembre, page 414.

Digitized by Google

C'est là l'idée cosmogonique proprement dite, dont l'auteur complète l'exposition et dont il donne ensuite l'explication dans deux autres paragraphes de ce livre qui ont pour titre : *la naissance du fils du ciel et la Madone payenne*. Nous citons :

« Le Dieu de la nature vit et règne dans la lumière du soleil, mais comme sa course et sa vie durent toujours une année, on représente également Brahma et Jupiter sous la forme d'enfants de cet âge. Durant cet espace de temps le soleil parait croître ou diminuer selon les impressions que produit sa lumière, ou selon sa force ; c'est pourquoi Juvénal (1) parle d'un Osiris *infans*, *adolescens*, d'un Osiris adulte, *cum effigiæ plenissimæ barbæ*, et d'un Osiris *senex* ; et il l'identifie justement ainsi que Bacchus avec l'idée du soleil, puisqu'en effet le Dieu du soleil s'avance toujours de 90 degrés plus loin dans sa carrière vers un âge nouveau de sa vie.

« Combien en général la figure a des points de contact avec le type originel, par l'analogie du culte, c'est ce que démontrent les suppositions mises en avant déjà par quelques docteurs des premiers temps de l'Eglise, que Satan, le singe de Dieu, avait fait connaitre par avance aux payens les vérités chrétiennes, afin d'empêcher leur propagation ; ou que les prêtres payens avaient entrepris récemment cette réforme, afin d'opposer quelque chose de plus solide à la prédication de l'Évangile. Ces docteurs ne comprenaient pas que le Christ fut le contenu et la réalisation de toutes les prophéties et de toutes les espérances des nations, qu'on retrouvait dans le culte des Juifs tout comme dans celui des payens..... »

On peut citer au sujet de ce parallélisme religieux un passage extrêmement remarquable de la *Chronique d'Alexandrin*, où il est dit :

« On n'a jamais discontinué jusqu'aujourd'hui en Egypte d'exposer « chaque année à la piété publique la délivrance d'une vierge et son « nouveau-né, couché dans un crypte. Lorsque le roi Ptolomée de- « manda aux prêtres la raison de cet usage, il reçut pour réponse : « que c'était un mystère que les prophètes avaient confié à leurs « pères, et qu'on leur avait transmis de cette manière. » On appelait prophètes en Egypte les membres les plus élevés de la classe des prêtres, comme aussi ceux qui présidaient aux initiations dans les mystères. »

---

(1) JUVÉNAL, *Satyre* 18.

Digitized by Google

« Pareillement à ce qui se pratiquait sur les bords du Nil, on montrait également aux initiés des mystères d'Eleusis un petit *Bacchus* couché dans la boite mystique comme le dieu nouveau-né. Il existe de même à Rome dans l'église de St^e Marie *ad præsepe* la coutume de promener sur les bras chaque année à Noël un petit enfant dans l'intérieur de l'église. » (1)

« On voit de la sorte que cette mère de la jeune année est à proprement parler la *Madone payenne* en ne prenant en considération que le point de vue de la nature. *L'idée de la naissance du Sauveur du sein d'une Vierge règne dans tout le paganisme*, et les contemporains du Christ étaient plus familiers avec cette idée que nous ne le pensons. Elle devait être vierge, parce que la vierge céleste reste pure en enfantant la nouvelle lumière. Toutefois le coté plus élevé et plus spirituel de cette idée n'est pas effacé pour cela. *C'est un article de foi constant du paganisme que* le Sauveur devait naître d'une vierge pure sans la coopération d'un homme » (p. 416). L'auteur complète son explication plus loin quand il dit :

» La Vierge du Zodiaque apparaît comme une indication prophétique de la Sainte Vierge, et l'étoile du matin est en même temps le messager et le précurseur de la véritable lumière, qui doit luire aux yeux de l'humanité dans la plénitude des temps.

« C'est à cette série d'images mythologiques que se rattachent non seulement toutes les représentations figurées, mais encore tout le langage poétique du moyen-âge..... Les Pères de l'Église eux-mêmes, nommément Tertullien, ont saisi cette ressemblance, et St. Augustin ne se gène pas de comparer la Sainte Vierge à la Lune ; (2) il dit même au sujet de la fête de Noël : «Nous célébrons ce jour, non pas comme « les infidèles, à cause de la naissance du soleil, mais à cause de la « naissance de celui qui l'a créé.» A plus forte raison Le Dante pouvait-il regarder le poète Virgile comme le Psalmiste du paganisme, quand celui-ci chante dans sa IVe Écloge :

---

(1) L'auteur nous paraît moins heureux dans l'explication qu'il donne de la célèbre inscription du temple de Saïs en assimilant la déesse Neith à la Sainte-Vierge. Neith n'était autre que Minerve, cette personnification de l'intelligence suprême, et répond mieux par conséquent à l'idée du Verbe incarné qu'à celle de sa divine mère.

(2) TERTULL., *De resurrect. carnis*, 42 ; S. AUGUSTIN, *En arr. in Ps.*, 142.

Digitized by Google

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo,
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna, etc.

« En venant au monde le 25 décembre comme le soleil nouveau et en le voyant représenté comme Apollon sous les traits du jeune Dieu de la lumière, vêtu de l'habit de pourpre, Jésus-Christ nous apparaît ainsi dans la figure du Paganisme, comme le Soleil invincible *(Hélios anikètos* ou *Mithras invictus).* »

« C'est pour cela que les payens qui ne surent voir la différence qui existait entre la vérité et son image, reprochèrent aux chrétiens de rendre un véritable culte au soleil, et Faustus ne fut pas le premier qui employa cet argument lorsqu'il s'en servit contre St. Augustin ; car on voit déjà au 2e siècle Tertullien faire une allusion à ce reproche lorsqu'il déclare dans son Apologétique : (1) «D'autres regardent avec bien plus de vraisemblance le soleil comme notre Dieu.» St. Cyrille, dans ses *Catéchèses* et Théodoret (2) ne se font pas faute de maintenir fermement cette idée et de dire : «Oui, Jésus-Christ est notre soleil.» Le poète Prudence ne se complaît pas moins dans cette figure astronomique, quand il s'exprime ainsi dans ses vers :

Quid est quod aretum circulum
Sol jam recurrens descrit ?
Christus ne terris nascitur,
Qui lucis auget tramitem ?

« Quand l'Église n'aurait donc pas eu d'autre motif, il se comprend du reste qu'avec ce cours des idées elle ait dû célébrer la naissance du Sauveur du monde le jour du milieu de l'hiver.» (T. I. p. 435.)

C'est aux lecteurs de la *Revue* à voir si cette savante élucidation de cette question d'une si haute importance pour l'histoire religieuse du monde s'accorde mieux avec la vérité que l'explication donnée par la philosophie panthéiste dont M. de Ring s'est fait l'interprête dans cette *Revue*. Quant à nous, nous pensons qu'il est bien plus exact de croire que le Christianisme au lieu d'avoir imité cette fête du paganisme, n'a fait que lui restituer sa signification primitive, lorsque les hommes des premiers âges du monde, prenant le soleil, ce chef-d'œuvre de la création pour le symbole de la Divinité, identifièrent en quelque sorte les phases de sa carrière astronomique avec les données

(1) TERTULL., *Apolog.* 16.
(2) THÉODORET, *Hæret. fabul.*, I, 26, 218.

Digitized by Google

de l'histoire du Rédempteur du monde que les prophéties leur avaient rendues familières.

IIe LIVRE.

LES SACRIFICES PAÏENS ET L'ENSEIGNEMENT DES MYSTÈRES. — SYSTÈME DU PANTHÉISME.

Si la symbolique religieuse empruntée à la nature conduisit la plupart des peuples anciens au polythéisme, cette déviation de la vérité finit par les mener au panthéisme, qui n'est que l'aberration ultime de la raison quand elle s'écarte de la vérité révélée, comme le témoigne la philosophie contemporaine, aussi bien que celle des siècles reculés de l'histoire dont l'auteur cherche ici à faire connaitre la manière de penser.

« D'après la conception panthéiste des anciens le monde matériel est l'être primordial résolu dans le fini, et devenu patient dans le monde extérieur et les variations de la nature.

« Le maître de toute vie s'immole dans le monde corporel, il souffre dans et avec la nature, dans et avec les hommes, mais aussi comme Dieu incarné, afin de détruire, grâce à la garantie répétée donnée par son incarnation personnelle, les conséquences de la chûte des anges et des hommes. C'est dans le sacrifice de ce qui s'oppose à la Divinité et de ce qui est tombé dans le péché, dans une renonciation à soi-même jusqu'à la mort que consiste le contre-sacrifice des hommes. » (T. II. p. 1—2.)

Ces idées se retrouvent dans toutes les religions payennes comme le démontre l'auteur en examinant successivement les mythes grec, égyptien et indien de *Dionysos Zagreos* (le Morcelé), d'*Osiris Memnon*, de *Bal Isvara;* il les retrouve dans le mythe phénicien d'*Adonis*, dans celui d'*Attys* en Phrygie, et dans le mythe chananéen d'*Elion ou Olénos*. L'auteur cite encore d'autres mythes dans lesquels se jouent ces idées, tels que ceux d'*Odin* chez les Scandinaves, de *Hu Aëddon* chez les peuples gaëliques etc.....

L'idée de la *nécessité d'une expiation* se montre donc dans les croyances de toutes les nations. Elle se manifeste souvent par les pratiques religieuses les plus cruelles; *les sacrifices humains* n'ont pas d'autre

Digitized by Google

cause, et probablement aussi l'anthropophagie qui ne parait être qu'une dégénérescence des coutumes religieuses des temps primitifs.

C'est avec la même science et la même profondeur de vues qu'on a déjà pu reconnaitre dans les extraits que nous avons donnés de son premier livre, que l'auteur aborde l'étude des sacrifices religieux des payens.

« C'est par la manducation de la chair et du sang de l'enfant premier-né, sacrifié sur les autels, cette affreuse et réelle communion de l'âge de Saturne, que la race déchue cherchait à rentrer en faveur auprès des Dieux, qui prenaient même leur part de la victime; et l'horrible tabernacle des serviteurs de ce culte s'emplissait avec les ossements de ces martyrs payens qui, conservés comme des reliques dans le sanctuaire des temples, répandaient à l'entour une terreur invincible. On leur attribuait le magique pouvoir de faire descendre sur terre la divinité et d'assurer par sa présence le salut de l'État..... Plus de dix siècles de l'histoire sont pleins de ces affreux mystères. (Tome II. p. 176.)

« On ne voit presque pas de peuple qui ait su se conserver sauf de ces horreurs chamitiques. Les Perses seuls se vantaient d'avoir conservé sans interruption le culte plus pur de la *Lumière*, et ils s'acquirent, en leur qualité de précurseurs providentiels des peuples Japhétiques, (1) de grands mérites en cherchant à abolir les sacrifices humains dans tous les pays dont ils firent la conquête, comme par exemple en Egypte, quoique leur tentative sous Cambyse de détruire tous les lieux consacrés à ce culte sanglant ne réussit point, et qu'ils n'aient pas donné de suite à la menace de guerre qu'ils firent aux Carthaginois s'ils n'abandonnaient pas leurs sacrifices humains..... Leurs grandes guerres portées dans les divers pays étaient en même

(1) Pour bien faire comprendre l'opposition que l'auteur met ici entre les peuples chamitiques et les peuples japhétiques, il est nécessaire d'initier le lecteur à ses idées en matière de philosophie de l'histoire. Selon lui l'histoire ancienne comprend trois phases principales, celle des peuples *Sémitiques*, purs adorateurs de la Divinité sous le symbole de la lumière et du feu; celle des peuples *Chamitiques*, qui substituent le culte de Saturne, l'affreux Moloch des Chananéens et des Phéniciens, à ce culte primitif. Viennent ensuite les peuples *Japhétiques* qui, révoltés des horreurs de son culte, en provoquent l'abolition pour le remplacer par un culte plus rationnel, mais qui au milieu des ténèbres religieuses de leur âge n'aboutirent qu'à la divinisation de l'homme.

Digitized by Google

temps *des guerres de religion*, pour la propagation du magisme épuré par Zoroastre. (T. II. p. 177).

« Les repas affreux qui suivaient ces sacrifices ou la manducation de la chair de la victime toute saignante encore, faisaient partie *du culte de l'ancien Bacchus*. On voit déjà Orphée, le prophète thrace, en sa qualité de prêtre d'Apollon et d'apôtre d'un culte plus pur, s'efforcer d'abolir ces scènes épouvantables, ainsi que Thésée en Attique, Hercule en Italie, et Osiris en Egypte. La tentative d'Orphée lui couta la vie ; il fut lui-même immolé comme victime, et cette anthropophagie sacrée continua de subsister non seulement en Thrace et dans la Bœotie, mais encore dans les îles de Lesbos et de Ténédos, habitées par des Orphistes bœotiens. »

« La même coutume ne cessa de faire partie du culte divin dans les *mystères de Bacchus*. Là, dans *une véritable messe payenne*, on amenait devant l'autel un homme consacré au dieu (plus tard seulement on le remplaça par un animal), *pour être offert en sacrifice*, *découpé et partagé entre les initiés*, en souvenir du sacrifice fait par la Divinité au commencement de la création pour la vie du monde, sacrifice qui avait morcelé l'unité originelle de Dieu dans la matière ou dans la nature extérieure, et répandu ainsi le sang de Bacchus dans le monde des corps, dont nous tirons tous notre corps et notre vie. (P. 178.)

« On voit entre autres Euripide soulever dans ses Βακχαι (v. 139.) le voile qui cachait aux yeux *cette communion mystique de la véritable chair et du véritable sang*, que l'antiquité célébrait dans le fond ténébreux de ses temples horribles, lorsque ce poète fait dire au prêtre de Jupiter Idéen chez les Crétois : *Je viens de prendre part il n'y a qu'un instant à la cène de la chair crue.* » (1)

« Quelque dénaturé que ce culte nous apparaisse, on ne peut se dissimuler que l'idée qui se trouve au fond de ces repas vraiment *théurgiques* du monde payen, ne découle d'une source plus haute. La signification véritable de ces manducations religieuses de la nourriture et du corps même de la Divinité faites dans les temples, est formulée par les prêtres de l'antiquité payenne dans cette pensée concrète :

« La nature a été formée avec la substance des corps écrasés des « Titans, et les hommes sont formés avec de la matière. De là ce

(1) Fragment, ap. *Porphyr*. Abstinent, IV, p. 366.

Digitized by Google

« qu'il y a de déréglé et d'imparfait dans la nature humaine; de là la « nécessité de macérer la partie bestiale de notre être. Mais comme « les Titans s'étaient nourris du corps de Bacchus, nous avons égale- « ment en nous des parcelles de la substance et de la vie divines qui « nous sont venues d'eux, et notre corps est un corps dionysiaque, « dont nous ne pouvons sortir nous-mêmes, et dont nous n'avons en « aucune manière le droit de nous délivrer. » (1) Notre devoir c'est de nourrir et d'augmenter en nous cet élément divin, de nous spiritualiser par la compression de l'élément animal et sensuel, et de nous élever ainsi jusqu'à la similitude avec Dieu, afin d'être admis dans le domaine d'une vie plus haute et plus harmonique. C'est ce qui s'accomplit par la participation à la table de la divinité, par la manducation de la chair et du sang du fils de Dieu, attiré par les Titans dans ce monde de souffrance et immolé par eux. . . . . .

« Le monde payen le comprenait déjà, l'homme doit chercher à ressembler à Dieu, *notre corps doit devenir un corps dionysiaque*, et c'est pour cela que les initiés des mystères ne pouvaient manger d'autre chair que celle qui avait d'abord été consacrée à Bacchus. » (T. II. p. 178—180).

Nous ne craignons pas de fatiguer le lecteur en traduisant encore quelques autres pages du savant professeur sur ces questions intéressantes. Voici ce qu'il dit des cérémonies religieuses appelées *Omophagies* ou *Sabaties* par les Grecs et les Romains. L'auteur, de même que les anatomistes habiles, ne craint pas de pénétrer avec son scalpel au fond du mal et d'exposer aux yeux ces débris horribles de l'antiquité payenne.

« Ces sanglantes bacchanales étaient célébrées tous les trois ans, notamment à Chios et à Ténédos, d'après le témoignage de Porphyre: (2) au milieu de cérémonies solemnelles, *on coupait un homme en morceaux et on mangeait sa chair toute crue*. D'autres fois c'était un *bouc* ou un *taureau*, les symboles de *Bacchus bicorniger*, sur lesquels on se précipitait pour les déchirer avec les dents et les dévorer, épouvantable coutume, qu'avait en vue certainement la défense de Moïse, qu'on retrouve encore en vigueur jusque dans les temps apostoliques,

(1) *Olympiads in Plat. Phaedo, annotat Wyttenbach*, p. 134. — CREUZER, *Symbolique*, IV, 17.

(2) PORPHYRE, *Abstin.*, II, 55.

Digitized by Google

de ne point manger de chair ni boire de sang d'animaux vivants. (1) (T. II. p. 180).

Cette horrible pratique du culte des mystères ne fut pas seulement en usage en Grèce et dans l'Orient, mais se répandit aussi en Italie, et fit son apparition à Rome même vers l'an (de la ville) 326, d'après Tite-Live. (2) Lorsqu'en 586 de Rome (186 av. J. C.), un jeune homme du nom d'Ebutius, que son tuteur voulait faire sacrifier pour s'emparer de ses biens, prévenu par une esclave fidèle, révéla les horreurs de ce culte, il se trouva que les initiés d'un seul endroit, le bosquet sacré de Sémélé, à l'embouchure du Tibre, montaient au nombre de 7000, hommes et femmes, et de toutes conditions. Le sénat et le consul Posthumius prirent alors des mesures sévères pour son abolition. Plus tard, en 97 (av. J. C.), le sénat rendit un autre décret plus général, ainsi que le raconte Pline : (3) « On ne saurait, « dit-il, assez remercier les Romains d'avoir purgé la terre de ces « monstruosités qui prétendaient faire passer pour un acte de haute « religion le meurtre d'un homme, et comme éminemment salutaire « de le dévorer. »

« La *sainte cène de l'Eucharistie* par l'institution de laquelle notre Sauveur abolit pour toujours les repas des sacrifices payens et accomplit la promesse figurée par l'*Agneau pascal* de Moïse, offrit précisément la réalité de ce que le Paganisme recherchait dans son culte horrible, pour se mettre en communication avec la Divinité et s'approprier des forces plus hautes.

. . . . . La sainte Cène, à cause des paroles qui accompagnent son institution, et en partie à cause de sa célébration nocturne, (4) porta les contemporains, par suite des renseignements obscurs qu'ils purent recueillir sur ce sacrement de l'amour des Chrétiens, à croire que dans ces messes nocturnes célébrées après la congédiation des catéchumènes on immolait un enfant et qu'on le donnait à manger aux assistants dans une sorte de repas sacré. » (T. II. p. 185—186).

Tertullien, St. Clément d'Alexandrie, St. Epiphane, Firmicus Maternus et Arnobe retournent avec raison ce reproche contre les

(1) *Actes des apôtres*, XV, 20.
(2) TITE-LIVE, IV, 30.
(3) PLINE, XXX, 1.
(4) *Actes des apôtres*, XX, 7.

Digitized by Google

payens, comme le montrent plusieurs passages extraits par l'auteur de ces pères de l'Église, qui constatent les horreurs du culte de Bacchus.

Dans le paragraphe 102, l'auteur achève d'éclairer cette partie éminemment intéressante du culte payen par l'étude *des sacrifices par substitution.*

« Partout chez les Grecs, (dit-il), on voit l'ancien Bacchus jouer le rôle cruel de Saturne ; mais il a pour adversaire le jeune Bacchus. Ce sont deux phases ou *moments* du culte payen qui sont représentés par le fils de Perséphone et par celui de Sémélé, l'un le temps des sacrifices sanglants, qui exige la vie des hommes en expiation, et une période plus récente qui laisse prévaloir le sacrifice par substitution.

Les sacrifices par substitution se reconnaissent déjà partout où l'on voit détourner la mort d'un homme par le sacrifice d'un animal. » (T. II. p. 294.)

C'est par ex. le cas pour Phrixus, Hélène, Iphigénie, etc.

Cet adoucissement des sacrifices se rattache dans tout le monde hellénique et romain à l'apparition d'Hercule sur la scène religieuse. La fable d'Hercule et d'Omphale ne signifie pas autre chose, selon le Dr Sepp.

C'est pourquoi l'on ne voit plus immoler des hommes sur les autels de ce Dieu.

On voit ces substitutions se faire dans des villes où se célébrait auparavant le culte cruel de Moloch, le Saturne des Phéniciens ; c'est ainsi que dans leur colonie de Gadès, on substitua le sacrifice d'un oiseau à celui de l'homme.

« Pendant qu'on raconte encore de Pélée qu'il immola Astimadie, l'épouse d'Acaste, *dispersa ses membres sur la terre et fit passer son armée pardessus* (1) coutume horrible, que, d'après Hérodote, (2) on retrouvait même chez les Perses, on adopta plus tard la *coutume lustrale de faire passer les armées entre les membres morcelés des animaux.* »

C'est à cette réforme introduite dans le culte des sacrifices, qu'il faut attribuer l'habitude de sacrifier de préférence des taureaux, c. à. d. des animaux ayant des rapports familiers avec l'homme ; et

(1) Apollodore, III, 13, 7.
(2) Hérodote, VII, 39.

Digitized by Google

quel est l'animal qui a des rapports plus familiers, plus intimes avec la vie de l'homme, que ce compagnon de ses travaux? Il ne faut pas chercher d'autre origine au culte du bœuf Apis chez les Egyptiens, culte dans lequel ils symbolisaient la vie et la mort d'Osiris.

« D'après Plutarque (1), Bacchus était représenté souvent par les Hellènes avec des formes empruntées au taureau. C'est sous le signe du taureau que celui qui renouvelle la création sort chaque année du sein de l'Océan et y retourne également. » C'est pourquoi les Argiens appelaient Bacchus *le fils du taureau* et qu'on lui sacrifiait cet animal. Le sacrifice du taureau se retrouve aussi anciennement dans le culte de Rhéa, ainsi que dans ceux de Zeus, de Vulcain et d'Arès.

Les sacrifices par substitution existaient aussi chez les Juifs, à qui la loi commandait de nombreux sacrifices: «Tout est en sang dans la « loi *mosaïque*, dit Bossuet, en figure de Jesus-Christ et de son sang « qui purifie les consciences. » (2)

On sait jusqu'à quel excès fut poussé chez les anciens, cette habitude des sacrifices par substitution. Les Grecs et les Romains immolaient quelquefois des hécatombes de mille et même de dix mille victimes. Caligula alla jusqu'à en immoler 160,000 pour implorer des Dieux la santé dans une maladie. Julien, l'apostat, était un si grand immolateur de victimes qu'il en reçut même le surnom de *victimarius*. Ammien-Marcellin raconte que ses contemporains en faisaient un sujet de dérision en prétendant: « que les taureaux blancs avaient voulu « lui présenter, à son départ pour la guerre contre les Parthes, une « pétition qui disait: Si tu remportes la victoire nous sommes tous « perdus. » (3)

Le Dr Sepp entre ici dans le détail des rites religieux qui accompagnaient les sacrifices d'animaux. Il montre que la manducation des victimes dans les temples *était une espèce de communion*. La libation du vin rouge qui faisait partie de ces rites figurait le sang des victimes auquel il avait été substitué. Les détails dans lesquels entre l'auteur sur ce sujet important sont de nature à appeler l'attention des lec-

---

(1) PLUTARQUE, *Isis*, 35.

(2) BOSSUET, *Elévation sur les mystères*.

(3) AMMIEN MARCELLIN, XXII, 14, et XXV, 4.

Digitized by Google

teurs de la *Revue;* mais nous sommes obligés de nous borner dans nos citations. (1)

La substitution des animaux et celle des fruits de la terre, du froment, de l'orge et du vin à la chair et au sang de l'homme fut surtout amenée par l'aide puissant qu'apporta à la civilisation l'institution des mystères d'Isis, de Cérès et de Mithras. (2)

L'auteur se complait à montrer la moralité de ces institutions, la pureté de leur enseignement fondé sur l'immortalité de l'âme et la nécessité de sa purification. « Ces mystères, observe-t-il, nous montrent le Paganisme au plus haut point de son développement, et pour ainsi dire dans sa floraison dernière ; ils ont aussi des points de contact intimes avec le Christianisme et forment vers lui une transition naturelle. Les mystères avaient pour but d'éclairer les initiés, d'anoblir et de sanctifier leur âme, de les ramener à la similitude avec Dieu, et de les incorporer dans la communauté des bienheureux dans cette vie et dans l'autre. . . . . .

Les mystères étaient des institutions établies pour gagner les croyans à une organisation plus spirituelle de la religion mythologique..... Comparés avec ceux du Christianisme, ils peuvent être considérés comme la figure quant à l'être, comme l'idée quant à la réalité, comme la prophétie quant à son accomplissement défintif. » (Tome II. p. 450—452).

Puis l'auteur s'élève à des considération plus générales :

« Toute l'histoire considérée dans son origine et dans sa fin dernière est de l'histoire religieuse ; et comme le Christianisme, en tant que religion universelle du monde, et suivant sa nature, a recueilli et réuni en lui toutes les vérités contenues dans les religions antérieures, et les a fortifiées du sceau de son autorité, et comme la religion de la révélation accomplie a réalisé finalement ce qui n'était que figure dans l'ancien monde, c'est dans le Christianisme aussi, que

(1) On peut lire dans le 2e volume des *Etudes philosophiques sur le Christianisme* une étude approfondie des sacrifices des anciens. M. Nicolas cite à l'appui de son opinion celle de Rollin (dans ses *Réflexions sur Homère*) et le *Traité de l'Eucharistie* de Pellisson qui contient la manière de voir sur les sacrifices des anciens et le repas qui les accompagnaient.

(2) Les mystères de Cérès n'étaient qu'une imitation de ceux d'Isis importée d'Egypte en Grèce.

Digitized by Google

l'idée d'un sacrifice expiatoire, qui forme le centre de toute foi et de tout culte positifs, doit apparaître comme l'expression complète de la vérité. » (1)

« La vie de l'Eglise est si intimement liée à l'histoire universelle, que la parole de Dieu ne saurait nous enseigner les vérités éternelles et les faits divins, sans nous faire pénétrer dans le plus intime de l'histoire, et l'intelligence des systèmes religieux des anciens temps contribue à son tour à éclairer et à expliquer l'Ancien et le Nouveau Testament. C'est précisément en cela que réside la preuve la plus solide de la vérité du Christianisme vis-à-vis des autres religions, et de l'infaillibilité de l'Eglise catholique en elle-même et par rapport aux confessions dissidentes, en ce qu'elle conserve le pur contenu de tout ce qui a pu prétendre à être de la foi religieuse dans tous les pays et chez tous les peuples, et ne le livre à la connaissance des hommes qu'avec le cachet de la certitude et d'une vérité pleine et entière. (T. II. p. 483).

« Si en nous fondant sur ce qui a été exposé jusqu'ici, nous comparons les sacrifices religieux des Payens avec ceux des Juifs, on ne saurait disconvenir, en supposant le caractère figuré et la signification *centrale* des sacrifices mosaïques, *que le sacrifice dans le sens eucharistique forme également la substance et le point central du culte religieux des Payens*, et même que l'idée qu'on trouve au fond des sacrifices épouvantables des fils premiers-nés, est, que le Fils du Père éternel, Dionysos, ou sous quelque nom qu'on l'adore, est descendu par amour dans le monde créé, a souffert la mort de la main de puissances ennemies, a racheté la terre au prix de son sang, et lui a donné ainsi la vertu d'acquérir de nouvelles bénédictions. » (T. II. p. 494).

Nous donnerons prochainement un compte-rendu du 3me volume, dans lequel l'auteur étudie le *Culte des Héros*.

J. FESSENMAYER,
pharmacien à Neuf-Brisach.

---

(1) Voir les *Soirées de St. Pétersbourg*, de DE MAISTRE, tom. II, p. 333, et la *Dissertation* de DE LASSAULX *sur les sacrifices des Grecs et des Romains*, opuscule qui renferme dans ses 27 pages plus d'idées profondes sur la théologie que maint traité volumineux de dogmatique. (*Note de l'auteur*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

De l'influence de Luther sur l'éducation du peuple, par Ad. Schæffer. — Paris, *Treuttel* et *Würtz*, rue de Lille, 19.— 1 vol. in-8° de xii-259 pages.

« La révolution religieuse du xvie siècle peut être considérée sous beaucoup d'aspects et dans la variété de ses rapports avec l'ordre social, on la voit amenant partout des résultats d'une importance immense. »

Ce sont ces paroles de M. *Guizot* que l'auteur met en tête de sa préface. Je continue : Je me propose de donner une preuve à l'appui de cette assertion en considérant la réformation sous un aspect qui jusqu'ici n'a pas été suffisamment remarqué. Enumérer les services rendus par Luther (et les autres réformateurs) à l'éducation du peuple, examiner ce qu'il fit pour son instruction et spécialement pour son instruction religieuse, tel est mon but.

Pour donner une idée de la manière dont M. Schæffer a essayé de remplir ce but, nous allons transcrire, en résumé, la table des matières. L'auteur commence par un avant-propos sur l'état et l'intérêt de la question, sur le plan de l'ouvrage et la littérature du sujet. Vient une *première partie*, c'est-à-dire une introduction dans laquelle l'auteur établit une théorie de l'éducation du peuple et en trace l'histoire jusqu'au xvie siècle. Le sujet même n'est abordé qu'à la *deuxième partie* (page 50) et traite en six chapitres. — Ch. i^er Examen des circonstances dans lesquelles Luther commença la réforme de l'éducation du peuple. — Ch. ii. Idées pédagogiques de Luther. — Ch. iii. Application de ces idées : 1° Création d'écoles ; 2° Livres *a* Catéchisme, *b* Traduction de la Bible, *c* Cantiques, *d* Sermons et livres d'édification ; 3° Culte. Chacune de ces subdivisions présente d'abord un exposé historique, puis une appréciation. — Ch. iv. Collaborateurs de Luther. — Ch. v. Calvin et Zwingle. — Ch. vi. L'éducation du

Digitized by Google

peuple jusqu'au milieu du XVIe siècle. La *troisième partie* dépasse les limites du sujet en traitant de l'éducation du peuple pendant la seconde moitié du XVIe siècle.

On voit que l'auteur n'a rien négligé pour étudier la matière sous toutes ses faces. Les développements renfermés dans ce cadre sont d'une lecture facile et agréable, appuyés et non surchargés d'extraits, soit dans le texte soit dans les notes. Il n'avance rien sans le prouver et il prouve ce qu'il faut. La conclusion à laquelle il arrive c'est que *Luther a fait faire à l'éducation du peuple un pas gigantesque.*

L'auteur est bien éloigné cependant d'une admiration aveugle à l'égard de son héros. Il signale les points ou Luther lui paraît s'être trompé, par exemple, l'importance exagérée qu'il attachait à l'étude du latin dans les écoles populaires. A plus forte raison reconnaît-il la décadence qui eut lieu dans la seconde moitié du XVIe siècle où l'influence de Luther fut neutralisée par l'esprit formaliste et scolastique de la théologie. — Nous avouons que nous eussions préféré la suppression de ce chapitre qui, comme nous l'avons dit, sort du sujet. En effet, le corps de l'ouvrage présente un tableau réjouissant, d'un effet de lumière qui tranchait assez bien sur les ombres projetées par les siècles antérieurs, sans qu'il fût nécessaire de le relever encore par celles du côté opposé. En fermant le livre, on conserve une certaine impression de regret que l'auteur n'aurait pas dû produire ou qu'il aurait dû détruire en présentant encore le réveil après l'assoupissement.

Dr KIENLEN.

Digitized by Google

DOMINIQUE DIETRICH.

Suite (*).

Pendant cette année mémorable de 1678, Strasbourg courut, en effet, de grands dangers, par suite de son attitude, cette fois plus prononcée en faveur des impériaux. La ville avait, au moment de l'ouverture de la campagne, à peu près dix mille hommes de garnison (1) en y comprenant la milice bourgeoise ; des arsenaux parfaitement fournis, et des magasins bien approvisionnés au point de pouvoir ravitailler 80,000 hommes. Mais, comme dans les campagnes précédentes, c'était moins la ville que les forts et le passage du Rhin, qui préoccupaient les généraux des deux armées ennemies. On consentait à respecter de part et d'autre, la neutralité de Strasbourg, pourvu qu'elle voulût livrer le pont et les bastions qui le défendaient.

Le duc de Lorraine et le comte de Kœnigseck étaient établis en été entre Offenbourg et Kehl ; le marquis de Créquy, venant du Brisgau, prétendait enlever le pont. Lorsqu'à la date du 24 juillet 1678, le baron de Montclar se présenta devant le fort de Kehl, qu'il somma de se rendre, des pourparlers s'établirent entre le général français et un secrétaire-greffier de la ville, envoyé auprès de lui. On ne parvint point à s'entendre ; M. de Laloubère fit à la hâte ses paquets, et quitta Strasbourg.

Huit cents hommes occupaient le bastion de Kehl. L'ammeistre régent, pour encourager cette petite garnison, se transporta sur les lieux ; peut-être espérait-il reprendre les négociations ; mais il était trop tard ; l'ordre de livrer l'assaut était donné ; la milice, à la solde de Strasbourg, se défendit vaillamment ; 250 hommes (le tiers de la

(*) Voir la livraison de novembre, page 494.

(1) Trois mille impériaux ; douze cents Suisses et six mille bourgeois.

Digitized by Google

garnison) avaient déjà succombé ; et Simmler, le commandant suisse, avait été fait prisonnier sur la brèche, lorsque les Français impétueux pénétrèrent dans l'intérieur du fortin. Les survivants parvinrent à se sauver en partie. Dominique Dietrich revint avec eux en ville. Il pouvait dire, après avoir dirigé pendant deux jours, cette défense obstinée contre des soldats de l'armée de Turenne et de Condé : « Tout est perdu, fors l'honneur. »

Le baron de Montclar, irrité de cette résistance inattendue, livra le village de Kehl au pillage et aux flammes. Le pont du Rhin fût brûlé. Le marquis de Créquy se hâta toutefois d'écrire au magistrat de Strasbourg une lettre, portant en substance : « Nous avons détruit le pont, parce qu'il appartient à l'Empire ; nous n'en voulons pas à la ville, si elle consent à rester neutre, *et si elle cède le passage du Rhin.* »

Le gouvernement de Strasbourg cédait en ce moment à une double pression, qui l'empêchait de prêter l'oreille au commandant en chef de l'armée française : le peuple exalté par le récit de la défense du fort de Kehl, où s'était trouvé un fort détachement de la milice bourgeoise, le peuple demandait à grands cris la guerre avec la France ; de plus, l'Empire, en ce moment représenté à Strasbourg par le baron de Mercy et par le comte Enée Silvius Piccolomini, promettait des services efficaces ; ces secours ne tardèrent pas à arriver en effet ; mais déjà le maréchal de Créquy s'était emparé des ouvrages avancés dans les îles du Rhin ; dans les environs immédiats de Strasbourg il faisait brûler les mêmes villages qui subirent, en 1815, la vengeance des alliés ; et, à la date du 25 août, il lançait de son camp d'Obermodern un manifeste à la fois habile et éloquent contre la république de Strasbourg qui avait de toutes manières rompu la neutralité. La ville répliqua dès les premiers jours de septembre par une proclamation écrite en allemand : « Elle n'a fait que se mettre en état de défense ; l'armée du maréchal a mis à sac le bourg de Wasselonne qui relève de Strasbourg ; il a dépassé, sans aucun doute, les instructions de son souverain, qui ignore les méfaits de ses généraux. »

En attendant, les hostilités continuèrent, on essaya en vain de traiter de l'échange des prisonniers ; une correspondance vive et moqueuse s'engagea entre le commandant du fort de Kehl et la ville. Peut-être l'ammeistre Dietrich, en ce moment entraîné et dominé par le parti de la guerre, en était-il lui-même le rédacteur. Au mois d'octobre

Digitized by Google

les Impériaux reprirent les îles du Rhin sur les Français qui furent obligés de battre en retraite et qui lancèrent, en guise d'adieu, quelques boulets sur Strasbourg. L'un de ces projectiles tomba sur le chœur de la Cathédrale et fut apporté, comme une espèce de trophée, à l'ammeistre Dietrich ; mais lui, doué en fait d'affaires politiques d'une espèce de seconde vue, ne partagea probablement pas l'enivrement de ses compatriotes, qui voyaient, du haut des murs, l'armée du maréchal de Créquy s'écouler vers le Nord. Les dernières années avaient beaucoup trop révélé à l'ammeistre l'impuissance de l'Empire fractionné et les ressources inépuisables de la France monarchique pour qu'il eût pu se faire illusion sur un avenir très-prochain. Mais ignorait-il qu'aux yeux de la foule c'est un tort irrémissible de ne point partager ses haines, ses espérances, son enthousiasme irréfléchi ? La figure soucieuse de l'ammeistre fut peut-être plus tard interprétée comme l'indice du déplaisir qu'il avait éprouvé à l'occasion de la retraite des Français. S'il avait pu tomber le 26 juillet dans le bastion de Kehl, à côté des Suisses, des paysans alsaciens et des milices bourgeoises qui défendaient, pour la dernière fois, l'étendard de la cité impériale, il vivrait aujourd'hui dans la mémoire de ses descendants, à l'instar de ces héros de la Grèce ou de l'Helvétie qui moururent pour la liberté. Dominique Dietrich a mieux fait cependant; il est mort pour ses convictions religieuses ; mais, ni amis ni ennemis ne lui en ont tenu compte, parce que l'heure propice était passée, et qu'il s'est endormi sur sa couche après une longue agonie et une obscure vieillesse, au lieu de tomber frappé par le glaive du bourreau ou touché par la main de l'ange des batailles.

La paix de Nimègue avait été arrêtée dans les derniers mois de 1678, et ratifiée en février 1679. Strasbourg restait ostensiblement dans la même position où le traité de Westphalie l'avait placée. Mais ce n'était pas l'intention de Louis XIV qu'elle y restât longtemps. Je pense même que dans les alentours du Roi, l'occupation prochaine de l'ancienne capitale de l'Alsace était le secret de la comédie. Un nouveau résident français est envoyé à Strasbourg (21 juin 1679) dans la personne de M. Frischmann, le fils de l'agent du même nom, qui avait eu vingt ans auparavant des relations diplomatiques avec l'ammeistre Dominique Dietrich. Sur les vives instances du maréchal de Créquy, le reste des troupes de l'Empire qui occupaient encore Strasbourg, évacuèrent la ville. Le maréchal écrivit à Paris pour proposer

Digitized by Google

de fortifier *Hochfelden* dans la vallée de la Zorn, point qui assurerait les abords du Rhin et les communications par les Vosges avec Phalsbourg : à moins, ajoute le maréchal, qu'on n'ait l'intention d'occuper bientôt Strasbourg. Il ne reçut point l'ordre de fortifier Hochfelden. Le résident Frischmann établit une chapelle catholique dans son hôtel à Strasbourg ; quelques conversions à la religion dominante en France s'opéraient de loin en loin, sans éclat. Le grand-vicaire de l'évêque de Strasbourg se rendait de temps à autres auprès du résident à Strasbourg. L'évêque lui-même, François Égon de Fürstenberg, et son frère, Guillaume de Fürstenberg, chanoine du grand-chapitre et son successeur futur, étaient depuis plusieurs années gagnés à la cause du Roi. Tous les intérêts spirituels et temporels les conviaient à abandonner la cause de l'Empire ; ils attendaient avec confiance les événements qui devaient leur rouvrir les portes de la basilique de Clovis, de Dagobert et de l'évêque Werner de Habsbourg.

Le magistrat fit réparer les fortifications et envoya, pour en récupérer les frais, des collecteurs d'impôt à domicile. Cette contribution perçue en vue de la défense commune et conforme aux vœux si souvent manifestés par la population antifrançaise, fut cependant mal accueillie et payée à regret. L'heure du danger était passée : on voulait bien être défendu, mais non payer la défense.

Ce n'étaient là, toutefois, que des symptômes partiels, des indices qu'un observateur attentif et bien informé pouvait seul recueillir. Mais un fait bien plus significatif se passait dans les hautes régions politiques; je veux parler des Chambres de réunion, établies par le Roi à Metz, à Besançon et à Brisach.

Ces tribunaux avaient pour mission spéciale d'interpréter, dans le sens le plus large et le plus favorable aux intérêts du Roi, les articles des deux traités de Westphalie et de Nimègue qui lui attribuaient les Pays-Bas, la Franche-Comté et l'Alsace. Quelles étaient les terres relevant des fiefs situés dans ces pays ? C'est ce que des juges, unilatéralement nommés et pris au sein de la magistrature française, allaient décider ; et les armées du Roi qui restaient à l'état de guerre, même après la paix récemment conclue, allaient dans la campagne dite des incamérations (1683 et 1684) appuyer de leurs baïonnettes le prononcé de ses juges. Dès le premier moment, cette prétention exorbitante de Louis XIV éleva de vives réclamations au sein des diètes de l'Empire. Strasbourg fit entendre ses plaintes, car les troupes françaises avaient

Digitized by Google

occupé militairement les bailliages de la ville, et la République fut sommée par la Chambre de réunion siégeant à Brisach, de prêter serment au Roi. On opposa, bien entendu, un refus péremptoire; mais le président de la Chambre répliqua : « Vous ne devez point le serment comme ville ; vous le devez comme propriétaire de bailliages ; on saura bien vous y forcer. »

Strasbourg s'émut de plus en plus ; elle envoie auprès de l'empereur Léopold le syndic Joachim Frantz, n'obtient à Vienne que de vagues promesses de secours. Les Turcs menaçaient les Etats héréditaires de l'Autriche. Louis XIV le savait ; le monarque très-chrétien avait excité les ennemis implacables de la chrétienté à fondre sur les frontières orientales de l'Empire d'Allemagne.

Nous touchons à l'année fatale pour la Répuplique de Strasbourg (1681). Le résident Frischmann, de plus en plus actif, insiste sur le renvoi des troupes suisses auxiliaires. On lui obéit aveuglément, sous l'empire de cette fatalité qui précipite la chute des Etats, grands et petits, lorsque leur jour est marqué. Renvoyer les Suisses, c'était d'ailleurs ménager les finances obérées de la ville; et douze cents hommes ne seraient point, en cas d'attaque à main armée de la France, une force suffisante pour opérer une résistance efficace. Frischmann, qui correspond directement avec le Roi, rend compte des conférences qu'il entame avec le préteur, M. de Zedlitz, « *un des premiers, des plus intelligents et des plus zélés du Conseil* » (lettre du 7 juillet 1681 au Roi). « On a voulu lui offrir, à lui Frischmann, un cadeau en argent, qu'il a refusé. C'est Güntzer, le syndic, qui lui a fait cette ouverture. »

Je ferai remarquer que dans ces derniers mois qui précédèrent la reddition de la ville, l'ammeistre Dietrich n'est plus nommé parmi les personnes qui sont en rapport fréquent et direct avec la France. Son influence réelle et celle qu'on lui attribuait peut-être gratuitement, ressort plutôt des événements qui suivirent la capitulatiou, que des négociations officielles et secrètes qui préparaient cet acte historique.

C'est un fait incontestable pour moi, et tout lecteur de la correspondance de Frischmann en demeurera également convaincu, que, si Dominique Dietrich désirait la reddition de sa ville natale, il n'a rien fait pour hâter ce moment ; que Zedlitz et Güntzer y prêtèrent la main, mais qu'en dernière analyse les hommes furent en cette circonstance les instruments de la destinée. Louvois, en attendant, préparait en silence

Digitized by Google

avec une activité et une scrupuleuse exactitude jusque dans les moindres détails, les mesures qui devaient faire tomber Strasbourg entre les mains du Roi sans coup férir et sans brûler, pour ainsi dire, une seule amorce. Sa conscience d'homme d'Etat ne devait guère être inquiète; à ses yeux, Strasbourg relevait du souverain domaine que son maître exerçait en Alsace en vertu des derniers traités. Strasbourg, d'ailleurs, avait fourni, pendant les dernières guerres, des vivres et des munitions à l'ennemi de la France; elle avait à plusieurs reprises ouvert le passage du Rhin; c'était plus qu'il n'en fallait pour justifier la ruse bien connue au moyen de laquelle il sut s'emparer de « la clef de l'Allemagne méridionale. » Des troupes nombreuses avaient été acheminées sous divers prétextes et par petits détachements vers la Lorraine et la Franche-Comté, et enfin vers l'Alsace même; les approvisionnements étaient dirigés sur le Haut-Rhin dans des caisses et des colis portant la suscription : Armes pour Brisach. On sait que l'une de ces caisses se rompit sur la grande route et mit à jour son contenu de farines.

Le magistrat de Strasbourg fut averti, et ceux de ses membres qui ne se trouvaient point initiés dans le secret des affaires, s'alarmèrent avec raison. A la date du 27 septembre, le baron de Montclar avait réuni 30,000 hommes aux environs de Strasbourg. Une rumeur sourde circulait déjà dans la foule, lorsqu'on apprit le 28, que la redoute du péage du Rhin avait été enlevée, dans la nuit, par des forces supérieures. C'était le baron d'Alfeld qui venait de s'en emparer.

Le tocsin sonna; des prières publiques furent ordonnées; la milice bourgeoise se précipite sur les places de rassemblement et sur les remparts; la populace profère dans les rues des vociférations contre le résident français, qui est averti par les amis qu'il comptait au sein du gouvernement, de ne pas quitter sa maison pour ne pas être insulté. Le parlementaire envoyé à M. d'Alfeld dans la redoute du Rhin, reçoit une réponse catégorique : « C'est un acte de précaution contre le passage des Impériaux. » Le sénat, peu satisfait de cette explication, qui ressemblait fort à une raillerie, délégua Güntzer, pour conférer avec le commandant français. Güntzer, je l'ai déjà dit, s'exprimait convenablement en français, et l'on n'était pas fondé à suspecter son patriotisme strasbourgeois. Il joua fort bien son rôle officiel : « Vous n'ignorez pas, M. le baron, dit-il à d'Alfeld, qu'à 50 milles de distance il n'y a pas un soldat de l'Empire. »

« Que voulez-vous, Monsieur, j'exécute des ordres; adressez-vous

Digitized by Google

à M. de Montclar et à M. de Louvois qui sont attendus aux avant-postes. » ....

Güntzer vint, le front en apparence soucieux, rendre compte au magistrat réuni en grand conseil. La défense fut résolue; comment affronter la colère de la foule, sans faire au moins une démonstration officielle. Les milices des bailliages allaient être sommées de se rendre à l'appel de la ville, et un messager, chargé de prévenir la diète de Ratisbonne, fut expédié avec des dépêches confidentielles, qui révélaient la détresse du magistrat et le peu de forces dont il disposait pour la défense. Mais déjà les communications étaient interceptées sur tous les points par les troupes françaises; pas un ordre ne put être transmis ni à Barr ni à Wasselonne; le courrier dirigé sur l'Allemagne fut arrêté aux environs de Schiltigheim; en un mot, Strasbourg était bloqué; on eût dit, qu'un coup de baguette avait fait surgir, comme de dessous terre, les soldats qui cernaient la forteresse.

Les gouvernants décidèrent qu'une députation serait envoyée au baron de Montclar. Dominique Dietrich fut du nombre. Ce qu'il avait prévu depuis neuf ans peut-être, et ce qu'il avait dû prédire dans l'intimité depuis trois ans, arrivait, sans qu'il pût apporter à la défense de sa ville natale d'autres secours que celui de sa parole, et les ressources infinies de son esprit, pour sauver, dans ce naufrage de la liberté politique, les franchises municipales et la liberté des consciences. La capitulation de Strasbourg est si adroitement rédigée, elle énumère si bien tous les points vulnérables de la fortune publique et les couvre de précautions si minutieuses, qu'on est porté à croire avec quelque raison, que ce document n'est pas le produit d'une improvisation à laquelle les événements auraient nécessairement imprimé le cachet du trouble et de la précipitation. En face du baron de Montclar, général en chef de l'armée du siége, la discussion fut impossible; les paroles du militaire étaient ironiques et hautaines: « Strasbourg a été cédée par les traités de Munster et de Nimègue; le Roi veut l'occuper..... Soumettez-vous, Messieurs; si vous me mettez dans le cas d'employer la force, j'ai l'ordre de vous traiter comme des sujets rebelles. »

Ceci était parfaitement clair: on avait à choisir entre le sac de la ville ou la conclusion d'un pacte qui assimilait les habitants de Strasbourg à ceux du reste de l'Alsace. Or, dans cette province, tous les vestiges du passé n'avaient point été effacés à la suite des traités de

Digitized by Google

paix, auxquels M. de Montclar faisait allusion ; il était donc permis d'espérer, qu'en baissant bénévolement la tête, on serait dispensé de passer sous les fourches caudines.

Louvois devait arriver à Illkirch le 29 septembre ; c'est avec lui, avec le véritable fondé de pouvoir de Louis XIV qu'il s'agissait de traiter.

Mais les véritables difficultés étaient à l'intérieur. Toutes les corporations des tribus étaient réunies, exaspérées ; tous les hommes capables de porter les armes (ils montaient au plus à 3,000) étaient à leur poste, et le résident de l'empereur, M. de Neveu excitait les esprits à la résistance : « Les secours allaient arriver de Francfort, de Ratisbonne, du Palatinat. » Il ne lui en coûtait rien de promettre. Le sieur de Jenneggens, commandant militaire, déclarait en attendant qu'avec les forces dont il disposait, il ne pourrait point garnir les bastions et les remparts ; son devoir, il le ferait, mais le succès était impossible.

Dans la matinée du 29 septembre, la députation du magistrat s'était rendue auprès du marquis de Louvois qui tint le même langage que M. de Montclar, et donna un délai jusqu'au soir, pour réfléchir et pour lui soumettre les bases d'une capitulation.

La rentrée des délégués et leur morne contenance, fit connaître aux citoyens armés et aux représentants des tribus, qu'il n'y avait d'autre salut à espérer que dans la reddition instantanée de la ville. La désolation fut grande ; elle se traduisait chez quelques-uns en cris de colère ; mais le magistrat, décidé à capituler dès le 28, avait pris la sage précaution de laisser les canons des remparts privés de munitions.

Cependant la soirée du 29 s'était passée, sans que l'on fût en mesure d'apporter à Louvois le projet de charte qui devait sauvegarder les intérêts de la ville. Le respect des formes légales fut maintenu, à tout hasard, dans cette circonstance critique où chaque minute de retard pouvait entraîner d'incalculables conséquences.

Le magistrat avait voulu consulter loyalement les tribus ; ne rien leur cacher, et obtenir du libre consentement de tous ses concitoyens, l'acquiescement à une soumission honorable, commandée par le bon sens et la nécessité, suprême loi des individus et des peuples.

La folie seule aurait pu conseiller de tirer quelques coups de canon contre des forces décuples, et de livrer l'honneur des familles à des soldats déchaînés. — Les tribus donnèrent plein pouvoir au grand conseil de la ville, et celui-ci remit son autorité entre les mains des

Digitized by Google

délégués qui signèrent l'acte de capitulation, le mardi 30 septembre à Illkirch. (1) La signature de Dominique Dietrich figure entre celle du préteur Zedlitz et de Frœreisen. Louvois put à peine contenir l'expression de son bonheur. Il avait, sans difficulté, accordé les vingt-quatre heures de répit, que le magistrat avait fait demander la veille; les dispositions des esprits lui étaient connues; il doutait si peu d'une soumission pacifique, qu'il avait fait avertir le marquis de Chamilly, nommé gouverneur de la place de Strasbourg, de se rendre à son poste.

Dans la soirée du 30 septembre, tout fut consommé, l'armée française prit possession de la ville. Aucune acclamation ne salua son entrée; mais le mécontentement aussi fut voilé sous des dehors assez calmes; à tel point, que M. de Vissac put écrire dès le 1er octobre à M. de Louvois qui résidait encore à Illkirch:

« Strasbourg n'a jamais été si tranquille que cette nuit; il l'est encore; j'ose vous assurer que cela continuera, s'ils ne s'enivrent pas ce soir avec leurs hôtes. »

Cette assertion, peut-être un peu gratuite, rappelle involontairement les vers de l'auteur des Messéniennes, qui montre le soldat autrichien s'enivrant avec les Napolitains, « au pied du laurier de Virgile. »

J'ai quelque peine à croire que la réaction fut aussi prompte, quoique les événements contemporains nous aient donné le droit de ne pas rejeter parmi les fables ces revirements soudains au cœur des populations. La capitulation modifiée avait été lue aux échevins, dans leurs tribus respectives, dès le 1er octobre, et cette lecture avait été

---

(1) La capitulation de Strasbourg a été si souvent imprimée, que je puis me dispenser de la reproduire ici. (Voir STROBEL, v. 5, p. 131, c'est un simple résumé. — KENTZINGER, II, p. 297. — PITON, *Strasbourg illustré*, II, p. 59 et suivantes; il en donne un *fac-simile*. — COSTE, p. 108.)

Laguille ne donne, comme Strobel, qu'une analyse de l'acte de soumission de Strasbourg. — FRIESE, III, p. 249. — *Der Verrath Strassburgs an Frankreich, von* SCHERER. (RAUMER, *Historisches Taschenbuch*, année 1843.) — L'œuvre de Scherer est dirigée avec passion contre Louis XIV, et destinée à flétrir la lâcheté de l'Empire, qui laissa enlever la clef de l'Allemagne. Scherer semble ignorer l'influence de Dominique Dietrich sur les destinées de Strasbourg; il ne met en scène que Güntzer, Stoes et Frantz. Au surplus il traite plutôt la question de la politique générale, que celle des individualités strasbourgeoises.

Digitized by Google

accueillie dans un morne silence : c'était la seule protestation possible. Le serment de fidélité fut prêté le 4 octobre, sans opposition, par le préteur, les ammeistre et stettmeistre, et par le sénat; Louvois put annoncer le même jour à son maître que des écuries et des casernes splendides seraient construites aux frais de la ville. A défaut de bon vouloir, l'intimidation opérait, et déliait la bourse municipale. Des forts intérieurs (Fort-Blanc et Fort-de-Pierre) furent immédiatement élevés pour contenir au besoin les mécontents, et à côté de la compression matérielle, l'œuvre de la transformation religieuse fut entamée, le lendemain même de l'entrée des troupes françaises. Le 28 septembre on avait célébré pour la dernière fois un service protestant sous les voûtes de la cathédrale; l'évêque Égon de Furstenberg rentra dans son domaine légitime, en vertu même de l'acte de capitulation dès le 20 octobre, et il put, quatre jours plus tard, recevoir à la tête de son chapitre, et sur le seuil du temple purifié du contact de l'hérésie, l'heureux monarque qui venait prendre possession de sa nouvelle conquête. Que l'abattement ait été grand à Strasbourg, dans les premiers mois qui suivirent la capitulation, rien de plus simple; il fallait quelque temps aux esprits troublés pour se plier à un ordre de choses diamétralement opposé à des habitudes séculaires. Tout allait changer; on le pensait du moins; langue, mœurs, religion; car si le pacte de cession conservait aux luthériens le libre exercice de leur culte, le Roi et son ministre, l'évêque et son clergé espéraient bien que des conversions éclatantes suivraient de près cette grande commotion politique; ils comptaient sur l'influence des controversistes habiles qui allaient élire domicile à Strasbourg; ils comptaient sur l'ambition des uns, sur l'entraînement ou la faiblesse des autres, enfin sur les inspirations providentielles qui ouvriraient des yeux non prévenus, « à la vérité éternelle dont l'Eglise catholique est dépositaire. »

Avec les premiers mois de 1682, les ordres religieux rentrèrent à Strasbourg, et le 15 août la procession en l'honneur de la sainte Vierge traversa les principales rues de la ville. On avait intimé au magistrat l'ordre d'y assister; mais ici l'opposition ne pût être vaincue; l'article 3 de la capitulation, qui garantissait le libre exercice de la religion protestante, fut invoqué, et la cour n'insista pas davantage. J'ignore si la résistance inattendue, que l'on rencontra sur ce terrain, fut attribuée à l'influence occulte de quelques personnes de la haute magistrature locale. Je serais tenté de le croire; les procédés cavaliers

Digitized by Google

dont on usa quelques années plus tard envers Dominique Dietrich, doivent être ramenés peut-être à cet incident. La soumission politique était complète; mais les convictions établies par un siècle et demi d'exercice du culte nouveau, et par les traditions des familles, restèrent fermes. Sur la frontière de l'Allemagne où couvaient de grands mécontentements à la suite de la prise de Strasbourg, et en vue d'un traité à peine signé, les violences matérielles auraient été, sinon impossibles, du moins imprudentes; en tout temps, les gouvernements absolus ont tenu compte de l'opinion publique, et ont essayé de la gagner ou de la pervertir plutôt que de l'affronter en face.

De grands avantages matériels, accordés en fait d'impôt, des espérances de succès dans les carrières publiques, devaient seconder l'ardeur intelligente des membres les plus distingués du clergé catholique, et ramener peu à peu, plus d'une famille dissidente au sein de la Mére-Eglise.

Les conversions qui furent le plus remarquées dans les premiers temps de la domination française, sont celles de Güntzer et d'Ulrich Obrecht. Je n'ai point à m'occuper de Güntzer, son nom, assez mal famé, inspire peu d'intérêt, et, sans le calomnier, il est permis d'attribuer à une ambition de bas aloi, son passage au culte professé par le pouvoir royal.

Quant à Ulrich Obrecht, je ne me sens pas le droit de le classer parmi les intrigants vulgaires, qui passent du côté de la majorité, uniquement parce qu'elle dispense les honneurs et les richesses.

Il était, comme mes lecteurs ont pu le deviner, l'un des fils du malheureux George Obrecht, qui avait été supplicié pour crime de calomnie. Forcé de se créer une carrière par son travail, et d'effacer, par une existence irréprochable, le souvenir qui se rattachait au nom de son malheureux père, Ulrich se jeta, tête baissée, dans les études de droit, de philologie et d'histoire. On ne fit point peser sur lui, la réprobation peu chrétienne, mais instinctive, qui s'attache d'habitude à la famille d'un condamné criminel; George Obrecht avait racheté, par l'énormité de sa peine, l'honneur de ses enfants.

Des détails précis sur la jeunesse d'Ulrich font défaut. L'année même de la capitulation, il avait publié un ouvrage écrit en latin cicéronien, sur l'histoire d'Alsace. J'ai été fort étonné de trouver dans ce beau travail qui porte le titre de Prodrome des affaires d'Al-

Digitized by Google

sace (*Prodromus Rerum alsaticarum*) (1), le germe, et en quelque sorte, le plan de l'Alsace illustrée et diplomatique de Schœpflin. Une remarquable préface révèle un esprit de critique, précurseur de Beaufort et de Niebuhr.

L'auteur annonce le dessein de déblayer le terrain de l'histoire d'Alsace ; il veut combattre les opinions et les assertions erronnées, élever l'édifice historique après avoir accompli ce travail préliminaire, se hasarder sur le chemin royal, seulement après avoir extirpé les broussailles qui en obstruent les abords. — « S'il est souvent difficile, « impossible même, en fait d'histoire, d'affirmer ce qui est vrai, il « est en tout état de cause possible de découvrir ce qui est faux..... « La vérité historique court des dangers, pas tant parce que les asser- « tions fausses ou erronnées lui font opposition, mais parce qu'elles « lui sont juxtaposées.... » Son but est donc bien nettement défini ; il va passer au crible les auteurs qui ont écrit sur l'histoire d'Alsace, les réfuter, non par amour de la contradiction, ou pour le plaisir de trouver des écrivains estimables en défaut, mais uniquement par la passion de la vérité,..... pourvu qu'on arrrive face à face de cette pure lumière, peu importe l'instrument qui aura facilité cette apparition, et écarté les nuages..... Il prévoit même que ce ne sera pas lui, Obrecht, qui pourra remplir au complet cette mission; il ne laissera probablement après lui qu'un témoignage de bonne volonté; il aura poussé d'autres chercheurs à examiner avec attention l'origine des choses alsatiques.

Puis il trace le programme des quatre volumes qu'il médite, et dont il offre les Propylées au lecteur..... Il donnera l'origine des noms, des races et des dominations qui se sont succédé dans la grande vallée du Rhin, au pied des Vosges ; il fera l'histoire de l'évêché de Strasbourg, des duchés d'Allemagne et de Lorraine, des deux landgraviats et des deux préfectures d'Alsace; suivront les abbayes, les familles nobles, les villes ; enfin, la partie descriptive, la chronologie et les preuves ou pièces justificatives à l'appui.

Obrecht ouvrait évidemment la voie à Schœpflin ; mais de ce grand ensemble, il n'a donné qu'une introduction fragmentaire. Il appartient à la classe des écrivains qui se laissent détourner de leur belle vocation intellectuelle par les révolutions politiques. Sans la réunion

(1) *Apud Simonem Paulli, Argentorati* (1681).

Digitized by Google

de Strasbourg à la France, Obrecht aurait occupé de recherches savantes ses paisibles journées; sous Louis XIV il entrevit le moyen d'arriver aux honneurs, en appliquant la science à la vie pratique. Il était depuis plusieurs années professeur d'histoire et d'éloquence, luthérien sincère et ardent. Son « Prodrome » fut confisqué par ordre du Roi, peu de jours après la reddition de la ville. Dans les premiers temps qui suivirent cet événement, Obrecht songeait si peu à changer de culte, qu'il fit un mémoire adressé à l'intendant, contre les chanoines de Saint-Pierre-le-Vieux qui demandaient à rentrer en possession de leur église. Mais peu à peu l'atmosphère nouvelle agit sur lui; il vit à ses cotés des intelligences moins bien partagées que lui, arriver à des charges qu'elles n'auraient osé ambitionner quelques années plus tôt sans se couvrir de ridicule, ou sans éprouver des refus péremptoires. Dès le 9 novembre 1681, Güntzer avait été installé comme directeur de la chancellerie de Strasbourg; on récompensait l'exactitude qu'il mettait à donner à Louvois des renseignements sur les dispositions des esprits, et sur l'état des choses dans la ville conquise. Lui, Obrecht, se sentait capable de rendre des services plus importants; il tourna le dos « aux Celtes et aux Bourgondes, » et fit des mémoires sur les additions à introduire dans la constitution locale de Strasbourg.

L'intendant d'Alsace, M. de la Grange, et le ministre qui avait signé la capitulation, devaient accueillir avec empressement les ouvertures d'un esprit délié, qui promettait de mettre au service du Roi de France le talent d'écrire et de discuter dans les trois langues. (1) Obrecht proposait la création de la charge de préteur royal, ayant pour mission de surveiller la magistrature locale, de faire l'office d'un inspecteur et au besoin d'un censeur; d'être, en un mot, l'organe intermédiaire entre le cabinet de Versailles et la Chambre des XIII et des XV.

Cette proposition fut agréée par Louvois, sous la condition préalable que le futur interprète de la volonté du Roi se trouverait d'accord avec le gouvernement sur tous les points de doctrine civile, politique et religieuse. L'abjuration d'Obrecht était, en un mot, la condition *sine qua non*, attachée à la délivrance du brevet de préteur. Je ne veux nullement suspecter la bonne foi d'Obrecht; il arrive sou-

(1) Obrecht avait fait ses études à Montbéliard et Altorf.

Digitized by Google

vent que des esprits, disposés au travail critique à leur point de départ, sentent plus tard le besoin d'une autorité qui puisse régler leur essor. La puissante parole de l'évêque de Meaux avait ébranlé les convictions premières d'Obrecht, et son amour-propre dut se sentir flatté d'être l'objet des attentions d'un homme de génie, moderne père de l'Eglise. En 1684, Ulrich Obrecht embrassa la foi catholique ; il abjura entre les mains de Bossuet, et fit entendre au gouvernement du Roi, que plus d'une personne dans la magistrature de Strasbourg serait disposée à suivre son exemple, si tel homme influent sur lequel étaient fixés les regards de ses compatriotes ouvrait la voie. Louvois ne pouvait se tromper sur le sens de cette indication qu'Ulrich Obrecht se permettait dans l'intérêt de son nouveau maître et de sa foi nouvelle. L'ammeistre Dietrich fut mandé à Paris en février 1685.

Le gouvernement du Roi avait attaché quelque valeur à la conversion d'Obrecht ; il devait tenir bien plus encore à attirer l'âme des comités de Strasbourg. Dietrich ne payait pas de mine ; mais son caractère moral, à l'abri de tout soupçon, et l'ardeur qu'il mettait à professer en toute circonstance la foi protestante, lui assuraient, en ce moment encore, dans la moyenne bourgeoisie et parmi ses collègues, une action incontestable. Il avait bien voulu incliner par son influence prépondérante les esprits en faveur de la France : sa politique était française ; mais plus il avait cédé sur le terrain des intérêts matériels, et plus il défendait avec courage les droits de la conscience ; il pensait pouvoir rester sujet fidèle, tout en cherchant ses inspirations dans la Bible, qui prescrit de rendre à César ce qui appartient à César.

Peu de temps après la capitulation, le magistrat de Strasbourg présenta une supplique à Louvois, pour obtenir le maintien de tous les articles du traité de Westphalie, concernant la liberté religieuse et les priviléges des protestants en Alsace ; il demandait en même temps la restitution des cloches livrées à l'arsenal, et une indemnité pour les particuliers dont les propriétés se trouvaient enclavées ou enlevées par les fortifications de la citadelle.

Cette pétition ne pouvait que déplaire en haut lieu, où l'on supposa que l'ammeistre l'avait inspirée. Après les conférences qu'il avait eues avec Laloubère, et les facilités qu'il avait apportées à la capitulation, sans doute M. de Louvois avait compté le trouver plus flexible. Le

Digitized by Google

mot d'ordre fut donné pour l'ébranler dans l'opinion de ses concitoyens et de l'étranger. Quoiqu'à cette époque la presse eût une action bien moins grande que de nos jours, les gouvernements ne dédaignaient pas de se servir de ce moyen pour agir sur les esprits. En février 1682 on lut avec quelque étonnement dans la *Gazette de Hambourg* un article daté de Francfort, et donnant l'analyse sommaire d'un discours passablement servile et injurieux pour l'Allemagne, que l'ammeistre Dietrich aurait tenu lors de l'entrée de Louis XIV à Strasbourg.

Il était notoire, à Strasbourg, que Dietrich s'était tenu complétement à l'écart dans la journée du 24 octobre, qu'il avait négligé de se présenter chez le Roi et chez l'évêque. Le magistrat de Strasbourg s'appliqua de son mieux à faire rectifier l'assertion du journal de Hambourg et à connaître l'auteur anonyme de l'article. Mais à Francfort, où des démarches avaient été faites, on refusa péremptoirement de nommer le correspondant, « vu que c'était un personnage haut placé ! » Les soupçons se portèrent, à tort sans doute, sur Obrecht; s'il était permis d'en articuler sans avoir des preuves positives en main, on serait plutôt tenté de penser à Güntzer, dont les détestables antécédents autorisaient presque un jugement anticipé. (1) Quoiqu'il en soit, cette insertion calomnieuse porta ses fruits en Allemagne, où Dietrich, dès ce moment, passa pour avoir trahi sa ville natale. (2)

A Strasbourg, l'opinion publique continuait à lui être favorable, et lorsque Ulrich Obrecht, entraîné par une ferveur de néophyte et par le sentiment instinctif d'une revanche à prendre sur l'adversaire politique de son père, affirmait que la conversion de Dominique Dietrich serait le signal d'une défection et d'un sauve-qui-peut général dans l'Eglise luthérienne, il était, plus qu'il ne le pensait lui-même, juge intelligent de la situation.

Lorsqu'à plusieurs reprises des conversions, sur le point de s'opérer, rétrogradèrent, le vicaire-général de l'évêché (l'abbé Ratabon) et M. de Chamilly, en attribuèrent la cause au magistrat, c'est-à-dire, au chef de l'ancienne République. Si de pareils soupçons n'avaient eu cours, rien n'expliquerait, rien ne motiverait l'ordre de Versailles,

(1) Voir dans Coste, p. 150, une notice sur Güntzer, son père et son oncle.

(2) Mentzel, dans la première édition de son *Histoire d'Allemagne* avait encore adopté cette version.

Digitized by Google

qui appelait Dominique Dietrich à la cour. Le Roi, était-il dit dans la lettre de cachet du 24 février, voulait s'entretenir avec l'ammeistre sur les revenus de la ville.

Au moment où l'ammeistre Dietrich était mandé à Paris, il entrait dans sa soixante-sixième année. Les infirmités de la vieillesse commençaient à se faire sentir : il était marié depuis longtemps pour la seconde fois avec la sœur de sa première femme ; mais de ce second mariage avec Marguerite Wencker aucun enfant n'était issu. Son fils aîné (Jean, né en 1651) gérait avec lui la maison de commerce fondée cent ans auparavant par le réfugié lorrain Dominique Didier ; il était initié dans toutes les pensées de son père ; c'est à lui que ce dernier confiera les déboires dont il va être abreuvé.

L. SPACH,
Archiviste en chef du Bas-Rhin

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DE L'ORIGINE

DE LA VILLE DE SOULTZ

(HAUT-RHIN).

OBER-SULTZ (LE SULTZ DU MUNDAT).

RÉFUTATION DE MATERNUS BERLER.

La ville de Sultz (1) est citée dans les chartes des rois mérovingiens dès l'an 667; comme ville (*oppidum*), c'est-à-dire comme localité fortifiée, il n'en est question que vers la fin du 13e siècle. Maternus Berler, le chroniqueur de Rouffach, qui vécut vers l'an 1520, prétend même que Sultz ne fut constituée en ville, qu'après le sac d'Alschwiller, c'est-à-dire après 1365.

Voici ce qu'il raconte (2) sous la rubrique de l'année 1254.

DE LA VILLE DE SULTZ ET DU CHATEAU.

La petite ville de Sultz était jadis un village peu important et situé dans une vaste forêt; c'était une filiale du grand village d'Alschwiller qu'on appelle maintenant derrière Saint-Georges. Lorsque Alschwiller fut détruit par les Anglais, les habitants de ce village vinrent se grouper autour du château de Buchneck et grossirent tellement la population de Sultz que cette localité devint une ville possédant une église paroissiale. Cette église fut administrée par des recteurs qui étaient la plupart des nobles: tel le comte Herrmann de Dierstein, qui fit don à cette cure rectoriale de prés et de champs situés à Mer-

---

(1) Le mot Sultz dérive du latin *sal* et du tudesque, *Saltz*, signifiant sel. Nous avons conservé l'orthographe primitive; j'ignore en quelle année on a ajouté l'*o* au nom de notre ville; probablement c'était après la conquête (1648).

(2) Chronique de Berler, fol. 349.

Digitized by Google

keszheim (Merxheim); tel Henri de Hohenstein qui mourut en MCCCCXLI, Rudolf d'Oberkirch qui mourut anno MCCCCLX et Jean-Jacques d'Andlau qui fut enterré en MDXX.

Le recteur de Sultz avait le droit de porter un bonnet (*chorcapp*) avec un cordon rouge ou vert; ce privilége fut concédé par le pape Félix au concile de Bâle en . . . . . le recteur qui a obtenu cette distinction se nommait. . . . . moi, Maternus Berler, j'ai vu cette bulle papale et je l'ai lue de mes yeux. (1)

Il y a plus de trois siècles que Berler a écrit ces lignes, et aujourd'hui le hasard, le heureux hasard m'a procuré une pièce qui m'oblige de contredire le vieux chroniqueur; j'en demande pardon à son ombre, mais la vérité avant tout dans l'histoire.

En feuilletant un vieux cartulaire (2) de la commanderie de Sultz j'ai trouvé une lettre que Jean de Dirpheim (3), évêque de Strasbourg,

---

(1) Voici le texte allemand, tel que le donne le *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg*, p. 29.

1254. — *VON DER STATT SULTZ UND DEM SCHLOSZ.*

Das stettlin Sultz war erstmals ein dorff gelegen in einem grossen wald mit wenig huszerin, und war ein filial des grossen dorff Alschwiller genant, welches yetz under sanct Jürgen heist.

Als aber Alschwiller von den Engelschen verhergt (détruit) *wardt zugen die burger von dannen gen Sultz. Diesse statt, erstmals ein dorff, wi dan* ad annum 1254, *geschriben stett, ward zu einer statt gemacht von wegen des schloss genannt Buchneck, welches yetz unden in der statt gelegen ist, mit stifftung ein besundre pfarrhyrchen. Dieser pfarhyrchen ist vor zitten gewessen ein rector genant grave* (comte) *Hermann von Dierstein, der diesse rectorat mit einem schanen witthum, acher und matten, etc., vergabt hatt zu Merkeszheim; und ist lange zitt den adel regirt worden, als den das alt Seelbuch* (vieux extrait mortuaire) *anzeigt: nemlich herr Heinrich von Hohenstein starb anno MCCCCXLI; herr Rudolf von Oberkirch, der starb anno MCCCCLX, und herr Hans Jacob von Andelwo, welcher starb anno MDXX. Er hat auch ein rector daselbst das privilegium, das er eini wehenny chorcapp mag tragen mit einer rotten oder grünnen seydene schnurr, und ist durch einen Kylchherren in dem concilio zu Basel von bapst Felixen erlangt worden anno . . . . . dinser rector hat geheissen . . . . . .*

Diese bepstliche bull hab ich, Maternus Berler, gesehen und gelesen. (Fol. 349).

(2) Je dois ce cartulaire à l'obligeance de M. Alexandre Hug, greffier de la justice de paix de Soultz, et petit-fils du dernier régisseur de la commanderie.

(3) Jean de Dirpheim mourut en 1328; il eut pour successeur Berthold de Bucheck.

Digitized by Google

adresse au commandeur ; cette lettre est datée du samedi après la Saint-Matthieu de l'année 1328; elle avertit les frères chevaliers, que leur commanderie sera englobée dans les fortifications de Sultz, à condition que les clefs de la porte qui mène de la commanderie dans le verger situé près de la montagne, soient remises au magistrat de la ville, si tant est que le magistrat ou l'évêque l'exigent. La commanderie devait être ouverte jour et nuit aux gens de l'évêque; par contre les chevaliers avaient le droit de pêche dans les fossés des remparts, comme si ces fossés leur appartenaient en propre. (1)

---

(1) Voici la teneur de cette pièce :

« *Wirr Johann von Gottes gnaden bischoff von Strasburgk, der schultheys und der ratthgemeinlich der statt zu Sultz, thun kundt allen denn die dinsen brieffs anschend — oder hörend lesen das wir die geistlichen Herren, der Commenthar und die brüder des hüses zu sanct Johannes des spitals von Jerusalem, das do ligt zu Sultz, in der vorstatt, und daselbe huez war dürch unsere beschirmung und sicherheit mit unsern Rinckmauer und mit unserem umgriffs umgriff handt. . . . . mit dann gedingen* (conditions) *als hernach geschriben statt. Das unns oder unser bottenn die wir dazu schikendt, in sollenn lassenn in yr hüse zu wouende zu werende, zu wachende un zebehullende* (pour y habiter, s'y défendre, s'y garder) *wenn er der statt von Sultz von urliges wegen nott thütt und sin sein nottürfftig sein, und das wir die vorgenannten des schultheys und rath das uff ein eid erkennend, mann soll auch wissen, das wir denn vorgenannten Herren handt erlaubet und erlauben mit disem gegenwürtigem brieff, das sin habendt ein Tor und sin brügge über den graben hinden an, uff irem baumgarten. Also wenn wir die vorgenannten der Schultheys und der ratth oder unser nachkommen erkennen bei unserem eyde dass sie die vorgenanntte statt zu Sultz nottürftig ist von den vorgeschriebenen sachen wegen so sollendt sie die vorgenannten herrn sand Johanns uns die schlüssel zu demselben thor antworten, es sie nacht oder tag als man denne sein notturftig ist. Es ist auch berette wenne wir erkennendt bei unserem eyde, das wir oder die statt notturftight werendt, vonn den sachen die mit wortten davon usgescheiden* (déterminé, spécifié) *sindt, so hann wir macht und gevalt Erker und ander gewer zu machend uff denn irenn teehren, als mann denn sein nottürftig ist, mann soll auch dabei wissen, das wir denn vorgenannten herren von sanct Johanns santt erlaubett und erlauben mit disem gegenwertigen brieff, das sie die fischentze* (droit de pêche) *inn dem graben habendt, als verre als ir eigen gutt und die margkstein gesetzet seinde, und das sie dieselbe fischentze ablassen mögend wenn sie wollend und niessen* (pour en jouir) *nach allem irem willenn. Also die vorgeschriebenenn ding sollent stette beliben on alle unzucht und einfaltigklich* (simplement) *on alle geworde* (sans danger). *Zu einer mereren stetten urkunde die vorgeschriebenenn*

Digitized by Google

SULTZ COMME VILLE FORTIFIÉE. — 1250-1645.

La ville de Sultz était donc fortifiée avant l'an 1328; à cette époque le faubourg Saint-Jean, qui renfermait la commanderie, et qui aujourd'hui se nomme le faubourg de Guebwiller (1) fut englobé dans les fortifications de la ville; à quelles époques ces dernières furent-elles établies? nous croyons que ce fut sous l'épiscopat de Henri de Stahlek, vers l'année 1250. (2)

Citons quelques faits à l'appui de cette assertion :

1251. — La charte par laquelle Ulric, comte de Ferrette, reconnaît tenir en fief de l'église de Strasbourg les châteaux de Thann, de Hoheneck et de Windeck est datée du 5 février 1251 et de la forteresse de Sultz.

Acta sunt hæc apud munitionem Sultze, dominii nostri Henricii episcopi argentinensis. (3)

Henri, évêque de Strasbourg, par sa charte du 3 août 1254, accorda en fief au noble Guillaume de Sultz son péage de Sultz : *Teloneum nostrum apud villam nostram Sultze;* dans la même charte il donne à cet endroit le nom de ville : *in dicto oppido Sultze.* (4)

---

dingen so hand wir die vorgenannte Johann von gottes gnade bischoff von Strasburgk unser Ingesiegell, und die vorgenannten der schultheys und der rath von Sultz unser stette Ingesiegell gehent an disen brieff der geben wardt des Jares da man zalte von gottes geburde dreizehen hundert Jar, und acht und zwanzig Jar. Darnach an dem nechsten samstag nach sand Matthis tag, des zwelfbottenn, (l'un des douze apôtres) *und ist dieser brieff bezeichnet mit* B V. (Ces lettres se retrouvent sur le titre en parchemin).

(1) Le faubourg de Guebwiller, à la place de la belle commanderie qui jadis y existait (maintenant les maisons Hug, Stocker et Knoll), possède le beau château du sénateur baron de Heeckeren ; ce château fait face aux bâtiments de la vieille commanderie.

(2) Henri de Stahleck mourut le 4 mars 1260.

(3) Original dans les archives de l'évêché à Saverne.

Cette expression *apud munitionem*, pourrait, au reste, aussi bien se rapporter à un château qu'à une forteresse à en juger d'après ce que dit Schœpflin (*Alsatia illustrata*, tom. II, p. 85); dans une même charte du comte Ulric, dit cet auteur, Sultz est appelé villa, *oppidum*, *munitio sive castrum.*

(4) Original dans les archives de l'évêché à Saverne.

Digitized by Google

1260. — L'abbaye du lieu, croissant dans le diocèse de Besançon, vendit au mois de juin 1260 au noble Crafton Waldener de Guebwiller, la cour d'Ollwiller située dans le ban de la forteresse de Sultz. — *Curiam nostram sive domum quæ vocatur Ollvilr, sitam in banno municipii Sulza.* (1)

Nous avons dit, au commencement de ce mémoire, que la villa de Sultz était citée dans les chartes des rois mérovingiens : en effet, Sultz ne figure comme ville (*oppido*) qu'en l'an 1251 ; avant cette époque la dénomination que lui donnent les chartes est celle de villa (village).

SULTZ COMME VILLA.

Période mérovingienne. — 667-1250. — En remontant le cours des siècles et en procédant du connu à l'inconnu, nous arrivons à la date de 667 ; à cette époque Sultz existait, il nous est facile de le prouver.

Adalric (Ethic, Athic), duc d'Alsace, qui fonda vers l'an 667 l'abbaye d'Ebersmunster, la dota d'un grand nombre de biens et revenus dont on trouve le détail dans la chronique de ce monastère écrite au milieu du 12e siècle. (1)

On y lit entre autres, qu'il accorda à l'abbaye d'Ebersmunster la cour seigneuriale de Sultz avec son église paroissiale, ses dîmes et tout son ban, depuis le haut du Ballon jusqu'à la forêt de Munebruch. *Dux itaque cum ducissa dotem ecclesie preordinans vinginti curtes cum omnibus pertinentiis descripsit ac supra altare sancti Mauricii contradidit in Sultza, curtis dominica cum omnibus appendicii suis, ecclesia videlnit matrice cum decimis suis, mansus censuales atque serviles, agricum, vineis et pratis, curtes cum curtificiis familia ministerialis, servilis et censuales aquarum decursus cum molendinis et forestis, an totus simul bannus generalis à jugo montis qui Peleus dicitur et a fonte qui Breitenbrunnen vocatur, usque ad saltum qui Munebruchi vocatur.* (2)

700. — Sainte Odile, abbesse de Hohenbourg et fille du duc Adalric, fonda vers l'an 700 l'abbaye de Niedermunster ; elle adjugea à cette

(1) Original dans les archives de MM. de Waldner.

(2) Cette chronique se trouve dans la bibliothèque de Schlestadt ; elle a été publiée en partie en 1717 par Dom MARTÈNE, *in thesauro novo*, tome III, pages 1125 et suivantes.

Digitized by Google

dernière des biens situés à Sultz : *Sultze cum suis appendiciis*, est-il dit dans le testament de cette sainte abbesse, fait vers l'an 708. (1)

727. — Du temps de Colombe, qui était abbé d'Ebersmunster, sous le règne de Pepin, vivait un prêtre nommé Irin qui bâtit à Sultz, près de la porte, l'église de Saint-Pierre. *Ecclesiam que cella sancti Petri dicitur*, dit l'auteur de la chronique d'Ebersheim, qui ajoute que cette église fut consacrée par Saint Pirmin, abbé de Reichenau, qui vint se retirer en Alsace en 727.

770. — Carloman, roi d'Austrasie, par son diplôme du 6 mai 770, confirme à l'abbaye d'Ebersmunster les possessions qu'Adalric, duc d'Alsace, avait accordées à ce monastère dans le ban de Sultz. *In Sultza cum omnibus ad se pertinentibus.*

L'empereur Charlemagne en fit autant *in Sultza*, par son diplôme du 12 août 810. (2)

Période carlovingienne. — 818. — L'empereur Louis-le-Débonnaire (3) son fils, donna le 1er mai 818, à la même abbaye d'Ebersmunster, un diplôme par lequel il lui confirme également la cour seigneuriale de Sultz, (4) l'église et les dîmes du même endroit ainsi que la chapelle de Saint-Pierre (5) située près de la porte : « *Sultza curtis dominica cum omnibus pertinentiis suis, id est ecclesia cum decimis suis, curtis porta cum omni decima salice terre. Capella etiam que cella St. Petri dicitur in supra dictam curtem porte cum omnibus ad se pertinentibus pertinet.*

Période allemande ou germanique. — 1022. — L'empereur Henri, par son diplôme du 4 janvier 1022, confirma à l'abbaye d'Ebersmunster la chapelle de Saint-Pierre située dans le ban de Sultz avec les dîmes qui en dépendent. *Capella sita in banno Sultza quæ cella sancti Petri dicitur cum decimis allodii ad ipsam pertinentis.*

1065. — Werinhaire II, évêque de Strasbourg, qui gouverna cette église depuis l'an 1065 jusqu'en 1079, s'empara de la plus grande partie des biens que l'abbaye d'Ebersmunster possédait à Sultz, pour

---

(1) *Histoire de l'église de Strasbourg :* par l'abbé Grandidier, tome I.

(2) Ibidem, tome I, page CLV.

(3) Ibidem, tome II, page CLXIX.

(4) Nous reviendrons sur la cour dominicale et sur la cellule de Saint Pierre quand nous examinerons l'histoire des édifices religieux de Sultz.

(5) Original dans les archives de l'abbaye d'Ebersmunster.

Digitized by Google

en faire don à son frère Radeboten : « *Allodia et curtes quardano sancti Mauricii novientensis cenobii fratri suo per rapinam concessit Werinharicus episcopus id est, Sultza cum pertinentis suis.* (1)

Ce Werinhaire était un parent ascendant de Rodolphe de Habsbourg. (2)

SULTZ COMME VILLE.

1118. Heilwige, comtesse d'Eguisheim et épouse de Gérard, comte de Vaudemont, fut investie conjointement avec les deux comtes Hugues et Ulric ses fils, par Cunon, évêque de Strasbourg, du fief épiscopal de Sultz. « *Honorata est beneficiis de curte episcopali videlicet que sita in villa Sultza juxta vosagum,* » c'est ainsi que s'explique la charte donnée en 1118. (3)

1135. — Les habitants de Sultz, *parochiani in Sultza, nobilis et ignobilis,* accordèrent à l'église de Notre-Dame de Thierbach une partie des forêts qui appartenaient à cette communauté, du consentement de Gebehard, évêque de Strasbourg, et de Wernher de Habsbourg, landgrave de la Haute-Alsace, dont le premier était seigneur territorial, et le second protecteur de cet endroit.

L'acte est daté du 1er mai 1135. (4)

1138. — Diethelm, recteur et curé de Sultz « *rector et presbyter in villa et in parochia Sultza,* » à la demande et au nom des nobles et des habitants du dit endroit (*de rogati consilio et consensu nobilium, civium et universorum, tominin ecclesiis, quam in capellis et in villis ad parochiam seu villam Sultze spectantium*) fit un vœu pour les dits habitants, d'aller en procession tous les ans, le jour de l'invention de la Sainte-Croix (le 4 mai) à l'église de la Sainte-Vierge au couvent de Thierbach, afin d'obtenir de la divine Providence, la fertilité de leurs vignes et de leur terre : « *Supplicationem ad ecclesiam Thierbacense vovit singulis annis in festo inventionis sanctæ crucis, pro vinearum et agrarum fecunditate suscipiendam.* » Ce vœu se fit en l'an 1138. (5)

---

(1) *Apud Martenne, lib. citato*, page 1144.

(2) Sultz appartenait à l'abbaye d'Ebersmunster jusqu'à cette époque (1065).

(3) Original dans les archives de l'évêché, à Saverne.

(4) Cet acte est inséré dans l'ancien cartulaire de l'abbaye de Cluny (fol. 205).

(5) SCHŒPFLIN-RAVENEZ, tom. II, p. 83. — Cette procession se fait scrupuleusement chaque année. Cartulaire de Cluny.

Digitized by Google

Il y avait donc à cette époque un recteur, des nobles et des bourgeois à Sultz.

1142. — Le vénérable Pierre, abbé de Cluny, par sa lettre du 5 mars (1) adressée aux habitants de Sultz, *omnibus parochia in Sultza commorentibus*, les rendit participants des prières de l'ordre de Cluny, en reconnaissance de ce qu'ils avaient contribué à la fondation du couvent de Thierbach, *quando*, dit-il, *primo novellam plantationem de Thierenbach*, etc. (2)

1183. — Le pape Léon III, par sa bulle du 19 juillet 1183, confirme à l'abbaye d'Ebermunster la cour seigneuriale de Sultz avec ses dîmes : « *In Sultza curtem parte cum decimis suis et cum decimis dominice curtis in agris, pratis et vineis.* » (3)

1202. — Baldemar, curé de Sultz : *Baldemarus, plebanus de Sultze*, signa en 1202 une charte de Conrad, évêque de Strasbourg, en faveur du monastère de Schwartzenthann. (4)

1224. — Le pape Honorius III, par sa bulle du 13 mai 1224, confirma à l'abbaye d'Ebersmunster, la chapelle de Sultz avec ses appartenances, qui lui avait été accordée par l'empereur Saint Henri : « *Capellam de Sultza cum allodiis et pertinentiis ejusdem quæ ab inclite recordationis Henrico secundo, romanorum imperatorem fuit concersa.* « (5)

Le même pape Honorius, dans une autre bulle du 24 mai 1224, compte entre les possessions de l'abbaye d'Ebersmunster la cour seigneuriale de Sultz avec ses dîmes. — *In Sultza curtem parte cum decimis suis et cum decimis dominice curtis in agriis, pratis et vineis.* (6)

Quelque temps après, l'abbaye d'Ebersmunster vendit pour cent marcs la cour seigneuriale et la chapelle de Sultz. — *Allodium in Sultze cum capella venditum est centum marcis*, dit la chronique de cet abbaye. Cette chapelle et ses biens forment ce que possédait autrefois à Soultz l'évêque de Bâle (actuellement le *Kapellhof*).

---

(1) Voyez le même cartulaire et SCHŒPFLIN, traduction par RAVENEZ, art. Sultz.

(2) Nous donnerons, en parlant des environs de Soultz, l'histoire complète de ce couvent.

(3) Original dans les archives de l'abbaye d'Ebersmunster.

(4) Archives de l'évêché, à Saverne.

(5) Original dans les archives de l'abbaye d'Ebersmunster.

(6) Ibidem.

Digitized by Google

1242. — Hermann, abbé de Rhinau, vendit au monastère de Murbach les biens que son abbaye avait dans le ban de Sultz, — *in terminiis Alsvilre et Sultze*. L'acte est daté du mois de janvier 1242. (1)

Il résulte de l'analyse des chartes que nous venons de citer que Sultz existait comme villa dès l'année 667 et que cette localité fut fortifiée et devint ville (2) vers l'an 1250-60. Ses fortifications furent détruites lors de la guerre des Suédois.

Un fait nous a frappé lors de l'étude que nous avons faite des chartes carlovingiennes, et surtout de celles données par Louis-le-Débonnaire (817) (3), c'est qu'il y est question d'une cour située près de la porte; mais si là il y avait des portes, il devait y avoir des murailles; Sultz paraissait donc être fortifiée à cette époque. Maintenant quelles furent les circonstances fatales qui privèrent cet endroit de son enceinte primitive, nous l'ignorons; mais nous tenions à relever ce fait.

Jusqu'ici nous étions placé sur un terrain positif, nous allons maintenant remonter plus haut, et examiner si notre ville n'a pas existé avant l'invasion des Barbares, c'est-à-dire à l'époque romaine.

Epoque romaine. — La ville de Sultz a-t-elle existé lors de la période celtique? non; mais lors de la période romaine? peut-être, très-probablement; c'est ce peut-être, cette probabilité que nous allons examiner.

Une voie romaine passait à Sultz, un temple païen s'y trouvait, ainsi qu'une fontaine dédiée au dieu mars; un tumulus se trouve à quelques pas de la ville et un établissement romain existait à Hartmannswiller. Analysons ces facteurs, et commençons par l'établissement gallo-romain de Hartmanswiller.

Etablissement romain a Hartmannswiller.

Il existe entre Hartmannswiller et la route impériale de Cernay à Colmar un côteau qui porte le nom de *Schimmelrein;* c'est le dernier contrefort que l'on rencontre à sa droite, en allant d'Ollwiller à Bollwiller; après vérification faite, j'ai pu constater que ce monticule se trouve sur une perpendiculaire que l'on abaisserait du sud sur le tumulus Saint-Georges. Or, un jour M. Reichenecker, qui exploitait

(1) Original dans les archives de l'évêché, à Saverne.

(2) Dans le moyen-âge ce n'était pas, comme de nos temps, la population qui formulait la ville, c'étaient les fortifications, les murs, les remparts et les tours.

(3) Voyez Schœpflin, Ravenez, art. Sultz, tom. IV, p. 245.

Digitized by Google

la tuilerie d'Ollwiller, vérifiait sur ce côteau l'abornage de quelques champs; il fut frappé de la quantité de tuileaux romains répandus à leur surface; il supposa d'abord qu'il y avait eu sur ce point une tuilerie, mais des informations plus précises le firent changer d'avis. Ces champs étaient depuis un temps immémorial en nature de pré; les propriétaires, peu satisfaits de leur rendement, se décidèrent, il y a quelques années, à les convertir en terres arables et y mirent la charrue.

Mais sur une très-grande étendue de terrain le soc se heurte à des fondations, le sol se couvre de pierres, de tuiles, de débris de poterie, des mosaïques même se font voir: il y a évidemment là les restes d'un établissement important, d'une habitation gallo-romaine, car ces débris s'étendent du nord au midi, sur une longueur d'un kilomètre, et de l'est à l'ouest sur une largeur de cinq cents mètres.

Cet établissement se trouvait dans une position charmante: assis au pied des Vosges il dominait d'une certaine hauteur la plaine de l'Alsace, de plus il était entre deux voies romaines, à deux pas de la voie vosgienne, car M. de Golbéry a constaté que la route de Soultz à Cernay, qu'on appelle *die alte Poststrasse*, était une voie romaine. Cette localité était alimentée par des eaux salubres, car dans l'un des fossés du chemin vicinal de Hartmannswiller à Bollwiller on trouve encore l'orifice d'un aqueduc qui amène ses eaux sur les prés voisins. Tout fait donc croire qu'il y avait là une petite ville ou une villa importante, dont le nom est aujourd'hui ignoré, et qui fut détruite par les Barbares.

D'après le savant régent du collége de Mulhouse, M. Stœber, le culte du soleil s'exerçait ordinairement sur les hauteurs; c'est là que s'immolaient les victimes, surtout les chevaux que les Celtes et les Germains sacrifiaient de préférence au soleil. De là le nom du *Rossberg* derrière Thann, le *Rosskopf* dans la forêt de Barr, le *Schimmelrein*, qui en allemand signifie le côteau du cheval blanc; aurait-il eu jadis la même destination?

VOIE ROMAINE PASSANT A SOULTZ.

D'après M. de Golbéry (1) une voie ou route romaine partait d'Offemont, passait à Champagney, à Soultz et à Rouffach et menait dans

(1) *Mémoire sur les voies romaines*, couronné par l'Institut en 1824, par M. DE GOLBÉRY.

Digitized by Google

le Bas-Rhin. « Je ne fais nul doute, dit-il, que cette voie ne fût celle qui venait de l'intérieur des Gaules et qui longeait les Vosges jusque dans le Bas-Rhin. De Champagney jusqu'à Soultz, je n'en connais aucun fragment. L'ancienne route de poste passait dans Soultz, et ce qui me confirme dans l'opinion que la voie romaine est précisément cette vieille route de poste, c'est la présence de tumuli et la nécessité de cette direction; car la voie ne pouvait se jeter plus à droite sans dévier, ni plus à gauche à cause des montagnes dont elle touche le pied.

« Le second fragment visible et conservé de cette route, et dont d'anciens titres attestent l'origine en le nommant *Rœmerweg*, se retrouve entre Rouffach et Hattstat; en sortant de Rouffach et après avoir passé au pied du château, la chaussée actuelle fait un coude auquel se refuse la route romaine qui, jusque-là, était cachée sous la nôtre; elle traverse les prés, les bois et tombe droit sur la tuilerie de Hattstat pour se perdre encore sur la route moderne; puis reparait vers Wettolsheim et Wintzenheim et va se perdre de nouveau vers les fabriques du Logelbach. »

Les Romains avaient le long de leurs routes des relais, des maisons de postes (*mansiones*) des villas. Le mot allemand *willer* dérive du latin *villa*, Alschwiller a pu être une villa romaine, rebâtie par les Germains, et appelée *alte villa*, vieille villa, et par corruption Alschwiller. (1) Soultz aussi a pu exister à cette époque comme villa, comme une agglomération de quelques maisons.

PREMIÈRE PREUVE DE CETTE SUPPOSITION.

Le Heidentempel (*le Temple païen*).

Il existe dans une rue collatérale qui mène à la porte de Bollwiller un bâtiment d'une structure très-ancienne, désigné sous le nom de *heidnisches Gebœude*, *Heidentempel*, c'est le N° 16 de la rue du Temple. La tradition orale rapporte que ce bâtiment était jadis consacré à quelque divinité païenne; la rue où il est situé se nomme encore la rue du Temple. Y a-t-il quelque chose de vrai dans cette assertion?

(1) Le grand village d'Alschwiller (Alesvilre) était situé à un kilomètre sud de Sultz, dans le port de la rivière de Wuenheim, à la droite du tumulus Saint-Georges; ce beau village fut détruit en 1365 par les Armagnacs. Le canton où était situé le château d'Alschwiller, l'Alschwillerburg porte encore maintenant le nom d'Orschwillerburg. Alschwiller possédait l'église-mère de Sultz.

Digitized by Google

Les Alsaciens accolent l'épithète de *heidnisch* à tout ce qui rappelle la domination romaine: le *Heidenstrœssel*, voie romaine près de Benfeld, la *Heidenkirch*, temple romain près de Dambach (Bas-Rhin), (1) la *Heidenmauer* et le *Heidenweg*, le *Heidenwinkel* au canton de la Hardt, près de Battenheim, en sont des preuves. Une voie romaine allant d'Illzach à Munckhausen y passait. Or pourquoi la tradition aurait-elle baptisé de ce nom cet édifice s'il n'était d'origine romaine? Si cette maison avait été un temple chrétien les archives nous auraient révélé quelque chose à cet égard; nous connaissons l'origine de la *Kappell* (la chappelle Saint-Pierre), qui remonte à l'année 750 après le Christ; la charte d'Adalric, de 667, nous parle de Saint Maurice (*suprà alare sancti Mauricii contradidit in Sulza*, etc. MŒGLIN); nous connaîtrions aussi l'histoire de ce bâtiment paien s'il avait été affecté au culte catholique ou habité par des moines, et c'est par négation, par l'absence de ces titres et aussi par le nom significatif qu'il porte que nous le croyons d'origine romaine, d'origine païenne.

DEUXIÈME PREUVE.

LE MERZENBRUNNEN., (*la Fontaine de Mars*).

Au débouché de la rue où est situé le bâtiment dont nous venons de parler, se trouve une fontaine appelée Fontaine de Mars, Fontaine du dieu de la guerre. D'où vient ce nom si ce n'est des Romains? et admirez la coïncidence! cette fontaine se trouve à deux pas du temple païen; serait-ce le pur hasard qui aurait rapproché ces deux traditions? Mais il y a plus, en suivant la conduite qui amène l'eau dans cette antique fontaine, nous arrivons, où . . . . . près du tumulus romain, près de l'emplacement de l'antique Alschwiller; n'y a-t-il pas ici un enchaînement de faits et de choses, de traditions et de ruines qui surprend?

TROISIÈME PREUVE.

LE TUMULUS SAINT-GEORGES. (2)

Le tumulus Saint-Georges, appelé ainsi parce que plus tard une chapelle dédiée à Saint-Georges y fut placée, est situé à droite de la

(1) SCHŒPFLIN, tom. II, p. 77.

(2) La chapelle Saint-Georges était assise dans la prairie en-deçà du tumulus, entre le chemin qui conduit au *Gehäg* et celui qui se dirige vers l'Orschwillerburg. Mœglin y fait entrevoir le lieu de sépulture du village d'Alschwiller; le charnier

Digitized by Google

route qui mène de Soultz à Bollwiller, dans le canton dit Saint-Georges. Ce monticule qui appartient actuellement à M. Auguste Schelbaum, est-il d'origine romaine ou germaine, ou serait-ce une sépulture anglaise élevée après la destruction d'Alschwiller? D'après Schœpflin, les Romains n'ont pas élevé de tumulus; on n'en voit pas en Italie; les Germains qui viennent d'Asie où l'usage des tombelles était fort répandu, par contre, ont conservé, pendant longtemps ce système d'enterrer les morts; c'est à eux que sont dus ces monticules nombreux que l'ont voit en Alsace, et qu'on rencontre toujours dans le voisinage des routes romaines; ou près d'une cité, d'un camp, ou au milieu d'une plaine favorable au mouvement militaire.

Il est constant que pendant la période romaine, les contreforts des Vosges ont été plus habités que la plaine qui était couverte de forêts et de bruyères. Il est constant encore, que, dès que l'ennemi (les Barbares) était signalé, la population indigène se réfugiait dans les vallées et sur les sommets des montagnes.

Or, s'il n'y a pas de tumuli sur les crêtes des Vosges (et les Romains y habitaient cependant et il en mourait aussi) et le long des montagnes, s'ils sont de préférence en plaine, c'est qu'ils sont dus aux peuples envahisseurs; c'est là que se livraient les combats, et là on enterrait les morts. Ceux de Wittenheim et de Battenheim sont dus aux Vandales, et ceux de Schœnensteinbach et de Soultz sont les signes indicateurs d'une grande bataille; ce sont en somme des tombeaux et des tombeaux germains, puisqu'on y trouve l'épée pointue des Barbares et non l'épée large au bout des Gallo-Romains. Quant à être des tombeaux anglais, cette supposition est absurde. Les routiers n'ont livré aucune grande bataille dans nos environs, ils ont saccagé les campagnes et les villages et n'ont pu se rendre maîtres d'aucune ville importante. Ce monticule n'est non plus le tombeau des Allschwilliériens; la plupart des habitants de ce village se sont réfugiés dans Soultz, et si plus tard nos ancêtres allaient en pèlerinage à Saint-Georges, c'est que là était le cimetière d'Alschwiller dont les habitants ont augmenté du tiers la population de la ville. Les Soultziens d'Alschwiller allaient rendre hommage aux mânes de leurs ancêtres.

---

qui était adossé à la chapelle, donne du poids à cette supposition; cette chapelle fut détruite en 1793.

Digitized by Google

Il y a des auteurs qui prétendent que les tumuli sont d'origine romaine; cela nous importe peu : pour nous, l'essentiel c'est de constater que le tumulus de Georges est un tombeau; ce tombeau a été érigé à la suite d'une grande bataille qui a eu lieu entre les légions romaines et les hordes de la Germanie; qui a été le vainqueur? Nous l'ignorons, mais nous avons acquis un fait, un fait positif; c'est que les Romains ont concentré leurs forces près d'Alschwiller et de Soultz, peut-être en appuyant leur aile droite au Schimmelrein pour couvrir cet établissement, leur gauche sur Soultz et leur centre sur Alschwiller; là, au centre, le combat a dû être acharné; là sont tombés le plus de morts; là a été élevé le tumulus. (1)

CONCLUSION.

Résumons :

Une voie romaine passait à Soultz, un temple païen s'y trouvait, ainsi qu'une fontaine dédiée au dieu Mars; les Romains y ont combattu, tout nous porte à croire que là où est située notre ville, il y avait une villa romaine, un établisement romain.

Cette villa a été détruite en partie par les Barbares; on l'a plus tard rebâtie ainsi que la villa d'Alschwiller; seulement je crois qu'Alschwiller a eu un temple chrétien avant Soultz; les quelques habitants qui étaient alors dans notre ville, allaient faire leur dévotion à Alschwiller où il y avait un curé recteur jusqu'en 1365.

Schœpflin prétend que beaucoup de localités dont les noms anciens ont disparu sous ceux que leur imposèrent les Germains, remontent à la période romaine. La carte de l'Alsace romaine, dressée par Ravenez, ne nous donne que vingt-et-une villes et villas; peut-on supposer que le peuple-roi qui a séjourné chez nous pendant cinq siècles, n'aurait établi que vingt-et-une localités?

CHARLES KNOLL, aîné, médecin-vétérinaire.

---

(1) Nous nous proposons de faire faire fouiller ce tumulus. A ne pas en douter, on y trouvera ce que l'on a trouvé dans les tumuli de Schlestadt : des armes, des vases, des perles en verre, etc., en un mot tout ce qui caractérise les tombeaux des Barbares, car l'axiôme des frères Lindenschmitt; « *Das germanische Todtenberger bei Sultz in Rheinhessen* » est vrai. « *Die Gräber mit Eisenwaffen stammen aus der Zeit der Völkerwanderung;* » les tombeaux qui renferment des armes en fer, datent du temps de l'invasion des Barbares.

Digitized by Google

LES HERWEG.

De même que les noms propres d'hommes peuvent, par leur rapprochement, fournir des indications précieuses sur l'esprit d'une époque, ainsi que nous avons essayé de le faire voir dans un premier article (p. 322 de la *Revue*), de même les noms de lieux, confrontés dans des situations analogues, peuvent conduire à des résultats inattendus.

Nous allons citer un exemple à l'appui de ce que nous avançons, en nous attachant plus spécialement aux noms propres des chemins. Il y a, dans les environs de Dirlinsdorf, plusieurs chemins appelés *herrenweg*, anciennement *herweg* — voie militaire; ces chemins pris isolément n'offrent aucun intérêt et cela d'autant moins que rien, dans l'histoire ni dans le présent, ne fait ressortir l'importance de cet endroit: Dirlinsdorf est un village comme un autre, dont l'origine est parfaitement inconnue.

Cependant prenons la carte et retraçons-y les différents tronçons de ces *herrenweg*, et aussitôt nous sommes frappés de leur direction; un réseau complet, convergeant vers Dirlinsdorf, se dessine nettement et vient exciter nos recherches sur le rôle que ce point central a pu avoir joué jadis. Il est évident que ce n'est pas pour rien que cinq ou six chemins viennent aboutir à un point commun.

Voyons donc si les étymologies ne peuvent pas suppléer au silence de l'histoire.

Dirlinsdorf est bâti au pied et sur le versant Ouest d'un immense rocher, qui, étant isolé à l'entrée du vallon de la moyenne Largue et coupé à pic vers l'Est, est très-propre à un poste fortifié ou du moins l'a dû être avant l'invention de la poudre à canon. Aussi la

Digitized by Google

tradition populaire veut-elle qu'il y ait existé un château fort ; un souterrain, dont elle prétend que l'entrée existe encore quelque part dans le jardin du presbytère, en aurait fait partie. Ce rocher, de plus, porte le nom de *Kleberg* (1) dont l'étymologie vient à l'appui de la tradition. Mais, me direz-vous, qu'a de commun avec le système de défense des anciens, l'étymologie de *Kléberg*, nom allemand qui en français signifie mont-au-trèfle ? Je répondrai que le mot *Kle* ne peut pas s'appliquer ici au trèfle, car bien loin d'être couvert de trèfle, notre rocher l'est au contraire de saxifrages et notamment de *Sedum Telephium*, et mérite d'être cité dans la Faune de l'Alsace comme étant le point unique où le beau papillon *Parnassius Apollo* est très-commun. — *Kleberg*, comme *Climont*, signifie fort. MONE, (*Celtische Forschungen.* — Freiburg, 1857.) compare la racine *Kle* à l'ir. *cli*, signifiant fort, château, et traduit *Kleberg* par fort, le mot allemand *berg* ou *burg* reproduisant simplement le sens du mot celtique *Kle*, comme cela arrive souvent dans les anciens noms de lieux (V. ibid. page 3).

L'étymologie de Dirlinsdorf même doit également être cherchée dans le celtique. L'ancienne ortographe en est *Turlansdorf*, d'après un titre de 1147 reproduit par TROUILLAT, (*Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, I, 307). *Turlan* ou *Durlan* est traduit *Bachhauser* par MONE (ibid. p. 104) ce qui en français signifie : habitation sur le bord de la riviére, de l'ir. *dur* — eau et *lan* — maison, habitation, comme effectivement le village est placé. Le mot allemand *dorf* n'est encore ici que la reproduction du sens de *lan*, comme *berg* ou *burg* l'est de *Kle* dans *Kleberg*.

Ainsi nous avons retrouvé un point habité par les Celtes ; la légende vient à l'appui de l'étymologie et les deux, à défaut de ruines notoires, confirment l'existence d'un ancien château fort. Il est de fait encore que l'on a déjà mis à découvert, à différentes reprises, des fondations et des débris de constructions au dessous du sol, dans les vergers du village, qui sont situés au pied du *Kleberg*. De plus on a trouvé (*au Kleberg*) d'anciens tombeaux, renfermant des squelettes avec des épées au côté, des fers de flèches etc.

De ce qui précède, il ne s'en suit pas que nous voulions faire du

(1) Prononcer : *Kleb'rg*, car il est à observer que dans le dialecte du pays, *berg* comme *burg* se prononce *b'rg*, et se prennent indifféremment l'un pour l'autre.

Digitized by Google

Kleberg une place de premier ordre ; son éloignement de la grande voie romaine d'*Epamanduro* à *Augusta Rauracorum* ainsi que de *Larga* ne le permettrait pas ; mais on ne nous refusera pas d'admettre que c'était une place d'une certaine importance, de même que les chemins dont nous allons suivre les tracés, étaient des chemins de grande communication, comme le sont aujourd'hui nos chemins de grande vicinalité. Peut-être même pourrait-on avancer qu'avant l'établissement des Romains, cet endroit avait eu une plus grande importance ainsi que le ferait supposer une légende que nous rapporterons plus loin, à l'occasion du chemin de l'*Endenweg*.

Maintenant nous allons prendre en main la petite carte et suivre le tracé des chemins. Nous avons d'abord celui qui est connu sous le nom de *Todenweg* depuis Dirlinsdorf jusqu'à Moos et sous le nom de *Herrenweg* depuis Moos jusqu'à Dannemarie. La conformation du chemin dit *Todenweg*, depuis Dirlinsdorf jusqu'à Moos, ainsi que les légendes qui s'y rapportent (v. *Alsatia*, 1854 et 1855, p. 200) en garantissent assez l'ancienneté. Quant au trajet depuis Moos jusqu'à Dannemarie, le nom même de *Herrenweg*, qu'il porte sur tout son parcours, au travers des territoires de douze communes, est en lui-même déjà une autorité : de plus il va droit à son but, par monts et par vaux, comme un véritable chemin romain, en opposition avec le nouveau chemin de Dannemarie à Winckel, qui cherche à éviter les pentes. Il traverse, près de l'emplacement de *Larga*, sur le territoire de Friessen, la voie romaine de Mandeure à Augst ; plus loin il passe par Mertzen, dont l'ancien nom *Mörizheim* est encore celtique (d'*eres* fr. ir. *aras* — maison, habitation, et all. *heim* — id.) et perd enfin son nom à Dannemarie.

Le second chemin porte le nom de *Herrenstrasse* ; il est déjà mentionné dans un titre de 1315, sous la forme de *herrstrasse* (v. *Registratura documentorum œconomiae Lucellensis in Alsatia*, 1781, 1 vol. in-fol., au Scholis), et mène à *Pfetterhausen*, l'ancienne *Petrosa*, dont le nom, comme celui de *La Poutroie*, *petrosa via*, est lui-même celui d'un chemin et mieux encore, celui d'un chemin empierré. (voir sur Petrosa, TROUILLAT, I. p. 74.) Il a du rejoindre ou traverser la voie romaine de Mandeure, sur le territoire de Florimont ou de Delle Nous ne ferons qu'indiquer ici en passant la différence du génie des langues allemande et française : de petrosa la première a fait Pfetterhausen et la deuxième Poutroie.

Digitized by Google

Un autre chemin traverse Dirlinsdorf, du Sud-Ouest au Nord-Est, passant sous le nom de *Herrenweg*, au pied du *Liebenstein*, où il a été trouvé des monnaies romaines et se prolongeant dans la direction du camp de César au *mont Terrible* sous le même nom jusqu'à Courtavon, où le nom s'en perd. Ce même chemin, vers le Nord-Est, passe, toujours sous ce nom, derrière Moernach et traverse Kœstlach et le Bürgelgarten. Kœstlach avec son nom celtique de *Cheselache*, *Chesselaha* (v. TROUILLAT, titres de 1152 et 1221) est certes un ancien lieu habité. On y a trouvé des monnaies romaines et des fragments de poterie au pied du *Kugele* (cfr. ir. *coiohe* — montagne et *ail* — pierre) Au bout du village, le *Bürglegarten* (cfr. ir. *peircioll* — sommet d'une colline) a dû être un établissement romain de quelque importance. Des travaux exécutés par l'administration des ponts et chaussées, il y a trois ans, y ont mis à découvert une grande quantité de cendres, des briques et des tuiles romaines, des ornements en cuivre, de la ferraille, des pierres meulières, des monnaies (Aurélien et autres), ainsi que des fragments d'une dixaine de sortes de poteries grises et rouges; l'un de ces fragments porte le nom du potier: VRSICO FE, (Ursico fecit); un autre les abbréviations P. C. H. O. Le propriétaire du jardin y a trouvé des objets semblables et de plus le torse d'une statuette de marbre blanc, des squelettes dans une position assise. Une mosaïque, qui s'est trouvée sous sa pelle, au moment de ces travaux de nivellement, lui donna, à ce qu'il dit, une peine infinie à défoncer; les débris en furent jetés dans les fonds et recouverts de terre labourable.

Un quatrième *Herrenweg* passe dans la direction du Sud. Après avoir traversé la montagne de l'*Esel* (cfr. ir. *ais* — côte et *il* grand, ainsi: grande côte); il suit la hauteur, entre les bassins de l'Ill et de la Largue, passe près de la Verrerie, où il a été trouvé récemment une hachette gauloise en cuivre et des bronzes, pour se diriger, en passant par Scholis, Lucelle, Bourrignon et la Haute-Borne, vers le *Vorbourg*, établissement romain sur les rochers, qui dominent la Birse, dans la vallée de Delémont.

Enfin comme prolongement de la Herrenstrasse, un cinquième chemin, connu à Dirlinsdorf sous le nom d'*Endenweg*, part du *Kleberg*, suit à mi-côte le *Roberg* et se dirige, par Bendorf et Sondersdorf, vers St-Blaise, l'ancienne Lunarischilche, et de là par la forêt du *Langenholz*, où il porte encore le nom de *Römersträssle*, entre Wentzwiller et Nieder-

Digitized by Google

Hagenthal, vers *Augusta Rauracorum*. Une légende étymologique se rattache à l'*Endenweg* : c'est par là, dit-elle, que les Suédois, après avoir livré une dernière bataille, se sont retirés et ont quitté le pays mettant ainsi *fin* à la guerre (*end* — fin). Mais comme souvent, dans la suite des temps, d'anciennes traditions se reportent sur des faits plus récents, dont la mémoire est encore présente dans l'esprit du peuple, ne pourrait-on pas induire de ce départ d'un peuple étranger, qu'il s'agit ici plutôt de la fuite des Germains, battus sous Arioviste, au pied du mont Terrible ! (V. l'*Introduction* de M. TROUILLAT *aux monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle.*)

CHRISTOPHORUS.

Digitized by Google

NAVIGIVM FOR (tunæ).

Cette inscription qui se lit sur un bas-relief de l'époque romaine conservé au musée de Wiesbaden, est aussi digne d'attention sous le rapport mythique que sous le rapport archéologique. Pour bien en comprendre le sens, il est nécessaire de se rappeler les attributs de la divinité à laquelle elle se rapporte.

On sait que chez les anciens, l'astrologie se liait essentiellement à l'astronomie.

Or, les astrologues distinguaient à la fois quatre éléments cardinaux et quatre génies premiers qui présidaient à toutes les naissances. De là le nom de généthliaque donné à cette partie de la science qui avait pour but de faire l'horoscope de chaque être à l'époque où il naissait. On nommait ces quatre intelligences le bon génie, la bonne fortune, l'amour et la nécessité. (1)

Le bon génie et la bonne Fortune étaient les mêmes intelligences qui présidaient au soleil et à la lune, c'est-à-dire les deux plus grandes divinités ou les agents principaux de toutes les productions sublunaires dont l'un réunissait en lui la lumière et la chaleur, et dont l'autre était préposé aux corps et aux chocs irréguliers des mouvements fortuits. Nous trouvons cette théorie consignée dans tous les livres antiques d'astrologie, où est aussi développée celle des différents lieux du ciel d'après lesquels se construisait le thème généthliaque. Il n'entre pas dans notre sujet de nous y arrêter. Nous devons néanmoins observer que, dans ce thème, la cinquième place, à compter de

---

(1) Macrob., *Saturn.*, l. I, c. 19.

Digitized by Google

l'horoscope, était réservée à la bonne Fortune, et que la onzième l'était au bon génie, tous deux désignés, dans la distribution des sorts, attribués aux sept planètes, (1) sous les noms d'*Agathodémon* et d'*Agathétuché*.

C'était sous le nom de Gad que la Fortune était adorée et avait un culte chez les Syriens. C'était surtout à Préneste, dans le Latium, où ce culte avait été introduit par les colonies grecques qui l'avaient reçu de l'Orient, que la déesse avait le temple le plus splendide, et que ses oracles étaient le plus célèbres. Elle y était représentée tenant à la mamelle Jupiter *enfant*.

Dans d'autres temples, cette idée cosmique était symbolisée par la corne de la chèvre, nourrice de Jupiter; car il ne faut pas perdre de vue que toute cette doctrine était liée au culte des astres, puisque ce culte lui-même était relatif à la milice céleste qui règle l'ordre des choses ici-bas, et surtout le système de la fatalité. Aussi le bon génie avait-il une chapelle à l'entrée de l'antre prophétique de Trophonius, fils d'Apollon, dont les oracles étaient établis en Grèce à Lébadie, et qui, comme Agathodémon, avait le serpent pour attribut. A Égire, la statue de la Fortune tenait dans la main la corne de d'Amalthée, et avait à ses côtés l'Amour, qui lui était associé dans la théorie des naissances. Elle passait pour être une des Parques fille de la Nécessité, qui était aussi l'un des quatre génies qui jouaient un rôle dans le thême généthliaque. Or, la constellation d'Amalthée se nommait Gad chez les Syriens. C'est le *felix Sidus* ou l'astre de la Fortune. Elle présidait, par son lever héliaque, au départ des sphères ou à l'équinoxe du printemps d'où elles étaient censées partir. C'était l'époque où le Soleil entre dans le Bélier, au signe d'Ammon qui, dans la distribution du camp des hébreux, appartenait à Gad, fils de Jacob. On sait que lorsque Lia, sa mère, le mit au monde, elle prononça le nom de l'astre heureux Gad, qu'elle donna à son fils.

Or la Fortune étant le même génie mythologique que celui qui préside à la Lune, elle devait nécessairement avoir des rapports de culte avec le culte lunaire. C'est ce qui explique comment, sur le Rhin, où les dévots à cette divinité ont laissé beaucoup d'inscriptions, se trouve mentionné le *navigium Fortunae*.

---

(1) MANIL., l. III, v. 171.

Digitized by Google

Quel était ce symbole ?

Il nous est facile de le comprendre dès que nous connaissons la déesse.

La barque céleste ou le vaisseau se trouve placé sous la Vierge qui n'est elle-même qu'Isis, laquelle inventa les premières voiles, et dont le culte fut répandu dans la Germanie, où cette déesse était adorée sous l'emblème du vaisseau. (1) D'autres ont fait de ce vaisseau celui d'Osiris ou du Soleil dont Canopus était le pilote. Chez les Grecs, ce fut Minerve, la même qu'Isis ou la Vierge, qui plaça ce vaisseau dans le ciel. Or, il monte en entier sur l'horizon après le lever total de la Vierge, et, sous cet aspect, porte le nom de *vehiculum lunae*. Le génie lunaire étant, astrologiquement parlant, le même que celui qui préside à l'un des quatre éléments cardinaux sous le nom de Fortune, il n'est point étonnant de voir attribué le vaisseau à cette dernière. Les Egyptiens, qui symbolisaient l'univers sous la forme d'un vaisseau dont le Soleil était le pilote, symbolisaient de même le voyage des planètes qu'on trouve en effet représentées toutes les sept dans un vaisseau sur un monument expliqué par Montfaucon. Ce vaisseau figurait dans la procession des initiés aux mystères d'Isis, qui, chaque année, s'avançaient au bord de la mer, pour en faire symboliquement la consécration. Il était richement construit en bois de citronnier et purifié par le feu, le soufre et les autres moyens d'usage. Ce qui avait lieu à Rome dans les cérémonies du culte d'Isis, même encore du temps de Constantin, le III des Nones de Mars, se trouvait symbolisé sous d'autres emblèmes chez les Germains, où l'épouse d'Odin, après avoir, sous la forme mystérieuse d'une vache, symbole de la lune aux cornes échancrées, échappé à la poursuite de Ran, la reine de l'onde était représentée sur le vaisseau, quand, à la fête du solstice d'été, elle venait se réunir à son divin époux. C'était à cette fête que se célébraient chez eux les hyménées, auxquelles, en Italie, la Fortune présidait à Préneste. Dans les mystères de ce temple elle était même confondue avec la Junon Lucine ou Diane qui, sous le nom d'Itylhie, venait dans les villes, dit Callimaque, donner ses soins aux femmes en couche.

C'est, on n'en peut douter, l'idée cosmique que l'astrologie attachait à cette conjonction du vaisseau céleste et de la Vierge lunaire, génie

(1) TACIT., *De Mor. Germ.*, c. IX.

Digitized by Google

qui présidait à la cinquième place dans le thème généthliaque, sous le nom d'Agathétuché, que le potier du Rhin a voulu représenter d'aprés un symbole reçu. Le bas-relief et l'inscription sont d'autant plus importants qu'ils attestent la parité du culte lunaire et du culte de la Fortune, circonstance que déjà les mythologues grecs et latins avaient fait entrevoir, mais que ce monument vient pour la première fois confirmer.

Du reste le vaisseau se retrouve dans plusieurs fables sacrées, dans celle de Noé et du déluge, dans celle de Janus, dans celle de Jason et des Argonautes, dans l'Apocalypse ou les mystères de l'Agneau, et même dans la légende chrétienne de St. Pierre, tenant, comme Janus, les clefs du ciel, et abordant, comme lui, en Italie.

MAX. DE RING.

Digitized by Google

DOCUMENTS HISTORIQUES.

I.

GEORGE JEAN par la grâce de Dieu Comte Palatin du Rhin, Duc de Bauière, Comte de Veldentz et Spohnheïm.

AUX NOBLES nos trés Amez Voisins et Compères, Salut.

Le danger auquel notre comté qui est celuy des Etats de la basse Alsace, le plus auancé du côté de la Lorraine, est exposé à cause des courses continuelles des partis, et surtout des troupes de Lorraine qui sont dans le voisinage, est trop connu, pour qu'il soit nécessaire de vous le représenter. Nous auons fait jusques icy tout ce qui a dépendu de notre pouuoir pour assurer ce passage, tant en y employant nos sujets que le secours que les Comtes de Hanau nous auoient enuoyé pour cet effet: Mais comme depuis quelques semaines ceux cy l'ont retiré, et qu'il nous seroit impossible de le soutenir seuls auec le peu de monde que nous auons, n'ayant aucunes nouuelles d'ailleurs du départ des dites troupes, et les partis courants encore actuellement: cela fait que tous nos villages en deçà des montagnes sont déserts, le bétail dispersé, et qu'à notre plus grand préjudice de même que celuy de nos sujets, il sera impossible d'ensemencer les terres, à moins que nous ne soyions soulagez par le secours et l'aide de quelques uns de nos voisins.

Et comme, suiuant ce qui a été conclu dans la dernière assemblée d'Etats, nous deuons nous assurer de cette assistance, non seulement de la part de tous les Etats de la Prouince dans des occasions pareilles, mais en particulier de vous, Messieurs, suiuant les offres que vous nous auez faites le 24 du mois d'auril de la présente année; d'autant plus que nous nous sommes toujours apperçûs de votre bonne affection enuers nous. Nous ne pouuons nous dispenser, Messieurs, de vous prier de nous enuoyer, et s'il se peut encore cette semaine. Si d'ailleurs cela vous est aussi possible, que nous en auons besoin pour un mois plus ou moins, suiuant que le péril augmentera ou diminuera, vingt hommes de pied ou dauantage par le sergent qui se trouue

Digitized by Google

actuellement icy, ou quelqu'autre officier capable pour la défense du pays et de ces endroits : et afin que nous puissions employer nos soldats conjointement avec eux, pour mettré en sûreté les grands chemins, nous vous réciproquerons dans toutes les occasions ce plaisir qui soulagera tous les enuirons, surtout si on emploie comme on auait commencé, les troupes des Etats à tenir de ces cotez les grands chemins en sureté ; et sommes d'ailleurs très portés à vous donner des marques de notre bonne affection.

Donné à la Petite Pierre le 19e Septembre 1653. Vôtre affectionné voisin et compère signé George Jean comte Palatin avec paraphe. (L. S.)

Au dos est écrit : Aux Nobles nos très amez voisins et compères les Préteurs, Consuls et Sénat de la ville de Strasbourg libre du Saint Empire. Strasbourg.

II.

GEORGE JEAN par la grace de Dieu Comte Palatin du Rhin, Duc de Bauière, Comte de Veldentz et de Spohnheim

AUX NOBLES nos trés Amez Voisins et Compères, Salut.

Le résultat de la dernière assemblée des Etats de la basse Alsace, et principalement ce qui y a été conclu par la pluralité des voix pour rappeller les troupes distribuées de côté et d'autre, nous a été communiqué. Nous souhaiterions bien que les conjonctures nous permissent de nous passer de l'assistance de nos voisins dans ce lieu et passage ; mais comme nous ne pouuons ni le garder sans leur aide, ni les garantir des fâcheuses conséquences qu'ils auroient à craindre conjointement avec nous, si les troupes qui se tiennent de tous côtés, venoient à entreprendre quelque chose à cet égard. C'est pourquoy nous n'auons pû différer à vous prier, Messieurs, comme bons voisins, de vouloir nous laisser la moitié de votre milice que vous aués encore dans ces lieux tant à cheual qu'à pied, auec le sergent qui y est, jusqu'à ce qu'il nous vienne aussy du secours des autres voisins pour empêcher la ruine et préuenir le péril commun qui pourroit arriuer, et dont nous sommes menacez. Et étant sur le point de demander à l'Euesché de Strasbourg et à la Comté de Hanau, comme à nos plus proches voisins, le secours dont nous auons tant besoin, nous ne doutons point que vous ne veuilliez bien aussy non seulement

Digitized by Google

nous assister de celuy dont nous auons parlé, en attendant que l'autre arriue, mais que vous voudrés encore y contribuer à proportion auec les susdits deux Etats, ainsi que la nécessité et le repos publique et la dernière conuention le demandent. Nous vous prions de cela, comme des bons voisins, sans croire être besoin de vous remontrer plus amplement à quel danger nous serions exposez par la prise de cet endroit et passage, que Dieu veuille empêcher, et vous offrons le réciproque en semblables et autres occasions, comme d'ailleurs nous sommes toujours très portez à vous donner des marques de notre bonne affection. Donné à la Petite Pierre ce 17e auril 1653. Votre affectionné voisin et compère, signé George Jean, comte Palatin auec paraphe. (L. S.)

Au dos est écrit : Aux Nobles, nos très amez voisins et compères les Prêteurs, Consuls et Sénat de la ville de Strasbourg, libre du Saint Empire, et à leurs amez les Vingt et un. A Strasbourg.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Mulhouse, le 23 septembre 1857.

Monsieur le gérant de la *Revue d'Alsace*,

La livraison d'Avril de la *Revue* que vous publiez, contenait une critique de la Flore du Jura septentrional et du Sundgau, par Joset et Montandon, se terminant par quelques mots peu concluants quant à l'ensemble de l'ouvrage et pouvant jeter le doute dans l'esprit du lecteur. Vous ne trouverez donc pas déplacé, qu'en ma qualité de cointéressé dans cette entreprise, je vienne vous prier de vouloir bien admettre, dans le prochain numéro de votre *Revue*, l'article bibliographique qu'a publié sur le même ouvrage, *la Science pour tous*, dans le N° que je vous envoie avec ces lignes. Cet article considérant l'ouvrage sous un autre point de vue, pourra servir de complément à la critique déjà publiée, sans porter atteinte aux droits du savant professeur qui en est l'auteur, et si dans ce but vous jugez à propos de faire précéder l'article bibliographique dont je demande l'insertion de quelques lignes préliminaires, je ne puis que leur donner mon adhésion.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma parfaite considération. J. Risler.

Synopsis de la flore du Jura septentrional et du Sundgau, par MM. Friche-Joset et Montandon.

Le goût des études d'histoire naturelle se répand de jour en jour, et la botanique, par les facilités qu'elle présente, paraît captiver les suffrages de la majorité des amateurs. De là le grand nombre de flores locales publiées depuis quelques années. Il n'est presque pas aujourd'hui de région naturelle pas de province, pas de département, qui n'ait sa flore, ou tout au moins son catalogue raisonné. Quelques-unes de ces publications constituent réellement des œuvres scientifiques d'une haute portée, et méritent d'être répandues hors de la région qu'elles ont pour objet de faire connaître. Nous citerons notamment la Flore des environs de Paris, par MM. Cosson et Germain, et, plus récemment, la Flore d'Alsace et des régions voisines, par M. Kirschleger.

L'ouvrage de Friche-Joset, que M. Montandon livre aujourd'hui à la publicité après l'avoir complété, a un but plus modeste; c'est un *Synopsis de la flore du Jura septentrional et du Sundgau*; la première de ces régions

Digitized by Google

a été explorée par Frische-Joset, la seconde par M. Montandon, qui a de plus ajouté un tableau analytique et une explication de la méthode adoptée, ainsi qu'un vocabulaire renfermant la définition des mots techniques employés dans l'ouvrage.

M. Montandon était parfaitement à même de publier ce livre. Collaborateur de la Flore d'Alsace de M. Kirschleger, il s'est inspiré des principes de cet éminent botaniste. La région méridionale de l'Alsace, connue sous le nom de Sundgau, lui est d'ailleurs très-familière. Enfin il a mis à profit les travaux de Thurmann et de ses prédécesseurs.

L'auteur, destinant surtout son livre aux étudiants et aux amateurs, a adopté la méthode dichotomique, avec une modification qui mérite d'être signalée. Les tableaux analytiques ne sont employés que pour déterminer les familles. Pour les genres et les espèces, ils sont avantageusement remplacés par des divisions et des subdivisions poussées à un degré suffisant pour arriver jusqu'à l'espèce. Cette manière de procéder nous paraît plus philosophique. Elle échappe au reproche qu'on a adressé à la méthode dichotomique d'être purement artificielle, de n'être en quelque sorte qu'un échafaudage. L'auteur a cherché à conserver ce qu'elle a de bon, tout en se rapprochant le plus possible de la classification naturelle.

M. Montandon ne se contente pas, d'ailleurs, de faire arriver ainsi au nom de la plante; il indique encore pour celle-ci les synonymes les plus importants, les noms vulgaires, la durée, l'époque de la floraison, les localités et les expositions où elle croît, et, chose importante, la nature du terrain pour les végétaux qui ne se trouvent pas partout indifféremment.

En résumé, le *Synopsis de la flore du Jura septentrional et du Sundgau* est écrit clairement et avec beaucoup de méthode. Indispensable aux commerçants et aux amateurs alsaciens, il sera consulté avec fruit par les botanistes de profession, par ceux même qui, étrangers à la localité, veulent se livrer à l'étude de la géographie botanique, si répandue aujourd'hui.

A. DECANDOLE.

FLORE D'ALSACE ET DES CONTRÉES LIMITROPHES, par *Fréd. Kirschleger*, D. M., professeur à l'école supérieure de pharmacie, agrégé à la faculté de médecine de Strasbourg.

La dernière livraison de ce savant ouvrage vient de paraître; elle comprend : le titre du 2me et dernier volume, une introduction de XI pages et une revue de la bibliographie et de l'histoire des travaux relatifs à la Flore d'Alsace et des Vosges, depuis le 16me siècle jusqu'à

Digitized by Google

nos jours. Cette partie du livre témoigne surabondamment de la science de l'auteur qui a su grouper, avec beaucoup d'art, de sobriété et de précision, dans les 84 pages qui la composent, de précieuses indications biographiques sur ses devanciers et ses contemporains et des aperçus analytiques et critiques très-indépendants sur leurs travaux.

Cette revue est terminée par le catalogue 1° des publications fragmentaires relatives à la flore Alsato-Lorraine de 1836 à 1857 ; 2° des Florules, Phytostatiques locales ou fragmentaires concernant la Forêt-Noire et le Duché de Bade de 1814 à 1856 ; 3° des recueils périodiques contenant des publications relatives à la flore Vogéso-rhénane et Alsato-badoise, et 4° des sources manuscrites et des informations épistolaires communiquées à l'auteur de 1830 à 1857.

Pour juger de l'importance de ce travail véritablement aussi complet qu'il est permis de le désirer, il suffira de savoir que le nombre des ouvrages dont M. Kirschleger donne de rapides esquisses, est de 30 pour les 16e et 17e siècles ; de 46 pour le 18e, et de 196 pour le 19e, non compris les publications fragmentaires, les Florures et Phytostatiques locales, les travaux épars dans les Recueils périodiques dont la nomenclature est encore fort longue et que l'auteur donne avec la précision de l'homme qui veut rendre à chacun ce qui lui appartient.

Pour donner complète et entière satisfaction aux règles de loyauté en matière scientifique et littéraire, M. Kirschleger termine en consacrant les quatre dernières pages aux correspondants qui lui ont fait des communications manuscrites pendant le cours de la publication. Cette nomenclature est en quelque sorte la liste des collaborateurs de la Flore. Ils sont classés par canton et les lignes que l'auteur donne à chacun d'eux, ont pour dut de leur attribuer cordialement le mérite des découvertes qui leur appartiennent.

Ajoutons encore que cette revue est suivie de la liste alphabétique des botanistes rhénans qui y sont signalés, et enfin que la clé liméenne, destinée à faciliter la recherche du nom d'une plante, termine cette partie de la livraison dont la place est naturellement en tête du 2e volume. Les trois dernières feuilles, pages 577 à 612, forment la fin de l'ouvrage dont la *Revue* donnera prochainement une appréciation détaillée,

J. L.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES. — HUITIÈME ANNÉE.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Pages.

L. Schneegans. — Addition à l'article de M. A. Stœber sur les Ballons . . . 93
Gangloff. — Addition au même sujet. (Voy. 412 du vol. précédent) . . . 144
L. Schneegans — Quelques observations au sujet du projet de restauration du mur-païen et des mutilations que vient d'essuyer ce monument . . . 120
P. Vatin. — Etude sur les monuments funéraires découverts en novembre 1856 sur l'Oberrieth de Schlestatt 110
— — — — Une exécution sous la terreur. — Fragment d'histoire locale de la Révolution 353
— — — — 1re *suite* 385
— — — — 2e *suite et fin* 433

L. Levrault. — Correspondance relative à l'objet ci-dessus 190
Schir, vicaire-général du diocèse. Idem 191
L. Schneegans. — Dernière lettre à ce sujet 238
A. Quiquerez. — Lucelle et Veldbach 167
— — — — Un procès de sorcellerie 481

Henri Bardy. — Histoire des mines de Giromagny 23
— — — — Notice sur l'ancienne famille noble de Montreux 132

Véron-Réville. — Coup-d'œil sur l'ancien droit pénal alsacien 224
Aug. Stœber. — L'inscription de la Porte-Blanche ou Nationale à Strasbourg, attribuée à Sébastien Brant 257
— — — — Le jeu des osselets 279

Christophorus. — Les noms propres de l'Alsace au moyen-âge 322
— — — — Les Herweg 359

Ch. Knoll. — Le château du Freundstein et la famille des Waldner . . . 402
— — — — De l'origine de la ville de Soultz (Haut-Rhin) 545

E. Génin. — De l'origine de quelques villes d'Alsace 511

ETUDES LITTÉRAIRES.

C. Schmidt. — Notices sur les humanistes strasbourgeois. — II. Pierre Schott 241
— — — — 1re *suite* 308
— — — — 2e *suite et fin* 337

Anatole de Barthélemy. — Le vidame de Chartres 431

Digitized by Google

SCIENCES NATURELLES.

Pages.

E. Biéchy. — Hydrologie. — Des eaux minérales. — Constitution chimique et physique. — Principe d'action. — Propriétés physiologiques et thérapeutiques. — Des eaux de Soultzbad. — Erreurs et préjugés en matière d'hygiène hydrologique. — L'hydrothérapie 367

BIOGRAPHIE.

Matter. — Philippe de Golbéry 5
— — — — 1re *suite* 49
— — — — 2e *suite et fin* 97
— — — — Notes 20, 63, 107
Ch. Gérard. — Henri Hartmann 37
L. Spach. — Fréderic de Dietrich, premier maire de Strasbourg. *(Suite)* . 71
— — — — 2e *suite* 145
— — — — 3e *suite et fin* 193
— — — — Christian Bartholmess 257
— — — — *Suite et fin* 291
— — — — Dominique Dietrich 494
— — — — *Suite* 529
L. Simonnet. — Braconnot, sa vie et ses écrits, par M. *Nicklès* 173
Nap. Nicklès. — Jean-Népomuc-Hubert Schwerz 457

HAGIOGRAPHIE.

J. Fessenmayer. — Le paganisme et sa signification pour le christianisme, par le Dr Sepp 414
— — — — 1re *suite* 514
Max. de Ring. — Symbolisme et légende de Saint Roch 466
— — — — Navigivm for (*tunæ*) 564

CHRONIQUE ET DOCUMENTS HISTORIQUES.

H. Lebert. — Lettre inédite de Catherine de Médicis 94
Lettres de George-Jean, comte palatin du Rhin, aux nobles d'Alsace . . 568

VARIÉTÉS.

Théod. Kœnig. — Coup-d'œil sur la statistique de la Suisse 81
Ch. Dollfus. — Une veillée dans le Sundgau 232
H. Bardy. — Deux légendes alsaciennes et une bretonne. (La dame de Breyvâ et le revenant de Meroux) 269

BIBLIOGRAPHIE.

Aug. Stœber. — Société de bibliophiles allemands pour la publication des sources de la littérature allemande ancienne 44
— — — — Nicolas Martin. Poésies complètes 474

Digitized by Google

Pages.

ED. DE BARTHÉLEMY. — Encyclopédie théologique ou série de Dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse 46

G. MÜHL. — *Gedichte von August Lamey*. (Poésies d'Auguste Lamey) . . . 95

UN ICONOPHILE. — I. Revue de l'art chrétien, etc. — II. La correspondance littéraire, etc. 138

J. LIBLIN. — Chronique inédite du XVIIe siècle, par Hugues Bois-de-Chesne, suivie de la relation du siège d'Héricourt, par Ch. Duvernoy 141

— — — — Flore d'Alsace et des contrées limitrophes, par F. K. . . 572

F. KIRSCHLEGER. — I. Sinopsis de la Flore du Jura septentrional et du Sundgau, par feu *Friche-Joset* et *F. J. Montandon*. — II. Flora des Grosherzogthums Baden, von *J. Ch. Döll*. — III. Enumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard, par *Ch. Contejean* 182

AUG. STOEBER. — Littérature alsacienne. — L'abbaye de Murbach. — *Reformations-Ordnung der Stadt Mülhausen* 288

NAPOLÉON NICKLÈS. — L'année scientifique et industrielle, etc., par LOUIS FIGUIER 332

Revue de l'art chrétien, etc. 335

NAP. NICKLÈS. — Le tabac et sa culture, par A. de Babo et F. Hoffacker, suivi d'un appendice sur la culture et le traitement du tabac en Hollande, par Ph. Schwab. — (Avec 14 planches lithographiées et une carte) . . . 429

I. CHAUFFOUR. — Essai sur les anciennes juridictions de l'Alsace, par M. VÉRON-RÉVILLE 378

H. BARDY. — Recherches sur la minéralogie des anciens gîtes métallifères de Sainte-Marie-aux-Mines, par le Dr Carrière, de Saint-Dié 477

Dr KIENLEN. — De l'influence de Luther sur l'éducation du peuple, par Ad. Schæffer 527

A. DECANDOLE. — Synopsis de la flore du Jura septentrional et du Sundgau 571

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 9015 06847 1799

Digitized by Google

3 9015 06847 1799

Digitized by Google